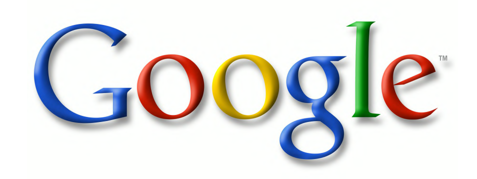
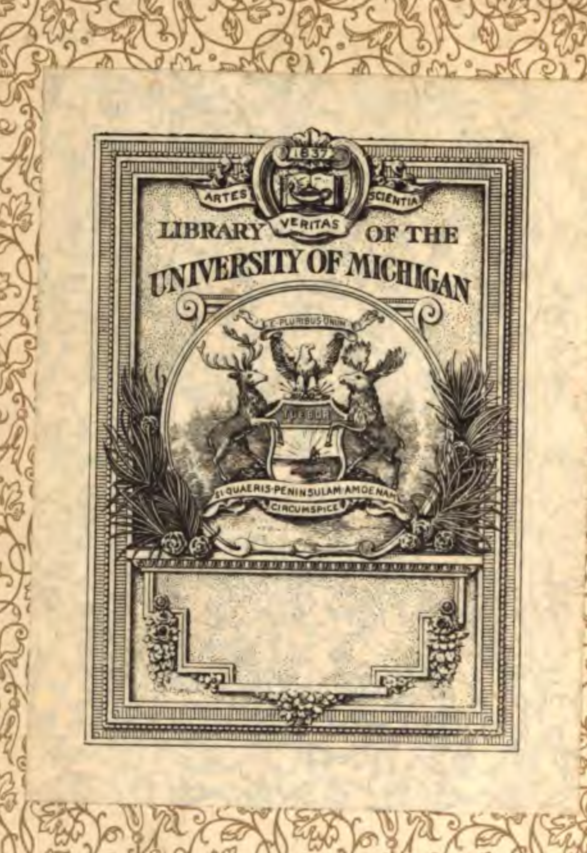



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME V.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.
BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN,
DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER PURGSTALL, AMÉDÉE JAUBERT, STAN. JULIEN,
MAC GUCKIN DE SLANE, J. MOHL,
S. MUNK, REINAUD, DE SCHLEGEL, L. AM. SÉDILLOT,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME V.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XLV.

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1845.

HARITH ET LABNA,

Épisode[1] du roman d'Antar, traduit de l'arabe en français par J. A. CHERBONNEAU.

Il arriva qu'un jour, Hârith, fils du roi Zohéir[2], étant parti pour la chasse en compagnie de quelques Absites[3], s'éloigna de la terre de Charabbah[4]. Entraîné par l'ardeur du plaisir, il parcourut en tous sens les plaines rases du désert et les vastes solitudes. Enfin, il entra dans une vallée que l'on appe-

[1] Extrait du manuscrit de la Bibliothèque royale n° 374, suppl. arabe, III° volume, pag. 20 et suiv.

[2] Zohéir est le Nestor de l'épopée d'Antar. Chef des Absites, il était établi dans ses domaines, et les Arabes, ainsi que les rois de ce temps, lui étaient soumis et lui offraient des présents. On prétend qu'il a gouverné despotiquement pendant un temps toutes les peuplades de la tige de Qays-Aylân. Ce qui paraît certain, c'est que les princes des autres tribus, ainsi que les habitants du désert, redoutaient sa puissance et ses déprédations.

[3] Les Absites, ou enfants d'Abs, occupaient le pays de Gatafân.

[4] La terre de Charabbah était limitrophe du territoire des Benou-Mouhârib-ibn-Khassafah.

lait *Ouady-en-Nouk*[1], où campait une nombreuse famille de la tribu de Zohrân.

Le jeune prince s'adressa à un esclave et lui demanda qui il était. — « Seigneur, répondit celui-ci, nous sommes de la tribu des Benou-Zohrân, et notre chef est Békir, fils de Mo'tamad.

Le chroniqueur poursuit[2] : Or, tandis qu'ils conversaient, une gazelle vint à passer en fuyant à toutes jambes. Aussitôt Hârith piqua des deux et s'élança à la poursuite de l'animal. La rapidité de sa course l'emporta jusqu'aux bords d'un lac où se trouvait réuni un groupe de femmes de la tribu dont on vient de parler. Voici comment s'explique leur absence du campement[3].

L'émir Békir avait une fille nommée Labna, plus belle que la pleine lune. Ses adorateurs étaient nombreux, et elle avait été plus d'une fois demandée

[1] وادى النوق « vallée des chamelles. »

[2] On rencontre à tout instant dans le manuscrit ces mots écrits en rouge قال الراوى *kâl er-raouy*, قال الناقل *kâl en-nâkil*, قال الاصمعى *kâl el-Asmay*. « Le chroniqueur a dit, le transcripteur a dit, El-Asmay a dit. » Ces formules sont l'équivalent d'un simple alinéa. J'ai cru devoir conserver dans la traduction la physionomie du modèle.

[3] Les Arabes Bédouins sont divisés par tribus, qui constituent autant de peuples particuliers. Chacune de ces tribus s'approprie un terrain qui forme son domaine; elles ne diffèrent à cet égard des nations agricoles qu'en ce que ce terrain exige une étendue plus vaste, pour fournir à la subsistance des troupeaux pendant toute l'année. Chacune de ces tribus compose un ou plusieurs camps, qui sont répartis sur le pays, et qui en parcourent successivement les parties à mesure que les troupeaux les épuisent. (Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte*, tom. II, p. 106 et 107.)

en mariage. Parmi les prétendants se distinguait son cousin Djérir-ben-Kadim, qui, malgré sa valeur dans les combats et sa supériorité sur les preux de son temps, s'était rendu odieux à Labna à cause de ses manières rudes et grossières. Un jour, il vint trouver l'émir, et lui témoigna le désir d'épouser sa fille; mais il fut éconduit par un refus. Alors la désunion se mit entre eux, et les choses en vinrent au point qu'on dut se transporter auprès du roi Zohéir pour invoquer son intervention. Le *suzerain* assura sa protection aux deux parties.

Donc, au moment où Hârith parcourait les bords du lac à la tête des chasseurs, Labna était entourée de ses compagnes. Ils se virent et s'aimèrent. Le prince, en s'éloignant, sentit s'allumer dans ses veines le feu de la passion, et laissa l'objet de son amour en proie à un trouble difficile à décrire. Alors la noble *damoiselle*, émue jusqu'au fond de l'âme, récita ce chant.

Vers. Plût à Dieu que mes yeux se fussent détournés de ce *gentil chevalier* qui passa près de moi en poursuivant la timide gazelle!

Il est parti; mais les charmes de sa personne ont captivé ma raison. Il a disparu; mais mon cœur est devenu sa proie [1].

[1] Il y a dans l'arabe un jeu de mots produit par le rapprochement des expressions الصيد (*venatio*) et اصطاد (*venatus fuit*), qu'il est impossible de rendre en français. A côté du dernier mot, je rappellerai le vers spirituel d'Ovide :

. . . . Quæ me nuper *prædata* puella *est*.

Le chroniqueur dit : Lorsque Hârith eut entendu ces douces plaintes, il rejoignit ses amis, et gagna la terre de Charabbah sans pouvoir maîtriser son transport amoureux. Sa mère s'approcha de lui : « Cher fils, dit-elle, d'où te vient aujourd'hui cette sombre mélancolie? — O ma mère! répondit le prince, j'ai souffert toute la nuit; mais la cause de mon chagrin n'est connue que de celui qui pénètre nos secrets. » A peine l'épouse de Zohéir s'était-elle retirée, que Hârith fit appeler sa nourrice et l'informa de son aventure. Touchée de son malheur, la fidèle confidente lui promit aide et assistance. En même temps elle partit pour la vallée des Chamelles, *Ouady-en-Nouk*, où, parvenue à l'enceinte des tentes, elle pénétra jusqu'au pavillon des femmes sous le prétexte d'une visite. Là, s'approchant de Labna, elle engagea la conversation, sans négliger toutefois de lui faire connaître la passion de Hârith. — « Je désire, ajouta-t-elle, que vous vous rendiez demain, dès le matin, près du lac. » Labna se confondit en remercîments, et la vieille regagna en toute hâte la demeure de son maître, qui l'attendait avec la plus vive inquiétude. Elle lui raconta tout ce qui s'était passé, parla de l'amour de Labna et du désir qu'elle avait témoigné de le revoir. Ce récit calma les angoisses du prince.

Au déclin du jour, il se mit en route avec sa fidèle nourrice. Quand ils eurent atteint la vallée, ils se cachèrent dans un massif d'arak[1]. De son côté,

[1] L'arak est un arbre dont les feuilles servent de nourriture aux

Labna brûlait d'impatience. Dès que le soir fut venu, elle se dirigea, en compagnie d'une de ses suivantes, vers les bords du lac, où elle aperçut Hârith, et se jeta dans ses bras. Les deux amants restèrent ensemble jusqu'au point du jour, et le bosquet témoin de leurs premiers entretiens devint le lieu de rendez-vous plus délicieux. Chaque nuit ils étaient près l'un de l'autre; chaque matin, ils se séparaient pour aller, dans leur famille, rêver à leur bonheur.

Un soir que le fils de Zohéir, monté sur son *destrier,* entrait dans la vallée des Chamelles, il ne vit pas une trace de la tribu de Zohrân. Toutes les tentes avaient disparu. Il resta consterné et comme anéanti, puis retourna vers son habitation plus pâle qu'un spectre vivant.

Le chroniqueur ajoute : La cause de ce départ

chameaux. On lit dans Castell : « اراك (pl. ارائك) Arboris species « amaræ et est malo Punicæ forma similis, et provenit in vallibus « montibusque Higiazæ, regionis Arabiæ, fructu racemoso, ciceris « magnitudine singulis baccis, quæ primum virides et austeræ, deinde « rubent, et mitiores ac siccæ post nigrescunt. Radices ejus et rami, « extremitate cortice nudata, ad fricandos dentes adhibentur vulgato « admodum usu. » — Avicenne (Ire part. pag. 372, l. 6) donne une définition très-courte de cet arbre :

اراك من الاشجار المرة المقطعة

— Selon les poëtes arabes, les colombes aiment à se reposer sur les branches de cet arbre, comme le prouvent plusieurs vers que j'ai extraits. Je me contenterai d'en citer un seul, emprunté à l'Anthologie arabe de M. Grangeret de Lagrange, pag. 58 :

الا يا حمامات الاراك تحمّل رسالة صبّ لا يُفيق من السكر

Colombes qui habitez l'arak, portez le message d'un amant qui ne peut revenir de son ivresse.

soudain, c'était l'arrivée d'un message de leur roi Al-Achath-ben-Dharmé, qui, indigné de la défection de Békir, lui adressait d'amers reproches. Il avait appris que l'émir s'était retiré avec toute sa famille sur le territoire des enfants d'Abs et d'Adnân[1] : c'est pourquoi il lui envoya dire que, pour lui donner satisfaction, il s'était saisi de la personne de Djérir-ben-Kadim, et qu'il l'invitait, lui, à rentrer dans sa patrie. A cette nouvelle, le père de Labna plia ses tentes, et se mit en marche avant le lever de l'aurore.

Le chroniqueur dit encore : D'un autre côté, quand Hârith eut fixé son départ, il mit Chéiboub[2] au courant de tout ce qui était arrivé et de sa situation actuelle. Chéiboub fut saisi de pitié. Ils atten-

[1] *Les enfants d'Abs et d'Adnân.* « The present arabians, according to their own historians, are sprung from two stocks, Kahhtân, the same with Joctân, the son of Eber, and Adnân, descended in a direct line from Ismael, the son of Abraham and Hagar. The posterity of the former they call al Arab al Ariba, i. e. the genuine or pure Arabs; and those of the latter al Arab al Mostâreba, i. e. naturalized or insititious Arabs. » (*Sale's Coran*, prelim, disc. pag. 7.)

[2] Chéiboub est le frère utérin d'Antar. On se plaît à reconnaître en lui le type primitif des écuyers de nos chevaliers errants. Chéiboub, c'est la ruse et le courage personnifiés. Il est vif, ingénieux, d'une activité infatigable. Il est le compagnon de son frère dans toutes ses entreprises; il le suit à pied, il l'aide de ses conseils, de ses stratagèmes et de son arc, dont il tire avec une adresse prodigieuse. En route, il le console, il le distrait par ses récits; c'est lui qui va à la découverte, qui trompe l'ennemi, qui rapporte des vivres. Là où il faut du secours, il sait arriver à propos et à point; le malheur appelle sa sympathie; les cris de la douleur trouvent un écho dans son cœur; en un mot, il est le bouclier du faible, l'épée de l'opprimé et le sauveur de tous.

dirent donc la chute du jour. Alors Hârith sella son cheval, et, selon son habitude, endossa son armure et son corselet; Chéiboub prit son arc et son carquois, et se munit d'une provision de flèches. Tous deux partirent pour la tribu de Zohrân. A leur arrivée, Chéiboub conseilla à son compagnon de rester caché dans un endroit, et prit lui-même la direction des tentes, sous le costume d'un mendiant infirme. Jouant son rôle avec adresse, il parvint au pavillon du père de Labna. « Femme, dit-il à une vieille, avez-vous quelque nourriture à me donner? — Oui, répondit-elle, mais attends. » Puis elle sortit un instant, et revint en disant : « Tiens, affamé, prends ces lupins[1], et fais des vœux en faveur de la dame que je sers. Peut-être que tes prières seront exaucées. — Êtes-vous étrangère dans ce pays? demanda Chéiboub. — Non, dit-elle; mais ma maîtresse a un amant dans la tribu d'Abs, et elle brûle du désir de le voir. — N'est-ce pas le prince Hârith, fils du roi Zohéir? — C'est lui qu'elle aime; et je vois que tu le connais. — Sans doute, puisqu'il est mon maître. »

Alors Chéiboub raconta toute l'aventure jusqu'à l'arrivée de Hârith. « Eh bien! dit la vieille, laisse-le dans l'endroit où il se tient; car l'émir Békir a résolu d'unir sa fille au seigneur Khéita'our, qui a même déjà envoyé le don nuptial. Encore trois

[1] Le manuscrit porte تَرموس, qui ne se trouve ni dans Golius, ni dans Freytag. Le mot usité est تَرمُس sans *waw*. C'est le θέρμος des Grecs que l'on traduit ordinairement par *lupin*.

jours, et nous verrons célébrer le mariage.» En achevant ces mots, la servante courut rejoindre Labna, et lui fit part de sa conversation avec le mendiant. «Retourne vers lui, dit celle-ci, et engage-le à se rendre au plus vite auprès de son maître. Qu'il sache que mon intention est de partir et de fuir avec lui[1].»

Aux approches de la nuit, la fille de Békir, profitant du repos de la tribu, alla trouver Chéiboub. Une chamelle portait ses effets les plus précieux. «Conduis cette chamelle vers ton maître, dit-elle.» Celui-ci prit les devants; Labna le suivait. Enfin ils arrivèrent auprès du fils de Zohéir. «Venez avec nous, dit Chéiboub.» Hârith monta sur son *palefroi* et Labna sur sa chamelle, dont le fidèle écuyer tenait la bride. C'est dans cet équipage qu'ils traversèrent les déserts[2].

Le lendemain, à l'aube naissante, Békir et sa

[1] Labna, pour appartenir à Hârith sans crainte et sans réserve, lui fait proposer de l'enlever de sa patrie; car les filles, dans les romans arabes, font plus de la moitié du chemin. Chézy dit dans les notes de sa traduction intitulée: *Medjnoun et Leïla:* «La servitude dans laquelle gémissent les femmes asiatiques dans leurs tristes harems n'était pas à beaucoup près aussi rigoureuse autrefois qu'elle l'est aujourd'hui, si nous en jugeons par la peinture des mœurs orientales telles qu'elles nous sont représentées dans les Mille et une Nuits, ouvrage vraiment précieux sous ce rapport. La facilité de se voir entre les deux sexes devait être encore plus grande parmi les peuplades du désert.»

[2] *Les déserts.* Quand on lit le roman-épopée des Bédouins, il faut s'habituer à ces expressions fréquentes : *Ils traversèrent les déserts et les vastes solitudes.* «Pour se peindre ces déserts, dit Volney (*Voyage en Égypte et en Syrie*, tom. II, pag. 94), que l'on se figure, sous un

femme cherchèrent Labna, mais en vain. Ils l'appelèrent à grands cris, mais leurs voix se perdirent sans réponse. Alors on avertit le seigneur Khéita'our, qui sauta sur son cheval, prit avec lui un détachement *d'hommes d'armes*, et s'informa de l'événement auprès du père de sa fiancée. « Seigneur, lui dit l'émir, à mon retour de la tribu d'Abs, j'ai appris que Hârith, fils du roi Zohéir, s'était épris de ma fille. — Par la foi d'un Arabe, s'écria Khéita'our, j'aurai atteint le ravisseur avant le coucher du soleil, et je l'exterminerai, lui et toute la race des Absites. » En conséquence, il aposta des troupes en différents endroits, et partit à la tête de cinq cents guerriers vigoureux.

Quant aux trois personnages qui avaient pris la fuite, Chéiboub, Hârith et Labna, profitant de l'obscurité de la nuit, ils firent route jusqu'à la vallée des Gazelles (*Ouady-ez-Zîba*), que domine le pic des Précipices (*Djebel-es-Senâmir*). Cette montagne, d'une élévation prodigieuse, n'était accessible que par un chemin. Arrivés dans la plaine, ils se disposaient à mettre pied à terre, lorsque tout à coup dix noirs, s'élançant des hauteurs voisines, fondirent sur eux

ciel presque toujours ardent et sans nuages, des plaines immenses et à perte de vue, sans maisons, sans arbres, sans ruisseaux, sans montagnes. Quelquefois les yeux s'égarent sur un horizon ras et uni comme la mer; en d'autres endroits, le terrain se courbe en ondulations, ou se hérisse de rocs et de rocailles. Presque toujours également nue, la terre n'offre que des plantes ligneuses clairsemées et des buissons épars. Tel est le pays qui s'étend depuis Alep jusqu'à la mer d'Arabie, et depuis l'Égypte jusqu'au golfe Persique. »

avec l'impétuosité du torrent[1]. A leur tête, on remarquait un chef terrible comme un lion. Ces noirs étaient des meurtriers qui avaient cherché dans la montagne un refuge et l'impunité. Quand on les poursuivait de trop près, ils se retiraient sur les cimes escarpées, d'où ils se défendaient en désespérés. Celui qui commandait la bande était Hâbis. A peine eurent-ils aperçu les voyageurs, qu'ils se jetèrent sur eux, dans l'espoir que le cavalier prendrait la fuite et les laisserait libres d'égorger son compagnon, de faire main-basse sur les chameaux et le butin, et d'enlever la *damoiselle*. Mais ils ignoraient que l'homme qui marchait à pied était un feu dévorant et un foudre de guerre[2]. En effet, dès que Chéiboub les vit descendre des pentes escarpées avec l'élan de la course, il s'avança intrépidement à leur rencontre, et ajustant leur chef, il lui décocha une flèche qui le perça de part en part.

A cet aspect les noirs, transportés de fureur, se ruèrent sur Chéiboub. Alors Hârith arriva près de lui à plein galop; mais une flèche traversa le poitrail

[1] Cette métaphore revient souvent chez les auteurs arabes. Fakr-Eddin qualifie ainsi Yahya et ses fils :

فكان يحيى وبنوه كالسيول دافعة

Yahya et ses fils étaient comme des torrents auxquels rien ne résiste. (*Chrestomathie arabe* de Silvestre de Sacy, tom. I, pag. 8.)

[2] .... et ipse
Fulmineus Mnestheus.......
Virgile, *Énéide*, l. IX, v. 812.

On lit dans les Chants d'Ossian une métaphore analogue : « Ryno s'avance comme une colonne de feu. » (Tom. II, chant III.)

de son coursier et l'abattit sur le sable. Sans perdre de temps, le fils de Zohéir se relève et se place derrière son *écuyer*, qui déployait toutes les ressources de sa valeur. Ses traits volaient et renversaient les ennemis les uns après les autres, jusqu'à ce que six d'entre eux eurent avalé la coupe du trépas. Les quatre qui restaient firent d'amères réflexions. « Je ne puis pas penser, dit l'un d'eux, que ce personnage soit un fils d'Adam. Ce doit être un diable de la contrée. Notre chef avait coutume de dire qu'il avait vu un Ghoul[1] dans la plaine, et nous le plaisantions toujours sur ses visions. — Ne parle plus de cela, dit un autre. Sauvons-nous en hâte sur le sommet de la montagne. »

Et ils disparurent.

Mais ils s'aperçurent bientôt que Chéiboub les avait devancés à l'entrée du défilé. « Lâches Arabes, leur cria-t-il d'une voix tonnante, espérez-vous m'échapper? Je suis maître de votre vie. » Déjà il avait percé le premier d'un trait sûr et s'élançait sur le second, qu'il frappa au cœur d'un coup de cimeterre. Mais les deux autres s'enfuirent à travers les vastes solitudes. Alors Chéiboub revint auprès de Hârith, qui le félicita de ses prouesses. « O fils du

[1] *Ghoul*, en arabe غول. Voir les Séances de Hariri, commentaire de la 37e mékamat, p. 416, l. 7. — On lit dans les Mille et une Nuits, édition de Habicht, tom. IV, p. 245 :

وكلهم غيلان ياكلوا بنى ادام

Ce qui prouve que les Ghouls, dans l'imagination des Orientaux, ne sont autre chose que les vampires des superstitions occidentales.

vent[1], lui dit-il, me voilà réduit à parcourir à pied ce désert, et la route est longue! »

Asmay dit: Mais un autre danger les attendait; car, tandis qu'ils parlaient, un gros de cavalerie apparut tout à coup dans le lointain. En tête s'avançait Khéita'our, semblable à une tour imprenable ou à une roche détachée du flanc de la montagne. Le père de Labna se tenait à ses côtés. » A cette vue la jeune fille se sentit défaillir. « Notre mort est certaine, dit Hârith. Le seul asile qui nous reste, c'est le pic, dont ces *mécréants* avaient fait leur repaire. Sur la cime, nous serons en sûreté. — Puisqu'il en est ainsi, dit Chéiboub, je place devant moi mon carquois, et je vais vous montrer mon savoir-faire. Maintenant, dût l'univers entier vous attaquer, j'oserai vous défendre contre tout l'univers. Cette armée, que vous voyez, je veux la disperser comme le vent disperse la poussière. Ne demandons de secours qu'au Seigneur qui veille sur le puits de Zemzem[2] et sur les saintes reliques[3]. — Comme

[1] O fils du vent يا ابن الريح. Ce surnom est adressé à Chéiboub, par allusion à la vélocité de ses pieds, qui lui permettaient de devancer des chevaux à la course. C'est de lui qu'on pourrait dire:

Vole au désert, plus prompt que la rafale.
Millevoye, t. I[er], p. 133.

ou bien :

.... Levem seu poscat aperto
Æquore inire fugam, pedibusque lacessere ventos.
Jean Commire.

[2-3] « The well Zemzem on the east side of the Caaba, is covered with a small building or cupola. The Mohammedans are persuaded it is the very spring which gushed out for the relief of Ismael, when Hagar his mother wandered with him in the desert. » (*Sale's Coran*,

il te plaira, dit Hârith. Mais comment parviendrons-nous à cette élévation prodigieuse? Qui sait si nos forces ne seront point paralysées par la crainte — Comptez sur le succès, reprit Chéiboub. » En même temps il prit Labna sur ses épaules, et, chargé de ce précieux fardeau, il gagna le pied de la montagne, qu'il gravit jusqu'au sommet.

Le chroniqueur dit : Le prince Hârith le suivait. Cependant le père de Labna, ainsi que ses compagnons, ne pouvaient revenir de leur étonnement en voyant Chéiboub escalader ces hauteurs escarpées avec la légèreté de l'oiseau. Ils s'élancent à sa poursuite, et, en un instant, Hârith, dont la marche était ralentie par le poids de son armure, est atteint par l'ennemi. Il cherche à se défendre et veut vendre chèrement sa vie; mais la foule l'environne. Enfin il cède au nombre et demeure prisonnier. La douleur de Chéiboub fut au comble. Alors les hommes d'armes se rangent dans la plaine et montent à l'assaut, les uns après les autres, espérant atteindre l'*écuyer* et la fille de Békir. Mais Chéiboub les accabla de flèches jusqu'aux approches de la nuit, qui les obligea à retourner au camp, déçus dans leur attente. Plusieurs d'entre eux étaient blessés. Sur ces entrefaites, Khéita'our et l'émir éprouvèrent un moment d'hésitation et s'arrêtèrent dans la crainte des flèches de Chéiboub. — « En vérité, dit le pre-

prelim. disc. p. 91.) — *Voyag. en Arab.* Burckhardt, t. Ier, p. 190. — *Vie de Mahom.* Gagnier, t. Ier, p. 27, 78. — D'Herbelot, *Bibl. orient.*

mier, nous sommes complétement déroutés par ce diable. Au point du jour, faisons goûter à Hârith l'amertume de la punition et de la torture, puis nous le pendrons, et nous dirons à son compagnon : Si tu ne veux pas nous rendre la fille de notre chef, Hârith subira le dernier supplice, et la tombe deviendra sa demeure. Nous t'assiégerons sans relâche, nous te prendrons et nous arracherons de tes flancs le souffle qui t'anime. » Aussitôt on garrotte le fils de Zohéir et il est confié à la garde de deux esclaves noirs. En proie à la plus profonde affliction, le captif se laissa tomber sur la terre. Cependant Chéiboub retourna auprès de Labna rassurer son cœur alarmé en lui jurant qu'il sacrifierait ses jours pour la sauver et la mettre hors de danger; puis il demeura en repos jusqu'au moment où il fut persuadé que le sommeil s'était emparé des ennemis. Alors il descend en se laissant glisser sur le dos et arrive au bas de la montagne. Là, ayant recours à la ruse, il observe à droite et à gauche les postes avancés. Partout régnaient le calme et le silence. Persuadé que les noirs sont endormis, il s'approche, les égorge tous, et, poursuivant son hardi projet, se traîne sur les pieds et sur les mains dans l'intervalle des tentes. Tout à coup il entend Hârith soupirer cette plaintive élégie :

Vers. — O guerriers de ma tribu, je suis entravé par les liens de la captivité, et l'espoir du salut m'abandonne.

Venez à mon secours avant la fin du jour. Si vous tardez, ma vie sera tranchée par leurs glaives acérés.

O ma cousine[1], à peine m'étais-je réjoui de notre réunion que nous voilà séparés à jamais!

La fortune m'a frappé d'un trait mortel, et contre ses coups, hélas! il n'y a point de remède.

Après mon trépas, ô mes cousins, réclamez le prix de mon sang[2], vous tous qui volez au combat sur des coursiers de noble race. Annoncez à Antar, fils de Cheddâd, que je ne puis me soustraire à la fureur des ennemis.

Antar sait vaincre à lui seul une armée quand il lève son cimeterre protecteur, et c'est lui qu'implorent tous les amants.

Hélas! Après ma mort, que deviendra Labna? Combien de douleurs déchirent son âme depuis que nous sommes séparés!

Mon rêve chéri, c'était de vivre ensemble dans une heureuse sécurité et de calmer notre flamme amoureuse.

Et voilà que le sort nous a violemment séparés. Ah! la fortune est inconstante; on ne doit point compter sur la fortune[3].

Asmay dit: A ce triste récit, Chéiboub sent son

[1] Voir la note de M. Marcel sur l'expression ابن عمّى (*Contes arabes*, tom. I, p. 429).

[2] « L'intérêt de la sûreté commune a dès longtemps établi chez les Arabes une loi générale, qui veut que le sang de tout homme tué soit vengé par celui de son meurtrier; c'est ce qu'on appelle *târ* ou talion. Le droit en est dévolu au plus proche parent. Son honneur, devant tous les Arabes, y est tellement compromis, que, s'il néglige de prendre son talion, il est à jamais déshonoré. » (Volney, *Voyage en Égypte*, t. II, p. 108.) — Burckhardt, *Voy. en Arabie*, t. III, p. 112.

[3] O Fortuna potens, quam variabilis,
....
Nec servare potes muneribus fidem!....
Lucius Attius.

.... Nulla est mortalibus usquam,
Fortuna titubante, fides.
Stace.

cœur ému. Il s'avance, coupe les liens du captif et l'emmène. Tous deux ne cessèrent pas de marcher à travers les hommes endormis, jusqu'à ce qu'ils furent sortis du camp. Arrivés à la montagne, ils gagnèrent promptement le sommet. En revoyant son cher amant, Labna félicita Chéiboub du succès de son entreprise. Un repas fut préparé, et quelques heures de repos aidèrent les trois aventuriers à rétablir leurs forces.

Le premier soin de Khéita'our, à son réveil, fut de chercher Hârith; mais ce fut peine inutile. Il ne trouva que ses liens brisés, ses gardes égorgés et nageant dans leur sang[1]. « Misérables, cria-t-il à ses *hommes d'armes*, voyez, ce prisonnier était fortement garrotté, et une seule personne est venue le délivrer au milieu de vous[2]. C'est le même brigand qui a tué hier vos plus braves guerriers. A présent, comment vous défendrez-vous? comment protégerez-vous votre chef? Est-ce là tout votre savoir-faire? » Déjà il voulait les mettre à mort; mais le père de Labna l'en empêcha. « Ces hommes, dit-il, sont innocents. C'est nous qui avons eu tort de ne

1 .... ingens concursus ad ipsa
Corpora, seminecesque viros, tepidaque recentem
Cæde locum, et pleno spumantes sanguine rivos.
Virgile, *Énéide*, liv. IX, v. 454.

2 .... Quo deinde fugam? quo tenditis, inquit,
Quos alios muros, quæ jam ultra mœnia habetis?
Unus homo, et vestris, o cives, undique septus
Aggeribus, tantas strages impune per urbem
Ediderit? juvenum primos tot miserit Orco?
Virgile, *Énéide*, liv. IX, v. 781.

pas aposter des sentinelles sur le flanc de la montagne. Jamais nous ne réussirons à nous emparer de l'ennemi, si nous ne montons tous à l'assaut en corps d'armée, et si nous n'exterminons ce mauvais génie[1] qui a couché sur le sable cinquante de nos guerriers. Nous serons un exemple de malheur pour la postérité.» L'avis est adopté. Ils partent donc à la tête de leurs troupes et ordonnent l'assaut. Aussitôt les braves s'élancent, les hourras retentissent[2]; mais leurs cœurs sont glacés d'épouvante. Dès que Chéiboub vit cette manœuvre, il remplit son carquois de flèches, tend son arc, met un genou en terre, et lance la mort sur les plus avancés, qui tombent comme des feuilles[3].

Hârith quitte Labna et fait rouler des quartiers

[1] Voir l'observ. intéress. de M. Marcel, *Contes arabes*, t. III, p. 458, et D'Herbelot, à l'article *Djan*.

[2]
Clamore excipiunt socii, fremituque sequuntur
Horrisono.
Virgile, *Énéide*, liv. IX, v. 54.

[3] Virgile s'exprime ainsi :

Quam multa in silvis autumni frigore primo
Lapsa cadunt folia ; . . . .
Virgile, *Énéide*, liv. VI, v. 309.

Milton emploie la même comparaison :

. . . . and call'd
His legions, angel forms, who lay intranced,
Thick as autumnal leaves that strow the brooks
In Vallombrosa.
Parad. lost., liv. I, v. 299.

Le grec dit cela en un seul mot : *καταφυλλορόουσι*, mot [illegible] qu'on ne peut rendre en français que par quatre ou cinq [illegible] pas beaucoup d'harmonie.

de rocher sur les assaillants. En peu d'instants, plus de cinquante d'entre eux furent immolés. Alors Khéita'our recula, il se frappait la poitrine, grinçait des dents avec une fureur impuissante. « Maintenant, disait-il, la tribu de Zohrân est déshonorée aux yeux de la nation. Par la foi d'un Arabe, j'aimerais mieux avoir affaire à mille cavaliers rangés en bataille que de combattre ce diable terrible. »

Le chroniqueur dit : Puis se tournant vers ses *hommes d'armes*, il leur ordonna de redoubler de vigueur dans la lutte. Ils continuèrent, dans cet état, jusqu'à ce que la nuit eût laissé tomber les plis de son manteau[1]. Ce jour-là Chéiboub avait épuisé toutes ses flèches, tant il avait tué de soldats et de chefs. Khéita'our mit six hommes en embuscade dans les ravins, avec ordre de se tenir cachés derrière les rochers. Le désespoir le porta même à menacer de la mort quiconque se laisserait aller au sommeil. « Je me tiendrai dans le voisinage, dit-il; car je suis convaincu que cet être maudit a vidé son carquois. Cependant, loin de renoncer à son projet, il est homme à descendre à l'heure du repos, pour vous dérober vos flèches. Tenez-vous donc sur vos gardes; épiez-le, et, dès qu'il descendra, emparez-vous de sa personne. Malheur à vous! s'il vous échappe, je vous mets tous à mort. Il dépasse les vents en vitesse et

[1] La même image se trouve reproduite dans ces deux vers espagnols :

Mientras la noche vecina
Su manto piadoso esparce.
XLVIII romance (anonimo).

pas un seul de nos coursiers ne pourrait l'atteindre[1]. » Tandis qu'il prenait ces mesures, que dictait la prudence, Chéiboub attendait la nuit dans une anxiété terrible. A peine le soleil avait-il disparu derrière les collines, qu'il se leva, courut jusqu'au bas de la montagne d'un seul élan. Mais, tandis qu'il reprenait haleine, les éclaireurs apostés sur son chemin se jetèrent sur lui et l'environnèrent de toutes parts[2]. Sans perdre courage, Chéiboub bondit comme un lion, et, mettant l'épée à la main, fit des prodiges de valeur. Vains efforts ! car il fallut céder au nombre. Il tomba prisonnier entre leurs mains. Aussitôt Khéita'oûr est prévenu. Déjà les cavaliers sont sur pied et se portent, à la lueur des flambeaux, vers le lieu du combat. « Te voilà pris enfin, maudit génie,

[1] Alipedumque fugam cursu tentavit equorum.
Virgile, *Énéide*, liv. XII, v. 484.

Les Arabes citent, comme d'excellents coureurs, Taabbata-Scharran et Schanfara, tous deux poëtes. Le dernier, dans son poëme intitulé : *Lamiyat alarab*, vante en ces termes son excessive vitesse : « Les qatâs, au plumage cendré, ne parviennent à boire que mes restes, après qu'ils ont volé toute une nuit d'un vol bruyant, pour se désaltérer au matin. Nous partons ensemble, excités par un même désir. C'est à qui arrivera le premier à la citerne. Les qatâs, avec leurs ailes pendantes, ressemblent à des coureurs dont la course est entravée par leurs robes flottantes ; moi, au contraire, de qui la blouse est relevée dans ma ceinture, je les devance sans effort, et deviens le chef de leur troupe. » (Traduction de M. Fresnel.) Voir la *Chrestomathie arabe* (de Sacy), tom. II, pag. 360 ; *Voyage en Arabie* (Burckhardt), t. III, p. 72.

[2] .... ac videt Euryalum, quem jam manus omnis,
Fraude loci et noctis, subito turbante tumultu,
Oppressum rapit, et conantem plurima frustra.
Virgile, *Énéide*, liv. IX, v. 396.

dit Khéit'aour,» et il ordonna qu'on le chargeât de liens. Puis le père de Labna se dirigea, à la tête des troupes, vers la montagne.

Hârith vit cette manœuvre et comprit son malheur. Alors, saisissant son épée, il se bat en désespéré. Il abat sous ses coups dix noirs et fait mordre la poussière à deux chefs arabes. A la fin le nombre triompha; on le fit prisonnier, on lia étroitement ses membres épuisés. L'émir Bekir s'avança vers sa fille, qui était plus tremblante qu'un roseau, la saisit par les cheveux et la traîna jusqu'au fond de la vallée. Dans sa fureur, il l'aurait immolée, sans les instances de Khéita'our. Sa petite armée se tint en cet endroit jusqu'au lendemain. Alors on attacha Hârith au dos d'un cheval; une longue corde fut passée autour du cou de Chéiboub, et un esclave le traîna. Le malheureux endura d'abord patiemment ce supplice; mais, étant parvenu jusqu'à son bourreau, il lui assena dans l'estomac un coup de poing qui l'éventra. Ainsi délivré, Chéiboub s'élança à travers la plaine, et tous les soldats partirent au galop; toutefois, en le poursuivant, ils avaient la précaution de se serrer les uns contre les autres, jusqu'à ce qu'une bande de voleurs qui emmenaient les chevaux d'Antar[1] se pré-

[1] *Les chevaux d'Antar.* Pour comprendre cet incident, il est indispensable de connaître un fait antérieur, dont je vais donner la traduction : « Antar et ses compagnons se dirigèrent vers la terre du Hedjaz. Leur voyage se prolongea jusqu'à ce qu'ils eurent atteint les frontières de ce pays, où ils s'arrêtèrent pour passer la nuit au bord d'une citerne appelée *Kywam.* Antar désirait faire la garde; mais Orwah s'y opposa en disant : O père des cavaliers, c'est moi qui,

cipita sur eux. Après les avoir taillés en pièces et avoir pris leurs chevaux, Khéita'our et ses compagnons retournèrent à la poursuite du prisonnier évadé. Tout à coup ils se trouvent face à face avec Antar. A peine le fils de Kérim l'a-t-il aperçu, qu'il se dispose à l'attaquer, lance son cheval au galop, et fait une charge impétueuse en récitant ce chant de défi :

Vers. Seigneur au noir coursier, seigneur au glaive tranchant et à la lance acérée,

Si tu as immolé quelqu'un de nos cavaliers, souviens-toi que la fortune trahit quelquefois le héros invincible [1].

Quand elle offre à un mortel la coupe des délices, elle le trompe, parce qu'elle ne lui donne à boire qu'une amère infusion de coloquinte [2].

cette nuit, au milieu des déserts, m'acquitterai de ce devoir envers vous. Aussitôt que l'obscurité fut complète, il sortit avec cinq cavaliers d'élite. Ils s'avancèrent dans la plaine, suivant tantôt une direction, tantôt une autre, et ne cessèrent leurs tournées qu'au moment où la nuit leur parut tranquille, et que tout fut plongé dans le repos. Mais comme une brise douce et calme soufflait sur eux, l'assoupissement s'empara de leurs yeux, ils s'endormirent, et ne se réveillèrent qu'au lever de l'astre étincelant du jour. Alors ils reprirent la route du camp, et arrachèrent leurs compagnons à la sécurité du sommeil. On se leva, on se prépara au départ : mais on ne put trouver un seul cheval...... » (*Manuscrit*, t. III, fol. 17.)

[1] Et subito casu, quæ valuere, ruunt.
Ovide.

[2] *Infusion de coloquinte.* — On lit dans le Hamaça, p. 166 :

والعلقم شجر مرّ وقيل هو الحنظل وحكى ان العلقمة المرارة
ويقال علقم الحنظل اذا ادركت مرارته

Malgré le peu de connaissances que j'ai acquises en persan, je cède au plaisir de citer quelques vers de Kaschéfi (*Anwari Soheïli*.

Que les hauts faits que tu as vus te servent de leçon, et apprends que mon glaive est invincible dans les révolutions de la fortune[1].

Dans toutes les contrées j'ai laissé aux bêtes féroces et aux oiseaux de proie une mer de sang versée par mon épée.

Quand je suis dans la mêlée un jour de combat, j'extermine tous les héros formidables;

Et même, lorsque j'effectue ma retraite, l'ennemi tremble d'effroi. Alors on pourrait voir l'univers se rétrécir dans la circonférence d'un dirhem[2].

Cherche donc un subterfuge pour te dérober à mes coups; car l'aveu de notre impuissance peut apaiser le plus mortel ressentiment.

Asmaï continue : Les bravades de Kheita'our arrachèrent à Antar un sourire de pitié. Il répondit en ces termes :

Oui, tu l'as dit, j'ai égorgé tes compagnons et j'ai laissé leurs cadavres en pâture aux monstres du désert;

Car ma lance est altérée de sang. Enfin voilà le jour où elle doit s'abreuver de carnage[3].

p. 73), dont j'emprunte la traduction à une note de M. Garcin de Tassy (*les Oiseaux et les Fleurs*), p. 189 :

Mon ami, n'étends pas la main du désir sur la table de ce monde : les mets délicieux qui la couvrent sont empoisonnés.

N'espère point que ce monde te donne jamais un sorbet de miel : le miel qu'il offre est mêlé avec du poison. Séduit par les apparences, tu crois que c'est véritablement du miel; mais non, c'est la coupe de la mort.

[1] ....Invictaque bello
Dextera !
Virgile, *Énéide*, l. VI, v. 878.

[2] *D'un dirhem.* — Hyperbole extraordinaire dont l'énergie surpasse l'orgueil des héros d'Homère, de Virgile et de l'Arioste.

Le dirhem était anciennement une monnaie d'argent équivalant à la vingt-cinquième partie du dinar.

[3] Je retrouve la même idée, mais plus développée, dans ces trois

Eh quoi! ne connais-tu pas ma puissance? Cependant, les héros de la Perse[1] ont baissé pavillon devant moi;

Et personne n'ignore que, dans les jours d'*encontre*, les preux chevaliers meurent d'épouvante au seul récit de mes exploits et de ma gloire[2].

La nuit, quand je parcours l'immensité des déserts, je

vers de Mouhalhil, traduits par M. Fresnel dans ses Letres sur l'Histoire des Arabes avant l'islamisme, p. 22 :

Aussi, tandis que la jeune fille teint ses doigts avec le suc du henné, nous n'avons pas un cavalier qui n'ait teint du sang ennemi le fer de sa lance.

Les lances que brandissent les enfants de Taghlib sont de bonnes hampes de l'Inde, aux articles gris-cendré, préparées à Khatt-Hadjar, surmontées d'un fer bleuâtre.

Quand ils les mènent à l'abreuvoir, les fers en sont blancs; ils sont rouges quand ils les ramènent.

On lit, dans les Amours de Rhodantes et Dosiclès, par le philosophe Prodromus, p. 242, cette expression hardie, μεθυσθεῖσα σπάθη, *ebrius ensis*, qui est de la même famille que l'hyperbole arabe.

Plusieurs poëtes latins ont dit avec autant d'exagération :

......Barbaricos sitientia tela cruores.
Claudien.

.........................Cruorem,
Tela bibunt.
Sil. Ital.

.......Satiatur sanguine ferrum.
Lucain.

[1] بلاد العجم, le pays de la Perse. (Voir la Chrest. ar. de Sacy, t. Ier, p. 454; les Invasions des Sarrasins en France, par M. Reinaud, p. 282.) — Les Grecs ont connu ce nom et l'ont exprimé par Ἀχεμενίδες. (Volney, *Voyag. en Ég.* t. II, p. 84.)

[2] Ce vers d'Abou'lâla renferme la même pensée :

وكيف لقاءُ ابن الحسين مخالفٌ يحدّث عن أفعاله فيهالُ

Et comment se mesurera-t-il avec le fils de Hosein, l'adversaire qui tremble au seul récit de ses exploits?

Caroli Rieu de Abul-Alæ vita et carminibus, p. 19.

n'ai d'autre société que mon épée, inévitable comme le destin[1].

Jamais elle ne sort du fourreau sans faire couler une mer de sang.

Mon cheval[2] porte au front une étoile pareille à l'aube du jour; et sa robe luisante dépasse en noirceur le plumage du corbeau. Tels sont mes deux alliés sur le champ de bataille. Le fer de ma lance reluit comme la peau du serpent.

A combien de batailles n'ai-je pas assisté! Combien de preux vantés n'ai-je pas livrés comme pâture aux lions et aux vautours séculaires[3]!

Asmaï continue : A peine Antar eut-il récité son chant de guerre, que, faisant retentir l'air de cris sauvages, il courut sur le fils de Kérim, déjà glacé d'épouvante. Sans lui donner le temps de reprendre courage, il le perce de sa lance et l'étend mort à ses pieds. A cet aspect, les cavaliers de Zohrân fondent de toutes parts sur le vainqueur: qui, la lance en avant, qui, l'épée haute; tous animés d'une égale fureur. Antar a su les prévenir: il fait un bond terrible et s'enfonce dans leurs rangs comme un torrent de flammes. En moins d'un instant, quarante des plus audacieux ont avalé la coupe du néant. Le reste cherche son

[1] On lit dans Shakespeare (*Coriolan*) une expression non moins énergique : *his sword death's stamp*, « son épée, timbre de mort. »

[2] Le manuscrit porte مُحَجَّل et غُرَّة, dont l'explication a été donnée par M. S. de Sacy dans son Commentaire sur Hariri, p. 327, l. 2, et 553, l. 4. — *Voyag. en Arab.* Burckhardt, t. III, p. 155.

[3] Les Arabes attribuaient aux vautours une longévité extraordinaire, et c'est à cette notion que se rattache la fable des vautours de Loqmân.

salut dans la fuite et tâche de se rallier à Békir. Alors, maître de la victoire, Antar retourne vers son frère Chéiboub. La colère éclate encore dans ses yeux. Dans ce moment, Orwah et ses compagnons arrivèrent. Leur surprise était grande, et ils avaient peine à modérer leur joie à la vue des chevaux enlevés à l'ennemi. « O père des cavaliers, cria Orwah, à qui avez-vous enlevé ce butin ? » Alors Antar raconta les aventures de Chéiboub et la captivité du prince Hârith. A cette nouvelle, les Absites descendent de leurs chameaux, sautent sur les coursiers encore ensanglantés, et courent fêter Chéiboub.

Le chroniqueur dit : Quant aux compagnons de Khéita'our, ils s'étaient débandés et erraient dans le désert, lorsqu'ils aperçurent Békir, fils de Mo'tamad. Ils lui apprirent la mort de leur chef et le massacre de leurs frères d'armes. « Quel est donc, leur cria l'émir, ce guerrier dont le bras redoutable les a tous terrassés ? — C'est un chevalier noir, répondirent-ils ; le cheval noir et à poil ras qui lui sert de monture semble avoir été taillé dans un bloc de marbre noir. Dans sa main étincelle un glaive indien. Tandis qu'il faisait un horrible carnage des enfants de Zohrân, nous l'avons entendu crier : « Arrière, hommes sans courage ! je suis An« tar, fils de Cheddâd ! »

A ces mots, le père de Labna se sentit transporté de fureur : « Que Dieu maudisse vos pères entre les hommes, dit-il ! Honte et malheur à vous !

Un seul cavalier vous a mis en fuite[1]; et ce n'est qu'un esclave noir[2] sans force et sans puissance.» Alors un des guerriers s'avança et lui dit : «Apprenez que ce cavalier dont mes compagnons vous ont fait la description est un héros capable de résister à mille cavaliers dans la plaine.» Ces paroles ne firent que redoubler la rage de Békir, et il s'écria : «Que signifie ce discours? Et quand donc a-t-on vu un cavalier fondre seul sur une armée nombreuse? Reviens avec moi au combat, afin que je te fasse voir mes exploits.» En même temps il donna à ses soldats le signal du départ, et les chevaux furent lancés en avant; quand, soudain, on vit à l'horizon

[1] Cette allocution de l'émir rappelle le passage de l'Arioste où Charlemagne encourage ses troupes contre Rhodomont:

Sono le forze vostre ora si fruste
Che s'uccideste lui, Trojano, e Almonte
Con cento mila, or ne temete un solo
Pur di quel sangue, pur di quello stuolo?

Orlando furioso, ch. XVII, st. XIV.

Hé quoi! n'êtes-vous plus ces guerriers intrépides!
....
Maintenant, terrassés par d'indignes alarmes,
Vous craignez un seul homme; un seul aura l'honneur
D'ôter à votre nom sa première splendeur.

[2] Au commencement du roman, Antar est considéré comme fils d'une esclave noire, parce que, lors de sa naissance, Zébiba était en état de servitude; mais, dans la troisième partie de l'ouvrage, le héros de la tribu d'Abs parvient à connaître le mystère de sa généalogie du côté de sa mère. Il porte la guerre dans les tribus et jusque dans les pays les plus éloignés de l'Arabie. Il va à Constantinople et en Europe; il s'empare de cette partie de l'Arabie qui était habitée par les Éthiopiens, parmi lesquels il découvre les parents de sa mère Zébiba, et acquiert la certitude qu'elle est fille d'un puissant monarque, et qu'il descend, par son père et par sa mère, de races royales.

s'élever un tourbillon de poussière[1], d'où sortaient mille cris répétés. C'étaient les Benou-Abs.

Alors se présenta devant Békir un homme qu'on appelait Djifal. Il dit : « Mon avis, ô mon maître, est que tu me laisses partir à travers les vallées, à la tête de dix cavaliers. J'emmènerai dans notre pays ta fille et le prince. De ton côté, tu marcheras contre Antar, avec le reste de l'armée. — Eh bien donc, dit l'émir, prends avec toi les hommes que tu voudras et fais hâte. »

Djifal obéit sans retard et se dirigea vers l'endroit où les deux amants avaient été abandonnés; mais il ne trouva d'eux ni trace, ni nouvelle. Ils avaient disparu. Se tournant donc vers ses satellites : « Notre espoir est déçu, s'écria-t-il, et Labna nous échappe sans retour ! » Ces mots à peine achevés, la troupe se préparait à continuer sa marche, lorsque les airs retentirent de clameurs effrayantes. Ils se retournèrent pour en connaître la cause, et aperçurent une horde de cavaliers arabes qui fuyaient en désordre. Derrière eux se précipitaient, avec l'impétuosité du destin, les enfants d'Abs et d'Adnân. Plus prompt que l'éclair, Djifal frappa la croupe de son cheval et tourna bride vers son pays et vers la terre de ses aïeux. Ses compagnons le suivirent. Ils ne cessèrent de fendre l'espace, jusqu'à ce que la nuit eût lâché les pans de sa robe. En ce moment, l'émir Antar fit

[1] Hic subitam nigro glomerari pulvere nubem
Prospiciunt Teucri.
Virgile, *Énéide*, l. IX, v. 33.

volte-face, avec les guerriers d'Abs et d'Adnân. « O père du blanc, dit-il, en s'adressant à Orwah, fils d'Ouerd, que penses-tu de cette journée? L'ennemi est en pleine déroute. Notre espérance est accomplie et nos vœux exaucés; mais Hârith et Labna demeurent encore prisonniers et gémissent dans les fers. Je ne puis m'empêcher de craindre que les Benou-Zohrân ne les aient menés sur leur territoire. Une fois entre les mains d'Al-Achath, le fils de Zohéir est perdu. Sa mort sera le prix du sang de Khéita'our. Mon frère Chéiboub est parti devant nous, et il n'est pas encore de retour. Un grand danger nous menace. En effet, si je poursuis l'ennemi pour l'exterminer, je me laisserai séparer de mon frère; d'un autre côté, si je demeure en ce lieu, pour attendre de ses nouvelles, je tremble que Hârith ne succombe, et que nous ne perdions jusqu'aux traces de sa mort. »

Le chroniqueur poursuit : Pendant cet entretien on entendit, du haut des montagnes voisines, éclater des cris perçants : « A nous, braves cavaliers! à nous! Le prince Hârith est retrouvé. » Cette heureuse nouvelle répandit la joie et l'allégresse sur le visage d'Antar. Il entraîna Orwah, et tous deux gravirent la montagne. Dès qu'ils furent arrivés au sommet, le fils de Cheddâd s'avança vers Hârith, s'approcha de lui et l'appela. Celui-ci, ouvrant languissamment ses yeux que semblait voiler l'aile de la mort, lui raconta, d'une voix entrecoupée par les sanglots, le malheur qui lui était arrivé et les

circonstances affreuses de son supplice. Antar le rassura, le prit dans ses bras et descendit au bas de la montagne.

Asmaï dit : Voici la cause de cet événement : lorsque les fugitifs vinrent apprendre au père de Labna la mort de Khéita'our, l'émir était monté à cheval et s'était élancé avec son armée vers le champ de bataille. Toutefois, il avait eu la précaution de confier Hârith et Labna à la surveillance de son neveu Djérir, fils de Kâdim, escorté de deux esclaves robustes. Mais à peine avait-il fait quelques pas en avant, que, profitant de la circonstance, le perfide Djérir tira son épée et massacra les deux gardes. Au même instant il fondit sur le fils de Zohéir, lui fit une profonde blessure, et le laissa baigné dans son sang. Alors croyant lui avoir donné le coup mortel, il plaça sa cousine sur le dos d'un coursier de race et l'enleva à la faveur des ténèbres. Son désir était satisfait. Maître enfin de celle qu'il adorait et par qui il avait été dédaigné[1], il traversa monts et vallées, avec l'intention de se réfugier sous la protection de quelqu'un des rois Arabes.

Le chroniqueur ajoute : Cependant Labna se débattait entre les bras du ravisseur. Elle se tournait de tous côtés en appelant du secours[2]. Quant

[1] On se rappelle que Djérir, fils de Kâdim, était détesté de Labna, et n'avait pu réussir à l'épouser.

[2] En cet endroit, la transition est ménagée par l'intercalation du mot قال, qui signifie : «cela avait lieu,» et que l'on trouve toujours écrit en rouge dans le courant de l'histoire d'Antar.

à l'artificieux Chéiboub, il se mit à la recherche de Hârith, et son ardeur ne se ralentit pas avant qu'il fût parvenu à cet endroit témoin du triple meurtre commis par Djérir. Là il ne trouva d'abord que les cadavres des noirs étendus sur le sable. Puis, s'avançant plus près, il aperçut Hârith à leurs côtés. A cette vue il se sentit consterné et anéanti. « O mon seigneur, dit-il, d'une voix lamentable, qui donc vous a traité si cruellement ? De quel côté s'est enfui le meurtrier ? » Le fils de Zohéir lui indiqua la route. Aussitôt Chéiboub court et s'enfonce dans les déserts. Bientôt il a découvert les traces de Djérir ; il le poursuit jusqu'à ce qu'il l'ait atteint au moment de l'aurore. Les cris de Labna frappent son oreille : elle pleurait, soupirait et gémissait comme une colombe de la vallée. Cette rencontre le fait tressaillir de joie. Plus rapide qu'un clin d'œil il fond sur Djérir, décoche une flèche. Le coursier, frappé d'un coup mortel, s'abat et entraîne dans sa chute le cavalier, dont l'occiput frappe la terre. Chéiboub s'élance sur lui, avant qu'il ait eu le temps de se relever, lui déchire les entrailles avec son épée et anéantit son existence.

Cependant Labna était tremblante et éperdue. Lorsque son libérateur s'approcha : « Qui es-tu, lui dit-elle, ô noble Arabe ? — Je suis Chéiboub, répondit-il. » En même temps il lui donna des nouvelles de son amant, rassura son cœur et lui rendit la joie. Ensuite ils allèrent retrouver Antâr, auprès duquel ils virent le prince Hârith, qu'on avait des-

cendu de la montagne. A leur arrivée le père des cavaliers[1] éprouva un bonheur ineffable. Son chagrin et sa tristesse s'évanouirent. Labna se jeta dans les bras de Hârith qui se sentit renaître et oublia les souffrances aiguës que lui causait sa blessure. On resta dans cet endroit jusqu'à la fin du jour; et, le lendemain matin, les cavaliers se mirent en marche, regagnant la terre d'Abs et d'Adnân. Antar était à leur tête. Le souvenir d'Abla enflamma son esprit et il se mit à déclamer :

Est-ce le musc qui s'exhale, est-ce un parfum, est-ce l'aloès? ou bien le zéphir qui souffle à travers les collines et révèle sa présence?

Est-ce l'éclair qui brille, est-ce la blancheur de ses dents[2] qui luit au penchant de la colline? On croirait voir la splendeur de la lune dans son plein.

Est-ce la branche du saule[3] qui se balance mollement sur

[1] A la fin d'une guerre où Antar avait fait des prodiges de valeur, le roi Zohéir l'appela Abou'lfawaris ابو الفوارس, surnom qui lui resta, et qui signifie : «le père des cavaliers.»

[2] ولاحت ثناياها إذا ما تبسمت

فخلنا سنا برق يجاور كوكبا

Elle rit, et l'on voit briller ses dents; on dirait la lueur d'un éclair autour d'un astre. (*Anthologie arabe* de Humbert, pag. 65.)

[3] «Le mot بان, que je rends par *saule*, a été généralement traduit par *myrobalanier*, parce que ce dernier arbre porte aussi le nom de بان; mais M. Garcin de Tassy a bien établi, dans l'ouvrage intitulé : *Les Oiseaux et les Fleurs*, pag. 142 et suiv. que l'arbre auquel les poëtes arabes d'Égypte ont coutume de comparer la taille svelte et flexible de leurs maîtresses, est le saule, appelé par Linnée *salix ægyptiaca*, et que ce saule se nomme indifféremment بان et خلاف

les hauteurs ? Est-ce un bois de lance [1] ou bien la taille effilée d'Abla ?

Est-ce le narcisse [2], œil des jardins [3], ou bien sa joue aussi pure qu'une pomme qui n'a pas encore été cueillie ?

Mon amour tient du délire. Mes censeurs [4] ne voient-ils pas mes pleurs intarissables ?

O fille de Malik, pour toi j'endure le plus affreux supplice ! La cruelle séparation [5] et le silence des échos épuisent mon cœur.

(*Chrestomathie arabe* de Silvestre de Sacy, tom. I, p. 258.) Forskal, qui a vu cet arbre en Égypte, le décrit et lui donne les deux noms. (*Flor. ægypt. arab.* pl. LXXVI, et centur. VI, n° 63, pag. 170.) Ici vient en son lieu cette comparaison d'un poëte arabe :

تتثنى كغصن البان مرّت به الصبا

Elle se balance comme une souple tige de myrobalanier (saule), près de laquelle aurait passé le zéphir. (*Anthologie arabe* de Humbert, pag. 65.)

[1] والا قضبان دوابل. Au mot دوابل, qui se trouve dans le manuscrit, doit être substitué ذوابل, avec un point sur la première lettre. C'est le pluriel poétique de ذابل, qui signifie *lance*.

[2] On lit dans le savant ouvrage de M. Garcin de Tassy (*Les Oiseaux et les Fleurs*, pag. 138) : « Il paraît plus probable que le نرجس est le *narcissus orientalis*, qui croît dans les campagnes de l'Orient, que le *narcissus tazetta*, qui se trouve sauvage en France, en Espagne et en Portugal. Les deux espèces se ressemblent d'ailleurs beaucoup, et l'on peut facilement les confondre : leurs fleurs sont également blanches, à centre jaune, et très-odoriférantes. »

[3] والنرجس الغضّ لم تغمض نواظره

Et le frais narcisse, dont les yeux ne se ferment jamais. (*Anthologie arabe* de Humbert, pag. 35.)

Les poëtes arabes, qui animent tout dans la nature, donnent des doigts au lys, des yeux au narcisse et au souci.

[4] Le manuscrit porte عوازلي. Il faut عواذلي, de la racine عذل.

[5] Antar aime sa cousine Abla, fille de Malik, fils de Karâd, et, pour arriver à obtenir sa main, il est obligé d'accomplir une série d'exploits qui l'en éloignent sans cesse.

O fille de Malik, cesse de craindre pour moi les coups de l'ennemi : car nul ne peut s'opposer aux volontés de Dieu [1].

Il dit, et ses compagnons d'armes accueillirent son improvisation par de nombreux applaudissements, ils le félicitèrent de sa brillante poésie et de la richesse de son imagination. Cependant, la troupe victorieuse s'avançait à travers les déserts sous la conduite du héros d'Adnân. On n'était plus qu'à une journée du territoire des Benou-Abs, lorsque Antar donna ordre à son frère de prendre les devants pour apprendre au roi Zohéir l'heureuse délivrance de son fils Hârith. Dès le matin, Chéiboub partit; sous ses pas disparurent les vallées pierreuses, et il fut de retour avant le milieu de la journée. Antar lui dit : « O fils de la négresse, il est impossible que tu aies atteint nos foyers, quand je te vois revenu sitôt parmi nous. — Mon frère, reprit Chéiboub, il est vrai cependant que je suis arrivé dans notre patrie. Mais un spectacle singulier s'est offert à ma vue. Une grande agitation animait tous les hommes de la tribu. J'ai vu les cavaliers sauter sur leurs coursiers; j'ai vu les cavaliers se disperser dans la plaine. Mon premier soin fut d'interroger l'un deux sur le motif de cette agitation générale. On m'a répondu que le roi Zohéir était allé au-devant de son

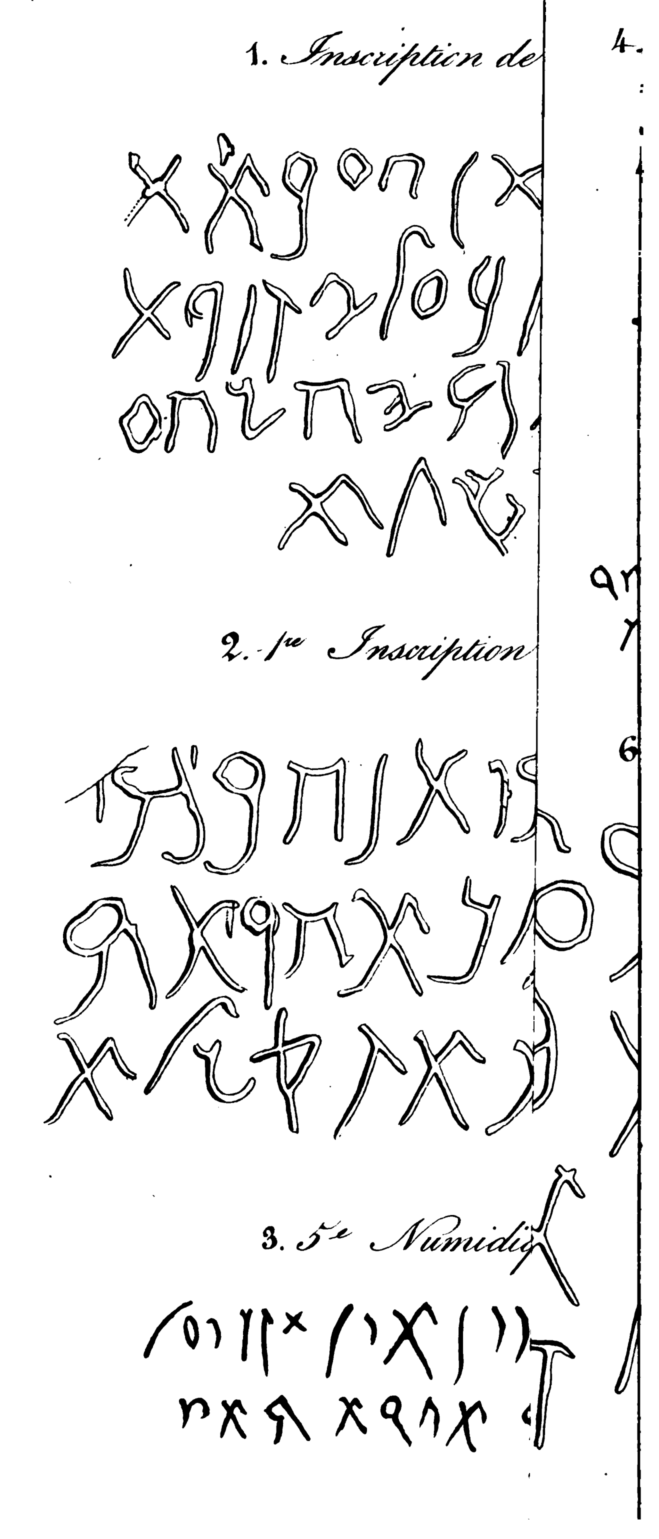
[1] La même idée se trouve dans un autre chant d'Antar :

Abla, garde la paix du cœur; il le faut, je t'en conjure. Sache donc bien que je suis homme; que je ne succombe pas dans les périls de la guerre, n'en dois-je pas moins mourir? (Lettre de M. Perron, *Journal asiatique*, 1840, pag. 37.)

frère Asied, qui revenait de son pèlerinage à la Mecque[1]. Mais voilà que tout à coup le bruit s'est répandu qu'ils avaient tous été faits prisonniers. On veut les délivrer : telle est la cause de cette levée de boucliers. Quant à l'oppresseur de nos compatriotes c'est un chevalier fameux et un guerrier redoutable, sous les ordres duquel marche une troupe de braves. Ils ont amené les captifs dans la vallée des Arak. — « Il est étrange, dit Antar, que nos princes soient tombés au pouvoir de l'ennemi, et que les catastrophes et la perte se soient abattues sur leurs têtes. Il n'y a qu'un *paladin* intrépide et au-dessus des atteintes du trépas qui ait tenté une pareille entreprise, quand nos exploits nous ont donné la supériorité sur tous les Arabes. »

Le chroniqueur dit : Antar envoya Hârith et Labna avec une escorte de vingt *hommes d'armes* vers la tribu des enfants d'Abs. Puis il se mit en marche sans crainte et sans hésitation, gagnant, à la tête de son armée, les hauteurs qui dominent la vallée des Arak. Chéiboub l'avait devancé, plus agile que l'autruche.

[1] « The ceremonies of the pilgrimage, by the confession of the Mohammedans themselves, were almost all of them observed by the Pagan Arabs many ages before their prophet's appearance. » (*Sale's Coran*, prelim. disc. pag. 93.)


1. Inscription de
4.
2. 1re Inscription
6
3. 5e Numidi

MÉMOIRE

Sur plusieurs inscriptions phéniciennes, et particulièrement sur celles qui ont été trouvées en Numidie; par M. Judas, membre de la Société asiatique.

Dans un Essai sur la langue phénicienne, publié en 1842, j'ai insisté sur la justesse de ce principe posé par Gesenius, et que lui-même n'a que trop souvent négligé : « In litterarum ignotarum potestate « indaganda, et, quod inde dependet, in novis ob- « scurisque monumentis legendis, nihil est quo ma- « jore fructu utantur harum rerum scrutatores quam « verbis formulisque parallelis in variis monumentis « inter se comparandis. »

C'est en m'appuyant solidement sur cette règle, que j'ai rapproché, par le lien de l'analogie totale ou partielle de la partie formulaire des contextes, les inscriptions classées séparément par cet illustre orientaliste sous les titres de *Melitensis prima*, *Numidica prima*, *altera*, *tertia*, *quarta*, et enfin les carthaginoises rapportées par Humbert.

Ce rapprochement est fondé sur deux points, que j'ai caractérisés par les expressions de formule dédicatoire et formule imprécative.

Afin d'établir l'analogie de la formule dédicatoire des épigraphes numidiques citées ci-dessus, j'ai considéré, comme représentant une seule lettre, un

chet, initiale de l'épithète חמן, *Hammon*, les trois traits qui, sur les trois dernières de ces inscriptions, suivent immédiatement le nom de Bâal, et de chacun desquels Gesenius avait fait une lettre pour constituer, par leur réunion, l'adjectif כמן, *solaris*.

J'ai retrouvé ensuite cette formule en tête d'une inscription de Ghelma, d'une part, au moyen de la mutation de l'*aleph* d'Adon en *aïn;* mutation que j'ai signalée, non pas d'une manière peu explicite, mais très-positivement, et comme chose prouvée; d'une autre part, de l'aphérèse du *chet*, première radicale de l'épithète חמן, transformée en מן.

Ce que j'appelle formule imprécative soulève de plus grandes difficultés. D'abord, s'agit-il bien de tombes à protéger par une formule d'imprécation? Ne sont-ce pas plutôt des inscriptions votives, exprimant des désirs ou des actions de grâces, comme le pensait Gesenius, comme persiste à le croire M. de Saulcy, d'après une communication qu'il a faite récemment à l'Académie des inscriptions et belles-lettres? Dans la solution de cette question préalable gît en grande partie celle du problème.

En effet, il faut décider d'une part si אש נדר, qui se trouve après l'invocation sur les inscriptions carthaginoises précitées et sur la première maltaise, signifie, suivant l'opinion de M. Ét. Quatremère, généralement adoptée, *quod vovit*, ou, suivant moi, *ara separationis;* si, d'une autre part et corrélativement, כשמע קלא ברכא veut dire *quum audivit vocem meam benedixit mihi*, selon l'interprétation récente de

M. de Saulcy, modification de celle de Gesenius, ou *ex præcepto consecravi*, littéralement *prout auditum maledixi, benedixi,* selon l'explication que j'ai proposée en 1842.

Or, à ce sujet, l'avis qui me paraît prépondérant, c'est celui des témoins oculaires. Rarement, j'en ai acquis l'expérience, les conjectures nées dans le cabinet méritent plus de confiance que les impressions suggérées par la vue même des objets et des lieux. Eh bien ! sur la question en litige, l'avis des témoins oculaires est formel : Humbert appelle *cippes sépulcraux* les monuments auxquels appartenaient les inscriptions qu'il a rapportées ; M. de Falbe m'a plusieurs fois déclaré être de la même opinion ; il en avait fait, à ma connaissance, le sujet d'une lettre restée sans doute entre les mains de M. Ét. Quatremère, à qui elle était adressée.

Cette opinion me semble fortifiée par la forme de plusieurs de ces monuments, par les figures et les emblèmes qu'on remarque sur quelques-uns d'entre eux[1]. Ainsi, les bustes en relief que, parmi les

[1] Reuvens, trompé par l'interprétation de Hamaker, fait à ce sujet des réflexions qui viennent trop bien à l'appui de ma remarque, pour que je ne les rapporte point; voici l'aveu qui lui échappe : « Et primum quidem haud indigna animadversione videtur ipsa lapidum forma qua deceptus mecum Humbertius sepulcralia esse monumenta conjecerat. Cippi ejusmodi humi erecti, « fastigiati, mediocri altitudine, apud Græcos defunctorum imagines « anaglyphas aut epitaphia referre solent. Memorabile est sepulcrum « à Dodwello depictum, recens apertum, ad cujus caput illiusmodi « stabat cippus (hic tamen superne planus); at vero abundant fastigiatis Museum Veronense, Oxoniense, Lugduno-Batavum. Nihilo-

monuments latins épars sur le même sol, on ne voit certainement que sur les pierres tumulaires, et qui ont reçu leur nom de cette destination même, les bustes doivent avoir aussi la même signification sur la première et la troisième numidique ; ainsi surtout la main levée et étendue, symbole reconnu d'une imprécation, d'une invocation aux dieux vengeurs ou infernaux, la main levée ne peut correspondre qu'aux formules latines analogues à celle-ci : « Quisquis hanc aram læserit, habeat Manes iratos ! » Caylus (*Rec. d'Ant.* t. VI, pl. 65, n° 2 ; et *Notice du cabinet de la Bibliothèque du Roi*, p. 31) représente une inscription latine, incontestablement tumulaire, à laquelle est jointe une main étendue, qu'il signale comme un emblème d'imprécation.

M. Ét. Quatremère, dans un article publié dans le Journal asiatique de 1828, prétend que ce signe sur les monuments de Humbert retrace l'expression si fréquente chez les écrivains hébreux : *étendre ses mains vers Dieu*, pour dire, *lui demander sa protection implorer son appui.* Cependant, d'après la traduction des défenseurs de l'opinion que je combats, il s'agit sur ces épigraphes, non d'invocation, de demande

« minus votivos esse nostros lapides, certe duos (et de reliquis idem « sentiendum videtur) docuit Hamakerus. Nobis quidem nullum « nunc succurrit exemplum inscriptionis votivæ græcæ romanæve in « cippo fastigiato, humi defixo, exaratæ : cui inscriptionum generi « aras, bases imaginum votivarum, aut marmoreas laminas parieti « alicui inædificatas potius attribuisse videntur. Qua in observatione « si non fallimur, rudior mos esse Pœnorum videbitur. » (*Periculum ad cipp. Humbertianos*, pag. 1-2.)

de protection, mais d'actions de grâces pour un bienfait obtenu, pour un fait consommé : « J'ai élevé ce monument à Bâal, parce qu'après avoir entendu ma voix, il m'a béni. » que signifierait donc là la main levée ?

A la vérité, il est un texte où l'on traduit : « Ubi « audierit vocem eorum, benedicat eis ! » Mais ici, précisément, il n'y a point de main levée en signe d'imploration; et, quant au fond de cette leçon, sans m'attacher aux incohérences qu'avouent même ses partisans, je ferai remarquer qu'il est peu conforme à l'esprit de l'antiquité, de supposer qu'un monument votif ait été élevé à une divinité avant d'avoir obtenu la faveur qu'on sollicitait. Les autres inscriptions analogues, en acceptant le sens qu'on leur donne, déposent elles-mêmes en faveur de mon observation.

Mais, m'objecte-t-on, comment croire qu'une inscription commençant par לארן בעל חמן puisse jamais être un texte funéraire ? Je ne vois pas où serait l'impossibilité; cette formule remplace celle des Latins *Dis Manibus sacrum.* Les Phéniciens, n'ayant point de dieux Mânes, ont mis leurs tombes sous la protection de Bâal, de même que, plus tard, les chrétiens ont substitué sur leurs épitaphes, ainsi que nous le voyons dans tous nos cimetières, aux lettres profanes D. M. S. celles-ci, D. O. M. Pour les Phéniciens, c'était la même idée, Bâal était ce *Dieu très-bon et très-grand*, et leur formule trouve sa justification dans la nôtre.

Ainsi, *a priori*, il ne paraît pas supposable que les pierres dont nous nous occupons soient autre chose que des épitaphes, et dès lors, les formules d'invocation ou d'action de grâces ne leur sont point applicables, tandis que les leçons que j'ai proposées cadrent parfaitement avec leur destination. Reste à examiner par contre-épreuve si, philologiquement, ces leçons elles-mêmes sont admissibles.

Je ne puis reproduire ici toutes les considérations que j'ai développées ailleurs pour le prouver; je me bornerai à ajouter quelques remarques nouvelles.

Ainsi, j'ai dit que אש נדר doit se rendre par *ara separationis vel consecrationis*, en donnant à אש le sens qu'a reçu, en latin, dans une ancienne inscription du Champ de Mars que j'ai citée, le mot *ignis* qui lui équivaut.

Or Gesenius, page 210 de son grand ouvrage, décrit le bas-relief d'un cippe punique dans les termes suivants : « Cippus in quo superne corollæ longio« res sub quibus duæ figuræ viri et fœminæ, in qua« rum medio ara accensa et litteræ D. M. S. »

N'est-il pas évident qu'il y a là une traduction, en partie lexique et en partie pittoresque, des mots אש נדר, la formule *Dis Manibus sacrum* correspondant au second, et l'image de l'autel allumé au premier?

En rapprochant les inscriptions où se lit le mot אש, dans une position semblable ou analogue à celle où il se trouve sur les inscriptions qui nous occupent, de plusieurs autres épigraphes dont les contextes présentent des formules identiques, sauf ce

mot, on voit, en tenant compte de la connexion, qu'il y est remplacé par les termes מצבת ou אבן, qui sont alors ses synonymes. Ex. :

Carthaginoise de Humbert	..........לבעל חמן אש
3e Maltaise	..........לבעל חמן אבן
2e Citienne	..........אנך (N....) מצבת
Athénienne de M. Raoul-Rochette	..אנך (N....) אש

Quant au sens *séparation, consécration*, que j'attribue au mot נדר, je ne pense pas qu'il puisse donner prise à une objection sérieuse; car il y a trop d'affinité entre נזר et נדר pour qu'on se refuse à l'admettre.

L'opposition que je redoutais le plus, c'était celle que me paraissait devoir susciter le rôle que je donne à l'aleph terminal des mots קלא ברכא, c'est-à-dire celui d'adformante verbale de la première personne singulière du prétérit, comme représentant le pronom de cette personne. Je me trouve heureusement débarrassé de cette crainte, puisqu'en considérant, de son côté, ce suffixe, ainsi qu'il l'a fait récemment, comme l'exposant possessif ou de régime verbal de la première personne, M. de Saulcy a donné gain de cause à ce qu'il y a de fondamental dans mon opinion, car les nuances qui séparent son application et la mienne ne sont que secondaires.

A la vérité, notre savant confrère déclare ne pas se charger d'expliquer cette difficulté grammaticale. Je crois en avoir fourni une explication assez plausible dans la brochure désignée au commencement de ce mémoire.

Les considérations que j'ai fait valoir sont si logiques que, dans un ouvrage publié très-peu de temps après le mien, sinon peut-être en même temps, sans aucune connaissance de mon opinion, sans aucun intérêt d'application spéciale, par la seule et irrésistible induction du raisonnement, M. Lethierry-Barrois, auteur des Racines hébraïques, adopte, comme ayant naturellement dû exister, pour les mêmes motifs que ceux que j'ai allégués, la forme que je revendique pour le phénicien; il dit (*Disc. prélim.* v) : « L'hébreu reconnaît trois temps : le futur, le présent, le passé. Le futur, א פקד, *je visiterai;* le présent : infinitif, פקד (*pqd*), *visiter*, פקד, *visite*, et le participe présent פקיד, *visitant;* le passé פקדא, *j'ai visité;* participe passé פקיד, *visité.* » Puis il ajoute en note : « Le futur étant אקטל, le passé devrait être קטלא, puisque le pronom suit le verbe pour marquer le prétérit. » C'est précisément ce que j'ai dit moi-même.

Une particularité commune à l'inscription trouvée à Ghelma par M. Delcambre, et à l'une de celles qui ont été déterrées dans ce même endroit par M. Delamarre, semble devoir renverser mon opinion; je veux parler du membre de phrase que M. de Saulcy transcrit et traduit ainsi :

כ·······ושעמא את קולא

« Et lorsqu'il eut entendu ma prière. . . . . »

Dans cette leçon, il est deux points qui frapperont toutes les personnes versées dans l'étude de ce genre

de monuments, c'est à la fois la présence de la particule accusative את devant le régime du verbe, et le maintien du *vau* quiescent dans le mot קול indiqué comme ce régime.

Il n'existe d'exemple d'une pareille exactitude sur aucun autre des restes lapidaires de la langue phénicienne, et, l'on ne peut s'empêcher de le reconnaître, cette perfection tout exceptionnelle paraît difficile à concilier avec l'état général des inscriptions dont il s'agit.

D'un autre côté, en examinant attentivement les deux contextes en entier, on s'aperçoit bientôt que les versions proposées par M. de Saulcy ne sont pas admissibles, sauf en un seul point de l'inscription de M. Delamarre, savoir, le dernier mot de la première ligne, qui me semble heureusement interprété.

Je ferai d'abord observer que les deux inscriptions se ressemblent beaucoup plus que ne le pense notre savant confrère.

En effet, un coup d'œil, même rapide, fait reconnaître en premier lieu qu'il y a identité parfaite dans toute la suite des deux textes, à partir des lettres בםל inclusivement, qui se trouvent à la fin de la seconde ligne et au commencement de la troisième, sur l'épigraphe de M. Delcambre, et après les six premières lettres de la seconde ligne, sur celle de M. Delamarre. Il est facile de corriger et d'amener à la conformité les deux textes l'un par l'autre.

Cependant M. de Saulcy a transcrit et traduit,

D'une part (inscription de M. Delcambre) :

....

-בם.................

ל כאתבא חיש ושע-

מא את קולא

« En accomplissant ma prière, aussitôt que mon désir a été fervent et qu'il a entendu ma voix. »

D'autre part (inscription de M. Delamarre) :

....

-בםל כאשרא ר.....

מש ושעמא את קולא

....« En accomplissant ma prière dès que ma misère s'est émue et qu'il a entendu ma voix. »

Ces leçons diffèrent l'une de l'autre par les 6ᵉ, 7ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ des figures qui les composent. Or, d'abord les 7ᵉ et 9ᵉ sont semblables de part et d'autre : pourquoi leur donner à chacune deux valeurs ? Le 6ᵉ caractère de l'inscription de M. Delcambre, est, très-certainement, le *schin*, incomplétement reproduit, qui se trouve à cette place sur celle de M. Delamarre. De même, la 10ᵉ figure doit être le même signe des deux côtés. Mais ce signe, selon moi, n'est point une lettre ; ce ne peut être qu'une altération du dernier trait qui doit nécessairement se joindre au groupe précédent pour former un *chet* semblable à celui qui se lit sur le fragment trouvé à Makhter par M. de Falbe, sur plusieurs des numidiques reproduites par Gesenius, enfin à la première ligne de

la pierre que moi-même j'ai découverte à Ghelma, après le mot לבעל.

Je transcrirai donc en bloc cette partie de chaque inscription de la manière suivante :

............במלכאשראחש

Comme je l'ai dit, je trouve très-heureuse l'interprétation donnée au premier mot de la première ligne de l'inscription de M. Delamarre. Je ne doute même pas que ce ne soit ce mot aussi qui se trouve à la même place sur celle de M. Delcambre. En effet, on voit d'abord le *schin* initial; le cercle qui le suit et qui est placé sur un point plus élevé que celui qu'occupe ordinairement l'*aïn*, doit être la tête du *beth;* enfin les traits qui viennent après peuvent facilement être regardés comme les vestiges du *chet* bizarre dont nous avons déjà parlé, altérés par la restitution elle-même.

Il ne reste donc de différence qu'entre la partie qui contient le nom propre sur l'inscription de M. Delcambre, et celle qui lui correspond sur l'inscription de M. Delamarre. Cette circonstance porte à croire que c'est aussi un nom propre que renferme cette dernière, et telle est, en effet, mon opinion.

D'après les modifications que je viens d'indiquer, il est évident que je ne puis assigner aux épigraphes dont il est question le sens que M. de Saulcy leur a donné. Pour en trouver un autre, j'ai dû faire un petit nombre de restitutions qu'autorise, ce me

semble, la lecture incertaine de ces textes, dont les originaux n'ont pu encore être examinés par les personnes familiarisées avec ces recherches.

Ainsi, je crois que la première lettre de la seconde ligne, sur l'inscription de M. Delcambre, doit être le *mim* particulier à cette classe de monuments, pour constituer le nom propre מלכעמן Melcammon, de מלך, si fréquemment usité dans cette sorte de compositions, et de עמן, formé lui-même de עם et de la syllabe additionnelle ון, et signifiant *de même origine*.

L'antépénultième lettre de la 3e ligne, sur l'inscription de M. Delcambre, et la 3e de la dernière ligne, sur le calque de M. Delamarre, me semblent devoir être le *caph* qui, sur toutes les autres pierres où se trouve la formule dont il s'agit, précède שמע. Cependant, le *vau* lui-même pourrait à la rigueur subsister en vertu de cette force que Gesenius, dans son Lexique, lui a reconnue dans les termes suivants : « Ante sententias causales ut כי, *nam, quia, quod.* »

Enfin l'antépénultième lettre de chaque inscription me semble une altération du *lamed*, et ainsi nous aurions le verbe קלל sans défection.

Voici donc, en définitive, comment je lirais et je traduirais nos deux inscriptions.

1° (M. Delcambre) :

לעדן בעל מן שבח

מלכעמן בן בעליתן בם-

לכא שר אחש כ (ו vel) שע

מא את קללא

« Domino Baali Hammoni laus ! Melcammon, fi-
« lius Balitenis, in regno dux primus, quia audivi (ex
« præcepto) monumentum maledixi (consecravi). »

2° (M. Delamarre) :

לארן בעל חמן שבח .

בומענא במלכא שר אח·

ש כ (vel ו) שעמא את קללא

« Domino Baali Hammoni laus ! Bomiâna, in regno « dux primus, quia audivi, monumentum male- « dixi. »

J'ai expliqué, dans mon Essai sur la langue phénicienne, ce que j'entends par *quia audivi, monumentum maledixi*, ou, moins littéralement, *Ex præcepto monumentum consecravi*. La consécration consistait à attacher des bénédictions ou des malédictions au respect ou à la profanation de l'objet qu'on voulait séparer de l'usage commun ; de là la formule complète קלא ברכא que présentent les premières numidiques de Gesenius. Dans d'autres circonstances, on n'employa que l'un des membres de la formule, tantôt le dernier, généralement adopté dans notre culte de mansuétude : « Sacris scriptoribus non raro « *benedicere* est factis precibus aliquid consecrare, « sanctificare, quemadmodum Græci suo Εὐλογεῖν « pro Ἁγιάζειν uti solent » (*Thesaurus erud. scholast.*) ; tantôt le premier, qui est corrélatif au second, comme dans nos deux exemples. L'une des deux dernières locutions sous-entend l'autre.

4.

Quant à *ex præcepto*, j'ai basé cette interprétation sur l'antique usage des mourants, de prescrire à leurs héritiers, de vive voix ou par testament, leurs dernières volontés relativement à leur sépulture; usage consacré parmi les Hébreux par Jacob et Joseph, qui ont placé leurs ordres sous la foi du serment, et existant aussi chez les Romains, qui mentionnaient souvent cette circonstance sur leurs épitaphes. Il en est de même sur les épitaphes phéniciennes que nous analysons.

Le point nouveau que ces inscriptions nous offrent à examiner, suivant la version que je propose, c'est le mot אחש, qui se trouve en composition, avec le sens *præstans*, *præcellens*, dans plusieurs titres de dignité. A la vérité, ce sont des titres persans, et c'est à la langue persane qu'on en rapporte l'origine. Mais précisément Salluste n'a-t-il pas écrit que ce sont des Perses qui ont occupé la Numidie avant l'arrivée des Phéniciens, et Barbié du Bocage dans le Dictionnaire géographique-critique qu'il a mis à la suite de la traduction de M. Mollevaut en 1813, ne dit-il pas à ce sujet : « L'abbé Mignot prétend que, dans ce passage que Salluste a tiré des Mémoires de Hiempsal, roi de Numidie, cet auteur a nommé à tort les Perses à la place des Phéréséens, qui étaient des peuples plus voisins des Phéniciens, parce que les Perses, dit-il, étaient trop éloignés pour prendre part à l'expédition de l'Hercule phénicien; mais il serait possible cependant qu'il n'y eût point d'erreur, car plusieurs au-

teurs s'accordent à dire que différentes nations de l'Afrique tiraient leur origine des Perses, dont elles conservaient quelques usages. » Cette remarque, en justifiant ma leçon, lui donne quelque importance au point de vue historique; mais j'incline davantage à croire que le mot dont il s'agit ici est mis pour אחד, *premier,* par permutation du *daleth* en *schin*, comme dans שד pour דד, *mamelle.* On sait que, de nos jours encore, les habitants de cette partie de l'Afrique substituent très-fréquemment l'articulation sibilante à la dentale.

De tout ce qui précède, il résulte :

1° Que, sauf vérification directe sur les pierres trouvées à Ghelma par MM. Delcambre et Delamarre, celles de ces pierres dont il a été parlé ci-dessus confirment, par leur analogie, les leçons que j'ai proposées pour la partie formulaire des autres inscriptions dont il a été aussi question jusqu'ici ;

2° Qu'à part le sens de ce que j'appelle la *formule imprécative*, qui n'est pas complétement adopté par M. de Saulcy, les opinions principales que j'ai publiées en 1842 sur celles des épigraphes dont nous nous occupons qui étaient alors connues, opinions que j'ai rappelées au commencement de ce mémoire, ont reçu une sanction imposante par l'adhésion que notre savant confrère leur a donnée au sein même de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Encouragé par ce puissant secours, je me détermine aujourd'hui à confier à l'examen des juges compétents les propositions, plus hardies peut-être,

mais, selon moi, aussi fondées, que m'a suggérées depuis plusieurs années l'étude des quatre dernières inscriptions numidiques de Gesenius, qui forment une classe à part et bien tranchée, moins par leur aspect matériel que par leur formule initiale.

A cette classe se rapporte la seconde de celles qui ont été trouvées depuis à Ghelma par M. Delamarre, et dont M. de Saulcy a bien voulu me communiquer une copie prise sur un fort bon estampage.

Gesenius n'a rapproché que les trois dernières de sa série, c'est-à-dire la 6e, la 7e et la 8e. Il a laissé la 5e en dehors.

Je ne parlerai d'abord aussi que des trois dernières, parce que la transcription de la formule caractéristique, à laquelle je m'attache particulièrement, n'y laisse aucun doute; la voici, d'après Gesenius :

6e — טענאעבן
7e — טענעאבן
8e — עבנטען

Le professeur de Halle traduit ainsi :

6^e

טען א׳ ע׳ בן............

« Immolavit, Domine, servus tuus filium.... »

7^e

טען ע׳ א׳ בן............

« Immolavit servus tuus, Domine! filium.... »

8e

ע בן טען..............

« Servus tuus filium immolavit. »

Je n'abuserai pas des moments de la Société pour critiquer *in extenso* cette interprétation, dont le vice se fait surtout sentir dans le dernier exemple où Dieu, à qui est censé s'adresser l'auteur de l'inscription, n'est point mentionné, et où le substantif est séparé de son régime par un verbe. J'entrerai directement en matière.

Ce qui a embarrassé Gesenius, ce qui l'a entraîné dans une fausse route, c'est précisément l'un des caractères de la classe d'inscriptions dont il s'agit, c'est à savoir la fréquente présence de l'*aïn*. Comme je l'ai dit plus haut, j'avais pensé, il y a plusieurs années, que la formule initiale consiste essentiellement dans les mots טען אבן, employés pour faire allusion à la charge, à la lourdeur de la pierre tumulaire, allusion correspondante aux locutions latines : *obrutus in terra, corpus obrutum tellure*[1]. Je comprenais, sans peine, la substitution de l'*aïn*, dans la 8e numidique, à l'*aleph*, radical du substantif *eben*, substitution dont on trouve des exemples en hébreu, qui est très-fréquente en samaritain, et que j'avais aussi constatée pour le phénicien dans

[1] Les mots טען אבן correspondent plus exactement encore à une formule gravée sur plusieurs des inscriptions arméniennes de Bolghari, analysées par Saint-Martin dans le Nouv. Journ. asiat. (déc. 1831), savoir : « Cette pierre est posée sur le défunt. »

le mot *adon*, d'une inscription de Ghelma, comme je l'ai rappelé dans la première partie de ce mémoire.

Mais là ne s'arrête point la difficulté : la leçon des 6ᵉ et 7ᵉ numidiques est plus compliquée ; l'*aïn* s'y retrouve, mais non par permutation ; il précède ou suit immédiatement l'*aleph* d'*eben*. Quel rôle y joue-t-il ? Je l'avais considéré comme additionnel et exprimant une prononciation familière aux habitants de la contrée où ces inscriptions ont été gravées, prononciation qui se révèle aussi par la mutation de l'*aleph* en *aïn ;* j'avais, enfin, été jusqu'à le regarder, en certains cas, comme asservi à une fonction grammaticale en remplacement du *hé*.

J'ai longtemps reculé devant cette conséquence que j'appellerai presque anti-grammaticale.

Cependant M. de Saulcy, de son côté, étant arrivé à peu près à la même opinion, du moins quant à la simple addition de l'*aïn*, qu'il considère, dans ce cas, comme un signe de motion, et, m'ayant fait remarquer, avec la sagacité qui lui est propre, que proportionnellement cette figure revient trop souvent sur les inscriptions dont il est question, pour qu'on doive croire qu'elle appartient essentiellement aux radicaux qui y sont employés, j'ai ressaisi mes premières idées, et je n'hésite plus à les avouer. D'ailleurs l'intercalation de l'*aïn* est un fait incontestablement acquis par les exemples que fournissent, dans l'inscription de M. Delcambre et dans la première de M. Delamarre, le mot שעמא, et,

dans la seconde de M. Delamarre, le nom propre בעליעתן.

Outre la formule initiale, dont j'ai présenté plus haut l'expression la plus simple, la 6ᵉ et la 7ᵉ numidique offrent chacune une autre partie composée de sept caractères qui, sauf le troisième, se ressemblent d'une inscription à l'autre, bien que Gesenius, on ne sait pourquoi, ait adopté une lecture différente pour l'avant-dernier. Ce sont, pour la 6ᵉ épigraphe, ceux qui composent la dernière ligne, soit עועשענת; et, pour la septième, les 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ de la seconde ligne, soit עואשענת.

Gesenius fait de l'avant-dernier caractère un *lamed* sur la 6ᵉ inscription, et un *caph* sur l'autre : aucune analogie ne justifie la dernière transcription. La première, bien que moins étrange, n'est pas non plus admissible, car le *lamed* ne descend jamais au-dessous de la ligne comme ici ; l'on en a la preuve dans la première ligne de cette inscription même, à la particule של.

Les quatre caractères de gauche me semblent, de part et d'autre, constituer, au moyen de l'*aïn* intercalé, le mot שענת pour שנת, *année.*

Le signe qui précède, à raison de sa variabilité au milieu d'une formule dont les autres éléments sont immuables, s'accommoderait très-bien à une indication numérale qu'appelle ce mot *année,* savoir ע ou 70 dans un cas, א ou 1 dans l'autre, et ce dernier chiffre, qui appartiendrait à la 7ᵉ épitaphe, s'accorderait parfaitement avec l'apparence enfantine

de la figure sculptée sur la même pierre. Mais que faire du groupe עו qui ouvre la phrase? En poursuivant le sens que je viens de proposer, il doit, par connexion, avoir quelque rapport avec la signification *vixit*, si commune en pareil cas sur les épitaphes latines. Ne serait-ce donc pas un sigle, comme on en remarque souvent aussi dans cette position sur les monuments que je viens de citer? Ne serait-ce pas une apocope du verbe חוה, le *chet* initial étant, en outre, remplacé par l'*aïn?* Dans la 7[e] numidique, où il est question d'un enfant mâle, l'apocope ne porterait que sur la dernière radicale; mais dans la 6[e], qui concerne une femme, elle comprendrait l'inflexion propre au genre féminin[1].

Je suis d'autant plus porté à le croire, que la dernière lettre de la 7[e] inscription me semble être aussi une abréviation, savoir, un *schin*, représentant שית et équivalant au *P*, souvent mis en latin pour *posuit.* Dans la plupart des langues qui nous ont laissé des

[1] Si l'on examine comparativement la dernière ligne des 4[e], 7[e] et 8[e] citiennes (Gesen. tab. XII), on remarquera qu'elle est terminée par trois lettres, dont deux se représentent sur chacune de ces inscriptions de manière à offrir l'apparence d'une formule; l'une, qui est toujours la première, est un *chet;* l'autre, tantôt précédée, tantôt suivie de la troisième, qui est variable, a été considérée par Gesenius comme un *schin;* elle ressemble en effet au *schin* chaldaïque. Mais on ne la trouve que dans cette position; partout ailleurs le *schin* a une autre forme. Elle a donc ici un rôle tout particulier. Je pense que c'est celui d'un sigle, savoir ש pour שנת, *année,* et dans ce cas, le *chet* serait une abréviation, celle de חירת, *il a vécu;* le signe variable serait alors le chiffre indiquant la durée de la vie. Il est facile de voir combien cette analogie confirmerait la présomption énoncée ci-dessus.

monuments épigraphiques, un des caractères de ces monuments ce sont les abréviations. M. l'abbé Bargès en a signalé des exemples remarquables sur l'épitaphe hébraïque dont il a donné une analyse si intéressante dans l'un des derniers numéros du Journal asiatique.

Voici donc, d'après ces conjectures, comment je traduirais le texte entier de l'inscription dont il vient d'être parlé en dernier lieu :

טען עאבן של מתנבעל בני עשר-
בעל עו א שענת עשרבעל ש

« Onus lapidis Mattambalis, filii Osirbalis. Vix. « I annum. Osirbal p. »

Pour :

טען אבן של מתנבעל בני עשר-
בעל חוח א שנת עשרבעל שית

« Onus lapidis Mattambalis, filii Osirbalis. Vixit « I annum. Osirbal posuit. »

Outre les particularités dont j'ai déjà parlé, cette inscription a cela de remarquable, qu'elle fait connaître davantage, par deux formes insolites, le rapport qui existait entre la langue phénicienne et la langue hébraïque. Ces formes sont, d'une part, l'exposant du génitif של, qui se retrouve sur la 6e numidique, et que Gesenius avait signalé; d'une autre part, la construction du même cas au moyen d'un *iod* paragogique dans la leçon בני עשרבעל, justifiée par l'exemple que fournit la Genèse, XLIX, 2 : בני אתנו.

Ce dernier fait a échappé à Gesenius, qui a rejeté le *iod* sur le nom propre, et s'est ainsi créé pour l'interprétation de la fin de l'épitaphe un obstacle qu'il n'a pu surmonter. En effet, on voit reparaître à la fin de la seconde ligne le composant עשר, après lequel viennent trois caractères, dont le second est incontestablement un *aïn*, les deux autres, d'après Gesenius même, sont mal reproduits sur la copie qu'il présente : « In antigrapho male habitæ. » Cependant, il fait du premier un *samech;* ce doit être un *beth,* car l'analogie porte irrésistiblement à croire que ces trois lettres, au milieu desquelles se retrouve l'*aïn,* doivent former le second composant d'Osirbal, dont le premier se lit, comme je l'ai dit, très-distinctement. Mais, en tête de ce nom propre, à la première ligne, Gesenius avait mis un *iod,* qui ne reparaît plus ici.

C'est cette préoccupation qui l'a détourné de la pensée de reconstituer l'un des mots par l'autre, tandis que pour nous, qui lisons simplement עשר dans les deux positions, il est très-naturel d'admettre que la fin du nom se ressemble aussi.

Reste alors le *schin* qui termine l'inscription. Son isolement ne permet pas d'autre explication que celle que j'ai déjà donnée.

J'ai fait remarquer que Gesenius exclut la 5e numidique de l'analogie qui réunit les trois dernières. A mon avis, c'est un tort, et je pense même qu'à cause de la simplicité de sa formule initiale, on doit la considérer comme le premier échelon de

cette série. En effet, je regarde les deux premiers traits comme les vestiges du *teth* qui commence, sur la 6e et la 7e numidique, la formule précitée, et je lis, par conséquent, טען אבן, *thâan eben*, où l'on ne trouve point encore l'*aïn* qu'on voit préposé ou intercalé sur les deux autres pierres.

Ainsi, dès le début, nous sommes éloignés de la version de Gesenius, qui lit ici לבעל ארן, et cette divergence n'ira qu'en augmentant; mais, aussi, comment se prêter à une interprétation où, pour une si courte épigraphe, on voit dans la première ligne quatre formes différentes affectées à une seule lettre, au *lamed*, savoir : signes 1, 4, 8, 22, et, au contraire, à la seconde ligne, deux valeurs distinctes, celle du *hé* une fois, et deux fois celle du *iod*, attribuées à un seul caractère, lettres 1, 4 et 14; tandis que dans d'autres inscriptions, et cette fois seulement avec raison, on avait déjà reconnu à cette même figure une autre puissance, celle du *schin?*

Je propose donc, sans autre préambule, la leçon suivante :

טען אבן עדרהנא מתנבעל

שיבש   בנע אגדא ראש

« Onus lapidis Hadriani, filii Mattambalis Sipha-
« cis. . . . . . In III^a legione capitis. »

On remarquera que je mets אבן עדרהנא à l'état construit, tandis que le rapport est exprimé sur les numidiques analogues par של, et sur la presque totalité des autres pierres mortuaires que l'on con-

naît, par le *lamed* préposé au conséquent. On pourrait cependant être porté à lire אבן, au moyen des deux petits traits qui suivent l'*aleph*, et à faire, comme Gesenius, de la longue ligne verticale qui vient après, le *lamed* dont il s'agit. Mais c'est pour moi une conviction bien acquise, et je l'ai déjà exprimée il y a peu d'instants, que le *lamed* ne descendait jamais au-dessous de la ligne, afin de rester distinct du *nun* avec lequel il avait souvent une ressemblance qui, sans cette précaution, aurait entraîné de fréquentes méprises. Aussi, à la fin de la même ligne, nous voyons en effet le *lamed* jeté au-dessus de celle-ci.

C'est aussi cette considération qui m'a fait penser que le premier trait de l'inscription ne peut pas être un *lamed*, et qu'on ne doit point, par conséquent, lire, avec Gesenius, *Baali domino*, mais que ce trait doit être rejoint au suivant pour constituer un *teth* dont le contour a éprouvé, par l'injure du temps, une solution de continuité.

D'après cette manière de voir, le petit trait qui suit l'*aleph* ne serait qu'un accident et l'on n'en devrait tenir aucun compte. Il ne faut pas oublier que ce monument est resté longtemps enfoui dans les souterrains du musée de Londres, au milieu d'autres débris, et qu'on n'en possède qu'une copie donnée par Gesenius, qu'il a prise lui-même, à la vérité, sur l'original, mais sans faire connaître le procédé qu'il a suivi.

Le reste de la première ligne n'offre pas de dif-

ficulté sérieuse. Adoptant, pour le premier nom propre, la transcription de Gesenius, en y ajoutant toutefois, comme dans חנא de la 5[e] et de la 9[e] carthaginoise, l'*aleph* que cet interprète en sépare, je le rends par *Hadrianus* : telle, en effet, me paraît être l'étymologie du nom latin qui a été porté par plusieurs personnages nés en Phénicie ou en Afrique. La famille de l'empereur qui l'a illustré l'avait sans doute emprunté aux Carthaginois, possesseurs de la ville d'Espagne où elle s'était fort anciennement retirée, et où elle avait conservé des relations jusqu'à son avénement au trône, puisque la mère du successeur de Trajan était de Cadix, et que plusieurs auteurs pensent que lui-même était né en Espagne. Peut-être était-ce aussi à cette affinité que son père devait le surnom d'*Afer*.

Par une curieuse rencontre, nous retrouvons ce nom, en termes originaux d'une part, et traduit de l'autre, sur une inscription bilingue (grecque et latine) qui a été découverte, en 1837, aux environs de Constantine, et dont les deux textes ont été reproduits, mais à des pages différentes et sans qu'on ait indiqué ni paru se douter qu'ils appartiennent au même monument, dans un fascicule publié en 1838 ou 1839 (je n'ai pu me le procurer), par la société qui s'était, vers cette époque, constituée pour faire explorer les ruines de Carthage, et dont M. de Falbe était l'un des membres les plus actifs.

J'ai reçu moi-même, alors, une copie de cette ins-

cription, mais incomplète, défectueuse, aussi bien que celle qui a été imprimée dans le recueil dont je viens de parler. Pour ne pas entrer dans des détails qui s'écarteraient de l'objet spécial des travaux de la Société asiatique, et comme je n'ai à m'arrêter ici que sur un point limité, je donnerai de suite la restitution des deux textes.

IVLIO · PF · QVIR
GEMINIO · MARCIANO
SODALI · TITIO · PROCOS · PROVINCIA
E · MACEDONIAE · LEG · AVGG · PROPR · PR
OVINCIAE · ARABIAE · LEG · AVGG · DVCI
VEXILLATIONVM · IN · CAPPADO
CIA · LEG · AVG · X · GEMINAE
PROP · PROVINC · AFRICAE · PROPR
AETORI · TRIB · PLEB · QVAESTORI
TRIBVNO · LATICLAVIO · LEG · X · FR
ETENSIS · ET · LEG · IIII · SCYTH
ICAE · III · VIRO · KAPITALI · OPT
IMO · CONSTANTISSIMO
TVRMIVS · FELIX · PRIMIPI
LARIS · LEG · III · CYRENAICAE
CVRATOR · IN · ARABIA · MAIORIS
TEMPORIS · LEGATIONIS · EIVS
HON · CAVSA · D · D

Π · ΙΟΥΛΙΩΙ · ΓΕΜΙ
ΝΙΩΙ · ΜΑΡΚΙΑΝΩΙ
ΠΡΕCΒΕΥΤΗΙ · CΕ
ΒΑCΤΩΝ · ΑΝΤΙCΤΡΑ
ΤΗΓΩΙ · ΥΠΑΤΩΙ · ΑΔΡΑ
ΗΝΩΝ · ΠΟΛΙCΤΗC

ΤΗC · ΑΡΑΒΙΑC · ΔΙΑ
ΔΑΜΑCΕΩC · ΤΟΥ
ΑΥΤΟΥ · ΠΡΕCΒΕΥ
ΤΟΥ · ΑΔΡΑΗΝΩΝ · Ε
ΠΑΡΧΕΙΑC · ΑΡΑΒΙΑC

TRANSLATA : AB · VRBE · SECVN
DVM · VOLVNTATEM · MARCIANI
TESTAMENTO · SIGNIFICATAM
D · D

ΑΔΡΑΗΝΩΝ, qui me paraît correspondre, sauf la terminaison, au premier nom propre de notre 5ᵉ numidique, est rendu, dans la partie latine, par les mots TVRMIVS FELIX : c'en est effectivement la traduction exacte, puisque עדר, *ordinavit, disposuit*, pris substantivement, signifie : *ordo militum, turma*, d'où *Turmius;* et חנון, *gratiosus*, adjectif dont l'analogie avec *felix*, indiquée d'ailleurs par le sens, est prouvée par le rapport qui existe entre notre mot *féliciter* et le verbe latin *gratulari.*

L'idée de rendre par *Siphax* le premier mot de la seconde ligne m'a été communiquée par M. de Saulcy, et je n'hésite pas à l'adopter, car il n'est pas sans exemple de voir deux noms à un seul individu. La mutation du *beth* en *ph* n'a, au surplus, rien d'extraordinaire.

Le reste de l'inscription, séparé par un intervalle prononcé, en est la partie la plus obscure, celle aussi sur laquelle mon interprétation sera peut-être jugée le plus hasardée.

Gesenius traduit ainsi :

פנע אגדת רמי.......

« Percutientis turmas Romani. »

J'attaquerai d'abord le dernier mot, qui me semble la clef de la phrase.

Gesenius avance qu'on pourrait le lire ראי. Il a raison, quant au second caractère; il aurait pu même être absolu, et dire qu'on doit le lire ainsi, pour ne pas déroger à la valeur qu'il lui a lui-même assignée dans les trois autres endroits de l'inscription où ce caractère reparaît. Mais alors, comme il le fait observer, on ne trouve point de sens. C'est qu'il s'est trompé aussi sur la dernière lettre, en en faisant un *iod* tandis qu'elle ne peut certainement être qu'un *schin*.

On a ainsi ראש.

Or le radical précédent, אגר, voulant dire, entre autres significations, *corps de troupes*, il n'est pas difficile de saisir le rapport qui peut exister entre ces deux mots, le dernier correspondant littéralement à nos expressions *chef, capitaine*, voire *caporal*.

Gesenius fait, du suffixe ajouté au radical אגר, un *tau* exposant du pluriel; mais, matériellement, la figure à laquelle il prête cette attribution ne pourrait être qu'un *mim*.

D'un autre côté, le *mim* ne peut être, comme signe du pluriel, appliqué au substantif dont il s'agit, qui est féminin; le contexte ne permet pas non plus d'en faire un pronom possessif. Ce ne peut donc, d'après le sens, être un *mim*, et il faut nécessairement que la figure soit inexactement représen-

tée. Je pense que c'est un *aleph* dont le crochet a été omis sur la copie, sans doute parce que le temps l'a effacé sur la pierre même.

Je lis donc : אנדא.

Pour que ce mot puisse se lier au suivant, la préposition ב est indispensable, et nous la trouvons en effet en tête du groupe précédent, בנע.

Par la même raison, נע doit être en rapport étroit avec אנדא. Mais, ces deux lettres, prises au propre, ne fournissent aucun sens. Voici comment je lève cette difficulté.

אנדא, avec sa forme emphatique, peut signifier *legio;* nous avons donc :

בנע אנדא ראש

« In. . . . legione caput. »

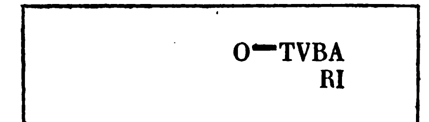
Il est évident que les deux lettres dont nous cherchons l'explication renferment la dénomination de la légion.

Or les légions romaines étaient distinguées par des appellations numérales. D'un autre côté, l'on sait pertinemment, par D. Cassius, que la légion stationnée en Afrique était la *troisième auguste*, et nous trouvons dans notre groupe le *ghimel*, qui vaut trois. Ce *ghimel* est suivi de l'*aïn*, dont nous avons vu l'addition, à titre de simple motion, caractériser les inscriptions dont nous nous occupons. Il joue ici le même rôle. Peut-être même remplit-il plus spécialement, par mutation, celui de la terminaison ordinale, comme dans nos abrévations 3e, in-8°, etc.

et cette fonction servile serait un des cas de dérogation grammaticale dont j'ai parlé.

Quoique je ne tienne pas à cette idée, l'addition comme simple motion suffisant à mon interprétation, je ne puis cependant me dispenser de citer l'exemple qui m'a porté à supposer que l'*aïn* peut quelquefois descendre au rôle servile. Cette citation, d'ailleurs, me semble curieuse sous d'autres rapports.

J'ai remis, en 1837, à Ghelma, entre les mains de M. Duvivier, alors colonel et commandant supérieur de cette station, un petit monument dont voici la description. C'est un bloc de marbre blanc, ayant à peu près $0^{m},75^{c}$ de hauteur, $0^{m},30^{c}$ de largeur et $0^{m},15^{c}$ d'épaisseur; sur l'une des faces est représenté en relief un personnage au visage jeune, plein et gracieux; il est vêtu de la robe punique; il tient de la main droite une grappe de raisin, de la gauche, une corne d'abondance; sur son épaule droite repose, la tête penchée, un oiseau de rivage; à ses pieds et à gauche est couché un lion. Au-dessous, sur une surface parallélogrammatique, qui n'offre aucune autre trace de lettres, se lit l'inscription suivante :



Cette épigraphe est indubitablement intacte, et,

je le répète, le reste du champ est parfaitement uni. Cependant, ces lettres, bien que romaines, ne donnent aucun sens dans la langue latine : on est donc en droit de penser qu'elles expriment un autre idiome; or, comme ce n'est point non plus le grec, on est conduit à supposer que c'est du phénicien, et, en effet, lui seul fournit une interprétation qui répond très-bien aux attributs du personnage. Le tiret qui sépare l'*o* des lettres suivantes indique, à n'en pas douter, qu'il s'agit de l'article, quelque exceptionnelle qu'en soit la position. *Tuba* est littéralement טובה, « bonté; » *ri* peut être, littéralement aussi רי, « irrigation, » d'où vient רוה, « abondance, » ce que représenterait effectivement le relief. L'ensemble exprimerait donc : « Le bienfait de l'irrigation, l'image de la fertilité produite par l'irrigation. »

Ce serait là, si je ne me trompe, l'unique exemple d'une inscription phénicienne écrite en lettres latines, et, quoique la remarque soit peu importante, je ne crois pas tout à fait inutile de faire observer que, par un reste d'habitude caractéristique, c'est à droite de l'aire que la gravure a eu lieu.

Ce qui m'a amené à cette citation, c'est l'emploi de l'*o* comme article, *o* qui semble représenter l'*aïn* remplissant une fonction servile, comme il le fait peut-être, ai-je dit, dans le cas précédemment analysé de la 5e numidique.

Mais, indépendamment de ce rapprochement, la courte épigraphe que je viens de rapporter me semble offrir par elle-même un certain intérêt.

La vallée de Ghelma, où ce petit monument a été trouvé, est arrosée par la Seybouse. Or, cette rivière était anciennement nommée *Rubricatus*, qu'avec tant de raison Gesenius (pag. 148 de son grand ouvrage), d'après Hamaker (*Miscell.* p. 271) a traduit par רו בריכת, *Flavius benedictus*, «le cours d'eau, le *ru* béni, fertilisant.» Qui ne serait frappé de la concordance de cette dénomination avec notre légende? Gesenius donne lui-même l'explication de la transformation de *ru* en *ri* : «רִו scriptum est pro רְוִי *irrigatio*, à רָוָה *irrigavit.* Cf. quod inde contractum est רי.»

A côté de *Calama* (Ghelma) se trouvait *Tybelis*, renommé pour ses eaux thermales, *Tibilitanæ aquæ* : or, en se rappelant la fréquente mutation de l'*r* en *l*, ne peut-on pas voir dans ce nom notre *Tubà ri?*

Enfin, n'est-ce pas aussi cette expression qu'on retrouve intacte dans le nom d'un fleuve dont, malgré sa célébrité historique, l'étymologie était jusqu'à présent restée si obscure, dans le nom du Tibre, *Tyberis*, en grec, Θύϐρις, dont les eaux fécondantes répandaient de riches bénédictions sur les plaines qu'elles traversaient?

Mais, des excursions lointaines n'étant pas sans danger, je crois prudent de rentrer dans les limites de mon sujet, et, pour terminer cet aride mémoire, j'émettrai quelques vues, à titre de conjectures et non d'opinion arrêtée, sur la seconde inscription de M. Delamarre, que j'ai dit rentrer, par la formule initiale, dans la série des numi-

diques dont je viens de m'occuper. J'y trouverai, si je ne m'abuse, la confirmation de mon opinion sur le point resté en litige dans les numidiques de la première série, c'est-à-dire sur ce que j'appelle la *formule imprécative.*

La belle copie que M. de Saulcy a bien voulu me communiquer ne permet aucune hésitation sur la valeur des lettres, si ce n'est pour la dernière de la troisième ligne, qui ne me paraît pas bien reproduite, et pour la quatrième de la dernière ligne, qui figure le *phé* sans interprétation possible, et que, pour cette raison, je crois devoir être le trait droit formant le *nun.*

Cela supposé, voici comment je traduis :

עבן טענא לבעלי·
עתן בן בעשאטן
עלאת ועלתו א?·
תם בן עשמן לתם

« Lapidem imposui Baliteni, filio Bâsatanis,
« propter monumentum et propter inscriptionem
« A? tamas filius Esmunis, ad consummationem. »

Je ferai d'abord observer que la formule initiale de cette inscription, עבן טענא, achève de prouver l'invraisemblance des traductions proposées par Gesenius pour les 6ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ numidiques; en effet, il aurait dû dire ici :

ע׳ בן טען א׳ לבעליעתן

« Servus tuus filium immolavit, Domine! Balite-
« nis . . . . . . »

Or, on voit combien בן est éloigné de son conséquent, et il ne reste aucun doute sur l'impossibilité de cette tournure.

D'un autre côté, l'*aleph* ajouté à מען dans cette formule doit attirer toute notre attention. Comme il est impossible de faire ici de ce suffixe ni le pronom possessif, ni le pronom en régime verbal, j'y trouve une preuve, selon moi convaincante, de la justesse de l'attribution que je lui ai donnée, non-seulement dans ce cas particulier, mais encore dans les cas analogues de la première série des numidiques קלא ברכא.

Au premier aperçu, l'on pourrait supposer qu'il y a pléonasme dans la leçon עלאת ועלתו. Mais, d'un côté, la répétition de la particule על indique bien le commencement de deux membres de phrase, et je ne vois aucune autre manière de satisfaire à cette indication; d'un autre côté, si תו signifie *monumentum*, comme את, il se rend aussi quelquefois par *tabula signata*, et, dans ce cas, le parallélisme prouve qu'il est synonyme de ספר, *libellus*, *scriptura*. Il peut donc signifier aussi *inscription*, et les deux expressions peuvent, sans redondance, se trouver rapprochées.

La présence du mot את, dans ce sens, viendrait à l'appui de l'explication que j'ai précédemment donnée de ceux-ci : את קללא, pour l'inscription de M. Delcambre et pour la première de M. Delamarre, et ce n'est pas trop de cette nouvelle arme pour combattre une objection dont je reconnais

toute la force. Ainsi, comme je l'ai déclaré au début de ce travail, ce n'est qu'en comparant rigoureuse- entre elles les diverses inscriptions, et en les éclairant les unes par les autres, qu'on pourra arriver à en démontrer la signification. Puissé-je avoir en quelque chose contribué à ce résultat par la longue analyse a laquelle je viens de me livrer !

DESCRIPTION DE PALERME

A la moitié du x° siècle de l'ère vulgaire, par Ebn-Haucal; traduite par Michel Amari.

INTRODUCTION.

La Sicile musulmane est devenue le sujet de recherches très-graves, depuis que les études historiques, prenant un caractère nouveau, se tournent vers le moyen âge pour y chercher les éléments de la civilisation actuelle. Personne ne doute que les conquêtes, le commerce et la littérature des Arabes n'aient exercé une grande influence sur les peuples chrétiens. Mais cette influence a été mieux étudiée dans les croisades et dans la navigation de la Méditerranée, que dans les établissements des musulmans en Espagne et en Sicile; et cependant, l'Espagne et la Sicile, ces deux pays de transition entre la nature de l'Europe et celle de l'Afrique, furent aussi les premiers points de contact entre les races du Midi, régénérées et réunies par l'Islamisme et cette nouvelle société chrétienne, qui se développait bien lentement parmi les débris du monde romain.

Ce qui rend la Sicile musulmane aussi importante que l'Espagne dans l'histoire du moyen âge, c'est que la civilisation de l'Italie au XIII[e] siècle s'accrut à la suite des rapports de l'Italie continentale avec les musulmans de Sicile. Je ne dis pas que d'autres causes, peut-être plus fortes, ne contribuèrent pas à ce développement; mais on ne peut non plus méconnaître l'influence de la Sicile. D'ailleurs, il faut remarquer une grande différence dans ces deux états européens conquis par les Orientaux. L'Espagne, occupée par les Visigoths, présentait déjà les caractères de la société romano-germanique à l'époque de la conquête musulmane. La Sicile, au contraire, pillée plutôt que conquise par les barbares du Nord, était toujours grecque et romaine lors de l'invasion des Sarrasins. L'élément germanique n'y pénétra qu'après l'élément musulman, quand une poignée de la noblesse normande, que l'on pouvait regarder comme déjà française, vint y fonder un royaume moitié chrétien et moitié musulman.

La civilisation arabe, qui dominait en Sicile, fit tous les frais de ce glorieux gouvernement normand, qui bientôt s'étendit sur l'Italie méridionale. Cette civilisation répandit son éclat sur les cours de Frédéric de Souabe et de Mainfroy. Alors elle changea de devise, elle alla à la messe, elle parla latin et italien, et elle coopéra à la renaissance des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie en Italie. Quel était donc ce peuple musulman de Sicile dans ses plus beaux jours? Qu'est-ce qu'il emprunta à la Sicile gréco-romaine? Quelles furent ses ressources, ses vicissitudes, ses œuvres? Voilà des questions auxquelles répondent fort mal les chroniques musulmanes et chrétiennes qui nous restent; chroniques incomplètes, et écrites pour la plupart aux XII[e] et XIII[e] siècles.

L'histoire de la Sicile musulmane est donc encore à faire; bien plus, il faut en trouver les matériaux. Il est fâcheux de n'avoir que quelques misérables débris pour nous guider dans la réédification de ce magnifique édifice; et, dans ce

cas, toute découverte d'un nouveau fragment devient très-importante.

Voilà pourquoi je m'empresse de publier le chapitre suivant de la Cosmographie d'Ebn-Haucal, qui promet la description de la Sicile, et ne donne que celle de Palerme. Mais Palerme c'était la Sicile musulmane; et cette description précède presque de deux siècles nos plus anciens documents sur les Arabes siciliens.

Je dois à l'obligeant et savant baron de Slane la découverte de ce morceau, et à M. Reinaud, membre de l'Institut et professeur d'arabe, l'interprétation des passages les plus obscurs, que les fautes du manuscrit rendaient plus difficiles encore. C'est sous le patronage de l'érudit professeur que j'ose publier, comme un premier essai dans les études orientales, le texte et la version de ce chapitre d'Ebn-Haucal. J'y ai ajouté des notes. Le texte, copié du manuscrit de la Bibliothèque du roi (suppl. prov. 502), a été collationné sur le manuscrit de la Bibliothèque publique de Leyde (314) par l'obligeance de MM. le docteur Reinhart-Dozy et le docteur Möller. Le manuscrit de Paris n'est qu'une copie fort moderne de celui de Leyde.

Ebn-Haucal est un des plus anciens voyageurs arabes. En l'année 331 de l'hégire (943 de J. C.), jeune encore, il partit de Bagdad, probablement pour des affaires de commerce. Il parcourut une grande partie des états musulmans qui existaient de son temps, ayant le soin de prendre des notes topographiques, historiques et statistiques, d'après ses propres observations ou sur les renseignements que lui donnaient des hommes bien informés. Après son retour à Bagdad, et probablement en l'année 366 (976-977 de J. C.), il arrangea cet amas de faits suivant les notions géographiques du siècle, et il en forma un ouvrage que les orientalistes d'Europe ont appelé *Cosmographie*. Malgré la critique d'Abou'l-Féda et d'autres géographes arabes des temps plus éclairés, cet ouvrage est très-estimé à cause de son antiquité, de l'exactitude des renseignements qu'il fournit, et de la

justesse de quelques-unes des observations que l'on y rencontre. Il est encore inédit, à l'exception du chapitre sur l'Irac persan, publié en arabe par M. Vilembröek, avec des fragments d'autres auteurs, une version latine et une savante introduction (*Lugduni Batavorum*, 1822; 1 vol. in-4°). Les manuscrits mêmes de cette Cosmographie sont très-rares. Le major Ouseley donna la version anglaise de l'ouvrage persan que l'on a cru à tort une traduction ou un abrégé d'Ebn-Haucal (*Oriental Geography of Ebn-Haucal, etc.* London, 1800; 1 vol. in-4°). Mais c'est une publication dont les savants font très-peu de cas. M. Reinaud se prépare à rendre un nouveau service à la littérature orientale, en donnant des notices complètes sur cet auteur arabe, dans la préface qu'il va placer en tête de son édition de la Géographie d'Abou'l-Féda.

Il ne sera pas inutile ici de jeter un coup d'œil sur l'histoire de Palerme avant le voyage d'Ebn-Haucal. Cette ville, au dire de Thucydide, fut fondée ou augmentée par les Phéniciens au temps où les colonies grecques avaient étendu leur civilisation sur toute la Sicile. En effet, son nom est grec : Πάνορμος (tout port). Les Carthaginois en firent le centre de leur puissance en Sicile pendant ces luttes sanglantes et vaines dans lesquelles ils disputèrent la possession de l'île, d'abord aux colonies grecques, ensuite au peuple romain. Palerme fut prise et reprise pendant les guerres puniques, et c'est ainsi que nous connaissons son ancienne topographie. Ville libre sous les Romains, de l'aveu de Cicéron, elle fut occupée momentanément par les Goths, auxquels Bélisaire l'arracha en 535, après un siége qui donna à Procope l'occasion de nous parler de ses fortifications et de son port. Ce port et la position géographique y avaient attiré les marchands phéniciens et les armes carthaginoises. Les mêmes avantages déterminèrent les conquérants arabes à en faire leur capitale en Sicile.

Les Arabes d'Afrique combattaient en Sicile depuis trois ou quatre ans (ici je suivrai Ebn-el-Athyr plutôt que Novaïri)

et avaient subi quelques graves échecs, quand de nouvelles forces africaines et une flotte de musulmans espagnols les mirent à même de reprendre l'offensive. Aussitôt ils tombèrent sur Palerme avec toutes leurs forces. La ville se rendit par capitulation en 216 (831 de J. C.), après un siége dont on aurait peu d'exemples dans l'histoire, s'il faut en croire Ebn-el-Athyr, qui nous dit avec assurance (man. de la Bibl. du roi, 45) que de soixante et dix mille habitants, il n'en survivait que trois mille au moment de la reddition Palerme fut repeuplée de croyants africains et espagnols, qui, d'abord, se brouillèrent entre eux à l'occasion du partage du butin ou des propriétés. Ces troubles apaisés, cette ville devint la résidence des lieutenants des émirs d'Afrique, le quartier général des troupes et la station de la flotte. Les Arabes y établirent la base de leurs opérations pour la conquête de l'île entière, suivant le même plan de guerre que leurs devanciers les Carthaginois, quoique très-probablement ils ne s'en doutassent nullement. Ainsi Palerme, un demi-siècle après son occupation, était déjà considérablement augmentée en étendue et en population, et elle excitait vivement la jalousie du moine Théodose, qui, fait prisonnier lors de la chute de Syracuse en 264 (878 de J. C.), fut emmené de l'ancienne métropole grecque à la capitale musulmane. Il est curieux de rapprocher le récit du moine syracusain de celui du marchand de Bagdad.

Théodose parle d'abord de cette ville « très-renommée et très-peuplée, » de laquelle était sortie une foule de musulmans, venant à la rencontre du convoi de prisonniers en chantant des hymnes et en poussant des cris de joie. Il fait mention de *quelques* chrétiens, qui plaignaient le sort de leurs coreligionnaires, et des captifs de toutes nations et de toutes croyances, avec lesquels il fit connaissance dans les prisons de Palerme. « A notre entrée dans la ville, dit-il, nous trouvâmes enfin une immense population de citoyens et d'étrangers. Elle n'était pas au-dessous de sa renommée ni de notre attente. On aurait dit que toute la race des Sar-

rasins affluait dans cette ville, de l'est à l'ouest, du nord à la mer, pour me servir des expressions du bienheureux David. La ville ne suffisant plus au nombre de ses nouveaux habitants, on commença à construire des maisons en dehors de ses murailles. Ainsi il se forma tout près d'elle plusieurs autres villes non moins puissantes et non moins bien fortifiées. Cette cité perverse s'étant emparée de tout, trouva que sa juridiction restait au-dessous de sa gloire, tant qu'elle ne nous (les Syracusains) aurait pas asservis. Maintenant, elle se promet de réduire sous son empire les peuples les plus éloignés, sans en excepter celui de la ville impériale (Constantinople), et elle menace déjà de mettre à éxécution ses projets. »

Lors de l'arrivée d'Ebn-Haucal à Palerme, c'est-à-dire un siècle après la captivité de Théodose, cette ville recueillait les fruits d'une lutte bien plus glorieuse que celle que lui reprochait le moine de Syracuse; et, nonobstant les calamités attirées sur elle par cette lutte, Palerme avait atteint un haut degré de prospérité. Au IIIe siècle de l'hégire, le morcellement de l'empire des califes n'avait point affaibli l'esprit guerrier des musulmans. En même temps, le commerce, l'agriculture, les sciences, les lettres et les arts offraient des voies nouvelles à un peuple rajeuni et entreprenant. Sa colonie militaire de Sicile portait en elle-même les germes d'un accroissement rapide et d'une division précoce. Elle avait à exploiter un pays fertile, supérieurement placé pour le commerce, et dépeuplé plutôt par la guerre et l'émigration, que par des causes économiques. L'activité arabe ne pouvait manquer d'y parvenir à la prospérité matérielle et à la culture de l'esprit. Quant à l'état politique, l'aristocratie arabe de la tribu et du camp, s'établissant dans quelques villes du pays conquis, devait passer bientôt à l'état d'aristocratie municipale. Cette nouvelle position et la diversité des races, poussèrent les musulmans de Sicile à se diviser entre eux et à se rendre indépendants de l'Afrique. En même temps, ils ne pouvaient pas rester en paix avec les chrétiens leurs voisins. Les voilà donc faisant tour à tour la guerre

sacrée et la guerre de l'indépendance et livrés en même temps à la guerre civile. Au milieu de cette triple guerre, ils s'avançaient toujours dans la civilisation; car c'est l'oisiveté qui rend les peuples malades; le sang répandu dans les combats ne tarde pas à se reproduire. Or la puissance vitale de ce peuple arabe-sicilien, comme il devait arriver, se manifesta dans sa capitale plus fortement qu'ailleurs. Palerme fut le théâtre de ses progrès matériels et de ses progrès moraux. L'indépendance fut son premier besoin, de même que, pour toute société qui commence à sentir ses forces. Ebn-Haucal atteste l'état florissant de cette ville, précisément quand l'esprit d'indépendance venait de triompher de la jalousie de la royauté africaine.

Pour se persuader qu'ici on n'envisage guère le passé avec les passions du présent, il suffit de connaître que, dans l'espace de cinquante ans, Palerme avait été prise trois fois par les troupes africaines, après autant de révolutions et je ne sais combien d'émeutes.

Le gouvernement tyrannique d'Ibrahim-ben-Ahmed, émir d'Afrique, avait occasionné le premier de ces mouvements en l'année 287 (900 de J. C.), lorsque Abou-el-Abbas-Abd-Allah, fils d'Ibrahim, occupa la Sicile avec une flotte et une armée. La ville de Palerme se trouva assez forte pour envoyer contre lui une flotte qui, malheureusement, fut dispersée par la tempête, et des troupes qui lui livrèrent trois combats sanglants en trois semaines. Le prince africain n'entra à Palerme que de vive force; et certes il se flatta d'avoir étouffé la révolution en dispersant les citoyens les plus notables, qui en partie furent déportés en Afrique, et en partie se réfugièrent dans les pays chrétiens.

Mais voilà, treize ans après, un mouvement bien plus important. La dynastie des Fatimites ayant remplacé les Aglabites en Afrique, Obeïd Allah, le méhédi, voulut introduire en Sicile un nouveau système d'administration, qui révolta les Siciliens. Ceux-ci chassèrent le lieutenant du méhédi, et se choisirent pour chef Ahmed-ebn-Korheb, qui

aspira à la souveraineté de l'île. Dans ce but, il fit reconnaître les califes Abassides qui, étant très-éloignés, n'auraient pu jamais exercer qu'une autorité nominale, et il porta la guerre en Afrique contre ses premiers maîtres. La perte d'une flotte, qui avait été d'abord victorieuse, et les divisions intérieures firent tomber bientôt Ebn-Khoreb, et firent rentrer volontairement les Siciliens sous l'obéissance du méhédi. Mais quand celui-ci, persistant dans son nouveau mode de gouvernement, envoya des forces considérables pour appuyer ses injonctions, la révolte se ralluma en Sicile. Elle était hors de saison : c'était le gouvernement d'Ebn-Khoreb qu'il aurait fallu soutenir. Abou-Saïd-Mousa, général du méhédi, parvint encore une fois à dompter la révolution en 305 (917-918 de J. C.). Il reprit Palerme après une vive résistance et il abattit ses portes.

Nous voyons la capitale occupée une troisième fois en 325 (937 de J. C.), par les troupes d'Al-Kaïm-Biamr-Illah, émir d'Afrique, sous lequel l'indomptable désir des Siciliens avait produit une autre tentative. Al-Kaïm essaya, en dernière ressource, de contenir Palerme par des fortifications. La Khalessah de Palerme, bâtie ou fortifiée par les ordres de ce prince, devint une citadelle où l'on pouvait mettre, à l'abri des tumultes, le personnel et le matériel de l'administration. Cela n'empêcha pas une quatrième révolution d'éclater quelques années après, presque dans toute la Sicile, et enfin dans la capitale en l'année 335 (946-947 de J. C.). Alors l'émir d'Afrique, qui venait à peine d'apaiser des troubles chez lui, se vit forcé de céder aux Siciliens.

En effet, le peuple arabo-sicilien n'avait été dompté, pendant ces luttes, que par ses propres divisions. Les villes principales des musulmans, surtout Palerme et Girgenti, rivalisaient entre elles. Il paraît qu'une grande influence était exercée dans ces villes par leurs notables, les *scheiks*, c'est-à-dire *anciens*, titre de même origine que celui de sénateur, et qui remonte, chez tous les peuples, au premier degré de leur civilisation. Cette aristocratie municipale était

redoutable. A Palerme, elle chassait par voie de fait les lieutenants qui lui déplaisaient, et que le gouvernement d'Afrique ne se hâtait pas de remplacer. Nous voyons des députations des scheiks de Palerme et de Girgenti qui intriguent, l'une contre l'autre, auprès d'un commandant des troupes africaines; nous voyons les deux villes se faisant la guerre : ce ne serait pas une conjecture trop hasardée que de dire qu'il y avait, de droit ou de fait, une municipalité aristocratique. Or ces deux villes, ces deux corps de noblesse, finirent par s'entendre. Il est à remarquer, pour l'honneur des Girgentins, que la construction de la citadelle à Palerme les poussa à se révolter contre le gouvernement et à se réunir avec la capitale. Ainsi, quand les Siciliens eurent acquis assez d'expérience pour sacrifier les petites passions à l'intérêt général, l'indépendance fut gagnée. Al-Mançour, émir d'Afrique, se persuadant qu'il ne pourrait plus garder le gouvernement, se contenta de la suzeraineté. La concession qu'il fit de cette île en 335 à El-Haçan-ben-Ali-ben-abi-Hoçaïn-el-Kelbî, son général et son favori, peut bien se nommer concession féodale, si on ne veut pas se borner à la valeur légale de ce terme chez les chrétiens d'Occident. La seigneurie de l'île resta dans la famille des Kelbites et elle ne changea de forme qu'un siècle après, quand l'aristocratie, devenue territoriale, morcela le pays et l'ouvrit aux étrangers.

Ebn-Haucal visita Palerme, quelque temps après la concession d'Al-Mançour, sous le règne d'Ahmed-abou-el-Haçan, successeur de cet Haçan dont nous venons de faire mention (343 à 359 de l'hégire, 954 à 970 de J. C.), ou dans les premières années du règne d'Abou'l-Kassem, frère d'Ahmed (359 à 372, 970 à 982 de J. C.). Les effets de la lutte politique d'un demi-siècle étaient visibles encore; Ahmed avait bien pu reconstruire, comme Ebn-Haucal nous l'apprend, les portes de la ville abattues par Abou-Saïd; son gouvernement devenu national avait pu encourager l'industrie et les lettres, réparer les arsenaux, améliorer l'administration; mais il s'en fallait de beaucoup qu'il eût abaissé le pouvoir

de l'aristocratie, à la fois cause et effet des guerres civiles. La voilà isolée, retranchée dans ses palais et dans ses mosquées avec une morgue qui devait bien choquer le marchand arabe de Bagdad. Nous ne répéterons pas, avec celui-ci, que l'habitude de manger de l'oignon était la cause de l'abrutissement qu'il observait dans la populace de la ville; mais nous ne pourrions attendre un meilleur tableau de la moralité de ce peuple abandonné, pendant un siècle, à un gouvernement étranger et hostile, sans autre remède que les émeutes. Le pays cependant avait aussi son bon côté, sur lequel Ebn-Haucal ferme un peu les yeux. Les deux cents mosquées, rendez-vous ordinaire des hommes de lettres et des savants, ne donnent pas une idée médiocre de la culture intellectuelle de l'île. Cet Abou-Mohammed, auquel le voyageur reproche qu'ayant une mosquée à lui, il en bâtit une autre pour son fils, ne le fit qu'afin que son fils y donnât des leçons de droit. Ce n'est pas, à coup sûr, le plus mauvais usage que l'aristocratie pouvait faire de ses richesses: et la remarque d'Ebn-Haucal, que Palerme, proportion gardée, avait plus de mosquées que toute autre ville musulmane, à l'exception peut-être de Cordoue, montre la magnificence et la culture de cette aristocratie non moins que son orgueil. Les observations mêmes que l'auteur fait sur les pédagogues de la ville, adonnés à ce métier, dit-il, pour se soustraire à la guerre sacrée, prouvent quel esprit militaire animait les autres citoyens. En somme, l'aperçu d'Ebn-Haucal, corrigé par une saine critique, montre très-bien l'état moral et social de Palerme tel qu'il devait être après de tels événements, et il est un document nouveau pour l'histoire.

Les faits matériels qu'il raconte peuvent servir aussi bien à la curiosité de l'antiquaire qu'à la divination de l'historien. Ebn-Haucal offre une donnée très-sûre pour évaluer la population de Palerme à cette époque; il nous apprend l'existence d'un quartier d'Esclavons à Palerme, et par conséquent la mixtion de la race slave avec les habitants arabes et africains de la ville. Il donne aussi quelques détails sur l'industrie. On

doit lui savoir gré de la précision de langage avec laquelle il nomme sultan le nouveau prince de la Sicile et walis les anciens lieutenants des émirs d'Afrique, car c'est une lumière de plus pour le droit public du temps. L'exactitude des faits que nous avons pu contrôler est une garantie pour les autres; et tout cela nous fait regretter d'autant plus vivement la perte de cette histoire de Sicile qu'Ebn-Haucal assure, à la fin du chapitre, avoir composée.

Voici le fragment que je présente au public. J'ai l'intention d'en donner d'autres tirés de tous les auteurs arabes qui ont parlé de la Sicile, aussi bien qu'une collection de poésies d'Arabes siciliens, et j'espère fournir ainsi de nouveaux matériaux pour l'histoire de la Sicile au moyen âge, à laquelle je travaille avec cet amour de la patrie qui ne s'affaiblit pas dans l'exil.

DESCRIPTION DE PALERME[1].

ذكر صقلية واما صقلية فجزيرة طولها سبعة ايام فى اربعة ايام والغالب عليها الجبال والقلاع والحصون وجميع ارضها مسكنة مزروعة وليس لها مدينة مسكنة معروفة غير

[1] Cosmographie d'Ebn-Haucal, man. ar. de la Bibl. publique de Leyde, inscrit au catalogue sous le n° 314. Je dois avertir que je publie le texte tel qu'il se trouve dans le manuscrit, quoique quelques passages semblent altérés par les copistes. Sans oser les rétablir, j'ai marqué, au pied des pages du texte, les corrections qui me paraissent les plus certaines, et j'en ai proposé quelques autres dans mes notes, à la suite de la version.

المدينة المعروفة ببلرم وهى قصبة صقلية على بحر البحر
من الشمال وهى خمس حارات محدودة غير متباينة ببعيد
مسافة وان كانت حدودها ظاهرة فمنها المدينة الكبرى
التى تسمى بلرم عليها سور من حجارة مانع شامخ يسكنها
التجر وفيها مسجد الجامع الاكبر وكان بيعة للروم فيه
هيكل عظيم وسمعت بعض المنطقيين يقول ان حكيم
اليونان يعنى ارسطاطاليس فى خشبة معلق فى هذا
الهيكل الذى قد اتخذه المسلمون مسجدًا وان النصارى
كانت تعظم قدره وتستقى به لما شاهدت اليونانية
عليه من اكبارة واعظامه قال والسبب فى تعليقة بين
السما والارض ما كان الناس يلاقونه عند الاستسقا
والاستشفا والامور المهمة التى توجب الفزع الى الله تعالى
والتقريب اليه فى حين الشدة والهلكة وعند وطى بعضهم
لبعض وقد رايت هناك خشبة عظيمة يوشك ان يكون
القبر فيها ومدينة تعرف بالخالصة ذات سور ايضا من
حجارة وليس كالسور الاول يسكنها السلطان واتباعه وليس
فيها اسواق ولا فنادق وبها حمامات وفيها مسجد جامع
صغير مقتصد وفيها حبس السلطان ودار صناعة البحر
والديوان ولها اربعة ابواب متى قبولها ودبورها وغربها

وشرقها البحر وسور لا باب له وحارة تعرف بحارة الصقالبة
وهي اكثر من المدينتين اللتين ذكرتهما واجلّ ومرسى البحر
بها وبها عيون جارية بينها وبين المدينة ومياه كالحد
بينهما وحارة تعرف بحارة المسجد المعروف بابن سقلاب
وهي كبيرة ايضًا وليس بها مياه جارية وشرب اهلها من
الابار وقبلي البلد وادي يعرف بوادي عباس وهو واد كبير
عظيم ومطاحنهم عليه كثيرة وبساتينهم واجنتهم
غير منتفعة به والحارة وهي حارة كبيرة تقارب حارة المسجد
وليس بينهما فرق ولا فاصلة ولا على حارة الصقالبة سور
واكبر الاسواق فيها بين مسجد ابن سقلاب والحارة
الجديدة كسوق الزياتين باجمعهم والصيارفة والصيادلة
من خارج سورها والخرازين والصياقلة والنحاسين واسواق
القمح كلها خارج السوق (1) وكذلك ساير الصناع على
اختلافهم وفي داخل البلد للقصابين فوق الخمسين
ومائة حانوت لبيع اللحم والقليل منهم هناك وهذا يدل
على قدرهم وعددهم ويدل ايضًا على ارتفاع شانهم عظم
مسجدهم وذلك اني حزرت المجتمع به اذا غص باهلها
يبلغ سبعة الاف رجل ونيفًا لانه يقوم فيه اكثر من

[1] Je crois qu'on doit corriger ce mot par السور.

ستة وثلاثين صفا للصلاة وكل صف منها لا يزيد على
مايتى رجل وبالمدينة من المساجد وفى الخالصة والحارة
المحيطة بها من ورا ذلك سور بها عامرة اكثرها قايمة
على عروشها بحيطانها وابوابها نيف وثلث ماية مسجد
يتواطا اهل الخبرة منهم فى علمها ويستاوون فى معرفتها
وعددها وبظاهرها مما حف بها ويلاصقها بين اجنتها
وابراجها ومحال (1) كانت متصلة بالاقرب فالاقرب منها على
الوادى المعروف بوادى عباس مجاورة للموضع المعروف بالمعسكر
فى ضمن البلد متبددة فى وادى عباس وبعضها كان فى
اثر بعض الى الموضع المعروف بالبيضآ وهى قرية تشرف على
المدينة بينهما نحو فرسخ وقد خربت وهلك اربابها بما
دار عليهم الفتن يعرف ذلك جميعهم غير مختلفين فى
مقدارها وانها تزيد على مايتى مسجد ولم ار مثل هذه
العدة فى بلد من البلدان الكبار على ضعف مساحتها ولا
سمعت به الا ما يتذاكره اهل قرطبة ولم اقف على
حقيقة ذلك من قرطبة وذكرته فى موضعه على شك منى
فيه وانا محققه فى صقلية لانى شاهدت اكثره ولقد كنت
واقفا ذات يوم بها فى جوار دار ابى محمد القفصى الفقيه

[1] Je crois qu'il faut lire محالّ sans la conjonction.

الوثايلي فرايت فمن مسجده في مقدار رمية سهم نحو عشرة مساجد يدركها بصرى ومنها شي تجاه شي وبينها طريق وسالت عن ذلك فقيل لى ان القوم بشدة انتفاخ روسهم يحب كل واحد منهم ان يكون له مسجد مقصور عليه لا يحب ان يشركه فيه غير اهله وحاشيته وربما كان اخوان منهم متلاصقة داراهما متصاقبة للحيطان فعمل كل واحد منهما مسجدًا لنفسه ليكون جلوسه فيه وحده وفي جملة هذه العشرة مساجد التى ذكرتها مسجد يصلى فيه ابو محمد القفصى والى جانبه بنحو عشرين خطوة مسجد لولده ابتناه ليتفقه فيه وغرض كل واحد منهم ان يقال مسجد فلان لا غير وكان له هذا الولد وهو في نفسه حدث عظيم وكان لعظم خطره في نفسه واعجابيه (1) يظن انه ابو ابيه او انه بغير اب لصلفه وحسن وجهه وبها رباطات كثيرة على ساحل البحر مشحنة بالبطالين والفساق والمتمردين شيوخًا واحداث اغثاثا (2) قد عملوا السجدات في وجوههم منتصبين لاخذ الصدقات وقذف المحصنات واكثرهم يقودون ويلوطون وانما اووا الى هناك

[1] عجابيه ou اعجبه.

[2] Je pense qu'il faut lire اغثاثًا.

لجرمهم وعدم السكنى ومهانة انفسهم وكنت ذكرت
احوال الخالصة وابوابها وما فيها فاما القصر وهو بلزم وهي
المدينة القديمة وابوابها فاشهرها باب البحر سمى بذلك
لقربه من البحر واليه باب اخر لطيف محدث احدثه ابو
الحسن احمد ابن الحسن ابن ابى الحسين وذلك ان اهل
المدينة سالوه فيه فعمله على نشز مطل على نهر وعين
تعرف بعين الشعا وبها يعرف هذا الباب فى وقتنا ولهم
مرفق بهذا الباب والعين ثم باب يعرف بشنتغات وهو باب
قديم واليه باب يعرف بباب روطة روطة نهر كبير يهبط
من هذا الباب اليه واصلة (1) تحت هذا الباب وفيه ماء
صالح عليه ارحية كثيرة متقاطرة ثم باب الرياض وهو
ايضا محدث احدثه ابو الحسن وكان بجواره باب
يعرف بباب ابن قرهب فى موضع غير حصين وكانت
المدينة فصلت (2) منه قديما فدخل على اهلها منه معرة
وصرر (3) جسيم فازاله ابو الحسن عن المكان الضار الى الموضع
الصلح ويجاور باب الابناء وهو اقدم ابوابها ثم باب

[1] Il faut lire sans doute واصله.

[2] Ce mot est presque illisible dans le manuscrit.

[3] ضرر ?

السودان تجاه باب الحدادين ثم باب الحديد ومنه المخرج
الى حارة اليهود واليه باب احدثه ابو الحسن ايضًا ولم
يسمّ باسم ويخرج منه الى حارة ابى حماز وجميعها تسعة
ابواب وهذه المدينة مستطيلة ذات سوق قد اخذ من
شرقيها الى غربيها يعرف بالسماط مفروش بالحجارة عامر من
اوله الى اخره بضروب التجارة ويطيف بها عيون كثيرة
منصبّة من غربها الى شرقها ويكون مقدارها ما يدير
رحويين وعلى مايلها ارحية كثيرة ويجاورها من حيث
بدو مسيلها الى حين مصبها الى البحر آراض كثيرة
يغلب عليها السباخ وفيها القصب الفارسى وبحاير ومقاسى
صالحة وفى خلال اراضيها بقاع قد غلب عليها البربير
وهو البردى المعمول منه الطوامير ولم اعلم لما بمصر من
هذا البربير نظير بوجه الارض الا ما بصقلية واكثره
منه يفتل حبالاً للمراكب واقله يعمل للسلطان منه
طوامير لا يزيد على قدر كفايته وشرب بعض اهل المدينة
وهم المجاورون لسورها من نحو باب الرياض الى نحو باب
الشفا من مياه هذه العيون وباقى اهلها واهل الخالصة
وجميع اهل الحارات شربهم من ابار دورهم خفيفًا كان او
ثقيلًا من الماء يلذ لهم على كثرة المياه العذبة الجارية

عندهم وشرب اهل المعسكر من العين المعروفة بالغربال لها
ماء صالح وبالمعسكر عين تعرف بعين السبع دون الغربال
فى كثرة الماء وعين تعرف بعين ابى سعيد وكان من بعض
ولاتهم فهى مضافة اليه وشرب الناحية الغربية من العين
المعروفه بعين الحديد وهناك معدن حديد وهو
للسلطان يصرفه فى مراكبه وكان هذا المعدن لبعض بنى
الاغلب وهو بقرب قرية تعرف ببلهرا وفيها عيون وانهار
تتفجر منها وهى تمد وادى عباس وتقويه وهى كثيرة
البساتين والكروم ويحيط بالبلد عيون غيرها مشهورة
ينتفع بمياهها كالعادوس وما فى ناحية القبلة كالفوارة
الصغيرة والكبيرة التى على انف الجبل وهى اغزر عيونهم
ماء وتنصرف هذه المياه الى اجنتهم وللبيضآ عين حسنة
تعرف بالبيضآ وتصاقب الغربال والغربية وتشرب الناحية
المعروفة ببرج البطال من العين المعروفة بعين ابى ملك
واكثر المياه لاجنتهم بالسواقى ولهم اجنة كثيرة واغدا (1)
لا تُسقى وهى كالشام وغيره واكثر مياه الحارات والبلد من
الابار وهى ثقيلة غير مرية وانما صرفهم الى شربها رغبة
عن شرب الماء الجارى العذب قلة مروآتهم وكثرة اكلهم

[1] Je lis أَغْذَآء.

البصل وفساد حواشهم (1) للكثرة تغذيهم (2) بالنى منه وما
فيهم من لا ياكله فى كل يوم ويوكل فى دارة صباحا
ومساء من ساير طبقاتهم وهو الذى افسد تخيلهم وضر
أدمغتهم وحير حواسهم وغير عقولهم ونقص افهامهم
وافسد تحفة وجوههم فاحال مزاجهم حتى راوا الاشيا
او أكثرها على غير ما هنّ عليه والذى دخل تحت العدة
ان فيها ازيد من ثلث ماية معلم يودبون الصبيان وهم
يرون انهم افضلهم واجلهم وانهم اهل الله وهم
شهودهم وأمناؤهم هذا على ما اشتهر عن المعلمين من نقص
عقولهم وخفة الادمغة وانما جوزا الى هذه الصناعة هربًا
عن الجهاد ونكولاً عن الحرب وقد وضعت فيهم كتابًا فيه
جميع اخبارهم

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

DE LA SICILE.

C'est une île de sept journées de chemin en long sur quatre en large ; elle est couverte de montagnes, de châteaux et de forteresses ; habitée et cultivée partout. Palerme, la ville la plus peuplée et la plus

[1] جواشهم ou bien حواسّهم.
[2] Il faut lire, ce me semble, تغذينهم.

renommée de cette île, est aussi sa métropole. Située sur les bords de la mer du côté du nord, Palerme se divise en cinq quartiers, très-distincts entre eux, quoique peu éloignés l'un de l'autre. Le premier est la cité principale, proprement dite Palerme, entourée d'une muraille de pierre très-élevée et formidable[1]*. Ce quartier est le séjour des marchands. Ici se trouve la grande mosquée du Vendredi, autrefois église des chrétiens, où l'on remarque une grande chapelle, à propos de laquelle j'ai entendu dire par un dialecticien, qu'on prétend que le sage de l'ancienne Grèce, c'est-à-dire Aristote, est suspendu dans une caisse, dans cette même chapelle que les musulmans ont convertie en mosquée. Les chrétiens, dit-on, montraient une grande vénération pour ce personnage, et lui adressaient leurs prières pour avoir la pluie, à cause du talent extraordinaire et des mérites éminents que les Grecs anciens avaient reconnus en lui. On ajoute que la cause de cette suspension entre le ciel et la terre était que l'on cherchait sa protection pour obtenir la pluie, ou la guérison des maladies, et pour toute autre grave circonstance qui force les hommes à implorer Dieu (qu'il soit exalté!) et à lui faire des offrandes dans les temps de misère, de mortalité ou de guerre civile. En effet, j'ai vu en cet endroit une grande caisse, qui contenait probablement le cercueil[2].

L'autre cité, nommée Khalessah, a aussi sa muraille bâtie en pierre, mais différente de la première[3].

* Voyez ci-après (p. 101) les notes relatives à la la traduction.

La Khalessah est le séjour du sultan et de sa suite; on n'y voit ni marchés, ni magasins de marchandises, mais des bains, une mosquée du Vendredi de grandeur moyenne, la prison du sultan, l'arsenal[4] et les bureaux des administrations. Cette cité a quatre portes du côté du midi; et du côté de l'est, du nord et de l'ouest, la mer et une muraille sans portes.

Le quartier appelé Sacalibah est plus peuplé et plus considérable que les deux cités dont j'ai fait mention. Ici est le port maritime. Des ruisseaux coulent entre ce quartier et la cité principale, et les eaux servent de division entre l'un et l'autre[5].

Le quartier de la mosquée, qui prend son nom de la mosquée dite d'Ibn-Saclab, est considérable aussi. Les cours d'eau y manquent tout à fait, et les habitants boivent l'eau des puits[6].

Au sud de la ville coule une rivière appelée Oued-Abbas, grande rivière, sur laquelle se trouve une quantité de moulins, de vergers et de jardins d'agrément qui ne donnent aucun revenu. Le quartier est considérable, et il touche de près le quartier de la mosquée. Entre les deux il n'y a ni séparation ni distinction[7].

Le quartier Sacalibah n'est entouré d'aucune muraille.

Les plus grands marchés, tels que celui de tous les vendeurs d'huile, se trouvent entre la mosquée d'Ibn-Saclab et le quartier El-Jadid[8]. Les changeurs de monnaie et les droguistes sont en dehors de la

muraille. Les tailleurs, les armuriers, les ouvriers de cuivre et les marchés de blé restent tous en dehors de la muraille; et de même les autres ouvriers, partagés selon leurs divers métiers. En dedans de la ville, les bouchers occupent cent cinquante boutiques et même davantage, où l'on vend la viande. Cependant ici il n'y a que le plus petit nombre des bouchers. Cette circonstance fait comprendre quel est leur nombre et leur importance. La grandeur de leur mosquée montre encore les profits de leur industrie. En effet, un jour que cette mosquée était pleine de ses habitués, je calculais que la foule montait au delà de sept mille individus; car plus de trente-six rangs assistaient à la prière, et chaque rang ne dépassait pas le nombre de deux cents personnes [9].

Dans la cité il se trouve un nombre considérable de mosquées, aussi bien que dans la Khâlessah et dans le quartier qui l'entoure, espace derrière lequel s'élève une muraille. Ces mosquées, dont la plupart sont fréquentées, et debout avec leurs toits, leurs murs et leurs portes, dépassent le nombre de trois cents. Elles servent de rendez-vous aux hommes instruits dans les sciences du pays, qui s'y rassemblent pour se communiquer leurs lumières et les augmenter [10].

Au dehors de la ville, tout cet espace qui l'entoure et qui en forme la continuation, espace compris entre les tours et les jardins, est occupé par des *mehall* [11], qui se rattachent aux environs. Les environs

sont sur la rivière dite Oued-Abbas. Ils avoisinent l'endroit appelé Maascar[12], traversent la campagne et s'arrêtent sur les bords de la rivière. Une autre ligne d'habitations se prolonge jusqu'à l'endroit dit Baïda. Baïda est un village qui s'élève au-dessus de la ville à la distance d'une parasange à peu près[13].

Cette ville fut ravagée autrefois et ses habitants furent victimes de catastrophes politiques : ce qui est connu par tout le monde à Palerme et personne ne le conteste[14]. Maintenant, elle a au delà de deux cents mosquées : nombre que je n'ai jamais vu, même dans les villes d'une dimension double, et que je n'ai même jamais entendu citer, si ce n'est pour Cordoue. Je ne réponds pas de la vérité de ce fait quant à Cordoue, et, à sa place, je l'ai raconté, tout en doutant de ce que je disais; mais, quant à Palerme, je m'en suis assuré, en voyant moi-même la plus grande partie de ces mosquées. Un jour que je me trouvais dans le voisinage de la maison d'Abou-Mohammed-el-Cafsî-el-Ouathaïkî, le jurisconsulte, j'observai, de sa mosquée, dans l'espace d'une portée d'arc, une dizaine d'autres mosquées rangées sous mes regards, l'une vis-à-vis de l'autre, et ayant une rue entre elles. Je demandai pourquoi cela, et l'on me répondit que, ici, par excès d'orgueil, chacun voulait une mosquée qui fût exclusivement à lui, pour n'y admettre que sa famille et sa clientèle; et qu'il n'était pas rare que deux frères qui avaient leurs maisons contiguës, en sorte que les murs se touchaient, se fissent bâtir

chacun une mosquée à soi, pour s'y tenir tout seul. Du nombre de ces dix était la mosquée où faisait la prière Abou-Mohammed el-Cafsî; et, du même côté, à une vingtaine de pas, se trouvait une mosquée à son fils. Abou-Mohammed l'avait bâtie afin qu'il y donnât des leçons de droit; car tout le monde avait la manie de faire dire : c'est là mosquée d'un tel et elle n'est qu'à lui. Ce fils d'Abou-Mohammed avait une très-grande opinion de lui-même et s'exagérait beaucoup ses propres qualités. Il était si présomptueux et si content de sa belle figure, qu'il paraissait le père de son père, ou un homme qui n'eût pas de père.

Le long du rivage de la mer se trouvent plusieurs *rabats*[15] remplis de braves, de mauvais sujets, d'hommes effrénés, vieillis dans leurs désordres, et de jeunes gens corrompus, qui ont appris à jouer le rôle de dévots et restent là pour attraper les pieuses largesses et pour insulter les femmes honnêtes. Ce sont, la plupart, des entremetteurs de débauche, qui s'adonnent à un vice infâme. Ils viennent dans les rabats, pour s'occuper de leurs mauvaises affaires et parce qu'ils ne sauraient où trouver un gîte et qu'ils sont méprisés de tout le monde.

J'ai parlé de la Khalessah, de ses portes et de tout ce qu'elle contient. Quant au Kassar, c'est bien Palerme, est l'ancienne cité. La plus célèbre de ses portes c'est la Bab el-Bahr, ainsi nommée à cause de son voisinage à la mer[16]. A côte d'elle se trouve une autre porte élégante et neuve, bâtie par Abou

el-Haçan-Ahmed, fils d'Haçan, fils d'Abou el-Hoçein, parce que les citoyens le lui avaient demandé. Il l'édifia sur une éminence qui domine le ruisseau et la fontaine dite Aïn-Schaa; et c'est aussi le nom de cette porte aujourd'hui. Cette porte et cette fontaine sont une commodité pour la population [17]. Ensuite vient la porte dite de Sainte-Agathe, qui est une porte ancienne [18]. A côté d'elle se trouve une porte dite Bab-Rutuh; car Rutuh c'est un grand ruisseau vers lequel on descend de cette porte et qui prend sa source sous la porte même. Son eau est saine, et plusieurs moulins y sont établis à la file l'un de l'autre [19]. Ensuite vient la porte Er-Riadh, qui est neuve aussi et qui a été bâtie par Abou el-Haçan [20]. Tout près d'elle se trouvait la porte dite d'Ebn-Korheb, dans un endroit non fortifié. La ville anciennement restait ouverte de ce côté, en sorte que les eaux des torrents entraient par là, au grand dommage de la population. Par conséquent Abou el-Haçan transféra la porte de cette position dangereuse à une autre mieux choisie [21]. En continuation se trouve la porte El-Ebnâ, qui est la plus ancienne porte de la ville [22]; ensuite la porte Es-Soudan [23], vis-à-vis de la porte des marchands de fer [24]; ensuite la porte El-Hadid, de laquelle on sort vers le quartier des juifs [25]. A côté, il y a une potre, bâtie de même par Abou el-Haçan, à laquelle on ne donne aucun nom et par laquelle on sort sur la contrée d'Abou-Hamez [26]. Il y a en tout neuf portes.

Cette ville est de forme oblongue; elle renferme

un marché qui s'est prolongé de l'est à l'ouest et qui s'appelle Es-Samat; il est pavé en pierre et habité d'un bout à l'autre par différentes espèces de marhands[27].

La ville est entourée de plusieurs ruisseaux qui coulent de l'ouest à l'est et qui sont de force à faire aller deux meules de moulin. Des moulins nombreux sont établis le long de leurs cours. Les cours de ces ruisseaux depuis leurs sources jusqu'à leur embouchure dans la mer sont environnés de plusieurs terrains marécageux, où croît le roseau persan; cependant, ni les étangs, ni les lieux secs ne sont malsains.

Dans le milieu du pays il y a une vallée couverte, en grande partie, de papyrus, qui est le roseau dont on fait des rouleaux à écrire. Je ne sache pas que le papyrus d'Égypte ait son égal sur la face de la terre si ce n'est en Sicile. La plus grande partie de ce papyrus est tordue en cordes pour les navires; le reste est employé à faire du papier pour le sultan, et le produit ne dépasse pas ce qui est nécessaire à son usage[28].

Une partie des habitants de la cité, c'est-à-dire ceux qui se trouvent près des murailles entre les environs de la porte Er-Riadh et les environs de la porte Schaa boivent l'eau des ruisseaux dont nous avons fait mention; le reste, aussi bien que les habitants de la Khalessah, et tous ceux des quartiers se servent de l'eau des puits de leurs maisons, laquelle, soit légère ou lourde, leur plaît plus que

les eaux douces et courantes de la ville. Les habitants du Maascar boivent l'eau de la source appelée le Gherbal, qui est bien saine [29]. On trouve encore près du Maascar la source appelée Aïn-es-Sabou, moins abondante que le Gherbal [30], et la source dite Aïn-Abi-Saïd. Abou-Saïd, qui fut un des gouverneurs du pays, donna son nom à cette fontaine [31].

Les habitants du côté occidental boivent de la source dite Aïn-el-Hadid. Ici, en effet, se trouve une mine de fer, propriété du sultan, qui se sert de ce métal pour sa flotte [32]. Cette mine appartenait à un individu de la famille d'Aglab; et elle est près du village appelé Balhara, dans lequel jaillissent des sources d'eau et un ruisseau qui atteignent le Oued-Abbas et le grossissent. Les jardins et les vignobles sont en grand nombre près de ce village [33].

La ville est entourée d'autres ruisseaux considérables, de l'eau desquels on tire un grand parti, tels que l'Aadus [34] et les autres du côté méridional, tels que la petite Fawarah et la grande Fawarah, qui jaillit au bout de l'angle saillant de la montagne et qui est la plus abondante de toutes les sources du pays [35]. Toutes ces eaux sont employées dans les jardins. A Baïda il y a une belle source appelée Baïda aussi, non éloignée du Gherbal et située à l'ouest. Les habitants de la contrée que l'on nomme Burj'el-Battal boivent l'eau de la source dite Aïn-Abi-Malek [36]. La plupart de l'eau employée dans leurs jardins est conduite par des canaux. Ils ont des jardins nombreux

et des champs non arrosés, comme en Syrie et autre part[37].

La plupart de l'eau consommée dans les quartiers et dans le pays c'est de l'eau de pluie lourde et malsaine. Ce qui a porté les habitants à boire de cette eau, c'est uniquement le manque d'eau courante et douce, leur irréflexion, l'abus qu'ils font de l'oignon et le mauvais goût dérivant de leur habitude de manger excessivement de cet oignon tout cru; car entre eux il n'y a personne, à quelque classe qu'il appartienne, qui n'en mange tous les jours dans sa maison matin et soir. Voilà ce qui a corrompu leurs intelligences, altéré leurs cerveaux, abruti leurs sens, changé leurs facultés, rétréci leurs esprits, gâté le teint de leurs visages et changé tout à fait leur tempérament, au point qu'ils voient tout, ou du moins la plupart des choses, autrement qu'elles ne sont en réalité.

Une circonstance qui mérite d'être remarquée, c'est qu'on compte à Palerme au delà de trois cents mohallems qui élèvent les enfants. Ils se sentent les plus braves et dignes sujets de la ville et se croient des hommes de Dieu. Ils sont les notaires et les dépositaires du pays, nonobstant ce qui se dit partout de leur manque d'intelligence et de la légèreté de leurs cerveaux. Ils professent l'enseignement public dans le seul but de se soustraire aux expéditions militaires et de fuir la guerre sacrée. Sur cette population j'ai composé un livre qui donne un exposé complet de ses histoires.

NOTES DE LA TRADUCTION.

(1) Le plan de la ville de Palerme présente aujourd'hui un carré un peu allongé, posé sur le rivage de la mer par un de ses plus petits côtés, en face du nord-est. En des temps très-anciens, la mer pénétrait dans cet emplacement par une lagune divisée en deux branches, dont l'une allait en ligne droite au sud-ouest et l'autre, plus tortueuse, après s'être dirigée vers le sud-est, devenait presque parallèle à la première. La ville greco-phénicienne fut bâtie sur la langue de terre comprise entre ces deux branches de lagune. La lisière qui restait entre la mer et la lagune du sud-est offrit la place à un nouveau quartier, qui existait déjà au temps de la première guerre punique. C'est la Néapolis de Polybe, la Khalessah des Arabes et la Kalsa ou *Gausa* d'aujourd'hui. La ville ancienne, la Palépolis de Polybe, fut appelée par les Arabes El-Kassar, le château ou palais; c'est le centre de la ville actuelle. La rue principale, qui partage la ville en deux parties égales, s'appelle toujours le Cassaro, malgré le nom officiel de Toledo que lui donna la vanité d'un vice-roi espagnol du même nom.

Du temps d'Ebn-Haucal, nous voyons la ville composée de cinq *harets* ou quartiers, dont les deux plus anciens, qui étaient fortifiés, sont appelés *cités* par Ebn-Haucal, le Kassar et la Khalessah. Mais un autre quartier, plus vaste que les deux cités, s'était formé déjà au nord-ouest; deux plus petits au sud-est. Quant aux lagunes, elles étaient fort raccourcies. Celle du côté gauche, devenue un terrain marécageux où coulaient quelques petits ruisseaux, se bornait à son embouchure, encore assez grande et assez profonde pour former le grand port. De la branche sud-ouest il n'en restait, à ce qu'il paraît, qu'un bassin pour l'arsenal. Ce bassin occupait probablement cette partie de la ville qui reste entre la place dite encore de la Marine et la paroisse de Saint-Antoine. Aujourd'hui ces deux branches ont tout à fait disparu et il ne reste que le tronc principal de l'ancienne lagune, c'est-à-dire le petit port appelé *Cala,* près de l'angle septentrional de la ville.

Je ne suivrai pas les changements de l'enceinte de la ville. Dans

le XIIe siècle, le géographe arabe-sicilien Édrisi et l'historien normand Hugo Falcand nous montrent Palerme comme divisée en deux ou trois grandes parties. Ils parlent avec admiration de la hauteur des murailles du Kassar, la cité ancienne, alors le quartier central. Ses murailles étaient bâties de ces énormes cubes de pierre de taille très-compacte que l'on tire toujours des carrières des environs. Du temps de l'historien Fazzello, au XVIe siècle, on en voyait encore quelques restes qui ont disparu presque tout à fait aujourd'hui.

(2) Cette grande mosquée occupait très-probablement la même place que la cathédrale d'aujourd'hui, ou plutôt la même place que la chapelle de Sainte-Marie l'Incoronata, qui se trouve vis-à-vis du côté du nord de la cathédrale, et qui était destinée au couronnement des anciens rois de Sicile. Une colonne du portique méridional de la cathédrale, avec son inscription coufique titée du verset 52 de la surate 7 du Koran, appartenait peut-être à la mosquée. Gaufred Malaterra, écrivain du XIe siècle, dit que le duc Robert et le comte Roger (d'Hauteville) rétablirent à Palerme l'église de Sainte-Marie, un temps archevêché chrétien, profané ensuite par les musulmans, qui l'avaient rendu temple de leur superstition.

Mais notre curiosité n'est pas aussi facile à satisfaire quant au personnage que l'on vénérait dans cette chapelle, dans ce temple grec devenu église chrétienne, ensuite mosquée, ensuite église encore. Le cercueil d'Aristote suspendu entre le ciel et la terre est là pour braver les antiquaires. Était-ce le tombeau d'un martyr chrétien auquel on attribuait la même antiquité que celle de l'édifice grec ou romain changé en église? Était-ce le simulacre d'un héros ou d'un demi-dieu? Je pencherais pour cette opinion. Le mélange d'anciennes superstitions, surtout du culte des divinités tutélaires, avec la nouvelle foi, n'est pas rare dans l'histoire des anciens temps de l'Église; et il est possible que les musulmans, dans leur haine contre tout culte d'images, aient couvert de planches la statue placée en haut dans l'ancien édifice. Quant au sage, au demi-dieu effigié dans ce simulacre, je n'hésiterais pas à y reconnaître Empédocle. Il ne faut pas s'arrêter un moment au nom d'Aristote; car, dans la vie du stagyrite, pas une circonstance ne pourrait se rapprocher du récit d'Ebn-Haucal, et les autres Aristotes, même l'orateur sicilien de ce nom, semblent trop obscurs pour avoir mérité des autels. Empédocle, au contraire, le grand philosophe sicilien, pouvait bien y aspirer. Homme politique, orateur, poëte, musicien, physicien,

anatomiste, médecin, il enveloppait la pratique de cet art sous les mystères de la théurgie : tout le monde le croyait un magicien. L'histoire nous le représente comme le restaurateur de la paix et de la justice, et le fondateur de la démocratie à Agrigente, sa patrie. Il prêche et pratique la bienfaisance, l'hospitalité, le culte des bons dieux, c'est-à-dire des vertus. Il assainit Agrigente en bouchant un défilé de montagnes; il rappelle à la vie une femme tombée en asphyxie et morte aux yeux du vulgaire. On suppose qu'il commande aux vents et aux tempêtes; il délivre Sélinonte d'une épidémie en détournant à ses frais les cours de deux petites rivières dans les marais des environs de la ville. Non-seulement en Sicile, mais dans les jeux olympiques, en présence de toute la Grèce, Empédocle était l'objet de l'admiration universelle. Les Sélinontins lui rendirent des honneurs divins; à sa mort, on répandit qu'il avait disparu dans les gouffres de l'Etna. Voilà donc, dans la vie d'Empédocle, toutes les qualités attribuées par les Palermitains à ce sage qui intercédait en leur faveur auprès des dieux immortels. Il n'est guère improbable que la ville gréco-phénicienne de Palerme eût adopté une superstition qui du moins avait pour objet un homme de génie. Du reste, l'équivoque du nom paraît fort simple : Aristote était, pour ainsi dire, le mythe de la science chez les Arabes. L'érudit du xe siècle qui raconta la légende de cette chapelle, disait qu'elle était jadis à l'*hakim* (le sage, le philosophe, le médecin par excellence) de la Grèce ancienne. Il ajouta tout simplement le nom d'Aristote, ou Ebn-Haucal l'ajouta pour lui, comme le fait croire sa phrase « le hakim de la Grèce ancienne, c'est-à-dire Aristote. »

Je dois avertir que ce passage d'Ebn-Haucal se trouve dans l'Histoire des médecins célèbres par Abou-Oseibia, à l'article *Aristote* (man. arabes de la Bibl. du roi, n° prov. 504, fol. 34, r. et n° 157 Saint-Germain, fol. 62, r.) Il est faussement attribué à Maçoudi, car on l'annonce comme tiré d'un ouvrage que Maçoudi n'écrivit jamais. Le titre de cet ouvrage, au contraire, est celui de la Cosmographie d'Ebn-Haucal, et le passage cité correspond littéralement au texte que nous publions.

(3) *Khalessah* (la pure, l'exquise, l'excellente). Ebn-Haucal l'appelle *medinet*, cité, parce qu'elle était entourée de murs. Nous avons mentionné dans l'introduction dans quelle occasion le gouvernement africain en fit une citadelle. Voici ce qu'en dit Novaïri, dans son Encyclopédie, man. de Leyde, n° 273, pag. 57 :

وبها (ببلرم) يكون الملك وكانت قصبة الجزيرة بعد ان فتحها
المسلمون ثم انتقل الناس الى الخالصة وهى محدثة بُنيَتْ فى ايام
القايم بن المهدى العبيدى فى سنة خمس وعشرين وثلثماية
ثم صارت بلرموا (sic) وبقيت الخالصة ربضا لها

« Cette ville (Palerme) est la résidence du roi ; elle est la capitale de la Sicile depuis l'occupation des musulmans. Les habitants passèrent ensuite dans la Khalessah, qui est toute neuve et qui fut bâtie sous le règne d'Al-Kaïm, fils du méhédi l'Obeïdite, en l'année 325. Enfin la population revint à Palerme, et la Khalessah resta comme un de ses faubourgs. » Je dois ce morceau inédit, ainsi que bien d'autres, à l'obligeance du Dr Reinhart-Dozy, de Leyde.

(4) L'impasse dite du Tarzanà (*dar al-sanah* en arabe, *tarsianatus* dans la latinité du moyen âge, *arzanà* dans le Dante, *arsenale*, arsenal) reste aujourd'hui à une centaine de pas loin de la mer, derrière le quartier de la gendarmerie à pied. L'élévation du terrain depuis l'église de Porto-Salvo jusqu'à Porta-Felice, l'existence de quelques anciens édifices, et enfin ce nom de Tarzanà, prouvent que la langue de terre de la Khalessah, après avoir coupé à angle droit la ligne de prolongation du Cassaro actuel, rentrait un peu vers le sud-ouest, laissant un canal ou bassin entre son côté sud-ouest et l'extrémité nord-est de la ville ancienne. Ainsi l'arsenal était à l'extrémité de la Khalessah, sur un bassin parfaitement à l'abri des vents. Je crois que maintenant il ne reste plus aucun lieu aux conjectures de l'érudit P. Morso, qui, dans son ouvrage *Palermo antico* (Palerme 1827, pag. 107, seqq.) rejette l'arsenal à un kilomètre loin du rivage et en dehors de la Khalessah.

(5) Le nom de Sacalibah donné à un des quartiers principaux de la ville prouve qu'il était habité par un grand nombre d'Esclavons. Nous savons que l'Esclavon Masud vint d'Afrique en Sicile en l'année 312 (924 et 925 de J. C.) et prit le château de Sainte-Agathe, et que, quatre ans après, Sareb al-Saclabi (l'Esclavon) conduisit en Afrique et de là en Sicile trente vaisseaux de corsaires esclavons. Salem ebn-Assad, ou Ebn-Raschid, émir de Sicile, les ayant réunis à sa flotte, ravagea pendant quelques années la Calabre et ensuite la Sardaigne et Gênes. A la fin de chaque expédition, il rentrait à

Palerme; et ces auxiliaires finirent probablement par s'établir dans la ville, tout près du port. Ce quartier était déjà entouré de murailles au temps d'Hugo Falcand, et on l'appelait aussi *Transpapiretum*, à cause de sa position au delà du ruisseau Papireto. Le nom de Sacalibah, défiguré dans les mots de *seralcadi*, *scebalcar*, *cibalcar*, a donné lieu à d'étranges étymologies dans lesquelles s'égara le P. Morso.

(6) Le quartier de la Mosquée restait au sud-est de l'ancienne ville. Une petite place derrière l'église de San-Niccolò-Tolentino s'appelle toujours place de *la Moschitta;* et les circonstances locales ne laissent aucun doute sur la position de ce quartier.

(7) La petite rivière Oreto est le Oued-Abbas des Arabes. Elle s'appelait Habes du temps des Normands, comme cela résulte des chartes citées par Fazzello (*De rebus siculis*, dec. I, lib. VIII, p. 350, 351, édit. Catane, 1749).

(8) El-Jadid (le nouveau). C'était le cinquième quartier de la ville, car ceux de la mosquée et du Oued-Abbas n'en formaient qu'un seul. C'est aujourd'hui l'*Albergaria* ou, sous un autre nom, l'arrondissement du Palais-Royal.

(9) Cette donnée statistique sur la consommation d'un objet de première nécessité nous met à même de déterminer à peu près la population de Palerme dans le xe siècle. Nous établissons notre calcul sur les éléments analogues de la statistique de Palerme d'aujourd'hui, afin d'avoir du moins l'identité du climat et de la position topographique à front des différences nombreuses qui existent entre le xe et le ixe siècles sous les rapports des habitudes, de l'état social, des pratiques religieuses, du système des impôts, etc.

On compte aujourd'hui, dans l'enceinte de l'octroi de la ville de Palerme, cent une boutiques de bouchers pour toute sorte de viande, et à peu près cinquante tripiers. Voilà un peu moins que la moitié des boutiques de viande dont parle Ebn-Haucal. Mais nous ne devons pas conclure, d'après une simple règle de proportion, que la population de Palerme, en 350, était double de l'actuelle. Il faut peut-être en rabattre beaucoup. La nourriture des peuples du moyen âge était moins variée que la nôtre; et les Arabes africains, qui composaient la majorité de la population de Palerme, devaient retenir beaucoup des habitudes de leurs ancêtres nomades.

Il est vrai qu'Ebn-Haucal restait fort scandalisé de la grande consommation d'oignons que l'on faisait à Palerme; mais, nonobstant cette remarque, nous pouvons toujours supposer que la consommation de la viande, proportion gardée, était bien plus considérable qu'aujourd'hui. A part la différence des goûts et à part l'observance des nombreux jours maigres, qui est presque générale en Sicile, il faut se rappeler que ce peuple, plein d'esprit et de vie, mais empoisonné par ses institutions politiques et économiques, languit dans la misère, sur un sol de fertilité proverbiale. En général, à Palerme, les classes indigentes ne mangent de la viande que deux fois par semaine : du reste, elles doivent s'estimer heureuses quand elles ont à leur table du pain, du vin et un plat de pâte ou de légumes; mais les habitants de cette florissante capitale musulmane du x[e] siècle ne partageaient pas très-probablement le même sort. Enfin, il faut ajouter que le système des abattoirs a diminué beaucoup le nombre des bras employés à la boucherie et un peu aussi celui des boutiques.

A tout prendre, je crois que si la population actuelle est à peu près de cent soixante et dix mille, comme on le voit sur les tableaux statistiques, on pourrait calculer à un peu au-dessous de trois cent mille âmes la population de Palerme vers le milieu du x[e] siècle, sans y comprendre les habitants des villages. L'étendue de la ville actuelle comparée à celle du temps d'Ebn-Haucal ne démentirait pas cette conjecture. La ville a occupé à l'intérieur et au nord-ouest des terrains qui, au x[e] siècle, étaient des canaux ou des marécages; mais elle a perdu davantage au sud-est. D'ailleurs, la ville d'aujourd'hui, où plusieurs maisons se trouvent abandonnées, faute de locataires, pourrait contenir une population bien plus nombreuse que ses cent soixante et dix mille habitants.

Quant au nombre des personnes employées à la boucherie, leurs familles y comprises, on peut compter aujourd'hui trois hommes par boutique de boucher, c'est-à-dire........ 303

Les trois quarts d'entre eux étant mariés, on ajoute pour leurs familles, à raison de cinq individus par famille... 1030

Employés à l'abattoir........	100
Leurs familles........	380
Tripiers........	50
Leurs familles........	160
Total.......	2023

Voilà un nombre inférieur à la moitié des individus que notre voya-

geur compta dans la mosquée des bouchers. Cependant, le chiffre qu'il donne n'est pas incompatible avec un nombre de boutiques double de l'actuel. D'abord l'institution des abattoirs qui, à consommation égale, a rendu nécessaire un plus petit nombre de boutiques, a dû diminuer dans une proportion plus forte les bras employés à la boucherie. La polygamie et l'état économique du pays nous rendent compte du reste. La polygamie, que l'on a reconnue comme défavorable aux progrès de la population dans le cours de quelques siècles, ne pouvait qu'augmenter le terme moyen des individus de la famille chez une colonie musulmane récente et florissante comme Palerme au xe siècle.

Avant de terminer cette note, il faut prévenir le lecteur qu'ici on n'a tenu nul compte du dénombrement de la population de la Sicile sous les musulmans, qui parut il y a trois ou quatre ans dans l'excellent Journal de statistique de la Sicile. Cette pièce, tirée des manuscrits de la Bibliothèque communale de Palerme et publiée par un économiste fort distingué, est toutefois très-suspecte; car elle appartient aux manuscrits de l'abbé Vella, ce Maltais qui, sachant à peine quelques principes d'arabe, s'amusa, vers la fin du siècle dernier, à forger toute une correspondance officielle des émirs de Sicile. On sait qu'il extorqua, par ce moyen, une grosse pension, et qu'enfin il fut condamné par un tribunal à cause de ses impostures, que l'on parvint à découvrir.

(10) Je dois tout à fait à M. Reinaud l'interprétation de ce passage, qui est très-obscur à cause des fautes du copiste ou du style peu soigné d'Ebn-Haucal. Le passage devient très-important; car ce grand nombre des mosquées de Palerme est une preuve de la culture des sciences plutôt que de la bigoterie des habitants. On sait que les mosquées sont aussi les lycées des musulmans. Le nombre de trois cents mosquées que l'auteur marque ici ne se trouve pas en contradiction avec celui de deux cents qu'il donne ensuite. Ici, en effet, il parle du nombre *total* des mosquées, dont la *plupart* se trouvaient en bon état. Dans le passage suivant, il parle des mosquées en activité.

(11) *Mehall* peut signifier rues, promenades, lieux d'amusement, pavillons. J'ai traduit le mot الأقرب par *environs*. En effet, le sens n'est pas douteux, et la concordance de ce mot avec les adjectifs au féminin me fait croire qu'il ne s'agit pas d'un comparatif, mais

d'un pluriel irrégulier de قرب, quoiqu'on ne le trouve pas dans les dictionnaires.

(12) *El-Maascar* (le quartier de l'armée). Ce n'est plus un des *harets*, ou quartiers de la ville, et cependant il renferme une habitation considérable ; car Ebn-Haucal, dans la suite, parle des eaux dont se servaient les gens du Maascar. Cette circonstance topographique détermine la position du Maascar à l'ouest de la ville ancienne et précisément dans le même endroit qui est occupé aujourd'hui par le quartier militaire de San-Giacomo. Il semble que les rois normands, ayant fixé leur résidence dans le palais actuel, aient voulu fortifier le Maascar et en faire une citadelle, comme dit le contemporain Édrisi. Les chartes royales du XII[e] siècle, citées par Fazzello (*op. cit.* pag. 343), appellent cet endroit Mahassar. Les Normands y bâtirent encore les églises de Sainte-Marie et de Saint-Jacques, dites l'une et l'autre de *la Mazara*. Le clocher de Saint-Jacques présente une inscription coufique dont quelques fragments sont publiés par Morso (*op. cit.* pag. 137, seqq.) et il doit être rangé, par conséquent, parmi les édifices des temps arabes ou normands.

(13) Le village de Baïda (blanche) conserve le nom et la position que lui assigne Ebn-Haucal. Il s'y trouve, en effet, une terre très-blanche, qui est un mélange de carbonate de chaux, carbonate de magnésie, oxyde de fer et alumine. (Scinà, *Topografia di Palermo*, Palerme, 1818, p. 41, seqq.) Ce village, habité par des musulmans, fut donné à l'archevêque de Morreale par une charte de Guillaume II, datée du mois de mai 1177 et publiée dans Pirri, *Sicilia sacra*, pag. 124.

(14) Ces expressions d'Ebn-Haucal, auteur d'une histoire de Sicile, font croire que les ravages endurés par la ville de Palerme dans les luttes politiques dont j'ai parlé dans l'introduction, furent bien plus graves qu'on ne le supposerait d'après nos chroniques.

(15) *Rabat* (hospice, couvent). Dans les villes frontières des musulmans, les rabats étaient la caserne ou plutôt le tripot de cette milice indisciplinée de volontaires dont Ebn-Haucal fait un portrait si affreux. Ils menaient une vie d'oisiveté, de misère et de vice dans les intervalles des expéditions, en attendant l'occasion de se livrer à des excès plus grands encore dans les pays ennemis. A Palerme, le nombre de ces troupes irrégulières devait être considérable à

l'arrivée d'Ebn-Haucal ; car, dans ce temps-là, la guerre sacrée était très-active sous le nouveau gouvernement national.

(16) *Bab el-Bahr* (porte de la mer). C'est la *Babilbakar* dont nous parle Fazzello, qui avait trouvé ce nom dans les chartes anciennes, et croyait que cette porte était différente de la porte des Patitelli, abattue en 1564 pour aligner la grande rue du Kassar. Les antiquaires siciliens ont livré des combats acharnés pour soutenir l'origine chaldéenne de cette porte, dite encore la tour de Baych ; mais l'inscription coufique, qui les avait déroutés, avec ses caractères que personne ne connaissait alors en Sicile ; nous garantit que cette porte fut bâtie par les Arabes. Nous renvoyons nos lecteurs à Grégorio (*Rerum arabicarum, etc.* Pan. 1790, pag. 139), et à Morso (*op. cit.* pag. 46, seqq.) pour le texte de cette inscription et pour la polémique à laquelle elle donna lieu ; seulement nous nous permettrons de faire observer que le témoignage d'Ebn-Haucal fait douter de la date de l'inauguration que le professeur Tychesen avait lue pour 331. Ebn-Haucal alla à Palerme quelques années après cette époque. Il parle avec précision de toutes les portes bâties récemment, et cependant il ne met pas dans le nombre cette porte, qu'il appelle la plus fameuse de la ville.

(17) Au lieu de شعبا, qui ne donne aucun sens raisonnable, on pourrait lire شغبا, شفّا ou شفاء. Ce serait, dans le premier cas, Aïn-Schagan, la source du stillicide ; dans le second cas, Aïn-Schafan, la source du bout, de l'extrémité ; et dans le dernier, Aïn-Schafâ, la source de la guérison ou de la médecine. Cette porte appelée ensuite la porte Obscure, et abattue en 1542, était bâtie sur cette légère élévation de terrain qui domine la place de la *Conceria* ou *Piazza-Nuova*. Le couvent de filles dit *Monastero delle Vergini* occupe cet endroit, et la source d'eau forme un petit étang dans le jardin du cloître. Une inscription coufique tirée du verset 256, sur. 2 du Koran, et placée dans l'église de ce couvent, appartenait à l'ancienne porte ou à quelque édifice du voisinage. (Voyez Grégorio, *op. cit.* pag. 138.) Au temps des Normands, il existait dans cet endroit un palais des Arabes et une place des Sarrasins. Une ruelle, qui mène du Cassaro à la place de l'église de ce couvent, s'appelle toujours *vico de' Mori*, rue des Maures.

(18) M. Reinaud n'a pas tardé à reconnaître le nom de sainte

Agathe dans le mot arabe où *sainte* est écrit *chainte*. A mon tour, je n'ai pu douter un moment que ce ne fût la porte de *Sant'-Agata-la-Gailla*, cette porte à laquelle aboutissait, au temps des Normands, la *via Coperta*, ou portique, partant du palais royal. C'est très-probablement la même porte que, dans le xve siècle, on appelait des Esclavons. En effet, elle était vis-à-vis du quartier Sacalibah ou des Esclavons.

(19) Voilà la porte de *Rota*, placée près du Maascar, et fermée déjà au temps de Fazzello. Les murs de la ville de ce côté et un moulin dans le voisinage se nommaient aussi de *Roda* (Fazzello, *op. cit.* p. 343). La source dont parle Ebn-Haucal est peut-être l'eau dite de *San-Giovanni-la-Guilla*. Il paraît, d'après Fazzello, que les Arabes appelaient aussi cette source Aïn-Romé, ou source des Grecs modernes.

(20) Bab er-Riadh (la porte des jardins ou des marais). Elle était, sans doute, sur la place actuelle du Palais-Royal ou très-près d'elle.

(21) Les Siciliens, après avoir chassé les deux premiers lieutenants du méhédi, choisirent pour leur chef Ahmed-Ebn-Korheb dont j'ai dit quelques mots dans l'introduction. Je ne traduis pas sans quelque hésitation ce passage. Le mot que M. Reinaud a remplacé si bien par فصلت est peu lisible dans le texte. Le mot معرة signifie dommage, combat sans la permission du commandant, etc. Je serais tenté de le lire معزة; mais ce mot, qui, d'après sa forme et sa racine, pourrait signifier aussi inondation, ne se trouve pas dans les dictionnaires. Cette porte était sans doute près de la porte actuelle *di Castro*. Les inondations que la ville a éprouvées plusieurs fois de ce côté m'ont déterminé à traduire comme j'ai fait. Sans parler des ravages de 1557 et 1667, la chronique de Cambridge (*Gregorio rer. arab.* p. 47) dit que Palerme fut ravagée par une inondation en l'année 935 de J. C. c'est-à-dire vingt ans avant le gouvernement d'Ahmed Abou-el-Haçan.

(22) Bab el-Ebnâ (la porte des fils, des enfants ou des barbares). Il est fait mention de cette porte dans une charte arabo-latine de l'année 1187, publiée par Morso (*op. cit.* p. 356 seqq). Je ne sais pas pourquoi le P. Morso a traduit par *édifices* le mot ابناء, qui est le pluriel de ابن, et non de بناء, ni de tout autre substantif qui signifie édifice.

(23) Bab es-Soudan (la porte des nègres) devint ensuite Busouun, Busuem. On en voit les restes dans la maison du comte Federico, près l'hôpital des *Benfratelli*.

(24) Je serais tenté de substituer le mot دار, maison, atelier, ou حارة, rue, quartier, à باب, porte; ou de corriger par الحدادين le nom de la porte qui suit, qu'on lit الحديد. Dans le premier cas, on dirait que la porte des nègres restait vis-à-vis la contrée des marchands de fer.

(25) Bab el-Ḥadid (la porte du fer). De là on sortait vers le quartier des juifs. Elle fut appelée ensuite la porte des Juifs dans les chartes dont parle Fazzello (*op. cit.* p. 327), et elle était à quelques pas du coin méridional de l'hôtel de ville d'aujourd'hui. Fazzello nous assure avoir vu une tour et la moitié d'un arc appartenants à cette porte.

(26) Fazzello (*ibid.*) parle d'une porte dite Trebucchetto qui existait en 1332 entre la porte des Juifs et la porte de la Mer.

Voilà donc trois portes, sur neuf, bâties déjà par Ahmed Abou el-Haçan dans quelques années de gouvernement, dans lesquelles il avait pris la forte ville de Taormina et repoussé les armées byzantines. Quelle énergie ne déployait-il pas ce nouveau gouvernement national! Ahmed, par ordre de son suzerain El-Moez, s'empressa de restaurer la capitale, dont les fortifications avaient été, en partie, abattues pendant la guerre de l'indépendance. Il fortifia, d'après les mêmes ordres, plusieurs autres villes pour résister aux efforts que faisait la cour de Constantinople contre la Sicile. Une inscription arabe sur la porte méridionale du château de Termini, publiée par Gregorio (*op. cit.* p. 167), porte le nom d'Ahmed et l'année 34... de l'hégire.

(27) Es-Samat (la série, la file). Voilà la *via Marmorea* d'Hugo Falcand, ainsi dite parce qu'elle était pavée en marbre ou en pierre; c'est le Cassaro d'aujourd'hui, qui a été un peu aligné et un peu prolongé.

(28) Cette place que l'on appelle *Papireto*, à l'extrémité sud-ouest de la ville, n'était jusqu'à 1591 qu'un vaste marais couvert de papyrus. On appelait aussi Papireto le ruisseau qui, en sortant du marais, coulait le long des murs de la ville ancienne. Les eaux de l'Aïn-Saïd

et de l'Aïn-Rutuh formaient d'abord le marais, ensuite la petite rivière Papireto. En 1591, pour assainir l'air, on combla le marais et on fit couler dans des canaux souterrains l'eau du Papireto, qui, depuis la réunion du quartier Sacalibah au Kassar, traversait la ville.

(29) Les détails d'Ebn-Haucal sur les sources d'eau de Palerme sont de la plus grande exactitude. Ces trésors devaient bien frapper son imagination. La source Gherbal (le crible) s'appelle aujourd'hui Gabriele ou Garbieli, avec une petite inflexion; et son nom est écrit *Cribel* dans une charte du XIIIe siècle citée par Fazzello (*op. cit.* p. 347).

(30) Aïn Sabou (la fontaine du lion) est très-probablement la source du jardin de *Colonna-Rotta.* Ce jardin reste en bas du chemin qui côtoie les murs de la ville entre Porta-Nuova et Porta-d'Ossuna.

(31) L'Aïn-abi-Saïd, et avec la nunnation Aïn-abi-Saïdin, après avoir subi la transformation en *Aïn-Seitim* dont parle Fazzello, est devenu aujourd'hui *Annisinni* ou *Dannisinni.* C'est une source abondante qui jaillit dans une grotte à un demi-kilomètre sud-ouest de la ville. Dans une charte latine de janvier 1213, publiée par Mortillaro (*Catalogo de' Diplomi della cattedrale di Palermo,* Palermo, 1842, p. 55), cette source est appelée *Ain-Scindi.* Je n'ai pas sous mes yeux cette charte, mais, d'après le forme des caractères du XIIIe siècle, je crois qu'on pourrait lire aussi bien Aïn-Saïdi. Abou-Saïd Mouça ben-Ahmed, lieutenant du méhédi en Sicile, prit Palerme en l'année 300, comme nous l'avons dit dans l'introduction. Il est probable que la vanité du lieutenant ou quelque anecdote du siége, laissa à cette fontaine le nom odieux d'Abou-Saïd.

(32) Aïn el-Hadid (la fontaine du fer.) C'est probablement la source d'Algaria ou de Santa-Dominica. L'existence de cette ancienne mine de fer a été tout à fait ignorée.

(33) Balhara, qui, dans les chartes latines, est écrit Balarah jusqu'au temps de Guillaume II, dans le XIIe siècle, était un village de musulmans près de l'endroit où ce monarque bâtit la magnifique cathédrale de Morréale (Fazzello, *op. cit.* p. 347). Une ville se forma autour de l'église royale, siége d'un archevêque, et absorba le hameau musulman. La *Cannizzara* et d'autres sources d'eau arrosent la vaste et charmante vallée d'orangers et d'autres arbres fruitiers

qui se trouve au-dessous de Morréale, au fond de laquelle coule l'Oreto ou Oued-Abbas.

Un des marchés de Palerme, dans le quartier le plus rapproché de Morréale, s'appelle Ballaro. Fazzello nous assure que, quelques siècles avant lui, on le nommait Segeballarat. Était-ce le marché où les jardiniers de Balhara venaient vendre leurs produits, Sauku, (c'est-à-dire le marché Balhara)? Je m'arrête là, car il est ridicule de trop suivre les étymologies quand on doit deviner la prononciation arabe par nos lettres, qui la rendent si mal.

(34) Je ne saurais pas reconnaître cet Aadus. Peut-être c'est l'eau dite d'Ambreri ou la source appelée par le nom évidemment arabique de *Sciarabba.*

(35) Fawarah (source bouillonnante, eau qui jaillit) est toujours le nom d'une campagne près de Palerme et d'une abondante source d'eau, la petite Fawarah d'Ebn-Haucal. La grande Fawarah qui, pour traduire Ebn-Haucal à la lettre, «jaillit sur le nez de la montagne,» s'appelle aujourd'hui S. Ciro ou *Mare dolce;* et elle jaillit, en effet, sous un angle saillant que le mont Grifone projette en cet endroit dans la plaine de Palerme. Du reste, le château des rois normands, à une centaine de pas de cette source de *Mare dolce*, s'appela la Favara jusqu'à la fin du XIIIe siècle, comme on voit par une lettre de Charles d'Anjou. Le mur d'enceinte, les tourelles, les bains, sont encore debout. Le nom de *Mare dolce*, mer douce, est dû à un vaste étang qu'on avait formé entre la source et le château, et qui, devenu marais infect, est maintenant desséché et converti en jardin.

Il n'est pas improbable que le nom de mer lui ait été donné par les Arabes et que cet étang soit l'Albeïra de Benjamin de Tudèle, le voyageur juif du XIIe siècle. J'ajouterai deux circonstances aux raisons par lesquelles le P. Morso (*op. cit.* p. 149 seqq.) a soutenu cette opinion : 1° le nom d'Al-Haçina, que Benjamin donne à cette maison royale الحصن (le château), nom évidemment arabe, convenait plutôt au bâtiment de *Mare dolce* qu'aux autres résidences royales *la Cuba* et *la Zisa;* 2° la nouvelle traduction anglaise de Benjamin de Tudèle par M. Asher, publiée avec le texte hébreu (London, Berlin, 1840) a fait disparaître une phrase de la traduction latine d'Aria Montanus qui embarrassa beaucoup le P. Morso. Benjamin, selon M. Asher, dit qu'un grand vivier appelé Albeïra appartenait au palais Al-Haçina. Aria Montanus, qui, selon la remarque du savant

traducteur anglais, devinait plus qu'il ne traduisait, ajoute ici gratuitement *intra urbem*, au dedans de la ville. Après cette traduction, le P. Morso accusa Benjamin d'inexactitude et il fut même tenté de prolonger les faubourgs méridionaux de Palerme pour deux bons tiers de lieue, jusqu'au pied de la montagne, afin que l'Albeïra pût se trouver, en quelque manière, au dedans de la ville.

(36) Burj'-al-Battal (la tour du brave). Je n'en saurais pas déterminer la position. Évidemment il s'agit d'un hameau, car l'auteur se sert du même terme côté, contrée, pays, par lequel il vient d'indiquer les campagnes de la Fawarah. Nulle source d'eau que je me rappelle ne porte un nom semblable à celui d'Aïn-Abi-Malek. Peut-être eut-elle un autre nom du temps des Arabes mêmes, et est-elle le *Ambreri* ou le *Sciarabbu* dont nous avons fait mention à la note (34).

(37) L'auteur se sert ici du pluriel du mot *sackya*, canal d'irrigation, aqueduc. De là le mot espagnol *açequia*, canal. Du même radical vient le mot sicilien *sicchia*, ital. *secchio*, *secchia*, seau. Une source d'eau dans les campagnes dites *Mezzo-Morreale*, près de Palerme, s'appelle *Sicchiaria*. Elle jaillit à la profondeur d'une douzaine de mètres, et on peut croire qu'elle doit son nom à quelque machine ou construction hydraulique au moyen de laquelle on arrosait les jardins des environs. Les canaux, surtout ceux des moulins, s'appellent, à Palerme, *saïa*, et les roues à godets s'appellent *senia*, mots dérivés l'un et l'autre de l'arabe, mais de tout autre radical que de celui de *sackya*. Du reste, l'irrigation des nombreux jardins des environs de Palerme se fait toujours par un système de canaux fort bien arrangé, profitant de l'élévation de la plupart des sources ; et ce n'est que dans quelques endroits des campagnes occidentales de la ville que l'on tire un peu de parti des eaux souterraines, en les faisant monter par des roues à godets.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 décembre 1844.

On lit plusieurs lettres de M. Dunghson, secrétaire de la Société philosophique américaine, par lesquelles il remercie le conseil de l'envoi des numéros 2, 5, 6, 7 et 8 du Journal asiatique, adressés par le conseil à la Société philosophique américaine.

M. Mohl rend compte des mesures prises par lui pour hâter la gravure du caractère hymiarite. Il annonce que l'Imprimerie royale a fait graver à ses frais ce caractère, qui est actuellement presque terminé; de sorte que la Société n'aura besoin de faire aucune avance pour cette opération.

Le même membre donne quelques détails sur une lettre fort étendue qu'il a reçue de M. Rawlinson, et qui est relative à la grande inscription de Darius gravée sur la montagne de Bisoutoun; il promet de communiquer au Conseil la lettre même, dans une de ses prochaines séances.

M. Éd. Biot communique au Conseil un Mémoire sur l'ancienne civilisation chinoise au IVe siècle avant notre ère, d'après le livre de Meng-tseu.

Sur la proposition de MM. Mohl et Eug. Burnouf, M. Haight, de New-Yorck, est reçu membre de la Société.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 décembre 1844.

Par l'éditeur. *The Yaçna of the Pârsîs in the zand language but Gujarâtî character, with a Gujarâtî translation, paraphrase, and comment; according to the traditional interpretation of the*

Zoroastrians, by the late FRÂMJÎ ASPANDIÂRJÎ, and other dasturs. 2 vol. in-8°, lithographiés à Bombay en 1843.

Par l'éditeur. *The Vispard of the Pârsîs in the zand language but Gujarâtî character, etc.* Bombay, 1843.

Par l'auteur. *Taalibi syntagma dictorum brevium et auctorum*, auct. VALETON. Lugd. Batav. Paris, 1844.

Par l'auteur. *Notes on Northern Africa, the Sahara and Soudan*, by W. B. HODGSON. New-Yorck, 1844, gr. in-4°.

Par l'auteur. *Note sur la direction de l'aiguille aimantée en Chine*, par M. Éd. BIOT, lue à l'Institut de France, Académie des sciences. Gr. in-4°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, tom. VI, 4°, 5° et 6° livraison; tom. VII, 1re, 2e et 3e livr. Saint-Pétersbourg, 1843 et 1844.

Transactions of the American philosophical Society of Philadelphia, tom. IX, Ire partie. Philadelphie, 1844, gr. in-4°.

Journal of the R. As. Soc. n° XV, part. 1. London, 1844.

Journal des Savants, novembre 1844. Paris.

Six numéros de *l'Écho de l'Orient*.

Sept numéros du *Journal de Constantinople*.

Un numéro du *Moniteur ottoman*.

VERS ARABES SUR PARIS,

TRADUITS PAR M. REINAUD.

On sait que plusieurs personnages notables de l'Algérie sont venus faire une excursion en France, sous les auspices du gouvernement. Parmi ces personnages, qui tous parlent arabe, étaient des fonctionnaires civils, des militaires, etc. entre autres Mohammed al-Schadely, cadi de Constantine. Les vers qui suivent ont été composés par ce dernier :

بريس عجيب فيه نهر يشقه
وسلطانه فى الجود والعدل اعجب
واهله فى فهم العلوم غريبة
وامرهم فى الحرب والصنع اغرب

واحسانهم للضيف والله غاية
ذكور كذا الانثى شباب واشيب
ولما راوا نهرا يشق بلادهم
جزوا مثله جودا وهم منه اعذب
ولما رات شمس السماء شموسهم
تبرقعت سحبا للحياء تعجبوا (1)
وتطلع احيانا لتنظر حسنهم
وتسرق منه ثم بعد تغيب
وقايل ذى الابيات بالشادلى اشتهر
قسنطينة مثواه والعفو يطلب

Paris, avec le fleuve qui le traverse, est admirable; mais son Sulthan, pour la générosité et la justice, est encore plus admirable.

Ses habitants ont une aptitude surprenante pour les sciences, mais leur talent dans la guerre et dans les arts est encore plus surprenant.

Leur bienveillance envers leurs hôtes est, par Dieu, d'un empressement extrême : hommes et femmes, jeunes et vieux, tous se ressemblent à cet égard.

Leur libéralité coule comme la rivière qui traverse leur pays, et elle est encore plus douce que ses eaux[2].

O merveille! quand le soleil, du haut du ciel, voit les beautés de Paris, il rougit et se couvre de nuages, en guise de voile.

Il se montre de temps en temps pour contempler l'éclat de leur figure; il dérobe une partie de cet éclat, puis il se cache.

L'auteur de ces vers est connu sous le nom dé Schadely; Constantine est sa demeure, et il réclame l'indulgence.

[1] Le mètre et l'analyse grammaticale me semblent exiger que l'hémistiche soit ainsi rétabli :

تبرقع سحبا للحياء تعجبا

Je suppose que تبرقع est pour تتبرقع

[2] Les Orientaux, dont le pays a surtout à souffrir de la sécheresse du sol, se représentent l'abondance et la richesse sous l'image de l'eau, et personnifient la libéralité sous les traits d'une rivière qui coule, d'un nuage qui se fond, et d'une main de laquelle l'eau tombe par gouttes.

Le même cadi, le premier jour qu'il s'est présenté à la Bibliothèque royale, a offert, en forme de compliment, le vers suivant :

سلام عليكم من محمد شادلى
يدوم مدى الازمان يعبق نشره

Un salut à vous, de la part de Mohammed Schadely, dont la bonne odeur puisse se maintenir à jamais.

INSCRIPTION FUNÉRAIRE DÉCOUVERTE A MARSEILLE.

On a récemment découvert au Petit-Camas, lieu situé au nord de Marseille, une dalle de beau marbre blanc d'un grain très-fin, portant, au milieu d'un cadre formé par une double moulure et une bordure élégamment sculptée, une inscription funéraire en langue arabe [1]. Cette inscription, écrite en caractère fleuri, vulgairement appelé *karmatique*, est composée de onze lignes, dont voici la copie :

[1] Ruffi, l'historien de Marseille, nous apprend (t. II, l. xııı, pag. 317) que l'on avait trouvé *dans* la ville une *épithaphe arabesque* dont il donne la transcription en caractères français, et la traduction que voici : «Au nom de Dieu piteux et miséricordieux auquel faut prier et au prophete Mahomed auquel souhaite paix et à ses compagnons qui l'ont aimé vouant son ame à Dieu comme fit lorsque mourut Loéman son frère lesquels tous deux se congregeront le jour du jugement quand ils sortiront du feu et pour ce a montré tous ses états et plus la misere soufferte puisque le monde dit n'être qu'un trompeur. Son nom fut Abou Alabes Amet fils de Maamed que à sa contemplation s'achemina en Numidie et mourut en la ville de Elomina le 1er août en l'année 500 de son prophete Mahomed.» — Nous ne savons qui est l'auteur de cette détestable traduction, car les expressions de Ruffi sont trop vagues pour que l'on puisse l'attribuer au chevalier d'Arvieux, à qui l'on doit la traduction d'une autre épitaphe arabe rapportée dans le même ouvrage. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que le marbre découvert tout récemment au Petit-Camas avait été déjà étudié en 1696; mais la manière dont étaient données et la transcription et la version, ne rend pas inutile le nouveau travail que nous avons été mis à même de faire par le propriétaire du monument, M. Thomy Canonville.

بسم الله الرحمن الرحيم و
صلى الله على النبي محمد وا
له واصحابه وسلم تسليما كل
نفس ذايقة الموت وانما توفو
ن اجوركم يوم القيامة فمن ز
حزح عن النار وادخل الجنة فقد فا
ز وما الحياة الدنيا الا متاع الغرور هذا
قبر الشيخ ابو العباس احمد ابن
محمد عرف بالزلاج توفي يوم الا
ثنين الخامس عشر من شعبان سنة
ثلاثة وثمانين وخمس ماية هو يشهد

Au nom de Dieu clément, miséricordieux. Que Dieu soit propice au prophète Mahomet, à sa famille et à ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut! Toute âme goûtera la mort, et vous serez récompensés de vos actions au jour de la résurrection. Heureux celui qui sera préservé du feu et admis au paradis! Quant à la vie présente, ce n'est qu'une jouissance illusoire. Ce tombeau est celui du scheïkh Abou'labbas Ahmed, fils de Mohammed surnommé Zalladj. Il est mort le lundi 15 de schaban de l'an 583. Il témoigne (qu'il n'y a de dieu que le Dieu unique, et que Mahomet est son apôtre).

Cette inscription, de l'an 1187 de J. C. fut trouvée à plusieurs mètres de profondeur lorsque l'on préparait les fondations d'une maison. On ne saurait expliquer par quel concours de circonstances elle a pu être apportée en cet endroit; mais il est difficile de croire qu'elle ait été gravée à Marseille, car nous ne sommes nullement autorisé à supposer qu'un cimetière musulman ait existé dans cette ville.

Adrien DE LONGPÉRIER.

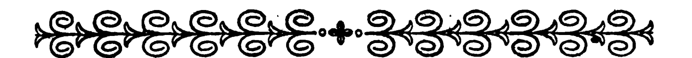
ERRATA ET NOTE

POUR L'ARTICLE SUR LES TEXTES ET LA LANGUE ZEND, DU MOIS DE DÉCEMBRE 1844.

Pag. 450, l. 9, *au lieu de* [illegible], *lis.* [illegible] — Pag. 464, l. 22, *au lieu de* [illegible], *lis.* [illegible] — P. 468, l. 15, *au lieu de* comme nourriture, *lis.* pour la nourriture. — P. 473, l. 10, *au lieu de* ग्रन्यं, *lis.* ग्रयं. — P. 476, l. 10, *supprimez les mots* et autres semblables. — Pag. 497, note 1, *ajoutez à cette note : Rĭgvêda,* I, 105, 9 *b* et 17 *a.* — P. 498, l. 15, *au lieu de* [illegible]... *ajim, lis.* [illegible] *ajîm.* — Pag. 500, l. 9, *au lieu de* प्रनिधि, *lis.* प्रपाधि. — Pag. 500, l. 10, *au lieu de* प्रनिधान, *lis.* प्रपाधान.

En signalant, pag. 497, note 1, l'analogie qui existe entre le nom de *Thraêtaona*, le Féridoun des Persans, et celui de *Trita*, un des anciens sages auxquels sont attribués quelques hymnes du Rĭgvêda, (Colebrooke, *Miscell. Ess.* tom. I, pag. 28), j'ai oublié de faire remarquer que ce *Trita* est ordinairement nommé *Âptya*, le fils des eaux (ou celui qui est sauvé des eaux), non-seulement par Sâyana, le commentateur du Rĭgvêda, mais encore par Durgâtchârya, le glossateur du Nirukta de Yâska. La légende très-brève que rapporte Sâyana, et qu'a extraite en partie Colebrooke, permet de supposer qu'*Âptya* est une épithète patronymique, plutôt que le nom du père des trois sages, que la tradition nomme, ou à proprement parler, dénombre ainsi : *Ekata, Dvita, Trita,* c'est-à-dire « le Premier, le Second et le Troisième *Âptya.* » Maintenant, ce nom d'*Âptya* n'aurait-il pas pu, par métathèse, donner naissance à celui d'*Âthwya?* Régulièrement, le sanscrit *âptya* devrait être, en zend, *âftya;* mais il n'est pas rare de voir, dans les groupes de consonnes peu fréquents, des lettres se déplacer; et, une fois le *p* rejeté après le *t*, il a dû devenir *w*. Si ce rapprochement ne paraissait pas trop hardi, *Thraêtaona* l'*Âthwya* serait, sous une autre forme et avec un autre rôle, *Trita* l'*Âptya* des Vêdas; et alors *Thraêtaona* devrait être rétabli en sanscrit de cette manière : *Tritavana,* « le bois ou l'eau de Trita. » — E. B.





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER-MARS 1845.

FRAGMENTS ARABES ET PERSANS

RELATIFS A L'INDE,

Recueillis par M. Reinaud.

(Suite et fin.)

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Cet article est un supplément aux articles des cahiers des mois d'août et septembre derniers. Le fragment qui en fait le sujet, et qui porte le numéro V, est un extrait de l'ouvrage de Beladori, qui a reçu le titre de *Livre des Conquêtes des Pays*[1], et qui se trouve dans la riche bibliothèque de Leyde[2]. Il m'a été fourni par M. le docteur Reinhart Dozy, savant orientaliste de cette ville.

Beladori, auteur de l'ouvrage original, et dont le véritable nom était Ahmed, fils de Yahya, vécut à la cour du khalife de Bagdad Almotavakkel, vers le milieu du IXe siècle de notre ère; il fut même chargé de l'éducation d'un prince

[1] كتاب فتوح البلدان

[2] Hamaker, *Specimen catalogi codicum manuscriptorum orientalium*; Leyde, 1820, pag. 7 et suiv. et pag. 239.

de la famille du khalife. Il mourut l'an 279 de l'hégire (892 de J. C.).

L'ouvrage d'où cet extrait est tiré est un récit des premières conquêtes des Arabes en Syrie, en Mésopotamie, en Égypte, en Perse, en Arménie, dans la Transoxiane, en Afrique et en Espagne. A l'époque où il fut rédigé, les musulmans ne possédaient pas encore de chronique; car la Chronique de Thabari ne fut composée que quelques années après: mais déjà plusieurs écrivains s'étaient attachés à retracer le récit d'événements si glorieux pour l'islamisme; et ces ouvrages, rédigés d'après un plan plus ou moins étendu, et d'une manière plus ou moins satisfaisante, devinrent une source de renseignements pour les écrivains postérieurs.

Le présent extrait est relatif aux premières invasions des musulmans dans la vallée de l'Indus. Ces invasions commencent presque à la première sortie des Arabes de leurs déserts, vers l'an 16 de l'hégire (637 de J. C.), sous le khalifat d'Omar. Bornées d'abord à des courses maritimes, dont le point de départ était l'Oman, pays livré depuis un temps immémorial aux entreprises de mer, elles prennent, vers le commencement du VIIIe siècle de notre ère, le caractère de véritables invasions. Ici elles se terminent à la fin du règne du khalife Motassem, l'an 227 de l'hégire (842 de J. C.). L'auteur ne paraît pas avoir visité les contrées dont il parle dans ce chapitre; il raconte ce qu'il avait entendu dire, et il cite les noms des personnes qui étaient ses garants.

Au nombre des personnes dont Beladori fait mention est Aboul-Hassan Aly, fils de Mohammed Almadayny. Cet écrivain, qui mourut l'an 225 de l'hégire (840 de J. C.), avait composé un grand nombre d'ouvrages, notamment un traité intitulé : *Almeghazy oual syyar*, c'est-à-dire *Les guerres et les marches*, et ce traité renfermait un récit détaillé des guerres des musulmans dans le Khorassan et sur les bords de l'Indus [1]. Beladori cite Almadayny comme ayant communiqué avec lui de vive voix.

[1] Comparez la Chronique d'Aboulféda, tom. II, pag. 174, et le *Ketab-*

Voici le sommaire du récit de Beladori, accompagné de quelques éclaircissements indispensables. Une expédition part des côtes de l'Oman, sous le khalifat d'Omar, et va piller les côtes de l'Inde. Omar n'avait pas été consulté sur cette expédition ; quand il en fut instruit, comme, à ce qu'il paraît, des entreprises faites à une si grande distance ne lui convenaient pas, il défendit de recommencer.

Les Arabes ne tardèrent pas à envahir toute la Perse, et bientôt ils ne reconnurent plus d'autres barrières, du côté de l'Orient, que l'Oxus au nord ; le bas Indus au midi, et, entre ces deux limites, le royaume de Kaboul, dont il a été parlé ci-devant [1]. Le khalife Osman chargea un Arabe d'explorer, du côté du Khorassân, du Sedjestan et du Mekran, la vallée de l'Indus et les contrées voisines. Mais cet Arabe fut, à ce qu'il paraît, frappé surtout des contrées arides qui occupent une partie de ces vastes régions, et toute idée de conquêtes ultérieures fut abandonnée. Les musulmans songèrent d'autant moins à s'étendre de ce côté, que la discorde avait pénétré parmi eux, et qu'ils se firent, après la mort d'Osman, une guerre acharnée. Dans cette période de l'histoire musulmane, le siége de l'empire était à Damas, et la Perse formait une simple annexe du gouvernement de l'Irac, qui avait pour chefs-lieux les villes de Koufa et de Bassora.

Vers l'an 696 de notre ère, sous les khalifes ommyades Abd-almalek et son fils Valid, l'unité politique étant rétablie, le fameux Hadjadj, gouverneur de l'Irac, s'occupa de ranimer l'esprit de conquête. D'après certains témoignages de Thabary et d'autres écrivains arabes fort anciens, l'amour de la gloire et le fanatisme religieux n'étaient pas le seul mobile qui fît agir Hadjadj. Mieux à portée que personne de

Alfihrist, manuscr. arab. de la Biblioth. roy. anc. fonds, n° 874, fol. 139. Ibn-Alatir, dans son *Kamel altevarykh*, dit de plus que cet écrivain avait quatre-vingt-treize ans au moment de sa mort, qu'il était originaire de Bassora, et qu'il fut surnommé *Almadayny*, parce qu'il avait établi sa résidence à Madayn.

[1] Cahier de septembre 1844, pag. 289 et suiv.

voir le peu de solidité des bases sur lesquelles le gouvern ment des Ommyades était appuyé, et, craignant pour l même les chances d'une fortune toujours volage, il voul reculer les frontières de l'empire et se créer un asile au b soin. Par ses ordres, une armée musulmane franchit l'Ox et subjugua successivement la Bokharie, le Kharizm et pays de Casgar; une autre armée fut chargée de réduire roi de Kaboul; enfin une troisième armée s'avança vers cours inférieur de l'Indus, à travers le Sedjestan et le Mekra

Le roi de Kaboul, moyennant certaines concessions, p vint à se maintenir dans ses états. Pour les contrées baigné par l'Indus, depuis les montagnes qui terminent la vall du Cachemire, au midi, jusqu'à la mer, elles furent soumis aux lois de l'Alcoran.

D'après le récit de Beladori, le prince le plus puissant de vallée de l'Indus était un personnage nommé Dâher, dont sujets paraissent avoir professé le bouddhisme. Ce prince ét maître d'une ville nommée Daybal, laquelle était située sur bords de la mer, à l'occident des bouches de l'Indus, et fais alors un riche commerce. Il possédait également la ville d'Al ou Aror, située sur la rive orientale de l'Indus, à quelqu lieues au sud-est de la ville actuelle de Bakkar[1]; mais il par que la cité principale, celle qui avait le rang de capital était la ville fondée par le prince achéménide de Perse, Ba man, petit-fils de Gustasp, et qui portait en conséquence nom de Bahman-abad. Cette ville était située à l'orient cours actuel de l'Indus, sur un canal de dérivation, non lo de l'endroit où fut fondée la ville arabe de Mansoura; il en été parlé ci-devant[2]. Les savants ont été partagés sur la positi de Bahman-abad et de Mansoura; ce qui augmentait la di culté, c'est que, ainsi qu'il a été reconnu dans ces derni temps, le cours de l'Indus a beaucoup changé depuis ce époque reculée, et qu'il change tous les jours. D'Anvill

[1] Les ruines d'Alor ont été visitées par Burnes. (*Voyages de l'embouch de l'Indus à Bokhara*, tom. I, pag. 75 et suiv. de la traduction française

[2] Cahier d'août, pag. 171, et de septembre, pag. 255.

dont le nom se présente inévitablement toutes les fois qu'il est question d'un point de géographie ancienne, avait placé Mansoura au nord-est de la ville actuelle de Hayder-abad, dans le lieu où fut bâtie plus tard Nassirpour. Le major Rennel, s'appuyant sur le témoignage de l'*Ayyn-akberi*, avait reporté Mansoura au nord et l'avait confondue avec Bakkar. Les témoignages de Massoudi, d'Alestakhry, d'Ibn-Haucal et d'Albyrouny, rapprochés ensemble, donnaient raison à d'Anville; l'opinion de d'Anville était confirmée par le témoignage d'un capitaine anglais, Mac-Murdo, qui, dans ces derniers temps, a exploré la vallée de l'Indus avec un soin particulier[1]. Le récit de Beladori me paraît lever toute incertitude à cet égard.

A côté de l'autorité exercée par Dâher était celle d'autres princes moins puissants. Du moins l'on voit apparaître immédiatement après la chute de Dâher, outre deux fils de Dâher, d'autres chefs de principauté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les pays marécageux que l'Indus inonde au moment de ses débordements, étaient occupés par des peuplades indépendantes, nommées Zath ou Djath et Meyd. Il est parlé de ces peuplades dès les plus anciens temps[2]. Pour les Zaths ou Djaths, non-seulement ils se sont maintenus jusqu'à présent dans le pays, mais ils se sont répandus au nord et à l'orient, et ils ont joué un rôle important dans les circonstances les plus critiques de l'histoire de l'Inde.

L'armée à laquelle Hadjadj avait confié la mission de subjuguer la vallée de l'Indus était commandée par son cousin Mohammed, fils de Cassem, jeune homme de la plus grande espérance, qui déjà avait exercé les importantes fonctions de gouverneur de la province de Farès. Mohammed dirigea d'abord ses efforts contre la ville de Daybal; il était secondé dans ses opérations par une flotte venue des côtes du golfe Persique. La ville opposa une vive résistance. Les habitants regardaient comme une sauvegarde assurée un drapeau placé

[1] *The Journal of the Royal Asiatic Society*, Londres, 1834, t. I, p. 27 et 30

[2] Voy. le cahier d'août 1844, p. 155.

au haut d'une tour, auprès du principal temple[1]. Les musu mans ayant abattu le drapeau, la ville fut enlevée de forc Byroun et d'autres villes situées à l'occident du fleuve se sou mirent successivement.

Mohammed passa l'Indus et livra bataille à Dâher. Dâhe ayant été vaincu et tué, Mohammed s'empara de Bahman abad; il prit aussi Alor; puis il marcha contre Moultan L'armée musulmane, qui n'était pas nombreuse, s'étai grossie de bandes de Zath et de Meyd que Mohammed avai rattachées à sa cause. De plus, une foule d'Indiens, frappé de tant d'audace, avaient embrassé l'islamisme et s'étaien donné des noms arabes. Mohammed se disposait à envahi l'empire de Canoge et à pénétrer jusqu'en Chine, sur les côte des mers orientales. Hadjadj, qui se méfiait sans cesse de caprices de la fortune, et qui était brouillé avec Soleyman frère et héritier présomptif du khalife Valid, avait mandé à Mohammed que si Valid venait à mourir, on ne reconnût pas d'autre pouvoir que le sien; de plus il excitait à la fois Mohammed et Kotayba, général de l'armée de la Transoxiane, à aller toujours en avant, leur faisant espérer que celui des deux qui arriverait le premier en Chine serait investi du gouvernement de ce vaste empire.

Tout à coup l'on reçoit la nouvelle de la mort de Hadjadj. Cette mort est bientôt suivie de celle du khalife Valid. Mohammed est rappelé, on le destitue de tous ses emplois, on le met en prison, et il périt, presque au début de sa carrière, au milieu des tortures.

Une circonstance fort remarquable du récit de Beladori. C'est ce qui est dit de l'impression que certains chefs arabes firent sur l'esprit des Indiens. Les indigènes, suivant Beladori, voulurent avoir la représention de ces personnages, ce qui ne peut guère s'appliquer qu'à des figures du genre de celles qu'on voit sculptées sur les rochers à Bamian et ailleurs. Ainsi donc, aux VII[e] et VIII[e] siècles de notre ère, les Indiens

[1] Un fait semblable est raconté dans le *Harivansa*, traduction de M. Langlois, tom. II. pag. 194.

sculptaient encore des figures sur la pierre ; et, parmi les sujets qui y sont représentés, il y a des portraits de simples humains, des portraits de chefs arabes.

Le récit de Beladori s'étend jusqu'après la mort du khalife Motassem, fils de Haroun-alraschyd, l'an 842 de J. C. Le dernier gouverneur dont parle l'écrivain, est un petit-fils du célèbre Yahya le Barmékide, neveu, par conséquent, de Fadhl et Djafar, ministres de Haroun-alraschyd. Ce gouverneur fut assassiné par un Arabe de la tribu des Corayschytes, appelé Omar, fils d'Abd-alazyz ; et Ibn-Haucal nous apprend que, lorsqu'il visita la vallée de l'Indus, la famille de cet Omar était maîtresse de la ville de Mansoura. Il faut savoir que parmi les Mekkois qui montrèrent le plus d'acharnement contre Mahomet, était Habbar, fils d'Alasouad, qui, même, fut cause de la mort de l'une des filles du prophète. Quand Mahomet rentra en vainqueur dans sa patrie, il excepta de l'amnistie dix personnes, parmi lesquelles était Habbar[1]. Habbar se fit plus tard musulman, et, vers l'an 740 de notre ère, un de ses descendants se rendit dans la vallée de l'Indus avec le gouverneur Hakem, fils d'Alaouana. Le petit-fils du descendant de Habbar, qui est Omar, parvint à sortir de la foule; quelque temps après, sa famille, profitant des divisions qui déchiraient l'empire musulman, et qui ne permettaient plus aux khalifes de Bagdad de tenir l'œil ouvert sur des régions si éloignées, se rendit maîtresse de tout le cours inférieur de l'Indus. Ces princes, tout en reconnaissant la suprématie du khalife, étaient réellement indépendants. Massoudi, Alestakhry et Ibn-Haucal, qui visitèrent successivement la vallée de l'Indus, font un tableau brillant de la puissance et de l'esprit de conduite de ces princes. Il paraît cependant que les souverains de Mansoura ne tardèrent pas à être renversés par les peuplades sauvages qui habitaient les environs des bouches de l'Indus, et qui les occupent encore. Ibn-Alatyr dit que lorsque Mah-

[1] Voyez la Chronique d'Aboulféda, tom. I, pag. 152 et note 61. Voyez aussi la Vie de Mohammed, par M. Noël Desvergers, p. 75 et 133, ainsi que la Vie de Mahomet rédigée en allemand par M. Weil, pag. 116 et 222.

moud le Gaznevide fit sa fameuse expédition de Soumer l'an 1026 de J. C, le prince qui régnait sur Mansoura a abjuré l'islamisme[1]; d'un autre côté, Ferichtah nous appr que les Djaths, qui étaient alors maîtres du cours inférieu l'Indus, inquiétèrent les mouvements de l'armée de Mahmo et que ce conquérant, à son retour de Soumenat, fut obl de faire une guerre en règle à ces barbares[2].

Une branche de la famille des princes de Mansoura é établie à Bassora; à cette branche appartenait Ibn-Vahab, fit, vers l'an 870 de notre ère, un voyage en Chine, et don a été parlé ci-devant[3].

Au temps de Massoudi et d'Ibn-Haucal, d'autres prin pautés musulmanes s'étaient formées dans la vallée de l' dus et dans les contrées voisines. La plus célèbre de tou était celle de Moultan. La ville de Moultan renfermait temple que les Indiens faisaient remonter à des temps fal leux, et qui attirait les dévots de toutes les parties de presqu'île. Mohammed, fils de Cassem, crut qu'il était d'u bonne politique d'épargner ce temple et de ménager les p jugés des idolâtres. Plus tard, lorsque l'autorité des khali de Bagdad fut déchue, un Arabe de la tribu des Corayschy se rendit maître du pays. Cet Arabe descendait de Sam fils de Louayy, fils de Galeb, lequel, dès avant la naissan de Mahomet, était allé s'établir sur les côtes de l'Oman[4]. M soudi, Alestakhry et Ibn-Haucal font également un table avantageux du gouvernement des émirs de Moultan. Pour pas gêner les habitants dans leurs pratiques superstitieuses, princes avaient établi leur demeure dans un château fortif aux environs de la ville; mais, le vendredi, ils se rendaien la mosquée, montés sur un éléphant, et dans toute la pom

[1] *Kamel-Altevarykh*, man. arabe de la Biblioth. roy. tom. III, fol. 1 an 416 de l'hégire.

[2] Mirkhond, *Histoire des Gaznevides*, édition de M. Wilken, pag. 2 et suiv.

[3] Cahier d'août 1844, pag. 116.

[4] Eichhorn, *Monumenta antiquissimæ historiæ Arabum*, p. 77, et tab. 1 pag. 67.

indienne. A la vérité, peu de temps après, vers le milieu du x[e] siècle de notre ère, les Carmathes pénétrèrent dans la vallée de l'Indus, et s'emparèrent de Moultan. Ces sectaires, bien que musulmans dans les choses extérieures, bouleversèrent la face du pays; ils en étaient encore les maîtres lorsque Mahmoud le Gaznevide envahit la contrée. Le chef carmathe qui régnait sur Moultan, se retira dans l'île de Ceylan[1].

Les événements qui, pendant les IX[e] et X[e] siècles de notre ère, exercèrent une grande influence sur l'état de la vallée de l'Indus, et que je développe dans un mémoire spécial sur l'Inde, sont restés entièrement inconnus aux écrivains musulmans de la presqu'île. Ces écrivains sont tous postérieurs aux invasions de Mahmoud le Gaznevide, et, en général, les faits qui ont précédé les conquêtes de Mahmoud ne sont parvenus jusqu'à eux que d'une manière incomplète et sous un jour trompeur. L'auteur de l'*Ayyn-Akberi* et Ferischtah, qui étaient pourtant bien placés pour recueillir des renseignements, et qui, en leur qualité de musulmans, étaient intéressés à relever la longue durée de la domination de l'Alcoran dans leur pays, n'ont pas dit un mot des principautés de Mansoura et de Moultan[2].

Chose singulière, les chroniqueurs arabes, à leur tour, n'ont presque point parlé des premières conquêtes de leurs compatriotes dans la vallée de l'Indus. Thabary, qui écrivait à Bagdad, au commencement du x[e] siècle de notre ère, et qui s'est attaché à recueillir les traditions de son temps, a négligé cette partie de son sujet. Il s'étend avec complaisance sur la conquête de la Boukharie, du Kharizm et du pays de

[1] Voy. ci-devant, cahier de septembre, pag. 283, et le témoignage de Ferischtah, Mirkhond, *Histoire des Gaznevides*, p. 176.

[2] Pour l'*Ayyn-Akbery*, voy. le tome II de la version anglaise, pag. 130; pour l'ouvrage de Ferischtah, voy. la traduction anglaise de M. Briggs, tome IV, pag. 411. On n'en lit pas davantage dans l'Histoire de l'Inde publiée à Londres, en 1841, par M. Mountstuart-Elphinstone, sous le titre de *The History of India*, tom. I, pag. 511. M. Mountstuart-Elphinstone est avantageusement connu par une Description du royaume de Kabul, qu'il visita en 1809.

Casgar, et il dit à peine quelques mots de Mohammed, de Cassem.[1] Cependant, Beladori n'avait précédé Thab que de quelques années, et il avait écrit dans Bagdad mêr Il est résulté de ce silence que les écrivains postérieu qui, en général, ont pris pour base de leur rédaction le r de Thabary, n'ont pas connu ces événements. Le nom de M hammed, fils de Cassem, n'est pas même mentionné dans Tablettes chronologiques de Hadji-Khalfa.

En revanche, les noms de Mohammed, fils de Cassem, du roi Dâher n'ont pas cessé de retentir sur les bords l'Indus. Un grand nombre d'ouvrages, rédigés dans le pa roulent en grande partie sur les événements qui ont gnalé leur époque, et les Anglais qui, dans ces derni temps, ont parcouru ces contrées, tels que M. Henry Potting le capitaine Mac-Murdo, le major Tod, Alexandre Burn n'ont pas manqué de puiser à cette source. Mais le récit écrivains persans était accompagné de circonstances s pectes, et il devenait urgent de soumettre l'ensemble à un e men critique. J'avais essayé d'abord de le faire; mais, fa d'un moyen de contrôle, je l'avais essayé sans succès. Ma tenant, à l'aide du récit de Beladori, cet examen devient fac

L'auteur de l'*Ayyn-Akbery* et Ferischtah citent parmi ouvrages qu'ils ont mis à contribution pour l'histoire de conquête de la vallée de l'Indus par les musulmans, ouvrage persan intitulé *Djodj-nameh* ou *Tchotch-nameh*.[2] ouvrage, qui est également cité dans une histoire du Si en persan[3], existe encore sur les lieux, et il a été signalé

[1] La Bibliothèque royale possède le volume de la version arabe d Chronique de Thabary qui traite de cette importante période de l'hist musulmane.

[2] جج نامه ou چچ نامه (Voy. l'*Ayyn-Akbery*, tom. II, pag. 128, e *Chronique* de Ferischtah, tom. IV, pag. 401.) La version anglaise p *Hodjnameh* حج نامه, et c'est aussi la leçon que portent les deux ex plaires manuscrits du texte persan de la Bibliothèque royale.

[3] Man. orientaux de la Biblioth. roy. fonds Gentil, n° 17. Cette hist est intitulée *Beyklar-nameh*.

M. Pottinger et Alexandre Burnes [1]. D'un autre côté, la bibliothèque de la Compagnie des Indes, à Londres, renferme une chronique persane intitulée: *Tarikhi Hind oua Sind*, ou Histoire de l'Inde et du Sind. Cet ouvrage, qui a pour auteur Mohammed-Ali, fils de Hamid, a été rédigé l'an 613 de l'hégire, 1216 de J. C. d'après une relation arabe plus ancienne [2]. Enfin, le capitaine Mac-Murdo a fait usage de diverses relations, dont l'une fut composée vers la fin du XVI° siècle de notre ère [3].

Ces différents ouvrages, et d'autres qu'on pourrait citer, paraissent, du moins en ce qui concerne le roi Dâher et Mohammed, fils de Cassem, avoir été rédigés longtemps après les événements, mais d'après une relation commune. L'esprit et la couleur qui y dominent sont autres que l'esprit et la couleur du VIII° siècle de notre ère; beaucoup de circonstances sont fabuleuses; mais le fond est exact et a été mis par écrit d'après la relation de Beladori ou d'après quelque relation analogue. Certains faits qui y sont rapportés sont éclaircis par le récit de Beladori, et certaines circonstances du récit de Beladori sont éclaircies par ces ouvrages. En voici des exemples.

Suivant Beladori, et suivant l'auteur d'un commentaire sur certains vers composés par le poëte Djeryr au moment des événements [4], le prétexte que Hadjadj mit en avant pour envahir la vallée de l'Indus, ce fut que des pirates, établis près des bouches de l'Indus, avaient enlevé un navire où se trouvaient des femmes musulmanes; et suivant Beladori, ces femmes étaient parties d'une île appelée l'île du Rubis,

[1] Pottinger, *Voyage dans le Bélouchistan et le Sindhy*, trad. franç. t. II, pag. 36 et 264 et suiv. Burnes, tom. I de la trad. franç. de son Voyage, pag. 75 et 96.

[2] Voy. l'Histoire de l'Inde, par M. Mountstuart-Elphinstone, tom. I, pag. 509.

[3] Voy. le Journal de la Société asiat. de Londres, t. I, p. 20 et suiv.

[4] Reiske a parlé des vers de Djeryr dans ses notes sur la Chronique d'Aboulfeda, tom. I. pag. 105 et suiv. Dans mon mémoire sur l'Inde, je rapporte le texte arabe, qui m'a été communiqué par M. Reinhart Dozy.

île où des marchands musulmans étaient établis dès
époque pour faire le négoce. Un des ouvrages persans
plus haut nous apprend que cette île, dont il était dif
de fixer la position, n'est pas autre que l'île de Ceyla
célèbre par ses pierreries [1].

Un écrivain anglais [2] ne pouvait s'expliquer comı
Mohammed, fils de Cassem, n'ayant amené avec lui qu
petite armée, et en ayant nécessairement perdu une p
dans les combats qu'il fut obligé de livrer, avait forn
projet de s'avancer au delà. L'audace des vainqueurs ét
moins quand on sait qu'ils avaient eu l'art de rattacl
leur cause une grande partie des populations indigènes

Le major Tod, qui a longtemps séjourné dans le pay
Radjepouts, et qui a fourni sur ces contrées, auparavant
connues [3], beaucoup de renseignements, dont quelques
n'avaient pas été examinés avec assez de soin, raconte
d'après les traditions du pays, pendant que Mohammed
de Cassem, déployait l'étendard musulman dans la vallé
l'Indus, un détachement arabe pénétra, par mer, daı
pays des Radjepouts et y répandit la terreur [4]. Beladori
de diverses expéditions maritimes faites par les musulı
sur les côtes de l'Inde, à l'orient de l'Indus, soit avant
hammed, fils de Cassem, soit après. A la vérité, l'état de
côtes a beaucoup changé depuis cette époque, soit par l'
des causes physiques, soit par les variations que les
nements politiques amènent nécessairement à leur s
D'ailleurs, la plupart des noms de villes que cite Bela
sont destitués, dans le manuscrit arabe, de leurs p
diacritiques; dans plusieurs cas l'on en est réduit à des
jectures. Mais il résulte de l'ensemble que, dans la v
de l'Indus comme dans les autres contrées de l'Asie, de

[1] Voy. la Chronique de Ferischtah, tom. IV, pag. 402.

[2] M. Mountstuart-Elphinstone, tom. I de son Histoire de l'Inde, p.

[3] *The Annals and antiquities of Radjasthan, or the central and w Rajpoot states of India;* Londres 1829-1832, 2 vol. grand in-4°.

[4] *Annals of Radjasthan*, tom. I, pag. 231.

frique et de l'Europe, les Arabes, dans ces temps d'enthousiasme, montrèrent leur intrépidité ordinaire, et que souvent une poignée d'entre eux s'avançait à de longues distances et mettait en fuite des armées entières.

Le *Tchotch-Nameh* étant reconnu, pour le fond du récit, comme digne de confiance, on peut l'invoquer en témoignage pour l'éclaircissement de l'histoire de l'Inde. D'après les extraits de cet écrit qui nous sont fournis par l'auteur de l'*Ayyn-Akbery* et par M. Pottinger, la vallée inférieure de l'Indus appartenait depuis un temps immémorial à une dynastie dont l'autorité s'étendait depuis le royaume de Cachemire jusqu'à la mer, depuis le Mekran jusqu'au golfe de Cambaie. Ce vaste empire fut envahi par une armée persane, dans le VIe siècle de notre ère, sous le règne de Cosroès Nouschirévan, et soumis au tribut. Mais après la mort de Nouschirévan, surtout à partir des conquêtes arabes, l'empire de la vallée de l'Indus recouvra son indépendance. Ces princes professaient vraisemblablement le bouddhisme. Ce fut de leur temps que les musulmans s'avancèrent jusqu'auprès de l'Indus.

Vers l'an 650 de notre ère, le roi mourut, et sa veuve épousa un brahmane, qu'elle fit asseoir sur le trône. Ce brahmane, qui se nommait Tchotch, s'appliqua sans doute à mettre le brahmanisme en évidence, bien que la masse de la population fût restée bouddhiste. Tchotch régna avec gloire pendant quarante ans. C'est de lui que le *Tchotch-nameh* a reçu ce titre, qui signifie en persan « histoire de « Tchotch. » A sa mort, vers l'an 690 de notre ère, il eut pour successeur son fils Dâher.

L'illustre M. Wilson, qui a fait faire un si grand pas aux études indiennes, et qui, entre tous les indianistes, s'est le plus occupé de l'histoire de la presqu'île, paraît, dans son *Ariana*, celui de ses nombreux ouvrages qui était le plus susceptible d'applications historiques, avoir hésité à puiser dons le *Tchotch-Nameh*. Il me semble qu'on peut à présent se servir des renseignements que nous fournit cet écrit,

pour soumettre certaines séries de médailles à une nouv
classification. L'invasion d'une armée persane dans la va
de l'Indus explique parfaitement l'existence de médai
qui tiennent à la fois du type sassanide et du type indig
Les médailles qui tantôt portent des attributs bouddhis
tantôt des attributs brahmanistes, quelquefois même r
nissent les deux genres d'attribut, s'expliquent par les
piètements successifs des deux croyances l'une sur l'aut
et par les concessions que la politique arrachait au p
vainqueur. Enfin la souveraineté, ou du moins la suze
neté que les rois de la vallée de l'Indus exerçaient sur
contrées voisines, rend un compte satisfaisant des rapp
qui existent entre les médailles classées par M. Wilson s
la dénomination générale de *Saurashtran*, et dont une pa
me semble provenir de la vallée de l'Indus, et l'autre
Guzarate [1].

Le fragment qu'on va lire est, comme les précéde
accompagné d'une traduction française et de notes. Malh
reusement, ainsi que l'avait déjà fait remarquer Hamake
manuscrit d'où ce fragment est tiré est fort défectueux
plupart des noms d'hommes et de lieux sont privés de poi
diacritiques; un certain nombre de passages n'ont pas
compris par le copiste et sont altérés. D'un autre côté
y aurait eu de l'inconvénient à tronquer cet extrait, vu q
n'est pas long, et que tel endroit qui est maintenant inin
ligible peut être éclairci par quelque témoignage corresp
dant. J'ai donc reproduit le passage tel que l'offre le man
crit. Je me suis borné à restituer les expressions don
sens était évident. Du reste, la portion qui reste dans l
certitude est peu importante et n'affecte aucunement l'
semble.

[1] Ceci était écrit lorsque j'ai retrouvé en partie l'opinion que je v
d'émettre dans un mémoire de feu Prinsep (*Journal of the Asiatic Societ
Bengal*, Calcutta, 1837, pag. 377 et suiv.); mais cet infatigable india
paraît ne s'être pas aperçu de la coïncidence qui se fait remarquer entr
suite des évènements, tels qu'ils sont retracés dans le *Tchotch-nameh*,
variation des types bouddhistes, sassanides et brahmanistes sur les monn

N° V.

FRAGMENT DE BELADORI[1].

فتوح السند

اخبرنا على بن محمد بن عبد الله بن ابى سيف قال ولى عمر بن الخطاب رضى الله عنه عثمان بن ابى العاصى الثقفى البحرين وعمان سنة خمس عشرة فوجه اخاه الحكم الى البحرين ومضى الى عمان فاقطع جيشا الى تانه فلما رجع الجيش كتب الى عمر يعلمه ذلك فكتب اليه عمر يا اخا ثقيف حملت دودا على عود وانى احلف بالله الوا صيبوا لا حذر (2) من قومك مثلهم ووجه الحكم ايضا الى بروص ووجه اخاه المغيرة بن ابى العاصى الى خور الديبل فلقى العدو فظفر فلما ولى عثمان بن عفان رضى الله عنه وولى عبد الله بن عامر بن كريز العراق كتب اليه يامره ان يوجه الى ثغر الهند من يعلم علمه وينصرف اليه بخبره فوجه حكيم بن جبلة العبدى فلما رجع اوفده الى عثمان فسأله عن حال البلاد فقال يا امير المومنين قد عرفتُها فنحرتها قال فصفها لى قال ماؤها وشل، وتمرها دَقَل، ولصّها

[1] Man. de la Bibliothèque de Leyde, n° 430, pag. 496 et suiv.

[2] Je lis لو اصيبوا لاخذت

بطل ، ان قلّ الجيش فيها ضاعوا ، وان كثروا جاعوا ، فقال له عثمان أخابرٌ ام ساجعٌ قال بل خابرٌ فلم يُغْزِها احدًا فلما كان اخر سنة ثمان وثلثين واول سنة تسع وثلثين فى خلافة على بن ابى طالب رضى الله عنه توجّه الى ذلك الثغر الحرب بن مرة العبدى مُتَطَوِّعًا باذنِ علىّ فظفر واصاب مغنما وسبيا وقسم فى يوم واحد الف راس ، ثم انه قُتِل ومن معه بارض القيقان الّا قليلاً وكان مقتله فى سنة اثنتين واربعين والقيقان من بلاد السند مما يلى خراسان ، ثم غزا ذلك الثغر المهلب بن ابى صفرة فى ايام معوية سنة اربع واربعين فاتى بنه والاهواز وهما بين الملتان وكابل فلقيه العدوّ فقاتله ومن معه ولقى المهلب ببلاد القيقان ثمانية عشر فارسا من الترك على خيل محذوفة فقاتلوه فقتلوا جميعا فقال المهلب ما جعل هاولاء الاعاجم اولى بالتشمير منا فحذف الخيل فكان اول من حذفها من المسلمين وفى بنه يقول الازدى .

الم تر ان الازد ليلة بيّتوا
ببنّة كانوا خير جيش المُهَلّب

ثم ولى عبد الله بن عامر فى زمن معوية بن ابى سفين عبد الله بن سوار العبدى ويقال ولاه معوية من قبله ثغر الهند ثغر القيقان فاصاب مغنما ثم وفد الى معاوية

واهدى اليه خيلاً معانيةً واقام عنده ثم رجع الى العقان فاستجاشوا الترك فقتلوه وفيه يقول الشاعر

وابـــن ســـوار على عـــداتـــه

موقد النار وصال الســـغـــب

وكان سخيا لم يوقد احد نارا غير نارة فى عسكره فراى ذات ليلة نارًا فقال ما هذه فقالوا لمراة نفساء يعمل لها خبيص فامر ان يطعم الناس الخبيص ثلاثا وولى زياد بن ابى سفين فى ايام معوية سنـا بن سلمه بن المحبق الهذلى وكـان فاضلا متالهـا وهو اول من احلف الجند بالطلاق فاتى الثغر ففتح مكران عنوةً ومصرها واقام بها وضبط البلاد وفيه يقول الشاعر

رايت هذيلا احدثت فى يمينـهـا

طلاق نساء ما يسوق لها مـهـرا

لهان على حلفة ابن محـــنـــق

اذا رفعت اعناقها حَلَقًا صُفْرا

وقال ابن الكلبى كان الذى فتح مكران حكيم بن جبله العبدى ثم استعمل زياد على الثغور اسد بن عمرو الحدى من الازد فاتى مكران ثم غزا العقان فظفر ثم غزا الميد فقُتِل وقام بامر الناس سنا بن سلمه فولاه زياد الثغر فاقام به سنتين وقال اعشى همدان فى مكران

وانت تسير الى مكران
فقد شحط الورد والمصدر
ولم تك (1) حاجتى مكران
ولا الغزو فيها ولا المتجر
وحُدِّثت عنها ولم اتها
فما زلت من ذكرها اوخرُ
بانّ الكثير بها جائع
وان القليل بها مُعْوِرُ

وغزا عباد بن زياد ثغر الهند من سجستان فاتى سمار ودنم لهدا على حوى كهز الى الروذبار من ارض سجستان الى الهندمند فنزل كس وقطع المفازة حتى اتى القندهار فقاتل اهلها فهزمهم وفلهم وفتحها بعد ان اصيب رجال من المسلمين فرای قلانس اهلها طوالا فعمل عليها فسميت العبادية وقال ابن مفرغ

كم بالجروم وارض الهند من قدم
ومن سرابيل قتلى لاهم قُبروا
بقندهار ومن تكتب منيته
بقندهار يرجم دونه الخبرُ

ثم ولى زياد المنذر بن الجارود العبدى ويكنى ابا

1 La mesure exige qu'on ajoute من

الاشعث ثغر الهند فغزا القوقان والعمعان فظفر المسلمون وغنموا وبث السرايا فى بلادهم وفتح قصدار وسبا بها وكان سنان قد فتحها الا ان اهلها انتقضوا وبها مات فقال الشاعر

حل بقصدار فاضحى بها
فى القبر لم يقفل مع القافلين
لله قصدار واعنانها
اى فتى دنيا اجنت ودين

ثم ولى عبد الله بن زياد بن حوى الباهلى ففتح الله تلك البلاد على يده وقاتل بها قتالاً شديدًا فظفر وغنم، وقال قوم ان عبيد الله بن زياد ولى سنان بن سلمة وكان حوى على سراياه وفى حرى بن حرى يقول الشاعر

لولا طعانى بالقوقان ما رجعت
منه سرايا ابن حرى باسلاب

واهل القوقان اليوم مسلمون وقد بنى عمران بن موسى بن يحيى بن خالد البرمكى بها مدينة سماها البيضاء وذلك فى خلافة المعتصم بالله ولما ولى الحجاج بن يوسف بن الحكم بن ابى عقيل الثقفى العراق ولى سعيد بن اسلم بن ذرعة الكلابى مكران وذلك الثغر فخرج عليه معوية ومحمد ابنا الحرث العلافيان على الثغر واسم علاف هو زبان بن

حلوان بن عمران بن الحاف بن قضاعة وهو ابو جرم فولى الحجاج مجاعة بن سعر التميمى ذلك الثغر فغزا مجاعة فغنم وفتح طوائف من قندانيل ثم اتمّ فتحها محمد بن القاسم ومات مجاعة بعد سنة بمكران قال الشاعر

ما من مشاهدك التى شاهدتها

الا يزينك ذكرها مُجاعا

ثم استعمل الحجاج بعد مجاعة محمد بن هرون بن ذراع النمرى فاهدى الى الحجاج فى ولايته ملك جزيرة الياقوت نسوة ولدت فى بلاده مسلمات ومات اباؤهنّ وكانوا تجارا فاراد التقرّب بهن فعرض للسفينة التى كنّ فيها قوم من ميد الديبل فى بوارج فاخذوا السفينة بما فيها فنادت امراة منهنّ وكانت من بنى يربوع يا حجاج وبلغ الحجاج ذلك فقال يا لبيك فارسل الى داهر يساله تخلية النسوة فقال انما اخذهن لصوص لا اقدر عليهم فاغزى الحجاج عبيد الله بن نبهان الديبل فقتل فكتب الى بديل بن طهفة البجلى وهو بعمان يامره ان يسير الى الديبل فلما لقيهم نفر به فرسه فاطاف به العدو فقتلوه ، وقال بعضهم قتله زط البدهة ، قال وانّما سميت هذه الجزيرة جزيرة الياقوت لحسن وجوه نسائها ، ثم ولى الحجاج محمد ابن القسم بن محمد بن الحكم بن ابى عقيل فى ايام الوليد

ابن عبد الملك فغزا السند وكان محمد بفارس وقد امره ان يسير الى الرى وعلى مقدمته ابو الاسود جهم بن زخر الجعفى فردّه اليه وعقد له على ثغر السند وضمّ اليه ستة الف من جند اهل الشام وخلقا من غيرهم وجهزه بكلّ ما احتاج اليه حتى الخيوط والمسال وامره ان يقيم بسموان (1) حتى تتتام اليه اصحابه ويوافيه ما عُدّ له ، وعمد الحجاج الى القطن المحلوج فنقع فى الخل الحمر الحاذق ثم جُفِّف فى الظل فقال اذا صرتم الى السند فان الخل بها ضيق فانقعوا هذا القطن فى الماء ثم اطبخوا به واصطنعوا ، ويقال ان محمدا لما صار الى الثغر كتب يشكو لضيق الخل عليهم فبعث اليه بالقطن المنقوع فى الخل ، فسار محمد بن القسم الى مكران فاقام بها اياما ثم اتى قنزبور ففتحها ، ثم اتى ارمائيل ففتحها وكان محمد بن هرون بن ذراع قد لقيه فانضمّ اليه وسار معه فتوفى بالقرب منها فدفن بقنبل ، ثم سار محمد بن القسم من ارمائيل ومعه جهم بن زحر الجعفى فقدم الديبل يوم جمعة ووافيه سفن كان حمل فيها الرجال والسلاح والاداة فخندق حين نزل الديبل فركزت الرماح على الخندق ونشرت الاعلام وانزل الناس على راياتهم ونصب منجنيقا تعرف بالعروس كان

[1] Je lis بشيراز يقيم

عمد فيها خمس مائة رجل وكان بالديبل بد عظيم عليه دقل طويل وعلى الدقل راية حمراء اذا هبّت الريح اطافت بالمدينة وكانت تدور، والبد فيما ذكروا منارة عظيمة يتخذ فى بنائهم فيه صنم لهم او اصنام يستهر بها وقد يكون الصنم فى داخل المنارة ايضا وكل شى اعظموه من طرق العبادة فهو عندهم بد والصنم بُد ايضا وكانت كتب الحجاج ترد على محمد وكتب محمد ترد عليه بصفة ما قبله واستطلاع رايه فيما يعمل به فى كل ثلثة ايام ، فورد على محمد من الحجاج كتاب ان انصب العروس واقصر منها قائمة ولتكن مما يلى المشرق ثم ادع صاحبها فُرّه ان يقصد برميته للدقل الذى وصفت لى فرمى الدقل فكسر فاشتد طيرة الكفر من ذلك ، ثم ان محمدا ناهضهم وقد خرجوا اليه فهزمهم حتى ردّهم وامر بالسلالم فوضعت وصعد عليها الرجال وكان اولهم صعودًا رجل من مراد من اهل الكوفة ففتحت عنوةً ومكث محمد يقتل من فيها ثلثة ايام وهرب عامل داهر عنها وقتل سادنا بيت الهتم واختط محمد للمسلمين بها وبنى مسجدًا وانزلها اربعة الف ، قال محمد بن يحيى فحدثنى منصور بن حاتم النحوى مولى آل خلد بن اسيد انه راى الدقل الذى كان على منارة البد مكسورًا وان عنبسة بن اسحق الضبى العامل كان

على السند فى خلافة المعتصم بالله رحمه الله هدم أعلى تلك المنارة وجعل فيها تجفا وابتدا فى مرمّة المدينة بما نقض من حجارة تلك المنارة فعزل قبل استتمام ذلك وولى بعده هرون بن ابى خلد المروباى فقتل بها ، قالوا واتى محمد بن القسم السرون وكان اهلها بعثوا شمسين (1) منهم الى الحجاج فصالحوه فاقاموا لمحمد العلوفة وادخلوه مدينتهم ووفوا بالصلح ، وجعل محمد لا يمرّ بمدينة الا فتحها حتى عبر نهرا دون مهران فاتاه سمننة سربندس فصالحوه عن من خلفهم ووظف عليهم الخراج وسار الى سهبار ففتحها ثم سار الى مهران فنزل فى وسطه فبلغ ذلك داهر واستعدّ لمحاربته وبعث محمد بن القسم محمد بن مصعب بن عبد الرحمن الثقفى الى سدوسان فى خيل وجمازات فطلب اهلها الامان والصلح وسفر بينه وبينهم السمنية فامنهم ووظف عليهم خرجا واخذ منهم رهنا وانصرف الى محمد ومعه من الزط اربعة الف فصاروا مع محمد وولى سدوسان رجلا ، ثم ان محمدا احتال لعبور مهران حتى عبره مما يلى بلاد راسل ملك قصه من الهند على جسر عقده وداهر مستخف به لاهٍ عنه ولقيه محمد والمسلمون وهو على فيل وحوله الفيلة ومعه التكاكرة

[1] Je lis تخصين

فاقتتلوا قتالا شديدا لم يُسْمَعْ بمثله وترجّل داهر وقاتل فقُتِل عند المسا وانهزم المشركون فقتلهم المسلمون كيف شاوُا وكان الذى قتله فى روايْة المدائنى رجلًا من بنى كلاب وقال

الخيل تشهد يوم داهر والقنا

ومحمد بن القسم بن محمد

انى فرجت الجمع غير معرد

حتى علوت عظيمهم بمهند

فتركته تحت العجاج مجدلا

متعفر الخدين غير موسد

فحدثنى منصور بن حاتم قال داهر والذى قتله مُصَوَّران ببروص وبديل بن طهفة مصور بعبد وقبره بالديبل ، وحدثنى على بن محمد المدائنى عن ابى محمد الهندى عن ابى الفرج قال لما قتل داهر غلب محمد بن القسم على بلاد السند ، وقال ابن الكلبى كان الذى قتل داهر القسم بن ثعلبة بن عبد الله بن حصن الطاى قالوا وفتح محمد داور عنوة فكانت بها امراة لداهر فخافت ان تُوخَذ فاحرقت نفسها وجواريها وجميع ما لها ، ثم اتى محمد بن القسم بهمناباد العتيقة وهى على رأس فرسخين من المنصورة ولم تكن المنصورة يومئذ انما كان موضعها غيضة

وكان فل داهر بين هناباد (1) هذه فقاتلوه ففتحها محمد
عنوةً ، وقتل بها ثمانية الف ، وقيل ستة وعشرون الفا
وخلف فيها عامله وهي اليوم خراب ، وسار محمد يريد
الرور وبعرود فتلقاه اهل ساوندری فسالوه الامان فاعطاهم
اياه واشترط عليهم ضيافة المسلمين ودلالتهم واهل
ساوندری اليوم مسلمون ، ثم تقدم الى سمد فصالح
اهلها على مثل صلح ساوندری ، وانتهى محمد الى الرود
وهي من مدائن السند وهي على جبل فحصرهم اشهرا
ففتحها صلحا على ان لا يقتلهم ولا يعرض لبدهم وقال ما
البد الا ككنائس النصارى واليهود وبيوت نيران المجوس
ووضع عليهم الخراج بالروز وبنى مسجدا وسار محمد الى
السكه وهي مدينة دون بياس ففتحها والسكة اليوم خراب
ثم قطع نهر بياس الى الملتان فقاتله اهل الملتان فابلى
زايدة بن عمير الطائى وانهزم المشركون فدخلوا المدينة
وحصرهم محمد ونفدت ازواد المسلمين فاكلوا الحمر ثم
اتاهم رجل مستامن فدلهم على مدخل الماء الذى منه
شربهم وهو ماء يجرى من نهر بسمد فيصير في مجمع له مثل
البركة في المدينة* وهم يسمونه البلاح فغوره فلما عطشوا
نزلوا على الحكم فقتل محمد المقاتلة وسبى الذرية وسبى

[1] Je lis ببرهمناباد

سدنة البد وهم ستة الف واصابوا ذهبا كثيرا فجمعت
تلك الاموال في بيت يكون عشرة اذرع في ثمانى اذرع يلقى
ما اودعه في كوة مفتوحة في سطحه فسميت الملتان فرج
بيت الذهب والفرج الثغر وكان بد الملتان بدا تهدى
اليه الاموال وينذر له النذور ويحج اليه السند فيطوفون به
ويحلقون روسهم ولحاهم عنده ويزعمون ان صنما فيه هو
ايوب النبى صلى الله عليه قالوا ونظر الحجاج فاذا هو قد
انفق على محمد بن القسم ستين الف الف ووجد ما حمل
اليه عشرين ومائة الف الف فقال شفينا غيظنا وادركنا
ثارنا وازددنا ستين الف الف درهم وراس داهر ومات
الحجاج فاتت محمدًا وفاته فرجع عن الملتان الى الرور
وبعرور وكان قد فتحها فاعطى الناس ووجه الى السيلمان
جيشا فلم يقاتلوا واعطوا الطاعة وسالمه اهل سرست وهى
مغزى اهل البصرة اليوم واهلها الميد الذى يقطعون فى
البحر، ثم اتى محمد الكيرج فخرج اليه دوهر فقاتله
فانهزم العدو وهرب دوهر ويقال قُتل ونزل اهل المدينة
على حكم محمد فقتل وسبى قال الشاعر

نحن قتلنا داهرا ودوهرا

والخيل تردى منسرًا فمنسرا

ومات الوليد بن عبد الملك وولى سليمن بن عبد الملك

فاستعمل صالح بن عبد الرحمن على خراج العراق وولى يزيد بن ابى كبشة السكسكى السند فحمل محمد بن القسم مقيدًا مع معوية بن المهلب فقال محمد متمثلا

اضاعونى واى فتى اضاعوا
ليوم كريهة وسداد ثغر

فبكى اهل الهند على محمد وصوروه بالكيرج فحبسه صالح بواسط فقال

فلئن ثويتُ بواسط وبارضها
رهن الحديد مكبلا مغلولا
فلرب فتية فارس قد رعته
ولرب قرن قد تركت قتيلا

وقال

ولو كنت اجمعت القرار لوطئت
اناث أُعِدّت للوغى وذكور
وما دخلت خيل السكاسك ارضنا
ولا كان من عك علىّ امير
ولا كنت للعبد المزونى تابعا
فيالك دهر بالكرام عثور

فعذبه صالح فى رجال من آل ابى عقيل حتى قتلهم، وكان

الحجاج قتل ادم اخا صالح وكان يرى راى الخوارج ، وقال حمزة بن بيض الحنفى

ان المروة والسماحة والندى
لمحمد بن القسم بن محمد
ساس الجيوش لسبع عشرة حجّة
يا قرب ذلك سوددا من مولد

وقال اخر

ساس الرجال لسبع عشرة حجّة
ولداته عن ذاك فى اشغال

ومات يزيد بن ابى كبشة بعد قدومه ارض السند بثمانية عشر يوما واستعمل سليمن بن عبد الملك حبيب ابن المهلب على حرب السند فقدمها وقد رجع ملوك الهند الى ممالكهم فرجع حسسه بن داهر الى برهمناباد ونزل حبيب على شاطى مهران فاعطاه اهل الرور الطاعة وحارب قوما فظفر بهم ، ثم مات سليمن بن عبد الملك وكانت خلافة عمر بن عبد العزيز بعده فكتب الى الملوك يدعوهم الى الاسلام والطاعة على ان يملكهم ولهم ما للمسلمين وعليهم ما عليهم وقد كانت بلغتهم سيرته ومذهبه فاسلم حسسه والملوك وتسمّوا باسماء العرب ، وكان عمرو بن مسلم الباهلى عامل عمر على ذلك الثغر فغزا

بعض الهند وظفر، وهرب بنو المهلب الى السند فى ايام
يزيد بن عبد الملك فوجه اليهم هلال بن احور التميمى
فلقيهم فقتل مدرك بن المهلب بقندابيل وقتل المفضل،
وعبد الملك، وزياد ومروان ومعوية بنى المهلب، وقتل
معوية بن يزيد فى اخرين وولى الجنيد بن عبد الرحمن
المرى من قبل عمر بن هبيرة الفزارى ثغر السند، ثم ولاه
اياه هشام بن عبد الملك فلما قدم خالد بن عبد الله
القسرى العراق كتب هشام الى الجنيد يامره بمكاتبته، فاتى
الجنيد الديبل، ثم نزل شط مهران فمنعه جيشبه العبور
وارسل اليه انى قد اسلمت وولانى الرجل الصالح بلادى
ولست امنك فاعطاه رهنا واخذ منه رهنا بما على بلاده
من الخراج ثم انهما ترادا الرهن وكفر جيشبه وحارب
وقيل انه لم يحارب ولكن الجنيد يجنى عليه فاتى الهند
فجمع جموعا واخذ السفن واستعدّ للحرب فسار اليه
الجنيد فى السفن فالتقوا فى بطيحة الشرقى فاخذ جيشبه
اسيرًا وقد جنحت سفينته فقتله وهرب صصه بن داهر
وهو يريد ان يمضى الى العراق فيشكوا غدر الجنيد فلم
يزل الجنيد يونسه حتى وضع يده فى يده فقتله وغزا الجنيد
الكيرج وكانوا قد نقضوا فاتخذ كباشا نطاحة فصك بها
حائط المدينة حتى ثلمه ودخلها عنوة فقتل وسبى وغنم،

ووجه العمال الى مرمد، والمبدل، وجهمد، وبروص،
وكان لجنيد يقول القتل في الجزع اكبر منه في الصبر،
ووجه لجنيد جيشا الى ازين ووجه حبيب بن مرة في
جيش الى ارض المالبه فاغاروا على ازين وغزوا بهر ثمد
فحرقوا وبضها وفتح لجنيد السهان ولخرز وحصل في
منزله سوى ما اعطى زواره اربعين الف الف وحمل مثلها
قال جرير

واصبح زوار الجُنَيد وصحبه
يحيّون صلت الوجه جما مواهبه (1)

وقال ابو الجورية

لو كان يقعد فوق الشمس من كرم
قوم باحسانهم او مجدهم قعدوا
محسّدون على ما كان من كرم
لا ينزع الله منهم ماله حُسِدوا

ثم ولى بعد لجنيد تميم بن زيد العتبى فضعف ووهن
ومات قريبا من الديبل بماء يقال له ماء الجواميس وانما سمى
ماء الجواميس لانه يهرب بها اليه من دباب تكون
بشاطى مهران، وكان تميم من اسخياء العرب وجد في بيت

(1) M. Reinhart Dozy n'a pas trouvé ce vers dans l'exemplaire du divan de Djeryr, que l'on conserve dans la bibliothèque de Leyde.

المال بالسند ثمانية عشر الف الف درهم طاطرية فاسرع فيها وكان قد شخص معه في الجند فتى من بني يربوع يقال له خنيس وامه من طي الى الهند فاتت الفرزدق مسالته ان يكتب الى تميم في اقفاله وعاذت بقبر غالب ابيه فكتب الفرزدق الى تميم

اتتني فعاذت يا تميم بغالب
وبالحفرة السافي عليها ترابها
فهب لي خنيسًا وتجد فيه منة
لحوبة ام ما يسوغ شرابها
تميم بن زيد لا تكونن حاجتي
بظهر ولا يخفى عليك جوابها
فلا يكثر الترداد فيها فانني
ملول لحاجات بطي طلابها

فلم يدر ما اسم الفتى أهو حبيش ام خنيس فامر ان يقفل كل من كان اسمه على مثل هذه الحروف، وفي ايام تميم خرج المسلمون عن بلاد الهند ورفضوا مراكزهم فلم يعودوا اليها الى هذه الغاية، ثم ولي الحكم بن عوانة الكلبي وقد كفر اهل الهند الا اهل قصة فلم ير للمسلمين ملجاء يلجون اليه فبنى من وراء البحيرة مما يلي الهند مدينة سماها المحفوظة وجعلها ماوى لهم ومعاذًا ومصرها

وقال لمشايخ كلب من اهل الشام ما ترون ان نسميها فقال بعضهم دمشق وقال بعضهم حمص وقال رجل منهم سمها تدمر فقال دمر الله عليك يا احمق ولكنى اسميها المحفوظة ونزلها، وكان عمرو بن محمد بن القسم مع الحكم وكان يفوض اليه ويقلده جسيم اموره واعماله فاغزاه من المحفوظة فلما قدم عليه وقد ظفر امره فبنى دون البحيرة مدينة وسماها المنصورة فهى التى نزلها العمال اليوم، وتخلص الحكم ما كان فى ايدى العدو مما غلبوا عليه ورضى الناس بولايته، وكان خلد يقول واعجبا وليت فتى العرب فرفض يعنى تميما، ووليت ابخل الناس فرضى به، ثم قتل الحكم بها، ثم كان العمال بعد يقاتلون العدو فياخذون ما استطف لهم ويفتحون الناحية قد نكث اهلها، فلما كان اول الدولة المباركة ولى ابو مسلم عبد الرحمن بن مسلم مغلسا العبدى ثغر السند واخذ على طخارستان وسار حتى صار الى منصور بن جمهور الكلبى وهو بالسند فلقيه منصور فقتله وهزم جنده فلما بلغ ابا مسلم ذلك عقد لموسى بن كعب التميمى ثم وجهه الى السند فلما قدمها كان بينه وبين منصور بن جمهور مهران ثم التقيا فهزم منصورًا وجيشه وقتل منظورا اخاه وخرج منصور مفلولاً هاربًا حتى ورد الرمل فمات عطشا، وولى موسى

السند فرم المنصورة وزاد فى مسجدها وغزا وافتتح ، وولّى امير المومنين المنصور رحمة الله عليه هشام بن عمرو التغلبى السند ففتح ما كان استغلق ، ووجه عمرو بن جمل فى بوارج الى ماريد ووجه الى ناحية الهند فافتتح قشميرا واصاب سبايا ورقيقا كثيرا وفتح الملتان وكان بقندابيل متغلبة من العرب فاجلاهم عنها واتى القندهار فى السفن ففتحها وهدم البد وبنى موضعه مسجدا فاخصبت البلاد فى ولايته فتبركوا به ودوخ الثغر واحكم اموره ، ثم ولى ثغر السند عمر ابن حفص بن عثمان هرامرد (1) ثم داود بن يزيد بن حاتم وكان معه ابو الصمه المتغلب اليوم وهو مولى لكندة ، ولم يزل امر ذلك الثغر مستقيما حتى وليه بشر بن داود فى خلافة المامون فعصى وخالف فوجه اليه غسان بن عباد وهو رجل من اهل سواد الكوفة فخرج بشر اليه فى الامان وورد به مدينة السلام وخلّف غسان على الثغر موسى بن يحيى بن خلد بن برمك فقتل باله ملك الشرق وقد بذل له خمس مائة الف درهم على ان يستبقيه وكان باله هذا التوى على غسان وكتب اليه فى حضور عسكره فيمن حضره من الملوك فابى ذلك ، واثر موسى اثرا حسنا ومات سنة احدى.... (2) واستخلف ابنه عمران بن موسى فكتب اليه

[1] Il faut lire هزارمرد — [2] Probablement وعشرين ومايتين

امير المومنين المعتصم بالله بولايته الثغر فخرج الى العقان وهم زط فقاتلهم وغلبهم وبنى مدينة سماها البيضاء واسكنها الجند، ثم اتى المنصورة وصار منها الى قندابيل وهى مدينة على جبل وفيها متغلب يقال له محمد بن الخليل فقاتله وفتحها وحمل روساها الى قصدار ثم غزا الميد وقتل منهم ثلثة الف وسكر سكرا يعرف بسكر الميد وعسكر عمران على نهر الرر ثم نادى بالزط الذين بحضرته فاتوه فختم ايديهم واخذ الجزية منهم وامرهم بان يكون مع كل رجل منهم اذا اعترض عليه كلب فبلغ الكلب خمسين درهما ثم غزا الميد ومعه وجوه الزط فحفر من البحر نهرًا اجراه فى بطيحتهم حتى ملح ماءهم وشن الغارات عليهم ثم وقعت العصبية بين البرارية و اليمانية فمال عمران الى اليمانية فسار اليه عمر بن عبد العزيز الهبارى فقتله وهو غار، وكان جدّ عمر هذا مِمّن قدم السند مع الحكم بن عوانة الكلبى وحدثنى منصور بن حاتم قال كان الفضل بن ماهان مولى بنى سامة فتح سندان وغلب عليها وبعث الى المامون رحمه الله بفيل وكاتبه ودعا له فى مسجد جامع اعدة بها، فلما مات قام محمد بن الفضل ابن ماهان مقامه فسار فى سبعين بارجة الى مىد الهند فقتل منهم خلقا وافتتح فالى ورجع الى سندان وقد

غلب عليها اخ له يقال له ماهان بن الفضل وكاتب امير المومنين
المعتصم بالله واهدى اليه ساجا لم ير مثله عظمًا وطولاً،
وكانت الهند فى امر اخيه فمالوا عليه فقتلوه وصلبوه،
ثم ان الهند بعد غلبوا على سندان فتركوا مسجدها
للمسلمين يجمعون فيه ويدعون للخليفة، وحدثنى ابو بكر
مولى الكريسمر ان بلدا يدعى العُسَيفان بين قشمير
والملتان وكابل كان له ملك عاقل وكان اهل ذلك البلد
يعبدون صنما قد بنى عليه بيت ولندوه فمرض ابن الملك
فدعى سدنة ذلك البيت فقال لهم ادعوا الصنم ان يبرى
ابنى فغابوا عنه ساعة ثم اتوه فقالوا قد دعونا وقد اجابنا
الى ما سألناه فلم يلبث الغلام ان مات فوثب الملك على البيت
فهدمه وعلى الصنم فكسره وعلى السدنة فقتلهم ثم دعا
قوما من تجار المسلمين فعرضوا عليه التوحيد فوحّد واسلم
وكان ذلك فى خلافة امير المومنين المعتصم بالله رحمة الله
عليه،

امير المومنين المعتصم بالله بولايته الثغر فخرج الى العقان
وهم زط فقاتلهم وغلبهم وبنى مدينة سماها البيضاء
واسكنها الجند، ثم اتى المنصورة وصار منها الى قندابيل
وهى مدينة على جبل وفيها متغلب يقال له محمد بن
الخليل فقاتله وفتحها وحمل روساها الى قصدار ثم غزا
الميد وقتل منهم ثلثة الف وسكر سكرا يعرف بسكر الميد
وعسكر عمران على نهر الرر ثم نادى بالزط الذين بحضرته
فاتوه فختم ايديهم واخذ الجزية منهم وامرهم بان يكون
مع كل رجل منهم اذا اعترض عليه كلب فبلغ الكلب
خمسين درهما ثم غزا المَيد ومعه وجوه الزط فحفر من
البحر نهرًا اجراه فى بطيحتهم حتى ملح ماءهم وشن الغارات
عليهم ثم وقعت العصبية بين البرارية و اليمانية فمال
عمران الى اليمانية فسار اليه عمر بن عبد العزيز الهبارى
فقتله وهو غار، وكان جدّ عمر هذا مِمَّنْ قدم السند مع
الحكم بن عوانة الكلبى وحدثنى منصور بن حاتم قال كان
الفضل بن ماهان مولى بنى سامة فتح سندان وغلب
عليها وبعث الى المامون رحمه الله بفيل وكاتبه ودعا له فى
مسجد جامع اعدة بها، فلما مات قام محمد بن الفضل
ابن ماهان مقامه فسار فى سبعين بارجة الى ميد الهند
فقتل منهم خلقا وافتتح قالى ورجع الى سندان وقد

غلب عليها اخ له يقال له ماهان بن الفضل وكاتب امير المومنين
المعتصم بالله واهدى اليه ساجا لم ير مثله عظماً وطولاً،
وكانت الهند فى امر اخيه فمالوا عليه فقتلوه وصلبوه،
ثم ان الهند بعد غلبوا على سندان فتركوا مسجدها
للمسلمين يجمعون فيه ويدعون للخليفة، وحدثنى ابو بكر
مولى الكرسرسر ان بلدا يدعى العُسَيفان بين قشمير
والملتان وكابل كان له ملك عاقل وكان اهل ذلك البلد
يعبدون صنما قد بنى عليه بيت ولندوه فمرض ابن الملك
فدعى سدنة ذلك البيت فقال لهم ادعوا الصنم ان يبرى
ابنى فغابوا عنه ساعة ثم اتوه فقالوا قد دعونا وقد اجابنا
الى ما سألناه فلم يلبث الغلام ان مات فوثب الملك على البيت
فهدمه وعلى الصنم فكسره وعلى السدنة فقتلهم ثم دعا
قوما من تجار المسلمين فعرضوا عليه التوحيد فوحّد واسلم
وكان ذلك فى خلافة امير المومنين المعتصم بالله رحمة الله
عليه،

TRADUCTION DU N° V.

CONQUÊTE DU SIND.

Voici ce que nous a dit Ali, fils de Mohammed, fils d'Abd-allah, fils d'Abou-Sayf : Le khalife Omar, fils d'Alkhattab, préposa, l'an 15 (636 de J. C.), Otsman, fils d'Aboul-Asy, de la tribu de Tsakyf, au Bahrein et à l'Oman. Otsman envoya son frère Hakem dans le Bahrein ; pour lui, il se rendit dans l'Oman, et il fit partir un corps d'armée pour Tana[1]. Quand l'armée fut de retour, il écrivit au khalife pour lui faire part de cela ; Omar lui répondit : « O frère (des enfants) de Tsakyf, tu as établi le ciron dans le bois ; j'en prends Dieu à témoin ; si nos hommes avaient succombé, j'en aurais pris le même nombre dans ta tribu (pour les faire mourir). Hakem envoya une autre expédition contre Barous[2]. Il envoya également son frère Mogheyra dans la baie de Daybal[3] ; Mogheyra rencontra l'ennemi et le défit.

Otsman, fils d'Affan, quand il fut parvenu au khalifat, investit du gouvernement de l'Irac Abd-

[1] La première lettre, dans le texte, est dénuée de points diacritiques ; il s'agit probablement ici de la ville de Tana, aux environs de la ville actuelle de Bombay.

[2] Les points diacritiques manquent également à la première lettre de ce mot. Il est probablement ici question de la ville de Barous, ou, comme on écrit ordinairement, Baroudj, dans le golfe de Cambaie, au nord de la ville de Surate. (Voy. pag. 171 et 181.)

[3] Daybal ou Daybol se trouvait à l'ouest des bouches de l'Indus.

allah, fils de Amer, fils de Korayz [1], et lui ordonna d'envoyer sur la frontière de l'Inde un homme en état d'étudier la situation de cette contrée, et de revenir avec des notions satisfaisantes [2]. Abd-allah fit choix de Hakem fils de Djabala Alabdy. Cet homme étant retourné, Abd-allah l'adressa au khalife, qui l'interrogea sur l'état de ces régions. Cet homme répondit : « Je les connais pour les avoir parcourues. » Le khalife reprit : « Eh bien décris-les-moi. » Cet homme répondit : « L'eau, dans ce pays, ne coule que goutte à goutte, les fruits y sont d'une qualité inférieure, les incursions qu'on y ferait ne produiraient aucun avantage. Si les troupes qu'on y enverra sont peu nombreuses, elles seront exterminées ; si elles sont nombreuses, elles périront de faim. » Le khalife dit à cet homme : « Parles-tu d'après des informations réelles, ou bien te bornes-tu à employer un langage rimé [3] ? » L'homme reprit : « Je parle d'après mes observations. » En conséquence le khalife s'abstint d'envoyer aucune expédition de ce côté.

A la fin de l'année 38 et au commencement de l'année 39 (premiers mois de l'année 659 de J. C.), sous le khalifat d'Ali, fils d'Abou-Thaleb, Harb, fils

[1] Abd-allah était un cousin du khalife. (Voyez la Chronique d'Aboulféda, tom. I, pag. 262 et 290, et notes de Reiske, pag. 57.)

[2] Le gouverneur de l'Irak, sous les premiers khalifes, ainsi que sous les khalifes Ommiades, avait toute la Perse sous sa juridiction. Il est ici question de quelque expédition à faire dans la vallée de l'Indus, du côté de terre, à la différence des expéditions précédentes, qui avaient nécessairement été faites par mer.

[3] Dans le texte, les paroles de l'envoyé sont en prose rimée.

de Marra Alabdy[1], se rendit en volontaire, av(la permission du khalife, sur la frontière de l'Ind(il obtint du succès, fit du butin et emmena d captifs; en un seul jour il partagea (entre ses cor pagnons) mille têtes (de captifs). Mais, à la fi il fut tué avec presque tous les siens; peu d'ent les musulmans échappèrent au désastre. Cet évén ment eut lieu dans le pays de Kykan, l'an 42 (66 de J. C.). Le pays du Kykan fait partie du Sin(du côté du Khorassan.

Une nouvelle expédition fut faite, sur la mên frontière, par Mohalleb fils d'Abou-Sofra, sous règne de Moavia, l'an 44 (664 de J. C.). Mohall(s'avança jusqu'à Banna et Alahouaz, deux lie situés entre Moultan et Kaboul. L'ennemi aya marché au devant de lui, il le combattit bravemen Mohalleb rencontra, dans le pays de Kykan, di huit cavaliers turks qui étaient montés sur d chevaux ayant la queue coupée. Ces cavaliers, aya engagé le combat, furent tous tués. Mohalleb di à cette occasion: «Ces barbares se sont montr plus lestes que nous dans l'action; c'est parce q leurs chevaux avaient la queue coupée.» Là-dess il fit couper la queue à ses propres chevaux, et fut le premier, dans l'islamisme, qui mit cela e

[1] *Alabdy* équivaut à *homme de la tribu d'Abd-alcays;* cette tri était établie dans le Bahrein, et une partie se livrait aux e treprises de mer. De tout temps la côte de Bahrein a servi de r fuge aux pirates, et il a fallu les efforts des Anglais pour fai cesser leurs brigandages.

pratique. Le poëte Alazdy s'exprime ainsi au sujet de Banna :

N'as-tu pas vu que les guerriers de la tribu de Azd, à la journée de Banna, formaient la meilleure partie de l'armé de Mohalleb ?

L'émir Abd-allah, fils de Amer, sous le règne de Moavia, fils d'Abou-Sofian, confia à Abd-allah, fils de Souar Alabdy, le commandement de la frontière de l'Inde, du côté de Kykan. Quelques auteurs disent que ce choix fut fait par Moavia lui-même. Abd-allah, fils de Souar, s'enrichit de butin; après cela il se rendit auprès de Moavia et lui offrit des chevaux de Kykan. Il resta quelques temps auprès du khalife; ensuite il retourna à Kykan; mais les Turks l'attaquèrent avec toutes leurs forces et le tuèrent. Le poëte s'exprime ainsi à son sujet :

Le fils de Souar, grâces aux ressources qu'il avait mises en réserve, allumait du feu au moment de la disette [1].

En effet, le fils de Souar était naturellement libéral, et, dans son camp, il ne s'allumait pas d'autre feu que le sien. Une nuit, ayant aperçu un feu qui brûlait, il s'écria : « D'où vient ce feu ? » On lui dit que ce feu avait été allumé pour une femme en couche, et qu'il servait à faire cuire du khabys [2]. Là-dessus il fit servir pendant trois jours du khabys à ses troupes.

[1] Chez les anciens Arabes, les hommes qui se piquaient de générosité allumaient du feu la nuit auprès de leurs tentes, pour inviter les voyageurs égarés à venir se reposer chez eux.

[2] Le khabys est un ragoût fait avec des dattes, de la farine et du lait.

Sous le règne du même Moavia, Zyad, fils d'Abou Sofian (gouverneur de l'Irac [1]), éleva Sena, fils de Salha, fils de....... de la tribu des Hodzaylites au commandement de la frontière de l'Inde. Sena était un homme de mérite et craignant Dieu; il fut le premier qui obligea les hommes de guerre à prêter serment par le divorce de leurs femmes [2]. Sena, en se rendant dans son gouvernement, soumit le Mekran par la force; il fonda des villes dans ce pays, il y établit son séjour et se fit rendre un compte rigoureux des ressources de la contrée. C'est à son sujet que le poëte a dit :

J'ai vu les Hodaylytes jurer par le divorce de femmes auxquelles ils ne voulaient pas remettre de douaire.

....

Suivant Ibn-Alkalbi, celui qui fit la conquête du Mekran était Hakem, fils de Djabala Alabdy (dont il a été parlé précédemment).

Zyad mit à la tête des frontières de l'Inde Assad fils d'Amrou....... de la tribu de Azd. Assad se rendit dans le Mekran, puis il envahit le territoire de Kykan et y obtint du succès; mais, ayant attaqué les Meyds, il fut tué. Sena, fils de Salha, prit sa place et y fut confirmé par Zyad; il resta deux ans en fonctions. Le poëte Ascha, de la tribu de Hamdan s'exprime ainsi au sujet du Mekran :

[1] Voy. la Chronique d'Aboulféda, tom. I, pag. 356 et suiv.

[2] On sait que les musulmans, quand ils jurent, disent quelquefois : « que je sois séparé de ma femme, si je n'agis pas de telle manière. »

Tu te rends au Mekran; tu auras bien du chemin à faire pour trouver de l'eau à boire et pour t'en retourner.

Moi, je n'ai pas besoin du Mekran; je ne me soucie ni d'y faire la guerre, ni de m'y livrer au négoce.

J'en parle pour en avoir entendu parler, et non pas parce que j'y suis allé moi-même; chaque fois qu'on m'en parle, j'en éprouve de l'ennui.

La masse de la population y meurt de faim, et le petit nombre des autres vit dans la bassesse.

Abad, fils de Zyad, fit une incursion sur les terres de l'Inde, du côté du Sedjestan. Il se rendit par.......... à Roudbar dans le Sedjestan, et atteignit le Hendmend; après s'être arrêté à..... il traversa le désert et arriva à Candahar[1]; attaquant les habitants, il les mit en fuite et les réduisit à l'impuissance. Le pays fut subjugué; mais cette expédition coûta la vie à un certain nombre de musulmans. Abad ayant remarqué les longs bonnets des habitants, en fit faire de semblables; on appelle ces bonnets... Le poëte... s'exprime ainsi :

....

Le commandement des frontières de l'Inde fut ensuite conféré, par Zyad, à Almondar, fils de Aldjaroud Alabdy. C'est l'émir qu'on a surnommé Aboul-Aschats. Cet émir envahit le Noucat[2] et le Kykan, et les musulmans s'enrichirent de butin; toute la

[1] La situation de Roudbar est sur les bords du Helmend, à l'orient du lac Zéré. (Voy. la relation de M. Pottinger, qui a passé par ce lieu, tom. II de la trad. franç. pag. 309 et suiv.) On voit, par là, que l'expédition de Abad eut lieu par le lac Zéré et Candahar.

[2] On lit dans le *Merassid-Alitthila* que la forme indigène est *nouhâ* نوها.

contrée fut en proie aux dévastations des Arab Les musulmans s'emparèrent de Cosdar[1] et y fir beaucoup de captifs. La ville de.... avait été pı précédemment; mais les habitants avaient enfre les conditions qui leur avaient été imposées. L'éı trouva la mort à Cosdar. Voici ce que dit le poë

Il est tombé à Cosdar et est descendu dans la tombe, pı de tout commerce avec les êtres doués de raison.

Quel beau pays que Cosdar! et combien ses habitants s distingués! combien l'homme que son sol recouvre é illustre dans le monde et dans la religion!

Obeyd-allah, fils de Zyad[2], mit, à la place Almondar, le fils de Haoua Albâhely. Ce fut ɪ les mains de celui-ci que Dieu fit la conquête ces contrées; cet émir se livra à une guerre ach née; il obtint des succès et s'enrichit de butin. S vant quelques auteurs, Obeyd-allah, fils de Zya avait fait choix de Sena, fils de Salha; Haoua ı mis à la tête des détachements que l'émir envoy de différents côtés. Le poëte s'est ainsi exprimé sujet de..... fils de.....:

Sans ma bravoure à Noucat, les détachements, co mandés par le fils de.......... ne seraient pas reven chargés de dépouilles.

Aujourd'hui les habitants de Noucat professe l'islamisme. Plus tard, Amran, fils de Moussa, f de Yahya, fils de Khaled le Barmekyde, bâtit da

[1] Sur Cosdar, voy. la relation de M. Pottinger, tom. I. p. 71 et su

[2] Obeyd-allah, fils de Zyad, était gouverneur de l'Irak. (Voy. Chronique d'Aboulféda, tom. I, pag. 384 et suiv.)

cette contrée une ville qu'il nomma Albaydhâ (la blanche); cela eut lieu sous le khalifat de Motassem-billah[1].

Lorsque le gouvernement de l'Irac eut été conféré à Hadjad, fils de Youssouf, fils de Hakem, fils de Abou Oçayl, de la tribu de Tsakyf[2], celui-ci fit choix de Sayd, fils d'Aslam, fils de Dzaraa le Kelabite, pour gouverner le Mekran et les pays limitrophes. Mais Sayd eut à combattre la rivalité de Moavia et de Mohammed, fils de Haret, surnommés Alilâfy, du titre de *Ilaf* que portait (un de leurs aïeux) Zyan, fils de Holouan, fils de Amran, fils de Alhaf, fils de Codhaa, Abou-Djerem. Alors Hedjadj donna le commandement de cette frontière à Madjaa, fils de Saar Altemymy. Madjaa entra aussitôt sur le territoire ennemi et fit un riche butin; il prit plusieurs personnes du territoire de Candabyl[3]. Cette conquête fut achevée (quelques années après) par Mohammed fils de Cassem. Pour Madjaa, il mourut au bout d'un an dans le Mekran. Le poëte a dit :

Il ne se présente pas dans ce pays de monument à tes yeux, qu'il ne te rappelle le souvenir de Madjaa.

Après la mort de Madjaa, Hadjadj nomma à sa place Mohammed, fils de Haroun, fils de Deraa Alnamary. Sous le gouvernement de Mohammed, le roi de l'île du Rubis (Djezyret-Alyacout) offrit à Hadjadj des femmes musulmanes qui avaient reçu

[1] Voy. ci-après, pag. 188.
[2] L'an 75 (694 de J. C.).
[3] Sur Candabyl, voy. ci-devant, cahier d'août, pag. 171.

le jour dans ses états, et dont les pères, livrés la profession du commerce, étaient morts. Le princ espérait par là gagner l'amitié de Hadjadj; mais l navire où l'on avait embarqué ces femmes fut att qué par une peuplade de race meyd, des environ de Daybal, qui était montée sur des barques[1]. Le Meyds enlevèrent le navire avec ce qu'il renfermai Dans cette extrémité, une de ces femmes, de l tribu de Yarboua, s'écria : « Que n'es-tu là, Hadjadj! » Cette nouvelle étant parvenue à Hadjad il répondit : « Me voilà. » Aussitôt il envoya u député à Dâher, pour l'inviter à faire mettre c femmes en liberté. Mais Dâher répondit : « Ce so des pirates qui ont enlevé ces femmes, et je n' aucune autorité sur les ravisseurs. » Alors Hadja engagea Obeyd-allah, fils de Nabhan, à faire ur expédition contre Daybal. Obeyd-allah ayant é tué, Hadjadj écrivit à Bodayl, fils de Thahafah de la tribu de Badjyla, lequel se trouvait à Omar pour lui ordonner de se rendre (par mer) à Da bal. Mais, à l'arrivée de l'émir, son cheval s'er porta; l'ennemi l'entoura et il fut massacré. Que ques auteurs disent qu'il fut tué par les Zaths q occupent le pays de................. L'île c Rubis a été ainsi appelée, uniquement à cause de beauté de figure qui se remarque chez les femme

[1] Voy. ci-devant, pag. 131. Pour le mot بوارج, au singul بارجة, je l'ai expliqué dans le Journ. asiat. de septembre 1844, p. 26

[2] Bodayl est nommé, dans la version anglaise de Ferischt (tom. IV, pag. 402), *Budmeen*. Les manuscrits portent ندىں.

Ensuite Hadjadj confia le commandement de la frontière de l'Inde à (son cousin) Mohammed, fils de Cassem, fils de Mohammed, fils de Hakem, fils d'Abou-O[illegible]yl. Cela se passait sous le khalifat de Valyd, fils d'Abd-almalek[1]. Le nouveau gouverneur fit ses dispositions pour envahir le Sind. Mohammed se trouvait alors dans le Farès. Précédemment Hadjadj lui avait ordonné de se rendre à Rey (au midi de la mer Caspienne). A la tête de son avant-garde était Aboul-Asvad Djehem, fils de Zakhar Aldjofy; Hadjadj fit revenir Aboul-Asvad auprès de Mohammed. Celui-ci fut investi du gouvernement du Sind, et Hadjadj mit sous ses ordres six mille hommes des cantonnements militaires de la Syrie avec d'autres guerriers[2]. On le pourvut de tout ce dont il pouvait avoir besoin, sans oublier le fil et les aiguilles (pour dresser les tentes). Il eut la permission de rester à Schyraz, jusqu'à ce que les hommes qui devaient l'accompagner fussent réunis auprès de lui, et que tous les préparatifs fussent terminés. Hadjadj fit macérer dans un vinaigre très-acide du coton tiré de ses gousses; ce coton fut placé à l'ombre pour qu'il se séchât; ensuite, Hadjadj dit aux officiers de Mohammed : « Quand vous serez arrivés dans le Sind, si vous n'y trouvez pas

[1] L'an 86 (705 de J. C.).

[2] Ainsi la masse de l'armée envahissante se composait de guerriers syriens. C'est par erreur que M. Briggs, auteur de la version anglaise de la Chronique de Ferischtah, a toujours lu comme si le texte persan portait *Assyriens*. Les deux manuscrits de la Bibliothèque royale portent *Syriens*. (T. IV de la version anglaise, pag. 404 et 409.)

du vinaigre convenable, trempez ce coton dans de l'eau, et avec cette eau vous pourrez faire cuire vos aliments et préparer les ragoûts que vous voudrez. » Suivant quelques auteurs, Mohammed, lors de son arrivée sur la frontière de l'Inde, écrivit pour se plaindre de la mauvaise qualité du vinaigre du pays, et ce fut le motif qui engagea Hadjadj à lui envoyer du coton macéré dans du vinaigre.

Mohammed se rendit d'abord dans le Mekran et y resta quelques temps. De là, il se porta devant la ville de Kyzeboun [1], qui ouvrit ses portes. Ensuite il marcha contre Armâyl [2], qu'il prit également. Son prédécesseur, Mohammed, fils de Haroun, fils de Dera, était allé à sa rencontre et s'était joint à lui; il marchait à ses côtés lorsqu'il mourut près de la dernière de ces villes; il fut enterré à.......

Mohammed, fils de Cassem, quitta Armâyl, ayant avec lui Djehem, fils de Zakhar Aldjofy; il arriva,

[1] Il est dit dans le *Merassid-Alitthila* que *Kyzeboun* قيزبون est la principale ville du Kerman, ou plutôt, sans doute, du Mekran. On lit dans le Traité d'Alestakhri, p. 77, العمربون. D'un autre côté, le manuscrit d'Ibn-Haucal porte قمربور, ce que M. Gildemeister a proposé de lire قنزبور *Kinzebour*. La permutation du *dj* et du *z* est fréquente dans les ouvrages arabes qui renferment des dénominations indiennes. S'agirait-il ici de la ville que M. Pottinger, tom. II, p. 112, nomme Pendjgour, et qu'il place sous le 27° degré de lat. et le 61° degré de long. méridien de Paris?

[2] La véritable leçon est peut-être *Armâbyl*; *Candâbyl* et *Armâbyl* sont peut-être l'équivalent de *Cand de Abyl*, *Arm de Abyl*. Dans cette hypothèse, *Abyl* serait le nom primitif de la province. En effet, Alestakhry et Ibn-Haucal s'accordent à dire que *Abyl*, ou un mot approchant, sert à désigner un personnage qui jadis régna sur le pays et lui donna son nom.

un vendredi, devant Daybal; des navires lui amenèrent en cet endroit des hommes, des armes et des machines. Aussitôt il creusa un fossé autour de son camp. Les approches du fossé étaient défendues par des hommes armés de lances, et les étendards étaient tenus déployés. Chaque troupe de guerriers était rangée auprès de son étendard; en même temps Mohammed fit dresser la machine de guerre nommée *la fiancée*, laquelle était de la force de cinq cents hommes. Or il y avait à Daybal un grand bodd surmonté d'un long mât[1]; sur le mât était un drapeau rouge qui, lorsque le vent soufflait, se déployait sur la ville.

Le bodd est, dit-on, un grand minaret qui. . . . . et qui renferme une ou plusieurs idoles[2]. l'idole est placée dans le minaret même. Les Indiens donnent en

[1] Le mot دقل n'est pas accompagné de cette signification dans les dictionnaires; mais on le trouve employé avec l'acception de *mât de navire* dans le *Moroudj-Aldzeheb* de Massoudi, tom. I, fol. 67. Le passage de Massoudi est rapporté textuellement dans mon édition de la relation arabe des voyages des Arabes dans l'Inde et à la Chine.

[2] *Bodd* se dit, chez les anciens écrivains arabes qui parlent de l'Inde, d'un temple en général, et des idoles qui y sont exposées à la vénération du peuple. Ce mot a probablement servi à désigner dans l'origine les statues de Bouddha, et cela semblerait indiquer que les premières contrées de l'Inde où pénétrèrent les armes musulmanes, professaient le bouddhisme. Scharestany, *Traité des opinions et des sectes*, fol. 235 verso du manuscrit de la bibliothèque royale (fonds Ducaurroy), a parlé des *bodd*, au pluriel *bodadah*, servant à désigner les différents bouddhas.

général le nom de bodd à tout ce qui fait partie de leur culte et qui est l'objet de leur vénération. On appelle aussi une idole bodd.

Les lettres de Hadjadj parvenaient à Mohammed, et les lettres de Mohammed parvenaient à Hadjadj. Mohammed exposait à Hadjadj ce qu'il venait de faire et demandait conseil pour l'avenir; on s'écrivait tous les trois jours. Un jour Mohammed reçut une lettre ainsi conçue : « Dresse la fiancée et raccourcis-lui une des jambes; tu placeras la machine du côté de l'Orient; ensuite tu appelleras l'homme chargé de la faire mouvoir, et tu lui ordonneras de viser le mât dont tu m'as fait la description. » On lança donc des projectiles contre le mât, qui fut brisé; cet événement affligea vivement les infidèles. Les idolâtres s'étant avancés pour combattre, Mohammed marcha contre eux et les mit en fuite; ensuite il fit apporter des échelles, et les musulmans montèrent à l'escalade. Celui qui monta le premier était un homme de Koufa, de la tribu de Morad. La ville fut prise d'assaut et le carnage dura trois jours. Celui qui gouvernait la ville au nom de Dâher se sauva par la fuite; mais les ministres du temple furent massacrés. Mohammed traça dans la ville un quartier destiné aux musulmans; il fit construire une mosquée, et il laissa quatre mille musulmans dans la ville [1].

Suivant Mohammed, fils de Yahya : Mansour,

[1] Sur le siége et la prise de Daybal, on fera bien de consulter la Chronique de Ferischtah, tom. IV, pag. 404.

fils de Hatem le grammairien, affranchi de la famille de Khaled, fils de Ossayd, disait avoir vu en pièces le mât qui se trouvait sur le minaret du bodd; Anbissa, fils de Ishac Aldhabby, qui gouvernait le Sind sous le khalifat de feu Motassem-Billah [1], abattit la partie supérieure du minaret et y fit faire une prison; en même temps, avec les pierres qu'on retira du minaret, il commença à faire des réparations à la ville; mais, avant que les travaux fussent terminés, il fut destitué de son emploi, et il fut remplacé par Haroun, fils d'Abou-Khald al..... ; on le mit même à mort.

Ensuite Mohammed, fils de Cassem, se porta devant la ville de Byroun [2]; déjà les habitants avaient envoyé deux individus d'entre eux à Hadjadj pour traiter de la paix. Ils fournirent des fourrages à Mohammed, et, le laissant entrer dans la ville, ils obtinrent une capitulation. Mohammed subjugua successivement toutes les villes qui se trouvaient sur son passage, jusqu'à ce qu'il eût franchi une rivière en deçà du Mehran (l'Indus). Alors il vit venir à lui les Samanéens (prêtres) de........., qui venaient lui demander la paix au nom des

[1] Vers l'an 836 de J. C.

[2] Byroun était le pays originaire d'Albyrouny. Les deux premières lettres sont privées de point diacritiques. Édrisi et d'autres auteurs ont écrit *Nyroun*. (Voyez la traduction française d'Édrisi, t. I, p. 161 et 162.) De là les écrivains anglais dont il est parlé dans la note préliminaire ont confondu cette ville avec une autre ville qu'ils nomment *Nerankot*. (Voyez le Mémoire du capitaine Mac-Murdo, *the Journal of the royal Asiatic Society*, tom. I, pag. 30 et 32.)

habitants. Mohammed leur imposa le kharadj, et il se dirigea vers.......... qu'il prit. De là il se porta sur le Mehran et s'arrêta sur ses bords. A cette nouvelle, Dâher se disposa à aller le combattre. Mohammed avait envoyé Mohammed, fils de Mossab, fils de Abd-alrahman le Tsakifite, devant Sedoussan, avec des hommes montés sur des chevaux et sur des ânes; à leur approche, les habitants demandèrent à capituler; ce furent les Samanéens qui se chargèrent de négocier le traité. Le général accorda la paix moyennant le payement d'un tribut; il prit des gages des habitants, puis il retourna auprès de Mohammed, fils de Cassem. Il amenait avec lui quatre mille hommes de race zath, et il avait laissé à Sedoussan un officier pour y commander.

Cependant Mohammed, fils de Cassem, cherchait un moyen de franchir le Mehran. Le passage eut lieu dans un endroit qui touchait aux états de Rasseb, roi de........, dans l'Inde; Mohammed passa le fleuve sur un pont qu'il avait fait construire, pendant que Dâher négligeait toute précaution, ne croyant pas que les musulmans oseraient s'avancer aussi loin. Mohammed et ses musulmans rencontrèrent Dâher monté sur un éléphant, et entouré de plusieurs de ces animaux; auprès de lui étaient les takâkeré (généraux). Il s'engagea un combat terrible et tel qu'on n'en avait pas vu d'exemple; Dâher mit pied à terre et combattit vaillamment; mais il fut tué sur le soir, et les idolâtres prirent

la fuite; les musulmans massacrèrent autant d'ennemis qu'ils voulurent[1]. Celui qui tua Dâher était, selon le récit de Al-Madayny, un homme de la tribu de Kelab. Cet homme composa ces vers :

Les chevaux et les lances, dans la journée de Dâher et de Mohammed, fils de Cassem, peuvent rendre ce témoignage,
Que je marchai à travers les masses compactes, jusqu'à ce que je pusse abaisser mon épée sur le chef indien.
Je le laissai renversé sous des flots de poussière, les joues souillées de boue, et n'ayant pas d'oreiller pour se reposer.

Mansour, fils de Hatem, m'a dit que Dâher et l'Arabe qui le tua étaient représentés à Barous, et que Bodayl, fils de Thahafah, dont le tombeau est à Daybal, était représenté à.......

D'après ce que m'a dit Ali, fils de Mohammed Almadayny, qui le tenait d'Abou-Mohammed l'Indien, lequel l'avait reçu en communication d'Aboulfaradj; Mohammed, fils de Cassem, après la mort de Dâher, s'empara des pays du Sind.

Suivant Ibn-al-Kelby, celui qui tua Dâher était Cassem, fils de Tsalaba, fils d'Abd-allah, fils de Khedher, de la tribu de Thay.

Ces auteurs s'accordent à dire que Mohammed prit d'assaut la ville de Daour[2]; dans cette ville se

[1] Les écrivains persans dont il est parlé dans la note préliminaire ont donné sur cette bataille des détails qui n'ont rien d'invraisemblable. (Comparez la Chronique de Ferischtah, tom. IV, pag. 407 et suiv. avec ce qui est dit ci-devant, cahier d'août, pag. 173. Voy. aussi le recueil de M. Gildemeister déja cité, pag. 70 du texte.)

[2] Daour est probablement la même ville que M. Mountstuart-Elphinstone nomme *Rawer*, et qu'il croit avoir été placée sur la

trouvait une femme de Dâher qui, redoutant d'être prise, se brûla avec ses suivantes et tout ce qu'elle possédait.

Ensuite Mohammed, fils de Cassem, se porta devant la vieille Bahman-abad [1], qui se trouvait à deux parasanges de Mansoura. Du reste Mansoura n'existait pas encore, et son emplacement actuel était alors un bois. Les débris de l'armée de Dâher s'étaient ralliés à Bahman-abad. Les habitants opposèrent de la résistance, et Mohammed fut obligé de recourir à la force; huit mille personnes, quelques-uns disent vingt-six mille, furent passées au fil de l'épée. Mohammed plaça un lieutenant à Bahman-abad; mais aujourd'hui la ville est ruinée.

Mohammed se porta ensuite vers Alrour [2] et .... Les habitants de Savendery vinrent à sa rencontre et lui demandèrent la paix; il la leur accorda, mais à condition qu'ils donneraient l'hospitalité aux musulmans et leur fourniraient des

rive occidentale de l'Indus. (Voy. *The History of India*, tom. I, p. 506.) D'un autre côté, le fait qui est indiqué ici se trouve rapporté avec plus de détails par les écrivains persans, comme s'étant passé dans la ville d'Azor ou Adjor. (Voy. la Chonique de Ferischtah, tom. IV, pag. 408.) C'est par erreur que le traducteur a écrit *Ajdur*. Les deux manuscrits de la Bibliothèque du roi s'accordent à porter ازور.)

[1] Les manuscrits de la Bibliothèque royale, qui renferment la Chronique de Ferischtah, s'accordent à appeler Bahman-abad *la vieille ville des brahmanes*, برهمن اباد قديم. Le traducteur anglais a omis cette épithète. (Voy. le tome IV de la version anglaise, p. 405.)

[2] Au lieu de *Alrour*, on lit plus bas *Alroud;* il s'agit probablement de la ville d'Alor ou Aror.

guides. Les habitants de Savendery professent aujourd'hui l'islamisme[1]. Après cela, Mohammed se dirigea vers....., et les habitants obtinrent la paix aux mêmes conditions que ceux de Savendery.

Mohammed s'avança jusqu'à Alroud, une des villes du Sind. La situation de Alroud est sur une montagne. Mohammed l'assiégea pendant quelques mois et la força d'ouvrir ses portes, s'engageant à respecter la vie des habitants et à ne pas toucher aux bodds. « Les bodds, dit-il en cette occasion, seront pour nous ce que sont les églises des chrétiens, les synagogues des juifs et les pyrées des mages (que nous avons respectés). » Mais il imposa le kharadj aux habitants, et bâtit une mosquée dans la ville.

Mohammed se rendit à.........., ville située en deçà du Beyas (l'Hyphase). Cette ville fut prise, et maintenant elle est en ruines. Après cela Mohammed traversa le Beyas et se porta devant Moultan; les habitants ayant engagé le combat, Zayda, fils de Omayr, de la tribu de Thay, se couvrit de gloire. Les infidèles rentrèrent en désordre dans la ville, et Mohammed en commença le siége. Mais, les provisions s'étant épuisées, les musulmans furent réduits à manger les ânes. Heureusement il se présenta un homme qui sollicita leur patronage, et qui leur montra un aqueduc par lequel les habitants recevaient de l'eau à boire. C'était une eau courante venant de la rivière de.....(Tchenab); elle était re-

[1] Sur Savendery, voy. ci-devant, cahier d'août, pag. 174.

çue dans la ville, dans un bassin qui servait de réservoir; les Indiens l'appellent.....[1]. Mohammed fit crever l'aqueduc, et les habitants, pressés par la soif, se rendirent à discrétion; Mohammed fit massacrer les hommes en état de porter les armes; les enfants furent faits captifs, ainsi que les ministres du temple, au nombre de six mille. Les musulmans trouvèrent beaucoup d'or. Ces richesses étaient entassées dans une chambre qui avait dix coudées de long sur huit coudées de large. Cette chambre avait une ouverture au plafond, et l'on jetait l'or par cette ouverture. De là on appela Moultan la *faradj* de la maison d'or, et ici *faradj* doit être pris dans le sens de ville frontière[2]. Le bodd de Moultan recevait des Indiens des présents considérables et de riches offrandes. Les habitants du Sind s'y rendaient en pèlerinage. Ils faisaient le tour du bodd et se rasaient la tête et la barbe. On prétend que l'idole qui y est adorée est la représentation du prophète Job[3].

[1] On ne distingue pas si le pronom se rapporte à l'aqueduc ou au bassin. Peut-être s'agit-il du canal qui conduit l'eau du Tchenab à Moultan, à quatre milles de distance. (Voy. la relation de Burnes, tom. I. de la trad. franç. pag. 116.) Alors le mot que j'ai laissé en blanc, serait *nullah*, mot qui, suivant les relations modernes du nord de l'Inde, désigne une rivière ou un canal coulant seulement une partie de l'année.

[2] Ce récit, qui n'a rien que de vraisemblable, sert à rectifier celui d'Édrisi, tom. I. de la trad. franç. pag. 167, et celui d'un auteur arabe cité par Cazouyny, recueil de M. Gildemeister déjà cité, pag. 62 et 69 du texte.

[3] Voy. ci-devant, cahier de septembre, pag. 283 et 299, ainsi que les témoignages comparés d'Alestakhry et d'Ibn-Haucal, Uylenbroek, *Iracæ Persicæ Descriptio*, pag. 64 et suiv.

Les écrivains qui nous ont conservé le souvenir de ces événements ajoutent que Hadjadj fit faire le calcul des sommes qu'il avait avancées pour cette expédition, et des richesses qui en furent le fruit. Il avait dépensé soixante millions (de dirhems), et les sommes qui lui furent envoyées en retour se montaient à cent vingt millions. Il dit à ce sujet : « Nous avons assouvi notre colère et nous avons vengé notre injure; il nous reste en sus soixante millions de dirhems avec la tête de Dâher. »

Hadjadj mourut l'an 95 (714 de J. C.). A cette nouvelle, Mohammed quitta Moultan et revint à Alrour et à........, deux villes dont il avait fait précédemment la conquête. Il fit des largesses aux hommes [1], puis il envoya un détachement du côté de Albayleman [2]. Les habitants n'opposèrent aucune résistance et se soumirent. Il fit également la paix avec les habitants de........ avec lesquels les habitants de Bassora sont aujourd'hui en guerre : en effet, les habitants de...... font partie des meyds qui courent la mer et exercent la piraterie [3].

[1] Probablement aux hommes de l'armée.

[2] D'après M. Pottinger (*Voyage dans le Balouchistan*, tom. II, pag. 38 et 55), on lit dans le *Tchotch-nameh* que beaucoup d'Indous qui n'avaient pas voulu se soumettre aux armes musulmanes, s'étaient retirés dans les montagnes situées à l'occident de l'Indus, montagnes qu'on appelle maintenant mont Soleyman. Il s'agit peut-être ici ou ailleurs d'une expédition de Mohammed, fils de Cassem, dans ces montagnes.

[3] Ibn-Alatyr, dans son *Kamel-Altevarykh*, aux années 219 et 220 de l'hégire (834 et 835 de J. C.), parle d'une descente qui fut faite par une flotte montée par les Djaths ou Zaths, sur les bords

Ensuite Mohammed se porta contre la ville de Kyredj. Douher s'avança à sa rencontre pour le combattre, mais il fut mis en déroute et prit la fuite; on dit même qu'il fut tué. Les habitants de Kyredj se rendirent à discrétion; Mohammed tua les hommes en état de porter les armes, et réduisit le reste en captivité. Le poëte s'exprime ainsi :

Nous avons tué Dâher et Douher, tandis que les cavaliers s'avançaient par escadrons.

Sur ces entrefaites le khalife Valyd, fils d'Abd-almalek, mourut, et eut pour successeur son frère Soleyman (ennemi de Mohammed fils de Cassem). Soleyman préposa Saleh, fils d'Abd-alrahman, aux impôts de l'Irac, et il nomma Yezyd, fils d'Abou-Kabscha Alsaksaky, gouverneur du Sind. Mohammed, fils de Cassem, fut emmené chargé de chaînes avec Moavia, fils de Mohalleb. Mohammed s'appliqua alors ce vers :

Ils m'ont abattu, et combien l'homme qu'ils ont abattu leur aurait été utile au jour du danger, et lorsqu'il aurait fallu défendre une frontière [1] !

Les Indiens pleurèrent le départ de Mohammed et reproduisirent ses traits à Kyredj. Pendant ce

du Tigre, et qui répandit la terreur dans toute la contrée. Il fallut mettre toutes les forces du khalifat en mouvement pour abattre ces barbares; et ceux d'entre eux qui tombèrent au pouvoir des musulmans furent envoyés en Asie Mineure, du côté d'Anazarbe, sur les frontières de l'empire grec. (Tom. I de l'ouvrage d'Ibn-Alatyr, fol. 85 verso et 164 verso.)

[1] Sur ce vers, qui avait été composé quelques années auparavant, voyez le Commentaire de M. Silvestre de Sacy sur les Séances de Hariri, pag. 378.

temps, Saleh mettait l'émir en prison à Vasseth. Mohammed composa à cette occasion ces deux vers :

Si je suis retenu à Vasseth et sur son territoire, chargé de fers, garrotté et enchaîné,
Combien de fois n'ai-je pas fait reculer d'effroi les guerriers du Farès ! Combien de chefs furent renversés par moi dans la poussière !

Il composa aussi les trois vers suivants :

Si j'avais voulu opposer de la résistance, il ne tenait qu'à moi de monter sur le dos de juments et de chevaux dressés au combat.
Les cavaliers de la famille de Sakasak n'auraient pas pénétré sur le territoire qui m'était confié, et aucun émir de la famille d'Akk[1] n'aurait mis la main sur moi.
Je ne serais pas à la merci d'esclaves acharnés contre moi. C'est bien mal à toi, ô Fortune, de t'attaquer ainsi aux nobles cœurs.

Saleh livra Mohammed aux tortures avec d'autres personnes de la famille d'Abou-Ocayl, et les fit tous mourir. En effet Hadjadj (cousin de Mohammed) avait fait périr Adam, frère de Saleh, lequel professait l'opinion des Kharedjites[2]. Hamza, fils de Baydh[3], de la tribu de Hanifa, a composé ces deux vers :

[1] Apparemment Saleh descendait d'Akk, qui appartenait lui-même à la puissante tribu d'Azd.

[2] Voy. sur ces sectaires mon ouvrage sur les monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas, tom. I, p. 339 et suiv.

[3] On trouve une notice étendue sur ce poëte, dans le *Ketab-alagany*, manuscrits arabes de la Biblioth. roy. t. III, fol. 416 et suiv.

Le courage, la générosité et la libéralité étaient l'apanage de Mohammed, fils de Cassem, fils de Mohammed.

Dès l'âge de dix-sept ans, il fut mis à la tête des armées. Combien l'exercice du commandement se trouva rapproché du jour de sa naissance!

Un autre poëte a dit :

Il commanda ses semblables à l'âge de dix-sept ans [1]; c'est pour cela que ses enfants sont remplis d'une noble ardeur.

Yezyd, fils d'Abou-Kabscha, était mort dix-huit jours après son arrivée dans la contrée du Sind. Le khalife Soleyman chargea Habyb, fils de Mohalleb, de poursuivre la guerre dans ce pays, et celui-ci se mit en route. Dans l'intervalle, les princes indiens étaient rentrés dans leurs domaines;..... ...., fils de Dâher, reprit possession de Bahman-abad. Habyb campa sur les bords du Mehran, et les habitants de Alrour se soumirent à lui. Une population qui recourut à la voie des armes fut vaincue.

Le khalife Soleyman, fils d'Abd-almalek, mourut l'an 99 (717 de J. C.) et fut remplacé par Omar, fils d'Abd-alazyz. Omar écrivit aux princes étrangers pour les inviter a embrasser l'islamisme et à se soumettre, leur proposant, s'ils consentaient à le

[1] Les écrivains arabes des premiers temps s'accordent sur les causes de la disgrâce de Mohammed, fils de Cassem. Les écrivains persans de la vallée de l'Indus ont rapporté tout autrement cet événement, et les circonstances qu'ils racontent, à en juger du moins par les termes dans lesquels elles sont présentées, sont romanesques. (Voy. le *Ayyn-Akbery*, tom. I, p. 129, et la Chronique de Ferischtah, tom. IV, pag. 409 et suiv.)

reconnaître pour souverain, de les faire participer aux mêmes droits et aux mêmes charges que les musulmans. Ces princes avaient déjà entendu parler des mœurs et de la manière de penser du nouveau khalife; le fils de Dâher et d'autres princes adoptèrent l'islamisme et prirent des noms arabes. Amrou, fils de Moslem Albahely, était le lieutenant du khalife sur cette frontière; il envahit quelques provinces indiennes et y obtint du succès.

Sous le règne de Yezyd, fils d'Abd-almalek[1], les enfants de Mohalleb s'enfuirent dans le Sind; Amrou envoya contre eux Helal, fils de Ahouar Altemymy; Helal rencontra les fugitifs et tua Madrak, fils de Mohalleb, à Candâbyl; quelques auteurs disent qu'il tua aussi Mofaddhel, Abd-almalek, Zyad, Maroun et Moavia, fils de Mohalleb. Moavia, fils de Yezyd, fut tué le dernier de tous[2].

Omar, fils de Hobeyrah-al-Fazâry (gouverneur de l'Irac), nomma Djoneyd, fils d'Abd-alrahman Almarry, commandant de la frontière du Sind; celui-ci fut ensuite investi du même commandement par le khalife Hescham, fils d'Abd-almalek[3]. Mais lorsque Khaled, fils d'Abd-allah Alcasry[4], eut été

[1] Vers l'an 101, 720 de J. C. (Voy. la Chron. d'Aboulf. t. I, p. 442.)

[2] Sur la révolte des enfants de Mohalleb, comparez la Chronique d'Elmacin, pag. 78, et la Chronique d'Aboulféda, tom. I, pag. 442. Reiske dit, note 207 du tome I de la Chronique d'Aboulféda, que Moavia, fils de Yezyd, ne fut tué que longtemps après. Voy. aussi le *Moroudj*, de Massoudi, tom. I, fol. 461 et suiv.

[3] Vers l'an 105, 724 de J. C.

[4] Voy. le Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, édition de M. de Slane, tom. I, pag. 247.

chargé du gouvernement de l'Irac, le khalife écrivit à Djoneyd pour lui recommander de se mettre en rapport avec Khaled. Djoneyd se rendit à Daybal, puis il se porta sur les bords du Mehran; mais il fut arrêté par le fils de Dâher, qui l'empêcha de franchir le fleuve, en lui disant : « J'ai embrassé l'islamisme; un homme de bien [1] m'a investi des états que j'occupe; je ne veux pas me confier à toi. » Néanmoins, Djoneyd ayant remis des gages au fils de Dâher, celui-ci lui en donna à son tour avec le tribut qui avait été stipulé. Ensuite ils se rendirent mutuellement leurs gages; mais le fils de Dâher usa de perfidie et employa la force des armes. Quelques auteurs disent au contraire qu'il ne commença pas les hostilités, mais que Djoneyd ayant voulu lui imposer un tribut, les Indiens se soulevèrent. Le fils de Dâher réunit donc ses troupes; il arma des navires, et il se prépara à la guerre. Djoneyd équipa aussi des vaisseaux, et les deux flottes se rencontrèrent dans l'étang de Alscharky. Le navire monté par le fils de Dâher ayant été mis en pièces, celui-ci fut fait prisonnier; ensuite on le mit à mort.

Sissa, fils de Dâher (et frère de . . . . . .) s'enfuit, se dirigeant vers l'Irac; il voulait se plaindre de la perfidie de l'émir; mais celui-ci ne cessa pas de lui faire des caresses jusqu'à ce que le prince consentît à mettre sa main dans la sienne; ensuite Djoneyd fit tuer le prince.

L'émir fit une expédition contre la ville de Kyredj

[1] Le khalife Omar fils d'Abd-Alazyz.

dont les habitants s'étaient révoltés. Il mit en usage des béliers de bois qui frappaient de leurs cornes, et avec lesquels il attaqua les murailles de la ville. Les murs de la ville furent ébréchés, et l'émir entra d'assaut dans la place, où il tua, fit des captifs et pilla. En même temps, il envoya ses lieutenants à ...., à..........., à.......... et à Barous.

Djoneyd disait : « Se laisser tuer par peur est plus regrettable que de mourir avec son courage. » L'émir envoya un corps de troupes à..........; il envoya aussi Habyb, fils de Marra, avec des troupes dans le pays du.......... Les musulmans firent des courses sur le territoire de......; ils attaquèrent également......, dont ils brûlèrent le faubourg. Djoneyd s'empara de Albayleman et de........; ses compagnons recueillirent quarante millions, sans compter ce qu'il donna aux hommes qui lui faisaient des visites : il emporta une égale somme avec lui. Le poëte Djeryr a dit :

Les visiteurs de Djoneyd et ses compagnons se pressaient autour d'un homme au visage ouvert, et dont la libéralité était inépuisable.

De son côté Abou...... a dit :

Si, à force de générosité, on obtenait de s'asseoir au-dessus du soleil, ces gens-là s'y assoiraient, grâce à leur générosité et à la gloire qu'ils se sont acquise.

Ils sont enviés à cause de l'honneur qui rejaillit sur eux. Veuille Dieu ne pas leur ôter ce qui fait l'envie des autres.

Djoneyd eut pour successeur Temym, fils de

Zeyd Alotby[1]. Temym montra de la faiblesse et de l'incapacité. Il mourut aux environs de Daybal, dans une eau qu'on nomme l'eau des buffles. Cette eau a été ainsi appelée parce qu'on s'y retire avec les buffles, pour échapper aux loups qui infestent les campagnes situées sur les bords du Mehran[2]. Temym fut un des Arabes les plus généreux; il trouva, dans le trésor public du Sind, dix-huit millions de dirhems thathériens[3], et il les dissipa en peu de temps. Au nombre des personnes qui s'étaient enrôlées parmi ses troupes, lorsqu'il partit pour l'Inde, était un jeune homme de la tribu de Yerboua, nommé Khonays; la mère de ce jeune homme appartenait à la tribu de Thay. Cette femme alla trouver le poëte Farazdac, et le pria d'écrire à Temym, afin de l'engager à donner congé à son fils; elle se mit sous la protection du tombeau de Gâleb, père du poëte. En conséquence, Farazdac adressa ces vers à Temym :

Elle est venue à moi, ô Temym, et elle a invoqué le nom de Gâleb; elle a invoqué sa tombe, dont la terre appelle les eaux du ciel.

Accorde-moi Khonays; tu trouveras un cœur reconnaissant; telle est la douleur de sa mère, qu'elle ne peut plus rien avaler.

O Temym, fils de Zeyd, ne tourne pas le dos à ma demande; il ne tient qu'à toi d'y répondre.

[1] Vers l'année 108, 726 de J. C.

[2] Les rives de l'Indus ont été de tout temps couvertes de troupeaux de buffles. (Voy. l'Ariana de M. Wilson, pag. 203.)

[3] Le mot *thathériens* paraît être une altération du *statère* des Grecs. Je discute ce point dans mes notes sur la Relation des voyages des Arabes dans l'Inde et à la Chine.

Qu'il ne soit pas nécessaire de renouveler les sollicitations; car je suis dégoûté des demandes pour lesquelles il faut prolonger les démarches[1].

Temym ne put pas reconnaître dans l'écrit le nom du jeune homme (vu que les points diacritiques n'avaient pas été marqués). Il ignorait si c'était Hobaysch ou Khonays; il prit le parti de renvoyer tous les soldats dont le nom se composait de lettres approchantes.

Sous le gouvernement de Temym, les musulmans évacuèrent quelques provinces indiennes, et renoncèrent à certains établissements; ils ne se sont plus, depuis ce moment, avancés aussi loin que par le passé.

Après Temym, le gouvernement fut confié à Hakem, fils de Aouâna Alkalby. Les habitants de l'Inde étaient retournés à l'idolâtrie, excepté les habitants de......... Les musulmans auraient donc été privés de toute retraite en cas de danger. Hakem fit construire derrière le lac, du côté qui fait face à l'Inde[2], une ville qu'il nomma Almahfoudha (la bien gardée). Il fit de cette ville un lieu de refuge pour les musulmans, et une place de sûreté. Elle devint la capitale. Hakem dit, en cette occasion, aux personnes notables d'entre les Kelabites, tribu qui

[1] M. Caussin de Perceval a publié les trois premiers de ces vers avec quelques variantes, dans son excellente Notice du poëte Farazdac. (Voy. le Journal asiatique de juin 1834, tom. XIII, pag. 515.) M. Caussin a emprunté ces vers à Ibn-Khallekan, article de همام, véritable nom de Farazdac.

[2] Probablement du côté de l'Orient.

a ses quartiers en Syrie : « Quel nom êtes-vous d'avis que nous donnions à la ville ? » Les uns dirent *Damas*, d'autres *Émèse;* quelqu'un proposa de l'appeler *Palmyre*. Hakem répondit à celui-ci : « Que Dieu t'extermine, ô homme stupide; j'aime mieux la nommer *la bien gardée.* » Aussi, il y établit sa demeure[1].

Amrou, fils de Mohammed, fils de Cassem[2], se trouvait avec Hakem. Hakem le consultait; il lui confiait le soin des affaires les plus importantes et tout ce qui se faisait de considérable : il le chargea d'une expédition hors de Mahfoudhé; Amrou fut victorieux; à son retour, il fut nommé émir, et alors il fonda, en deçà du lac, une ville qu'il nomma Almansoura (la victorieuse). C'est la ville où résident maintenant les gouverneurs.

Hakem retira des mains de l'ennemi les territoires dont il s'était emparé. En somme, les peuples furent contents de son administration. Khaled (gouverneur de l'Irac) disait : « C'est une chose singulière; j'ai confié la défense de la province du Sind à un homme généreux d'entre les Arabes, et l'on s'en est dégoûté; j'ai ensuite fait choix du plus chiche des hommes, et on a été satisfait de lui. » Khaled voulait parler de Temym et de Hakem.

[1] Il y a dans le texte un jeu de mots. Palmyre s'appelle en arabe *Tadmor*, et *Tadmor* appartient à la racine arabe *damara*, qui signifie *exterminer*. Hakem repoussait cette dénomination comme une chose de mauvais augure.

[2] C'était peut-être un fils de l'ancien conquérant de Daybal et de Moultan.

Hakem fut tué dans son gouvernement, et les émirs qui lui succédèrent continuèrent à faire la guerre à l'ennemi, enlevant ce qui se trouvait à leur portée, et réduisant à l'obéissance les pays qui s'étaient soulevés. Quand la dynastie bénie (la dynastie des Abbassides) parut sur la scène, Abou-Moslem confia la frontière du Sind à Abd-al-rahman, fils de Moslem. . . . . Alabdy. Abd-al-rahman prit sa route par le Thokharestan et se dirigea vers le Sind, du côté où se trouvait Mansour, fils de Djemhour Alkelby (agent des khalifes Ommiades[1]); Mansour alla à la rencontre d'Abd-al-rahman; il le tua et mit son armée en fuite. A cette nouvelle, Abou-Moslem conféra l'autorité à Moussa, fils de Kaab Altemymy, et lui ordonna de se rendre dans le Sind. A l'arrivée de Moussa, le Mehran se trouvait placé entre lui et Mansour, fils de Djemhour; mais les deux rivaux parvinrent à se joindre. Dans le combat qui eut lieu, Mansour et ses troupes furent obligés de prendre la fuite. Mandhour, frère de Mansour, fut tué; pour Mansour, il se trouva sans ressources et s'enfuit dans les sables, où il mourut de soif.

Moussa, devenu maître du Sind, répara la ville de Mansoura; il agrandit la mosquée, et dirigea contre les infidèles plusieurs expéditions qui furent heureuses.

Ensuite le khalife Almansour préposa au Sind Hescham, fils de Amrou Altagleby[2]. Hescham con-

[1] Voy. la Chronique d'Aboulféda, tom. I, pag. 464.

[2] Vers l'an 140, 758 de J. C.

quit des contrées qui résistaient auparavant. Il envoya Amrou, fils de Hamel, sur des barques, du côté de.......[1]. En même temps, un corps de troupes pénétra dans le pays des Indiens et subjugua le territoire du Cachemire[2]; un grand nombre de femmes et d'enfants furent faits captifs. Toute la province de Moultan fut subjuguée. Il y avait à Candabyl un parti composé d'Arabes que Hescham chassa du pays[3]. Vers le même temps, les musulmans se rendirent à Candahar, dans des navires, et s'en emparèrent[4]. On y détruisit le bodd et on construisit, à la place, une mosquée. Sous le gouvernement de Hescham, les peuples vécurent dans l'abon-

[1] Je ne sais comment rétablir ce nom. Une chose certaine, c'est que la ville en question était située au sud-est de Mansoura, soit sur un bras de l'Indus, soit sur les bords de la mer, à une petite distance du fleuve. Ibn-Alatir, *Kamel-Altevarykh*, an 160 de l'hégire (777 de J. C.), parle d'une descente qui fut faite par une flotte musulmane dans cette ville. L'aspect de la contrée est tout à fait changé depuis cette époque.

[2] Probablement la partie méridionale de cette contrée.

[3] Il s'agit probablement ici de quelques partisans d'Ali, qui s'étaient retirés dans la vallée de l'Indus. (Voy. à ce sujet un extrait de la Chronique de Thabary, publié par M. Kosegarten, *Chrestomathia Arabica*, pag. 98 et suiv.) Le récit de Beladori montre que le pays où régnait le prince indien dont parle Thabary, était Candâbyl. Du reste, Thabary place le gouvernement de Hescham après celui d'Omar, qui est ici présenté comme son successeur. L'opinion de Thabary a été suivie par Aboulféda. (Voy. la Chronique de ce dernier, tom. II, pag. 28.)

[4] Il ne s'agit pas ici de la ville de Candahar, dont il a déja été parlé, et qui se trouve dans le royaume de Kabul, mais d'une ville du même nom, non loin du golfe de Cambaie. L'auteur de l'*Ayyn-Akbery* a écrit كنذهار. (*Recherches asiatiques* de Calcutta, tom. I, trad. franç. pag. 446; note de M. Langlès.)

dance et se louèrent beaucoup de son administration; il fit reconnaître son autorité dans tout le pays, et il pourvut à ses intérêts.

Le gouvernement du Sind fut ensuite confié à Omar, fils de Hafs, fils de Osman Hezarmerd; puis à Daoud[1], fils de Zeyd (Yézyd), fils de Hatem. Sous celui-ci, se trouvait Aboul...., aujourd'hui à la tête de la province, et qui avait été l'esclave de la tribu de Kenda. Les affaires de la province ne cessèrent pas de prospérer, jusqu'à ce que l'autorité fût remise à Baschar, fils de Daoud, sous le khalifat de Mamoun[2]. Baschar leva l'étendard de la révolte, et se prépara à résister à force ouverte; mais Gassan, fils de Abbad[3], originaire du territoire de Koufa, ayant été envoyé contre lui, il se rendit auprès de Gassan, muni d'un sauf-conduit; l'un et l'autre se dirigèrent

[1] Omar fut envoyé en Afrique, comme gouverneur, l'an 151 (768 de J. C.), et y fut tué l'an 154 (771 de J. C.). Yézyd, père de Daoud, remplaça Omar en Afrique. A sa mort, Daoud le remplaça provisoirement; puis il fut envoyé, vers l'an 184 (800 de J. C.), dans le Sind, où il mourut. Rouh, frère de Yézid, qui gouverna le Sind pendant les années 160 et 161 (776 et 777 de J. C.), mourut ensuite gouverneur de l'Afrique. (Chronique d'Aboulféda, tom. II, pag. 78; Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, édition de M. de Slane, tom. I, pag. 269; *Histoire de l'Afrique,* par M. Noël Desvergers, pag. 62 et suiv.)

[2] Vers l'an 200 (815 de J. C.).

[3] L'an 213 (828 de J. C.). (Voy. la Chronique d'Aboulféda, t. II, pag. 150.) D'après Ibn-Alatir, Baschar retenait auprès de lui le produit des impôts, et n'envoyait rien au khalife. Qant à Gassan, fils de Abbad, déjà, dix ans auparavant, il avait exercé le gouvernement général du Khorassan, du Sedjestan, du Kerman etc. (Voy. les annales de Hamza d'Ispahan, édition de M. Gottwaldt, Saint-Pétersbourg, 1844, pag. 227.)

vers Bagdad. Gassan confia le gouvernement de la province à Moussa, fils de Yahya, fils de Khaled, fils de Barmek. Moussa tua Bâlah, roi de Alscharky, bien que ce prince, pour sauver sa vie, lui eût offert cinq cent mille dirhems. En vain Bâlah chercha à circonvenir Gassan et lui écrivit en présence de son armée, étant accompagné de plusieurs autres princes. Moussa se refusa à toutes ses sollicitations.

Moussa se fit une belle réputation. Il mourut l'an 221 (836 de J. C.), laissant un fils nommé Amran. Motassem-billah, alors khalife, écrivit à Amran pour lui annoncer qu'il le nommait gouverneur du Sind. Amran se porta dans le pays du Kykan, occupé par les Zaths; il combattit les Zaths, les vainquit et fonda une ville[1] qu'il nomma Albaydhâ (la blanche), et où il établit un djond (colonie militaire). Ensuite, il se rendit à Mansoura, d'où il alla à Candâbyl. Candâbyl est une ville située sur une montagne; elle était alors au pouvoir d'un homme appelé Mohammed, fils de Khalyl; Amran attaqua la ville, la prit, et en transféra les principaux habitants à Cosdar. Ensuite il dirigea une expédition contre les Meyds, il en tua trois mille et construisit une chaussée qui porte le nom de *Chaussée des Meyds* (Sakr-Almeyd). Il campa sur la rivière...... et convoqua auprès de lui les Zaths qui se trouvaient sous sa dépendance. Les Zaths s'étant rendus à l'appel, il scella leurs mains; il reçut d'eux le *djizyé* (la capitation), et il ordonna que chacun d'eux, lorsqu'il se présenterait

[1] Voy. ci-devant, pag. 163.

devant lui, amenât un chien; aussi le prix d'un chien s'éleva à cinquante dirhems [1]. Après cela, Amran attaqua de nouveau les Meyds, ayant avec lui les principaux d'entre les Zaths. Il creusa depuis la mer un canal qu'il fit couler dans leur étang, de manière que l'eau que buvaient les Meyds devint salée. Il les attaqua sur plusieurs points différents.

Mais ensuite l'esprit de faction divisa les Arabes nezariens et yéméniens [2]. Amran s'étant prononcé pour les yéméniens, Omar, fils d'Abd-Alazyz Alhabbâry, se rendit auprès de lui et le tua par surprise [3]. L'aïeul de cet Omar était venu dans le Sind avec Hakem, fils de Aouana-al-Kalby.

[1] L'intention de l'émir était-elle de diminuer le nombre des chiens?

[2] C'est-à-dire les Arabes issus de Nezar, l'aïeul de Mahomet, et les Arabes appartenant aux tribus du Yémen. Les divisions occasionnées par les différences de race s'étendirent partout où les musulmans portèrent leur étendard. (Voyez mes Invasions des Sarrasins en France et dans les contrées voisines, pages 72 et suivantes.)

[3] J'ai dit quelques mots de cet Omar dans la note préliminaire. A l'égard des deux gouverneurs barmekydes du Sind, Moussa et Amran, le récit de Beladori donne lieu à quelques difficultés. Ibn-Alatir, *Kamel-Altevarykh*, année 216 de l'hégire (831 de J. C.), dit que Gassan, à son départ du Sind, confia les intérêts du pays à Amran, fils de Moussa العملى. D'un autre côté, il y a eu un membre de la famille des Barmekydes qui a gouverné le Sind, et qui, après un long séjour dans l'Inde, s'en retourna tranquillement sur les bords du Tigre, avec la fortune qu'il avait amassée; et cet émir quitta nécessairement le Sind avant l'année 255, 869 de J. C. car, passant, à son retour, à Bassora, il alla visiter Djaheth, qui mourut cette même année. Ibn-Khallekan nous a conservé le récit que ce Barmekyde faisait au sujet de cette visite. (Voy. la Chrestomathie arabe de M. de Sacy, tom. III, pag. 496, et l'édition du Dictionnaire d'Ibn-Khallekan, par M. de Slane, tom. I, pag. 542.)

D'après ce que m'a raconté Mansour, fils de Hatem, Fadhl, fils de Mâhan, jadis l'esclave de la famille de Sama[1], s'était introduit dans la ville de Sindan[2] et s'en était rendu maître; ensuite il avait envoyé un éléphant au khalife Mamoun; il s'était mis en rapport avec lui, et il avait fait faire la prière en son nom dans une mosquée djami, qu'il construisit dans la ville. A sa mort il fut remplacé par son fils Mohammed. Celui-ci se porta, avec une flotte de soixante et dix barques, contre les Meyds de l'Inde[3]; il tua un grand nombre de Meyds et s'empara de . . . . ; ensuite il reprit le chemin de Sindan. Mais, en son absence, un de ses frères, nommé Mahan, s'était rendu maître de Sindan; il avait écrit au khalife Motassem-billah (qui régnait alors à Bagdad), et il lui avait offert un sadj[4], le plus grand et le plus long qu'on eût jamais vu. Néanmoins les Indiens, par attachement pour Mohammed, se déclarèrent contre lui; ils le tuèrent et le mirent en croix.

Quelque temps après, les Indiens de Sindan se déclarèrent indépendants; seulement, ils respectèrent la mosquée; les musulmans de la ville con-

[1] Probablement le famille qui se rendit plus tard maîtresse de la ville de Moultan.

[2] C'est le nom d'un port situé sur les frontières du Guzarate.

[3] Probablement les Meyds, situés à l'orient de l'Indus.

[4] *Sadj* désigne ordinairement l'arbre du Teck; mais ce mot se dit aussi d'une espèce de vêtement, et c'est probablement dans cette acception qu'il faut le prendre ici. Alors il s'agirait d'une personne dont la taille était au-dessus de l'ordinaire.

tinuèrent à y célébrer l'office du vendredi, et à faire la prière au nom du khalife.

J'ai entendu dire à Abou-Bekr, anciennement l'esclave de. . . . . , que le pays de Alosayfan, situé entre le Cachemire, le Moltan et le Kabul, était gouverné par un prince intelligent. Les habitants de ce pays adoraient une idole placée dans un temple. . . . . Le fils du prince étant tombé malade, celui-ci eut recours aux ministres du temple et leur dit : « Priez l'idole de guérir mon fils. » Les ministres s'absentèrent un moment, puis ils revinrent auprès du prince et lui dirent : « Nous avons adressé nos prières à l'idole et elle nous a exaucés. »

Mais, peu de temps après, le fils du prince mourut. Alors le prince se jeta sur le temple et le fit démolir; il se précipita sur l'idole et la mit en pièces; les ministres furent massacrés. Ensuite il appela auprès de lui quelques marchands musulmans qui développèrent devant lui les preuves de l'unité de Dieu. Il crut en un seul Dieu et se fit musulman. Cet événement eut lieu sous le khalifat de Motassem-billah, à qui Dieu fasse miséricorde[1] !

N. B. — Dans le cahier d'août 1844, page 115, j'ai annoncé la publication du texte arabe de la relation des voyages que les Arabes et les Persans faisaient dans l'Inde et en Chine, au IXe siècle de notre ère, par feu Langlès, accompagné de corrections et d'additions, et précédé d'un long discours préliminaire. J'ajoutais que mon intention

[1] Motassem mourut l'an 227 (842 de J. C.).

était d'insérer la nouvelle traduction que j'avais faite de cette relation, dans le deuxième volume de ma traduction de la Géographie d'Aboulféda. Sollicité de plusieurs côtés, j'ai joint cette traduction au texte de M. Langlès, et déjà elle est imprimée en grande partie.

LETTRE A M. REINAUD,

MEMBRE DE L'INSTITUT, ETC.

Au sujet des monnaies des rois de Caboul.

Monsieur,

En lisant les Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde, que vous avez choisis d'une manière si heureuse, et qui ont de toutes parts attiré l'attention des érudits, attention que justifie la grande importance de ces morceaux, j'ai été vivement frappé par quelques mots placés en note, au bas de la page 295[1].

C'est qu'en effet vous avez, en trois lignes, consigné une véritable découverte, sur laquelle vous voudrez bien me pardonner de revenir avec quelques détails. Cet intérêt tout professionnel que m'inspire en particulier le passage auquel je fais allusion ne saurait vous étonner, monsieur; car lorsqu'il y a plus de dix ans vous me donniez, avec tant de bonté, les premières notions de numismatique orientale, vous pouviez être certain que je sentais trop bien le prix de semblables leçons pour abandonner jamais cette étude à laquelle vous m'avez initié. C'est une bonne fortune pour moi que d'avoir à faire connaître au monde savant le mérite

[1] Numéro de septembre-octobre 1844.

d'une attribution nouvelle qui vous appartient tout entière, et dont votre élève doit seulement exposer les résultats.

Après avoir traduit le passage dans lequel Albyrouny raconte la chute du dernier prince de race turque qui ait régné à Caboul, et qui fut dépossédé par un Brahmane nommé Kallara, vous ajoutiez : « La nouvelle dynastie me paraît avoir remplacé le bouddhisme par le brahmanisme, et j'attribue à ces princes la série de médailles que M. Wilson a crues d'origine rajepout [1]. » Je crains qu'un grand nombre de lecteurs du Journal asiatique n'aient pas saisi complétement le sens de cette phrase si concise où vous glissiez, beaucoup trop modestement, sur une opinion dont la justesse ne pouvait être appréciée, tout d'abord, que par ceux à qui la numismatique de l'Inde est familière.

Permettez-moi, monsieur, pour faire mieux comprendre l'état de la question, de dire ici quelques mots sur les diverses attributions données aux monnaies qui m'occupent en ce moment.

En 1778, Pellerin, cet antiquaire au génie duquel nous devons le célèbre Eckhel, publia dans ses Additions [2] une monnaie d'argent qu'il croyait frappée en Égypte par Aryandes, gouverneur de cette contrée sous Darius, qui le condamna à mort pour avoir fait battre des monnaies en son propre nom [3]. Ce monument, qui porte d'un côté un cavalier, et de l'autre un bœuf bossu couché, que Pellerin prenait pour Apis ou Mnévis, lui semblait fournir une preuve à l'appui du récit d'Hérodote, puisque Aryandes, en plaçant sur sa monnaie la figure d'Apis, eût fait profession d'une religion que les Perses avaient en horreur (toujours suivant le savant numismate), et qu'ainsi la colère de Darius eût été pour ainsi dire motivée. Eckhel adopte la moitié de la proposition; car il admet que la monnaie peut être égyp-

[1] *Ariana antiqua.* Londres, 1842, pag. 428 et pl. XIX, n[os] 1 à 15.

[2] Additions aux neuf vol. du Recueil de médailles de rois, de villes, etc. A la Haye, 1778, in-4°, pag. 15.

[3] Hérodote, liv. IV, 166.

tienne, tandis qu'il refuse de l'attribuer à Aryandes[1]. Il est vrai qu'il oublie de produire les deux arguments qui pouvaient l'y décider : à savoir l'âge relativement très-récent que trahit le style du monument et la légende sanscrite qu'il porte. L'erreur de Pellerin, et jusqu'à un certain point celle d'Eckhel, peuvent trouver leur excuse dans l'ignorance où l'on était de leur temps relativement aux écritures de l'Inde. Mais, qui croirait que, de nos jours, cette erreur a été reproduite (sans indication d'origine), par un écrivain qui a publié un livre sur la géographie sacrée[2] ?

Au mois de décembre 1835, l'illustre James Prinsep inséra dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal* un Mémoire sur les monnaies de l'Inde[3], dans lequel nous trouvons décrites sept variétés de la pièce d'argent aux types du cavalier et du bœuf bossu. Le savant secrétaire de la Société de Calcutta nous apprend qu'il avait reçu de Caboul une centaine de ces monnaies, parmi lesquelles soixante-cinq portent la légende श्री सामन्त देव *Sri Samânta déva;* vingt-cinq autres donnent : श्री स्यालपति देव *Sri Syalapati déva;* enfin, sur quatre autres, on lit : श्री भीम देव *Sri Bhima déva.*

M. Prinsep, il faut le dire, n'a proposé qu'avec une grande réserve les attributions que je vais indiquer d'après lui. Le colonel Tod mentionne un personnage nommé Bhimsi (*Bhima Sinha*, le lion terrible), qui, au commencement du XIV[e] siècle de notre ère, aurait régné à Tchitor, et M. Prinsep rapproche le nom de ce prince du *Bhima déva* de nos monnaies, sans se dissimuler cependant que la forme des caractères que nous montrent ces monuments est beaucoup trop ancienne. Trois radjas du Goudjerat ont porté le nom de

[1] *Doctrin. num. vet.* 1794, tom. IV, pag. 2.

[2] SMILEY'S *Scripture geography*. Philadelphia, 1835, pag. 151.

[3] *Notice of ancient Hindu coins;* Journ. of the as. Soc. t. IV, pag. 668 et suiv. et pl. XXXVI. M. J. Prinsep avait, dès 1833, déchiffré la légende d'une de ces monnaies dont l'empreinte lui avait été envoyée par le docteur Swiney. (Voyez même recueil, tom. II, pag. 416, et pl. XIV, n° 11.)

Bhima; mais la date de leur règne ne convient pas aux monnaies montrant le type du taureau.

Dans la liste chronologique du colonel Tod, on trouve encore un radja du nom de *Samanta déva*, qui vivait en 1209, époque qui ne peut s'accorder avec le type alphabétique des légendes. Un autre *Samanta Sinha*, qui remonte à l'an 745 de J. C. fut le père du chef de la race Tchohan, à Anhoulpour, et, d'un autre côté, le premier prince qui recouvra le trône de Goudjerat, et qui, suivant l'*Ayin Akberi*, vivait en 696, se nommait *Saila déva*. M. Prinsep suppose que l'auteur de l'*Ayin Akberi* a pu, avec ou sans intention, donner ce dernier nom au prince que les monnaies nomment *Syalapati déva*. On voit quelle incertitude règne sur toute cette question, que j'ai tâché de rendre claire en abrégeant beaucoup les détails accessoires qui la surchargent. J'ai déjà fait remarquer la réserve avec laquelle s'exprime M. Prinsep, et l'on peut en effet reconnaître dans son langage cette hésitation qu'éprouve tout homme d'un esprit éminent, lorsqu'appelé à prononcer sur un fait que l'état de la science ne permet pas encore d'établir logiquement, il est réduit à livrer à la publicité une opinion qui ne le satisfait pas lui-même. En effet, proposer pour une monnaie des dates aussi éloignées que le VIIe et le XIVe siècle, c'est véritablement ne rien dire. Si la grammaire a ses lois, l'archéologie a les siennes aussi, et dans nos études on peut dire que deux affirmations valent une négation, lorsqu'elles ne sont pas parfaitement convergentes.

M. Wilson, en passant en revue dans son *Ariana antiqua*, toute la numismatique de l'Inde, a conservé, sur la foi de Prinsep, le nom de Radjepout à nos monnaies; mais le savant professeur d'Oxford n'a pas reproduit les légendes, et s'est borné à en donner la transcription, en accordant, sans en exposer le motif, la préférence à une leçon que son confrère de Calcutta avait d'avance repoussée. M. Prinsep fait observer que dans le nom *Samanta*, le caractère *nta* ressemble à गु *gu* ou à ग्र *gra*; mais, que sur quelques exemplaires, il

affecte la forme du न्त *nta* bengali ; d'ailleurs *Samagu* est inconnu, tandis que *Samanta* est un nom commun que sa signification de *chef, capitaine, brave,* a dû faire rechercher par les princes. Si je parle aussi librement de ce passage de l'excellent livre de M. Wilson, c'est que je crois qu'il n'y a pas attaché lui-même une grande importance ; et ceci d'ailleurs se comprend d'autant mieux que le but de ce savant a été, avant tout, de faire connaître l'ensemble des monnaies *antiques* de la Bactriane et de l'Inde. On trouve encore dans le Journal de Calcutta et dans l'*Ariana antiqua* la description de petites monnaies de bronze, sur lesquelles on lit du côté du cavalier श्री सामन्त पाल देव *Sri Samanta pala déva,* et श्री दन पाल देव *Sri Dana pala déva;* elles sont beaucoup plus modernes que celles d'argent dont il a été jusqu'ici question, et rappellent les noms des quatre derniers rois de la dynastie brahmane de Caboul, qui tous se terminent en *pala* पाल (*servator, custos, dominus, rex,* Bopp), titre adopté par un assez grand nombre de princes Indiens du moyen âge, notamment par les radjas de Canodj. Un de ces derniers, qui régnait au commencement du XIIe siècle, se nommait अजय पाल *Adjaya pala.* C'est très-certainement ainsi qu'il faut lire le nom du cinquième roi de Caboul, qu'Albyrouny écrit جيبال.

Mais je reviens aux monnaies d'argent que vous avez, monsieur, restituées aux rois de Caboul. Nous avons vu que pour les faire remonter au VIIe siècle, époque qui ne convient guère, selon moi, à leur fabrique, il faudrait attribuer les unes à un Samanta, qui fut le père d'un roi, mais qui n'a peut-être jamais joui du pouvoir souverain ; les autres à un Saila, dont elles ne portent pas le nom. Je crois qu'il me sera facile de démontrer que ces monnaies n'ont pas davantage été frappées au XIVe siècle, et voici sur quelles raisons je me fonde.

Première preuve. Au mois de septembre 1842, on découvrit, dans le voisinage de la petite ville d'Obrzycko, si-

tuée dans le gouvernement de Posen, un vase rempli de monnaies d'argent et de bijoux. Cette trouvaille a été publiée par un jeune et savant numismate, M. le docteur Julius Friedlaender, qui décrit dans un intéressant mémoire les monnaies de plus de trente princes allemands, français, anglais, romains, bourguignons, byzantins, arabes et persans, qui tous ont régnés au xe siècle. Les dates extrêmes de tous ces souverains mises en regard, il résulte que le trésor d'Obrzycko a dû être caché en 975; pas un des personnages dont les monnaies s'y trouvent n'a vu le xie siècle. Or, dans ce vase, il y avait un denier d'argent au type du *cavalier* et du *taureau bossu*, avec la légende श्री सामन्त देव *Sri Samanta déva*, denier dont la présence a paru assez embarrassante à mon savant ami Friedlaender; mais, tout en citant l'attribution adoptée par M. Wilson, il conserve la conviction que ce monument ne peut appartenir qu'au xe siècle. « Unser Exemplar, dit-il, den am besten gezeichneten und geprägten « gleich, muss, wie aus allen anderen Münzen dieses Fundes « zu schliessen ist, dem zehnten Jahrhundert angehören [1]. » En fait de numismatique du moyen âge, l'autorité de M. Friedlaender ne sera récusée par personne.

Deuxième preuve. Il existe dans notre collection de la Bibliothèque royale un denier d'argent, toujours aux types du *cavalier* et du *taureau bossu*, de même module que les pièces précédamment décrites, mais sur les deux faces duquel on lit, au lieu de légendes en dévanagari : لله جعفر et المقتدر بالله.

Le khalife Moctader-Billah, fils de Mohtaded, se nommait Djiafar هو ابو الفضل جعفر بن المعتضد, suivant Fakhr-eddin, auteur du *Tarykh-ed-Doual* (manuscrit arabe ancien fonds, n° 895, fol. 238 v.); le dernier visir de ce prince portait aussi ce nom, selon le même écrivain وزيره ابو الفضل جعفر بن الفرات (fol. 252 r.). Que ce soit le nom de Djiafar-ben-el-

[1] *Der Fund von Obrzycko*, Silbermunzen aus dem zehnten christlichen Jahrhundert. Berlin, 1844. In-8°. Voy. p. 24 et tab. III, n° 8.

Forât, ou celui du prince des fidèles qui ait été gravé sur cette monnaie avec la formule بد, abrégé de بد الحمد, que l'on trouve si fréquemment sur les dirhems des Abbassides et des Samanides, il est toujours incontestable que la pièce a été frappée sous Moctader-Billah, c'est-à-dire entre 908 et 932 de notre ère. Cette pièce, émise par le khalife [1] ou par quelque prince indien qui reconnaissait son autorité spirituelle [2], est une imitation évidente de celles de Caboul. On ne peut admettre que le modèle soit postérieur à la copie; donc encore une fois il faut rendre au xe siècle les monnaies à légendes dévanagari.

Si ces monnaies sont, comme nous venons de le prouver, frappées au xe siècles, elles ne peuvent pas provenir de princes qui ont vécu au xiie, au xiiie ou au xive siècle; elles ne doivent donc pas être attribuées aux radjas du Goudjerat.

Examinons maintenant comment elles cadrent avec ce qu'Albyrouny nous apprend de la révolution brahmanique de Caboul. Le septième roi de la race de Kallara, dit cet auteur, monta sur le trône en l'an 412 de l'hégire (1021 de J. C.). En supposant que les six prédécesseurs de ce monarque aient régné, en moyenne, quinze années chacun, on arrive à placer l'avénement de Kallara en 930, deux ans avant la mort de Moctader-Billah [3]. Samanta figure de 945 à 960, et se trouve ainsi contemporain de treize princes européens

[1] Il y avait dans le vase d'Obrzycko neuf variétés des dirhems de Moctader-Billah avec la pièce de Samanta-Déva. Cette coïncidence est remarquable, puisqu'elle indique que la monnaie indienne circulait chez le khalife, avec les espèces duquel elle a été transportée par le commerce.

[2] L'historien mongol Sanang-Setsen cite un prince tibétain nommé Dharma, qui commença à régner en 901, et qui, à ce qu'il paraît, embrassa la religion musulmane. Les Abbassides commençaient alors à faire des incursions dans le Tibet, et, suivant l'écrivain mongol, la religion bouddhique ne refleurit que vers 977. (Voy. Abel-Rémusat, *Mélanges posthumes d'histoire et de litt. orient.* 1843, in-8°, pag. 420.)

[3] Ce calcul laisserait la faculté d'admettre que le nom de Djiafar, inscrit sur le denier, est celui du fils de Forât, qui était vizir de Moctader-billah lorsque ce prince mourut.

ou asiatiques, dont les monnaies étaient avec la sienne dans le trésor d'Obrzycko.

On ne doit pas perdre de vue que les monnaies décrites par MM. Prinsep et Wilson ont été trouvées, *en grand nombre*, à Caboul. Toutes celles, au nombre de plus d'un cent, que m'ont envoyées M. Benjamin Allard et M. le colonel Lafond, venaient de Rawel-Pindi ou de Pischawor, c'est-à-dire de lieux situés sur le cours du Kophen, et à peu de distance de Caboul.

Je crois aussi devoir vous faire part, monsieur, d'une remarque qui paraît avoir échappé aux savants indianistes de Calcutta et de Londres. En considérant les caractères de la légende placée au-dessus du taureau bossu, je suis frappé de l'analogie qu'ils présentent avec les anciennes lettres tibétaines, et je suis porté à considérer l'altération que le dévanagari a subie sur ces monuments, et qui le sépare des antiques inscriptions déchiffrées sur les monnaies ou les pierres de l'Inde proprement dite, comme engendrée par le séjour à Caboul des princes de race turque qui précédèrent la dynastie brahmanique. Suivant Albyrouny, ils étaient originaires du Tibet [1]. Kallara, en s'emparant du pouvoir, fit très-certainement prévaloir sa religion sur le bouddhisme [2], et la présence du *nandi* sur les monnaies de sa dynastie en est une conséquence très-naturelle. Mais, bien qu'il ait employé la langue sanskrite sur ses monuments officiels, il est tout simple qu'il ait laissé son graveur tracer des caractères qui, tout en appartenant à la famille Nagari, présentent ces variantes que les Tibétains avaient dû introduire à Caboul.

Je ne sais, monsieur, si vous voudrez bien sanctionner par votre approbation les observations que je viens d'avoir l'hon-

[1] *Journ. asiat.* septembre-octobre 1844, pag. 289.

[2] Il faut remarquer cependant que, sur les monnaies de bronze, les brahmes de Caboul conservèrent le type de l'éléphant, image éminemment bouddhique, qui rappelle l'*Aradjavartan* et le songe de Maya, lorsqu'elle était enceinte de Bouddha. Les Chinois nomment la religion Bouddhique *Siang-kiao*, c'est-à-dire : *doctrine de l'Éléphant*.

neur de vous soumettre; mais si elles ne vous satisfont pas entièrement, elles pourront du moins avoir cela d'utile qu'elles engageront sans doute les orientalistes à étudier de nouveau ce sujet, et j'ai la conviction qu'avec plus de science que je ne puis en apporter dans la discussion, ils réussiront plus complétement à démontrer combien est juste la restitution que vous avez proposée. Veuillez, dans tous les cas, considérer mon travail comme un témoignage de mon entier dévouement.

Adrien de Longpérier.

P. S. — Au moment où cette lettre va paraître, vous voulez bien, monsieur, me communiquer l'introduction que vous placez en tête de votre dernier extrait. Je trouve dans ce morceau le sujet de nouvelles recherches sur une branche importante de la numismatique indienne. Les monnaies attribuées par J. Prinsep à la Surastrène des Grecs (contrée qu'il identifie à la *Saurachtra* des textes sanscrits) n'ont pas été, il faut le dire, suffisamment expliquées par ce savant. Je crois qu'à l'aide des documents nouveaux que vous avez fait connaître, on peut singulièrement améliorer la chronologie des princes dont ces monnaies nous ont conservé les noms, et que les variations qu'a subies le type de ces monnaies sont des éléments d'autant plus utiles à employer dans cette question, qu'ils s'accordent avec le témoignage historique. Je regrette bien vivement que le temps me manque pour approfondir ce sujet intéressant; mais je n'en négligerai pas l'étude, et j'ose epérer que je serai bientôt à même de vous adresser le résultat de mon travail.



RAPPORT

Adressé, le 22 mars 1844, à M. le Ministre de l'intérieur[1].

Monsieur le ministre,

Je viens de faire une visite aux ruines de Khorsabad, pour y accompagner quelques voyageurs, et je dois rendre compte à Votre Excellence de l'état où elles se trouvent, ainsi que du résultat de quelques petits travaux que j'ai fait faire pour satisfaire la curiosité de ces messieurs, dont l'un est M. Dittel, envoyé par le ministre de l'instruction publique de Russie.

Ainsi que je l'avais prévu, il se trouve, entre les

[1] M. le comte Duchâtel a bien voulu me permettre d'ajouter ce rapport aux cinq lettres de M. Botta, que j'ai publiées dans le Journal asiatique. Cette pièce est la dernière de la série de celles que j'avais à communiquer au public sur les magnifiques découvertes de M. Botta. Les fouilles ont marché infiniment plus vite que l'on n'avait pu espérer. Aujourd'hui toutes les ruines du palais de Khorsabad sont déblayées, tous les bas-reliefs ont été dessinés avec le plus grand soin par M. Flandin; toutes les inscriptions ont été copiées par M. Botta. M. Flandin est de retour à Paris avec un portefeuille de la plus grande richesse. M. Botta fait transporter à Mossoul les parties les mieux conservées des sculptures et les fera descendre le Tigre jusqu'à Bassora, d'où un bâtiment de l'État les amènera à Paris, où il viendra ensuite lui-même pour écrire le texte de l'ouvrage dans lequel le gouvernement fera connaître au monde savant les résultats de cette grande entreprise, et qui contiendra les gravures des dessins que M. Flandin a rapportés. — J. M.

deux taureaux à tête humaine, un passage communiquant avec ce que je suppose avoir été une grande salle, formée par les murailles *xiv*, *xx* et *xxi* (plan envoyé à M. Mohl). En déblayant ce passage, on a trouvé que le corps de ces deux taureaux se continuait sur ses parois en demi-relief[1]. Ces figures ont une dimension considérable; leur longueur est de 5m,55c, sur une hauteur proportionnée; les membres en sont très-massifs, mais fort bien dessinés. Pour compléter l'apparence fantastique de ces animaux, il me semble qu'on leur a donné des queues de lion. J'en envoie un croquis à Votre Excellence, pour qu'elle puisse s'en faire une idée; elle remarquera une singularité qui se trouve aussi, je crois, sur des figures semblables à Persépolis; l'artiste ayant voulu faire en sorte que l'on vît à la fois les deux jambes de devant, en regardant l'animal en face, et les quatre, en le regardant de profil, lui en a donné cinq[2].

Sous le ventre de ces taureaux et entre leurs jambes de derrière, il y a des inscriptions, toujours dans le caractère employé à Khorsabad. Celles de la paroi et du passage sont seules assez conservées pour être copiées; à gauche du taureau de ce côté, il y a un personnage à tête d'oiseau, semblable à celui qui se trouve sur l'autre face de l'entrée du passage, et dont j'ai précédemment envoyé le dessin à M. Mohl. J'ai pu seulement m'assurer, sur celui qui a été nou-

[1] Ces deux taureaux seront amenés à Paris. — J. M.

[2] Voyez la planche L.

vellement découvert, qu'il tient une pomme de pin dans sa main élevée.

Dans l'enfoncement, entre le taureau de ce côté et la figure à tête d'oiseau, on a trouvé un petit lion de bronze de $0^{m},42^{c}$ de longueur. Il était fortement scellé avec du plomb, par une tige pénétrant dans une dalle qui pavait l'enfoncement. Cette petite statue, dont j'envoie un croquis à Votre Excellence, est bien conservée, et le travail en est remarquable; l'anatomie de l'animal est bien rendue; le dessin, autant que je puis en juger, est excellent et n'a rien de la roideur conventionnelle qu'on trouve dans les anciennes sculptures; la fonte est également bien réussie et prouve qu'à cette époque l'art du fondeur avait atteint une grande perfection[1].

Comme on a trouvé un fort anneau de cuivre scellé dans la muraille au-dessus de cette petite statue, et qu'elle en porte également un sur le dos, je suppose qu'anciennement une chaîne joignait ces deux anneaux, dans le but, peut-être, de représenter un lion enchaîné. Je dois ajouter que, dans l'enfoncement situé à côté du taureau opposé, on a trouvé également une pierre percée pour le passage d'une tige, ce qui fait supposer que là aussi était placé un petit lion semblable; on n'a pu le trouver. Cette petite statue, formant à peu près la demi-charge d'une mule, je pourrais l'envoyer à Votre Excellence par la voie de Constantinople, mais je crains que les absurdes idées des habitants au sujet des trésors

[1] Voyez la planche LI.

trouvés à Khorsabad ne soient réveillées par le poids d'une petite caisse contenant cette statue; je suis malheureusement dans un pays où de pareilles craintes sont légitimes [1].

En déblayant ce passage, on a aussi un peu déblayé la muraille marquée *xxxvi* sur le plan envoyé à M. Mohl, et on y a trouvé déjà deux belles figures en assez bon état de conservation pour pouvoir, je l'espère, supporter le transport. Elles représentent probablement deux eunuques. L'un porte le carquois suspendu à l'épaule droite et l'arc à l'épaule gauche, tandis qu'il tient de la main droite une espèce de masse d'armes. L'autre personnage tient un chasse-mouches d'une main et de l'autre une bandelette ou mouchoir. Ces deux figures sont semblables à deux autres que l'on avait trouvées précédemment sur la paroi *xix;* ce qui me fait croire que nous allons retrouver la même scène que sur l'autre côté du passage, c'est-à-dire un roi coiffé de la tiare, avec son vizir suivi d'autres eunuques [2].

Pour compléter les observations que j'ai pu faire à ma dernière visite, je dirai à Votre Excellence qu'en examinant avec soin le bas-relief supérieur qui se trouve sur la face *xiv* à l'angle du passage n° 2, je suis resté convaincu que je ne me suis pas trompé sur la nature des objets que je croyais représenter des machines de guerre. Le voyageur russe, M. Dittel, en a eu la même idée, et je lui dois même la

[1] La petite statue est en route dans ce moment. — J. M.

[2] Voyez la planche LII.

remarque que ce que j'avais pris pour les jambes des soldats recouverts par les machines, sont les roues à l'aide desquelles on les faisait avancer sur les chaussées. J'en ai fait un nouveau petit dessin que j'envoie à Votre Excellence, sans avoir fait autre chose que compléter les parties manquantes des roues, en suivant avec attention les lignes indiquées sur la pierre[1].

Il me reste à dire à Votre Excellence dans quel état j'ai trouvé les portions découvertes jusqu'à présent : j'ai eu le regret de voir qu'une grande partie en est perdue. Comme je l'ai dit dans une lettre précédente, les habitants ont volé les étais que j'avais fait mettre, et les pluies ont causé la chute de plusieurs murailles ; la paroi n° *XXVII*, sur laquelle se trouvaient de belles figures de prisonniers, est entièrement perdue, ainsi qu'une grande partie de celle n° *XX* et toute celle n° *XXI*; il n'en reste que le croquis que j'ai pu faire, et je regrette infiniment que M. Flandin n'ait pu les dessiner, comme il en était capable. Retardé, sans doute, par la nécessité où il s'est vu d'attendre le commissaire envoyé par la Porte pour prévenir de nouvelles difficultés, M. Flandin n'était pas encore à Alep le 15 mars, et, en conséquence, je ne puis espérer qu'il arrive ici avant le milieu du du mois de mai. Ce retard est d'autant plus fâcheux, que chaque jour détruit de nouvelles portions des sculptures; de plus, il est impossible de travailler

[1] Voyez la planche LIII.

l'été[1], et la meilleure saison de l'année se trouvera perdue.

Pour sauver tout ce qu'il est possible de sauver, j'ai donné ordre de transporter dans la maison que j'ai fait bâtir tous les morceaux que je crois pouvoir souffrir le transport; il y aura malheureusement peu de figures complètes, parce que la pierre est généralement devenue friable dans le bas; mais il en restera assez pour donner une idée de l'art à l'époque où le monument a été construit. Je transmettrai incessamment à Votre Excellence le compte des dépenses que j'ai dû faire pour ce transport; elles seront plus considérables que je ne m'y attendais, à cause de la nécessité où je me trouve de faire venir des ouvriers des villages voisins, les habitants de Khorsabad, par paresse ou par préjugé, refusant absolument de prêter leur secours[2].

Daignez agréer, etc.

E. Botta.

J'ajoute ici quelques inscriptions dont il est parlé dans la cinquième lettre de M. Botta et que je n'a-

[1] M. Flandin a heureusement résisté aux chaleurs et a travaillé tout l'été; c'était de la plus haute importance, et il a sauvé d'une destruction presque inévitable une grande partie des sculptures. — J. M.

[2] MM. Botta et Flandin ont trouvé plus tard un renfort d'ouvriers parmi les Nestoriens de la montagne, réfugiés alors à Mossoul; il eût été impossible de faire en temps utile, sans eux, les grands travaux de déblais et de transport. — J. M.

vais pas eu le temps de faire paraître avec la lettre elle-même[1]. Il m'en reste entre les mains encore quelques autres, de même que des copies d'inscriptions trouvées sur des pierres et des briques tirées de l'enceinte de Ninive. Je les réserve pour la grande publication que le gouvernement doit faire, car je pense que la Société asiatique a publié maintenant une quantité suffisante de matériaux pour servir aux essais de déchiffrement que les savants pourraient faire.

J. Mohl.

[1] Planche LIV, partie de l'inscription au-dessus du cavalier au galop, face *XII*; elle est très-ruinée, et ne mérite pas la même confiance que les autres. — Pl. LV, inscription au-dessus du troisième char en partant de la forteresse, face *XX*.



PIÈCES

Relatives aux inscriptions himyarites découvertes par M. Th. Jos. ARNAUD, de Lurs (Basses-Alpes).

AVERTISSEMENT.

Au commencement de l'année 1843 arriva chez M. Fresnel, agent consulaire de France à Djeddah, un Français, M. Louis Arnaud, qu'il accueillit et reçut chez lui avec cette hospitalité aimable dont tant de voyageurs français et étrangers ont eu à se louer, et qui lui a valu le respect de toutes les populations de la côte de la mer Rouge. M. Fresnel apprit de son hôte qu'il avait servi comme pharmacien, d'abord dans un régiment égyptien, ensuite chez l'imam de Sana, qui lui avait accordé toute sa confiance. M. Arnaud rapportait des notes nombreuses sur les parties du Yémen, qu'il avait visitées, et pria M. Fresnel d'en prendre connaissance. Celui-ci, qui était très-occupé des inscriptions himyarites trouvées par Wellsted et Cruttenden, dans le midi de l'Arabie, parvint à inspirer à M. Arnaud son enthousiasme pour cette nouvelle source de renseignements sur l'histoire ancienne de l'Arabie. M. Arnaud déclara qu'il y avait des inscriptions à Mareb (l'ancienne Saba), que personne que lui-même ne pouvait espérer d'y arriver, mais qu'il s'y rendrait et les rapporterait.

Il repartit en effet pour le Yémen et pendant longtemps on n'en eut aucune nouvelle; à la fin, M. Fresnel reçut de lui, avec un paquet contenant les copies de cinquante-six inscriptions himyarites, un message annonçant qu'il était

devenu aveugle et s'était fait conduire à Aden pour y chercher les secours d'un médecin anglais. M. Fresnel ne voulut pas se réserver l'usage exclusif des inscriptions jusqu'à ce qu'il eût achevé les études qu'il se proposait de faire à ce sujet; il m'en envoya sur le champ une copie écrite de la main de M. Arnaud et me pria de les publier par le moyen de la lithographie. J'ai préféré attendre qu'un corps de caractères himyarites pût être gravé, parce que cette nouvelle étude avait évidemment besoin du secours de l'impression en caractères mobiles pour pouvoir prospérer.

Pendant ce temps, M. Arnaud remontait lentement la côte de la mer Rouge, et arrivait chez M. Fresnel; il était encore à peu près privé de la vue, et réduit à dicter la description des ruines et de la digue de Mareb, description que M. Fresnel me transmit également. Le repos et les soins qu'il trouva à Djeddah firent peu à peu disparaître son ophthalmie, et il put, au mois d'octobre dernier, écrire de sa propre main la relation de son voyage, dont je publie aujourd'hui la première moitié. Le lecteur s'apercevra que M. Arnaud, qui avait fait en Europe de très-bonnes études, a, par le long usage de la langue arabe, un peu perdu l'habitude d'écrire en français. Cependant, je n'ai voulu faire d'autres changements à sa rédaction que quelques corrections indispensables de peur d'ôter à ce récit quelque chose de son caractère de simplicité, qui ne peut manquer d'inspirer la confiance la plus entière dans tout ce que rapporte le voyageur. La manière dont, à la fin de son voyage, M. Arnaud parle de son ophthalmie, peut donner au lecteur une idée de son courage et de la modestie avec laquelle il se refuse à faire valoir les sacrifices qu'il a faits à la science; car je sais par les lettres de M. Fresnel, écrites avant le rétablissement de la vue de M. Arnaud, combien cette maladie était grave, et que, pendant près d'un an, on désespérait presque de la guérison.

Il est vivement à désirer que ce voyage ne soit que le commencement d'une exploration plus étendue du Yémen,

et que le gouvernement français mette M. Arnaud en état d'y retourner avec des moyens plus amples pour examiner toutes les antiquités de ce pays et de copier les inscriptions qui couvrent un grand nombre de ruines dont M. Arnaud a entendu parler, mais qu'il n'a pas encore pu visiter; il est probablement aujourd'hui le seul Européen qui puisse pénétrer chez ces tribus inhospitalières, et il ne faudrait pas laisser sans emploi tant de courage et une occasion si rare.

J'ai entre les mains de nombreuses pièces qui se rapportent aux découvertes de M. Arnaud; voici celles que je me propose de publier successivement: d'abord la relation du voyage à Mareb, ensuite la description des ruines, accompagnées du plan de la digue; puis le texte des cinquante-six inscriptions; enfin une partie des remarques que M. Fresnel m'a communiquées sur ces inscriptions.

Il ne me reste plus qu'à remercier M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, de la bienveillance avec laquelle il a accueilli la demande de la gravure d'un corps de caractères himyarites, que la Société asiatique lui avait adressée, et de la rapidité avec laquelle il l'a fait exécuter.

J. Mohl.

I.

RELATION

D'UN VOYAGE A MAREB (SABA) DANS L'ARABIE MÉRIDIONALE, ENTREPRIS EN 1843 PAR M. ARNAUD.

A mon arrivée à San'a (*Sana*, *Ssanaa*) le dimanche 9 juillet 1843, je n'eus rien de plus pressé que de quitter la légation turque à laquelle je m'étais adjoint comme voyageur à la suite, dans le seul but d'échapper aux questions que l'on n'eût pas manqué de me faire sur les motifs personnels de mon retour, si je m'étais présenté isolément. Ce but atteint, je devais penser à me débarrasser le plus tôt possible de mes compagnons de voyage, et prendre en ville un logement particulier, pour préparer en toute liberté l'exécution du projet que j'avais conçu à Djeddah, de visiter les ruines de Mareb (ou Ma-áréb).

Si, à mon arrivée à San'a, je ne me fusse séparé sur-le-champ des envoyés d'Osman-Pacha [1], il n'y a aucun doute que mon projet n'eût échoué.

En effet, Ḥâfis-Agha et consorts se trouvèrent, dès leur installation à San'a, soumis à une surveil-

[1] Gouverneur de Djeddah, qui, l'an dernier, fut chargé par la Porte de transmettre à l'imam de San'a, alors El-Hadi, la réponse du sultan à la lettre par laquelle l'imam l'avait informé de son avé-

lance intérieure et extérieure de tous les instants. Ils ne pouvaient sortir de la maison qui leur avait été assignée sans la permission de l'imam, ou de l'esclave qui possédait sa confiance, l'émir Fayrou'y, préposé à leur garde; et, soit qu'ils dussent se rendre chez l'imam (quand celui-ci les mandait au palais), ou faire une promenade en ville (quand l'esclave voulait bien le leur permettre), on les faisait toujours accompagner très-étroitement, sous prétexte d'écarter la foule importune qui se précipitait sur leur passage, mais, en réalité, pour leur ôter toute possibilité de communication avec les gens de la ville.

Ce ne fut pas sans difficulté que je parvins à me soustraire à cette compagnie turque, dont je craignais à bon droit de partager le sort; mais la connaissance que j'avais acquise du terrain durant un premier séjour à San'a (environ trois ans avant cette époque), me fournit les moyens de recouvrer ma liberté.

L'émir Fayrou'y (avec qui j'avais eu des rapports d'amitié, et même de bons offices, dans un temps où je jouissais de la confiance intime de l'imam) désirait vivement que je restasse avec les Turcs, et me fit entendre, à mon arrivée, que je ne devais point chercher d'autre logement que celui qui leur avait été assigné. Mais, comme cette disposition,

nement au trône. A la même époque, Eschref-Bey remplissait dans le Tihama une autre mission de la Porte près du schérif Husseyn. Toutes ces missions ont manqué leur but ultérieur.

qui n'allait à rien moins qu'à me mettre aux arrêts pour tout le temps de leur séjour à San'a, ne cadrait nullement avec mes vues, le lendemain de mon arrivée, lundi 10 juillet 1843, je profitai du temps où le chef de la mission se rendait au palais de l'imam, avec la suite et la garde de rigueur, pour m'esquiver de la maison de la légation, et chercher un logement particulier dans l'intérieur de la ville. J'en connaissais parfaitement la topographie et n'avais pas besoin de guide.

Ayant fait choix d'un café, c'est-à-dire d'une hôtellerie, je revins à la maison des Turcs pour prendre mes effets et dire adieu à Hâfis-Agha. J'y trouvai l'émir Fayrou'y, auquel je déclarai ma résolution. Il ne s'y opposa point (en apparence), mais un incident fortuit ou préparé le mit à même de me faire comprendre combien mes allées et venues lui avaient déplu.

Le baudet que je montais en entrant à San'a m'avait été enlevé la veille, par les domestiques de l'imam, pour être conduit, avec toutes les montures de la légation, aux écuries du prince, situées à quelque distance de notre maison. Le lundi, de bon matin, j'étais allé le chercher moi-même et l'avais attaché dans la cour de notre habitation, le tout avant mon excursion en ville. Lorsque je revins à la maison de la légation, après avoir fait choix d'une demeure, mon baudet avait disparu, les domestiques de l'imam l'ayant enlevé une seconde fois pour le reconduire aux écuries du prince. Il me fallut

donc sortir de nouveau pour aller reprendre l'animal, sur lequel je devais charger mon petit bagage. Mais, lorsque je me représentai à la porte de la légation turque, le portier, naguère si affable, me refusa hautement, superbement et durement l'entrée de la maison. Je réclamai mes effets; on se moqua de moi.

Il était évident que le concierge ne me traitait ainsi qu'en exécution d'une consigne de l'émir Fayrou'y, qui, outre la raison d'état et les intérêts de son maître, avait aussi des raisons très-particulières et très-personnelles de tenir la légation turque en charte privée. Dans mes fréquentes sorties, j'avais pu être informé de la tyrannie qu'il exerçait au nom de l'imam; et il craignait avec raison que je n'en donnasse connaissance à l'envoyé de la Porte.

J'attendis deux heures, au grand soleil, qu'il plût au portier de la légation de réclamer mon bagage et de me l'apporter. Une fois rentré en possession de tout ce que je possédais au monde, je m'éloignai à petit bruit, mille fois plus content d'être délivré de mes compagnons de voyage que je ne l'avais été de pouvoir faire mon entrée avec eux dans la capitale du Yaman.

A peine installé dans le café où j'avais fixé ma résidence de quelques jours, je m'empressai de faire raser mes moustaches, pour me conformer, autant que possible, aux usages du pays, et attirer d'autant moins l'attention. A San'a et dans la région voisine,

un homme portant barbe et moustache est *makrouh* مكروه, c'est-à-dire odieux, ou tout du moins désapprouvé. Mais celui qui laisse croître ses moustaches et se rase le menton, est une créature abominable, parce qu'il fait précisément l'inverse de ce qu'exigent la mode et la tradition, sa figure devenant une espèce de monde renversé, et une image révoltante de la subversion des lois divines et humaines.

Cette opinion ne règne pas seulement à San'a, mais chez toutes les tribus arabes, à l'est et au nord de San'a, et même au sud. Ainsi il s'agissait d'une chose reçue dans le pays où je voulais pénétrer.

Me trouvant donc en toute liberté dans mon hôtel, une ancienne connaissance que j'avais dans la ville, Mohammed-Douédar, vint me trouver de suite. C'était la seule personne sur laquelle je comptasse pour me faire parvenir à Mareb. Dans la matinée de la même journée, je lui avais déjà fait entendre quelques paroles à ce sujet, et je l'instruisis alors plus en détail de mon projet et le pressai vivement de me procurer le plus tôt possible une personne sûre qui pût me conduire à Mareb, parce que je craignais de ne pouvoir exécuter mon plan, si mes intentions venaient à être dévoilées par suite d'un trop long séjour.

Mohammed-Douédar me dit alors qu'il connaissait un individu, natif des environs de Mareb, domicilié à San'a, حسن بطش (*Hassan-Batasch*), et qu'il n'y avait que lui qui pût m'accompagner et me

procurer un conducteur sûr et fidèle, parce qu'il connaissait tous les Bédouins de cette contrée qui fréquentent San'a. Il partit sur-le-champ pour chercher Hassan-Batasch, qu'il m'amena bientôt, mais en secret.

Hassan-Batasch était un homme déjà un peu avancé en âge; il redoutait Mohammed-Douédar et avait sa famille dans l'intérieur de la ville, deux bonnes garanties de fidelité. Hassan-Batasch promit donc de m'accompagner et de me procurer, le plus tôt possible, un conducteur. En effet, avant la fin de la même journée, il m'amena un Bédouin صالح عصفور (*Sâleh-'Asfoûr*). Ce pâtre, après quelques difficultés qu'il fit uniquement par cupidité, se retira; mais, excité par l'envie du gain, il ne tarda pas à se présenter de nouveau, et nous contractâmes, pour l'aller et le retour, moyennant une somme modique. L'argent étant rare dans ce pays, il ne doutait pas que, s'il manquait son affaire, il s'en trouverait bien d'autres qui se chargeraient volontiers de me conduire au même prix. Nous fixâmes notre départ pour le lendemain.

Le principal commerce que font ces Bédouins entre San'a et Mareb, consiste en doura, qu'ils transportent dans leur camp, ou à Mareb, d'où ils rapportent, soit en échange, soit pour de l'argent, du sel gemme. Ils achetent à Mareb une charge de chameau de sel pour le prix d'un thaler autrichien et la vendent à San'a pour deux thalers. Ils ont à peu près le même gain sur le doura qu'ils

apportent de San'a. Or, dans l'espace de quatorze ou quinze jours qu'exige ce voyage, ils ont deux piastres de gain par chameau : ce qui, partout ailleurs, serait loin d'atteindre le loyer d'un chameau pour une espace de temps semblable. De plus, ils doivent être munis de tout ce qui leur est nécessaire pour tout ce temps, sous peine de mourir de faim en route, car Mareb n'offre des ressources d'aucune espèce.

Pendant le court séjour que je fis à San'a, en passant par une rue qui conduit au dôme du *Moutawakkil*, je remarquai trois inscriptions gravées en relief sur des pierres de taille de couleur jaune, qui avaient été employées à la construction d'un mauvais mur de séparation entre deux maisons. Dans l'incertitude où j'étais si ces inscriptions avaient été copiées et publiées, je voulus en prendre copie; mais le moment n'était point favorable; aussi je résolus de revenir le lendemain, au lever de l'aurore, ce que je fis. Mais à peine avais-je terminé ma copie de la première, que des passants curieux commençaient à s'attrouper autour de moi, et me serraient de si près que les uns me coudoyaient, les autres me déchaussaient; d'autres se plaçaient entre moi et les inscriptions, situées à environ cinq pieds au-dessus du sol; les plus jeunes enfin me renversaient le calepin, pour voir eux-mêmes ce que je faisais. Plusieurs des spectateurs m'assurèrent que l'on trouvait des inscriptions semblables dans le ruisseau qui traverse la ville à son extrémité, près des

jardins de l'imam; mais je ne pus trouver personne qui voulût me les montrer. J'en trouvai une cependant à la porte du Yaman; mais elle était endommagée, et je ne pus en prendre copie, parce que cette porte est trop fréquentée par le peuple, et que mon travail aurait, sans doute, donné lieu à des attroupements qui pouvaient nuire à mon projet.

La journée du 11 juillet fut employée à faire mes préparatifs de voyage, qui furent bientôt achevés, puisque mes conducteurs me permirent, tout au plus, de me munir, pour toutes provisions pour un voyage de quinze jours, d'une quantité de beurre et de farine calculée pour la consommation du nombre de jours que nous devions être en route.

Le costume qu'il me fut permis de prendre, pour faire mon excursion à Mareb, était des plus simples et des plus modestes pour les habitants des villes; cependant, il était des plus beaux pour les habitants du désert, qui ne portent autour des reins qu'un lambeau d'étoffe grossière, qu'ils fabriquent eux-mêmes avec la laine de leurs brebis. Du reste, ils vont tête nue, ou tout simplement avec un chiffon graisseux, qui est fixé par un morceau de corde ou une mèche de fusil, entortillé autour de la tête, le plus souvent nu-pieds, et toujours le fusil sur l'épaule, avec la mèche allumée.

Le costume que je pris consistait tout simplement en une chemise de toile noire, qui descendait jusqu'au genou, et à larges manches, en un caleçon de toile blanche, qui arrivait seulement à moitié de la

cuisse; un lambeau de toile noire en forme de turban sur la tête, une mauvaise ceinture, et aux pieds des sandales usées plus qu'à moitié formaient le reste de mon accoutrement. Un manteau arabe de bas prix (عباء *ibaye*), que j'emportais, fut enfermé, pendant le jour, dans un sac de doura par mon conducteur Sâleh-'Asfour, pour le soustraire aux regards envieux des Bédouins que nous aurions à rencontrer sur notre route; on le tira du sac que pendant la nuit, pour me préserver du froid.

Dans un tel équipage, nous nous mîmes en marche pour Mareb, le 12 juillet 1843. Pendant la matinée de cette journée, je sortis de San'a par la porte Sab'a, située au nord-est de la ville, accompagné d'un petit garçon de l'hôtel où je demeurais. Ce jeune homme me conduisit aux faubourgs de la ville, au café ou logis de mon conducteur, où je l'attendis quelques instants. Après son arrivée avec Hassan-Batasch, nous partîmes à neuf heures du matin, laissant la route de Roda à notre gauche, en suivant la direction nord-nord-est, direction que nous conservâmes pendant trois quarts d'heure; ensuite nous tournâmes du nord-nord-est à l'est, et, à dix heures, nous suivions la direction est. Cette direction varie de l'est à l'est-nord-est pendant deux heures. Pendant ces trois heures de marche, la route est très-belle. On rencontre, dans cet intervalle, de distance en distance, trois citernes, construites en maçonnerie, qui reçoivent les eaux des pluies. Le terrain est cultivé généralement jusqu'à une heure de dis-

tance de San'a; mais ensuite il ne l'est qu'à certains endroits à gauche, attendu que l'on se rapproche trop, sur la droite, de la chaîne de montagnes qui part de la montagne Nikom (نقم), qui commence au sud-est de San'a.

Comme l'usage des Bédouins pasteurs est de faire halte à une certaine distance des hameaux ou villages qui peuvent se rencontrer sur leur route, nous nous arrêtâmes, ce premier jour, après trois heures de marche, au pied de la chaîne de montagnes formée d'abord par la montagne Nikom, dont l'élévation diminue insensiblement à mesure que l'on s'achemine dans la direction est-nord-est.

Là nous ralliâmes le gros de notre caravane, qui avait pris les devants et qui nous attendait en cet endroit. Elle se composait alors de quinze chameaux environ et de huit Bédouins, dont sept étaient membres d'autant de tribus alliées à la tribu de Saleh-'Asfour, duquel chacun d'eux avait reçu un petit salaire pour nous protéger contre sa tribu, en cas de nécessité.

Nous passâmes en cet endroit le reste de la journée. Fort heureusement des nuages voilaient le soleil, parce que nous étions campés à découvert, dans un endroit pierreux, et que, dans ces contrées, les rayons du soleil sont plus pénétrants que partout ailleurs. En effet, dans le Tihama, bien que les chaleurs soient beaucoup plus fortes que dans les montagnes, les rayons du soleil ne sont pas, à beaucoup près, aussi ardents que dans les montagnes.

Le lendemain, 13 juillet, nous partîmes à trois heures du matin, en suivant la direction est-nord-est. Après une heure de marche, nous arrivâmes à un grand village appelé *Serr* سِرّ, un peu avant le lever de l'aurore. De là, en suivant toujours la direction est-nord-est et est, nous remontâmes la vallée appelée *Wadi-Serr*. Cette vallée est habitée par la tribu des Beni-Haschâsch (حَشّاش) (K'holan). Sur plusieurs points, la vallée a tout au plus quinze minutes de largeur. Un petit torrent, qui commence à se former au pied de la montagne est-sud-est, parcourt la vallée en sinuosités du sud-est au nord-ouest, et n'a de l'eau qu'aux temps de pluie. La vallée est bordée, des deux côtés, d'une chaîne de montagnes fort peu élevées et qui toutes se terminent en demi-cercle sur les deux bords de cette vallée. Le Wadi-Serr n'a que quatre lieues de long; il est parsemé d'habitations et de hameaux dont la plupart des maisons sont construites en briques non cuites; cependant, l'on rencontre encore beaucoup de maisons construites en pierres de taille. Chacun de ces hameaux et de ces villages, très-rapprochés les uns des autres, a un nom particulier; mais leur ensemble porte le nom de *Serr* (*Wadi-Serr*). Si toutes les habitations qui se trouvent dans cette vallée étaient réunies, il n'y a pas de doute qu'elles ne formassent une cité plus grande que la ville de San'a.

La tribu Beni-Haschâsch, qui habite cette vallée, ne reconnaît point le gouvernement de San'a, quoi-

qu'elle ne se trouve qu'à quatre lieues de distance; mais elle se gouverne comme toutes les tribus indépendantes.

Dans cette vallée, il y a une quantité innombrable de puits, dont l'eau sert à arroser les terres. On y cultive la vigne, et, en toute saison, le trèfle, que les paysans apportent journellement à San'a, où ils le vendent pour la nourriture des bestiaux. On y cultive de plus le froment et l'orge. On rencontre aussi, dans cette vallée, des hameaux habités par des juifs seulement, qui tous s'occupent de poterie. Mais quand ils veulent porter leur marchandise à San'a, ils doivent se faire accompagner par un des membres de la tribu Beni-Haschâsch, parmi laquelle chacun a son protecteur à qui il doit payer un droit mensuel, sans quoi ils ne pourraient vivre tranquilles.

Comme il ne se trouvait, parmi mes conducteurs, aucun membre des trois premières tribus les plus rapprochées de San'a, ils avaient tout à craindre pour moi, aussi l'on me fit monter à chameau, les jambes croisées, enveloppé dans une couverture de laine du pays, de manière à ne laisser paraître qu'un peu de barbe, par crainte que ceux que nous aurions à rencontrer ne fussent frappés de la blancheur de ma peau. Bien que cette position fût très-pénible à conserver pendant toute la durée de l'étape, il fallait s'y résoudre; car je ne pouvais douter qu'il n'y eût effectivement du danger à courir pour moi, quand j'entendais mes chameliers

se morfondre à chaque instant et, en tremblant, implorer l'assistance et la protection de leur grand prophète Mahomet, ainsi que celle de tous leurs saints musulmans. Leur crainte s'accrut d'autant plus qu'ils apprirent en route que, deux jours auparavant, la tribu Beni-Nof avait fait irruption à l'improviste sur la tribu Beni-Scheddad شدّاد, dans le voisinage des lieux où nous devions passer, et que douze personnes de la tribu Beni-Scheddad avaient été massacrées par la tribu ennemie.

Vers la fin de la vallée de Serr, la direction tourne au nord-est. Un quart d'heure après avoir abandonné le dernier village de Wadi-Serr, l'on arrive au premier village de Scherafa (شَرَفَة), au bas d'une montagne peu élevée qui borne le village au nord-ouest. Le sel paye ici un droit de transit, dont une partie revient, par suite d'un ancien usage, à l'îman de San'a, quoique ce pays soit aujourd'hui indépendant de lui.

Dans l'espace d'une heure, l'on rencontre environ dix hameaux ou villages, qui généralement portent le nom de Scherafa; cependant, chacun de ces villages a encore un nom distinctif. La tribu de Scherafa fait aussi partie de la tribu Kholân. On y cultive la vigne et le trèfle, que l'on arrose avec l'eau des puits.

Comme chaque particulier a le droit, dans sa tribu, d'arrêter une caravane qui traverse son pays, il arrivait très-souvent que l'on nous arrêtait pen-

dant plus d'un quart d'heure. Tous les Bédouins de toutes les tribus qui ne sont point en guerre entre elles, commencent, à chaque rencontre, à se confondre réciproquement en souhaits et en salutations, et cela pendant plus de dix minutes; ensuite ils s'interrogent sur les nouvelles de leurs pays, comme sur celles du pays d'où ils viennent; enfin, ils finissaient toujours par dire à mes conducteurs : « Quelle est cette créature qui monte à chameau? » et cela même des femmes. Alors mes conducteurs n'avaient d'autre réponse à leur donner : « C'est un de nos compagnons malade. » Aussi n'est-ce qu'à la fin de chaque étape que je pouvais coucher par écrit mes observations, en m'éloignant de la caravane, comme pour satisfaire à quelque besoin naturel.

Après un quart d'heure d'une montée douce à partir du dernier hameau de Scherafa, l'on arrive à une grande descente (Nekîl-Schedj'a نكيل شجع). Cette descente, qui exige au moins deux heures pour que les chameaux puissent parvenir au bas, commence d'abord à être pratiquée entre deux rocs, mais insensiblement elle devient plus facile; elle se trouve encore pavée en plusieurs endroits. Au bas de la descente, l'on entre dans un ravin qui se forme au pied de la grande montagne est-sud-est, environ à cinq minutes du bas de la descente. Dans ce ravin, l'on trouve de l'eau à chaque instant. Après une demi-heure environ, ce ravin aboutit au torrent de la vallée Beni-Djebr (Wadi-Beni-Djebr جبر) Kholân. Le torrent commence à se former environ à dix

minutes de l'embouchure du ravin au pied de la grande montagne est-sud-est. Ce torrent n'est séparé du ravin que par un avancement de la montagne qui se prolonge jusqu'à l'embouchure du ravin.

Nous arrivâmes dans ce torrent à midi, où nous fîmes halte et où nous passâmes le reste de la journée et la nuit entière. A peine arrivés, mes Bédouins s'empressent de délivrer leurs chameaux de leurs fardeaux et les laissent aller paître librement, ayant soin, tout au plus, de les réunir et de leur faire prendre la direction de la montagne; ils ne se munissent jamais de provisions pour leurs chameaux. Ensuite, chacun se hâte de préparer son dîner : le plus leste commence par faire du feu avec un peu de poudre dans du coton, qu'il allume au moyen d'une pierre à feu et d'un briquet, objets dont ils sont toujours munis, sans quoi leurs fusils leur deviendraient inutiles. Mais ils étaient singulièrement surpris de voir que je faisais plus rapidement qu'eux-mêmes du feu au moyen d'un briquet phosphorique. (Jusqu'à cette étape, l'on est obligé d'apporter de San'a la provision de bois à brûler). Quant à leur dîner, il ne leur coûte pas beaucoup de préparatifs : ils se contentent de jeter quelques petits cailloux dans le feu; ensuite ils préparent, avec un peu de farine et d'eau, une pâte tant soit peu homogène, dans laquelle ils mettent un de ces petits cailloux brûlants, et, après avoir congloméré la pâte sous forme de boule, ils la mettent tout simplement sur les charbons ardents pour la faire cuire. Après quelques instants, ils la

retirent du feu pour la manger telle qu'elle est, à moitié cuite, quand ils n'ont pas un peu de beurre pour l'assaisonner; ce qui arrive le plus souvent.

Le lendemain, 14 juillet, au lever de l'aurore, un jeune homme de la caravane s'en fut chercher les chameaux, qui bientôt, ayant entendu sa voix, se rassemblèrent auprès de lui. Pendant ce temps, ses compagnons préparaient le déjeuner comme à l'ordinaire. Enfin nous partîmes, à six heures du matin, en suivant toujours la vallée ou Wadi-Beni-Djebr (جَبْر), dans la direction nord-nord-ouest. Cette vallée, très-peu large, est bordée, des deux côtés, par une chaîne de montagnes. Après une heure de marche, nous parvînmes à des habitations; là nous trouvâmes l'eau du torrent en apparence; elle était conduite, par un petit canal, dans les terres voisines des habitations. Ensuite, toutes les demi-heures, nous rencontrions des habitations tantôt sur la rive droite du torrent, tantôt sur la rive gauche. Presque à toutes ces habitations l'on trouve des puits qui servent à l'arrosage des terres, qui sont fort peu considérables. L'on cultive là aussi la vigne et le trèfle (ou la luzerne?).

Après six heures de marche nous abandonnâmes le torrent de la vallée Beni-Djebr, qui tourne au nord et ensuite au nord-est, pour suivre la direction est. Là nous passâmes sur la frontière des pays de Nehhm que nous tenions à notre gauche, et de Kholan à notre droite. Enfin, à deux heures après

midi, nous nous arrêtâmes sous un rhamnus (lotus), dans un autre torrent qui arrive non loin de là encore de la montagne, qui se trouve à l'est-sud-est. Ce torrent suit la direction du nord-ouest; il paraît qu'il va se réunir à celui du Wadi-Beni-Djebr. Ce torrent était alors entièrement à sec, mais mes conducteurs trouvèrent de l'eau dans un bas-fond à quelque distance nord du torrent.

Nous passâmes là le reste de la journée, et, à neuf heures du soir, nous nous mîmes en route, parce que mes conducteurs craignaient d'être assaillis à l'improviste, à l'endroit où nous nous trouvions, par une autre tribu Beni-Djebr (Kholan) possédant les environs de Kharibah (خَرِبَة)[1], qui était en guerre avec la tribu Beni-Djebr, précédente, au sujet d'une montagne que chaque tribu prétendait lui appartenir. Nous suivions alors la direction est. Après une demi-heure, nous arrivâmes entre deux montagnes par un défilé étroit et difficile qui dure deux heures. Ce défilé nous conduisit dans un torrent, dont les sinuosités tournent de temps à autre à l'est-sud-est, mais pendant peu de temps; ensuite la direction revient à l'est. Ce torrent, qui arrive des montagnes du sud-est, tourne au sud-ouest, à l'endroit où l'on entre dans le torrent par le défilé, et va se réunir, à ce qu'il paraît, au sud, au torrent *Dana* (دانة), parce qu'on ne le rencontre nulle part dans le cours de la route pré-

[1] *Carisseta* de Pline. (Fresnel.)

cédente, qui en est séparée par de hautes montagnes. Dans ce torrent, qui est beaucoup plus considérable que tous ceux que l'on rencontre jusque là, nous trouvions souvent de l'eau. Nous suivîmes le lit de ce torrent pendant plusieurs heures; enfin, à l'aurore, nous l'abandonnâmes pour franchir une montée qui n'est pas très-pénible, et qui se trouve sur la rive gauche à l'est. Une heure avant le lever du soleil, nous parvînmes à l'entrée du *Serw-al-Kharibah* (سَرْوْ الخربة), la vaste plaine de Kharibah.

Avant mon départ de San'a, Hassan-Batasch, à qui j'avais communiqué le but de mon voyage, m'avait fait espérer que nous nous arrêterions pendant une journée à notre passage à Kharibah, où il disait que l'on trouvait des ruines antiques, dont une partie était habitée par un de ses amis. Ne connaissant nullement la situation de ces ruines, je me reposais tranquillement sur la bonne foi de Hassan-Batasch; aussi, lorsque nous fîmes halte, au lever du soleil de la journée du 15 juillet, sous un chétif mimosa, j'étais bien loin de me douter que les ruines dont on m'avait parlé ne se trouvaient qu'à deux heures de distance. Sans quoi, au lieu de passer la journée, comme nous le fîmes, sous un mimosa, j'aurais fait mon possible pour aller la passer plus utilement aux ruines de Kharibah.

Cette plaine, qui peut avoir deux heures et même d'avantage d'une extrémité à l'autre dans tous les sens, est entourée de montagnes. Elle est habitée

par des Bédouins pasteurs d'une tribu appelée aussi *Beni-Djebr* (Kholan); plusieurs habitations, éparses dans la plaine, sont construites en briques crues, et l'on m'assura plusieurs fois qu'à une journée nord de Kharibah, il se trouvait un lieu où l'on remarquait quantité d'inscriptions gravées sur la pierre.

Comme rien n'échappe aux observations des Bédouins dans leur voisinage, parce qu'ils ont la vue très-perçante, nous fûmes bientôt assaillis par plusieurs Bédouins de cette tribu. Mais ils vivaient en bonne intelligence avec mes conducteurs, aussi nous n'avions rien à redouter. Il arriva aussi une femme, qui voulut savoir qui j'étais, et, après avoir appris par mes conducteurs que j'avais avec moi quelques médicaments, je ne pus me refuser de la suivre dans son habitation pour visiter sa vieille mère malade. Elle me tourmenta aussi, on ne peut plus, de lui tirer l'horoscope de son jeune fils, en consultant un livre de magie. Je m'en excusais en disant que je ne possédais point cette science; mais, comme elle n'en croyait rien et qu'elle continuait ses instances, j'en appelai à Hassan-Batasch, qui lui protesta, comme moi, que j'avais laissé mon livre à San'a.

Ce fut dans l'après-midi qu'enfin je me rendis aux pressantes sollicitations de la Bédouine, qui, depuis le moment de notre arrivée sous le mimosa, venait, à chaque instant, me prier d'exaucer ses désirs. Enfin, à notre arrivée, avec Hassan-Batasch,

à l'habitation où nous étions attendus, nous trouvâmes plusieurs autres femmes voilées, qui délibérèrent assez longtemps, pour savoir si elles devaient préparer le divan pour nous accueillir, ou si elles nous recevraient tout simplement dans la cour. Comme nous n'avions pas longtemps à nous arrêter, ayant devancé la caravane sur le point de se mettre en route, nous fîmes comprendre à ces dames qu'il était fort inutile de préparer pour nous la salle de réception. Alors on nous apporta de suite des rafraîchissements, c'est-à-dire de l'eau et du café, dans de grandes cruches de poterie et de cuivre. Nous fumâmes notre pipe en compagnie de ces dames, en buvant ensemble le café, et en compagnie de plusieurs Bédouins, qui arrivèrent les uns après les autres. Enfin, avant d'abandonner nos hôtesses, je leur laissai quelques médicaments à l'usage de la bonne vieille Bédouine, dont la fille me fit promettre de repasser, à mon retour, tant elle était entêtée à vouloir me faire deviner l'étoile de son fils; mais, à mon retour, je me vis contraint de lui manquer de parole.

A trois heures environ après midi, la caravane arriva près de l'habitation où je me trouvais avec Hassan-Batasch; nous la rejoignîmes de suite; et, pendant que je cherchais à monter à chameau, Hassan-Batasch et Saleh-'Asfour, mon conducteur, disparurent. Alors un Bédouin de notre compagnie, de la tribu Abidah (عبيدة), prit à cœur de me tour-

menter par des menaces de toute espèce. Souvent même il se permit de me coucher en joue avec son fusil, croyant m'intimider et me forcer à lui donner de l'argent. Je lui répliquai plusieurs fois que de tels procédés ne lui convenaient nullement; que c'était honteux tant pour lui que pour sa tribu, lui qui aurait dû me protéger contre ceux qui auraient voulu en agir à mon égard comme il en agissait lui-même. Comme cet impertinent n'entendait pas raison et qu'il continuait ses agacements, je finis par lui dire qu'il m'ennuyait et que, par ce motif, il n'aurait rien du tout. Me voyant donc résolu et inébranlable, il mit fin peu à peu à ses impertinences.

Pendant ce débat, je commençais à apercevoir, dans le lointain, des ruines qui paraissaient occuper un site spacieux. Je ne pus douter alors que ce ne fût là le lieu dont on m'avait parlé. Je me sentis vivement ému et impatient de ne trouver auprès de moi ni Hassan-Batasch, ni mon conducteur. Je ne pouvais non plus me décider à abandonner de mon chef la caravane, à cause du danger qu'il y avait de visiter tout seul ces ruines. Nous touchions, de plus, au déclin du jour; ensuite, je ne connaissais aucunement la route que j'avais à suivre. Toutes ces considérations me déterminèrent à ne point abandonner la caravane.

C'était environ une heure et demie depuis notre départ que nous arrivions aux ruines de Kharibah, qui se trouvaient exactement sur notre route et

à notre gauche. A l'est, à peu de distance de Kharibah, on remarquait sur la route, à droite, deux constructions en pierres de taille de forme carrée. Ces constructions étaient en très-bon état et très-rapprochées l'une de l'autre ; elles étaient habitées par des gens qui fournissent aux passants de l'eau d'un puits qu'ils possèdent, moyennant un petit salaire qu'ils exigent d'eux.

Une heure avant le coucher du soleil, nous fîmes halte dans un ravin qui arrive du nord de Kharibah et se réunit à un petit torrent qui vient du sud-ouest et se dirige vers le sud-est, mais tous les deux étaient à sec. Hassan-Batasch et mon conducteur ne tardèrent pas à arriver, et, ne pouvant plus me contenir, je m'exhalai contre eux en vifs reproches, parce qu'ils avaient manqué à leur promesse. Je n'avais point entrepris un voyage aussi périlleux pour me divertir, mais pour m'occuper des recherches dont je leur avais parlé. Ils me répondirent qu'ils ne m'avaient point conduit avec eux à Kharibah parce qu'ils avaient cru que c'était trop tard. Mais ils me promirent qu'à notre retour ils ne manqueraient pas de me procurer la satisfaction que je désirais.

Nous nous trouvions là à une journée de distance de Mareb. Le jour suivant, 16 juillet, nous partîmes à trois heures du matin, en suivant la direction sud-est. A quatre heures, et demie, direction sud-sud-est. A cinq heures, la direction revient au sud-est ; à six heures et demie, direction est. A sept

heures, nous arrivâmes au pied d'une montagne, sur le sommet de laquelle on aperçoit un ancien fort construit en pierres sèches. Au pied de la montagne, on voit comme une citerne profonde, formée par deux rocs qui se trouvent dans un enfoncement. Cet endroit contient de l'eau dans toutes les saisons de l'année.

Là commence à s'ouvrir une plaine qui s'étend, en tous sens, à un peu plus de trois lieues, c'est-à-dire tant de l'est à l'ouest, que du nord au sud.

En cet endroit, nous quittâmes la direction de Mareb, pour nous tourner vers le sud-est et atteindre le torrent de Dana, près d'un endroit où l'on trouvait l'eau apparente. A dix heures nous fîmes halte dans ce torrent, sous l'ombre d'un groupe de tamaris (اثل), arbre dont on trouve des forêts de distance en distance dans tout le lit du torrent. Je pus remarquer alors, ainsi qu'à mon retour, que dans ces environs il n'y a aucun torrent arrivant du nord qui se jette dans le torrent de Dana.

A partir de San'a jusqu'à Mareb, la route va presque toujours en descendant; mais elle est très-praticable, en général, et beaucoup plus belle que celle de l'ouest, qui mène de San'a dans le Tihama.

Cependant notre marche n'était pas du tout régulière, parce que ces Bédouins n'observent aucun ordre dans leur marche. Leurs chameaux, sans licou, s'acheminent à la débandade, de manière à ce que tantôt le premier se trouve le dernier, tantôt ils

vont à pas redoublés et tantôt en broutant les ronces qui se trouvent sur la route. Aussi très-souvent je comptais quatre cent quarante pas de chameau en cinq minutes, quand d'autres fois je ne pouvais en compter que trois cent trente dans le même intervalle de temps. Mais, à mon retour, notre marche était plus régulière, attendu que la tribu Beni-Scheddad faisait marcher les chameaux toujours d'un pas régulier et à la file; ce qui était tout à fait nécessaire, parce que cette caravane était très-nombreuse.

Nous passâmes là, près du torrent de Dana, le fort de la chaleur de la journée, et, dans l'après-midi, nous nous mîmes en route pour nous rendre au camp bédouin de mon conducteur Saleh-'Asfour.

Ce camp se trouvait dressé à deux lieues de distance de l'endroit que nous venions de quitter au delà de Bâb-el-Faladj (باب الفلج), entre le mont Balak (بلق) et le mont Soad (سعاد). Ce camp était composé de cinq à six tribus différentes qui se protégent mutuellement; chacun devient le protecteur de tous les autres contre sa tribu. On y comptait environ cinquante tentes fabriquées par les Bédouins eux-mêmes avec une étoffe grossière de laine. Ces tentes étaient dressées au moyen de mauvais troncs d'arbres qui pouvaient avoir tout au plus trois ou quatre pieds de hauteur. Cet endroit était entièrement dépourvu d'eau, et ces pauvres Bédouins pasteurs étaient obligés journellement d'en apporter leur provision, dans des outres, du torrent de Dana,

en allant abreuver leurs troupeaux. Le camp se trouvait à une distance d'au moins une heure et demie du torrent.

Arrivés au camp, mon conducteur Saleh-'Asfour me conduisit de suite, en qualité d'hôte, près de sa tente, apporta un vase de beurre frais et, selon la coutume des Bédouins, me frictionna les pieds avec ce beurre, en remontant jusqu'à moitié de la cuisse; après quoi, il me frictionna les mains et les bras. La même opération fut faite ensuite à Hassan-Batach.

Bientôt se rassemblèrent près de la tente où je me trouvais tous les habitants mâles qui composaient le camp, pour contempler l'être extraordinaire arrivé chez eux, tandis que leurs femmes et leurs filles le considéraient de loin.

Chacun alors fit apporter sa cruche de café, pour avoir le plaisir de boire en société. Mon conducteur se hâta aussi de faire le sacrifice d'une brebis en signe de paix et de sûreté, selon la coutume. Chacun des membres de la société se mit en devoir de me questionner, ne pouvant comprendre le motif qui m'avait déterminé à faire un tel voyage. Ensuite ils disaient entre eux qu'il n'y avait que Dieu qui savait ce que c'était que cette créature, et quelles intentions elle pouvait avoir.

L'un disait : « Voyez comme tout est gentil en lui, jusqu'aux sandales qu'il chausse ! » L'autre ajoutait, dans l'admiration : « C'est une personne trop délicate pour s'exposer aux fatigues du désert; il devrait

avoir été créé seulement pour se porter du divan à la mosquée, revêtu d'une belle chemise blanche. Ne serait-ce pas le mahdi? — Vraiment, disait l'autre, c'est apparemment un oiseau de Dieu, un des oiseaux du paradis. » D'autres enfin, plus âgés, me sondaient de toutes les manières, pour approfondir le mystère et savoir de moi si je possédais le don de découvrir les trésors cachés en terre. Je répondais à tout de mon mieux, cherchant à éluder toute question qui aurait pu me compromettre. Quand ils voulaient connaître mon pays, ma nation, je leur répondais tout simplement que j'étais du couchant, où se trouvent les peuplades connues chez eux sous le nom de Maugrebins. La curiosité de ces Bédouins devenait encore plus vive quand je répondais à leurs questions réitérées, si je possédais des enfants dans ma patrie ou ailleurs, que jamais, pendant le cours de ma vie, je n'avais été marié. Alors ils me prirent pour une créature extraordinaire, un être parfait; car ils ne connaissent point, dans leur désert, sous leurs tentes, tous les vices auxquels s'adonnent, non-seulement tous les habitants des villes, mais encore ceux des moindres villages.

Les femmes des Bédouins habitant sous les tentes ont toujours la figure couverte dans leur ménage; si elles se découvrent, ce n'est que pendant la nuit, au moment de prendre du repos. Elles se revêtent de chemises traînantes en toile de coton teinte en noir et à larges manches. Elles portent de plus un lambeau de toile noire sur la tête, outre le bourgo

qui leur couvre la figure, à l'exception des yeux, qui cependant sont recouverts à moitié par des touffes de cheveux qui sortent négligemment de leur coiffure; ce qui leur donne absolument l'aspect de diablesses, ou pour le moins un aspect affreux. Il n'y a que les demoiselles qui vont la face découverte, portant simplement autour des reins un tissu fort court en laine grossière, le sein voilé par des bandelettes de peau sur lesquelles on fixe quantité de petits coquillages. Les plus jeunes, avant l'âge de puberté, portent tout au plus une ceinture de ces bandelettes garnies de coquillages.

Après le souper, qui fut réparti entre une quantité de convives, l'on me demanda si je voulais boire; comme l'eau était rare, l'on me présenta un grand baquet de lait de chameau, pendant que quelques vieillards à barbe blanche consultaient, à la lueur de la flamme du feu, les os de la victime qui venait de servir à notre souper. Il me vint d'abord l'idée qu'ils cherchaient à pénétrer le mystère qui les intriguait à mon sujet; mais pas du tout. Après bien des conjectures, ils crurent reconnaître qu'en ce moment il y avait du sang répandu dans une des tribus des environs.

Le lendemain, 17 juillet, de bonne heure, mon conducteur Saleh-'Asfour, suivi d'un de ses amis, crut à propos d'entrer à Mareb, pour prévenir de mon arrivée le schérif Abderrahman, et lui demander son consentement à ce que j'entrasse sur son territoire. Ce prince de la petite ville de Mareb,

soit par envie de voir et posséder chez lui un être extraordinaire, soit par désir de recevoir les petits cadeaux que m'avait fait emporter de San'a mon conducteur, ne fit pas la moindre difficulté à donner son consentement.

Dans la soirée de cette journée, Saleh-'Asfour revint de Mareb et me déclara que le schérif Abderrahman consentait de bon cœur à ce que, le lendemain, je fisse mon entrée à Mareb. Saleh-'Asfour était aussi très-satisfait de pouvoir se débarrasser de moi le plus tôt possible, vu qu'à notre arrivée au camp il avait appris qu'on avait résolu de lever ce camp dans quelques jours, pour aller ailleurs chercher de nouveaux pâturages, comme il arrive toutes les fois que l'on a épuisé les pâturages des environs où l'on a dressé le camp.

Comme le passage de la digue, pour me rendre à Mareb, était très-périlleux, je fus obligé de m'engager à solder quatre Bédouins de tribus différentes, outre mon conducteur, qui faisait le cinquième, pour m'accompagner et me conduire en toute sûreté jusqu'à Mareb, quoique, d'après mes conventions avec Saleh-'Asfour, je n'eusse dû avoir à m'occuper de rien pendant toute la durée de ce voyage.

Le jour suivant, 18 juillet, nous abandonnâmes le camp dans la matinée, et nous retournâmes vers l'ouest, pour venir prendre la route dans le torrent de Dana, environ à deux lieues de distance du camp, et tourner de là à l'est, entre les deux monts Balak (بَلَق), qui formaient anciennement le bassin de la

digue. Arrivés à la digue au moment où la chaleur de la journée commençait à se faire sentir, je fus transporté à la vue de constructions antiques situées dans une terre où jamais Européen n'a pu mettre le pied, ou s'il y en a un qui, avant moi, y ait pénétré, il n'en est pas revenu. Je me mis de suite à escalader la rive droite du torrent, encombrée d'arbres et de branches d'arbres desséchées. Parvenu entre deux constructions antiques bien conservées, je découvris d'abord une inscription gravée sur le roc, que je copiai aussitôt; après quoi, je me mis à tourner sur tous les points, pour prendre copie de toutes celles qui se présentaient à mes yeux.

Pendant que j'étais occupé de cette manière, mes compagnons s'étaient retirés à peu de distance sous les arbres; et, après avoir achevé mes recherches sur ce point, je me rendis auprès d'eux; pour les prévenir que j'allais visiter l'autre extrémité de la digue. Considérant le danger que j'avais à courir, ils voulaient s'opposer à ce que je m'éloignasse d'eux, vu que Saleh-'Asfour les avait abandonnés pour quelques instants. Je leur fis observer alors qu'en cas d'attaque, je pousserais un cri pour qu'ils vinssent à mon secours, jugeant que l'autre extrémité n'était pas éloignée; mais je pus m'apercevoir ensuite qu'en cas de danger ma voix n'aurait point pu parvenir jusqu'à eux, à cause de la distance. Malgré tout ce qu'ils me dirent, je les quittai et me mis à mesurer la distance entre les deux montagnes. Pour

ne point perdre de temps, je commençai du point où je me trouvais; et, arrivé à l'autre bord, je calculai aussi l'épaisseur que pouvait avoir la digue, selon les apparences des anciens restes de terres rapportées. Enfin, je m'acheminai sur la crête d'un ancien reste de digue qui s'enfonce dans l'intérieur au pied de la montagne; à l'extrémité de ce reste de digue, je trouvai des constructions antiques bien conservées. Étant descendu du sommet d'une de ces constructions, où j'étais parvenu en suivant la crête de la digue, le premier objet qui frappa ma vue fut une pierre à peu près carrée, haute environ de deux pieds, sur laquelle se trouvait un dessin en sculpture, mais sans inscription. Je tâchai d'en prendre sur-le-champ l'esquisse, de manière à pouvoir au moins donner une idée de ce que c'était; après quoi, je me mis en devoir de copier toutes les inscriptions qui tombèrent sous ma vue, et à mesurer seulement quelques points. Je n'avais point encore terminé de prendre copie de toutes les inscriptions lorsque Saleh-'Asfour arriva. Je le vis paraître sur le haut d'une construction en criant, me couchant en joue avec son fusil, m'insultant assez grossièrement et me menaçant de faire feu sur moi, parce que je m'étais exposé tout seul. « C'est bien, c'est bien, » lui répondis-je; et puis je ne faisais plus attention à lui, tant j'étais préoccupé des inscriptions que je copiais; ce qui exaspérait de plus en plus Saleh-'Asfour, qui disait : « Je tire, je tire sur toi, si tu ne retournes de suite. » Et moi, sans lever

les yeux de dessus l'objet qui me préoccupait, je lui répondais : « *Tayyéb, tayyéb*, c'est bien, c'est bien; j'ai fini, j'ai fini. » Enfin, à force de me débattre contre mon persécuteur, je parvins à recueillir tout ce qui se trouve gravé sur ces constructions.

Après tout, l'on concevra bien que l'on ne voulût pas me laisser le temps de prendre toutes les mesures et les proportions des différentes constructions, comme je me l'étais proposé, et de poursuivre mes recherches aux environs où, sans doute, j'aurais pu trouver aussi des choses intéressantes. Au moment où Saleh-'Asfour avait paru au haut d'une construction, je l'entendis discourir avec deux Bédouins de la tribu Abidah, qui se trouvaient alors à deux pas de distance de moi, sans que je m'en fusse aperçu, tellement j'étais préoccupé; et si, dans ce moment, Saleh-'Asfour n'avait été présent, je pouvais être assassiné. Je me vis donc forcé de tout abandonner pour suivre Saleh-'Asfour et venir rejoindre nos autres compagnons qui nous attendaient. En repassant près des restes de l'ancienne digue, je me munis d'un morceau de la terre qui avait servi à sa construction. Mais, à mon arrivée sous les arbres où nous attendaient nos compagnons, je n'y voyais plus clair, tout tournait autour de moi comme dans l'ivresse. Les Bédouins se divertissaient alors en me demandant de leur montrer la partie de l'est, et moi je leur montrais tout le contraire en leur désignant l'ouest. Je pense qu'en cela il n'y a rien de bien étonnant, quand

on a passé plusieurs heures exposé à un soleil ardent; bien heureux, à ce que je crois, d'avoir échappé à une grave céphalalgie qui aurait bien pu me survenir.

Après notre dîner, auquel participèrent quatre Bédouins de la tribu Abidah, qui nous avaient accostés, sinon pour nous piller, parce que nous étions protégés par un membre de leur tribu qui se trouvait parmi nous, du moins pour apprendre les nouvelles, nous nous mîmes en route pour nous rendre à Mareb, qui se trouvait à une heure de distance seulement. Chemin faisant, mes compagnons ne cessaient de me tourner en dérision, persuadés que je ne comprenais pas leur langage. Que vont penser de nous, disaient-ils, les habitants de Mareb, en voyant que nous leur amenons une créature semblable? Je leur ripostais alors d'une manière un peu dure, mais ils feignaient de ne point comprendre ce que je leur disais. Enfin, en arrivant près de la porte en ruine de l'antique Saba, j'aperçus une inscription à ma gauche; j'allais descendre de chameau quand mes compagnons se prirent à rire, me traitant de fou et m'empêchant de descendre pour exécuter mon dessein, qui était de prendre copie de l'inscription qui avait frappé mes regards. Bientôt nous arrivâmes près de l'enceinte du moderne village de Mareb. Tous les habitants nous attendaient hors des murs; les femmes mêmes se trouvaient sur les terrasses de leurs maisons pour être aussi témoins de l'arrivée, dans leur cité, d'un

être extraordinaire. Alors, un personnage de notre compagnie de la tribu Abidah, le même avec qui j'avais eu affaire en route, prit le devant en courant et en criant au peuple de Mareb : « Nous vous amenons le Mahdi, » et le peuple, d'un commun accord, poussa une grande exclamation. Chacun alors vint me présenter la main et me saluer en qualité de schérif; mais je me gardai bien d'accepter un titre semblable, craignant de me compromettre ensuite; aussi m'empressai-je de leur déclarer que je n'étais pas schérif, précaution que n'a pas prise le premier voyageur européen, à ce qu'il paraît, qui a pénétré en ces lieux. Ce qui peut-être a été la cause de sa perte (sinon dans ce lieu), au moins à son retour dans le Hadramaut.

Il y a dix à douze ans environ, me dirent ensuite les habitants de Mareb, il arriva à Mareb une personne semblable à moi en blancheur, de taille moyenne, de complexion forte et robuste, qui se disait chérif maugrebin. Ce personnage était venu du Hadramaut, et, après avoir pris copie, comme moi, de toutes les inscriptions qu'il avait pu trouver, il se mit à lire une lettre qu'il avait reçue l'on ne sait comment. L'on pense que c'étaient les Génies qui la lui avaient apportée pendant la nuit. Pendant la lecture de la lettre mystérieuse, en présence du kadi, chez qui il était logé, il se prit à pleurer. Le kadi, frappé d'une telle sensibilité, lui en demanda le motif. L'étranger lui répondit qu'il venait de recevoir une lettre qui lui annonçait la mort de son

frère, et que, par conséquent, il devait s'en retourner de suite. Il pria en même temps le kadi de se porter le lendemain matin aux pilastres de Bilkis, pour prendre ce qu'il trouverait sur la grande pierre renversée où se trouve une inscription endommagée dont je n'ai point pris copie. Pendant la nuit l'étranger disparut sans guide, sans compagnon, prenant la direction du Hadramaut, par où il était venu, selon que l'on put en juger le lendemain par l'empreinte de ses pas.

Le lendemain le kadi se rendit à l'endroit indiqué et trouva sur la pierre onze pièces de monnaie en or, qui ensuite furent vendues à San'a, chacune pour 2 $\frac{1}{4}$ de piastres d'Autriche (*sequins?*) فلّيّات. Les habitants de Mareb donnent encore aujourd'hui le nom de *foulliat* aux pièces d'or qui furent trouvées par le kadi de Mareb. Après un fait semblable, les habitants de Mareb n'eurent plus le moindre doute que l'étranger ne fût un saint personnage qui possédait une science extraordinaire, la science du nom, c'est-à-dire du nom ineffable, par la vertu duquel Salomon opérait tous ses miracles, et qui lui donnait le pouvoir de déterrer les trésors cachés en terre. Ce qui finit par confirmer l'opinion des habitants sur la vertu de l'étranger, fut l'aveu, fait par le kadi, que l'étranger possédait la connaissance du Coran à un suprême degré, ainsi que bien d'autres sciences qu'il ignorait lui-même.

A mon retour de Mareb, pendant un long séjour

que je fis à Aden, j'eus l'occasion de m'entretenir très-souvent avec M. de Wrédé, qui revenait du Hadramaut, et qui me raconta avoir entendu parler, à Wadi-Doan وادى دوعن, d'un certain personnage blanc, duquel on lui fit, à peu près, le même portrait que l'on m'en avait fait à Mareb, parcourant tout le Hadramaut, vers l'époque que j'ai indiquée; mais qui n'en était pas ressorti, ayant été assassiné par les habitants, sur le soupçon qu'il pouvait avoir de l'argent.

(La suite à un prochain numéro.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 janvier 1845.

On lit une lettre de M. Rafn, secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, par laquelle il adresse au Conseil un exemplaire des mémoires de la Société des antiquaires pour les années 1838 à 1840, et un mémoire de M. Rafn sur la découverte de l'Amérique au xe siècle. Cette offrande sera inscrite au procès-verbal, suivant le désir du secrétaire de la Société des antiquaires.

M. Sinibaldo de Mas adresse au Conseil un exemplaire de trois dissertations publiées par lui, à Macao, sur l'idéographie. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Sinibaldo de Mas.

M. Dulaurier adresse au Conseil un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Institutions maritimes de l'archipel d'Asie*, traduites en français par Éd. Dulaurier; textes malay et bougi. Paris, 1845, in-8°. M. Dulaurier, présent à la séance, reçoit les remercîments du Conseil.

M. Louis Steiner, à Genève, offre une Grammaire et un Dictionnaire hongrois.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 janvier 1845.

Par l'auteur. *Magyar es nemet Zsebszotar, etc.* Dictionnaire magyar-allemand; Bude, 1834; gr. in-12. — Le même, l'allemand expliqué par le magyar; Bude, 1843; gr. in-12.

Par l'auteur. *Ausführliche Grammatik der Ungarischen Sprache für Deutsche*, von Mor. Bloch. Pesth, 1842, in-8°.

Par l'auteur. *Bergyren*, Guide français-arabe-vulgaire des voyageurs et des Francs en Syrie et en Égypte; Upsal, 1834; in-4°.

Par l'auteur, H. T. Prinsep. *Note on the historical Results deducible from recent discoveries in Afghanistan*; 1 vol. in-8°, 1844.

Par l'auteur. *Beidhawii Commentarius in Coranum, etc.* edidit Fleischer, fascic. I. Lipsiæ, 1844.

Par la famille de l'auteur, Jacquemont. *Voyage dans l'Inde*, exécuté pendant les années 1828 à 1832. Livr. 52, 53, 54.

Par l'auteur. *Introduction à l'histoire du Buddhisme indien*, par E. Burnouf; tome Ier, in-4°; Imprimerie royale, 1844.

Par l'auteur. *Institutions maritimes de l'archipel indien*, traduites en français par M. Édouard Dulaurier; Paris, B. Duprat, 1845, in-4°.

Par l'auteur. *The Atesh-Kedah*, *by* Hajji-Lutf-Ali-Beg, edited by N. Bland; London, 1844, in-8°.

Par l'auteur. *La Rhétorique des nations musulmanes, etc.*

par M. Garcin de Tassy. (Extrait du Journal asiatique.) Paris, Imprimerie royale, 1844.

Par l'auteur. *Esquisse pour la connaissance des antiquités du Nord,* par M. Rafn (en allemand). Copenhague, in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, 1840-1844; Copenhague, in-8°.

Journal des Savants, décembre 1844.

Bulletin de la Société de géographie, troisième série, numéros de septembre, octobre et novembre 1844.

BIBLIOGRAPHIE.

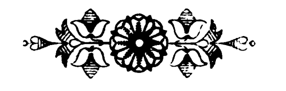
Les *Mille et une Nuits*, texte arabe, tom. IX, X, XI et XII; Breslau, chez Ferdinand Hirt; format in-18.

C'est ici la fin de l'édition du texte arabe des Mille et une Nuits, commencée il y plusieurs années par feu M. Maximilien Habicht. Les quatre derniers volumes ont été revus par M. Fleischer, professeur de langues orientales à Leipsick. On sait qu'il existe plusieurs éditions de ces contes charmants : la première édition avait été entreprise à Calcutta, mais elle n'a pas été achevée ; les deux seules éditions complètes sont celle-ci et celle du Caire, qui forme deux gros volumes in-4°. Ces éditions ne sont nullement la copie l'une de l'autre. On sait que, dans les pays où l'imprimerie n'est que d'une date récente, les textes qui s'adressent aux masses, et qui reposent sur un fonds léger, ont été exposés à se modifier sous la plume des copistes : les uns étendent, les autres resserrent ; quelques-uns intercalent de nouveaux récits, d'autres en suppriment. C'est là ce qui fait que tant de nouveaux contes, dont plusieurs, à la vérité, ne sont que d'un faible intérêt, sont venus successive-

ment s'ajouter au recueil si habilement exploité par Galland, recueil qui se conserve à la Bibliothèque royale. L'édition de Breslau a été faite d'après un manuscrit de Tunis. Les premiers volumes n'étaient pas toujours corrects, parce que le manuscrit n'était pas très-lisible, et que d'ailleurs M. Habicht ne paraît pas avoir possédé une connaissance approfondie de l'arabe. Ce fut M. Fleischer qui se chargea de publier une révision de ces volumes. Personne n'était mieux préparé que lui pour mettre la dernière main à cette entreprise, et l'on peut être assuré que les derniers volumes n'ont pas perdu à être soumis à un critique aussi exact.

Note on the historical results deducible from recent discoveries in Afghanistan, par H. T. Prinsep. Londres, 1844, in-8°, avec planche.

M. H. T. Prinsep est le frère de feu James Prinsep, si célèbre par ses grands travaux sur l'archéologie indienne. M. H. T. Prinsep, aujourd'hui directeur de la Compagnie des Indes, et déjà connu par une Histoire de Ranjyt-Singh et de la puissance des Sykh, fait connaître, dans ce volume, le résultat des principaux travaux exécutés sur les médailles et inscriptions découvertes dans l'Afghanistan. Une partie de ces résultats se trouvait dans les manuscrits laissés par feu James Prinsep.





JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL-MAI 1845.

ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. Burnouf.

(Suite.)

IV. [illegible] LE DIEU HOMA (SUITE).

§ 7. Texte zend.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible][1]

[1] Ms. Anq. n° II F. p. 85; n° VI S. p. 38; n° III S. p. 53; *Vendidad Sadé*, p. 41; édit. Bombay, p. 44; man. de Manakdjî, p. 185.

Version de Nériosengh.

कस्त्वां तृतीयो ह्नम मनुष्येषु सृष्टिमति संस्कृतवान् जगति [etc. comme ci-dessus, § 4.] श्रीतो तृतीयो सामानो लाभेप्सुः अस्य श्रीतत्वं इदं यत् पुत्रः तृतीयो बभूव अस्य लाभेप्सुता च इयं यदसौ लाभं सृष्टीनां सुन्दरं विवेद [sic] समीह्लितुं। तृतीयो मां मनुष्येषु सृष्टिमति संस्कृतवान् जगति [etc. comme ci-dessus, § 4.] यदस्य पुत्रौ उर्व्वेर्जातौ उरुअख्सः केरेशास्पश्च न्यायाधिपः अन्यो ऽभूत् किल न्यायं न्यायाधिपत्यं चक्रे आचार[म]रचयत किल आचारं शुद्धतया संनि[ह्नि]तवान्। तस्मादन्यः उत्कृष्ट-कायः उत्साह्ली गासूरो गदाधरः किल कार्यं गदया प्रभूतं चकार गाश्रूरजातो ताजिकानां बभूव अत एव गाश्रूरः॥

Traduction.

« Quel est, Homa, le mortel qui, le troisième dans le monde existant, t'a préparé pour le sacrifice? Quelle sainteté a-t-il acquise? Quel avantage lui en est-il revenu? Alors Homa, le saint, qui éloigne la mort, me répondit : Le troisième des Çâmas, [cet homme] très-bienfaisant, est le troisième mortel qui, dans le monde existant, m'ait préparé pour le sacrifice. Il a acquis cette sainteté, cet avantage lui en est revenu, qu'il lui est né deux fils, Urvâkhchaya

et Kĕrĕçâçpa : l'un, religieux, qui fit régner la justice; l'autre, haut de taille, actif et armé de la massue [à tête] de bœuf. »

Il nous faut commencer par reproduire la traduction d'Anquetil, quoiqu'elle soit, en général, bien peu exacte. « Quel est, ô Hom, le troisième mortel qui, dans le monde existant, vous ayant invoqué et s'étant humilié devant vous, ait obtenu ce qu'il désirait? Alors Hom, pur et qui éloigne la mort, me répondit : Sam, le juste, est le troisième mortel qui, m'ayant invoqué dans le monde existant et s'étant humilié devant moi, ait obtenu ce qu'il désirait, lui qui a engendré (deux) enfants grands (et distingués), Ourouakhsch et Guerschasp. Le premier fut chef et rendit la justice; le second haut de taille et toujours armé de la massue (à tête de bœuf).... » Je ne donne pas la suite de cette traduction qu'Anquetil joint à tort au paragraphe suivant; je l'examinerai tout à l'heure.

Le commencement de ce paragraphe ne présente aucune difficulté nouvelle, puisque c'est la répétition de la formule des articles précédents, moins le nom de nombre. Tous les manuscrits, sauf celui de Manakdjî et le numéro II F. d'Anquetil, qui ont *thrĕtyô*, lisent *thrityô*, forme que je regarde comme d'autant mieux comparable au sanscrit *trĭtîya*, que le n'est pas aspiré en *th*, ainsi qu'il le devient ordinairement en zend devant *y*. Sans doute cette absence d'aspiration vient de ce que le *t* ne tombait pas primitivement sur *ya*, mais sur *îya*,

et qu'alors il était naturellement soustrait à l'influence de la règle de l'aspiration d'un *t* devant *y*. Or, comme les syllabes *îya* n'existent pas dans la langue zende, et qu'elles se contractent nécessairement en *ya*, on peut, sans irrégularité, écrire *thritya*, comme on écrit *dâitya* (devant être donné).

La seconde fois que ce mot se représente, tous nos manuscrits, moins le Vendidad Sadé et l'édition de Bombay, lisent *thritô* ou *thrĕtô*, et il paraît que cette orthographe est ancienne, puisque Nériosengh la transcrit de manière à en représenter la prononciation : श्रीतो *çrîtô*, en la faisant suivre de तृतीयो *trĭtîyô*, qu'il ajoute ici pour le sens. L'accord des manuscrits et l'autorité de Nériosengh m'ont décidé à conserver cette leçon de *thritô* au lieu de *thrityô*, que donnent deux manuscrits seulement. Je pense que le zend *thrĭta* est une forme antique dans laquelle le suffixe adjectif *ta* se joint immédiatement au nom de nombre *thri*, pour lui donner la valeur d'un ordinal, ainsi que cela se voit dans les noms de nombre vêdiques, एकत *êkata*, द्वित *dvita*, त्रित *trita*, premier, second, troisième.

Anquetil a méconnu ici complétement les rapports qui unissent les mots du commencement de cette phrase, quand il a traduit *thritô çâmanãm çèvistô* par « Sam, le juste. » Il est clair que ces trois mots signifient « le troisième des Çâmas, très-bienfaisant; » et la glose de Nériosengh ne laisse aucun doute à cet égard, puisqu'elle ajoute : « La qualité qu'il a d'être *Thrita* vient de ce qu'il fut un troisième

enfant, » et quant à la qualité de *çèvistô*, qu'il interprète par *lâbhêpsu* (désireux d'obtenir du bien), Nériosengh l'explique ainsi : « Elle lui vient de ce qu'il sut bien faire le bonheur des créatures. » Nous devons donc tenir pour certain que la tradition, exprimée par le texte zend qui nous occupe, reconnaissait l'existence de trois personnages nommés *Çâma*, dont le dernier fut père d'Urvâkhchaya et de Guerschasp.

Il est à regretter que les passages où il est question de Çâma ne soient ni plus détaillés ni plus nombreux. Je ne trouve plus ce nom que deux fois dans tout ce qui nous reste du Zend-Avesta. C'est aux chapitres XIX et XXIX de l'Iescht des Férouers. Voici le premier passage :

[illegible] [1]

Anquetil le traduit ainsi : « Je fais Izeschné au saint Férouer de Sâm (père) de Guerschâsp, armé de la massue (à tête) de bœuf. » Mais je crois qu'il faut dire plus exactement : « Nous adorons le Férouer du saint Çâma [père de] Kĕrĕçâçpa [qui parcourait] les mondes en tenant haute la massue. » Je ne m'arrêterai pas à critiquer ce texte, que je crois altéré, et qui me paraît s'expliquer par le suivant, que j'emprunte au même Iescht :

[illegible] [2]

[1] Ms. Anq. n° III S. p. 596; n° IV F. p. 797.

[2] Ms. Anq. n° III S. p. 577; n° IV F. p. 746.

Suivant Anquetil : « Les Férouers des saints qui veillent sur le corps de Sâm (père de) Guerschasp, armé de la massue à tête de bœuf; » et plus littéralement, afin de mieux faire sentir les rapports vrais des mots : « Les Férouers qui veillent sur ce corps, qui [est celui] du Çâma [père] de Kĕrĕçâçpa, qui [parcourait] les mondes, la massue haute. » En comparant ces deux passages, on reconnaîtra que 𐬔𐬀𐬉𐬚𐬃𐬊𐬎𐬯 *gaêthâouç* et 𐬔𐬀𐬉𐬚𐬃𐬎𐬱 *gaêthâus* doivent se diviser ainsi, *gaêthâo*, acc. plr. de *gaêtha* (monde), et 𐬎𐬯 *uç* (en haut). Mais comme, pour expliquer cet accusatif, on est obligé d'admettre l'ellipse un peu forte d'un verbe, tel que *parcourir*, peut-être arriverait-on plus près du sens, que, du reste, je ne crois pas douteux, en lisant *gaêthâhva uç* (dans les mondes, en haut...), leçon qui a pu aisément, tant est grande l'inattention des copistes, se confondre ainsi en un seul mot, *gaêthâouç*. Quoi qu'il en soit, il résulte toujours clairement des deux passages cités tout à l'heure que le nom des *Çâmas*, dont le troisième est le père de Kĕrĕçâçpa, est *Çâma*, et non *Çâman*. Un tel nom est parfaitement authentique aussi bien en zend qu'en sanscrit; et il se rattache aisément au radical शम् *çam* (être calme, paisible).

Je n'ai cependant trouvé jusqu'ici, dans ce que je connais des traditions indiennes, aucun nom qui rappelle cette famille des Çâmas, sauf celui de *Sam̃yama*, que le Bhâgavata purâṇa donne pour le nom d'un roi de Vâiçâlî, père d'un Krĭçâçva[1]. Il est sans

[1] *Bhâg. pur.* l. IX, ch. II, st. 34; *Vishnu. pur.* p. 354, note 27.

doute assez singulier que ce roi indien, Krïçâçva, ait un père dont le nom (celui de *Sañyama*) signifie « qui se dompte, » appellation dont le sens se rapproche de celui du *Çâma* zend (qui est calme), le père de Kĕrĕçâçpa. Mais rien ne m'autorise jusqu'ici à donner à ce rapprochement plus de valeur que n'en mérite une coïncidence probablement accidentelle. Il ne me paraît pas non plus qu'on doive penser à शंयु *Çañyu*, ancien sage cité une ou deux fois dans le Rïgvêda, et sur l'existence duquel je ne sais rien autre chose, sinon qu'il dut sa félicité à Rudra[1].

Quant à l'épithète de [illegible] *çèvistô*, que Nériosengh traduit par « désireux d'obtenir du bien, » et qu'il commente comme si elle signifiait « désireux de faire le bien des autres, » je l'ai rendue, conformément à cette glose, par « très-bienfaisant, » ainsi que je l'ai fait ailleurs à l'occasion du nom de Drouasp[2]. Je renvoie le lecteur aux nombreux éclaircissements par lesquels j'ai essayé d'expliquer ce terme difficile[3]. Mais je dois en même temps reconnaître que le rapport que j'ai cherché à établir entre le primitif *çavô* et le radical *chu* (engendrer) d'une part, et le superlatif *çèvista* et le sanscrit *çiva* de l'autre, ne me paraît plus aussi probable que je le croyais autrefois. Ce que je tiens pour démontré par les discussions auxquelles je me suis livré à l'occasion de ce terme, c'est, premièrement, que dans *çèvista* les

[1] *Rigvêda*, I, 43, 4.
[2] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, pag. 429.
[3] *Ibid.* pag. 205, 259, 459, et surtout pag. 476 sqq.

deux dernières syllabes *ista* sont une formative de superlatif, et secondement, que ces syllabes n'ont aucun rapport avec le radical इष् *ich* (désirer), comme pourrait le faire croire la version de Nériosengh. Il suit de là que *çèvista* est le superlatif d'un adjectif dérivé de *çavô*, à l'aide d'un suffixe qui jusqu'ici ne m'est pas connu, et que la modification de la voyelle radicale, modification qui en a fait un *è*, est sans aucun doute le résultat de l'influence exercée par l'*i* du suffixe *ista*, ainsi qu'on le voit dans le sanscrit *nêdichtha* (le plus proche), qui dérive d'un primitif où la voyelle *a* doit être radicale.

En ce qui touche le substantif *çavô*, duquel dérive au second degré le superlatif *çèvista*, les interprètes Parses, la glose de Nériosengh et Anquetil s'accordent à le traduire par « bien. » Cependant, l'identité de son qui existe entre le *çavô* zend et le शवस् *çavas* vêdique pourrait bien s'étendre jusqu'au sens; et alors il faudrait interpréter *çavô* par « puissance, vigueur, » comme le font Rosen et Stevenson[1]. L'analogie que je constate entre ces deux primitifs s'étend jusqu'au dérivé qui nous occupe; car des textes du Rigvêda et du Sâmavêda nous donnent le superlatif शविष्ठ *çavichtha*, dans des passages où Rosen et Stevenson le traduisent par *robustissimus*, *fortissimus* et *all-powerfull*[2]. S'il devenait possible d'établir que le zend *çavô* a la signification du sanscrit *çavas*, il

[1] *Rigvêda*, I, 8, 5 et pass. *Sâmavêda*, p. 14, st. 2; *Transl.* p. 31, 2.

[2] *Rigvêda*, I, 77, 4 *b*; 80, 1 *b*; *Sâmavêda*, pag. 19, st. 5 *a*; Stevenson, *Translat. etc.* p. 45, 5.

faudrait interpréter des expressions comme *çavô mazdadâtĕm*, non plus par « le bien donné d'Ormuzd, » mais par « la puissance donnée d'Ormuzd, » et de même dans le passage du Yaçna, objet de ces remarques, il faudrait dire : « le troisième Çâma, cet homme très-puissant. »

Je passe aux termes de ce paragraphe non encore expliqués ailleurs. Et d'abord je lis *puthra*, avec un seul manuscrit, le numéro VI S. et non *puthrô*, que donnent tous les Yaçnas et les Vendidads de Paris, de Londres et de Bombay. Les copistes comprennent si peu les textes qu'ils ont entre les mains, qu'un seul, dans le nombre de ceux auxquels nous devons nos manuscrits, a vu qu'il fallait ici un duel, ou tout au moins un pluriel. Il est probable que *puthra*, pour *puthrâ*, est un de ces duels védiques dont la présence n'est pas rare dans le Zend-Avesta; cela est prouvé par la forme du verbe suivant, *zayôithê*, qui est exactement le sanscrit जायेते *djayêtê* (ils naissent tous deux). Six manuscrits lisent régulièrement *zayôithê ;* un seul, à Londres, lit *zayaêthê*, variante qui confirme mon explication, loin de la contredire. Le copiste du Vendidad Sadé, entraîné par l'analogie de ce passage avec les précédents, lit *zayata* au singulier. Le seul point qui mérite une remarque, c'est l'emploi du présent au lieu de l'imparfait ou de tout autre temps du passé; mais, on le sait, rien n'est plus commun et plus naturel, dans les récits, que cet échange du passé contre le présent.

J'ai longtemps cru que le nom propre *Urvâkhchayô*, que l'édition de Bombay lit, avec deux manuscrits de Londres, *Urvâkhsyô*, était composé de *uru* (large) et d'un dérivé du sanscrit अक्षि *akchi* (œil); mais je suis revenu de cette interprétation à cause de la difficulté que fait naître la dernière syllabe de ce nom propre. Il me paraît plus simple d'y voir *urvâ*, pour *urva*, autre forme de l'adjectif *uru* (large), et *khchayô*, du thème *khchaya* (empire), de sorte que *urvâkhchaya* se traduira par « celui dont l'empire s'étend au loin. » Le nom du frère d'Urvâkhchaya ne donne matière à aucun doute, car *Kĕrĕçâçpaç* est exactement le sanscrit कृशाश्व *kriçâçva* (celui qui a des chevaux maigres ou élancés), nom qu'on sait être celui d'un saint célèbre dans la plus ancienne tradition indienne; c'est un rapprochement que j'ai déjà signalé ailleurs[1].

Il n'est pas aussi facile de se rendre compte des rapports qui unissent entre eux les mots qui suivent, quoique je sois à peu près certain d'en posséder le sens général. Mais par quelles relations rattacher ces termes, placés tous au nominatif? Je ne vois pas d'autre moyen que de supposer que *tkaêchô* est un adjectif aussi bien qu'un substantif, et de traduire « l'un, religieux, fut donné ami de la justice. » Dans le composé *ahura tkaêcha*, que j'ai expliqué ailleurs[2], j'ai, sur l'autorité de Nériosengh, pris

[1] *Observ. sur la gramm. comp. de M. Bopp*, p. 42 et 43.
[2] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 9.

ṭkaêcha pour un substantif signifiant *précepte*, *instruction;* il faudrait, suivant la même autorité, en faire autant ici, puisque, d'après la glose sanscrite, *ṭkaêchô* est remplacé par न्यायाधिपः *nyâyâdhipaḥ*, « chef de la doctrine. » Mais je ne trouve pas l'idée de *chef* dans *ṭkaêcha*, et il me paraît plus simple d'y voir un adjectif. On pourrait donc traduire, dans cette hypothèse, *ahura ṭkaêcha* par « religieux, ou obéissant à Ormuzd. » D'un autre côté, s'il était absolument prouvé que *ṭkaêcha* est exclusivement un substantif, il serait nécessaire, pour obtenir une construction intelligible, de réunir ce mot en composition avec 𐬛𐬁𐬙𐬋 *dâtô*, participe auquel on donnerait un sens actif, de cette manière: « qui a établi les préceptes. » Mais il faudrait en même temps supposer que le composé *ṭkaêchô dâtô*, « le fondateur ou l'instituteur des préceptes, » aurait été séparé en deux parties par l'adjectif 𐬀𐬥𐬌𐬌𐬋 *anyô* (l'un ou l'autre), en vertu d'une de ces tmèses que favorise la forme déclinée sous laquelle se présente d'ordinaire la première partie des composés zends. J'avoue qu'entre ces deux explications je préfère la première, parce qu'elle me paraît moins forcée.

On remarquera que le pronom distributif 𐬀𐬥𐬌𐬌𐬋 *anyô*, qui est exactement le sanscrit अन्य *anya* (autre) ne prend pas le suffixe du comparatif *tara*, comme cela serait nécessaire en sanscrit, puisqu'il n'est ici question que de deux personnes. Conservant ma première explication, je ne change rien à la signification de *dâtô*, qui est le passif de *dâ*, en sanscrit दा

dhâ (poser, créer). Je rattache *râzô* à *ĕrĕzu*, qui est le sanscrit ऋजु *ridju* (droit); ce doit être un adjectif dérivé, à un autre degré, de ce radical ऋज् *ridj*, qui appartient aux principales branches de la famille indo-européenne. Je vois dans le développement de la première voyelle l'analogue du *vriddhi* indien, et j'en conclus que si *ĕrĕzu* signifie *droit*, *juste*, le mot *râza*, thème de *râzô*, doit signifier « celui qui rend juste, qui applique la justice; » c'est donc dans ce sens que j'ai traduit. J'aurais désiré reconnaître ici une transformation du sanscrit *râdja* (roi); mais je n'ai pas trouvé que les passages très-peu nombreux, où se présentent des formes de ce *râzô*, justifiassent ce rapprochement. Nériosengh ne l'appuie pas non plus, puisque dans sa glose, assez confuse d'ailleurs, il n'y a que le mot आचार *âtchâra* (coutume et pratique morale et religieuse), qui représente *râzô*. Il est cependant possible d'extraire de cette glose ce sens, qu'Urvâkhchaya établit les pratiques et les règles dans toute leur pureté, sens qui revient exactement à celui que j'ai adopté, me fondant et sur l'analyse grammaticale, et sur le sens traditionnel conservé par Anquetil.

Je passe aux attributs de Guerschasp, ou, comme le texte le nomme, *Kĕrĕçâçpa*. Le premier nous le représente haut de taille, sens que donnent Nériosengh et Anquetil, et qui se retrouve facilement dans les deux premiers mots *uparô kairyô*. L'un est l'adjectif dont nous avons la préposition dans le sanscrit *upari*; il est clair qu'il signifie

élevé, *supérieur*, et Nériosengh le rend aussi par उत्कृष्ट *utkrĭchṭa*, qu'il faut prendre au sens physique plutôt qu'au sens moral. L'autre, 𐬐𐬀𐬌𐬭𐬌𐬌𐬋 *kairyô*, qui appartient clairement au radical *kĕrĕ* (faire), donne moins facilement sans doute le sens de *corps* ou de *stature;* mais il ne faut pas oublier que les radicaux dont la signification est aussi générale et aussi peu déterminée que celle de *faire*, sont affectés, si je puis m'exprimer ainsi, à des sens très-divers et très-spéciaux par la seule force du préfixe qu'ils reçoivent. Qui, par exemple, pourrait expliquer, à l'aide de la seule signification radicale, le sens de *monceau*, *amas*, que prend un dérivé du radical *krĭ*, avec le suffixe *pra*, dans प्रकर *prakara*? Le rapport qui rattache l'idée de *forme* à celle de *faire*, suffit d'ailleurs à expliquer celui que nous cherchons entre l'idée de *créer* et celle de *corps;* et c'est en vertu d'une analogie de ce genre, qu'il faut expliquer la ressemblance si frappante du zend *kĕhrp*, lat. *corpus*, avec le radical sanscrit क्लृप् *klrĭp* ou *krĭp* (faire), ainsi que l'a bien fait voir Benfey [1]. Rien ne s'oppose donc à ce que nous conservions le sens traditionnel de *corps élevé* ou de *haute stature* au composé *uparô kairyô*, et que nous en concluions même que *kairya* signifie *corps* ou *taille* [2].

[1] *Griech. Wurzell.* tom. II, pag. 171.

[2] J'ai déjà eu occasion de m'occuper de ce mot, qui figure dans le nom d'une montagne citée plus d'une fois par le Zend-Avesta: je veux parler du mont Houguer, en zend *Hukairya;* et j'ai rendu cet adjectif par *bienfaisant*, en cherchant même à y voir la traduction du grec *εὐεργέται*. (*Comment. sur le Yaçna*, t. I, notes, p. XCIX.) Cette hypothèse, quoique présentée avec toutes les précautions

Le mot suivant, *yava*, n'est pas traduit dans Anquetil, ou plutôt il est mal traduit par *toujours;* il est probable qu'Anquetil ou ses Parses auront été trompés par l'analogie apparente que présente ce disyllabe avec le substantif *yavé* (pour l'âge, pour toute la vie), sur lequel j'ai donné un article étendu dans ces Études. Ce rapprochement ne peut pas se soutenir, et Nériosengh doit être plus près de la vérité, quand il traduit *yava* par उत्साहिन् *utsâhin* (qui fait effort, actif). Ce mot peut être le nmn. de l'adjectif qui est en sanscrit युवन् *yuvan* (jeune), et dont nous avons plusieurs cas en zend, tels que le

que je me fais un devoir d'employer en pareil cas, a fourni à M. Wilson l'occasion d'une remarque à laquelle la sagacité de Benfey me donne le moyen de répondre. Voici la note de M. Wilson : « Suivant Hérodote, ceux qui avaient bien mérité du roi étaient nommés, en persan, *Orosangai,* mot qui n'est pas zend; d'où il suit ou que M. Burnouf se trompe dans son étymologie, ou que le zend n'était pas la langue de la Drangiane. Il faut cependant ajouter, pour être juste, que M. Burnouf a signalé lui-même cette difficulté. » (*Ariana antiqua*, p. 155, note 3.) Si le lecteur veut bien relire le passage du Yaçna qui a donné lieu à cette observation de M. Wilson, et le comparer à un paragraphe du *Griechisches Wurzellexicon* de M. Benfey, il reconnaîtra que j'ai manqué de pénétration ou de mémoire en ne voyant pas que le mot *ὀροσάγγαι* est la transcription aussi exacte qu'il est possible du zend *hvarĕzaṅhô,* « les bienfaisants, » (ou *εὐεργέται*), lequel est formé de *hu* (bien) et *varĕzaṅh* (action). (Voyez Benfey, t. II, pag. 38.) Mais il admettra en même temps que c'était se trop presser que de dire que le mot *ὀροσάγγαι* n'est pas zend. Je renonce donc aujourd'hui au rapprochement que j'avais cherché à établir entre le grec *εὐεργέται* et le zend *hukairya;* et même, au lieu de traduire ce dernier adjectif par *bienfaisant,* je proposerais de le rendre par « doué d'une belle forme, » sens qui va bien à une montagne, et qui s'accorde également avec celui que j'essaye d'assigner, dans mon texte, à *kairya* (taille, stature).

datif *yûnê*, le gnt. plr. *yûnãm*, et le nmn. plr. *yavânô*. Dans *yava*, il y a *guṇa* de la voyelle du monosyllabe *yu* devant le suffixe *an*, dont la nasale est tombée, sans que la chute en soit compensée par l'allongement de la voyelle; mais cela vient très-probablement de ce que la voyelle finale, primitivement et étymologiquement longue, a été abrégée d'une manière anomale en zend. J'ajoute que ce mot *yava* (jeune) doit se prendre dans un sens très-étendu, et qu'il signifie « doué des qualités de la jeunesse; » c'est bien ainsi que l'entend Nériosengh en le traduisant par *utsâhin*.

Le terme qui vient ensuite présente beaucoup plus de difficultés, et les variantes des manuscrits, qui sont assez nombreuses, ne s'expliquent pas toutes également. Ce mot est écrit *gaêçus* [1], *gaêuçuç* [2], *gaêuçus* [3], *gaêsis* [4], *gèuçus* [5] et *gèusuç* dans le Vendidad Sadé lithographié. Il est évident que ces orthographes se divisent naturellement en deux ordres : le premier et le plus nombreux, dont on peut déduire la leçon *gaêçus*, ou plutôt peut-être *gaêchus;* le second qui se ramène à *gèusuç*, où l'on voit *gèus*, gnt. sng. bien connu de *gâo* (bœuf ou vache), et la préposition *uç*

[1] Ms. Anq. n° VI S. n° II F. et éd. Bombay.

[2] Ms. Anq. n° III S.

[3] Un manuscrit de Londres.

[4] Un autre manuscrit de Londres.

[5] Un troisième manuscrit de Londres; le manuscrit de Manakdjî lit *gaêiçus*, ce qui paraît avoir été la leçon primitive du Yaçna, n° II F.

(en haut). La leçon que fournit le plus grand nombre des variantes répondrait au sanscrit *géchus*, qui, s'il existe, signifierait « celui qui cherche ; » l'autre, *gèus uç*, ne peut s'entendre seule, et il faut la réunir au mot suivant, [illegible] *gadavarô*, que l'étymologie et la tradition nous engagent également à traduire par « qui porte la massue, » ou, peut-être, « éminent par la massue. » Il faut donc grouper ainsi ces trois mots : *gèus uç gadavarô*, en faisant rapporter la préposition *uç* (en haut) à l'adjectif *gadavarô* (porte massue), et traduire littéralement « portant en haut la massue de bœuf, » ce qui est exactement le sens d'Anquetil : « armé de la massue à tête de bœuf. »

J'avoue que c'est l'autorité d'Anquetil qui m'a décidé pour cette explication de notre texte, dont la construction est d'ailleurs embarrassée. La version de Nériosengh ne nous donne presque aucun secours, puisqu'elle remplace le zend *gèusuç* (ou *gaêçuç*) par *gâsûra* ou *gâçûra*, mot que je ne connais, ni en sanscrit, ni en zend, et qui ne rappelle que de loin le persan گاوسار *gâvsâr*, « semblable à un bœuf, » ou encore « la massue de Féridoun. » Cependant, on en peut conclure que la glose pehlvie, à laquelle appartient peut-être ce mot *gâsûra*, regardait notre terme zend comme un mot unique auquel répondait *gâsûra*, épithète de Guerchasp, comme les mots précédents. Cela résulte, à ce qu'il me semble, de la suite du commentaire de Nériosengh, que je traduis ainsi, sauf ce *gâsûra* : « armé de la massue, c'est-à-dire qu'il fit beaucoup œuvre de sa massue ; il naquit

Gâsûra des Tâdjiks : c'est pour cela qu'il est *Gâsûra.* » Ce mot est-il un titre? C'est ce que je ne puis ni affirmer ni nier; je n'hésiterais cependant pas à le croire, si l'on pouvait établir que le *gâçûra* (ou *gâsûra*) de Nériosengh n'est que la transcription du terme persan گاوزور *gâvzor* (un rude jouteur). Dans cette hypothèse, on traduirait ainsi la fin de la glose de Nériosengh : « Il naquit avec la force d'un taureau parmi les Tâdjiks, c'est pour cela qu'il est *Gâçûra* (fort comme un taureau). » Au reste, la mention des Tâdjiks en cet endroit (car *Tâdjika* ne peut avoir d'autre sens) est assez inattendue, et à mon sens peu explicable. Quoi qu'il en puisse être, si le terme zend que je viens d'examiner doit se lire, en un seul mot, *gaêçus*, et non en deux, *gèus uç*, le sanscrit ne nous fournit que le sens de *celui qui cherche*, et peut-être, par extension, *chasseur;* de sorte que, dans la supposition qu'il faudrait abandonner la tradition recueillie par Anquetil, on devrait ainsi traduire la fin de notre paragraphe : « l'autre, haut de taille, actif, fut un chasseur armé de la massue. »

Je ne dois cependant pas oublier de mentionner ici une observation que me suggère la comparaison du passage qui nous occupe avec celui que j'ai emprunté plus haut à deux chapitres de l'Iescht Farvardin. Ce mot, si diversement écrit et si obscur de *gaêçuç*, ne serait-il qu'une autre orthographe fautive du terme *gaêthâo uç*, que j'ai essayé, plus haut, de restituer et de rétablir? Alors il faudrait traduire : « L'autre, haut de taille, actif, [parcou-

rant] les mondes, la massue haute. » Ou bien faudrait-il se servir du présent texte pour corriger celui de l'Iescht Farvardin, en supposant que *gaêthâo uç* est une leçon fautive pour *gèus uç?* C'est ce que je ne saurais décider. Nos manuscrits sont tellement incorrects, qu'on doit s'attendre aux altérations les plus divergentes. Mais aussi les textes qui sont à notre disposition sont tellement limités, que, quand on trouve pour un passage difficile une explication suffisante, on a tout avantage à s'y tenir.

§ 8. Texte zend.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[1] [illegible]

Version de Nériosengh.

यो जघान अहिं स्रूवरं[2] यं अश्वगिलं नरगिलं यं विषमन्तं लोह्लितं यत्रोपरि विषं प्रावह्लत् मुष्ट्यङ्गुष्ठतुङ्गं पाटलं यत्रोपरि केशास्य: लोह्लकटाहे पाकं पपाच आरपीष्ट-निकालं आमध्याह्नसंध्यं तप्तश्च स नृशंस: चुक्षुभे किल

[1] Ms. Anq. n° II F. p. 87; n° VI S. p. 38; n° III S. p. 54; *Vendidad Sadé*, p. 41; éd. Bombay, p. 45; ms. de Manakdjî, p. 188.

[2] Codd. corr. प्राह्रवरं·

द्विपाढो बभूव प्रकृष्टं च लोहकटाहं अवाकिरत् मलवती: आप: पराजगाम परतस्त्रासेन अपससर्प पौरुषमानसत्वं केरेशास्प:। अस्य पौरुषमानसत्वं इदं बभूव यदसौ चैतन्यं स्थाने दधौ॥

Traduction.

« C'est lui qui tua le serpent agile qui dévorait les chevaux et les hommes, ce serpent venimeux et vert, sur le corps duquel ruisselait un vert poison de l'épaisseur du pouce. Kĕrĕçâçpa fit chauffer au-dessus de lui de l'eau dans un vase d'airain, jusqu'à midi; et le monstre homicide sentit la chaleur, et il siffla. Le vase d'airain, tombant en avant, répandit l'eau faite pour s'écouler. Le serpent, effrayé, s'enfuit; [et] Kĕrĕçâçpa, au cœur d'homme, recula. »

Commençons par donner la traduction d'Anquetil : « [Il] frappa cette couleuvre d'une grandeur énorme, qui dévorait les hommes, et dont le poison abondant coulait comme un fleuve, tandis que (repliée en elle-même comme) le poing, elle élevait (une tête) menaçante. Guerschasp fit chauffer dessus (cette couleuvre) un grand vase de métal au Gâh Rapitan (à midi). La chaleur (du vase) brisa la couleuvre; le vase de métal tomba de côté; l'eau qu'il contenait s'écoula; et le (Dew) s'enfuit comme l'eau, saisi de frayeur à la vue de ce que venait de faire le vaillant Guerschasp. »

S'il était besoin de prouver, ce qui me paraît

établi d'ailleurs, qu'Anquetil a exécuté sa traduction presque au hasard, et sans chercher à se rendre compte des termes dont se compose le texte, il suffirait de ce passage pour établir cette opinion. En effet, quoique tout n'y soit pas également facile, la forme du discours, qui est celle d'un récit, est cependant un secours manifeste qui nous éclaire sur le rôle grammatical de bien des mots.

Le premier qui mérite notre attention est *çravarĕm*, que nos manuscrits reproduisent assez diversement. Ainsi on trouve *çrvrĕm*[1], orthographe qui peut à peine être prononcée, mais qui s'explique par la chute d'un *a;* d'où je conclus que le copiste avait sous les yeux un manuscrit portant *çrvarĕm*. C'est à cette leçon que nous conduit également celle de *çrûarĕm*[2]. D'autres variantes développent ce mot de cette manière: *çaravarĕm*[3], *çarvarĕm*[4], et *çravarĕm*[5]. C'est cette dernière orthographe que je préfère, parce qu'elle se prête le mieux à l'analyse. Je vois, en effet, ici le substantif *çrava* (l'action de couler ou d'aller) avec le suffixe *ra*, de sorte que *çravara* signifie «doué de la propriété d'aller, de couler, de fuir,» ce qui est une épithète parfaitement convenable pour un serpent. L'idée de *grandeur*

[1] Ms. Anq. n° VI S. p. 38; n° III S. p. 54, et un manuscrit de Londres.

[2] Ms. Anq. n° II F. p. 187; ms. Manakdjî, p. 188.

[3] Un manuscrit de Londres.

[4] *Vendidad-Sadé*, p. 41.

[5] Éd. de Bombay et un manuscrit de Londres.

énorme qu'exprime la traduction d'Anquetil n'a rien à faire ici; et quant à Nériosengh, il n'est pas facile de reconnaître s'il traduit ou s'il transcrit le terme original; je crois plutôt que c'est une transcription qu'il en donne, comme il a fait précédemment pour le nom de *dahâka*.

Les deux composés *açpô garĕm* et *nĕrĕgarĕm* ne peuvent faire difficulté; Nériosengh les rend très-exactement par « qui dévore ou avale les chevaux, les hommes. » Le mot final est un adjectif dérivé du radical *gĕrĕ*, en sanscrit गृ *grï* (avaler). Anquetil a oublié de traduire la première de ces deux épithètes. Je préfère, pour le mot suivant, l'orthographe *vîchavañtĕm* à celle de *vîçavañtĕm*, que donnent plusieurs manuscrits [1]; le Vendidad Sadé et un manuscrit de Londres lisent seuls *vîsavañtĕm*, ce que je remplace par *vîcha...*, me fondant sur la confusion ordinaire des signes *ch* et *s*. Il est clair que cet adjectif signifie « qui a du poison; » c'est le sanscrit विषवत् *vichavat*, dont le sens est le même.

Nériosengh traduit une fois par *rouge*, et une autre fois par *rouge pâle*, le mot *zairitĕm*, qu'omet Anquetil. Il me semble cependant que *zairita* ne peut, d'après l'étymologie, avoir d'autre sens que celui de *vert* ou *jaune*, ou encore *de couleur d'or*. Mais la nuance de couleur d'or confine assez à celle de *rouge* pour que *zairita* puisse avoir à la fois les

[1] Ms. Anq. n° VI S. n° II F. n° III S. ms. Manakdjî et un manuscrit de Londres.

significations de *vert*, *jaune* et *rouge*, si l'on pense surtout au peu de précision que mettent les langues à exprimer les nuances des couleurs, et, je puis ajouter, des saveurs et des odeurs. Au reste, j'ai prouvé ailleurs que le zend *zairita* est le sanscrit हरित *harita*.

Nous trouvons ensuite *vîs raodhaṭ*, que presque tous les manuscrits lisent de même, à l'exception du Vendidad Sadé, qui a *rudhaṭ*, forme qui annonce un aoriste au lieu d'un imparfait. Le zend *vîs* répond exactement au sanscrit विष् *vich*, sauf la nuance légère du sens d'*ordure* à celui de *poison*: en sanscrit, les deux sens sont affectés chacun à une forme différente, विष् *vich* (ordure) et विष *vicha* (poison). Je n'ai pas besoin de m'arrêter à *raodhaṭ*, imparfait sans augment; j'ai traité ailleurs de ce terme en détail[1].

Le mot suivant est assez diversement lu par les manuscrits; je trouve *ârstyô*[2], *ârçtyô*[3], *âraçtyô*[4], *âraçtayô*[5], et enfin *âiriçtyô*, que donne le seul numéro VI S. d'Anquetil. Cette leçon isolée me paraît inférieure aux autres, quoiqu'on y reconnaisse encore les éléments étymologiques du mot. Je pense, en effet, qu'*ârstyô* doit être analysé ainsi : *yô* (nmn. de *ya*) est un suffixe de dérivation qui nous prépare à une modification de la

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, note D, p. 32.

[2] Ms. Anq. n° II F. et ms. Manakdjî.

[3] Ms. Anq. n° III S. et un manuscrit de Londres.

[4] *Vendidad-Sadé*, p. 42; un manuscrit de Londres et l'édition de Bombay.

[5] Un troisième manuscrit de Londres.

voyelle initiale du thème; or cette modification se trouve dans la syllabe *âr*, qui, selon la théorie de la dérivation sanscrite, serait un *vrĭddhi* de *rĭ*. Si donc le mot *ârstya* (pour *ârchtya*) était possible en sanscrit, ce serait un dérivé de ऋष्टि *rĭçhti*, dérivé désignant « ce qui appartient ou ce qui est relatif au *rĭchti* ou au glaive. » Le sens de *glaive* ne paraît pas convenir au terme zend, qui est le primitif de *ârstya;* mais Nériosengh nous fournit une explication satisfaisante en remplaçant dans sa glose *ârstyô*, par मुष्ट्यङ्गुष्ठ *muchtya-ĝuchtha*, « le pouce du poing. » Il est donc fort probable que le zend *ĕrĕsti* (auquel se rattache peut-être le *wrist* anglais), primitif supposé de *ârstya*, signifie *poing*, et que *ârstya* lui-même peut se traduire par *pouce*. En réunissant ce mot au suivant, 𐬠𐬆𐬭𐬆𐬰𐬀 *bĕrĕza*, pour en faire un composé, nous traduirons le tout par « de la largeur ou de la hauteur du pouce; » car *bĕrĕza* se présente ici comme un instrumental employé en quelque sorte adverbialement.

Après *zairitĕm*, qui termine cette partie de notre paragraphe, le numéro VI S. donne à la marge, et d'une main moderne, les mots [illegible], qui manquent à tous nos Yaçnas zends-sanscrits et au Vendidad Sadé, mais qui se trouvent dans l'édition de Bombay et dans deux Vendidads de Londres. Je ne balance pas à regarder cette courte phrase comme une interpolation; les textes qui ont servi de base au travail de Nériosengh et à celui d'Anquetil ne la connaissaient évidemment pas. Il n'est, du reste, pas facile d'en déterminer le sens

avec certitude. On voit bien que le sujet doit être *barĕnus*, qu'un seul manuscrit lit *barĕsnus*. Cette dernière leçon est vraisemblablement la bonne, car ce mot, où l'on reconnaît le suffixe *nu*, peut appartenir au radical *bĕrĕz*, en sanscrit वृह् *vrĭh* (croître, s'étendre); de sorte que *barĕsnus* signifiera *le grand*, sans doute au physique plutôt qu'au moral. Si on veut le tirer du radical sanscrit वृष् *vrĭch*, ce sera un mot analogue au sanscrit *vrĭchṇi*, et susceptible, conséquemment, des sens très-divers que reçoivent, dans les Vêdas, les dérivés de la racine *vrĭch*. Je ne prends que les significations les plus opposées que pourrait avoir ce mot, celle de *violent*, *passionné*, et celle de *libéral*. Ici j'aime mieux croire, pour une raison que je dirai tout à l'heure, que le zend *barĕsnus* veut dire *furieux*.

Le verbe est bien *vainaiti*, mauvaise leçon, pour *vanaiti*, que donne l'édition de Bombay; les deux manuscrits de Londres lisent *vaênaêtê* et *vaênaêta*, leçons dont la seconde est seule authentique, en ce qu'elle s'explique comme une 3ᵉ prs. sng. du potentiel moyen d'une racine *vin* ou *vên*. Je ne connais pas la première, en sanscrit du moins; la seconde est sanscrite : mais les sens qu'elle a ne conviennent pas ici. Il faut donc revenir au radical वन् *van*, qui a la signification de *tuer*, et n'admettre de variantes possibles que sur les désinences, de manière qu'on doive lire *vanaiti*, à l'actif, *il frappe*; *vanatê* au moyen, avec le même sens, et *vanaêta* au potentiel moyen, *qu'il*

frappe. Je crois qu'il est plus simple de nous en tenir à l'une ou à l'autre des deux premières variantes.

Reste *khchvaêpaya*, qui est lu *khsvaipya* par l'édition de Bombay et par un manuscrit de Londres, tandis qu'un autre des manuscrits de la compagnie des Indes le divise ainsi : *khasavâ paya*. Il me semble qu'il n'y a qu'un sens possible pour ce mot, celui de *jet* ou de *coup* : *khchvaêpaya*, en effet, se présente comme l'instrumental féminin d'un substantif *khchvaêpa*, qui représente exactement le sanscrit क्षेप *kchêpa*, sauf le *v*, addition probablement inorganique propre au zend. Je propose donc de traduire cette phrase, qui manque à la plupart de nos manuscrits, de cette manière : « Furieux, il le tue d'un coup. » Si cette proposition est interpolée, ainsi que je le suppose, elle l'a été sans doute parce qu'on voulait rendre compte de la mort du serpent, qui est annoncée d'une manière générale par les premiers mots de notre paragraphe, *yô djanaț*, mais qui n'est pas décrite avec précision dans la suite. Et je dois dire que c'est dans cette supposition que je traduis tous ces mots, dont la forme se prête assez aisément au sens que j'y trouve.

Je reprends la suite du paragraphe aux mots *yim upairi, etc.* Nous avons à remarquer ici le mot *ayaǧha*, qui serait en sanscrit अयसा *ayasâ* (par, avec l'airain). Je ne crois pas cependant que *ayô* (sanscrit *ayas*) soit ici le thème de notre instrumental *ayaǧha*, car nous verrons plus

bas un nominatif *ayaghô*, qui part d'un thème *ayagha*, formé de *ayas* avec le suffixe *a*. Nériosengh et Anquetil s'accordent à traduire ce mot par *vase d'airain*. Cette opinion est d'autant plus admissible, que le texte zend, littéralement interprété, donnerait ce sens : « Il fit chauffer de l'eau avec l'airain, » sens qui revient exactement à celui de Nériosengh. Le mot [zend] *pitûm*, comme l'écrit bien le numéro VI S.[1], est omis par Anquetil, et Nériosengh le traduit un peu vaguement par *cuisson*, sans doute pour dire « repas que l'on fait cuire. » Je suppose que *pitu*, que je tire du radical *pâ* (boire) est synonyme de [zend] *payô* pour पयस् *payas*, et qu'il doit avoir le sens de *lait* ou de *nourriture*; je le trouve avec cette dernière signification dans le Nighaṇṭu des Vêdas[2].

Je ne m'arrête pas aux variantes manifestement fautives que nos manuscrits fournissent pour le verbe [zend] *patchaiti*; une seule, celle de [zend] *patchata*, est soutenable, parce qu'elle donne un imparfait moyen sans augment. J'ai peu de choses à dire sur les mots [zend] *â rapîthwanĕm zarvânĕm* (vers le temps de Rapithan ou du midi), ainsi que l'entendent Nériosengh et Anquetil; j'ai cherché ailleurs à découvrir l'origine et la valeur de ces termes. Depuis, je n'ai rien trouvé de plus positif en ce qui touche *rapîthvan*, nom du midi, si ce n'est que

[1] Quelques textes, comme le Vendidad Sadé et l'édition de Bombay, lisent *paitûm*, qui me paraît une orthographe fautive, ainsi que *pĕtûm* du numéro II F. et du numéro III S.

[2] *Nighaṇṭu*, ch. II, art. 7.

rap, d'où je le tire, doit être le même radical que celui d'où dérive le mot *rafnô* (plaisir), de *rap* + *nas*. Quant à *zarvânĕm*, je dois exposer l'ingénieuse explication qu'en propose Benfey, d'autant plus qu'elle est justifiée par les leçons de plusieurs manuscrits. J'avais cru pendant longtemps que le mot zend qui désigne le temps devait se lire 𐬰𐬭𐬬𐬀𐬥 *zrvan*, à la forme absolue, et 𐬰𐬭𐬏𐬥 *zrûn* dans les cas indirects. Cette orthographe, me conduisait au grec *χρόνος*, parce qu'il n'est pas rare de voir le *z* zend remplacé, en grec, par le *χ*, changement d'autant plus naturel, que ce *z* est souvent le substitut d'un *h* sanscrit. Quant au mot qui, en sanscrit, devait correspondre à notre terme zend *zrv-an*, je supposais que ce pouvait être le radical d'où dérive l'adjectif ह्रस्व *hrasva* (court, bref). Sans doute *hrasva* ne devrait se présenter, en zend, que sous la forme de *zraq̃ha*; mais je n'identifiais pas directement *hrasva* et *zrvan* : je croyais pouvoir n'insister que sur le groupe initial. M. Benfey, au contraire, partant de l'orthographe 𐬰𐬀𐬭𐬬𐬀𐬥 *zarvan*, y rattache le substantif *zaurva* (vieillesse), que nous avons vu plus haut, et le dérive du radical जॄ *djrī* (vieillir) avec le suffixe *van* [1]. Cette explication me paraît bien près d'être certaine, et je remarque qu'elle se trouve confirmée par les orthographes où le commencement de notre mot est écrit *zar* au lieu de *zr*. Dans le passage qui nous occupe, ces orthographes sont presque aussi nombreuses que la

[1] *Griech. Wurzellex.* t. II, p. 372. Peut-être faudrait-il plutôt rattacher *zaurva* au radical sanscrit *djarv* (frapper, détruire).

seconde [1]. J'observerai seulement que, pour être tout à fait régulière, cette leçon devrait porter l'*u* épenthétique, de cette manière, *zaurvânĕm*, comme lit le manuscrit de Manakdjî et un Vendidad de Londres.

Le premier mot de la proposition suivante est plus facile à comprendre qu'à analyser, et la diversité des variantes donne lieu à deux explications très-voisines, quoique différentes l'une de l'autre. Je trouve ce mot écrit *tavaçaṭatcha* [2], *tavaçadhatcha* [3], *tavaçaṭtcha* [4], *tawçadhtcha* [5], et *tawçadhatcha* [6]. Ces variantes peuvent se diviser en deux classes, selon que la lettre *v* ou *w* tombe immédiatement ou non sur la sifflante, et dans chacune de ces classes, il est encore possible de faire deux catégories, selon que l'on considère le mot comme terminé par *ṭ*, ou par *ṭa* et *dha*. Je préfère, pour ma part, les variantes où ce verbe se termine par *ṭ*; il me semble que l'*a* n'a été ajouté à la suite de cette lettre qu'à cause de la difficulté qu'on éprouvait à prononcer *ṭtcha*, et, quant à la réunion ou à la séparation de la semi-voyelle, je choisis la première orthographe, regardant *tawçaṭ* (suivi

[1] Ms. Anq. n° VI S. p. 39; n° II F. p. 87; le Vendidad Sadé, *zrvânĕm;* le numéro III S. et un manuscrit de Londres, *zarvânĕm.*

[2] Ms. Anq. n° VI S. p. 39, et n° III S.

[3] Édit. de Bombay, p. 45, et un manuscrit de Londres.

[4] N° II F. p. 87; ms. de Manakdjî, p. 189, et un manuscrit de Londres, mais avec *v* au lieu de *w*.

[5] *Vendidad Sadé*, p. 42.

[6] Un des Vendidads de Londres.

ici de la conjonction *tcha*) comme la 3ᵉ prs. sng. d'un aoriste du radical तप् *tap* (échauffer), dont la consonne finale est adoucie, peut-être à cause de sa rencontre avec une sifflante. Je pense donc que *tawçaṭ* est un aoriste sans augment pour *a-tap-sat*, si le radical sanscrit *tap* suivait cette formation, qui est la seconde des sept de M. Bopp. J'ajoute que si l'on préférait les variantes où ce verbe est terminé par la voyelle *a*, il faudrait lire *tawçata*, et non *tawçaṭa*, ni *tawçadha:* ce serait alors la 3ᵉ prs. du même temps au moyen.

Je n'ai pas hésité à lire [illegible] *hô mairyô,* avec le Vendidad sadé, l'édition de Bombay, le numéro III S. d'Anquetil et deux manuscrits de Londres, quoique l'on trouve [illegible] *humairyô* dans des manuscrits anciens[1], et que cette leçon puisse convenablement se diviser en *hu mairyô*, littéralement *bien meurtrier*. Mais le pronom *hô* (il, lui), est ici fort à sa place, puisqu'il importe de signaler ce nouveau sujet dans une période où Guerschasp seul a joué jusqu'ici le premier rôle. J'ai montré ailleurs que *mairya* devait se traduire non par « qui doit être mis à mort », mais par « capable de donner la mort ». C'est de cet adjectif verbal que les Persans ont fait leur مار *mâr*, qui ne signifie plus chez eux que *serpent*, *reptile*.

Vient ensuite le verbe [illegible] *qîçaṭtcha*, que Nériosengh traduit d'abord « il s'agita » et ensuite

[1] Ms. Anq. n° II F. ms. Manakdjî, p. 89; le numéro VI S. lit *haomairyô*, ce qui nous mène plus près de *hô mairyô* que de *humairyô*.

« il fut divisé en deux parties », comme Anquetil qui, unissant ce verbe avec le mot précédent, traduit ainsi le tout : « La chaleur brisa la couleuvre. » Tous les manuscrits, sauf celui de Manakdjî, qui remplace 𐬱 *ç* par 𐬯 *s*, sont unanimes touchant l'emploi de cette sifflante; ils ne diffèrent que sur la finale, lisant *ṭtcha* ou *ṭatcha* et *dhatcha*, variantes sur lesquelles je me suis suffisamment expliqué à l'occasion du verbe *tawçaṭ*. Je ne suis pas certain d'avoir retrouvé le mot sanscrit qui doit répondre à notre verbe zend : les règles de transformation des lettres devraient nous donner *svî* pour *qî;* mais l'application de ces règles n'a pu me conduire à rien de satisfaisant, à moins de supposer que le radical sanscrit श्वस् *çvas* (respirer) a existé anciennement sous une autre forme, sous celle de *sviç* par exemple, avec un déplacement de la sifflante que j'ai déjà constaté à l'occasion du zend *huchka*, qu'on ne peut expliquer qu'en supposant un radical *such*, correspondant au शुष् *çuch* actuel. Quelque hasardé que paraisse l'emploi de ce moyen, entre deux langues surtout qui sont unies l'une à l'autre par une aussi constante analogie que le sanscrit et le zend, j'hésite d'autant moins à y avoir recours ici que *qîçaṭ* est inexplicable autrement, et que, sous un point de vue plus général, on comprend sans peine le déplacement de deux sifflantes dans un monosyllabe où elles sont l'une initiale et l'autre finale. Je prends donc *qîçaṭ* pour l'aoriste d'un radical *qiç*, répondant à une forme encore inconnue *sviç*, analogue au sans-

crit *çvas* (respirer) et, regardant ce monosyllabe comme une racine imitative, je traduis cet aoriste par *il siffla*.

Dans la proposition suivante, nous remarquerons le mot 𐬟𐬭𐬅𐬯 *frãs* opposé à 𐬞𐬀𐬭𐬅𐬯 *parãs* de la phrase qui vient après. Ces formes ressemblent tellement aux mots sanscrits correspondants, प्राङ् *prâñtch* et पराङ् *parâñtch*, qu'il est bien difficile de les en séparer; seulement je ne crois pas que la sifflante 𐬯 *s* soit ici le substitut du च् *tch* final sanscrit, quoiqu'on trouve quelquefois ce *tch* remplacé en zend par 𐬯 *ç* [1], mais j'y vois la formative du nmn. sing. msc. et je fais de ces deux mots deux adjectifs dont l'un, *frãs*, signifie *qui va en avant*, et l'autre, *parãs*, *qui se retire en arrière*. Le nmn. sing. msc. 𐬀𐬌𐬌𐬀𐬖𐬋 *ayaghô* nous donne un thème en *a*, *ayagha*, qui est masculin, et non un thème en *ô* (pour *as*) qui serait *ayô*, et du genre neutre.

Enfin 𐬟𐬭𐬀𐬯𐬞𐬀𐬭𐬀𐬝 *fraçparaṭ*, qui est écrit de cette manière par tous les manuscrits sans exception, doit signifier « répandit ou fut répandu. » Je ne trouve dans l'Inde que le radical *svar* qui, selon le Nighaṇṭu, c'est-à-dire dans la langue védique, a le sens d'*aller*. Mais, pour y rattacher notre zend *fra-çpar-aṭ*, il faut encore ici admettre une de ces substitutions de la

[1] Je trouve *frãs* dans les numéros II F. III S. l'édition de Bombay, le manuscrit de Manakdjî, qui avait primitivement *frãç*, et le numéro VI S. qui lit en un seul mot *frãsayaghô;* un des Vendidads de Londres lit moins régulièrement *frãsaghô*. Un manuscrit de Londres et le Vendidad lisent *frâçayaghô*, ce qui ferait penser à l'adverbe *prâtch*, dont le *tch* aurait été changé en *ç*.

sifflante ... *ç* à स *s*, dont je parlais tout à l'heure. Quoi qu'il en puisse être de ce rapprochement, le sens de *çparaṭ* précédé du préfixe *pra* ne peut être douteux, et il se pourrait même qu'il fallût le rattacher au même radical que le grec *σπείρω*. On verra plus bas que le sens de *répandre* résulterait non moins clairement d'une autre construction à laquelle ce passage se prête moyennant l'adoption d'une variante que je signalerai.

Je ne m'explique pas la raison du sens de मलवतीः *malavatîḥ* (impures) que Nériosengh substitue au ... *yêchyañtîm* du texte, et qu'il applique à l'eau. Si la glose de Nériosengh entend parler, comme cela est très-vraisemblable, de l'eau contenue dans le vase que fit chauffer Guerschasp, cette eau ne devait pas être impure, puisqu'elle est désignée par le nom de *pitu*, lequel dérive certainement du radical *pâ* (boire.) Pour moi, il me semble que ce n'est pas de propos délibéré que Guerschasp fit cuire son repas au-dessus du serpent venimeux. Rien, dans ce texte antique, ne présente le fait de cette manière, et il me paraît bien plus naturel de croire que Guerschasp, préparant son repas dans un vase d'airain, troubla le repos du serpent qui, sentant la chaleur, s'échappa de l'endroit sur lequel était allumé le feu, et renversa le vase. L'analyse du mot *yêchyañtîm*, qui se présente à l'acc. sng. fmn. ne justifie en aucune façon le sens de Nériosengh. J'y vois un participe futur du verbe ... *yâ* (aller), lequel serait en sanscrit यास्यत् *yâsyat* « devant aller, fait pour s'en aller, » sauf

cette seule particularité propre au zend que l'*â* radical a été changé en *ê* par l'influence du *y* qui le précède. Si la plupart de nos manuscrits lisent *yaê* au lieu de *yê*, c'est par suite du fréquent retour, dans nos textes, du groupe *aê* pour *ê*; d'ailleurs, l'édition de Bombay et un manuscrit de Londres donnent la leçon que je crois être la meilleure.

Vient ensuite 𐬞𐬀𐬭𐬁𐬊𐬖𐬁𐬝 *parâoğhâṭ*, que cinq manuscrits lisent comme je propose de le faire[1]. Un manuscrit, le numéro III S. en divisant ainsi ce mot 𐬞𐬀𐬭𐬁 · 𐬁𐬊𐬖𐬁𐬝 *parâ âoğhâṭ*, nous montre les parties dont il se compose. Ce sont *parâ* (en arrière, dans le sens contraire), et *âoğhâṭ*, qui est l'imparfait du conjonctif du radical *as* pris, soit dans le sens d'*être*, soit dans celui de *lancer*, mais alors sans le *y* caractéristique de la quatrième classe. On traduira donc *parâoğhâṭ* par « qu'il reculât » ou par « qu'il renversât sens dessus dessous ». La première traduction me paraît préférable; du moins est-elle appuyée par le पराङ्गाम de la version de Nériosengh. Il est vraisemblable que le mode conjonctif suffit pour subordonner cette proposition à la précédente, comme le ferait l'emploi d'une conjonction relative telle que « de sorte, de manière que. » On comprend même que l'emploi d'une telle conjonction soit ici moins nécessaire, puisqu'il s'agit de représenter l'action comme étant subordonnée au renversement du vase.

[1] *Vendidad Sadé*, le manuscrit d'Anquetil n° II F. l'édition de Bombay, un manuscrit de Londres et le manuscrit de Manakdjî.

Je ne dois cependant pas omettre une variante du numéro vi S. d'Anquetil qui donne ouverture à une nouvelle explication des deux propositions que je viens d'analyser. C'est *parâo aiñghâṭ*. Comme *aiñghâṭ*, qui est souvent écrit *aghâṭ*, est un ablatif du pronom *aêm*, si l'on remplace *parâo* par *parâ*, on traduira « de lui, hors de lui; » et en réunissant ensemble les deux propositions, on dira : « tombant en avant, le vase d'airain répandit l'eau coulante hors de lui. » Cette interprétation est inférieure à la précédente en un point important. En effet, outre que les deux derniers mots forment une répétition qui ajoute peu à l'idée principale, *aiñghâṭ* est un féminin qui ne peut en aucune manière se rapporter au nom du vase *ayagha*, qui est du masculin. De plus, la leçon du numéro vi, *parâo*, nous conduit au *parâoghâṭ*, que donnent presque tous nos manuscrits. La seule explication possible serait, en admettant qu'on lût en deux mots *parâ* et *aiñghâṭ*, de prendre *aiñghâṭ* pour le sanscrit अस्यात् *asyât* (qu'il lance), forme où la caractéristique de la quatrième classe serait conservée dans l'*i* déplacé, comme *y* l'est dans *dainghu*, pour le sanscrit दस्यु *dasyu*. Mais cette explication nous ramènerait toujours à chercher un verbe dans *parâ aiñghâṭ*, c'est-à-dire à en faire le centre d'une proposition nouvelle.

C'est à ce parti que je m'arrête, et il ne reste plus, à mon sens, de doute possible que sur la question de savoir si c'est le serpent ou bien Guerschasp qui recula en arrière tout effrayé. En adoptant la

première supposition, je me rapproche de la tradition conservée par Anquetil. De plus, je remarque que la forme du conjonctif subordonne le verbe *parâoghât* à ce qui précède, de cette manière : « Le vase d'airain répandit l'eau, de sorte que [le serpent] recula en arrière effrayé. » Mais personne ne serait surpris que le texte eût voulu dire que Guerschasp recula plein d'effroi; il suffirait de se rappeler la crainte du dieu Indra, au moment où il triomphe du monstrueux Vrĭtra, ce Python de la mythologie indienne. Si j'hésite à préférer ce dernier sens, c'est que les verbes *parâoghâṭ* et *apatatchaṭ* feraient tautologie.

Il ne peut exister aucune incertitude sur le sens de *tarstô*, que le plus grand nombre de nos manuscrits lisent de cette manière, avec la seule variante du *s* ou du *ç;* la première orthographe est préférable à cause du *r* qui précède[1]. Ce mot est, sauf la metathèse du *r*, le sanscrit त्रस्त *trasta* (épouvanté); Anquetil et Nériosengh ne l'entendent pas autrement. Je ne doute pas non plus du sens du verbe *apatatchaṭ*, mot sur lequel nos manuscrits ne diffèrent qu'en ce qui touche la dernière syllabe, qu'on trouve quelquefois écrite *tchiṭ*, par suite d'une confusion qu'explique le fréquent emploi de l'enclitique *tchiṭ*. Ce doit être l'imparfait du radical *tatch*, que nous savons avoir en zend le sens d'*aller, couler;* avec *apa*, il doit signifier *reculer*.

[1] C'est celle des manuscrits d'Anquetil, numéros VI S. et II F. le Vendidad Sadé a *tarçtô*.

L'orthographe la plus ordinaire du mot suivant est 𐬥𐬀𐬌𐬭𐬌𐬨𐬀𐬥𐬂 *nairimanâo*[1]; deux manuscrits de Londres ont 𐬥𐬀𐬭𐬆𐬨𐬀𐬥𐬂 *narĕmanâo*. J'ai préféré cette dernière leçon parce qu'on y voit plus clairement que dans l'autre les éléments de ce composé, tels que nos copistes sont dans l'usage de les reproduire. Ainsi *narĕ* est une forme peu différente du thème *nĕrĕ* (homme) et *manâo* représente le sanscrit *manâs* (nmn. sng. msc.), tel qu'il serait à la fin d'un composé dont *manas* (cœur) formerait la seconde partie. On voit que *narĕmanâo* doit signifier celui « qui a un cœur d'homme, brave. » Anquetil et Nériosengh ont également connu le vrai sens de cet adjectif, quoique ce dernier le remplace par un sanscrit bien barbare; mais il veut faire honneur au héros Guerschasp, et il ajoute qu'il avait le cœur d'un brave, parce qu'il sut garder son sang-froid. Quant à l'autre orthographe, *nairimanâo*, elle ne peut se défendre que par les souvenirs de la langue persane, où cet adjectif a formé un nom propre que l'on prononce *Nériman*. Il est cependant possible que cette orthographe ne soit qu'une corruption d'une autre leçon qui serait, selon moi, supérieure aux précédentes, celle de *nĕrĕmanâo* où *nĕrĕ* est le sanscrit *nrĭ*, à la forme absolue. Au reste, ce mot *narĕmanas* ou *nĕrĕmanas* (thème de *narĕmanâo*) a son analogue en sanscrit; le Nighaṇṭu des Vêdas donne le mot नृम्ण *nrĭmṇa*, avec le sens de *force*, *courage*[2].

[1] Ms. Anq. n° VI S; le Vendidad Sadé a *nairé manâo*.

[2] *Nighaṇṭu*, ch. II, art. 7; *Rigvêda*, I, 43, 7.

§ 9. Texte zend.

[illegible][1]

Version de Nériosengh.

कस्त्वां चतुर्थो ह्रूम मनुष्येषु सृष्टिमति संस्कृतवान जगति [etc. comme ci-dessus, § 4.] पोउरूशश्पो मां चतुर्थो मनुष्येषु सृष्टिमति संस्कृतवान् जगति [etc. comme ci-dessus.] यदस्य त्वं उच्चैर्जातः त्वं निर्मलो जरथुस्त्र मन्दिरे पोउरूशश्पीये विभिन्नदेवो ह्रोर्मिज्दन्यायी विख्यातः एरांगवेजेहे॥

Traduction.

« Quel est, Homa, le mortel qui, le quatrième dans le monde existant, t'a extrait pour le sacrifice? Quelle sainteté a-t-il acquise? Quel avantage lui en est-il revenu? Alors Homa, le pur, qui éloigne la mort, me répondit : Puruchaçpa est le quatrième

[1] Ms. Anq. n° II F. p. 88; n° VI S. p. 39; n° III S. p. 55; *Vendidad Sadé*, p. 42; éd. Bombay, p. 46; ms. Manakdjî, p. 189.

mortel qui, dans le monde existant, m'ait extrait pour le sacrifice. Il a acquis cette sainteté, cet avantage lui en est revenu, que tu es né son fils, toi, Zoroastre le juste, dans la demeure de Puruchaçpa, toi l'ennemi des Dêvas, l'adorateur d'Ormuzd, toi qui es célèbre dans l'Aryana, ta patrie. »

Personne ne sera surpris qu'Anquetil ait reproduit d'une manière généralement exacte le sens de ce passage : le texte en est facile, et la mention qu'il fait de Zoroastre a dû lui donner une importance considérable aux yeux des Parses, qui avaient intérêt à en déterminer nettement la valeur. Voici cette version, qui est pour nous la tradition des Parses. « Quel est, ô Hom, le quatrième mortel qui, dans le monde existant, vous ayant invoqué, et s'étant humilié devant vous, ait obtenu ce qu'il désirait? Alors Hom, pur, et qui éloigne la mort, me répondit : Poroschasp est le quatrième mortel qui, m'ayant invoqué dans le monde existant, et s'étant humilié devant moi, ait obtenu ce qu'il désirait, lui qui a eu un fils célèbre comme vous, ô pur Zoroastre, dans ce lieu de Poroschasp; vous qui annoncez dans l'Iran Vedj les réponses d'Ormuzd, qui chassent les Dews. »

Il n'y a dans ce paragraphe qu'un très-petit nombre de mots qui ne nous soient pas familiers. Je n'ai pas besoin d'insister sur *tûiryô*, nmn. sng. msc. du thème *tûirya*, qui est l'orthographe zende du sanscrit तुरीय *turîya* ou तुर्य *tûrya* (quatrième). On sait également que le nom du père de Zoroastre, *Pôuruchaçpa*, signifie « celui qui a beau-

coup de chevaux, » parce qu'il est formé de *pôurus* (abondant, nombreux) et *açpa* (cheval). Les mots *hê tûm* (illius tu) sont également connus d'ailleurs ; et *uçazayag̃ha* (que je persiste à lire avec un augment, d'accord avec le numéro II F. d'Anquetil, le Vendidad Sadé et le manuscrit de Manakdjî), est la 2ᵉ prs. de l'imparfait moyen du radical *zan*, pour le sanscrit जन् *djan*, où la désinence *g̃ha* remplace la caractéristique *sa* de la 2ᵉ prs. dont l'existence, ainsi que l'a fait voir M. Bopp, ne se retrouve plus ailleurs aussi clairement qu'en grec[1].

On remarquera les gnt. sng. *nmânahê* *pôuruchaçpahê*, « de la demeure de Puruchaçpa, » expression dans laquelle le premier mot doit sans doute être employé avec la valeur d'un locatif. Ce qui n'est que possible ici est absolument nécessaire dans l'expression finale de notre paragraphe, *çrûtô airyênê vaêdjahê*, « célèbre dans l'Iran Vedj, » pour me servir des paroles d'Anquetil. Le part. pass. *çrûtô* de *çrûta*, est bien connu pour un dérivé du radical *çru* (entendre) ; la seule particularité qu'il offre ici est l'allongement anomal de la voyelle, allongement appelé sans doute par l'accent. Ce qui mérite plus d'attention, c'est l'accord de ce gnt. sng. *vaêdjahê*, que tous nos manuscrits lisent ainsi, avec le locatif *airyênê*, que le seul Vendidad Sadé et l'édition de Bombay écrivent mal *airyaêni* et *airyêni*. J'avais cru pendant quelque temps qu'il était possible que *vaêdjahê*, au gnt.

[1] *Vergleich. Gramm.* p. 675.

fût subordonné en rapport de dépendance au terme précédent *airyênê;* mais l'expression *airyanĕm vaêdjô*, où ces deux mots sont dans le rapport d'apposition l'un à l'égard de l'autre, ne permet pas cette supposition. Il faut donc admettre que *vaêdjahê* est un génitif employé avec la valeur du locatif.

Mais quelle peut être la signification de ce mot *vaêdja*, thème de ces formes *vaêdjô* et *vaêdjahê?* Évidemment il appartient au même radical que le sanscrit वीज *vîdja* (graine, semence), s'il n'est pas le même mot, avec un *guṇa* que l'allongement de la voyelle remplace peut-être. Les grammairiens indiens ne donnent du mot *vîdja* que des explications assez obscures. Peut-être faut-il n'y voir autre chose qu'une ancienne contraction de *vi* + *añdj* (manifester, montrer au jour), laquelle a produit le radical *vîdj*, oublié maintenant dans cette acception[1]. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, on peut toujours rapprocher le *vîdja* sanscrit du latin *vigere*, dans le sens de « posséder la vigueur de la végétation, » et regarder le *vaêdja* zend comme un dérivé avec *guṇa* de cette même racine. Mais comment le pays d'*Aryana* (car tel est le vrai nom de la terre sacrée des Ario-Persans) peut-il recevoir ce titre de *semence*, *origine*? Très-probablement parce qu'il est, aux yeux des adorateurs d'Ormuzd, la terre de prédilection où la race qui suit son culte a pris naissance. Quand donc on dit *Airyana vaêdja*, ce que Nériosengh, comme Anquetil, se contente de trans-

[1] Conf. Benfey, *Griech. Wurzell.* tom. I, pag. 295.

crire, cela veut dire « l'Aryana, origine de notre race, » ou l'Aryana, qui est notre patrie, » ou encore « la terre de la patrie, qui est l'Aryana. » Il semble que Lassen n'est pas très-éloigné d'entendre ce mot de cette manière, autant, du moins, que j'en puis juger par une analyse fort ingénieuse d'un terme important des inscriptions persépolitaines, dans laquelle il a eu occasion de citer le zend *vaêdjô*[1]. De toute manière, le sens de *par*, proposé par Anquetil, ne me paraît pas pouvoir être justifié.

§ 10. Texte zend.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [2]

Version de Nériosengh.

त्वं पर्वूं जरथुस्त्र अहुनवरं प्रावोचः विना क्रमणेन आभाषेण च पश्चात् गाढतरः प्रोढस्वरेण। त्वं जगतीगुप्तवान् अकरोः विश्वान् देवान् [marg. दैत्यान्] जरथुस्त्र ये प्राक् तस्मात् वीरविक्रमाः अपतन् उपरि अस्यां

[1] *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.* t. VI, p. 29.

[2] Ms. Anq. n° II F. p. 89; n° VI S. p. 39; n° III S. p. 55; *Vendidad Sadé*, p. 42; éd. Bombay, p. 46; ms. Manakdjî. p. 192.

जगत्यां सर्वे ये वपुरदृश्यं शक्ता बभूवुः कर्तुं तेषां कलेवरं भग्नं येन शक्ता बभूवुः कर्तुं तेषां स्वयमेव भग्नं कलेवरभञ्जनस्य कार्यमिदं यत् ते तस्मादूर्ध्वं देवकलेवरतया पापं कर्तुं न समर्थाः बभूवुः अन्यथा तु पशुकलेवरत्वेन मनुष्यकलेवरत्वेन हंजमनानि समूल्हानि अकुर्वन्॥ यो बलवत्तमः यो दृढतमः यो व्यवसायितमः यो वेगवत्तमः योऽस्ति विजयवत्तमो जातः परलोकिनां सृष्टिभ्यः सृष्टिभ्यः परलोकिनां स्वाधीनाभ्यः॥

Traduction.

« C'est toi, ô Zoroastre, qui le premier as prononcé la prière nommée *Ahû vairyô*, cette prière retentissante qui se fit entendre ensuite avec un bruit plus énergique. C'est toi, ô Zoroastre, qui as forcé tous les Dêvas à se cacher sous terre, ces Dêvas qui auparavant couraient sur cette terre, sous la figure d'hommes; car tu as été le plus vigoureux, le plus ferme, le plus actif, le plus rapide et le plus victorieux d'entre les créations de l'être intelligent. »

Commençons par reproduire la version qu'Anquetil a donnée de ce passage réellement difficile : « Vous êtes le premier, ô Zoroastre, qui ayez prononcé l'Honover qui enlève (les Dews) du Nord répandus (partout), et qui auparavant agissaient avec violence. Vous rendez honteux, ô Zoroastre, les Dews, qui auparavant marchaient avec puissance

sur la terre; vous les réduisez au néant, vous qui êtes grand, fort, agissant, vif, prompt, toujours suivi de la victoire (par le secours) du peuple céleste. »

Les analyses qui vont suivre démontreront suffisamment les imperfections très-graves de cette traduction. Je passe rapidement sur les premiers mots, qui sont ou déjà connus ou aisément reconnaissables, comme *fraçrâvayô* par exemple, qui est la 2e pers. imparf. du radical *çru* (entendre), conjugué sans augment sur le thème de la forme causale, et ayant le sens de « tu as fait entendre, » c'est-à-dire « tu as prononcé, » exactement comme en sanscrit. Ce mot est lu de cette manière par le plus grand nombre de nos manuscrits, comme le numéro VI S. le Vendidad Sadé, l'édition de Bombay et un manuscrit de Londres; l'orthographe de quelques manuscrits, *fraçrâvyô*, est manifestement fautive [1].

Le terme qui suit le verbe est moins clair au premier coup d'œil; je l'écris *vîbĕrĕthwañtĕm* avec le plus grand nombre de nos manuscrits, qui diffèrent cependant entre eux touchant des points de peu d'importance, savoir, la séparation du préfixe *vî* d'avec le corps du mot, et l'emploi du *n* ou du *ñ* dans la désinence [2]. La

[1] C'est celle du numéro II F. du numéro III S. et du manuscrit de Manakdjî.

[2] Ms. Anq. n° VI S. p. 40; n° III S. p. 55; *Vendidad Sadé*, p. 42 et 43; édit. de Bombay, p. 46.

seule variante qui mérite attention est celle du numéro II F. et du manuscrit de Manakdjî, qui lisent ce mot 𐬬𐬍𐬠𐬈𐬭𐬈𐬚𐬡𐬈𐬧𐬙𐬁 *vîbĕrĕthwĕñtâ*. Ce mot n'a probablement été écrit de cette manière que parce que quelques copies le réunissaient en composition avec le terme suivant. Je préfère toutefois la leçon du plus grand nombre des manuscrits, leçon qui a l'avantage de donner à ce terme une désinence reconnaissable, en le faisant rapporter au nom de la prière dite par les Parses *Honover*. Je reviendrai tout à l'heure sur l'autre leçon.

J'avoue que je ne retrouve pas facilement dans *vîbĕrĕthwañtĕm*, les éléments de l'interprétation de Nériosengh, *vinâ kramaṇêna* (sans marche); peut-être faut-il lire *vinâ âkramaṇêna* (sans attaque). Je vois bien que le préfixe *vî*, qui indique souvent la séparation, peut répondre à *vinâ;* mais le rapport du mot *bĕrĕthwañtĕm* avec l'idée exprimée par le sanscrit *kramaṇa* est obscur. Peut-être Nériosengh a-t-il voulu rendre l'idée d'*irrésistible*. Anquetil, en traduisant par « qui enlève (les Dews), » approche certainement beaucoup plus près du sens apparent de *vî-bĕrĕ...*, car le radical zend *bĕrĕ*, qui répond au sanscrit भृ *bhri* (porter), peut fort bien, joint à la préposition *vî*, signifier *emporter;* et, si tel doit être le sens de ce terme, on comprend que la notion des Dews ou des ennemis d'Ormuzd, contre lesquels est dirigé l'Honover, soit implicitement contenue dans cette définition de la prière : « qui enlève. »

Cette interprétation devrait probablement être

adoptée, si le terme qui nous occupe était *vîbarañtĕm*, participe prs. de 𐬠𐬆𐬭𐬆 *bĕrĕ;* mais l'addition de la syllabe *thw*, qui n'est certainement qu'un suffixe *tva* ou *tu* transformé par les lois propres au zend, doit modifier le sens du radical *bĕrĕ*. Je regarde, en effet, *vîbĕrĕthwañtĕm* comme l'acc. sng. du participe prs. d'un verbe nominal, dérivé d'un substantif ou d'un adjectif *bĕrĕthwa* ou *bĕrĕtu*, dont je rencontre une forme dans le compar. *bĕrĕthwô-tara*, du Fargard VIII du Vendidad [1]; je suppose que *bĕrĕthwô*, nmn. du thème *bĕrĕthwa*, doit signifier, dans ce passage, « fait pour être porté, » ou « qui est un objet de transport. » Il n'est pas aisé de déterminer si c'est *bĕrĕthwa* ou *bĕrĕtu* qui est le primitif du verbe nominal *vîbĕrĕthwaṭ*, ici au participe présent; car les dénominatifs se dérivent aussi fréquemment d'un adjectif que d'un substantif, et, d'ailleurs, *bĕrĕtu* comme *bĕrĕthwa* peuvent tous deux appartenir également à ces deux catégories grammaticales si voisines l'une de l'autre. Dans cette incertitude, je regarde comme indispensable d'attacher une plus grande importance au préfixe *vî* qu'à toute autre partie de ce mot, et en lui attribuant les significations tout à fait indiennes de *distinction*, *détermination*, ou encore de *dispersion*, je traduis *vîbĕrĕthwaṭ* de l'une de ces deux manières : « qui se transporte clairement, distinctement, » de façon à être entendu comme la parole articulée; ou « qui se transporte dans toutes

[1] *Vendidad Sadé* p. 255, deux fois. Anquetil entend ce mot de la même manière.

les directions, au loin,» comme le son de la voix. La différence de ces deux interprétations est celle du sens intellectuel au sens physique, celle de la parole intelligible à la voix qui ne produit que des sons. J'ai choisi le dernier sens, parce que le terme qui va suivre me paraît susceptible d'une explication plus métaphysique.

Ce terme est [illegible] *âkhtûirîm*, que je lis ainsi avec nos meilleurs manuscrits [1]; les variantes dans lesquelles la finale est écrite *rĕm* sont moins régulières, car il faut une voyelle *i* ou sa semi-voyelle correspondante pour expliquer l'*i* épenthétique de *âkhtû-i-rîm*. On reconnaît ici sans peine l'acc. sng. msc. d'un thème *âkhtûirya* pour *âkhtûrya*, dans lequel il est probable que *ya* est le suffixe constituant l'adjectif. Il reste, après le retranchement de *ya*, *âkhtâra*, où je distingue *âkh*+*târa*, formative qui est, selon toute apparence, la même que le sanscrit *tvara*, si l'on ne préfère y voir une modification du suffixe *tar* (*trĭ*), analogue à celle qui a lieu dans le suffixe latin *tor*, lequel s'associe fréquemment au suffixe *ius*, comme dans *ama-tor-ius* et d'autres [2]. Le monosyllabe *âkh* se présente comme la transformation régulière du sanscrit अञ्ज् *añdj*, auquel Westergaard donne, d'après les Vêdas, la signification de *chanter*. Cette transformation, qui est la même que celle du radical sanscrit au part. pass. व्यक्त *vy-ak-ta*,

[1] Ms. Anq. n° VI S. le numéro II F. l'édition de Bombay, le manuscrit de Manakdjî et un manuscrit de Londres.

[2] Pott, *Etym. Forschung*. t. II, p. 554.

n'en diffère que par l'aspiration du *kh* (pour *k*), qui est une particularité de l'orthographe zende.

Je suppose donc, dans l'hypothèse que *añdj* signifie *chanter*, que le substantif *âkhtûra* (où la première voyelle cache peut-être le préfixe *â*) veut dire *chant*, et que l'adjectif *âkhtûirya* peut se traduire par « fait pour être chanté, ou qui retentit comme un chant. » Si, d'un autre côté, on préfère conserver à ce dérivé de *añdj* son sens primitif, celui de *caractériser, marquer*, sens qu'il n'a d'ordinaire, il est vrai, qu'avec le préfixe *vî*, *âkhtûra* signifiera quelque chose comme « apparence, manifestation, caractère, » peut-être même *sens*, et l'adjectif *âkhtûirya* voudra dire « fait pour avoir un sens, pour être compris, » c'est-à-dire *intelligible*. J'avoue que cette interprétation serait, à mes yeux, préférable à la première, si je pouvais acquérir la certitude que le préfixe *vî* de *bĕrĕthwañtĕm* (que plusieurs manuscrits détachent de ce mot) tombe également sur *âkhtûirîm*, et je n'hésiterais pas à le croire, si la leçon *vî bĕrĕthwañtâ âkhtûirîm* était appuyée par un plus grand nombre de manuscrits; car alors on aurait *vî-âkhtûirya*, qui se prêterait bien au sens d'*intelligible*. Cette seconde explication rappellerait celle que j'ai déjà essayé de donner dans ces Études d'un mot également difficile, *vyâkhna*[1]. Enfin les analyses précédentes nous

[1] *Journ. asiat.* IIIe série, t. X, p. 266 et 267. Je ne dois pas oublier de signaler le rapport que présente le mot *âktûirya* avec le terme védique *aktu*. Mais le sens de *nuit*, qu'a ce terme, ne fournit pas une bonne explication. Ce serait seulement de la signification de *flèche*,

donneraient, si elles étaient exactes, ces diverses traductions de ces deux mots obscurs : « retentissante, harmonieuse, » ou encore « intelligible. »

C'est entre ces deux derniers termes que j'aurais choisi, si la nécessité où je me suis trouvé de m'appuyer, pour l'explication d'𐬀𐬞𐬀𐬭𐬆𐬨 *aparĕm*, sur la glose de Nériosengh, ne m'eût engagé à voir ici une idée de succession et de temps, qu'Anquetil y trouve aussi. Cette glose, qui est trop confuse pour donner nettement le sens général, peut nous être de quelque secours pour chaque mot isolé. Or, ici, elle traduit *aparĕm* par *paçtchât* (après, ensuite), et Anquetil entend également cette partie du texte, comme si Homa disait qu'avant que Zoroastre prononçât l'Honover, les Dews agissaient avec violence. L'idée de postériorité doit donc être exprimée par *aparĕm*, et cet adjectif est employé ici comme l'est dans le Rĭgvêda अपरं *aparam* (*in posterum*), Homa disant à Zoroastre : « C'est toi qui le premier prononças l'Honover, qui après, c'est-à-dire quand tu l'eus prononcé, éclata et retentit avec un bruit irrésistible. » Mais, comme cette traduction est encore un peu vague, je suppose que l'adverbe *aparĕm* signifie *après*, c'est-à-dire *depuis toi, dès-lors*, par opposition au mot *paoiryô*, de cette façon : « Tu as prononcé, le premier, l'Honover, qui depuis lors a éclaté et retenti, »

qu'a aussi ce mot d'après Rosen, qu'on pourrait se servir pour interpréter *âkhtûirya* par « rapide comme la flèche, » épithète qui conviendrait bien à la parole sacrée, et qui rappelle la célèbre expression d'Homère, *ἔπεα πτερόεντα*.

ou « qui s'est répandu dès-lors et a retenti harmonieusement. » J'ai traduit conformément à la première supposition.

Nous retrouvons, en partie du moins, pour les mots suivants, le secours que nous a fourni tout à l'heure la glose de Nériosengh. Je dis en partie, parce que, si l'on peut s'en servir pour approcher du sens primitif des mots, elle n'est d'aucune utilité en ce qui regarde la détermination de leurs rapports syntactiques. Au mot *khraojdyêhya*, que je lis ainsi avec le numéro VI S. et pour lequel nos autres manuscrits ne présentent que des variantes insignifiantes, répond l'adjectif गाढतर *gâḍhatara* (plus profond). Nériosengh est ici certainement exact, quand il traduit le terme original par un comparatif; car le long mot *khraojdyêhya* doit être l'instrumental sng. fmn. du comparatif *khraojdyêhî*, dont j'ai expliqué ailleurs le superlatif *khraojdista*[1]; ce serait, en sanscrit, *kruddhîyasyâ* de *kruddhîyasî*, en admettant que ce mot fût possible. Les transformations nécessaires pour expliquer ce terme zend nous sont trop familières pour que j'y insiste de nouveau. Je traduis donc « avec une plus énergique ou plus violente.... ; » le substantif va se présenter tout à l'heure.

Enfin *fraçrûiti*, que tous nos manuscrits lisent de même, sauf un Vendidad de Londres qui a fautivement *fraçarvaitê*, est certaine-

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, pag. 132 sqq. (Conf. Benfey, *Griech. Wurzell.* t. II, p. 374.)

ment le substantif féminin sanscrit प्रश्रुति *praçruti* (audition); seulement, la voyelle *u* est allongée, plutôt par l'influence de l'accent, que par suite de l'inattention des copistes. Ce mot n'a laissé aucune trace dans la version d'Anquetil, tandis que, dans celle de Nériosengh, il est bien représenté par स्वरेण *svarêṇa.* Ce doit être là la véritable signification de ce terme; autrement on ne pourrait trouver aucun sens à ce passage; seulement l'*audition* est transportée, en vertu d'un trope facile, à la cause qui la produit. Quant à la forme de ce mot, qui n'offre aucune désinence, elle représente pour moi un instrumental, et je l'explique par cet usage du dialecte des Vêdas qui consiste à supprimer la désinence de l'instrumental dans les noms en *ti*, et à compenser cette suppression par l'allongement de la voyelle du thème, particularité que mettent parfaitement en lumière les mots vêdiques cités par Pâṇini : धीती *dhîtî* pour *dhîtyâ*, मती *matî* pour मत्या *matyâ*, *etc.*[1] Seulement, en sanscrit, l'allongement de la voyelle finale est de rigueur, tandis qu'en zend, cet allongement a disparu par suite de la tendance qu'a cette langue à contracter, le plus qu'il est possible, les voyelles finales. Au reste, cet emploi du thème, en place de l'instrumental (avec le sens limité de *par* et *avec*), qui n'est pas rare dans le style vêdique, a pour résultat de former des espèces d'adverbes de manière; et c'est peut-être de ce point de vue qu'il faut se placer pour en comprendre la pos-

[1] Pâṇini, VII, I, 39.

sibilité, même dans une langue où la syntaxe est aussi peu rigoureuse qu'en zend. Nous en retrouverons plus tard d'autres exemples non moins caractéristiques que celui que je signale en ce moment.

Anquetil nous a donné une traduction bien singulière du mot *zĕmargûzô*, que nos manuscrits lisent tous de même, avec cette seule différence que les uns insèrent un *ĕ* entre le *r* et le *g*, et que les autres ne l'insèrent pas. Après avoir traduit ce mot par *honteux*, il ajoute, en note, *de couleur jaune;* voilà des Dews bien maltraités. Il n'y a rien de tout cela dans le texte; et même, sans le secours de la glose de Nériosengh, qui donne le sens de chaque mot, tout en rendant l'ensemble confusément, on trouve que *zĕmar-gûzô* est l'acc. plr. msc. d'un adjectif composé *zĕmar-gûz*, où *gûz* est la transformation régulière du sanscrit गुह् *guh* (couvrir, cacher), et où *zĕmar* est une forme adverbiale, véritable ablatif ou génitif de *zĕm* (terre), que je rapproche maintenant, avec Benfey, du vêdique ग्मा *gmâ* ou गमा *gamâ* [1]. Le seul fait digne d'attention dans ce mot est la présence du suffixe *ar* pour *as*, qui est rare, en zend, sous cette forme, et qui rappelle la modification que les mots sanscrits अनस् *anas* et अहस् *ahas* subissent, lorsqu'ils deviennent *anar* et *ahar* [2]. Il suit de tout ceci que *zĕmargûzô* signifie littéralement « cachés sous terre. »

On explique non moins facilement *âkĕ-*

[1] *Griech. Wurzell.*, t. II, p. 374.

[2] Rosen, *Adnot. ad Rigved.* p. viii.

rĕnavô, 2ᵉ prs. sng. imparfait du radical *kĕrĕ*, conjugué avec la caractéristique *nu*, à laquelle vient s'ajouter encore celle de la première classe, ce qui explique la forme de *navô* (pour *navas*), au lieu de *nôs*, qui serait plus régulier.

Je n'ai pas hésité à lire *yôi* avec le Yaçna, nº VI S. et deux manuscrits de Londres, les seuls qui aient cette leçon; tous les autres donnent *yô*, probablement parce que ce relatif se représente plus bas plusieurs fois sous cette forme, qui est celle du singulier. Tous les manuscrits sont unanimes à lire en deux mots *para ahmâṭ*, sauf l'édition de Bombay, qui a fautivement *pari*. Anquetil et Nériosengh s'accordent à traduire ces deux mots par *auparavant;* et, en effet, *para* peut passer pour l'instrumental de l'adjectif *para* (antérieur), qui est pris ici adverbialement, et *ahmâṭ* est certainement l'ablatif du pronom dont le nominatif est *aêm*. Mais il se peut faire aussi que les copistes aient eu tort de voir ici deux mots, et qu'il soit préférable de lire *parahmâṭ*, ablatif de *para*, qui seul signifierait bien *antérieurement*.

Nous trouvons ensuite *vîrôraodha*, que le numéro VI S. le manuscrit de Manakdjî, l'édition de Bombay et deux manuscrits de Londres lisent en deux mots, *vîrô raodha*. Cette circonstance n'empêche pas que ces deux mots ne doivent être réunis grammaticalement en un adjectif composé possessif signifiant, suivant Nériosengh, « ayant la puissance des braves, » et, selon Anquetil, « avec puis-

sance. » Nous pouvons, je crois, nous en tenir ici au sens que nous avons admis plus haut pour *raodha*, celui de *taille, stature*, et, par extension, *extérieur;* de sorte que *vîrô raodha* signifiera « ayant la stature ou l'extérieur d'hommes ou de braves. »

Le verbe *apatayĕn* est la 3e prs. plr. de l'imparfait, avec augment, du radical *pat* (aller), conjugué selon le thème de la 10e classe indienne. Mais la leçon, unique d'ailleurs, du Vendidad Sadé, qui lit ce mot avec un *th*, peut laisser en doute sur la véritable racine de ce verbe. Ne serait-il pas possible que *âpathaîĕn* pour *apathayĕn* fût l'imparfait du radical sanscrit पथ् *path* (courir), conjugué sur la 10e classe, sans allongement de la voyelle radicale, ou même qu'il fût dérivé du substantif zend *patha* (chemin, route), de manière que *pathay* fût un verbe nominal? Ce qui me ferait pencher pour l'une ou pour l'autre de ces deux dernières interprétations, c'est que le zend *pat*, qui est exactement le sanscrit पत् *pat*, et qui se retrouve dans la plupart des autres branches de la famille indo-européenne, ne se conjugue jamais, d'après nos textes, que suivant le thème de la 1re classe. Si donc la leçon *apathayĕn* se trouvait appuyée par un plus grand nombre de manuscrits, je ne balancerais pas à l'adopter.

Je dois dire cependant que M. Bopp, qui a eu occasion de parler de cette forme, ne l'envisage pas du même point de vue que moi, et qu'il la rattache au radical sanscrit पथ्, avec une nasale intercalée;

de sorte que le zend *apathayĕn* serait, pour le sanscrit, *apanthayan* [1]. J'avoue que cette différence d'analyse n'a pas à mes yeux une grande importance, une fois qu'il est bien convenu qu'il s'agit du radical *path;* mais ce que je puis affirmer, c'est qu'aucun manuscrit ne lit *âpathayĕn* avec la préposition *â*, et qu'à cet égard la conjecture de M. Bopp, qui désire refuser l'augment à l'imparfait de ce verbe, n'est pas appuyée par les manuscrits. Au reste, cette conjecture est fondée sur la théorie de ce savant, en ce qui regarde l'augment en zend. M. Bopp n'en reconnaît que deux exemples réellement authentiques. Le lecteur conviendra qu'il y faut joindre et celui qui nous occupe, *apatayĕn*, et *abavaṭ*, que nous allons trouver à la fin de notre paragraphe, sans parler de tous ceux qui se rencontrent dans des textes non encore expliqués.

Les manuscrits sont beaucoup moins unanimes en ce qui touche l'orthographe de *âya*. Cette leçon est celle du numéro VI S. du Vendidad Sadé, de l'édition de Bombay et des trois manuscrits de Londres. Mais, d'un autre côté, le numéro II F. le numéro III S. et le manuscrit de Manakdjî lisent *âyê* ou *âyaê*. La première leçon, *âya*, se présente comme l'instrumental sng. fmn. du pronom *î*, féminin de *a*, cas dans lequel cette lettre aurait été frappée de la modification dite *vriddhi*, devant la désinence *a* (abrégée de *â*), de cette manière : *âi-a*, et euphoniquement *âya*, forme qui répondrait au

[1] *Vergleich. Gramm.* p. 756.

sanscrit *ayâ*, qu'on trouve dans ce passage du Sâma vêda : अया वर्धस्व तन्वा, « crois avec ce corps [1]. » Si l'on répugne à croire que la voyelle *î* sorte du nominatif pour passer dans les cas indirects, l'analyse ne sera pas notablement changée, et *a* sera le thème radical, modifié, en zend, par *vrĭddhi*, au lieu de l'être par *guṇa*, comme cela est ordinaire en sanscrit, dans les pronoms. On sait qu'il n'est pas rare de voir le zend transporter à un degré de plus que le sanscrit les voyelles susceptibles d'augmentation. J'ajoute que, dans *âya*, la finale pourrait, à la rigueur, être l'altération du locatif féminin sanscrit *âm*, qu'on sait se contracter en *a* dans la désinence *bya* pour le sanscrit *bhyâm;* mais je ne crois pas que cette explication puisse se soutenir en face de *zĕmâ*, qui est si clairement un instrumental. Ce cas, d'ailleurs, est admis avec la préposition 𐬞𐬀𐬌𐬙𐬌 *paiti*, prise dans le sens de *contre*. Quant à la leçon *âyê*, elle donnerait un datif, mais je la crois moins authentique que celle de *âya*, et l'*ê* ne se trouve vraisemblablement là que par suite de l'habitude où sont les copistes de voir cette voyelle à la suite de la lettre *y*.

Nériosengh accompagne ce passage facile d'une explication verbeuse dont le sens est que « tous les Dêvas qui avaient le pouvoir de rendre leur corps invisible eurent ce corps brisé; ce corps par lequel ils avaient la puissance d'agir fut brisé. L'effet de ce brisement de leur corps fut qu'à l'avenir ils devinrent incapables de faire le mal avec leur corps de

[1] *Sâma veda*, p. 4, st. 8 *b; Rosen*, *ad Rigved.* p. xx.

Dêvas; mais auparavant ils se réunissaient en assemblées sous des formes d'animaux et d'hommes. »

Les mots qui viennent ensuite appartiennent tous à une classe de termes sur laquelle j'ai eu occasion d'entrer dans quelques détails à propos du mot *vahista*[1]; j'aurai donc terminé rapidement ce que j'ai à en dire ici. Le premier, *aodjistô*, est le superlatif d'un adjectif dont le thème doit être *aodjaǫ̃hat*, du substantif *aodjô*, sanscrit ओजस् *ôdjas*. Anquetil le traduit par *grand*, et Nériosengh par *le plus fort*, ce qui est le vrai sens. Anquetil réserve la signification de *fort* pour *tañtchistô*, que Nériosengh traduit par *le plus ferme, le plus solide;* je suis cette dernière interprétation, parce que le superlatif *tañtchistô*, que le Vendidad Sadé seul lit *tĕñtchiçtô*, vient d'un radical certainement analogue au sanscrit तञ्च् *tañtch*, lequel signifie *contrahere, coarctare*, et dont un dérivé peut bien se traduire par *solide, ferme*, la fermeté étant le résultat de la contraction et du resserrement des parties. Je n'hésite pas non plus à traduire avec Nériosengh et Anquetil, *thwakhchistô* par *le plus actif, le plus agissant;* ce superlatif est dérivé du radical *thwakhch* (agir en coupant), dont j'ai eu plus d'une occasion de m'occuper. Il ne peut pas exister plus de doutes à l'égard de *âçistô*, superlatif de *âçu* (rapide), mot également connu; non plus que sur *vĕrĕthradjâçtĕmô*, mot pour lequel nos manuscrits n'offrent guère d'autres variantes que la substitution du *z* au *dja*,

[1] *Journ. asiat.* IIe série, t. XIII, p. 56.

dans *djãç*, nmn. sng. msc. de *zan* (celui qui tue). On sait que ce mot signifie « celui qui tue le plus l'ennemi. »

La fin de notre paragraphe est plus embarrassée, et la construction en est rendue difficile par la présence des deux verbes *aç* et *abavaṭ*, dont le rapport avec les autres termes n'est pas suffisamment clair. Je remarque d'abord que le premier n'est lu avec une voyelle longue, *âç*, que par le Yâçna, n° II F. d'Anquetil, le numéro III S. et le manuscrit de Manakdjî, tandis que le Yaçna, n° VI S. l'édition de Bombay et un manuscrit de Londres lisent, avec la voyelle brève, *aç*, leçon à laquelle peut se rattacher également l'orthographe fautive du Vendidad Sadé, *asa* pour *aça* ou *aç*. Il est donc permis d'être en doute sur le choix à faire entre ces deux variantes. Une observation de M. Bopp peut faire pencher la balance en faveur de la leçon *aç*, imparfait sans augment sur lequel je me suis expliqué ailleurs en détail[1]. M. Bopp remarque, en effet, que si l'imparfait vêdique आस् *âs* se trouvait en zend, avec sa voyelle longue, résultat de la présence de l'augment, il devrait y être écrit *âo*, puisque c'est une règle connue que le स् *s* précédé de la voyelle *â* se change en *âo*[2]. Sans nier la valeur de cette observation, on pourrait dire que la sifflante radicale a été protégée ici et conservée par la brièveté même du mot. Mais, comme les copistes nous laissent

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 434, à la note.

[2] *Vergleich. Gramm.* p. 755, note **.

le choix entre ces deux orthographes, *aç* et *âç*, j'ai préféré la première, pour laquelle se réunit en réalité le plus grand nombre des manuscrits, et je regarde *aç* comme l'imparfait, sans augment, du verbe *aç* (être).

Je pense de plus, avec Anquetil, que c'est une 2ᵉ personne, *tu étais*, ou *tu fus*, et non un 3ᵉ, comme le veut Nériosengh. Je sais bien qu'avec la latitude que nous sommes obligés de nous donner, quand il s'agit d'une syntaxe aussi peu rigoureuse que celle du zend, il est possible de traduire, avec l'ellipse du pronom de la 2ᵉ personne, [toi] « le plus victorieux qui fut; » et c'est ainsi que l'a entendu Nériosengh. Mais alors on serait embarrassé du verbe *abavaṭ*, qui va se présenter, verbe que l'on ne peut, avec l'interprète parsi, remplacer par le participe जातः *djataḥ*. Si, au contraire, on admet que *aç* signifie *tu fus*, on traduira, toujours avec l'ellipse de *toi*, « qui fus le plus victorieux [qui] existait entre les créations de l'intelligence céleste. » Je n'hésite pas à rattacher l'imparfait [illegible] *abavaṭ* à *vĕrĕthradjãçtĕmô*, au moyen d'un relatif sous-entendu; le relatif peut être ici supprimé à cause de la juxtaposition de l'attribut de la proposition précédente, lequel devient le sujet d'une proposition nouvelle. Ajoutons cependant qu'on sortirait de ces difficultés, si l'on faisait de *aç*, non un verbe, mais un indéclinable, signifiant *en réalité*, ainsi que je le proposerai plus bas.

Le mot suivant, que j'écris [illegible] *mainivaô*, avec l'édition de Bombay, un manuscrit de Londres et

le Vendidad Sadé, lequel ne se trompe que sur la voyelle finale, *mainivâu*, et qu'on peut encore lire *manivâo*, sans l'*i* épenthétique, avec le numéro VI S. et un manuscrit de Londres, ce mot, dis-je, est, selon moi, uni en composition avec le suivant, *dâmãn* (des créatures). Nériosengh représente les éléments de ces deux termes, et même leur rapport grammatical dans cette version, « les créations des êtres célestes, » commentée ainsi par sa glose : « les créations des êtres célestes qui sont indépendantes ; » et Anquetil traduit comme à son ordinaire par *peuple céleste*. On peut cependant être en doute sur la question, peu importante d'ailleurs, de savoir si l'adjectif *mainivâo* renferme une signification de pluriel ou de singulier ; car la forme de nominatif de ce dernier nombre sous laquelle se présente cet adjectif, ne prouve rien ici, puisque cet adjectif est en composition. Quoi qu'il en puisse être, j'ai choisi le singulier, parce que je suppose que cet adjectif est une épithète d'Ormuzd. Je considère du reste *mainivâo* comme formé de *mainyu* (l'être intelligent) et de *vâo*, nmn. sng. msc. du suffixe *vat*. En réunissant ce suffixe à *mainyu*, on devrait avoir *mainyu-vâo*. Mais cette forme n'est pas possible en zend, puisqu'il n'y a pas dans cette langue d'exemple d'un voyelle › *u* devant un » *v*. La voyelle finale de *mainyu* tombe donc, et il ne reste plus que *mainy*, dont la semi-voyelle retourne à son élément voyelle *i*, devant le » *v* du suffixe. Cela est si vrai, qu'un manuscrit de Londres écrit encore *mainyvâo*. Je suppose qu'ici ce

suffixe exprime d'une manière fort générale la possession, l'appartenance (qui appartient à l'être intelligent), rapport que représente, dans sa plus grande généralité, notre préposition *de* «les créatures *de* l'être intelligent.»

Quant à 𐬛𐬁𐬨𐬄𐬥 *dâmãn*, que tous les manuscrits lisent de même, c'est le gnt. plr. du mot, déjà expliqué, *dâma* (création, créature), où la désinence du génitif est immédiatement jointe au thème *dâma*, sans l'intercalation d'aucune nasale, comme si le thème était *dâm*, et non *dâma*.

(La suite au prochain cahier.)



PIÈCES

Relatives aux inscriptions himyarites découvertes par M. Th. Jos. Arnaud, de Lurs (Basses-Alpes).

(Suite du voyage de M. Arnaud.)

Après avoir salué tous ceux qui se présentèrent, en donnant à chacun la main, je fus conduit chez le schérif Abderrahman, qui habitait au haut d'une tour conique, au quatrième étage, où se trouvait un petit appartement occupant tout le sommet du cône. Je saluai, selon l'usage du pays, le schérif, prince de Saba, qui s'était levé pour nous recevoir; il me força d'accepter sa place, au-dessus de laquelle se trouvait suspendue une cuirasse très-propre, qui désignait la place d'honneur.

Là-dessus arriva un de ses serviteurs portant un vase de beurre frais, et il se mit à me frictionner presque malgré moi, absolument de la même manière qu'on m'avait frictionné en arrivant au camp bédouin de mon conducteur. Ensuite il frictionna de même tous mes compagnons de voyage. Le schérif nous fit servir à tous du café en abondance, pendant qu'il s'informait des nouvelles en tenant sur ses genoux sa jeune fille portant uniquement à la ceinture ces bandelettes de peau garnies de coquillages que j'avais déjà remarquées sous les tentes

des Bédouins. Vinrent ensuite les interrogations sur mon compte à n'en plus finir : D'où es-tu? où vas-tu? que fais-tu? et pourquoi? Pourquoi donc copies-tu les inscriptions? que veux-tu en faire? as-tu quelque intérêt en cela? sais-tu les lire? Par qui es-tu envoyé? avec qui es-tu venu? Cherches-tu les trésors enfouis dans la terre? ne sais-tu pas les découvrir? Cherches-tu à faire disparaître toutes nos pierres pour les envoyer dans ton pays? Pourquoi ne pries-tu pas, etc. etc.

Au sujet de la prière, s'il s'était agi tout simplement de prier de quelque manière que ce fût, la question emportait avec elle peu de difficulté; mais c'est qu'il aurait fallu prier absolument comme eux, sans en dévier le moins du monde, soit dans les gestes, soit dans les paroles, sous peine de se signaler sur-le-champ comme infidèle à leurs yeux.

Je suis, leur répondis-je, Maugrabin, c'est-à-dire des peuples du Couchant, me gardant bien de dire que j'étais, soit Européen, soit Turc, sans quoi c'en était fait de moi, puisque le lendemain de mon arrivée plusieurs Bédouins de la tribu Abidah me disaient : Si nous étions sûrs que tu fusses Turc, nous te couperions en morceaux. D'autres disaient : Sans doute, il doit être Turc, parce que nous venons d'apprendre qu'une compagnie turque est arrivée à San'a; et celui-ci, qui appartient à leur société, vient assurément pour explorer le pays, afin de conduire ensuite les Turcs qui voudront s'emparer de nos contrées.

Je suis, dis-je, venu dans ce pays, voulant me porter sur Macalla, pour me rendre aux Indes ou partout ailleurs où le destin me conduira; et j'ai reconnu, à San'a, que la route par Mareb était plus courte que si je retournais par le Yaman, pour me rendre à Macalla. Pourquoi donc, me répliqua-t-on, as-tu contracté avec ton conducteur, afin qu'il te conduisît à Mareb et qu'il te ramenât ensuite? Mon contrat a été réglé de la sorte pour que, dans le cas où je ne pusse trouver ici les moyens d'exécuter mon projet, je pusse encore retourner facilement à l'endroit d'où j'étais parti. Une telle prévoyance étonnait fort mes Bédouins, qui m'écoutaient attentivement, et chacun proposait ses conjectures. Le schérif Abderrahman me dit que, si j'avais de l'argent, il me ferait parvenir en toute sûreté à Macalla, vu qu'en ce moment il se trouvait à Mareb un habitant du Hadramaut, qui me conduirait selon mon désir, mais non sans argent. Le lendemain j'eus, moi-même, occasion de voir ce Bédouin, qui ne désirait pas mieux que de gagner quelques piastres pour me conduire. Nous étions en compagnie du schérif lorsque cet homme se présenta; il raconta ensuite qu'il avait vu tout nouvellement dans son pays, avant son départ, un homme blanc comme moi, qu'il croyait un Indien (bien que les pèlerins indiens ne prennent jamais cette route pour se rendre au pèlerinage de la Mecque), qui ne savait dire en arabe que: *la ilah ill'a Allah wa Mohammed rasoûl Allah.* D'après le portrait que ce Bédouin

fit de l'étranger arrivé dans son pays, je n'eus pas de peine à reconnaître que c'était M. de Wredé, dont je connaissais déjà les intentions, ainsi que la direction qu'il avait prise. Craignant alors pour lui et pour moi, je m'abstins de questionner le Bédouin sur l'étranger arrivé dans son pays, pour éviter de nous compromettre tous les deux. Enfin, comme avant mon départ de San'a mes connaissances m'avaient absolument défendu de porter de l'argent avec moi, le peu que j'avais malgré cela sur moi ne fut pas suffisant, et, par ces motifs, je ne pus exécuter le dessein que j'avais formé de traverser le Hadramaut pour me rendre à Macalla.

Je leur dis ensuite que je n'avais pas d'autre but, en parcourant le monde, que celui de contempler les merveilles de l'univers créées par un Être suprême, et de visiter, en même temps, les lieux devenus célèbres sous les anciens peuples, dont il est fait mention dans tous les livres saints. La Providence pourvoyant à mes besoins, cela m'était plus que suffisant en ce monde, sans chercher à amasser de grands trésors. Que je copiais ces inscriptions tout simplement pour servir, auprès de mes connaissances, de témoignage pour les lieux que j'avais parcourus, ce qui entra parfaitement dans l'esprit du schérif Abderrahman. Que, d'ailleurs, je n'en tirais aucun gain et ne possédais pas le don de découvrir les trésors; que, si par hasard j'en trouvais, ils seraient infailliblement pour eux, puisque je ne pouvais pas les leur soustraire, mais qu'on possédait

chez nous assez de pierres, sans qu'il fût nécessaire d'aller en chercher jusqu'à Mareb; que je n'avais été envoyé par personne; que le destin seul me conduisait, et que j'étais arrivé dans le Yaman, de mon propre chef, sans compagnon, sans protection, sans sauvegarde, autre que celle du Bédouin, qui s'était chargé de me conduire dans leur pays.

Enfin, après tout, nous en vînmes à la prière. Pourquoi ne pries-tu pas? Après notre arrivée chez le schérif, plusieurs habitants, qui s'étaient introduits pour contempler l'être curieux et extraordinaire qui venait chez eux, firent à mes conducteurs cette question : Prie-t-il? Mes compagnons répondirent : Pendant toute la route il n'a pas prié (vous non plus, ripostai-je); mais à peine arrivé à chaque étape, il s'empressait de se saisir de son vase d'eau et s'éloignait de la caravane pour se purifier en secret. Il paraît qu'il prie, mais non en public, ce qui prouve que sa caste doit être des plus strictes. Si je ne prie pas, leur répondis-je, c'est parce que je souffre d'une incommodité occasionnée par les fatigues du voyage qui me rend impur, ce qui m'exempte de ce devoir; prétexte qui ne parut pas satisfaire tout le monde. Les uns disaient : C'est un mauvais sujet, parce qu'il a abandonné la prière; les autres prétendaient que je devais être un infidèle venant chercher les écrits des anciens infidèles, possesseurs de leurs pays, et que, par conséquent, je devais connaître leur langue et être

un de leurs descendants, c'est-à-dire infidèle comme eux. A quoi je répondais que ces anciens infidèles possesseurs de leurs pays n'étaient point du tout mes ancêtres, mais, au contraire, les leurs, vu qu'ils en avaient hérité eux-mêmes, et que c'était eux qui possédaient leurs terres, tandis que ma patrie était fort éloignée de l'Arabie. Je voulais leur faire entendre par là que ce n'était pas moi qui étais l'infidèle, mais bien eux-mêmes.

Une pareille conversation finit par m'ennuyer; voulant donc y mettre un terme, je leur dis que j'étais très-fatigué de la route et de la station que j'avais faite au soleil, à notre passage à la digue, et que, par conséquent, je les priais de me laisser reposer. Alors, sans autre cérémonie, je m'allongeai sur le tapis et me couvris la figure. L'on pense bien que je ne me mis pas à dormir; au contraire, je ne perdis pas un mot de leur conversation, qui roula continuellement sur moi. Le soleil était sur son déclin, aussi bientôt arriva l'heure de la prière, moment où chacun se disposait à se rendre à la mosquée dite de Salomon. Alors les uns voulaient m'éveiller pour voir, disaient-ils, si je voudrais les suivre. D'autres étaient d'avis de me laisser reposer, parce que assurément, disaient-ils, je devais être épuisé de fatigue. Cette proposition fut appuyée par le schérif Abderrahman. Enfin, l'on me laissa tranquille et chacun se rendit à la mosquée. Le schérif seul fit sa prière dans l'appartement où je reposais, en m'applaudissant du stratagème

par lequel j'avais échappé aux violences de ces fanatiques.

Mes conducteurs revinrent bientôt de la mosquée pour participer au souper, résultant du sacrifice d'une brebis, sacrifice qu'avait fait le schérif à notre arrivée, en signe de paix. Pendant le souper, tous les convives et le schérif même étaient dans l'admiration quand ils virent que je ne faisais pas la moindre difficulté de manger les mets gras préparés par des musulmans, quand je m'étais pour ainsi dire obstiné à ne vouloir prier, ou mieux encore à ne vouloir pas consentir à dire que je priais comme eux. Cependant, l'on avait eu la précaution de me présenter en particulier les mets qui m'étaient destinés et qu'on m'apporta dans un vaste baquet en bois, soit qu'ils craignissent que je ne voulusse pas manger avec eux, soit qu'ils répugnassent eux-mêmes à manger avec un être extraordinaire dont ils ne pouvaient deviner ni les intentions, ni même la religion, ce qui les intriguait beaucoup. Ils croient en général que toute personne qui ne professe pas la religion musulmane se fait un scrupule de manger des mets préparés par les musulmans, comme en agissent les juifs.

Quelques instants après le souper et après avoir pris du café; tous les convives se retirèrent : les gens du pays rentrèrent chez eux, et les étrangers se rendirent au logis commun des étrangers, qui est la mosquée de Salomon. Moi et Hassan-Batasch nous fûmes logés chez le dépositaire des mesures du sel, premier personnage de la cité après le kadi et le

schérif, et dont l'emploi est d'une grande importance. Je me rendis donc chez mon hôte, au milieu des ténèbres d'une nuit fort obscure. Nous fûmes d'abord reçus sans lumière; et, après nous être débrouillés d'un escalier où nous donnions à tort et à travers des coups de tête, nous fûmes reçus entre deux appartements, à ciel ouvert. Enfin, l'on nous apporta de la lumière après plus d'un quart d'heure, pendant lequel nous nous fatiguions d'en faire la demande. Le vent cependant ne nous permit pas d'en jouir longtemps, mais nous avions du moins eu le temps de nous arranger pour la nuit; après quoi nous pûmes bien nous passer de lumière. Pendant cette confusion, il s'était introduit chez nous deux habitants de Mareb, pour converser quelques instants avec nous. Le ton, ainsi que le son de la voix d'un de ces personnages me surprit extrêmement, car son accent était bien différent de celui des autres habitants, et son dialecte contenait un mélange des nombreux dialectes des montagnes du Yaman, du Tihama et même du Hedjaz (*Djeddah*); ce qui le rendit beaucoup plus intelligible pour moi que le langage des Bédouins : lui aussi me comprenait parfaitement pendant que les autres auraient eu besoin d'interprète. Je demandai la raison de cette particularité au jeune homme qui m'entretenait. Il m'apprit alors qu'il avait fait un voyage dans l'Inde, à Hyder-Abâd, où il avait passé quelques années. A son retour, il avait eu occasion de parcourir tout le littoral du Yaman, d'où il s'était

rendu à Djeddah et de là à la Mecque, afin de remplir un devoir imposé par le Koran à tout bon musulman, c'est-à-dire de faire le pèlerinage de la Mecque. A la fin, il était rentré dans sa patrie pour revoir sa famille. Mais il s'en repentait; et si, en ce moment, il n'avait eu de la famille, il n'aurait pas, disait-il, hésité à me suivre à mon retour pour revoir certains lieux qui lui plaisaient plus que sa triste patrie. Sur les interrogations que je lui fis, il me nomma les étapes, qui sont au nombre de quinze, de Mareb à Macalla, voyage qu'il avait fait lui-même lors de son départ pour l'Inde. Il me désigna de plus, étape par étape, au nombre de douze, le trajet qu'il y a de Mareb à Aden. En ce moment, j'aurais voulu coucher par écrit toutes ces informations intéressantes pour un Européen qui arrive dans ces contrées, et cela sous prétexte que je devais suivre la même route, mais, malheureusement, nous nous trouvions dans une obscurité parfaite. Enfin, avant que ce jeune homme se retirât, je lui fis promettre de revenir le lendemain de bonne heure, pour qu'il m'accompagnât aux ruines de l'ancienne Saba.

Comme les Bédouins de la tribu Abidah habitent les environs de Mareb, il est très-rare qu'il se passe une journée sans qu'on voie à Mareb quelque membre de cette tribu turbulente; mais, comme ils ne trouvent aucun lieu public où se reposer pendant la nuit, ils se retirent dans la mosquée, ainsi que tout étranger qui n'a pas d'ami particulier dans le village, coutume qui s'observe partout en Arabie.

Le lendemain matin, 19 juillet, je brûlais du désir de visiter les ruines de l'ancienne ville; Hassan Batasch, qui avait fort peu de goût pour une semblable promenade, parvint à me faire accompagner par le jeune homme qui avait fait le voyage de l'Inde et par le fils du schérif Abderrahman. Ce jeune prince de Mareb, âgé d'environ dix-sept ans, ne sort jamais hors des portes de son village sans avoir sur l'épaule, ainsi que les habitants du village, son fusil, la mèche allumée. Parvenus, de l'intérieur du village, à la porte de l'Est, un personnage, habitant du village, à ce que je crois frère du schérif de Mareb, se mit à notre poursuite. Après nous avoir atteints, il me serra la main et me dit impérieusement: « Dis : *la ilah ill'a Allah, wa Mohammed rasoul Allah.* » Ne voulant pas répéter exactement les deux derniers mots de cette formule, je leur substituai une grossière injure en français, présentant à peu près le même son. Il parut satisfait et me laissa continuer mes recherches en toute liberté, en disant à haute voix: « Il n'y a plus de doute, il est musulman, il est musulman. »

A notre passage près du puits, nous trouvâmes deux Bédouins de la tribu Abidah, armés de leurs fusils. Ces Bédouins, que la curiosité attira auprès de nous, nous suivirent jusqu'à notre entrée dans le torrent de Dana, qui passe à côté des remparts de l'ancienne ville. Le fils du schérif Abderrahman tâcha de les déterminer à nous laisser aller librement, parce que leur escorte ne nous était pas néces-

saire ; mais ils disaient que nous allions chercher des trésors, et que, eux aussi, prétendaient à une partie de ce que nous trouverions. Le jeune prince, soit qu'il craignit alors pour moi, soit par tout autre motif, usa de ruse pour éloigner ces Bédouins ; ruse qui, à la vérité, n'avait rien d'agréable pour moi, mais qui, cependant, réussit. Me trouvant éloigné des querelleurs, environ à la distance de dix pas, le fils du schérif dit aux Bédouins : Comment, est-ce que vous ne redoutez pas une créature semblable ? Soyez persuadés que vos balles ne peuvent l'atteindre. Elle possède le pouvoir de les détourner sur vous, ou, du moins, de les rendre nulles sur elle-même ; et si vous n'ajoutez pas foi à ce que je vous dis, vous allez être témoin de la vérité. Aussitôt ce jeune homme imprudent me couche en joue et abaisse la mêche allumée sur le bassinet renfermant la poudre d'amorce ; non-seulement le fusil ne partit pas, mais la poudre d'amorce même ne s'enflamma pas, parce que le jeune homme avait eu la dextérité de faire tomber obliquement la mêche allumée, de manière à ce qu'elle ne fit qu'effleurer le bassinet où se trouvait la poudre. La ruse avait réussi, c'était à merveille ; cependant, je n'étais pas très-tranquille, redoutant qu'il vînt à l'esprit de ces Bédouins de vouloir, eux aussi, faire la même épreuve à mes dépens ; mais il arriva tout le contraire. Ils s'en retournèrent promptement en disant : C'est un sorcier (*sâhir*). Le fils du schérif me suivit encore à quelques pas de distance où nous rencon-

trâmes une grande pierre sur le dos de laquelle se trouvaient griffonnées, au moyen d'une autre pierre dure et pointue, pour le moins deux pages du Koran. Ce jeune homme, voulant alors m'intimider, me dit : Copie cette inscription. Ceci, lui répondis-je, est de l'arabe du Koran, qui se trouve partout, mais ce n'est pas ce que je veux. Comment, tu ne le veux pas, me dit-il en colère, il paraît donc que tu n'es pas musulman, mais infidèle, puisque tu ne cherches que les écrits des infidèles qui possédaient anciennement mon pays; aussi je t'assure que si tu ne copies pas celle-ci tu n'en copieras aucune autre. Je parvins avec peine à lui faire concevoir que je ne dédaignais pas de mettre aussi cette inscription sur mon calepin, mais, comme les caractères n'étaient ni réguliers, ni proportionnés comme l'étaient ceux des inscriptions des anciens, je ne me sentais nullement capable de déchiffrer la moindre chose à un griffonnage semblable; que si, cependant, il voulait bien se donner la peine de la copier à ma place et pour moi, j'y consentais de bon cœur et qu'alors je ne manquerais pas de l'insérer dans mes écrits.

Comment, me dit-il, tu es un mauvais musulman; tu es un infidèle, puisque tu te refuses à copier un article du Koran. En disant ces paroles il me tourna le dos et m'abandonna avec le jeune homme qui avait été dans l'Inde et au pèlerinage de la Mecque; ce jeune homme avait un peu plus d'usage du monde que tous ces êtres superstitieux, qui jamais ne sont sortis de leur désert, ou même de

Mareb. Je visitai alors librement les ruines de l'ancienne Saba, qui n'offrent, en général, que des monceaux de terre. Je voulais ensuite visiter aussi les pilastres et le Haram Bilkis dont on m'avait parlé la veille, mais le jeune homme qui m'accompagnait observa qu'il était trop tard, et qu'il m'y conduirait le lendemain matin dans la fraîcheur de la matinée. Nous retournâmes au logis.

Le bruit que fit mon arrivée à Mareb se répandit dans tous les environs, parmi la tribu Abidah; aussi, de toute part, l'on se présenta en foule à Mareb pour voir l'être curieux.

Aussitôt que je fus de retour au logis, le schérif Abderrahman vint me trouver pour examiner le résultat de mes recherches; ensuite nous entrâmes de nouveau en matière au sujet de la religion, à peu près comme le jour précédent; cependant, j'eus à subir de plus les questions suivantes : Comment pries-tu, me demanda le schérif Abderraman? Comme les autres, lui répondis-je, c'est-à-dire comme les gens qui prient comme moi. A midi, combien pries-tu de *rekah?* Pendant le long séjour que j'ai fait parmi les musulmans, je n'avais jamais été instruit sur ce point, aussi pensai-je que je n'avais rien de mieux à lui répondre que de lui dire : J'en prie autant que l'exige la règle, comme tout le monde. Mais, prévoyant bien que si une telle conversation continuait, je ne pouvais pas manquer d'être fort embarrassé dans mes réponses, je finis par me fâcher en disant : Suis-je

donc un enfant qui ne connaît pas son devoir? Suis-je venu chez vous pour m'instruire en matière de religion? Est-ce que partout ailleurs l'on ne possède pas cette science au même degré que vous pouvez la posséder vous-même dans votre désert? Le schérif, alors, changea de conversation, et, après quelques instants, se retira. Cependant, il revint à plusieurs reprises pendant le cours de cette journée. Ces visites réitérées du schérif, loin de me déplaire, me tranquillisaient et me faisaient jouir d'un peu de repos, parce que je me voyais harcelé, pendant toute la journée, par la foule de la tribu Abidah, qui s'attroupait autour de moi et me tourmentait horriblement de toutes les manières. En effet, si, après une fort longue station, il sortait dix personnes de chez moi, il en entrait aussitôt une quinzaine, qui forçaient, pour ainsi dire, l'entrée de mon habitation, et toujours armés de leurs fusils. Ces Bédouins me serraient de si près qu'à la fin il ne me restait plus assez de place pour me remuer. Outre toutes les positions gênantes que j'étais, par force, obligé de prendre pour leur faire de la place, il fallait répondre aux questions réitérées de chacun en particulier, et cela pendant des heures entières; ensuite, après m'avoir ainsi fatigué, ils disaient : Qu'a-t-il dit? Alors un autre prenait la parole et me faisait absolument les mêmes questions que venait de me faire son compagnon. Chacun à son tour voulait avoir avec moi une très-longue conversation à laquelle il déclarait à la fin n'avoir rien compris, de sorte

que j'étais obligé de m'escrimer vainement pendant toute la journée. Le plus souvent, fatigué d'une telle obsession, je me retirais à l'écart pour feindre de dormir; mais bientôt ces Bédouins accouraient en foule et me forçaient, bon gré mal gré, de les écouter. Les uns me pinçaient, les autres me traînaient par les pieds, d'autres retiraient leurs poignards de leur ceinture et me les faisaient luire sous la barbe en me menaçant; un autre me couchait en joue avec son fusil, en disant : Voyons si mon fusil pourra l'avaler; ho! il n'est pas si gros qu'on le disait, et cependant l'on nous dépeint les Turcs d'une stature énorme, mais celuici ne doit pas être Turc. Vraiment, ajoutaient alors une foule d'autres, si nous savions qu'il fût Turc, nous le couperions en morceaux. Me trouvant sous la protection du schérif, je n'avais rien à craindre pour ma vie dans son village; cependant une comédie semblable n'était point faite pour me divertir, au contraire; aussi, je m'emportais bien souvent et finissais par les insulter, pour ainsi dire, en leur reprochant leur malveillance envers un étranger qui arrivait dans leur pays. Mais ils n'étaient nullement honteux du traitement qu'ils me faisaient subir, et qui était absolument contraire aux usages de toute tribu arabe envers ses hôtes. Je pouvais bien me dire leur hôte, parce que, dans la compagnie de mes conducteurs, il se trouvait un membre de leur tribu.

Saleh-Asfour ne pouvait parvenir lui-même à calmer les perturbateurs. Craignant pour moi une fin

tragique, et se voyant, pour ainsi dire, dans l'impuissance de me reconduire à San'a, attendu que sa petite tribu est fort peu respectée, il ne voulait cependant, et ne pouvait se résoudre à manquer à ses engagements sous peine de ne pouvoir plus mettre le pied dans la ville de San'a, où une personne de la ville, qui répondait de sa probité, avait garanti ma vie. Il chercha donc à se défaire de moi en me consignant, moyennant une petite rétribution, à un personnage (Dardasch) de la tribu Beni Scheddad, dont une forte caravane était arrivée à Mareb dans la même journée que nous, et devait retourner à San'a après avoir fait ses achats de sel.

Cette journée se passa donc dans la plus grande anxiété et de la manière la plus désagréable. Je désirais me soustraire aux obsessions auxquelles j'étais en butte, en m'éloignant pour aller visiter les Pilastres et le Haram Bilkis dont on m'avait beaucoup parlé; mais je ne pus trouver personne qui voulût m'accompagner, tant on craignait cette foule turbulente. Le jeune homme qui m'avait assisté pour visiter les ruines de l'ancienne ville, ne put se résoudre à m'accompagner une seconde fois, attendu qu'à notre retour au village il avait été fouillé par ses compatriotes, qui présumaient trouver sur lui quelque chose de précieux que mon pouvoir magique, disaient-ils, avait découvert parmi les anciennes ruines. Cependant, dans la soirée de cette journée, le schérif Abderrahman, qui venait me visiter pour la quatrième fois, s'émut de mes plaintes,

et me promit de me faire conduire le lendemain de bonne heure aux Pilastres et au Haram Bilkis. Effectivement, le lendemain matin 20 juillet, le fils du schérif et le propriétaire de la maison que j'habitais, armés de leurs fusils, se décidèrent à me conduire aux Pilastres et au Haram Bilkis, avant l'arrivée au village des perturbateurs de l'exécrable tribu Abidah. Nous traversâmes à sec le torrent qui passe sous les ruines de l'ancienne ville. A peu de distance du torrent, et toujours dans la direction est de la ville, l'on me montra un vaste emplacement, très-bien battu, en terre dure, que l'on dit être l'ancien champ de Mars des Sabéens; mais l'on n'y voit aucune trace de construction; l'on n'y rencontre même aucune pierre de quelque grosseur que ce soit. Après une demi-heure de marche presque forcée, nous arrivâmes aux Pilastres, où je ne trouvai que deux inscriptions, dont l'une était trop endommagée pour que je pusse la copier. Des Pilastres, nous nous dirigeâmes sur le Haram Bilkis, à un quart d'heure de distance au nord des Pilastres. Au Haram Bilkis, je me vis forcé de laisser trois inscriptions sans pouvoir en prendre copie, par la raison d'abord qu'elles se trouvaient recouvertes d'un amas de sable, et qu'ensuite mes conducteurs me pressaient de m'en retourner. Aussi ne pus-je visiter une colline formée par les ossements bien conservés, dit-on, des victimes qu'immolaient anciennement les Sabéens, colline qui se trouve non loin du Haram, si l'on peut s'en rapporter au dire des habitants de Mareb.

De retour au village, le schérif vint de nouveau pour examiner ma récolte en fait d'inscriptions sur les lieux que je venais de visiter; mais il fut à peine sorti de chez moi, que la foule grossie des perturbateurs recommença ses obsessions avec beaucoup plus d'opiniâtreté que la veille, attendu que ce jour-là mes persécuteurs étaient tous nouveaux et venaient l'esprit monté contre moi, sur les rapports qu'ils avaient reçus de leurs voisins. Pendant tout le cours de cette journée, je fus opprimé plus que jamais et de la manière la plus déplaisante. Dans l'après-midi, au moment où l'exaltation de mes persécuteurs était, pour ainsi dire, arrivée à son comble, Hassan-Batasch vint me chercher pour me conduire dans une autre maison; ce qui ne me déplut pas, car j'espérais que c'était pour me soustraire à cette foule effrénée. Nous fûmes donc chez le kadi, autant que je pus le reconnaître. Parvenus devant la maison où l'on me conduisait, je remarquai, sur le seuil de la porte d'entrée, une très-jolie petite pierre de taille, qui contenait une inscription, en petits caractères, il est vrai, mais très-bien conservée. Je brûlais d'envie d'en prendre copie, quoique le désespoir dans lequel m'avaient jeté mes persécuteurs eût dû me faire renoncer à toute idée de ce genre; mais je n'aurais pas pu le faire sans m'exposer gravement, vu que la foule m'avait suivi jusqu'à l'entrée de la maison, et se trouvait même sur le point de forcer la porte, pour me suivre dans l'intérieur. Il m'avait été aussi impossible, la veille,

de prendre copie de plusieurs inscriptions que j'avais remarquées sur des pierres qui servaient à la construction des maisons du village. Cependant, avec toutes les peines du monde, j'étais parvenu à en copier deux, au milieu des cris et des vociférations du peuple du village, qui accourait de suite pour regarder ce que je faisais. Les femmes mêmes et les enfants paraissaient sur les terrasses de leurs maisons, en criant : « Chassez ce sorcier, cet infidèle, qui vient nous porter malheur dans notre pays ; sans doute que, par un tel procédé, il va attirer sur nous tous les malheurs imaginables ! » Plusieurs alors s'opposèrent à ce que je copiasse les inscriptions qui se trouvaient gravées sur des pierres qui avaient servi à la construction de leurs maisons ; d'autres coururent, en criant, chez le schérif Abderrahman, pour porter plainte contre moi et me faire défendre de prendre des copies. Le schérif leur répondit qu'ils avaient bien peu de jugement s'ils croyaient que ce que je faisais pouvait leur porter préjudice. « Puisque nous l'avons reçu chez nous, ajouta-t-il, laissez-le faire comme il lui plaît, et s'il nous arrive quelque disgrâce, ce ne sera qu'avec la permission de Dieu. »

Parvenu donc dans l'intérieur de la maison où l'on venait de me conduire pour me soustraire, à ce que je croyais, aux accablantes persécutions des Bédouins de la tribu Abidah, je fus plus qu'étonné de trouver là, non la tranquillité que j'attendais, mais de nouvelles persécutions. Je fus soumis, non-

seulement à l'examen de plusieurs personnes qui étaient présentes, mais encore à celui de quatre ou cinq femmes, qui me cousidéraient comme l'ours blanc, et qui cependant se pressaient autour de moi, m'accablaient de questions nullement à mon goût et me tournaient à chaque instant en ridicule, avec des éclats de rire; ce qui ne servait qu'à exciter ma rage. Dans l'examen des hommes, j'eus à subir, non-seulement des questions en matière de religion, mais un examen sur ma nationalité, à l'égard de laquelle ils avaient les plus singulières idées. On me dit, entre autres, que je devais, sans doute, faire partie de la compagnie anglaise d'Aden. Aussi, sur ce sujet, l'on me fit une foule de questions pour tâcher d'approfondir le mystère qui les intriguait, et donner quelque vraisemblance à leurs conjectures: «N'as-tu jamais été à Aden, me disaient-ils? Ne connais-tu pas le commandant de cette place? N'es-tu pas envoyé par lui? N'es-tu pas de la même nation?» etc. Ensuite, ils se plaisaient à raconter en ma présence une foule d'exemples d'une justice terrible exercée envers des coupables de race arabe par le commandant de la place d'Aden; ce à quoi je me gardais bien de répondre, sinon en déclarant que je n'étais point Anglais. Je ne pouvais pas faire la moindre observation sans m'exposer aux plus grands dangers. Pour leur montrer que leur conversation me déplaisait extrêmement, j'avais mis la tête à une fenêtre, contre laquelle je m'étais placé; mais les femmes ne pouvaient pas me laisser tranquille

dans cette position, et, non contentes de me harceler par leurs questions hors de propos, elles se permettaient même de me pincer, pour me forcer à leur tenir tête dans leur conversation. Ces furies sabéennes, qui se faisaient un plaisir de tourner en ridicule, tant la blancheur de ma peau que tout ce qu'elles croyaient remarquer de particulier dans ma personne, ne se doutaient aucunement que je m'apercevais encore moi-même, à travers les voiles qui les couvraient, de leur beauté et de leur blancheur, salie par une couche d'indigo[1], et qui cependant donnait une idée suffisante de ce qu'elles devaient être au naturel, après un bain.

Enfin, au milieu de cette scène tragique, pendant laquelle on me forçait encore à prendre du café, le schérif Abderrhaman arriva pour se mêler, lui aussi, de la partie. Après avoir dit et répété à l'assemblée que leur conversation n'était point de mon goût, parce que l'on ne cherchait qu'à me tourner en ridicule, on finit par me montrer une vieille femme, la bonne maman de la famille. (C'était là le seul but dans lequel on m'avait conduit dans cette maison, et non pour me soustraire aux tracasseries des Bédouins.). Cette pauvre vieille femme était tout simplement atteinte d'une fièvre intermittente qui, au moment de l'ac-

[1] Les femmes, aussi bien que les hommes, ne se vêtent que de toiles de coton teintes en bleu foncé ou en noir avec de l'indigo. Ces toiles viennent du Hadramaut ou du Tihama par San'a.

cès, lui faisait perdre connaissance. Selon eux, elle était possédée par des esprits; aussi m'interrogeait-on beaucoup pour savoir si je ne savais pas commander à ces esprits malfaisants.

Au sortir de cette habitation, je fus assailli par plusieurs de ces Bédouins qui mettaient ma patience à l'épreuve, et ils me suivirent jusque chez moi; là, ils recommencèrent leurs obsessions, et plusieurs jurèrent de boire mon sang si je partais le lendemain. Bientôt le schérif Abderrhaman se rendit chez moi; c'était la cinquième visite qu'il me faisait pendant le cours de cette journée, et, chaque fois qu'il venait, il avait lui-même toutes les peines du monde à pacifier ces Bédouins, encore ce calme n'était pas de longue durée. A peine le schérif sortait-il de chez moi, qu'ils recommançaient; aussi aurais-je désiré qu'il ne m'abandonnât jamais. Enfin, la nuit arriva et tous les Bédouins se retirèrent avant la clôture des portes, parce qu'il ne leur est pas permis de passer la nuit dans le village. Le schérif eut la complaisance de m'envoyer une partie de son souper, ce qui me fit un plaisir extrême, car on ne trouve absolument rien à acheter dans ce pays, et je me voyais réduit à me contenter, pour toute nourriture, d'un peu de pâte à demi-cuite, pétrie avec un peu de beurre provenant des modiques provisions que j'avais apportées; mais le schérif, ayant ce jour-là des convives, avait été contraint de faire le sacrifice d'un agneau, auquel il me fit participer le soir.

Le jour suivant, 21 juillet, de très-bonne heure, la caravane se disposa au retour à mon grand contentement, parce que je ne puis douter que si j'avais été obligé de prolonger mon séjour à Mareb un ou deux jours encore, je serais mort de dépit et d'inquiétude, car je ne crains pas de dire que les souffrances dont j'ai été victime pendant ce voyage, l'emportent de beaucoup sur toutes les souffrances que j'ai eues à supporter pendant les onze années que j'ai passées hors de France.

Notre caravane, qui se composait d'environ quatre-vingts personnes et cent cinquante chameaux, se mit en route au lever du soleil de la même journée, 21 juillet, pour se rendre, en partie à San'a et en partie aux environs. Mes persécuteurs de la tribu Abidah, effrayés de la multitude qui me protégeait et dont la plupart étaient armés de fusils, ne firent aucune tentative malveillante, mais les compagnons de mon conducteur Dardasch ne manquèrent pas de me faire bien des avanies, et tout cela pour plaisanter et se divertir à mes dépens. Ils ne pouvaient me faire aucun mal sérieux parce que je me trouvais sous la protection d'un de leurs confrères; cependant, il n'y avait ni insultes, ni traitements indignes qu'ils m'épargnassent, mais seulement quand mon conducteur ne se trouvait point à mes côtés. Quelques-uns me couchaient en joue; d'autres, tirant leurs poignards du fourreau, venaient les sécouer sous ma barbe, pendant que je n'avais d'autre arme à leur opposer que des reproches, par lesquels je

tâchais d'éveiller chez eux le point d'honneur national.

A onze heures du matin, nous fîmes halte à l'extrémité de la vaste plaine qui précède la vallée de la Digue, au pied d'une montagne sur le sommet de laquelle se trouvent les décombres d'une ancienne forteresse construite en pierres sèches. C'est cette forteresse que l'on prétend avoir servi de refuge, pendant une année, aux Sabéens, après la rupture de la Digue. Là nous nous reposâmes sous de chétifs mimosas de la hauteur de trois à quatre pieds, quoique, à environ cent pas de là, l'on aperçût plusieurs arbres (le nabak, khamnus lotus) épineux aussi, mais d'une hauteur convenable et fournissant une ombre excellente; mais toute la difficulté consistait en ce que l'eau s'en trouvait un peu plus éloignée.

Après avoir fait en cet endroit, comme d'ordinaire, notre repas frugal et pris du café, nous nous remîmes en route à une heure après midi. La conversation de mes conducteurs roulait, durant toute la journée, presque continuellement sur mon compte. Les uns disaient: C'est un juif; les autres: C'est un chrétien; d'autres prétendaient que j'étais un infidèle, un sorcier. Pourquoi, disaient-ils, copie-t-il ces inscriptions? Enfin les plus exaltés disaient: Si nous l'attachions à un arbre et que nous le missions à la torture (en effet, ils sont très-experts en ce genre), nous pourrions tirer de lui pour le moins deux cents piastres (autrichiennes).

Je me taisais, mais sans perdre un mot de leur conversation, bien que je me tinsse toujours un peu à l'écart. De temps à autre, un de la compagnie se détachait et, venant passer à mes côtés, demain, me disait-il, l'on va te lier à un arbre pour te tourmenter, et si tu ne leur donnes pas de l'argent, ils te tueront. Je leur répondais alors superbement : Je vois bien que vous êtes des traîtres, que vous souillez l'honneur des tribus, mais, après tout, je me moque de tout, il faut mourir une fois, et je ne redoute pas la mort.

A l'entrée de la nuit, nous arrivâmes à une demi-lieue de Kharibah et nous campâmes dans un petit torrent qui se dirige au sud-est de la route de Mareb; mais il ne peut aboutir au grand torrent qui arrive à la Digue à cause de la chaîne de montagnes qui l'arrête ; il paraît qu'il fait un détour considérable pour arriver au pied de la grande chaîne de montagnes et retourne ensuite dans la direction sud-ouest, au-dessous de la plaine élevée de Kharibah, au sud-ouest de laquelle l'on rencontre un grand torrent qui arrive de l'est du pied des montagnes. Il paraît que ce torrent conserve de l'eau pendant toute l'année. Il va se perdre au sud; peut-être se verse-t-il dans le torrent de Dana, mais alors au moins à deux journées de distance de la Digue. Au petit torrent, dans lequel nous campâmes, vient se joindre un ravin qui arrive du nord de Kharibah, au lieu que le petit torrent arrive du sud-ouest de Kharibah ; apparemment formé au sud-ouest de cette

plaine, au pied des montagnes que l'on aperçoit environ à deux lieues de Kharibah.

Ayant donc reconnu que nous nous trouvions bien près de Kharibah, pendant la soirée, je pressai fort Hassan Batasch de décider notre conducteur Dardasch à s'arrêter le lendemain matin, avec moi, à Kharibah, pour me montrer ce qu'il pouvait y avoir de curieux. Dardasch me le promit, moyennant un petit salaire, que je m'engageai à lui remettre à notre arrivée à San'a. En effet, le lendemain, 22 juillet, nous partîmes au grand matin. Mon conducteur me fit prendre les devants à la hâte, tellement que j'avais toutes les peines du monde à le suivre. Bientôt nous arrivâmes aux ruines du Kharibah, au moment où la lueur du jour commençait à poindre. J'aperçus, sur-le-champ, des inscriptions; et, bien que les lettres fussent très-grandes, je pouvais à peine les distinguer assez clairement pour les copier; cependant, je fis de mon mieux, et, la clarté de la matinée arrivant peu à peu à mesure que je m'occupais, je pus alors, bien qu'à la hâte, copier tout ce qui s'offrait à mes recherches. La caravane nous rejoignit au moment même où je ne trouvais plus rien d'intéressant en apparence. Alors mon conducteur, qui était connu dans ces lieux, se fit ouvrir la porte d'une habitation de pâtres, construite avec des débris des ruines de Kharibah. En entrant dans cette habitation, je vis plusieurs inscriptions sur des pierres transposées, et une cour qui servait à contenir les troupeaux des

propriétaires. Au milieu de la cour, je remarquai un long banc de pierre, autrefois d'un seul morceau, avec deux grandes inscriptions qui occupaient les deux flancs du banc; au milieu de ce banc se trouvait une fissure qui le divisait en deux, mais les inscriptions étaient fort peu endommagées. Elles étaient sculptées en petit caractère. Je m'empressai d'en prendre copie, mais comme il y avait déjà à peu près une heure que la caravane avait pris les devants, mon conducteur me pressa et ne voulut plus attendre; il me permit seulement de prendre copie de la moitié d'une inscription, c'est-à-dire de la moitié de chaque ligne d'une inscription, encore ne me donna-t-il pas le temps de copier la moitié de la dernière ligne.

Il fallut donc, à mon regret, avant d'avoir complété mon travail, abandonner ce lieu devenu très-périlleux pour nous par l'éloignement de notre caravane. Mon conducteur, qui était grand et robuste, me força à courir, pendant environ deux heures, pour rattraper la caravane, que nous rejoignîmes vers l'extrémité de la plaine de Kharibah, à la descente qui conduit dans le grand torrent dont j'ai parlé ci-dessus. Je parvins jusque là, haletant, il est vrai, et harassé de fatigue; fort heureusement que l'idée du péril m'avait donné la force nécessaire pour ne pas rester en arrière de mon conducteur qui, parfois, marchait à pas redoublés pendant l'espace d'une minute, après avoir couru pendant l'espace de cinq.

Nous suivîmes donc le lit de ce torrent pendant

plusieurs heures, jusqu'à l'endroit où l'on est obligé de remonter dans un ravin pour parvenir au sommet de la côte en suivant la direction ouest. Le torrent prend la direction sud vers le pays de Kholan, et va sans doute se verser dans le torrent de Dana qui traverse la Digue. La caravane s'était munie d'eau dans le torrent que nous venions de quitter, pour toute la journée, attendu qu'on n'en trouve plus jusqu'à l'étape suivante en arrivant dans la vallée du Wadi-beni-Djabr. Nous fîmes halte, à peu près à midi comme d'ordinaire, pour faire notre collation frugale. Ce jour-là, nous choisîmes, à cet effet, les creux d'un rocher qui devait nous protéger contre les ardeurs du soleil, pendant quelques heures; et, à deux heures de l'après-midi, nous continuâmes notre route jusque vers la fin du jour, où nous arrivâmes près d'un petit torrent qui se forme, non loin de là, au pied de la chaîne de montagnes du sud et sud-est, et se dirige vers le nord-ouest dans le pays de Nehhm; nous nous arrêtames à cet endroit pour y passer la nuit.

Le jour suivant, 23 juillet, nous levâmes le camp une heure au moins avant l'aurore. Là, la route se dirige exactement sur les frontières des pays de Nehhm et de ceux de Kholan, jusques à l'entrée du Wadi-beni-Djabr, qui appartient aussi à Kholan. Sur tout cet espace, à partir de Mareb, le terrain n'est cultivé nulle part sinon à Kharibah et sur une très-petite étendue, aux environs des habitations éparses dans la plaine. Environ à moitié du Wadi-beni-Djabr

nous fîmes halte à dix heures du matin. Mes compagnons m'apportèrent du raisin, qui, bien que de médiocre qualité et à moitié mûr, ne laissa pas que de me faire grand plaisir après toutes les privations auxquelles j'avais été soumis depuis douze jours.

Dans l'après-midi nous continuâmes notre route, et après deux heures de marche seulement, nous campâmes de nouveau avant la fin de la journée, toujours dans le Wadi-beni-Djabr, tout près d'un endroit abondant en eau courante. Une autre et très-nombreuse caravane de la même tribu que celle de mes conducteurs (Beni-Scheddad), nous rejoignit ici. Cette caravane retournait dans son pays avec des troupeaux de chameaux et de brebis, dans la crainte d'une seconde irruption de la tribu Beni-Nauf qui, comme je l'ai déjà rapporté, deux jours avant mon premier passage leur avait tué douze hommes et enlevé une partie de leurs troupeaux.

Pendant la soirée de cette journée, au bruit des chants, des cris et des coups de fusils répétés, tous les membres de la tribu qui faisaient partie des deux caravanes, se réunirent au poste du plus respectable parmi eux, pour tenir conseil et assigner le jour où ils devaient se rassembler, pour fondre à l'improviste sur la tribu Beni-Nauf, afin d'en tirer une vengeance éclatante.

Le jour suivant, 24 juillet, nous levâmes le camp pendant une obscurité profonde, environ deux heures avant l'aurore. Nous arrivâmes, au lever du soleil, au pied de Nekil-Schadj' (نكيل شجع),

grande montée qui n'est pas très-pénible, mais cependant les chameaux mettent au moins trois heures pour parvenir au sommet. Là, je pris les devants avec Hassan-Batasch, dans l'intention d'attendre mon conducteur, au sommet de la montée en nous reposant. En effet, parvenus au haut de la montagne, nous attendîmes longtemps, mais en vain. Des Bédouins de notre caravane nous apprirent enfin que mon conducteur avait fait halte au milieu de la montée, parce qu'il avait un chameau faible qui souffrait, et qui, sans doute, aurait succombé, s'il avait voulu le forcer à atteindre la fin de la montée sans lui faire prendre haleine.

Alors nous n'eûmes d'autre parti à prendre que celui de suivre une partie de nos compagnons de voyage jusqu'au premier hameau de Scherafa, où ils firent halte. Comme nous étions encore à jeun, nous fûmes obligés d'accepter de ces gens-là un morceau de leur pain, parce que nos provisions étaient restées en arrière avec notre conducteur. Bientôt vint à passer le fils du schérif Abderrahman, qui nous avait accompagnés, se rendant à San'a, pour affaires. Nous crûmes devoir suivre ce jeune homme, dans l'espoir de traverser en sûreté les hameaux de Scherafa qui se trouvent sur la route. Parvenus tout près du dernier hameau (le premier en venant de San'a), le fils du schérif, qui devait passer chez le chef du pays pour le saluer et se rafraîchir en même temps, nous conseilla de continuer notre route, pensant que nous pourrions

nous soustraire à la cupidité de ce chef, au moment où il serait occupé de lui-même; car nous n'avions plus à craindre que ce personnage avant d'arriver à San'a. Ce stratagème nous réussit à merveille. A peu de distance de l'endroit où nous avions quitté le fils du schérif, nous arrivâmes vers l'extrémité du hameau, où nous trouvâmes un vieillard, presque nu, tête nue, portant une chevelure de diable, assis sur le bord de la route pour percevoir, au nom du chef du hameau, un droit sur le sel qui arrive de Mareb. Ce vieillard se lève de suite pour venir sur moi et me fouiller; mais un de ses compagnons lui dit : Que veux-tu de lui? C'est ce misérable Indien qui est passé dernièrement avec les Bédouins qui le conduisaient chez eux. Et il le fit ainsi revenir sur ses pas sans m'avoir touché. En ce moment son chef était occupé à faire ses civilités au fils du schérif de Mareb, sans quoi je n'aurais point échappé de la sorte. Je redoublai le pas pour sortir au plus vite des possessions de ce brigand. En effet, dans un quart d'heure je me trouvai en sûreté; j'étais rentré alors dans le Wadi-Serr, appartenant à la tribu Beni-Haschasch, où nous attendîmes longtemps notre conducteur, dans un hameau habité par des juifs, mais en vain. Enfin, nous résolûmes de descendre dans un autre hameau, où se tenait un marché ce jour-là, dans l'espoir d'y trouver quelque chose à acheter pour réparer nos forces. Nous arrivâmes lorsque le marché était déjà terminé; aussi pûmes-nous à peine

trouver un peu d'eau pour nous rafraîchir. Hassan-Batasch reconnut un boucher de Sana qui pliait bagage pour s'en retourner dans un autre village situé environ à deux lieues au-dessous, lia conversation avec lui et lui fit promettre de nous recevoir chez lui pendant la nuit qui allait suivre, dans le cas que notre conducteur Dardasch n'arriverait pas, ce que le boucher lui promit avec plaisir. Nous attendîmes notre conducteur encore pendant quelques instants, mais inutilement. A la fin, nous apprîmes que Dardasch s'était arrêté plus haut, dans un autre hameau, et Hassan-Batasch se mit à doubler le pas pour tâcher d'atteindre le boucher, car nous ne savions pas même dans quel hameau il demeurait. J'étais trop fatigué pour courir avec lui, et je suivis quelques chameaux qui avaient fait partie de notre caravane. Mais les chameliers, me voyant privé de toute protection, prirent encore plaisir à me tourmenter; les uns saisissaient leurs fusils et me couchaient en joue, d'autres me faisaient luire leurs poignards (جنبية) sous la barbe; enfin, au coucher du soleil, nous parvînmes au dernier village du Wadi-Serr. Là, les chameliers s'arrêtèrent, et je continuai ma route, sans savoir quelle direction prendre pour retrouver Hassan-Batasch. Fort heureusement, je le rencontrai dans le milieu du village, sans quoi je n'aurais plus su où porter mes pas. Il me conduisit chez notre hôte, où je fus reçu de la manière la plus affable, la manière des habitants de San'a. Nous passâmes la soi-

rée en famille, en compagnie de plusieurs personnes, et enfin l'on nous assigna un appartement à part pour la nuit.

Le lendemain, 25 juillet, de bonne heure, le déjeuner était déjà apprêté; et ce ne fut qu'après y avoir participé qu'il nous fut permis de prendre congé de notre hôte, pour aller attendre sur la route l'arrivée de notre conducteur. Nous attendîmes longtemps, mais Dardasch n'arrivait pas. Nous nous trouvions alors tout près de l'habitation d'un paysan dont toute la famille était occupée à tirer de l'eau d'un puits, par le moyen de bêtes de somme, afin d'arroser un champ. Le maître de l'habitation était un bon vieillard qui avait trois fils. Il y avait déjà plusieurs heures que nous avions lié conversation avec ces bons paysans, lorsque l'heure de leur repas arriva, et ils nous prièrent d'entrer chez eux afin de participer à leur dîner. Leur habitation était une grande maison, à plusieurs étages, bien que construite tout simplement en grandes briques de terre non cuites; elle était très-propre pour la maison d'un paysan. A San'a particulièrement, petits et grands tiennent pour un grand point d'honneur la propreté de leurs maisons; ce qui n'est point observé du tout dans les autres villes de l'intérieur de l'Arabie.

L'on nous servit à dîner en commun, dans un grand plat en terre cuite, une épaise bouillie faite avec de la farine d'orge, une espèce de crème ou de sauce faite aussi avec de la farine d'orge, le tout sans

beurre, et, de plus, du pain d'orge avec du raisin à moitié mûr. Malgré tout, j'éprouvai plus de contentement de la bonhomie de ces bons paysans, après tant de souffrances renouvelées à chaque instant pendant tout le cours de mon voyage, que s'ils m'avaient offert les mets les plus exquis.

Enfin, ne voyant point arriver Dardasch, nous nous mîmes en route, dans l'après-midi, pour nous rendre à San'a d'où nous étions encore éloignés d'environ quatre lieues. Nous passâmes par Raudah (رَوْضَة) où nous nous reposâmes quelques instants dans un café, et nous nous dirigeâmes sur San'a où nous arrivâmes, à notre grande satisfaction, bien que harassés de fatigue, un quart d'heure avant le coucher du soleil.

A notre arrivée à la porte Saba, les soldats de la garde de l'Iman, qui me reconnurent, interrogèrent Hassan-Batasch pour savoir d'où je venais, et furent plus que surpris de me voir arriver à bon port de Mareb, car personne ne se hasarde à faire ce voyage, d'abord, parce qu'il n'y a rien à gagner, mais tout à perdre; en second lieu, parce que personne, parmi les habitants de San'a, ne cherche à s'occuper de recherches scientifiques, concernant les anciens peuples qui ont possédé leur pays. Les savants préfèrent de beaucoup s'occuper à composer des pièces de vers burlesques ou lubriques, ou traiter de la religion, ce qui est beaucoup mieux reçu parmi eux, que de s'inquiéter de ce que faisaient les anciens infidèles leurs ancêtres.

A mon arrivée à San'a, je me rendis de suite à mon ancien logement. Mes connaissances furent aussi ravies d'étonnement de me voir de retour en bonne santé; surtout Mohammed Doway dar (دُوَيْدَر) chez qui j'avais laissé mon petit bagage, duquel il pensait sans doute hériter, car tous ceux qui me connaissaient croyaient que je ne reviendrais pas.

Le 26 juillet, lendemain de mon arrivée à San'a, ne voyant point paraître Dardasch, je croyais que tous les fruits des dangers que j'avais courus étaient perdus, car j'avais laissé entre ses mains toutes les copies des inscriptions et les notes que j'avais prises, mais, grâces à Dieu, il n'en fut rien.

Le jour suivant, 27 juillet, Dardasch arriva m'apportant tous mes papiers en bon ordre. Je m'empressai de le bien recevoir, en lui faisant de suite préparer le déjeuner. Ce pauvre Dardasch m'apprit alors tout ce qu'il avait eu à souffrir à mon sujet à son passage à Scherafa.

Il m'assura qu'à son arrivée en ce lieu le chef, qui avait été instruit sur mon compte par des gens qui faisaient partie de notre caravane, était singulièrement courroucé, et voulait absolument obtenir de lui qu'il me ramenât à Scherafa, ce que Dardasch finit par lui promettre, dans le cas toutefois qu'il m'atteindrait non loin de ses possessions. Dardasch m'assura de plus que le scheikh voulut à toute force visiter mes effets pour en percevoir la douane. Dardasch le lui permit, mais il eut grand soin de cacher tous mes papiers

dans la manche de sa chemise, assez spacieuse pour contenir le tout; ensuite il lui montra le restant, c'est-à-dire le reste de mes provisions de bouche. Il se trouvait de plus parmi mes provisions une petite boîte en ferblanc qui renfermait quelques médicaments et une petite boîte de pains à cacheter. Le scheikh voulut inspecter le tout, et en voyant ces pains à cacheter : « Voyez, dit-il, si ce maudit infidèle n'est pas un sorcier (*sâhir*), il a changé toutes ces pièces rouges (c'est-à-dire ces pièces d'or) en je ne sais quoi. Où sont donc les écrits qu'il a copiés à Mareb? Nous devons les brûler à l'instant même pour nous préserver de la mauvaise influence de cet infidèle. » Dardasch, qui pouvait s'attendre à un petit cadeau de ma part, s'il sauvait le fruit de mon voyage, eut grand soin de lui dire qu'il n'en savait rien, et que j'avais tous mes écrits sur moi. Alors le scheikh et lui jetèrent leurs armes au milieu de l'assemblée, en signe d'engagement de ne point lever la séance (ترك السلاح) que leur discussion ne fût terminée. Le scheikh voulait ensuite s'emparer d'un manteau arabe (*abaye*) qui m'appartenait; mais Dardasch s'y opposa, en avançant qu'il ne me connaissait pas et qu'il avait à me réclamer deux piastres d'Autriche, et qu'il retenait ce manteau comme gage jusqu'à la réception de ladite somme. Alors il s'éleva parmi eux une forte querelle. Dardasch fut obligé de s'arrêter en ce lieu pendant une journée et demie. Il s'était rassemblé, dit-il, en cet endroit plus de deux cents personnes

qui prenaient part à cette querelle, les unes en faveur du scheikh, les autres contre lui. Enfin, moyennant quelques petits cadeaux que Dardasch offrit à des médiateurs, l'affaire s'accommoda. Cependant, Dardasch fut obligé de laisser son fusil en dépôt jusqu'à son prochain retour.

Je fus donc obligé de tenir compte à Dardasch de tout ce qu'il avait dépensé en cadeaux dans cette affaire; mais j'y consentis de bon cœur : d'abord, parce que cette dépense se montait à une fort petite somme (bien que je ne fusse pas riche); ensuite, parce qu'il avait sauvé le fruit de mon voyage, mes inscriptions et mes notes.

Après mon arrivée de Mareb, je passai encore huit jours à San'a pour me remettre de mes fatigues; ensuite je partis pour me rendre à Zébid dans le Tihama. Je pris le chemin de Harras, sans compagnon et sans conducteur, attendu qu'à cette époque la route n'était pas très-dangereuse. A Menakhah, seulement, je pris un compagnon, parce que j'avais eu jusque-là et j'eus ensuite à souffrir terriblement des pluies qui tombaient journellement, de telle manière que je perdis presque la vue. J'ai passé environ dix mois dans un affreux état de cécité; mais, en ce moment, grâce à Dieu, ma vue est à peu près rétablie dans son premier état.

Th. J. Arnaud.

(La suite des pièces à un prochain numéro.)

MÉMOIRE

Sur les principes généraux du chinois vulgaire,
par M. Bazin.

Une préoccupation trop naturelle aux sinologues, et que je n'ose point blâmer, c'est l'intérêt et le prix extraordinaire qu'ils attachent à la langue savante et aux monuments de l'antiquité. Assurément les antiquités sont une étude rare, très-difficile et fort recommandable d'ailleurs; mais la langue que l'on parle à la Chine n'est pas un jargon factice, confus et sans règles; c'est une belle et noble langue, à laquelle on ne saurait contester l'élégance des formes, la naïveté, la flexibilité, des termes énergiques et une syntaxe assez régulière; c'est un idiome qui n'a rien perdu de son importance comme langue politique et commerciale, et qui n'est pas non plus sans intérêt sous le rapport de la littérature.

Je reconnais volontiers qu'il existe deux points de vue particuliers et notablement distincts dans l'étude du chinois.

Il y a le point de vue de l'esprit, qui recherche curieusement, et abstraction faite du langage, auquel il s'intéresse fort peu, la signification d'un monument écrit, historique ou philosophique; accumule autorités sur autorités, avant de fixer la valeur

d'un caractère; lutte avec son sujet et tâche de suppléer, par le travail ou la sagacité, au laconisme ou à l'imperfection du style.

Il y a le point de vue de l'esprit, qui étudie les rapports des caractères avec le langage, cherche dans la grammaire, dans la syntaxe du Chinois les équivalents des formes auxquelles il est habitué dans sa langue naturelle, et, quand il veut lire, choisit de préférence ces livres où l'auteur, parlant toujours pour être entendu, écrivant comme il parle, dit clairement ce qu'il veut dire.

Ce sont là deux ordres de travaux particuliers, ou plutôt deux applications très-distinctes de l'étude du chinois. Certes les questions d'histoire, de philosophie et de législation qui se rattachent aux textes des anciens livres, excitent toujours la même curiosité; mais aujourd'hui la Chine est ouverte. D'autres motifs que des motifs d'érudition recommandent à notre sollicitude les idiomes que l'on parle dans le pays, en même temps que la littérature populaire des Chinois, si instructive, si féconde et pourtant si négligée. Ces motifs se sont accrus et, pour ainsi dire, multipliés, non-seulement par les événements de la politique et les besoins du commerce, mais encore par le progrès même des connaissances philologiques acquises ailleurs que chez nous. Des vues encore plus nobles, des motifs plus désintéressés et des considérations d'un ordre supérieur peuvent appeler et appelleront, je n'en doute pas, quelques-uns de

nos jeunes ecclésiastiques à l'étude du chinois vulgaire, pour l'avantage du christianisme et de la propagation de la foi.

On a étudié la langue savante avant d'étudier la langue que l'on parle; on a bien fait. Des travaux d'un autre genre eussent été prématurés peut-être en Europe, dans l'ignorance où nous étions des idiomes et des dialectes de la Chine. Aujourd'hui même, les Éléments de la Grammaire chinoise, publiés en 1822 par M. Abel-Rémusat, ne sauraient être d'un grand secours ni d'une grande utilité pour l'étude de la langue vulgaire. Et, d'ailleurs, si j'avais acquis le droit de juger l'ouvrage d'un savant tel que M. Abel-Rémusat, je dirais que cette grammaire ne soutient, sous aucun rapport, et ne soutiendra jamais le parallèle avec les ingénieux mémoires du célèbre auteur, mémoires si justement appréciés, et qu'il a consacrés à divers sujets de littérature ou à des discussions sur des points d'histoire. Ce n'est pas que ce travail, d'une étendue peu considérable, manque de recherches intéressantes et d'observations de détail parfaitement exactes; ce n'est pas non plus que M. Abel Rémusat ait adopté une forme de démonstration trop technique ou trop savante, car cette forme est accessible à tous les esprits; mais, à mon avis, on peut contester les principes de l'auteur sur la nature et le fond même de la langue; on peut croire aussi que M. Abel-Rémusat, malgré sa science, n'est pas sur tous les points d'accord avec les faits.

Après avoir recueilli toutes les lumières que peuvent fournir tant d'excellents travaux publiés, depuis une dizaine d'années, à Sirampour, Batavia, Macao, Canton, il m'a semblé que je pourrais exposer succinctement dans un mémoire les principes généraux de la langue chinoise, telle qu'elle est actuellement usitée. Plusieurs des travaux dont je parle ne sont, à vrai dire, que des opuscules; d'autres sont des ouvrages de longue haleine comme la Chrestomathie Cantonnaise de M. Bridgman, ou les Dictionnaires Cochinchinois de feu monseigneur Taberd. Tous sont pleins d'intérêt, tous variés, moins par les sujets dont ils traitent que par le caractère particulier des idiomes et des dialectes qu'ils livrent pour la première fois à la connaissance des Européens. Ce qui frappe le plus, c'est qu'il n'existe encore en français aucun ouvrage élémentaire qui, par une méthode simple et une exposition claire des principes, facilite l'étude du chinois vulgaire. Il serait sans doute à désirer qu'une personne également versée dans la connaissance des deux langues se chargeât d'un pareil travail; mais, en attendant, il faut combattre les notions imparfaites et les faux principes que le temps a, pour ainsi dire, consacrés.

Afin qu'on ne m'accuse pas d'une présomption ou d'une témérité infinie, si je viens à contredire quelquefois M. Abel-Rémusat, je déclare que mes plus anciens auditeurs à l'École des langues orientales m'ont imposé en quelque sorte l'obligation de publier ce mémoire, qui n'est que le résumé de

mes leçons et qui a déjà reçu l'assentiment de plusieurs philologues instruits auxquels je l'ai communiqué. La première section sera consacrée à la langue vulgaire et à ses dialectes; la seconde, aux rapports entre l'écriture et le langage; la troisième, à un parallèle entre la langue écrite et la langue parlée, et la quatrième, à la synthèse ou à la formation des mots composés.

§ Ier.

DE LA LANGUE VULGAIRE ET DE SES DIALECTES.

Il y a, comme on sait, deux langues à la Chine, une langue savante et une langue vulgaire.

Qu'est-ce que la langue savante?

Un idiome artificiel et de convention qui s'écrit et ne se parle pas (M. Abel-Rémusat en convient lui-même); un idiome fort étendu, qui a cours dans toute la Chine, dans la Cochinchine, au Japon, ailleurs encore, mais qui n'est que dans les livres. On aurait tort de l'assimiler aux langues mortes de notre Occident, au latin, par exemple; la langue savante, 文字 *wen-tze*, est un idiome factice.

On appelle encore la langue savante *la langue écrite* ou *la langue des livres*, par opposition à la langue vulgaire ou à la langue parlée, qui s'écrit moins, parce qu'elle est infiniment plus restreinte que la langue savante, comme on le verra § III.

Qu'est-ce que la langue vulgaire?

C'est la langue vivante du pays, à cela près de deux provinces; la langue commune, universelle, que tout le monde parle et qui, malgré les variations et les modifications que le temps amène dans les idiomes, s'est maintenue jusqu'à nos jours avec son universalité; c'est une langue originale et pure, qui n'a subi aucun contact, aucun amalgame avec les autres, et qui ne leur doit absolument rien. La langue commune, 官話 *kouan-hoa* est une langue naturelle.

Le 官話 *kouan-hoa*, ou la langue commune, se divise en deux branches. Il y a :

Le 北官話 *po kouan-hoa* ou *kouan-hoa* du Nord,

Et le 南官話 *nan kouan-hoa* ou *kouan-hoa* du Midi.

Le *kouan-hoa* du Nord est le dialecte de Pékin; le *kouan-hoa* du Midi est le dialecte de Nankin.

Le *kouan-hoa* est donc la langue commune, universelle, 能通行者。是謂官話。« *neng thoung hing tchee, che 'wéi kouan-hoa*[1]. » Mais puisque le *kouan-hoa* est la langue commune, d'où vient qu'il existe un *kouan-hoa* du Nord, et un *kouan-hoa* du Midi? 既爲官話。何以有南北之稱。« *ki 'wéi kouan-hoa, ho-iyeou nan-po tchè tchheng*[2]? » C'est parce que deux choses surtout distinguent le

[1] Voyez l'ouvrage intitulé *Tcheng-in-thso-yao*, chap. IV, pag. 1.
[2] Voyez le même ouvrage, *loco citato*.

kouan-hoa du Nord, ou le dialecte de Pékin, du *kouan-hoa* du Midi, ou du dialecte de Nankin.

1° La *prononciation*. La prononciation des mots n'est pas la même dans les deux dialectes; car, quoique la classification des consonnes, 音 *in*, ne varie point, qu'il existe pour les deux dialectes des consonnes labiales, dentales, gutturales [1], etc. on n'affecte pas toujours la même consonne au même caractère, c'est-à-dire qu'on n'articule pas toujours les mots de la même manière. J'en dirai autant des voyelles 韻 *yun*, et surtout de l'intonation 聲 *cheng*. « Quand on commence à étudier le *kouan-hoa*, on doit, avant toutes choses, s'attacher à la prononciation. Si l'on étudie le *kouan-hoa* du Midi, il faut adopter l'accent méridional; si l'on étudie le *kouan-hoa* du Nord, il faut adopter l'accent septentrional [2]. »

2° Les *idiotismes*. Les deux dialectes diffèrent surtout par les idiotismes. On peut les étudier dans les vocabulaires spéciaux, par exemple dans le 南北官話彙編大全 *Nan-po kouan-hoa wéi-pièn ta-thsuèn*, petit ouvrage en deux volumes, qui renferme tous les idiotismes usités dans les dialectes de Pékin et de Nankin.

Généralement, les Chinois n'étudient point la langue vulgaire; les enfants, dont cet idiome est la langue naturelle, l'apprennent en l'entendant par-

[1] Voyez le *Tcheng-in-thso-yao*, chap. IV, pag. 1.
[2] Même ouvrage, chap. 1er, pag. 19.

ler; ils y font des progrès à mesure qu'ils entrent plus avant dans le commerce de la vie. Quand on les met à l'école, c'est pour apprendre les premiers éléments de la langue savante. On rencontre toutefois à Pékin et dans les principales villes de l'empire des maîtres particuliers qu'on appelle 師傅 *sse-fou* et qui enseignent à lire et à écrire le chinois vulgaire. Ces maîtres se servent, comme nos maîtres de langue, d'une méthode facile; ils ont des exercices ou des manuels, petits livres élémentaires, toujours divisés en deux parties, dont la première est un vocabulaire des mots les plus usuels de la conversation, 眼面前說的尋常話 *yèn-mièn tsièn choue-ti thsin-tchhang-hoa*, et la seconde un choix de dialogues familiers, 問答的俗話 *wen-ta-ti sou-hoà*[1].

Mais n'y a-t-il que ces deux dialectes à la Chine? Il y a encore des idiomes locaux et des patois.

Autrefois les idiomes de la Chine étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. On peut, suivant le témoignage des écrivains originaux, juger de la variété de ces idiomes par le dialogue des premières pièces de théâtre imprimées dans le pays. Un philologue qui saurait le chinois plus que superficiellement, pourrait donc, avec le secours des indi-

[1] Voyez l'ouvrage intitulé *Thsing-wen-khi-moung*, ou Éléments de la grammaire mandchoue, livre II, pag. 27 r. édition de la Bibliothèque royale, et le *Tcheng-in-thso-yao*, ou Principes généraux de la langue commune, vol. II et III.

gènes, se livrer à des recherches pleines d'intérêt sur l'histoire des variations et des progrès de la langue chinoise depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. S'il voulait remonter au delà, je crois qu'il éprouverait beaucoup d'embarras; car, à ma connaissance, les plus anciens monuments de la langue vulgaire sont postérieurs à la dynastie des Soung. J'abandonne la question de savoir à quelle époque les Chinois ont commencé à écrire leur langue, parce que je ne puis rien affirmer à ce sujet; je crois cependant que ce fut dans le VIIIe siècle de notre ère, pendant le règne de l'empereur Hiouen-tsoung, des Thang.

Antérieurement à la dynastie des Soung, chaque province avait un dialecte particulier. Nous ne possédons aucun monument de la langue que parlaient les Chinois au temps de Confucius; néanmoins, il est permis de conjecturer que, du vivant de ce philosophe, un nombre très-considérable de dialectes divers partageait le pays que les Européens appellent aujourd'hui la Chine; mais ceci n'est pas de mon sujet.

Un document très-remarquable à mon avis, c'est un décret publié vers la fin du XVIIe siècle par l'empereur Khang-hi, et qui prescrit l'unité de langage dans tout l'empire. Le décret dont je veux parler a pour titre : 上諭一道諭閩廣正鄉音 *Chang-iu-i-tao-iu-min-kouang-tcheng-hiang-in*, ou édit impérial qui enjoint aux (habitants des provinces de)

Canton et du Fô-kièn de parler la langue commune. On le trouve dans le 廣東通誌 *Kouang-toung-thoung-tche*, Histoire ou description géographique de la province de Canton, première section, pag. 66. Il a été fort exactement traduit en anglais par M. Robert Thom[1], sinologue d'un grand mérite, aujourd'hui consul d'Angleterre à Ning-pô, et l'auteur chinois du 正音撮要 *Tcheng-in-thso-yao*, Principes généraux de la langue commune, l'a placé à la tête de son ouvrage. Ce grand monarque, qui s'était entretenu avec nos plus savants missionnaires d'alors, les Adam Schall, les Parennin, les Gerbillon, les Ferdinand Verbiest; qui, suivant les expressions de son illustre biographe[2], avait défendu l'astronomie européenne contre les mathématiciens chinois, reconnu la supériorité de nos procédés et autorisé l'exercice public de la religion chrétienne dans tout l'empire; qui a écrit lui-même plus de cent volumes de poésie et de littérature, Khang-hi avait toujours fait preuve d'un esprit supérieur aux préjugés de sa nation. Les motifs de ce décret impérial, dont l'honneur revient peut-être aux jésuites, sont tirés de la politique, et de la politique la plus noble et la plus élevée.

« Nous avons constamment observé, dit l'empereur en commençant, que parmi nos officiers,

[1] Voyez *Esop's Fables*, Introduction, pag. VIII.

[2] Abel-Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. II, Notice biographique sur Khang-hi.

civils ou militaires, supérieurs ou inférieurs, qui, prosternés au bas du trône, soumettent un rapport quelconque à notre examen impérial, ou nous adressent une supplique, les naturels des provinces de Canton et du Fô-kièn, seuls, parlent un idiome local que nous ne comprenons pas.»

L'empereur s'élève contre une coutume si pernicieuse si funeste à l'administration des affaires et particulièrement de la justice.

«Lorsque les gouvernants et les gouvernés ne s'entendent pas les uns les autres, les magistrats se trouvent nécessairement dans la dépendance des plus bas officiers de justice, quelquefois même de leurs propres domestiques, qui exercent les fonctions d'interprètes. Mais, alors, mille abus doivent naître d'une foule de récits exagérés, de réticences volontaires ou d'interprétations fausses. Un tel système d'administration ne peut manquer de conduire à des équivoques pénibles et à d'innombrables supercheries.»

Après d'autres réflexions fort judicieuses, l'empereur termine comme on va le voir.

«Ainsi s'établit entre ceux qui sont au premier rang et ceux qui sont au dernier, entre les supérieurs et les inférieurs, une limite infranchissable, et cette limite devient une source de maux. Nous savons que les habitants de ces provinces, habitués qu'ils sont, dès la plus tendre enfance, à un idiome particulier, auront de la peine à se défaire, en parlant, d'une prononciation incorrecte et vicieuse,

et que les hommes ne renoncent pas tout d'un coup à des habitudes invétérées; nous n'avons, en conséquence, d'autre parti à prendre que de multiplier les sources de l'instruction dans les deux provinces susnommées, et d'y établir partout des écoles.

« A ces causes, nous ordonnons, etc. »

Il est à peine nécessaire d'avertir que cet édit prématuré n'a pas été fécond en résultats. On a ouvert, d'après les ordres de l'empereur, et l'on ouvre encore aujourd'hui, dans la ville de Canton, dans les principales villes du Fô-kièn, des écoles publiques où l'on enseigne à la jeunesse la langue nationale; mais les officiers du gouvernement, originaires de ces contrées, parlent sans cesse l'idiome de la province dans le commerce intime; quant aux femmes, aux artisans, aux villageois, ils ne savent pas un mot de la langue commune. Toujours est-il que le décret existe et que la réforme a été tentée.

Ainsi, tandis que d'un côté la distinction que j'ai commencé par établir entre la langue écrite et la langue parlée subsiste aujourd'hui même plus que jamais, d'un autre côté, le mouvement de la civilisation a poussé instinctivement, graduellement, les Chinois vers l'unité de langage. Cette distinction de la langue écrite et de la langue parlée est malheureusement une des nécessités de la politique aussi bien que des affaires. Un décret semblable à celui de François Ier, qui prescrirait l'usage de la langue vulgaire dans les actes publics, ne saurait

être promulgué à la Chine ou deviendrait tout à fait inexécutable. C'est ce que je démontrerai dans le paragraphe IV.

Au résumé, le décret de l'empereur Khang-hi constate deux choses :

La première, qu'il n'existe aujourd'hui dans l'empire chinois que deux dialectes distincts et qui s'éloignent de la langue commune, le dialecte de Canton et le dialecte du Fô-kièn ;

La seconde, qu'il y a véritablement une langue commune, universelle, qui se parle et s'entend d'un bout de la Chine à l'autre, excepté dans ces deux provinces, incorporées plus tard à l'empire.

Il ne faut donc pas confondre les dialectes de Canton et du Fô-kièn, qui sont à proprement parler des idiomes locaux, avec les dialectes de la langue vulgaire, qui ne diffèrent entre eux que par la prononciation et un certain nombre d'idiotismes, mais dans lesquels on ne trouve pas de mots étrangers à la langue commune. Généralement, il existe dans la prononciation de chaque district une modulation particulière, si je puis m'exprimer ainsi, un accent, qui a quelque chose de singulièrement impressionnable pour les Chinois et qu'ils appellent 鄉音 *hiang-in*, l'accent du district. On dit aujourd'hui que, pour bien parler la langue chinoise, il ne faut avoir ni l'accent de Macao, ni l'accent de Canton, ni l'accent de Nankin, ni aucun autre accent qui n'est pas celui

des habitants de la capitale. Cependant, lorsque la cour était à Nankin, on regardait le dialecte de Pékin comme un dialecte corrompu; mais depuis que les Tartares, devenus les maîtres de l'empire, ont établi dans cette dernière ville le siége du gouvernement, les jeunes gens des provinces qui ont reçu cette éducation intelligente qu'on appelle en Europe l'éducation libérale, qui n'exercent pas les professions de la vie commune, sollicitent des emplois ou cherchent à se produire dans le monde, tâchent d'imiter autant qu'ils le peuvent l'accent de la capitale et de prononcer le chinois comme le prononce l'empereur. Dans les bureaux des districts, dans les administrations provinciales, on ne parle à l'heure qu'il est que le dialecte de Pékin.

Après les dialectes de Canton et du Fô-kièn, viennent les patois, 鄉談 *hiang-than*, qui diffèrent les uns des autres, selon les provinces et les districts, et diffèrent à tel point que, d'après le témoignage d'un ancien missionnaire, le patois d'un district varie souvent du village de la côte à celui de la plaine.

Écoutons à ce sujet un voyageur chinois [1] :

« Dans tous les arrondissements, dans tous les districts de l'empire, il existe un idiome local 土語 *thou-iu*, ou un patois 鄉談 *hiang-than*. Les

[1] Ce passage est extrait du livre intitulé *Tcheng-in-thso-yao*, ou Principes généraux de la langue commune, préface, chapitre I, page 5.

habitants d'un district ne comprennent pas le langage des habitants d'un autre district. Il en est ainsi dans toutes les provinces 各省皆是 *Ko seng kiaï che;* cela n'est pas seulement particulier aux provinces de Canton et du Fô-kièn 非獨閩廣爲然 *Féi tou min kouang 'wéi jèn.*

« J'ai parcouru autrefois le Kiang-nan, le Tche-kiang, le Hô-nan, les deux Hou (le Hou-po et le Hou-nan); j'affirme que dans toutes ces provinces les dialectes et les idiomes locaux ne sont pas les mêmes, 方言土語不同 *Fang-yèn thou-iu pou thoung.* Je dirai plus, c'est que, dans les districts, les *voisins* ne s'entendent pas toujours entre eux. Il n'y a véritablement que les négociants et les commissionnaires (chargés de l'achat ou de la vente des marchandises) qui sachent parler le *kouan-hoa.* Ces négociants, ces commissionnaires, on les trouve dans les ports, sur les grandes places de commerce, où ils arrivent par terre ou par eau 水陸 *choui-lou*, mais les habitants du pays parlent tous un idiome local.......

« Plus tard, quand j'entrai dans la capitale, ma surprise redoubla. On rencontre dans les rues de cette grande ville une foule d'individus qui vont et viennent, puis des groupes de quatre à cinq personnes 三五成羣 *san ou tchheng khiun,* qui s'entretiennent familièrement. *Tsi-tsi koua-koua* [1]! Ils

[1] Onomatopée.

parlaient tous un patois, 打鄉談 *ta-hiang-than;* je ne savais pas ce qu'ils disaient, 不知他說什麼 *pou tche tha choue che-mo.*

« Mais lorsque je les suivis dans les boutiques, où ils entraient pour acheter une chose ou une autre 買東西 *maï-toung-si*, je remarquai alors qu'ils parlaient la langue commune avec une grande facilité d'expression. Les uns parlaient le *kouan-hoa* du Nord (le dialecte de Pékin), les autres le *kouan-hoa* du Midi (le dialecte de Nankin); tous articulaient leurs mots clairement, distinctement, 都說得淸淸楚楚的 *tou choue tee thsing-thsing thsou-thsou-ti.* Je me mis à causer avec eux, et j'appris que dans chaque province, dans chaque district, parmi les jeunes gens qui se destinent aux emplois publics ou à la carrière commerciale, il n'y en a pas un seul qui n'étudie le *kouan-hoa*, 沒有一個不學官話的 *mou-yeou i-kô pou hio kouan-hoa ti;* que, sans la connaissance du *kouan-hoa*, on ne peut pas voyager dans l'empire.»

« Il est encore certain que, dans toutes les provinces, la prononciation, 口音 *kheou-in*, est généralement très-correcte, conforme aux règles. On ne trouve pas de difficulté, soit à parler, soit à entendre le *kouan-hoa;* mais, à Canton et dans le Fô-kièn, la prononciation est d'ordinaire incorrecte et vicieuse; la nomenclature, 物件稱呼 *ou-kièn tchheng-hou*,

n'est plus la même que dans la langue commune. A Canton et dans le Fô-kièn, quand ils sont jeunes, 少年 *chao-nièn*, ils ne *veulent* pas étudier, 又不肯學 *yeou pou kheng hio;* quand ils sont devenus grands, 臨到長大 *lin-tao tchhang-ta*, ils ne *peuvent* plus prononcer (les mots), 就說不出來 *tsieou choue pou tchhou laï.* »

Quand on parle de la langue chinoise, il est une chose dont on ne tient jamais compte, c'est de l'âge de cet idiome. Et cependant, à la Chine comme ailleurs, la langue a ses époques, ou plutôt chaque époque a sa langue. Toutefois, si l'on voulait juger des variations de cet idiome ou des modifications qu'il a subies avec le temps, on ne devrait pas prendre nos idiomes d'Europe pour objets de comparaison. Le chinois a l'inappréciable avantage de ne se modifier que très-lentement; et, dans le royaume du Milieu, il y a moins loin que chez nous d'un siècle à un autre ; mais il est incontestable que la langue a varié sous chaque dynastie, tantôt plus, tantôt moins. La langue que parlent aujourd'hui les Chinois n'est pas celle qu'ils parlaient sous les Ming; autre était la langue des Ming, autre celle des Yüèn, autre celle des Soung.

Ainsi, quand M. Abel-Rémusat, d'ordinaire si équitable dans sa critique et ses controverses, reprochait à Morrison père d'avoir fait usage, dans sa grammaire, de quelques phrases composées exprès

et recueillies de la bouche des Chinois, au lieu de les avoir prises comme lui « dans les romans les plus estimés pour le style, tels que le *Iu-kiao-li*, le *Hao-khieou-tchhouân*, etc.[1], » M. Abel-Rémusat avait doublement tort.

Il avait tort, parce que, dans toutes les langues du monde, il est très-difficile d'écrire comme on parle; parce qu'en Chinois cela est plus difficile encore; parce que le Kouan-hoa perd toujours à être écrit et ne l'est jamais bien, suivant la remarque du père Cibot[2], excepté dans les ouvrages qu'on destine à être lus à haute voix.

Il avait tort aussi, parce que le *Iu-kiao-li* 玉嬌梨 et le *Hao-khieou-tchhouan* 好逑傳 ne sont pas, comme le croyait M. Abel-Rémusat, des monuments de la langue *actuellement usitée dans l'empire chinois*, mais des monuments de la langue du XIVe siècle, et dans lesquels on trouve d'ailleurs presque à chaque page des phrases et des locutions empruntées à la langue savante.

Une langue étrangère, le mandchou, qui s'écrit alphabétiquement et n'a d'ailleurs aucune analogie avec le chinois, est parlée à la cour, dans les bureaux, dans les garnisons; et les pièces officielles, disent les an-

[1] Page xxxiij des Éléments de la grammaire chinoise.

[2] Voici qui est encore plus singulier, ajoute le P. Cibot : il y a tel lettré du premier ordre qui suerait sang et eau, et ne viendrait pas à bout d'écrire passablement un dialogue en kouan-hoa; *il ne saurait même pas les caractères dont il faudrait se servir*. (*Mémoires des missionnaires de Pékin*, tom. VIII, pag. 226.)

ciens missionnaires de la compagnie de Jésus, sont ordinairement publiées dans les deux langues. Il existe à Pékin un collége pour les interprètes, une école des langues étrangères, dont le président, qui est toujours un membre de l'académie impériale des Han-lin, a sous lui cinquante-six régents ou professeurs. M. Abel-Rémusat, dans un intéressant mémoire, nous apprend qu'au commencement du xve siècle de notre ère, on enseignait déjà dans ce collége huit langues étrangères, savoir : le mongol, le tartare oriental, le thibétain, le sanscrit, le persan de la Boukharie, l'ouïgour, la langue d'Ava et le siamois [1].

Au résumé, ce grand pays continental n'est pas divisé, comme notre Europe, par des idiomes nombreux et radicalement différents les uns des autres. Assurément, une langue commune et deux idiomes locaux ne répondent pas à la multiplicité et à la variété des idiomes européens.

§ II.

RAPPORTS ENTRE L'ÉCRITURE ET LE LANGAGE.

Je touche ici à une question très-intéressante et qui n'a été que très-superficiellement examinée. Il s'agit des rapports qui subsistent entre l'écriture et le langage des Chinois.

Parlons d'abord de l'écriture. M. Abel-Rémusat nous dit que le nombre des caractères a été singu-

[1] Voyez les Mélanges asiat. de M. Abel-Rémusat, t. II, p. 248.

lièrement exagéré; je suis tout à fait de son avis; mais enfin :

Combien y a-t-il de caractères chinois?

Il y a, d'après le calcul de M. Gutzlaff, 43,496 caractères dans le grand dictionnaire de Khang-hi, qui a paru pour la première fois en 1716[1]. Au commencement du IIe siècle de notre ère, l'an 121, les Chinois n'avaient encore que 10,000 caractères[2].

Tous les caractères du dictionnaire de Khang-hi sont-ils usités dans la langue écrite?

Non; il y a d'abord 4,200 caractères qui sont dépourvus de signification; 1,659 caractères nouveaux ou recueillis pour la première fois dans ce dictionnaire, et 6,423 caractères dont la forme a vieilli et qui sont inusités. Au surplus, voici le dénombrement des caractères chinois, d'après M. Gutzlaff.

1° Caractères usités	31,214
2° Caractères dont la forme a vieilli et qui sont actuellement inusités	6,423
3° Caractères nouveaux	1,659
4° Caractères dépourvus de signification	4,200
TOTAL	43,496

Y a-t-il d'autres caractères que les caractères du dictionnaire de *Khang-hi?*

[1] M. Wells-Williams porte à 44,449 le nombre des caractères chinois.

[2] C'est à peu près le tiers des caractères actuellement usités. Le *Tze-wéi* n'en contient que 30,000.

Oui, assurément. Dans tous les dialectes qui s'écrivent, dans les dialectes de Canton et du Fô-kièn, dans le dialecte cochinchinois, on trouve des caractères étrangers à la langue commune. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir la Chrestomathie cantonnaise de M. Bridgman ou le Dictionnaire cochinchinois de monseigneur Taberd. Ce n'est pas, comme je l'ai dit ailleurs, que la forme extérieure des traits dont se composent les caractères dans l'écriture chinoise et l'écriture des dialectes ait éprouvé la moindre altération; la différence vient uniquement de ce que les caractères des dialectes présentent quelquefois des combinaisons ou des associations de traits qui n'existent pas dans l'écriture commune. Quoi qu'il en soit, le nombre total des caractères reste fixé à 43,496. Voilà pour la langue écrite.

Voici maintenant pour le langage. Chacun de ces 43,496 caractères répond à un monosyllabe de la langue parlée.

Combien y a-t-il de monosyllabes distincts dans la langue chinoise?

Il y en a plus ou moins, suivant le système orthographique appliqué à la transcription des monosyllabes.

Ainsi, dans le système de M. Abel-Rémusat ou d'après l'orthographe française, on ne compte que 450 monosyllabes distincts.

Dans le système orthographique du père Prémare, on compte 487 monosyllabes;

Dans le système de l'orthographe anglaise, 629.

Ce n'est pas tout. Chacun de ces monosyllabes devant être prononcé suivant une des cinq intonations, dont je parlerai dans le paragraphe III, le nombre total des monosyllabes chinois varie encore suivant le système prosodique adopté.

Ainsi, dans le système prosodique de M. Abel-Rémusat, qui n'admet que quatre tons au lieu de cinq, le nombre total des monosyllabes est porté à 1203, par la variation des accents;

Dans le système du père Prémare, qui admet cinq tons comme les Chinois, le nombre total des monosyllabes accentués est porté à 1445;

Dans le système de M. Gutzlaff, il s'élève à 1774.

Je reviens maintenant à la question principale.

On vient de voir que la langue écrite des Chinois ne possède pas moins de 43,496 signes ou caractères distincts, tant usités qu'inusités.

On vient de voir que la langue parlée ne possède pas plus de 629 monosyllabes très-distincts, d'après l'orthographe de M. Gutzlaff, ou 1774 monosyllabes accentués.

Ainsi, les Chinois ont 43,496 caractères pour exprimer 629 monosyllabes, c'est-à-dire que, sur 43,496 caractères, 42,867 représentent des sons déjà représentés.

A la première vue ou après un examen superficiel, on est frappé du désaccord profond qui subsiste entre l'écriture et le langage; et si l'on admet

avec M. Abel-Rémusat que les caractères chinois n'expriment pas des prononciations, mais des idées (page 1 des Éléments), on n'y comprend plus rien; on se demande alors quel rapport il peut y avoir entre l'écriture et le langage des Chinois, à peu près comme on se demanderait quel rapport il y a entre l'algèbre et la prononciation. Je démontrerai dans le paragraphe III que ce désaccord n'est qu'apparent; mais poursuivons.

Et d'abord, comment et sur quel élément le rapport entre l'écriture et le langage des Chinois est-il établi?

Il y a dans presque tous les caractères chinois, c'est-à-dire dans 42 caractères sur 43, deux parties essentiellement distinctes :

Une partie qui exprime le son, et qu'à cause de cela, on appelle la *phonétique*[1];

Une partie qui exprime quelquefois la chose ou la pensée, détermine ou sert toujours à déterminer

[1] Les Anglais et les Américains, d'après le docteur Marshman, appellent la phonétique *primitive* : « By the term *primitive* is meant « that part of characters, which is joined to the radical to form « a new one.... This part might also be called the phonetic or vocal « part, inasmuch as it gives its own sound to a very great propor- « tion of the characters; but as this rule has a multitude of excep- « tions, *primitive* appears to be on the whole the best term. It is not « applied thus, however, on account of its original use, or for prio- « rity of any sort, but merely as a convenient term to express that « part of a character which is not the radical; it is primitive solely « because it was formed prior to the compound characters in which « it is found. » (*Easy lessons in Chinese* or Progressive exercises to facilitate the study of that language, especially adapted tho the Canton dialect, by S. Wells-Williams. Macao, 1842.)

le sens, et qu'on appelle très-improprement, comme le remarque M. Abel-Rémusat, le *radical* ou la *clef*.

Ce qui revient à dire qu'il y a dans presque tous les caractères chinois, car presque tous les caractères chinois sont des caractères composés, deux éléments distincts, un élément phonographique et un élément idéographique.

Ainsi, prenons pour exemple la phonétique 巴 *pa* :

Si on ajoute à cette phonétique la clef du cœur et des affections 忄, on a le caractère 怕 *pa* qui signifie *craindre*.

Si on y ajoute la clef des maladies et des blessures 疒, on a le caractère 疤 *pa* qui veut dire *cicatrice*.

Avec la clef de la main 扌, on a le caractère 把 *pa*, prendre.

Avec la clef du bois et des arbres 木, on a le caractère 杷 *pha*, râteau.

Avec la clef des porcs 豕, on a le caractère 豝 *pa*, truie.

Avec la clef des bateaux 舟, on a le caractère 舥 *pha*, pont de bateaux.

Avec la clef de la femme 女, on a le caractère 妑 *pha*, qui désigne les boucles de cheveux que portent les jeunes filles, etc.

Prenons encore pour exemple la phonétique 令 *ling*.

Si on ajoute à cette phonétique la clef des moutons 羊, on a le caractère 羚 *ling* qui signifie un *chevreuil*.

Si on y ajoute la clef des oreilles 耳, on a le caractère 聆 *ling* qui veut dire *entendre*.

Avec la clef des métaux 金, on a le caractère 鈴 *ling*, clochette.

Avec la clef des oiseaux 鳥, on a le caractère 鴒 *ling*, rossignol.

Avec la clef des dents 齒, on a le caractère 齡 *ling*, âge, etc.

Il existe, comme on le voit, dans les caractères que je viens de citer, quelque chose de fondamental et de permanent, quelque chose qui ne change pas, c'est la phonétique. Il en est ainsi de tous les caractères; on n'en trouve pas un seul qui ne contienne une phonétique ou qui ne soit lui-même une phonétique; car il faut encore remarquer deux choses :

La première, c'est que toutes les phonétiques, à l'exception d'un très-petit nombre, forment à elles seules et sans l'adjonction d'aucun radical, des caractères usités dans la langue, qui expriment à la fois un son et une idée;

La seconde, c'est que presque tous les radicaux peuvent être employés comme phonétiques; mais,

perdant alors leur valeur idéographique, ces radicaux n'expriment plus que des sons [1].

Cela est parfaitement clair.

Toutefois, des deux éléments dont se composent les caractères chinois, l'élément idéographique seul a jusqu'à présent fixé l'attention des érudits. Quant à l'élément phonétique, qui est, comme on l'a vu tout à l'heure, l'élément fondamental, personne, avant le père Gonçalvez et le Dr Marshman, n'avait songé à en faire l'objet d'un examen sérieux. L'auteur de la première grammaire chinoise publiée en Europe, Fourmont, regardait le dictionnaire de *Khang-hi,* où les mots sont rangés d'après l'ordre des clefs, comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, parce qu'il avait pris cet ordre des clefs, disait avec raison M. Abel-Rémusat, pour l'ordre philosophique des idées. Mais, au point de vue lexicographique, la clef n'indique qu'une chose dans le dictionnaire de Khang-hi, le rapport qui se trouve entre

[1] «The primitives may, for convenience, be arranged into five «classes according to the relation they bear to the radicals. These «are:

«I. The 214 radicals themselves, when used as primitives.

«II. Primitives formed from a radical by an addition that of «itself is unmeaning.

«III. Primitives formed from two radicals, or those which can «be separated into two complete radicals.

«IV. Primitives formed of three or four radicals.

«V. Primitives formed from a derivative by the addition of ano«ther radical, or by the combination of two derivatives.»

(Wells-Williams, *Easy Lessons in Chinese*, pag. 33.)

Les Anglais entendent par *derivative* un caractère composé, c'est-à-dire formé d'un radical et d'une phonétique.

des idées congénères ; la clef ne sert qu'à une chose, à la classification des caractères. M. Abel-Rémusat, après avoir combattu comme il combattait toujours, c'est-à-dire victorieusement, ce qu'il y a de faux et d'exagéré dans le système de Fourmont, ne s'est attaché néanmoins, dans l'étude des caractères, qu'au radical, à l'élément idéographique, et a négligé autant que Fourmont les phonétiques ou les éléments vocaux de l'écriture chinoise. Veut-on savoir comment M. Abel-Rémusat appelle la phonétique d'un caractère? *un groupe de traits insignifiants ajoutés à la clef.* Insignifiants! c'est comme si l'on disait que les lettres de notre alphabet avec lesquelles nous formons des mots sont insignifiantes.

J'admets très-volontiers que les lettres de notre alphabet ne sauraient être comparées aux traits simples, élémentaires, dont se composent les phonétiques chinoises (et qui sont d'ailleurs en trop petit nombre [1]) quand on prend ces traits des phonétiques isolément, séparément, parce qu'ils ne représentent pas isolément, séparément, comme nos lettres, les éléments de la parole.

Je n'admets pas qu'il y ait une très-grande distance de nos lettres combinées aux traits élémentaires combinés [1]; par exemple, des lettres *f, a, o, n*, combinées pour former le monosyllabe *faon*, aux

[1] Il existe un caractère qui renferme à lui seul tous les traits élémentaires de l'écriture chinoise; c'est le caractère 永 *young*, « éternel. »

traits élémentaires 丶 一 丿 亅 combinés pour exprimer le monosyllabe 方 *fang*.

Je remarque seulement que le premier de ces monosyllabes est composé de lettres, et que le second est composé de traits; voilà tout.

M. Abel-Rémusat enseigne, comme je l'ai déjà dit, que les signes de l'écriture chinoise, pris en général, n'expriment pas des prononciations, mais des idées. (Page 1 des Éléments.)

Certes, l'autorité de M. Abel-Rémusat est d'un grand poids; mais qui voudra croire aujourd'hui, après la publication du *Systema phoneticum scripturæ sinicæ* de M. Callery, que les caractères chinois n'expriment que des idées, si l'on songe d'ailleurs :

Que le dictionnaire impérial de Khang-hi renferme, selon le calcul de M. Gutzlaff, 4,200 caractères qui n'expriment que des prononciations;

Que tous les caractères chinois sans exception présentent aux yeux une phonétique plus ou moins compliquée de traits;

Que les radicaux eux-mêmes, détachés des groupes phonétiques auxquels ils sont joints, expriment des prononciations et deviennent à leur tour des phonétiques;

Enfin, que les caractères changent de signification en changeant de ton ou de prononciation, (Page 26 des Éléments.)

M. Abel-Rémusat présente, dans les huit premiers paragraphes de sa grammaire, et d'après les écrivains

originaux, une histoire abrégée de l'écriture chinoise et entretient l'étudiant, qui ne sait rien encore, des caractères *figuratifs, combinés, indicatifs, etc.* Il faut avouer que cela n'est pas tout à fait indispensable à celui qui veut apprendre à lire et à écrire le chinois.

Au fond, est-ce qu'il y a aujourd'hui des caractères figuratifs? Est-ce qu'il y a jamais eu des caractères figuratifs dans *l'écriture* chinoise? Les images, les dessins, les peintures ne sont pas des caractères, 字 *tze*, et les caractères ne sont ni des images, ni des dessins, ni des peintures. Les caractères sont les signes de l'écriture chinoise; les signes de l'écriture sont composés de traits; ces traits, combinés d'une certaine manière, expriment toujours des prononciations dans les caractères simples; dans les caractères composés, la partie fondamentale n'exprime jamais qu'une prononciation. Voilà ce qui importe à l'étudiant. Il faut qu'il sache que l'écriture chinoise a varié comme la langue, et que cette écriture, idéo-phonographique pour les lettrés, tend naturellement à devenir phonographique pour le peuple. On le verra tout à l'heure.

Il y a donc dans tous les caractères composés deux parties véritablement distinctes, une phonétique et un radical.

Qu'est-ce que la phonétique?

La phonétique est, dans ses rapports avec le langage, la partie fondamentale d'un caractère,

c'est le signe qui exprime le son ; la phonétique, c'est la voix qui prononce, c'est l'élément vocal de l'écriture chinoise.

Qu'est-ce que le radical ?

Le radical, c'est le signe vraiment idéographique, ou plutôt c'est le signe étymologique qui définit le caractère; le radical, c'est, dans la nomenclature, le signe qui marque le genre, comme la phonétique est le signe qui détermine l'espèce; le radical, c'est la raison du caractère, *ratio scribendi*.

Le mérite de M. Callery (et nous lui devons pour cela une extrême reconnaissance) est d'avoir publié sur les phonétiques un travail analogue à celui des Chinois sur les radicaux[1]. Les Chinois ont, comme on sait, divisé les radicaux par familles, dans la vue de classer leurs caractères. Mais il y a autre chose qu'un radical dans un caractère composé; le radical n'est même que l'élément accessoire; c'est la phonétique qui est la partie principale, et d'ailleurs les phonétiques sont plus nombreuses que les radicaux. Il y a deux cent quatorze radicaux dans le dictionnaire de *Khang-hi;* on compte mille quarante phonétiques dans le système de M. Callery; mille six cent quatre-vingt-neuf dans celui du docteur Marshman[2].

[1] « M. Callery's systema phoneticum scripturæ sinicæ will furnish « the scholar with all that has been said upon the primitives, and « aid the advanced student very much in comparing the meaning « of characters in which the same primitive is joined to different « radicals. » (Wells-Williams, *Easy lessons in Chinese*, préface, p. II.)

[2] Voyez le *Chinese Repository*, vol. VII, pag. 255. De même que les Chinois ont réduit à 214 le nombre des radicaux, nous pourrons,

Toutefois cela est contesté, contesté surtout par ceux qui étudient le chinois, abstraction faite du langage et des dialectes. Si je montre, par exemple, la phonétique 林 *lin*, FORÊT, à un sinologue qui n'admet que l'ancien système ou le mode de classification par clefs, il ne distinguera dans ce caractère que la clef ou le radical 木 qui signifie *arbre*, qui est le soixante et quinzième du dictionnaire de *Khang-hi*, et marque dans la nomenclature le genre *arbre*. — « Oui, dirai-je, mais il y en a deux; lequel des deux est le radical? » — « Celui qui est à gauche, répondra le sinologue, 木 est une clef *dominante;* sa place est invariablement fixée. » — « A merveille! et que faites-vous de l'autre? » — « L'autre cesse d'être un radical, et devient dans le caractère un groupe de traits insignifiants et qui marque le son. » — « Oh! si ce groupe de traits marquait le son, il ne serait pas insignifiant. Mais voici une petite difficulté : est-il vrai que 木 indique ici la prononciation du caractère 林? 木 se prononce *mou*, d'après le dictionnaire de *Khang-hi*, et le caractère 林 se pronce *lin*. Ce sont là deux sons qui ne se ressemblent guère. »

Ne reconnaître dans un caractère que le radical ou l'élément idéographique, c'est omettre tout ce

par la suite, diminuer celui des phonétiques; mais, quoi qu'on fasse, il y aura toujours plus de phonétiques que de radicaux.

qui est fondamental dans l'écriture chinoise; c'est nier qu'il y ait un rapport quelconque entre le caractère et le monosyllabe, entre l'écriture et le langage; c'est, comme le dit un sinologue [1], se placer au-dessous des laboureurs, des marchands et des artisans de la Chine, qui savent se rendre compte au moins de la valeur phonographique des signes.

M. Callery, frappé tout à la fois de l'importance des phonétiques et des avantages qu'elles présentent pour l'étude et la classification des caractères, a fondé un système lexicographique, dans lequel il a divisé les phonétiques par ordres ou familles, et substitué un nouveau mode de classification au système des clefs. Le Vocabulaire de M. Callery renferme environ quatorze mille caractères chinois; malheureusement, sur ces quatorze mille caractères, il en est un bon nombre que l'on trouve, soit dans les notes de l'ouvrage, soit dans l'index des caractères omis, c'est-à-dire en dehors du système et des ordres phonétiques établis par l'auteur. L'exécution, comme on voit, laisse beaucoup à désirer.

Mais des deux modes, du mode de classification par phonétiques ou du mode de classification par radicaux, lequel est le meilleur?

Distinguons. Pour l'étude simultanée de la langue savante et de la langue vulgaire, il me paraît que le système des phonétiques est incomparablement supérieur au système des radicaux, parce que la lecture de tous les monuments exige la connaissance

[1] M. Callery.

d'un très-grand nombre de caractères, et que le système des phonétiques, bien compris, augmente et fortifie la mémoire.

Pour l'étude du Kouan-hoa ou de la langue commune, il me paraît, que le système des radicaux, avec les sous-ordres imaginés par mon savant maître M. Stanislas Julien, sous-ordres qui remplacent avantageusement l'alphabet factice du P. Gonçalvez dans le système de M. Callery, est supérieur au système des phonétiques. Quelle nécessité, après tout, de savoir mille quarante phonétiques pour apprendre trois mille caractères.

La classification des signes est un point des plus controversés. Quoi qu'on en pense, il est à regretter que le *Systema phoneticum scripturæ sinicæ*, malgré toutes ses imperfections, n'ait pas vu le jour il y a cent cinquante ans. Ne l'oublions jamais, c'est le système des clefs qui a donné naissance aux plus folles imaginations sur la langue et l'écriture des Chinois. Je ne veux pas dire pour cela qu'il faille négliger les radicaux (et dans le système des phonétiques, on ne les néglige pas non plus), car qu'est-ce qu'une faute d'orthographe pour un Chinois?

Un Chinois fait une faute d'orthographe quand il met un radical à la place d'un autre, quand il écrit :

猩 *sing*, singe, pour 惺 *sing*, tranquille;

娥 *ngo*, belle femme, pour 蛾 *ngo*, papillon;

坊 *fang*, boutique, pour 房 *fang*, maison, etc.

La connaissance des radicaux, ou l'appropriation

exacte du radical à la phonétique, est donc, à la Chine, l'indice le plus sûr d'une bonne éducation; cependant les fautes de ce genre ne sont pas rares, même dans les livres. Les romans, les nouvelles, les pièces de théâtre et autres ouvrages de littérature imprimés à Canton, dans le Fô-kièn, et généralement dans les villes commerçantes, fourmillent de fautes d'orthographe. Cela prouve déjà que le public ne tient compte que des éléments vocaux des caractères, et que l'écriture, d'idéo-phonographique qu'elle est véritablement, tend à devenir phonographique.

Mais voici qui est encore plus remarquable.

Comment écrivent, à la Chine, les laboureurs, les artisans et les marchands?

A Canton, dans les provinces méridionales de la Chine et généralement dans tous les districts, où la population se livre au commerce et à l'industrie, les marchands, les artisans, ouvriers, domestiques, etc. se servent, pour écrire, de caractères qui diffèrent de l'écriture commune, quant à la forme et quant au sens. Et d'abord, les marchands font usage de l'écriture thsao, écriture populaire, extrêmement cursive et dans laquelle les caractères sont formés, pour ainsi dire, d'un seul coup de pinceau. Par exemple, ils écrivent 力 pour 力 *li*, force; 文 pour 文 *wen*, caractères. Or, d'après les règles de cette écriture, l'élément idéographique des caractères disparaît, ou, ce qui revient au même, cet

élément se confond avec l'élément phonétique. Ce n'est pas tout. Ces cararactères, dont ils se servent pour écrire, perdent la signification et le sens qu'ils ont, non-seulement dans les livres, mais encore dans tous les vocabulaires; c'est-à-dire que le marchand qui écrit une lettre ne s'attache qu'à la *prononciation* des caractères cursifs qu'il trace sur le papier, caractères dont il ignore presque toujours la *signification*. L'écriture du peuple est donc une écriture uniquement phonographique.

« D'où il arrive, dit M. Callery, que les étrangers qui connaissent les caractères, mais ne parlent pas le chinois, se trouvent hors d'état de déchiffrer une ligne d'un écrit populaire, tandis que les indigènes et ceux qui connaissent la prononciation chinoise n'éprouvent aucune difficulté à lire l'écriture du peuple, quoique souvent ils ignorent la signification des caractères [1]. »

§ III.

PARALLÈLE ENTRE L'ÉCRITURE ET LE LANGAGE.

On s'est étrangement mépris sur la nature de la langue chinoise parlée; on a confondu les noms ou les prononciations des caractères, qui ne sont que des monosyllabes, avec les mots de cette langue. Cependant les monosyllabes ne sont pas toujours des mots; il arrive même très-souvent qu'un monosyllabe n'est qu'une partie intégrante d'un mot; comme on

[1] *Introductio ad systema phoneticum scripturæ sinicæ*, pag. 19.

le verra dans la section suivante. Déjà M. Abel-Rémusat a montré (§§ 284 à 297 des Éléments) par quels artifices les Chinois obvient aux inconvénients d'une langue *obscure*, dont chaque mot est inflexible et qui *prête à trop d'équivoques;* comment les monosyllabes se multiplient par l'intonation et se réunissent deux à deux ou trois à trois pour former des mots composés. Il me semble, toutefois, que M. Abel-Rémusat n'a pas été compris, puisque, aujourd'hui même, si je disais à un amateur de la philologie orientale : « Je connais tel MOT de la langue chinoise qui s'écrit de 1165 manières différentes, » ou bien « Je connais 1165 caractères, 1165 MOTS qui se prononcent *i*, comme la voyelle de notre alphabet.—Je ne m'étonne pas, répondrait l'amateur, sans se déconcerter, que les Chinois donnent le même nom à 1165 objets différents; car je me rappelle avoir lu dans la grammaire de M. Abel-Rémusat qu'il y a un très-grand nombre de MOTS homophones en chinois; M. Abel-Rémusat parle même, si j'ai bonne mémoire, d'un procédé que les Chinois ont inventé pour accoupler les mots entre eux, *afin de pouvoir s'entendre en parlant.* »

Ce qui fait que M. Abel-Rémusat n'a pas été compris, c'est qu'il assimilait à tort les caractères aux mots de la langue parlée; c'est qu'après avoir dit « la langue n'est pas monosyllabique, » il ajoutait « il y a dans la langue autant de *mots* qu'il y a de caractères, » quand on savait que les noms des caractères sont tous monosyllabiques; c'est qu'il pre-

nait tour à tour les *mots* pour des *syllabes* et les *syllabes* pour des *mots*[1]; c'est qu'on rencontre dans les meilleurs paragraphes de sa grammaire des assertions inexactes ou des termes impropres qui jettent dans l'erreur; c'est enfin parce que sept ou huit paragraphes, que je pourrais indiquer, n'ont véritablement un sens précis que dans le système (système étrange) où l'on regarde la langue écrite comme préexistante à la langue parlée[2]. Par exemple, je ne conçois pas comment un homme qui avait autant de perspicacité et d'esprit, un écrivain, dont les mémoires sont pleins d'érudition, pleins d'idées ingénieuses et d'aperçus vrais, s'est décidé à émettre une opinion comme celle-ci : « POUR QU'ON PÛT S'ENTENDRE EN PARLANT, on a substitué des mots composés aux termes simples, qui prêtaient à trop d'équivoques, à cause des MOTS HOMOPHONES » (page 36 des Éléments).

[1] « Tout *mot* chinois doit être prononcé suivant une des quatre intonations qu'on nomme *ssé-ching*. Ces intonations fixent le sens des *mots*, et établissent entre eux une différence qu'il est utile de conserver. (§ 49 des *Éléments*.) Il y en tout 450 *syllabes*, portées à 1203 par la variation des accents. (§ 56.) Ces 1200 *syllabes* servant à prononcer plusieurs milliers de caractères, il est évident que chacune devra répondre à plusieurs caractères, ou ce qui revient au même, que beaucoup de caractères, ayant des significations diverses, se prononceront exactement de la même manière, etc. etc. » Cette confusion du monosyllabe et du mot se renouvelle d'un bout de la grammaire à l'autre.

[2] « C'est un résultat prodigieusement curieux du travail de M. Rémusat, de voir l'écriture *naître, pour ainsi dire, avant la société*. » (Ampère, *De la Chine et des travaux de M. Abel-Rémusat.* Voyez la Revue des deux Mondes, numéro du 14 novembre 1832.)

J'avoue qu'il m'est impossible d'admettre, avec l'illustre auteur, qu'aucune langue ait jamais été formée de cette manière. Je ne rechercherai donc pas, dans la section suivante, comment se sont faits les mots de la langue chinoise; je me bornerai à rechercher comment les mots sont faits; mais, avant de traiter cette question si délicate, établissons un parallèle entre l'écriture et le langage.

Est-il vrai qu'il y ait dans la langue chinoise un très-grand nombre d'*homonymes* ou de *mots homophones?*

Le chinois n'a que 350 monosyllabes absolument distincts. Voilà, dira-t-on, tout le matériel de la langue. Mais d'abord, le matériel des mots se trouve réduit à ce nombre, parce que nous manquons, dans notre système orthographique français, des signes nécessaires pour exprimer tous les monosyllabes de la langue chinoise. Voyez plutôt. Dans le système orthographique français, la lettre *h* placée devant *a*, *o*, *ô* et *ou* prend la valeur du *j* des Espagnols, ou de la *jota;* la même lettre placée devant un *e* ou un *i* acquiert un son sifflant, analogue au *ch* allemand, suivi d'une voyelle brève. On trouve dans cette langue le ع des Arabes et le ł des Polonais (§ 46 des Éléments). Presque toutes les consonnes fortes et aspirées expriment des articulations propres aux Chinois. Il en est de même des triphtongues pour les vocales; car chaque peuple a sa manière particulière de modifier sa voix. La variété des sons est plus grande encore dans les

dialectes de Canton et du Fô-kièn [1]. Mgr Taberd distingue dans l'idiome cochinchinois douze voyelles simples, trente et une diphtongues, vingt et une triphtongues, vingt-six consonnes initiales et huit consonnes finales [2]. Ainsi, à cela près de quelques consonnes, les Chinois ont toutes nos articulations, toutes nos vocales, et il s'en faut de beaucoup que nous ayons toutes les articulations, toutes les vocales des Chinois.

On voit déjà qu'indépendamment de cette mélopée, si nécessaire et en même temps si hardie, qu'on appelle l'intonation, l'élocution chinoise est encore servie par des nuances d'articulation extrêmement délicates; mais l'intonation ajoute au nombre des monosyllabes. Elle peut en doubler, tripler et même quadrupler le nombre dans le kouan-hoa ou la langue commune; elle peut en quintupler, sextupler, septupler et octupler le nombre dans le dialecte de Canton. L'intonation ou l'accentuation des monosyllabes domine dans les provinces du Midi; l'aspiration dans les provinces du Nord. Dans la langue commune, on n'emploie que cinq tons; on en compte huit dans les dialectes de Canton et

[1] Voyez le *Chinese Repository*, vol. VI, pag. 579, et vol. VII, pag. 57. Consultez aussi la préface du Dictionnaire de Medhurst (*Dictionary of the Hokkëen dialect*), le Vocabulaire de Dyer (*Vocabulary of the Hokkëen dialect*) et l'Introduction à la chrestomathie de Bridgman.

[2] Voyez la préface du *Dictionarium anamitico-latinum*, inceptum à P. J. Pigneaux, dein absolutum et editum à J. L. Taberd. Serampore, 1838.

du Fô-kièn, quatre tons élevés et quatre tons bas. En général, on trouve, selon la remarque de M. Callery, que l'intonation devient plus forte à mesure qu'on s'éloigne de la capitale et des provinces du Nord, c'est-à-dire du foyer des arts, des sciences et de la civilisation. Ainsi l'accentuation est plus puissante dans le dialecte cochinchinois que dans le dialecte de Canton, plus forte dans le dialecte de Canton que dans ceux du Fô-kièn, plus perceptible dans les dialectes du Fô-kièn que dans celui de Pékin, où elle n'a plus qu'une valeur fugitive et presque insaisissable [1].

Cependant, le témoignage de M. Callery se trouve en contradiction avec celui d'un interprète habile. M. Gutzlaff affirme que, sans l'intonation, la langue chinoise parlée n'est plus qu'un jargon inintelligible, *a mere unintelligible jargon* [2]. Je suis incompétent lorsqu'il s'agit des intonations chinoises ; il me semble, toutefois, que M. Gutzlaff est inexcusable d'avoir étendu son assertion au kouan-hoa ou à la langue commune. Que la connaissance des tons soit indispensable à quiconque veut parler les dialectes du Fô-kièn ou le dialecte de Canton, je le crois sans difficulté ; mais, j'ose le dire, il n'en est pas, il n'en peut pas être ainsi du kouan-hoa ou de la langue commune. La raison en est fort simple : c'est que, dans le kouan-hoa, les monosyllabes s'agrégent pour

[1] Callery, *Introductio ad systema phoneticum scripturæ sinicæ*, pag. 72.

[2] *Notices on Chinese grammar*, part. I, by Philo-Sinensis, pag. 7.

former des mots, et que les monosyllabes, en s'agrégeant, perdent nécessairement quelque chose de l'intonation particulière qui leur est affectée. Nous autres, Français, nous prononçons fort mal l'anglais; nous ne distinguons pas les voyelles longues des voyelles brèves. Quand nous parlons, nous ne mettons aucune différence entre les mots *ill, eel, hill*, et *heel; it, eat, heat, hit, etc.* et pourtant les Anglais nous comprennent. Or, il y a plus de mots vraiment monosyllabiques dans la langue anglaise que dans le kouan-hoa[1].

Revenons au reproche d'homonymie ou d'homophonie, si l'on veut. Je vais indiquer la source où M. Abel-Rémusat a puisé les notions imparfaites et confuses qu'il donne du système lexicologique chinois. C'est un mémoire du P. Cibot intitulé : *Essai sur la langue des Chinois*, et inséré dans le tome VIII des mémoires écrits par les anciens missionnaires de Pékin.

« Avant tout, je proteste contre ceux qui ont débité que la langue chinoise ne compte que 350 mots. Autant vaudrait dire que les Français n'ont qu'un seul mot pour exprimer *aqua, laus, os, portiones*, parce qu'un étranger ne saisira pas la différente prononciation des quatre mots *l'eau, los, l'os, lots;* il en est de même en chinois. Un Européen qui veut écrire les mots *tsin*, salive; *tsin*, parents; *tsin*, espèce

[1] Les Européens apprennent plus facilement et prononcent plus correctement le kouan-hoa que les dialectes de Canton et du Fô-kièn ; c'est un fait actuellement reconnu.

de riz; *tsin*, totalement; *tsin*, dormir; *tsin*, épuiser; *tsin*, nom de rivière, écrira *tsin*, et dira qu'un seul et même mot réunit toutes ces significations. Est-ce la faute du chinois si l'alphabet européen ne peut rendre les différences de prononciation et de ton qui distinguent *tsin* de *tsin*, *etc.* Une oreille chinoise ne s'y méprend pas plus qu'une oreille française aux mots *l'eau*, *los*, *l'os*, *lots*. J'ose ajouter même que la différence qu'un Chinois y met, en parlant, est plus claire et plus sensible. Or, par cette seule remarque, ajoute le P. Cibot d'un air de triomphe, voilà les 350 mots bien multipliés[1]. »

Pas beaucoup, aurait-on pu répondre au savant missionnaire; car, avec toutes vos inflexions de voix, vos aspirations, vos tons et vos accents divers, le nombre total des mots ne s'élève, de votre propre aveu et selon votre calcul, qu'à 1445[2]. Or, j'avoue qu'un idiome de 1445 mots me paraît tout aussi stérile, tout aussi rude, tout aussi barbare qu'une langue qui n'en compterait que 350. » M. Abel-Rémusat ne s'y était pas trompé d'abord. Cherchant à établir, ailleurs que dans sa grammaire, un parallèle entre la langue parlée et la langue écrite, l'académicien, toujours imbu des idées du missionnaire sur la lexicologie chinoise, s'exprime dans les termes suivants :

« La première (la langue parlée), pauvre et fort

[1] Voyez les Mémoires des missionnaires de Pékin, tom. VIII.

[2] A 1203, suivant M. Abel-Rémusat, qui n'admet que quatre tons.

imparfaite, est celle *d'une tribu à peine civilisée;* elle consiste en *un petit nombre de sons, continuellement répétés* et qui fatiguent l'oreille; *on peut l'apprendre comme les autres en quelques mois,* si l'on se trouve au milieu de gens qui la parlent. L'autre (la langue écrite), riche en expressions et formée d'après des principes savants, sert de moyen d'intelligence *à une nation de philosophes :* elle se compose *d'une foule de symboles* dont les combinaisons varient à l'infini et qui *satisfont l'esprit et l'imagination,* à proportion de l'étude plus ou moins approfondie qu'on en a faite[1]. »

Soutenir (et M. Abel-Rémusat l'a prouvé par des témoignages irrécusables) que les Chinois étudient depuis très-longtemps les langues étrangères; puis, affirmer, après cela, que la langue de ce peuple est celle d'une tribu à peine civilisée, ce sont là deux assertions qui me paraissent inconciliables et tant soit peu contradictoires, si l'on songe, d'ailleurs, que les Chinois ont des écoles, des colléges, des bibliothèques, des académies et des académiciens.

Que l'on me permette maintenant de citer un autre passage du mémoire du P. Cibot, et la langue changera d'aspect ou du moins apparaîtra dans un autre jour. Cet idiome parlé des Chinois, si pauvre et si imparfait, qui compte à peine 1445 mots, va devenir *trop abondant.*

« Si on avait quelque défaut à reprocher à la langue chinoise, écrit le P. Cibot, ce serait plutôt d'être trop abondante. J'en prends à témoin les mission-

[1] Voyez les Mélanges asiatiques, tom II, pag. 128.

naires qui l'ont étudiée avec le plus de succès. Après vingt et trente années, ils se trouvent sans cesse aux prises avec des termes qu'ils voient pour la première fois. Cela arrive aux plus habiles lettrés. Aucun d'eux ne s'est flatté de savoir assez sa langue pour n'être jamais embarrassé. Postel lui-même, avec son étonnante mémoire, n'aurait osé y aspirer. Rien de plus naturel que la manière dont les mots élémentaires et radicaux acquièrent une nouvelle signification par le mariage des uns avec les autres. Le damas, par exemple, se dit *touan* 緞; en ajoutant le mot *kin* 金 or, on a *kin-touan* 金緞 pour signifier *le brocart*, une étoffe brochée d'or. Le tabac se dit *yèn* 烟, le nez *pi* 鼻; en mariant ces deux mots, on a *pi-yèn* 鼻烟, tabac à prendre par le nez. *Hen* 恨 signifie haine, *hoai* 懷 porter dans son sein, comme une mère son enfant. Quoi de plus pittoresque que *hoai-hen* 懷恨, pour dire rancune? Il ne faut ni savoir les langues savantes, ni recourir aux livres, pour entendre de pareilles expressions. Elles portent leur glose et leur étymologie avec elles[1]. » Le savant missionnaire ajoute en note : « Ces mariages de mots ne sont guère que pour le discours et la conversation. Dans les livres, un caractère seul peint et démontre ce qu'on ne peut faire entendre qu'en plusieurs mots[2]. »

[1] Voyez les Mémoires des missionnaires de Pékin, t. VIII, p. 150.
[2] *Ibid.* pag. 208.

Telle est la théorie du P. Cibot sur la formation des mots composés. Elle a été adoptée par M. Abel-Rémusat, qui la développe tant bien que mal dans la seconde partie de ses Éléments. Certes, je ne l'en blâme pas ; mais, dès qu'on adopte cette théorie, dès qu'on cesse de regarder les caractères comme des mots, le reproche d'homonymie ou d'homophonie tombe à l'instant même. Il y a en chinois, comme dans toutes les langues, des sons très-communs et souvent répétés ; il y en a d'autres, au contraire, dont l'usage est fort rare ; du reste, la recherche de l'euphonie y est très-sensible. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire une page des dialogues du P. Gonçalvez, dialogues qui sont écrits dans les deux langues. Que l'on prononce le chinois comme on voudra, de quelque manière qu'on le prononce, on ne tardera pas à reconnaître que la lecture du *kouan-hoa* est infiniment plus facile, plus coulante que la lecture du *wen-tze*; on y sentira enfin le mouvement de la parole. La langue savante, précisément parce qu'elle n'est pas parlée, n'a rien de la douceur et de la mélodie de la langue vulgaire ; ce qui ne veut pas dire que la langue chinoise soit très-douce ni très-mélodieuse, si on la compare à la langue italiennne ; mais toujours est-il que la langue vulgaire, prononcée comme on la prononce, avec les modifications établies par l'usage, est moins rude et moins nasillarde que la langue savante.

Les monosyllabes chinois les plus communs sont *i*, *tche*, *iu*, *ki*, *si*, *tchou*, *fou*, *etc*. *I* a 43 ordres pho-

nétiques, sans tenir compte du radical ou du signe idéographique qui détermine le sens de chaque phonétique[1]; *tche* a 42 ordres phonétiques, *iu* 33, *ki* 29, *si* 25, *tchou* 25, *fou* 21, c'est-à-dire que chacun de ces monosyllabes, toujours sans tenir compte du signe idéographique, s'écrit de 43, 42, 33, 29 et 25 manières différentes. Voilà qui est fort embarrassant, dira-t-on; je ne le nie pas. La surabondance des signes factices dans l'écriture chinoise provient de la nature même de cette écriture; mais, si nous n'avons que deux *i* voyelles dans notre alphabet, puisque l'*y* n'est pas autre chose, la vocale *o*, d'après nos grammairiens, se représente en français de 43 manières différentes. M. Charles Nodier pense, à ce sujet, que l'alphabet est la plus sotte des turpitudes; un Chinois n'en dirait peut-être pas autant. Puis, si l'on veut bien y prendre garde, *i* n'est pas un mot, *tche* n'est pas un mot, *iu* n'est pas un mot. Le monosyllabe chinois *i* n'est pas plus un mot que la première syllabe *i* des mots français *idée*, *image*, *Italie*, *ivresse*. Je n'insiste pas sur ce point; cette discussion rentre naturellement dans la section prochaine, où je traiterai des mots de la langue.

Il est d'autres monosyllabes, au contraire, qui sont d'un usage excessivement restreint et ne forment qu'un ordre ou une famille phonétique. Tels sont *fang*, *ngang*, *hang*, *je*, *jeng*, *niu*, *nou*, *nuen*, *noung*,

[1] Ces 43 ordres phonétiques fournissent ensemble 1165 caractères. Ainsi, le monosyllabe *i*, j'en ai déjà fait la remarque, s'écrit en chinois de 1165 manières différentes.

sang, etc. A prendre ces monosyllabes pour des mots, on trouverait parfois qu'il y a autant d'homonymes ou d'homophones dans notre langue que dans la langue chinoise ; car, pour ne citer que la phonétique 桑 *sang*, qui se prononce comme le mot français *sang*, et signifie *mûrier*, on voit qu'elle ne fournit en tout que cinq caractères. Ce sont :

㾯 *sang*, maladie des chevaux ;

磉 *sang*, piédestal d'une colonne ;

搡 *sang*, repousser ;

顙 *sang*, le front ;

嗓 *sang*, la gorge.

Le même son s'écrit en français de six manières différentes et fournit six mots, à savoir :

Cent, n. de nombre.
Sang, s. m.
Sans, prép.
S'en, pron. et art.
Sens, s. m.
Sent, v.

Mais, encore une fois, les caractères que je viens de citer ne sont pas des mots, et le reproche d'homophonie tombe dès qu'on cesse de prendre les caractères pour des mots. Quelqu'un s'est-il jamais avisé d'écrire que la langue française, qui compte des mots par milliers, est plus riche que l'alphabet, parce que l'alphabet n'a que 24 lettres ? Je ne le

pense pas et j'ai quelques raisons d'espérer qu'avec le temps, on cessera aussi d'opposer les 350 ou 1.445 monosyllabes chinois aux 43,496 caractères du dictionnaire de khang-hi, pour prononcer ensuite que la langue parlée est plus pauvre que la langue écrite. Le chinois vulgaire ne prend à la langue savante que 3000 caractères au plus[1]; je veux dire qu'avec 3000 caractères les Chinois peuvent écrire comme ils parlent. Avancera-t-on que la langue vulgaire est moins riche que la langue savante, parce que celle-ci dispose de 30,000 caractères, au lieu de 3000? Ce serait, à mon sens, une erreur. La langue savante exige l'emploi d'un grand nombre de caractères, pour deux raisons : la première, parce qu'elle n'a pas autant de mots composés que la langue vulgaire, si toutefois elle en a; la seconde, parce qu'elle est infiniment plus étendue que la langue parlée.

La langue savante est une langue impénétrable pour le peuple; elle renferme le secret de la politique des Chinois et de la longue durée de leurs institutions. C'est une langue encyclopédique, ou plutôt elle se compose d'une multitude de langues spéciales, dont chacune a sa nomenclature et sa

[1] « Some have said that 2000 were enough, not considering the « increased number of ideas, which will need to be conveyed by « persons writing on literary and religious topics. The result to « which we have come is, that for the common purposes of life, the « above number would be nearly sufficient... » (*Gutzlaff's Notices on the Chinese grammar*, part. I, pag. 14). Voyez aussi la Table de M. Dyer (*Dyer's Table of the most common characters*). L'auteur porte à 3,232 le nombre des caractères communément usités.

technologie. Il lui faut des caractères pour l'histoire naturelle et l'astronomie, pour la botanique, pour la médecine, pour la jurisprudence, etc.

La langue vulgaire est une langue grammaticale et syntaxée comme les nôtres. A la place de la technologie et des nomenclatures si froides et si arides, elle possède tous les termes qui s'introduisent dans l'usage de la vie et les habitudes de la société. C'est la langue de la conversation, mais de la conversation avec ce qu'elle a de plus naïf, de plus fin et de plus délicat. On connaît, du reste, la politesse des Chinois. C'est aussi, dans sa partie la plus élevée, la langue littéraire de la nation.

A la langue savante, les antiquités, les inscriptions, la vieille mythologie, la chronologie, l'historiographie, la géographie, la médecine, la jurisprudence, tous les documents émanés de l'administration, les mémoires, les préfaces et la critique aussi. A la langue commune, le conte, la nouvelle, la comédie, le drame, le roman de mœurs, le roman historique, la chronique populaire, la légende fabuleuse et presque tous les ouvrages d'imagination. Le sinologue peut choisir; il ne doit pas exclure.

(La suite dans un prochain cahier.)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 14 février 1845.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. Combarel, à Paris;

Ducaurroy, ancien secrétaire-interprète du roi, à Eu.

M. d'Ochoa remet au Conseil une lettre de M. le Dr Buist, secrétaire de la Société de géographie de Bombay, accompagnant l'envoi d'un exemplaire complet des Transactions de la Société de Bombay.

M. Mohl annonce au Conseil que M. Wallas, du Caire, va commencer l'impression d'une nouvelle édition du *Kamous*, rédigée par M. Perron, directeur de l'École de médecine du Caire. L'ouvrage formera un vol. in-fol. de 1000 pag. au prix de 75 fr. pour les souscripteurs. On peut souscrire chez M. Duprat, libraire, 7 rue du Cloître-Saint-Benoît, à Paris. M. Ochoa remarque qu'il a paru dernièrement à Bombay une édition lithographiée du *Kamous*.

M. Mohl fait un rapport sur un supplément de caractères himyarites à ajouter au corps dernièrement gravé à l'Imprimerie royale. Le Conseil fait remercier M. Lebrun de la manière dont il a accueilli les demandes de la Société à cet égard. M. Mohl rend compte, à cette occasion, de l'ordre dans lequel il se propose de publier les différents documents relatifs aux découvertes de M. Arnaud qu'il a entre les mains.

Séance du 14 mars 1845.

Sont présentés et reçus membres de la Société :

MM. Montucci, à Paris;

le vicomte de Quinsonas, à Paris.

On lit une lettre de M. de Yermoloff, dans laquelle il annonce l'envoi de deux ouvrages. (Voyez les titres plus bas.)

MM. Caspari et Delitsch écrivent de Leipsig pour remercier le Conseil de leur nomination comme membres, et pour réclamer leurs diplômes.

La Société asiatique de Londres envoie un accusé de réception de la 10e livr. du *Vendidad* de M. Burnouf.

M. Biot fait un rapport sur une carte de la Chine envoyée par M. Callery, et déposée à la Bibliothèque du Roi. Ce rapport est renvoyé à la commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 février 1845.

Par l'auteur. *Zeitwarte des Gebets, Arabisch und teutsch,* von Hammer-Purgstall; Vienne, in-8°, 1844.

Par l'auteur. *Notes et Essais sur les inscriptions lyciennes,* par M. Alexandre Chodzko, in-8°, Paris, 1844. (Tiré du cours de littérature slave de M. Mickiewicz.)

Par l'auteur. *Mémoire sur l'extension des côtes orientales de la Chine,* par M. Éd. Biot, in-8°, 1844. (Tiré du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *A note on Boodhism and the Cave Temples of India, by Thomas* Latter. Calcutta, 1844, in-8°.

Par l'auteur. *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlands von* Lassen; Bonn, in 8°, 1844.

Par l'auteur. *Exposé de l'état actuel de la Société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit.* Alger, 1844,

Par le Dr Bird, de Bombay. Un manuscrit persan, *l'Akber-Nameh*, de Scheikh-Feizi-Serhindi, 1 vol. in-8°.

Par la Société géographique de Bombay. Douze cahiers et volumes, contenant les Transactions de la Société depuis 1836 à 1844.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Journal of the R. Asiatic Society of Great-Britain;* n° XV, 2e part. in-8°, London.

Journal of the R. geographical Society in London, vol. XIV, 2e part. 1844.

Journal des Savants, janvier 1845.

Bulletin de la Société de géographie, décembre 1844, in-8°.

Plusieurs numéros des journaux de Constantinople, Smyrne, etc.

Séance du 14 mars 1845.

Par l'auteur. *Introduction à l'histoire générale des littératures orientales*, par M. Nève. Louvain, 1845, in-8°.

Par l'auteur. *Gaetano Osculati coleopteri; note d'un viaggio nella Persia e nelle Indie orientali, negli anni 1841-1842.* Monza, 1844, in-8°.

Par M. de Yermoloff. *Saphira*, épisode d'un voyage au Levant. (Extrait de la Revue Britannique.) 1844, in-8°.

Par le même. *Bikey et Maolina*, ou *les Khirgiz-Kaïssaks.* Paris, 1844, in-8°.

Par l'auteur. *Grammar of the Persian language*, by Duncan Forbes. Second edition. Londres, 1844, in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Journal of the Royal Geographical Society of London.* Vol. XIII, part. II. Londres, 1844, in-8°.

Plusieurs numéros du Journal de Constantinople et de Smyrne, de la Bibliographie espagnole, du Journal des Savants, de la Société de géographie de Paris et de l'Algérie.

PROCLAMATION DE LORD ELLENBOROUGH,

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDE,

Au sujet des portes du temple de Somnath; texte hindoustani, publié et traduit par M. GARCIN DE TASSY.

Ce document historique, d'autant plus important qu'il a eu le plus grand retentissement en Europe, où il a été diversement apprécié, m'a été communiqué par mon savant ami M. A. Troyer, qui le tient de M. Bailey, neveu du directeur de ce nom, de l'honorable Compagnie des Indes orientales, célébré dans l'épilogue du Dabistan.

On se rappelle la dernière campagne de l'Afganistan, si fatale à l'humanité, et on n'a pas oublié que l'armée anglaise, après avoir pris deux fois la ville de Ghizni ou Gazna[1], la démantela en 1842. Le gouverneur général voulut alors que l'armée rapportât de cette expédition un trophée propre à faire impression sur les masses. Ce fut ainsi qu'il pensa aux portes du tombeau de Mahmoud, ce célèbre conquérant musulman de l'Inde, dont Ghizni fut la capitale et où reposent ses cendres. Ces portes, d'après une tradition populaire répandue dans l'Inde, sont celles du temple de Somnath[2], d'où elles avaient été enlevées, en 1024, par le prince Gaznévide. Il est vrai que cette tradition est très-contestable, car Mirkhond, Firischta et les autres écrivains musulmans ne men-

[1] Cette ville se nomme aussi Zabul; delà on donne le nom de Zabulistan à la province dont elle est le chef-lieu.

[2] Ou Pattan-Somnath, sur les côtes du Guzarate. (Voy. dans mon article sur *Saadi, auteur des premières poésies hind.* (Journal asiat. 1843), la traduction que j'ai donnée d'un chapitre du Bostan, relatif au temple de Somnatte, chapitre dont M. H. H. Wilson a aussi donné la traduction de son côté, dans son intéressante notice sur le temple de Somnath (*Asiat. Journ.* 1843, t. Ier, pag. 44 et suiv.). Voyez aussi sur ce temple célèbre les *Asiatic Researches*, XVII, 193, et Tod, *Travels in Western India*, p. 343, où se trouve le plan du temple, qui, du reste, a été reproduit dans l'*As. Journ.* 1843, IX, p. 174.)

tionnent pas ces portes parmi les dépouilles enlevées à Somnath. Tous parlent surtout de la statue elle-même, qui fut brisée par Mahmoud, et dont un fragment fut placé sur le seuil de la porte de la principale mosquée de Ghizni, pour y être foulé aux pieds des fidèles. D'ailleurs, ces portes sont ornées de sculptures de style mauresque et ne sont pas en rapport avec l'architecture du temple de Somnath[1].

Quoi qu'il en soit, cette tradition existe incontestablement dans l'Inde. Déjà, en 1831, Ranjit-Singh avait voulu rendre ces portes sacrées à leur prétendue destination première ; mais il avait échoué dans ses négociations. La victoire seule pouvait les arracher à leurs gonds. Il n'est donc pas étonnant que lord Ellenborough, dirigé à la fois par la tradition et par ces précédents qui y donnent de la consistance, ait voulu faire de ces portes célèbres le principal trophée de la vengeance britannique.

La proclamation qu'il fit à cette occasion, en date du 1er octobre 1842, fut rédigée en hindoustani, et on en distribua des copies parmi les natifs. L'exemplaire que j'ai entre les mains est peut-être le seul qui soit parvenu en Europe. En publiant le texte et la traduction exacte de ce curieux document, je fournis une pièce intéressante pour l'histoire contemporaine de l'Inde anglaise. Déjà on connaissait, à la vérité, la teneur de cette proclamation ; mais, comme on n'en possédait pas le texte, il se trouvait des personnes qui doutaient de son existence. Toute incertitude est maintenant levée, et on peut désormais, en toute sûreté, porter un jugement sur cet acte politique du dernier gouverneur général.

Le texte hindoustani de la proclamation dont il s'agit est en caractères dévanagaris. Il est lithographié sur une

[1] On trouve un dessin de ces portes dans le Journal de la Société asiatique du Bengale, tom. XII (1843), ainsi qu'un *fac-simile* de l'inscription arabe en caractères cufiques, qu'on lit dans l'encadrement supérieur, et qui est destinée à annoncer que ce monument est le tombeau d'Abu'l Cacim-Mahmud-ben-Sabaktagui.

PROCLAMATION DE LOR[illegible] [illegible]NBOR[illegible]

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE [illegible]

Au sujet des portes du temple de Somnath [illegible] blié et traduit par M. GARCIN DE [illegible]

Ce document historique, d'autan[illegible] eu le plus grand retentissement en Eur[illegible] sement apprécié, m'a été communiqu[illegible] M. A. Troyer, qui le tient de M. Bail[illegible] de ce nom, de l'honorable Compag[illegible] célébré dans l'épilogue du Dabistan.

On se rappelle la dernière campa[illegible] fatale à l'humanité, et on n'a pas oub[illegible] après avoir pris deux fois la ville de [illegible] mantela en 1842. Le gouverneur [illegible] l'armée rapportât de cette expéditio[illegible] faire impression sur les masses. Ce fu[illegible] portes du tombeau de Mahmoud, ce [illegible] sulman de l'Inde, dont Ghizni fut la [illegible] ses cendres. Ces portes, d'après une t[illegible] pandue dans l'Inde, sont celles du tem[illegible] elles avaient été enlevées, en 1024, par [illegible] Il est vrai que cette tradition est très-[illegible] khond, Firischta et les autres écrivains [illegible]

[1] Cette ville se nomme aussi Zabul; delà on [illegible] a la province dont elle est le chef-lieu.

[2] Ou Pattan-Somnath, sur les côtes du Guzarate. [illegible] sur Saadi, auteur des premières poésies hind. (Journal [illegible] duction que j'ai donnée d'un chapitre du Bostan, re[illegible] satte, chapitre dont M. H. H. Wilson a aussi donné [illegible] dans son intéressante notice sur le temple de Som[illegible] t. Ier, pag. 44 et suiv.). Voyez aussi sur ce temple célèbr[illegible] XVII, 193, et Tod, *Travels in Western India*, p. 343, [illegible] temple, qui, du reste, a été reproduit dans l'*As. Journ.*

ंगभंग मकबरे पर से अब सारी
.खती है आठ सौ बरस की हतक
.ा गया सोमनाथ के मंदिर के
.नों से तुम्हारी पिछली आधीनता
. थे वेई किवाड़ अब तुम्हारे देश की
.ाश के बड़े प्रतापवान निशान बने
ालों से तम्हारे सत्त्वों की अधिकता
ान करवाते रहेंगे सरहिंद रजवाड़ा मालवा
के तुम्ह सब राजाओं सरदारों को मैं
.ाम का यह बड़ा सुंदर फल समर्पण करता
तुम्ह आपही इन्ह चंदन के किवाड़ों को बड़े
सन्मान साथ आप अपने मुलक से सोमनाथ
·स्कार किये हुये मंदिर में पहुंचाय देगे जिस समय
. सारी बिजयवती फौज वे किवाड़ सरहिंद के राजा-
..ं को सुतलज के किनारे सौंपने लगेंगी तब उन्ह
राजाओं को खबर दी जायगी। भाइयो और मित्रो मुझे
तुम्हारे और सरकार अंगरेज़ी के आपस के आश्रय पै
निश्चय और बड़ा भरोसा रहा है तुम्ह देखते हो वह
सरकार कैसी तुम्हारे आश्रय की योग है जो तुम्हारी
और अपनी शोभा को एक समान समझती है जो

feuille simple de papier jaune, de cinquante-sept centimètres de long sur treize de large, et entourée d'un élégant encadrement. Il occupe environ les trois quarts de la longueur du papier. En haut, dans le quart resté vide, est placée l'empreinte d'un large sceau ovale en persan, caractères nastalic. En voici la transcription ligne par ligne, et la traduction :

زبدهٔ نوینان عظیم الشان مشیر خاص
حضور فیض معمور پادشاه کیوان برگاه انگلستان بهادر مشرف
الامرا ادورد لارد النبره گورنر جنرل بهادر
ناظم اعظم ممالك محروسه سرکار کمپنی انگریزی
متعلقه کشور هند سنه ۱۸۴۲ عیسوی

« La crème des potentats élevés en dignité, le conseiller intime de S. M. le roi d'Angleterre, qui est plein de bienveillance, et dont le trône est aussi élevé que la planète de Saturne; celui qui occupe un rang éminent parmi les princes : le noble Edward lord Ellenborough, gouverneur général, grand ordonnateur des provinces bien gardées du gouvernement de la compagnie anglaise, dépendante des pays de l'Inde. Année 1842 de J. C. »

Texte de la proclamation.

नबाब गवर्नर जनरल की तरफ से
हिंदुस्तान के सब सजा प्रजा को
भाइयो और मित्रो
हमारी युद्ध जीत सेना सोमनाथ के मंदिर के किवाड़
अफगान देश ते धूम धाम के साथ लिये आवती है और

मुलतान महमूद के अंगभंग मकबरे पर से अब सारी गज़नी उजाड़ पड़ी दीखती है आठ सौ बरस की हतक का अंत बदला लिया गया सोमनाथ के मंदिर के किवाड़ जो इतने दिनों से तुम्हारी पिछली आधीनता का पता खड़े हुये थे वेई किवाड़ अब तुम्हारे देश की सामर्थ्य और प्रकाश के बड़े प्रतापवान निशान बने रहेंगे सिंधु पारवालों से तम्हारे सस्त्रों की अधिकता को सदा अनुमान करवाते रहेंगे सरहिंद रजवाड़ा मालवा और गुजरात के तुम्ह सब राजाओं सरदारों को मैं बिजयी संग्राम का यह बड़ा सुंदर फल समर्पण करता हूं और तुम्ह आपही इन्ह चंदन के किवाड़ों को बड़े आदर सन्मान साथ आप अपने मुलक से सोमनाथ के संस्कार किये हुये मंदिर में पहुंचाय दोगे जिस समय यह सारी बिजयवती फ़ौज वे किवाड़ सरहिंद के राजाओं को सुतलज के किनारे सौंपने लगेंगी तब उन्ह राजाओं को खबर दी जायगी। भाइयो और मित्रो मुझे तुम्हारे और सरकार अंगरेज़ी के आपस के आश्रय पे निश्चय और बड़ा भरोसा रहा है तुम्ह देखते हो वह सरकार कैसी तुम्हारे आश्रय की योग है जो तुम्हारी और अपनी शोभा को एक समान समझती है जो

किवाड़ अफगानों के आगे तुम्हारी पिछली अधीनता को इतने दिनों ते याद करावते थे उन्ह के तुम्हें फेर लौटने में अपने शस्त्रों का बल लगाती है में जो तुम्हारे मनोरथ प्रयोजन को अपनाही समझता हूं इसी से इस शूरबीर सेना के अतुल लाभ को तुम्हारे जैसे उतसाह से देखता हूं कि यह लाभ मेरे जन्मदेश और इस निवास देश पे एक अचल शोभा बराबर बर्षाता है इन्ह दोनो मुलक के आनंददायक मिलाप का बना रहना और बढ़ाना जो दोनो के वास्ते ज़रूर है सो मेरी अभिलाषा है और जो उपद्रव पहिले समय में हिंदुस्तान को सताते थे उन्ह सब से मित्रों की और सारी रैयत अंगरेज़ी की रक्षा करनी इसी मिलाप के आधीन है और इसी मिलाप के कारण से इस सारी फ़ौज ने उजाड़ गज़नी काबुल और बाला हिसार पे अपनी जयकी धजा फराई और वह परमेश्वर जिसने अब तलक हमारी ऐसी रक्षा की आगे भी हमारे ऊपर ऐसी कृपा दृष्ट करे कि जितना बल मेरे हाथ में सौंपा गया है सो सब तुम्हारे एश्वर्य के बढ़ाने में लगाऊं और तुम्हारा सुख बना रखूं और इन्ह दोनो मुलक के मिलाप की ऐसी नीव रखूं जो सदा अजर अमर रहे।

Traduction.

« A tous les souverains et sujets de l'Hindoustan, de la part du Nabab, gouverneur général.

« Frères et amis,

« Notre armée, qui a vaincu dans le combat, emporte triomphalement, du pays des Afgans, les portes du temple de Somnath; et de dessus la tombe brisée du sultan Mahmoud, on voit maintenant la ville de Ghizni en ruines. A la fin, l'injure faite il y a huit-cents ans est réparée. Les portes du temple de Somnath, qui, depuis si longtemps, étaient un signe de votre humiliation antérieure, seront désormais la marque bien éclatante du pouvoir et de la gloire de votre pays. Elles témoigneront de la supériorité de vos armes sur les habitants d'au delà du Sindh. A vous, râjâs et chefs de Sarhind[1], de Rajwârâ[2], du Malwa et du Gujarate, je confie ce grand et beau trophée d'un combat heureux. A travers vos provinces, vous ferez parvenir vous-mêmes ces portes de sandal, pour les placer au temple de Somnath, après qu'il aura été purifié. Les râjâs de Sarhind seront instruits du temps où toute l'armée victorieuse ira leur remettre ces portes sur le bord du Sutleje.

« Frères et amis, j'espère beaucoup du grand accord qui existe entre vous et le gouvernement anglais. Vous voyez combien ce gouvernement est digne de votre confiance. Il considère, en effet, comme égal votre honneur et le sien, quand la force de ses armes est employée à vous restituer ces portes, qui rappelaient votre longue humiliation antérieure à l'égard des Afgans. Moi qui m'identifie avec vos désirs et vos besoins, je contemple, comme vous, avec bonheur l'incomparable succès de cette héroïque armée; car, en effet, ce succès répandra pareillement une gloire immuable

[1] Ville et district de la province de Dehli.
[2] Ville au nord de Panjâb, plus connue sous le nom de Rajawur.

à mon pays natal et à celui-ci, où je réside. Tout mon désir est de travailler à cimenter et à consolider l'union fortunée de ces deux pays, nécessaire à l'un et à l'autre. C'est par cette union que les amis et les sujets du gouvernement anglais peuvent être préservés des malheurs qui jadis désolaient l'Hindoustan. C'est seulement à cause de cette union que cette armée a pu faire flotter l'étendard de sa victoire sur les ruines de Ghizni et de Cabul et sur le bâlâ-hiçâr[1]. Que l'Être suprême, qui, jusqu'à ce jour, nous a protégés, nous regarde encore avec la même bonté, afin que j'emploie le pouvoir qui a été confié à mes mains à accroître la prospérité de vous tous, à assurer votre bonheur, et à placer sur des bases stables et permanentes le fondement de l'union des deux contrées! »

OBSERVATIONS

Au sujet d'une note jointe, par M. Reinhart Dozy, à sa traduction de l'Histoire des Benou-Ziyan de Tlemcen[2].

Il m'arrive souvent de ne lire les numéros du Journal asiatique que plusieurs mois après qu'ils ont paru; et j'ai à m'en accuser ici, car cela a été cause que je n'ai pris connaissance que depuis quelques jours seulement de la traduction donnée par M. Reinhart Dozy, dans les numéros de mai et de juin 1844, d'une histoire arabe des Benou Ziyan de Tlemcen.

Dans les notes que ce savant orientaliste a jointes à sa

[1] بالا حصار ou la grande forteresse. Elle est attenante à la ville de Cabul, sur la pente d'une montagne. C'est là que se trouve, entre autres, le palais du souverain.

[2] Numéros du Journal asiatique des mois de mai et juin 1844.

traduction, il a cité un voyageur africain Abou-Mohammed el-Abdowi, et il a reproduit un passage de la relation de son voyage, dont une copie existe à la bibliothèque de Leyde, en annonçant qu'il publierait ailleurs une notice étendue sur le manuscrit où cette copie se trouve.

Au passage qu'il a reproduit, j'ai reconnu que cet ouvrage n'était autre que celui dont la bibliothèque de l'Escurial possède aussi une copie que Casiri y a cataloguée sous le n° 1733[1] et sous le titre de رحلة المغربية تقييد ابو (*sic*) محمد العبدرى البلنسى (Voir Casiri tome II, page 165).

El-Abderi, et non El-Abdowi, comme le porte le manuscrit de Leyde, est en effet le vrai nom patronymique du voyageur; et j'ajouterai que sa relation jouit de quelque célébrité dans le monde littéraire musulman, où l'on se contente généralement de la désigner par le simple titre de رحلة العبدرى (Voyage d'El-Abderi). Il y rend compte du voyage qu'il fit par terre, en l'an 688 de l'hégire, de Hhahha, l'un des points les plus reculés du Maroc, à la Mecque, et de son retour par la même voie, traversant ainsi deux fois, dans toute leur longueur, le Maghrib et l'Afrique jusqu'à Alexandrie; et il y a consigné des observations et des détails curieux et qui ne sont pas sans intérêt pour la science; ils empruntent d'ailleurs de l'autorité des connaissances littéraires et géographiques que paraissait posséder l'auteur. Aussi, dans un séjour que j'ai fait à l'Escurial en 1843, ai-je eu soin d'en faire une analyse et d'en extraire des fragments, et je dois déclarer ici que je réserve une place à cette analyse et à ces fragments dans un travail que je prépare sur les collections orientales de l'Escurial.

Je crois utile d'en reproduire dès à présent un passage, parce qu'il me semble fournir, par des faits irrécusables, la démonstration d'une proposition à l'examen de laquelle s'est livré M. J. Derenbourg dans le numéro du Journal asiatique du mois d'août dernier; savoir que les cas en arabe n'étaient

[1] Manuscrit arabe de la bibliothèque de l'Escurial, n° 1733, fol. 47 v.

point une invention des grammairiens et qu'ils avaient été en usage dans la langue parlée. Ce passage, le voici :

وعرب برقة اليوم من افصح عرب رأيناه وعرب الحجاز فصحاء ايضًا ولكن عرب برقة لم يكثر ورود الناس عليهم فلم يختلط كلامهم بغيره وهم الى الان على عروبيتهم لم يفسد من كلامهم الا القليل ولا يخلون من الاعراب الا ما قدر (قَدِّرَ je lis) له بالاضافة الى ما يعرفون (يُعرِّفون je lis) وقد سالتُ بدويا وجدته يسقى ابله فى الحُضُوى (1) عن ماء يقال له ابو شِمال هل تمرّ عليه وذكرته بالواو فى موضع الخفض على عادة اهل الغرب فقال لى نعم تطئون ابا شمال واثبت النون فى الفعل ونصب المفعول وليس فى الغرب عربى ولا حضرى يفعل ذلك ومررنا باطفال منهم يلعبون فقال واحد منهم يا حجّاجٌ معكم شيءٌ تبيعونَهْ فنون واثبت النون واسكن الهاء فى الوقف ورايت اعرابيا منهم قد لحت عليه امراة تسأله من طعام معه فقال لها والله ما تذوقيننه فاتى بضمير المخاطبة على وجهه واثبت النون واسكن الهاء وسمعت شخصا فى الركب مكترى (sic) راحلة فيقول من يكرى زاملةً فسمعه بدوى فقال له اعندك الزاملة فقال نعم قال فلا تقل من يكرى وقل من يكترى وذكر لى بعض اصحابنا ممن حج معنا ان شخصًا شرب من

[1] On lit en d'autres endroits de la relation الحَضْوى au lieu de الحُضْوى

زمزم فقال فى هذا الماء رايحة للحَبَل و حرّك الباء على عادة اهل الغرب بمعنى الرشاء المستقى به فسمعه اعرابى فقال له ومن اين جاءت رايحة للحَبَل الى الماء فاشار له الى الرشاء فقال له قل للحَبْل ولا تقل للحبَل واما نادر الفاظ اللغة ومد جرت عادة اهل الغرب بتفسيره فهم حتى الان يتحاورون به على تجيّتهم .

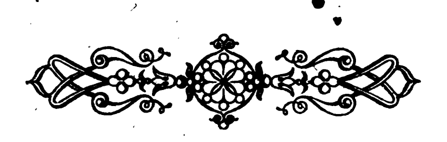
Traduction.

De tous les Arabes que nous avons vus, les Arabes de Barqa sont ceux dont le langage est aujourd'hui le plus pur. Les Arabes du Hedjaz parlent aussi avec pureté; mais comme ceux de Barqa n'ont pas été visités par un grand nombre d'étrangers, la langue, chez eux, ne se trouve pas mêlée de mots appartenant à d'autres dialectes, et ils ont conservé jusqu'ici le langage arabe primitif, ne lui faisant subir que de rares altérations, et n'omettant de marquer les inflexions grammaticales que dans les mots où elles se suppléent par l'annexion de ces mots à d'autres mots qui ont la détermination. Je demandais à un Bédouin que j'avais trouvé dans le Hhass'ouy, occupé à faire boire ses chameaux, si nous passerions à une eau appelée Abou-Chimal, et, suivant la coutume des habitants du Gharb, je dis Abou-Chimal au lieu de dire, au génitif, Aby-Chimal; il me répondit : نعم تطئون ابا شمال (Oui, vous passerez à Abou-Chimal), en donnant le noun de l'aoriste au verbe et en mettant le régime du verbe à l'accusatif, ce que l'on ne verrait faire, dans le Gharb, à aucun Arabe scénite ou domicilié. Une autre fois, lorsque nous passions auprès d'enfants qui jouaient, l'un d'eux nous dit : « يا حجاج معكم شيءٌ تبيعونهَ (Pèlerins, avez-vous quelque chose à vendre?) » En prononçant le *tanwin* dans le mot شيءٌ, le *noun* dans le verbe, et en omettant la voyelle du pronom pour la pause. J'y vis un Arabe du désert répondre à une femme qui insistait auprès de lui pour qu'il lui donnât d'un mets qu'il avait : « والله ما تذوقينه, (Par Dieu! tu n'en goûteras pas), » faisant ressortir le pronom de la 2e

personne dans sa forme régulière, le faisant suivre du *noun* et articulant le *hé* sans voyelle. J'entendais un individu de la caravane qui, voulant donner un chameau à louage, disait : « من يكرى زاملة Qui veut prendre un chameau à louage ?) » Ces mots ayant été entendus par un bédouin, celui-ci lui dit : « Est-ce toi qui as le chameau ? Oui, répondit-il. Eh bien! reprit le bédouin, ne dis pas من يكرى dis من يكترى. » L'un de mes compagnons de pèlerinage m'a raconté qu'une personne avait dit, après avoir bu de l'eau du Zemzem : « Cette eau a l'odeur du حَبَل, » en donnant une voyelle au ب, comme ont coutume de le faire les habitants du Gharb; elle voulait dire qu'elle avait l'odeur de la corde dont on se sert pour puiser; qu'un Arabe scénite l'entendit et lui dit : « Et d'où est venue à l'eau l'odeur du حَبَل ? » que cette personne lui ayant alors montré la corde, l'Arabe lui avait répliqué : « Dis donc : الحَبْل et ne dis pas الحَبَل. »

Quant aux mots de la langue qui ne sont pas connus du commun des hommes, et à ceux que les habitants du Gharb ont coutume d'accompagner d'une explication, on les voit encore en faire usage dans leurs conversations par l'instinct de l'habitude.

B. Vincent.





JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1845.

ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. Burnouf [1].

(Suite.)

§ 11. Texte zend.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [2]

Version de Nériosengh.

तं अभाषत जरथुस्त्रो नमो हूमाय उत्तमो हूमः सुह्मनं किल सद्धर्मपात्रतया दत्तो ऽसि हूमः सत्यदानः किल किंचित् तस्मै दत्ते यस्मै युज्यते दातुं उत्तमदानः आरो- ग्यकरश्च किल किंचित् उत्तमं दानं ददासि आरोग्यं करोषि सुकलेवरो ऽसि किल ते कलेवरं सुमञ्जुलतरं

[1] Voyez, dans ce volume, les pag. 249 et suiv.

[2] Ms. Anq. n° VI S. p. 40; n° II F. p. 90; n° III S. p. 56; édit. de Bombay, p. 47; ms. Manakdjî, p. 194.

सुकामो ऽसि किल ते समीहितं सद्व्यापारि विजयी सुवर्णवर्णो मृदुपल्लवो ऽसि किल ते किशल्याः कोमलतराः॥ यः स्वाद्व्यतां उत्कृष्टत्वं आत्मनः संचयि [sic] अमृततमो ऽस्ति किल निधिं अतो त्वया उत्तमतरं शक्यते कर्तुं यतः गरोथमानत्वं [1] त्वया भवति।

Traduction.

« Alors Zoroastre dit : Adoration à Homa ! Homa le bon a été bien créé ; il a été créé juste, créé bon ; il donne la santé ; il a un beau corps ; il fait le bien ; il est victorieux, de couleur d'or ; ses branches sont inclinées pour qu'on le mange ; il est excellent, et il est, pour l'âme, la voie la plus céleste. »

Donnons d'abord la traduction d'Anquetil. « Alors Zoroastre dit : Je vous adresse ma prière, ô Hom ! Hom pur, qui donnez ce qui est bon, qui donnez la justice, qui donnez la pureté, la santé, qui avez un corps excellent, éclatant de lumière, victorieux, qui êtes appelé de couleur d'or ; lorsque les âmes vous mangent avec pureté, vous les protégez ; elles sont dignes du Behescht. »

J'aurai peu d'observations à faire, du moins sur le commencement de ce paragraphe. Jusqu'au mot *hudhâtô*, il ne peut y avoir aucun doute. Je remarque seulement que le mot *vaghus*, qui revient plusieurs fois dans ce texte, peut se traduire

[1] Marg. स्वर्गत्वं.

par *bon* ou *bienveillant*, comme je propose de le faire, ou par *riche*, sens que possède le वसु *vasu* vêdique, si fréquemment répété comme épithète d'Indra. Cette dernière signification conviendrait d'autant mieux au dieu Homa, que nous verrons plus tard le Soma indien nommé *vasuvit*, « celui qui connaît les richesses, » dans un hymne dont je résumerai bientôt les traits les plus frappants, pour les comparer aux textes zends qui nous occupent[1]. Avec l'épithète de *hudhâtô* commencent les gloses de Nériosengh. Après l'avoir traduite assez exactement, par « beau présent, heureux don, » il ajoute : « Tu as été donné avec une vertueuse activité. » Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire de ce passage, comme Nériosengh et Anquetil, une sorte d'interpellation au dieu Homa. Dans l'original zend, le verbe est sous-entendu, et la forme de nominatif, donnée à *haomô*, exclut l'idée du vocatif, qui serait ici nécessaire, dans l'hypothèse que ce passage renferme une invocation. D'autre part, Anquetil prend *hudhâtô* à l'actif, de cette manière : « vous qui donnez ce qui est bon. » Je désirerais que cette interprétation fût confirmée par un plus grand nombre d'exemples prouvant que *hu-dhâta* est susceptible du sens actif. Il est certain que le composé suivant, 𐬀𐬭𐬯 . 𐬛𐬁𐬙𐬋 *ars dâtô*, est entendu de cette manière, non-seulement par Anquetil, qui le traduit ainsi : « vous donnez la justice, » mais aussi par Nériosengh, qui commente comme il suit le mot *satyadânaḥ* : « celui dont les

[1] *Rigvéda*, I, 91, 12.

présents sont conformes à la vérité, c'est-à-dire qu'il donne quoi que ce soit à celui auquel il convient de donner. » Je crois cependant devoir persister dans l'interprétation la plus ordinaire de *dhâta*, et le considérer comme un passif; d'autant plus que je conserve à ce participe le sens de *créé*, que semble appeler l'orthographe de *hudhâtô* avec un 𐬜 *dh*. Si les autres composés avec *ars* et *vaĝhus* ont un 𐬛 *d* (ce qui ferait penser à *dâta*, donné), cela vient de ce que le 𐬜 *dh* n'est jamais initial en zend.

On sait que 𐬀𐬭𐬯 *ars*, qu'on trouve quelquefois fautivement écrit 𐬀𐬭𐬀𐬯 *aras*, est la forme absolue, et aussi le nominatif d'un adjectif qui se tire directement et avec *guṇa* du radical correspondant au sanscrit ऋज् *ridj* (être droit). On reconnaît avec une égale facilité 𐬠𐬀𐬉𐬱𐬀𐬰𐬌𐬌𐬋 *baêchazyô*, sur l'orthographe duquel les manuscrits sont, en général, unanimes, sauf l'emploi très-fréquent du 𐬯 *s* au lieu du 𐬱 *ch;* c'est le sanscrit भेषज्य *bhêchadjya*, qui pourrait signifier *médicinal* ou *relatif aux remèdes*. Nériosengh et Anquetil sont d'accord quant à l'interprétation de ce terme. J'ai analysé ailleurs les éléments du mot qui vient ensuite, 𐬵𐬎𐬐𐬆𐬵𐬭𐬆𐬟𐬯, « celui qui a un beau corps. » Ici la sifflante caractéristique du nominatif se joint immédiatement au thème *kĕrĕp*, dont la lettre radicale est aspirée par l'influence de cette sifflante.

Nous n'aurons pas plus de peine à expliquer 𐬵𐬬𐬀𐬭𐬆𐬯 *hvarĕs*, qui, ramené à ses éléments primitifs, serait *huvars*, de *hu* (bien) et *vars* (dérivé de *vĕrĕz*), « qui agit. » Tous nos manuscrits lisent ce mot comme je propose

de le faire, sauf le numéro vi S. qui a ‑ *hvĕrĕs*. La fusion des éléments *hu* et *varĕs* se fait sous l'influence de la contraction de *hu-va* en *hva*, contraction qui a été expliquée ailleurs. Anquetil est bien loin du sens, quand il traduit ce mot par « éclatant de lumière; » Nériosengh le remplace par « qui a de vertueux désirs; » mais sa glose rétablit le sens en ajoutant : « ton effort accomplit le bien. » Je ne dois cependant pas omettre ici l'explication de ce terme qu'a donnée récemment M. Fr. Windischmann dans une ingénieuse dissertation sur le culte du Sôma chez les peuples ariens, dont j'aurai occasion de parler plus d'une fois dans mon résumé comparatif du *Homa* zend et du *Sôma* indien. M. Windischmann pense que l'on doit certainement lire *hvarĕsa* cette épithète qui, dit-il, serait inintelligible sans les Vêdas. En conséquence, il la compare au titre de स्वर्चा *svarchâ* (celui qui donne le ciel), titre que l'hymne précité du Rĭgvêda assigne au Sôma[1]. Ce rapprochement est, sans contredit, extrêmement ingénieux; j'avoue même que je n'hésiterais pas à l'adopter si nos manuscrits ne lisaient pas uniformément *hvarĕs* pour *hvars*, et si je ne trouvais pas ce mot avec le sens de *bien agissant*, dans des passages où l'interprétation de M. Windischmann « celui qui donne le ciel » me paraît moins bien convenir.

Dans ‑ *vĕrĕthradjâo*, nous avons le nmn. purement zend de l'adjectif dont nous avons ren-

[1] *Ueber den Somacultus der Arier*, pag. 12; *Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences de Munich*, tom. IV, part. 2.

contré la forme plus complète dans le superlatif *vĕrĕthradjãçtĕmô*, où la nasale du radical et la sifflante caractéristique du cas subsistent encore, tandis que, dans *vĕrĕthradjâo*, la diphthongue *âo* représente le sanscrit *ân*, d'où la sifflante caractéristique du nominatif est absente. C'est, pour le dire en passant, un nouveau trait de ressemblance entre le Homa zend et le Sôma indien, qui est aussi nommé *vrĭtrahan* (le vainqueur).

Je suis la double autorité de Nériosengh en traduisant *zairigaonô* par « qui a la couleur de l'or. » Il est de fait que le sanscrit गुण *guṇa*, auquel répond, pour la forme du moins, le zend *gaona*, est pris en général dans le sens de *qualité;* mais il signifie aussi *le blanc*, qui est une qualité spéciale des corps; de sorte que *guṇa*, et, en zend, *gaona*, qui n'en diffère que par l'augmentation de la voyelle, peut également bien renfermer le sens de *couleur*, qu'a le persan moderne گون.

Anquetil a tout à fait passé le mot suivant *nâmyãçus*, que je lis ainsi avec le Vendidad Sadé, l'édition de Bombay et deux manuscrits de Londres, tandis que les trois Yaçnas de Paris et celui de Manakdjî lisent *nãmyãçus*. Suivant Nériosengh, cet adjectif signifie : « dont les bourgeons sont doux ou tendres. » Je soupçonne que cette interprétation n'est pas absolument exacte; du moins l'étymologie m'en fournit une autre qui ne s'accorde qu'en partie avec celle de Nériosengh. Je rattache *nâmi* ou *nãmi* au radical sanscrit नम् *nam* (incliner, pencher), et

j'en fais un adjectif signifiant *qui penche, qui s'incline.* Le sens de *doux, tendre,* donné par l'interprète parse, n'est probablement qu'une signification d'extension qui exprime la cause dont l'adjectif *nâmi* rend l'effet; et c'est vraisemblablement parce qu'ils sont tendres que les rameaux s'inclinent. Je crois, avec Nériosengh, que la seconde partie de notre composé *ãçu* (ici au nmn. *ãçus*) doit signifier *branche* ou *bourgeon;* nous retrouverons plus bas ce mot avec le même sens. Le sanscrit अंशु *aṁçu* n'a pas actuellement cette signification; mais il l'avait dans le style des Vêdas, ou du moins il y avait un sens analogue. Nous trouvons, en effet, dans le célèbre hymne à Sôma, les mots आप्यायस्व....विश्वेभिरंशुभिः, que Rosen rend par *cresce.... omnibus geniculis*, c'est-à-dire: « Croîs par tous tes nœuds, » ou encore par tous les points d'où partent des branches[1]. J'ajoute que, dans le sanscrit classique, le dérivé अंशुक *aṁçuka* veut dire *feuille.* Je fais donc du mot *nâmyãçus* un composé possessif signifiant « dont les rameaux sont inclinés. »

Je suppose que les deux termes suivants se rattachent, par le relatif *yatha*, au mot *nâmyãçus*. Ce relatif présuppose un antécédent *tatha*, pour compléter le rapport, *tatha yatha*, ce qui revient à ceci: « Il a ses rameaux inclinés, de manière que.... » Presque tous les manuscrits[2] lisent le verbe de cette proposition [illegible], tandis que le Vendidad Sadé, le manuscrit de Manakdjî et le Yaçna n° III S. ont

[1] *Rigvêda*, I, 91, 17.

[2] Les trois de Londres, l'édition de Bombay et le numéro VI S.

[Zend]. J'ai suivi la première leçon, en y apportant la modification très-légère d'un [Zend] *a* pour un [Zend] *ĕ*, et en la considérant comme la 3[e] prs. plr. du verbe *qar* (manger). Les deux mots *yatha qarañti* signifient donc, pour moi, « de sorte qu'ils mangent, ou afin que les hommes le mangent, » le sujet du verbe *qarañti* étant contenu implicitement dans la désinence même de la 3[e] personne.

Je ne dois cependant pas omettre de remarquer qu'en comparant notre texte à la glose de Nériosengh et à la version d'Anquetil, on peut commencer avec *yatha qarañti* une période nouvelle dont ces mots sont le premier membre, de cette manière : « Selon que les hommes le mangent, il est. . . . . » Quelque embarrassée que soit cette construction, je dois l'exposer, parce que le sens qui en résulte pourrait paraître préférable. Les analyses qui vont suivre servent d'ailleurs à l'un comme à l'autre sens : la disposition seule des mots est changée.

Après *qarañti* vient une proposition nouvelle dont le sujet semble être [Zend] *pâtha*, qui est lu [Zend] *pâitha* dans trois manuscrits[1]. Je me range ici du côté des manuscrits les plus nombreux, et je lis *pâtha* au lieu de *pâitha*. L'insertion de la voyelle *i* est cependant digne ici d'attention, en ce qu'elle suggère une conjecture qui pourrait bien être fondée. Si l'on admet en effet que le zend *pâtha* n'est, comme je le suppose, qu'une autre forme du sanscrit पन्थन् *panthan* (chemin), on retrouverait dans l'orthographe

[1] Ms. Anq. n° VI S. n° II F. et ms. de Manakdjî.

pâitha un reste du suffixe *in* de पथिन् *pathin*, autre thème de *panthan*. Il n'est pas facile de reconnaître, dans la glose confuse de Nériosengh, l'idée qu'il se faisait de ce terme, au moins d'après le commentaire pehlvi. Après खादयतां, *manducantium*, qui répond à *qarañti* ou *qarañtê*, et qui donnerait à croire que, pour le glossateur primitif, *qarañtê* était un dat. sng. msc. du participe prs. *qaraṭ*, avec la seule irrégularité de la nasale *ñ* conservée, vient le mot उत्कृष्टत्वं, *l'excellence*, interprétation inexacte, puisque le *vahistô* du texte est un adjectif, et non un substantif abstrait. Les mots *uranaêtcha* (et pour l'âme) sont incomplétement représentés par आत्मनः, *pour l'âme* ou *de l'âme;* de sorte qu'il ne reste pour rendre *pâtha* que le mot संचयि, qui n'a aucune forme grammaticale, et qui, pour fournir un sens, devrait se lire संचयी, «celui qui accumule, rassemble.» Tous ces mots réunis peuvent donc se traduire ainsi en latin : «Qui manducantibus, excellentiam animi accumulans, maxime immortalis est;» ce qui signifie sans doute : «Celui qui est le plus immortel accumulateur de l'excellence pour l'âme de ceux qui [le] mangent.» Cette idée d'accumulation se poursuit jusqu'à la fin de la glose, qui me paraît signifier : «On peut [se] faire avec toi le meilleur trésor, puisque la possession du Gorothman, c'est-à-dire, le ciel, vient de toi.»

D'un autre côté, Anquetil voit dans ce mot *pâtha* l'idée de *protection*, puisqu'il le remplace par cette phrase : «Vous les protégez.» Et, dans le fait, il est très-possible que *pâtha* vienne du radical पा *pâ* (pro-

téger); du moins, l'idée de *protecteur* ou de *protection* sort de ce terme plus aisément que celle de *trésor* ou d'*accumulation*. Je n'hésiterais même pas à préférer le sens d'Anquetil, si le terme qui nous occupe était écrit *pâta;* ce serait alors le nmn. sng. msc. du thème *pâtar* (protecteur); mais la présence du ϐ *tha* me fait pencher pour le sens de *voie*, qui résulte bien de *pâtha*, pour le sanscrit पन्थन्.

A ce substantif, se rattache, dans notre nouvelle explication, l'adjectif [Zend] *vahistô*, (excellent); de sorte que ces deux mots signifient «la voie excellente.» Les Parses, qui sont accoutumés à trouver dans ce terme le nom du Behescht, ou du paradis, ont cependant bien vu que l'idée du ciel ne devait pas être cherchée dans ce terme, que Nériosengh, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, traduit par *excellence*. C'est le superlatif [Zend] *mainyô tĕmô*, qui représente cette notion, du moins pour les Parses; et c'est ce dernier mot qu'Anquetil remplace ici par le Behescht. Mais si l'on ne fait pas de *vahistô* une proportion à part, «il est excellent,» il faut absolument le rattacher au substantif *pâtha*, ce qui donne pour tout le passage cette traduction latine littérale: «Ita ut qui manducant, excellens, animoque via «maxime celestis,» c'est-à-dire, en remplissant les ellipses des pronoms supprimés: «Selon que les hommes [le] mangent, [à eux appartient] l'excellente voie, et, pour leur âme, la plus céleste.» Ne semble-t-il pas qu'on entende comme un écho affaibli du début de l'hymne védique à Sôma, que j'aurai tant

d'occasions de citer? « O Soma! notre intelligence te connaît: c'est toi qui nous guides dans la voie la plus droite; sous ta conduite, ô liqueur sacrée, nos pères ont obtenu, pour prix de leur sagesse, un trésor parmi les dieux. » J'ai à peine besoin d'ajouter que, si l'on préfère donner à *pâtha* le sens de *protecteur* plutôt que celui de *voie*, il faudra traduire ainsi: « De manière que, pour ceux qui le mangent, il est un protecteur excellent, et, pour leur âme, le plus céleste. »

§ 12. Texte zend.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[1] [illegible]

Version de Nériosengh.

नितान्तं त्वं सुवर्णाभ विद्यां ब्रूहि किल किंचित् मे विद्यां ब्रूहि येन मे परिज्ञानत्वं भवेत्। नितान्तं महोत्साहस्त्वं महामानसत्वं यत् कस्यापि साहाह्यं [1. साहाय्यं] नापेक्षते।

[1] Ms. Anq. n° VI S. p. 40; n° II F. p. 91; n° III S. p. 57; *Vendidad Sadé*, p. 43; édit. de Bombay, p. 47; man. de Manakdjî, p. 196.

नितान्तं विजयत्वं नितान्तं सुनूपत्वं नितान्तं आरोग्यत्वं किले मह्यं देहि। नितान्तं वृद्धिदानं नितान्तं पुष्टिदानं। नितान्तं ओजः विश्वस्मै वपुषे। नितान्तं निर्वाणज्ञानतां विश्वस्मिन् विरचितां यो निर्वाणज्ञानं किंचित् वेत्ति तस्य सर्वज्ञानत्वं देहि तेजः। नितान्तं तस्मात् यथा जगति कामराजानः प्रचरामो बाधां [बाध्यान्?] निहन्मि दूरं अपनयामः। नितान्तं तस्मात् यथा निहन्मि विश्वेषां बाधाकराणां बाधाः देवानां मनुष्याणां च शाकिनीनां महाराक्षसीनां च अन्यायकानां अदर्शकानां अश्रोतॄणां च अदर्शका अश्रोत्रश्च [अश्रोतारश्च] ते ये किंचित् इअजदेयं द्रष्टुं श्रोतुं न शक्नुवन्ति नृसंशानां च द्विचरणानां आशुभोगानां च द्विचरणानां व्याघ्रादीनां च चतुरंघ्रीणां क्रूनानां च पृथुलानीकानां किंप्रतारणतया पततां॥

Traduction.

« O toi qui es de couleur d'or, je te demande la prudence, l'énergie, la victoire, la beauté, la santé, le bien-être, la croissance, la force qui pénètre tout le corps, la grandeur qui se répand sur toute la forme. Je te demande de marcher, roi souverain, sur les mondes, triomphant de la haine, frappant le cruel. Je te demande de triompher de la haine

de tous ceux qui en ont; de la haine des Dêvas et des hommes, des démons et des Parikâs, des êtres pervers, aveugles et sourds, et des meurtriers bipèdes, et des êtres hypocrites, et des loups à quatre pattes, et de l'armée aux larges bataillons, qui court, qui vole. »

Il importe de rapprocher de cette version celle d'Anquetil, qui, comparée avec la glose de Nériosengh, peut fournir quelques moyens sûrs d'interprétation pour les passages douteux. « O vous qui êtes de couleur d'or, vous portez toujours les mêmes titres; (vous êtes) toujours grand, toujours victorieux, toujours beau, toujours principe de santé, toujours donnant l'abondance, toujours distribuant les biens, toujours plus grand que tous les corps, toujours excellent et tout bien. Accordez toujours aux désirs du monde un roi qui brise le mal, qui anéantisse le Daroudj, vous qui brisez toujours tous ceux qui font du mal, qui affligez les Dews hommes, les magiciens, les Paris, (les Dews) qui affaiblissent, ceux qui rendent aveugles, ceux qui rendent sourds; les couleuvres à deux pieds, les Aschmoghs (Dews) à deux pieds, et les loups à quatres pieds, l'armée étendue, impure; les Dews qui traînent sous leurs pas les maux et l'oppression. »

Le commencement de ce paragraphe est entendu par Nériosengh d'une manière telle, qu'on croirait que l'original pehlvi de sa glose n'a pas reconnu mieux que lui les véritables rapports des mots dont se compose notre texte. Il est clair que les termes

ne peuvent, en aucune façon, signifier, comme le veut l'interprète parse, « déclare-moi la science. » La forme grammaticale ne se prête pas à un autre sens que celui-ci : « tibi prudentiam invoco, » c'est-à-dire, « je demande à toi la prudence. » Anquetil est encore plus éloigné du sens véritable ; car, avec sa version, le texte pourrait tout au plus signifier « je proclame ta prudence. » Je suppose que la préposition *ní*, que Nériosengh et Anquetil traduisent ici par *toujours*, a, jointe au verbe *mruyé* (je dis), le sens du *in* latin précédant le verbe *voco*; c'est comme s'il y avait « in-tibi prudentiam-voco. » J'aime mieux lire, en un seul mot, , considérant *té* (à toi) comme enclitique, que d'en faire deux mots, à l'exemple de nos Yaçnas zends-sanscrits. J'ai pour moi l'autorité du Vendidad Sadé, de l'édition de Bombay et d'un manuscrit de Londres. On connaît déjà la modification que subit, en zend, le radical sanscrit ब्रू *brû*, qui devient *mrû*; la seule remarque à faire sur cette forme moyenne, *mruyé*, c'est que la désinence du présent ne se joint pas au radical, comme en sanscrit, moyennant le développement de la voyelle *û* en *uv*, mais bien par l'intercalation de la semi-voyelle *y*.

L'adjectif , que le seul Vendidad Sadé lit fautivement avec un *é* final, porte, dans sa voyelle *â*, la trace d'une dérivation qui est ici nécessaire. En effet, si *zairi* signifie *or*, *zâiri*, qui en dérive, doit avoir le sens de *doré*. Nériosengh traduit par *science*, *connaissance*, le seul mot qui reste à interpréter

au commencement de notre paragraphe; Anquetil l'omet tout à fait. Guidé par la version de Nériosengh et par l'analogie extérieure du zend *madha*, thème de *madhĕm*, avec le sanscrit मेधा *médhâ* et le radical grec μαθ, je n'hésite pas à traduire *madha* par *prudence*, *intelligence;* il est même probable que la racine zende *madh*, d'où dérive *madha*, se présente ici sous une forme plus ancienne que le radical sanscrit मिध् *midh*, d'où l'on tire *médhâ*. Il serait cependant possible que *madhĕm* fût simplement le मदं *madam* vêdique, et qu'il signifiât la joie ou l'ivresse que donne le Sôma; ce sens physique, si fréquemment rappelé dans les Vêdas, aurait été depuis longtemps oublié des Parses. Je n'ai cependant pas osé le substituer à celui de Nériosengh, parce que je n'ai pas de preuve suffisante que la joie produite par le Homa soit célébrée dans les trois fragments considérables du Yaçna, où il est question de cette plante sacrée.

Je passerai rapidement sur *amĕm*, substantif auquel Nériosengh donne le sens de « grande éner« gie, grand cœur », et Anquetil, celui de *grand;* ce serait *grandeur* qu'il faudrait dire. Ce mot, qui existe dans le sanscrit vêdique sous cette forme अम *ama*, et aussi sous celle de अमति *amati*, a, d'après le Nighaṇṭu, le sens de *forme*, *figure*, qui ne me paraît pas convenir ici, à moins qu'à l'idée de *figure* on n'ajoute celle de *grandeur*. Mais il n'est pas certain que le Nighaṇṭu donne tous les sens de ce mot; car Rosen le traduit une fois au moins par *force*, dans

l'adjectif अमवत् *amavat*, appliqué aux flammes brillantes du feu [1].

On reconnaît de même dans 𐬬𐬆𐬭𐬆𐬚𐬭𐬀𐬖𐬥𐬆𐬨 *vĕrĕthraghnĕm* le sanscrit *vrĭtraghna*, moins usité que वृत्रहन् *vrĭtrahan*. Ce mot est un adjectif. Aussi je pense ou que c'est ici un neutre pris substantivement, ou qu'à *vĕrĕthraghna*, il faudrait joindre un suffixe *ya*, comme nous le verrons plus bas.

Il n'est pas aussi facile de retrouver le terme sanscrit correspondant au zend 𐬛𐬀𐬯𐬬𐬀𐬭𐬆 *daçvarĕ*, que tous nos manuscrits lisent de même, excepté l'édition de Bombay, qui a 𐬛𐬀𐬯𐬬𐬀𐬭𐬆𐬨 *daçvarĕm*, et que Nériosengh et Anquetil s'accordent à traduire par *beau*, ou *beauté de la forme*. Ce mot est un substantif, vraisemblablement neutre, qui est formé au moyen d'un suffixe 𐬬𐬀𐬭𐬆 *varĕ*, que je ne connais pas en sanscrit, mais qui, à une époque reculée des langues ariennes, a pu correspondre au suffixe classique *vara*. Après la suppression de *varĕ*, il reste 𐬛𐬀𐬯 *daç*, qui serait en sanscrit दश् ou दंश् *daç* ou *daṁç*; mais le sens de *mordre*, qu'a ordinairement cette racine ne va pas ici. Si l'on veut bien admettre l'échange des sifflantes श् 𐬯 *ç* et स् *s*, auquel j'ai déjà eu plus d'une fois recours, le radical *daç* du zend *daçvarĕ* répondra au sanscrit दस् *das*, qui, dans les Vêdas, a le double sens de *voir* et de *briller*. C'est ainsi que Rosen, dans trois passages au moins [2], traduit le vêdique दस्रा *dasrâ*, épithète des Acvins, par *conspiciendi*

[1] *Rigvĕda*, I, 36, st. 20.

[2] *Ibid.* I, 47, 3 *b*; 117, 5 *a*; 119, 7 *a*.

(dignes d'être vus), probablement *beaux*. Je crois pouvoir, dans l'absence de tout autre secours, me servir du sens assigné par Rosen au *dasra* (digne d'être vu) des Vêdas, pour expliquer le *daçvarĕ* zend; et je pense que ce mot, rare d'ailleurs, peut avoir le sens de *beauté*, qu'Anquetil lui assigne d'après la tradition.

Il est beaucoup plus facile d'expliquer les deux mots suivants 𐬟𐬭𐬀𐬛𐬀𐬚𐬆𐬨 et 𐬬𐬀𐬭𐬆𐬜𐬀𐬚𐬆𐬨 *fradathĕm* et *varĕdhathĕm*, où l'analyse étymologique sert à donner plus de certitude aux traductions un peu vagues d'Anquetil. Suivant Nériosengh, *fradathĕm* signifie « don de croissance, » et *varĕdhathĕm* « don de nourriture. » Anquetil, au contraire, dit avec moins de précision : « donnant l'abondance et distribuant les biens. » Il semble résulter de ces deux systèmes d'interprétation que, dans *fra-dathĕm* et *varĕ-dhatĕm*, la seconde partie *dathĕm*, qui, je l'avoue, est toujours écrite 𐬛𐬀𐬚𐬆𐬨 avec un *d* simple par nos manuscrits, appartient, dans l'un et dans l'autre cas, au radical *dath* (donner) et signifie « le don ». Mais j'ai déjà cru devoir renoncer à ce point de vue en ce qui touche *varĕdhathĕm*, où j'ai proposé de rétablir le 𐬜 *dh* nécessaire, et où j'admets *varĕ* au lieu de *vĕrĕ*, comme le numéro VI S. et l'édition de Bombay[1]. Le lecteur est libre de choisir entre ces deux explications : ou bien *varĕ* et *vĕrĕ* représentent le sanscrit वर् *vara* (don, toute chose bonne à choisir), et *datha* signifie *don;* ou bien *varĕdhatha* vient du radical *vĕrĕdh*, égal au sanscrit वृध् *vrĭdh* (croître), et du suffixe *atha*,

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 199, et *Add. et corr.* p. clxxvij.

qui exprime l'état ou l'action qu'indique le radical. J'ai donné ailleurs les raisons que j'avais de me décider pour la seconde analyse, et j'ajoute seulement ici que je traduis *varĕdhathĕm* par *croissance*, ce qui n'est pas fort éloigné du sens de पुष्टत्वं, donné par Nériosengh, et *fradathĕm* par *bien-être*, pris dans le sens d'*abondance*, en parlant des biens que donne la Divinité.

Anquetil traduit d'une manière fort inexacte les mots [illegible] . [illegible] . [illegible], sur la valeur desquels Nériosengh ne se trompe pas : « la vigueur pour tout le corps; » *viçpô tanûm*, que je lis ainsi avec le Vendidad Sadé, l'édition de Bombay et le numéro VI S. tandis que les autres manuscrits lisent [illegible] *viçpa*, est un adjectif possessif signifiant « relatif à la totalité du corps. » Il est formé exactement de la même manière que le suivant, [illegible] . [illegible] *viçpô paêçaghĕm*, que le Vendidad Sadé lit seul à tort [illegible] *paisaghĕm*. Nériosengh est ici moins heureux que pour le terme précédent, quoique dans les mots विश्वस्मिन् विरचिता, « parfaite, accomplie en tout, » il y ait un vague souvenir de ce sens, « relatif à toute forme. » En effet, *paêçaghĕm*, acc. ici au masculin, de [illegible] *paêçô*, signifie, en réalité, *forme*, comme l'a bien vu Rosen [1]; et c'est d'après ce sens, que donne également le Nighaṇṭu [2], qu'il faut corriger la traduction et en même temps la leçon d'un passage des Ieschts que j'ai reproduit et expliqué dans

[1] *Rigvéda*, Adnot. p. xx.

[2] *Nighaṇṭu*, sect. III, art. 7.

mon Commentaire sur le Yaçna[1]. Ce composé se rapporte au substantif [Zend] *maçtîm*, où je continue à voir le substantif abstrait *maç-ti* (grandeur), de *maz* (grand), plus le suffixe *ti*. Nériosengh, ici comme dans d'autres passages du Yaçna, croit que ce mot exprime un sens religieux et métaphysique, « la science de l'anéantissement ou du salut. » Je ne pense pas qu'il soit ici question de cette sorte de grandeur, car *maçti* ne peut avoir d'autre signification que celle que je propose, et les vœux qu'adresse Zoroastre à Homa sont certainement d'une nature plus matérielle que métaphysique.

Je suppose que la préposition *ní*, répétée au commencement de la phrase suivante, a pour but d'indiquer l'ellipse du verbe *mruyê* (j'invoque). Il me semble que [Zend] *tat* est le pronom neutre *cela*, complément de ce verbe, et servant d'antécédent à [Zend] *yatha*, de cette dernière manière : « cela, à savoir, que, etc. »

L'interprète parsi et Anquetil s'accordent, en général, pour réunir en composition le mot [Zend] avec le terme qui le suit; et conservant à [Zend] *khchathrô* son sens de *roi*, ils font du tout un terme signifiant « roi conforme aux désirs. » Cette interprétation est certainement justifiable, puisque, *vaça* signifiant *volonté*, il est permis de traduire *vaçô khchathrô* par « roi de la volonté ou des désirs. » Mais *vaça* doit également signifier « qui a une volonté, qui a l'autorité; » de sorte que, de ce point

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, notes, p. lxvj.

de vue, *vaçô khchathrô* est susceptible de cette autre signification « un roi qui a une volonté souveraine. » C'est dans ce sens que j'ai cru devoir traduire, à cause de la suite de la phrase où éclate la puissance du roi dans son triomphe sur ses diverses espèces d'ennemis. On ne doit pas non plus dire avec Anquetil : « accordez aux désirs du monde un roi; » car l'analyse grammaticale, que je ne répète pas ici parce que toutes ces formes sont connues, prouve manifestement que c'est Zoroastre lui-même qui dit : « afin que je marche sur les mondes, roi souverain. » Le pluriel, qu'adopte ici Nériosengh, est certainement employé pour le singulier, qui reparaît dans निहन्मि, *je tue*. Dans *gaêthâhva*, la désinence *hva* pour *sva* répond à la terminaison du locatif *chva* des noms masculins. Tous les manuscrits lisent *fratcharânê* (que je marche, que je m'avance) au moyen; j'avoue que je préférerais *fratcharâni*, à l'actif, parce que c'est avec les formes de cette voix que se montre, en général, le radical *tchar* dans nos textes zends.

J'ai expliqué ailleurs, dans leurs éléments, les mots *ṭbaêchô taourvâo;* j'ajoute seulement ici qu'ils forment un composé signifiant : « celui qui anéantit la haine; » composé formé de *ṭbaêcha*, pour le sanscrit द्वेष *dvêcha* (haine), plus *taourvâo*, nmn. sng. msc. du participe présent *taourvaṭ*, pour le sanscrit तुर्वत् *turvat*, (plus le *guṇa*) de तुर्व् *tarv* (frapper, détruire), conjugué, en zend, suivant le thème de la 1re classe. Il est vrai que

je régularise l'orthographe de ce mot, qui est très-diversement lu dans nos manuscrits. La leçon *taurvâo*, que donnent le numéro II F. le numéro III S. le Vendidad Sadé, l'édition de Bombay et le manuscrit de Manakdjî, est certainement fautive, dans l'hypothèse que le radical est *turv*, puisque le participe *taurvâo* viendrait d'un radical *tarv*, dont je ne nie pas la légitimité, mais que je ne trouve pas jusqu'ici dans nos listes. Au contraire, la leçon *taorvâo* du numéro VI S. nous mène directement à celle que j'adopte, et où j'ajoute seulement la voyelle *u*, qui est ici épenthétique.

Ce n'est plus un composé que l'expression *dradjĕm vanô*, « celui qui frappe le cruel; » *vana* est un adjectif verbal qui conserve l'action d'un verbe sur son complément direct. La correction que j'ai faite sur *taourvâo* s'applique de même à l'impératif *taourvayêni;* mais elle est, de plus, positivement confirmée par un manuscrit de Londres, et, en partie, par le numéro VI S. qui lit *taorvayênê*.

Je passe directement aux divers noms des ennemis sur la haine desquels Zoroastre demande à Homa le pouvoir de triompher. Les premiers sont les *yâthwăm*, mot qui est un gnt. plr. du substantif *yâtu*, en sanscrit यातु *yâtu* (démon qui trouble les sacrifices). Anquetil traduit ce nom par *magicien*, et il est assez digne de remarque que la glose de Nériosengh, qui pouvait se servir de *yâtu*, terme bien connu en sanscrit, ait préféré le mot spécial

et peu commun de शाकिनी, nom d'une des formes de l'énergie femelle de Çiva. Cette particularité se retrouve également dans la traduction sanscrite de l'Ieschti d'Ormuzd. Cela prouve, si je ne me trompe, que la version sanscrite de nos textes zends a été faite dans un temps et dans une province où dominait le Çivaïsme.

Le nom des *Pairikas*, ici au gnt. plr. [zend], est plus connu des Parses que le précédent, puisqu'ils y voient celui des Péris, ou des divinités femelles, célèbres dans leurs poésies modernes. Cependant la glose sanscrite, qui ne se fait pas scrupule d'admettre, sans les expliquer, des mots zends et persans, a préféré au nom propre de *pairika*, celui de महाराक्षसी, « une grande Râkchasî. » Je pense que le substantif féminin *pairika* dérive du radical [zend] *përĕ*, en sanscrit पृ *pri*, employé dans le sens de *détruire*; le suffixe *ka* est, selon toute apparence, celui d'un adjectif, et le mot *pairika* signifie *destructeur*.

Le terme suivant, [zend], *çâtrãm*, est moins commun; Anquetil y voit « les Dews qui affaiblissent, » et Nériosengh, « ceux qui sont sans loi. » C'est d'après cette dernière indication que j'ai traduit ce mot par *pervers*. Faut-il dériver ce nom, qui est le gnt. plr. de *çâtar*, du radical sanscrit शठ् *cath* (tromper, mentir), avec le suffixe *ar*, ou le rattacher au radical, quel qu'il soit[1], d'où vient le sanscrit शत्रु *çatru* (ennemi)? Comme ce mot serait le seul dans le

[1] Benfey, *Griech. Wurzell.*, t. II, p. 163. Le *Siddhânta Kâumudi* le tire du nominal *Çâtayati*. (Boehtlingk, *Die Unâdi*, p. 265.)

quel un ठ *ṭha* cérébral indien serait devenu un ϑ *th* zend, je n'hésite pas à préférer la seconde explication à la première. Cependant l'étymologie de ce mot est encore douteuse, en ce qu'on y peut voir soit *çâth* ou *çât*, plus *ar*, soit *çâ*, autre forme de शो *çô* (couper), plus *tar*. J'avoue que j'aime mieux voir ici un suffixe *tar*, qui s'est contracté en *thr* devant la désinence *ãm*.

L'étymologie nous éclaire encore moins touchant le mot suivant [Zend] *kôyãm*, qu'Anquetil traduit par « ceux qui rendent aveugles, » et Nériosengh par *aveugles*. C'est le génitif pluriel d'un thème [Zend] *kôya*, que l'on trouve écrit ailleurs [Zend] *kaoya*. Ce mot doit-il se rattacher au radical कुब् *kub* (voiler, couvrir), ou doit-on n'y voir qu'un dérivé de कु *ku*, syllabe employée avec une acception de mépris, et qui figure dans quelques adjectifs exprimant un vice corporel? C'est ce que je ne saurais décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que la tradition, telle que nous l'ont conservée Anquetil et Nériosengh, tient ici pour le sens d'*aveugle*, puisque l'interprétation de Nériosengh est justifiée par cette glose: « Les aveugles sont ceux qui sont incapables de rien voir de ce qui vient des Izeds; » ou, comme le dit un peu autrement la glose de l'Iescht d'Ormuzd : « ceux qui ne peuvent voir la création d'Ormuzd. »

C'est dans le même système d'interprétation qu'est expliqué le mot suivant, qui est lu [Zend] *karafanãmtcha* dans le Vendidad Sadé, l'édition de Bombay, le numéro II F. et le manuscrit de Manakdjî, et

kĕrafnãmtcha dans le numéro VI S. Cette dernière leçon, quoique bien moins commune que la première, se trouve cependant plusieurs fois dans l'Iescht d'Ormuzd. Il ne résulte, au reste, de ces deux variantes, qu'une différence peu importante dans le thème, lequel est, soit *karafa*, soit *karafn* ou même *karafna*. Quoique moins fréquente, cette dernière leçon est peut-être la meilleure; parce que la labiale aspirée *f* y trouve son explication. Je ne connais pas de terme sanscrit, correspondant à ce mot, qui ait le sens de *sourd*, que lui donnent Nériosengh et Anquetil: « ceux qui rendent sourds ». Les seuls rapprochements possibles sont ceux que fournissent les mots कृपण *krĭpaṇa* (misérable, faible) et खर्व *kharva* (nain, court). Je regarde *karafana* ou , *kĕrĕfana* ainsi que l'écrit un manuscrit de Londres, comme identique par la forme et la racine à *krĭpaṇa;* mais il faut admettre que le radical कृप् *krĭp* a pu anciennement former des dérivés d'un sens aussi spécial que celui de *sourd*. C'est probablement dans l'idée de *faiblesse* qu'il faut chercher la possibilité de cette signification. D'une autre part, si l'on pouvait établir que les diverses formes du *ka* interrogatif ont en zend, comme en sanscrit, un sens de détérioration, et en particulier de détérioration physique, il se pourrait que le zend *karafa* ne fût qu'une transformation du composé sanscrit *karava*, pris dans le sens de « qui entend mal les sons. »

Nériosengh traduit exactement l'adjectif *mairyanãm* par *homicide*, et dans l'Iescht d'Ormuzd

par *meurtrier;* j'ai suffisamment expliqué ce mot ci-dessus. Anquetil, se conformant à la tradition moderne des Parses, y voit le sens de *couleuvre;* je ne crois pas qu'ici cette interprétation puisse se soutenir. Il ne peut y avoir plus de doutes sur le sens de l'adjectif 𐬠𐬌𐬰𐬀𐬖𐬭𐬀𐬥𐬄𐬨 *bizaghranãm*, que Nériosengh et Anquetil s'accordent à traduire par « qui a deux pieds. » Ce mot est formé de 𐬠𐬌 *bi* pour द्वि *dvi* (deux), et de 𐬰𐬀𐬖𐬭𐬀 *zaghra*, probablement pour जङ्घा *djaghâ* (jambe), mais avec le suffixe *ra*. Ce substantif dérive peut-être aussi du radical vêdique जस् *djas* qui, d'après le Nighaṇṭu, a le sens d'*aller*[1].

On n'explique pas aussi facilement le mot 𐬀𐬱𐬆𐬨𐬀𐬊𐬖𐬀𐬥𐬄𐬨𐬗𐬀 *achĕmaoghanãmtcha* (et des Achmoghs), ainsi que le transcrit Anquetil, sans le traduire. Les variantes des manuscrits ne nous donnent pas beaucoup de lumières sur l'étymologie de ce terme. Je le trouve écrit 𐬀𐬯𐬆𐬨𐬀𐬊𐬖𐬀𐬥𐬄𐬨 *asĕmaoghanãm* dans l'édition de Bombay, leçon qui est celle du numéro III S. sauf 𐬀𐬋 *aô* pour 𐬀𐬊 *ao;* 𐬀𐬱𐬨𐬀𐬊𐬔𐬀𐬥𐬄𐬨 *achmaoganãm*, dans le numéro VI S. 𐬀𐬱𐬨𐬀𐬋𐬖𐬀𐬥𐬄𐬨 *achmaôghanãm* dans le numéro II F. et dans le manuscrit de Manakdjî, et enfin 𐬀𐬯𐬆𐬨 · 𐬋𐬖𐬀𐬥𐬄𐬨 *asĕm ôghanãm* dans le Vendidad Sadé. La différence la plus importante qui distingue ces variantes, est l'emploi du 𐬖 *gh* ou du 𐬔 *g*. La première orthographe est la plus commune, et c'est celle que je crois devoir adopter. Il semble que ce terme est composé de *achĕmô*, nmn. sng. msc. de *achĕma*, qui n'est peut-être qu'une autre forme de

[1] *Nighaṇṭu*, Sect. II, art. 14.

acha (la sainteté), et de *gha*, en sanscrit घ *gha* (qui tue, qui détruit), à la fin d'un composé. Le mot entier pourrait donc signifier « qui détruit la sainteté; » mais j'avoue que je ne donne cette explication qu'avec une grande défiance, parce que le thème *achĕmô* ne m'est pas connu. Les manuscrits ont peut-être tort de lire *achĕmôghanãm* au lieu d'*achmôghnãm*, auquel cas la seconde partie du composé serait *ghna*, comme dans *vĕrĕthraghna*.

Mais je ne dois pas oublier de signaler le rapport frappant qu'offre la fin de ce terme, *môgha* et *maogha*, avec le sanscrit मोघ *môgha* (vain, inutile). Dans ce cas, que fera-t-on du commencement du nom des Aschmoghs, *achĕ* ou *asĕ?* Est-ce un préfixe dérivé du verde *aç* (être), et marquant l'intensité? C'est ce que je n'oserais affirmer, à cause de la nouveauté du fait. Cependant je n'aurais pas d'autre manière d'expliquer ces syllabes *achĕ*, ou plutôt cette syllabe *ach*, dans la supposition que *môgha* est la fin du nom des Aschmoghs. En sanscrit, c'est le verbe *as* conjugué à la 3ᵉ personne du présent, qu'on emploie comme indéclinable; en zend, le radical même n'aurait-il pu être appliqué à cet usage rare? Si cette nouvelle explication venait à se confirmer, il faudrait traduire *achĕmaogha* par « les hommes très-vains, » ou peut-être même « très-trompeurs. » Je dois dire que l'existence d'une syllabe initiale *as* ou *ach* a été soupçonnée par M. Windischmann, qui s'y est trouvé conduit par l'examen de quelques mots zends, notamment par celui de *achaodjaghĕm*, analysé ci-des-

sus, § 6. M. Windischmann ne s'explique pas sur la valeur de cette syllabe, dont je n'ai encore vu clairement la possibilité que dans le nom des Aschmoghs. Si mon interprétation était admise, on pourrait l'appliquer également à l'adjectif *achaodjaghĕm*, qu'on traduirait alors par *très-vigoureux*.

Nous passerons rapidement sur *vĕhrkanãm* (des loups), gnt. plr. de *vĕhrka*, et sur *tchathwarĕzaghranãm* (qui ont quatre pattes), où *tchathwarĕ* représente चतुर् *tchatur* (quatre), pour arriver à des mots plus intéressants et non moins clairs. Le premier est *haênayâoçtcha* (et de l'armée), gnt. sng. fmn. du substantif *haêna*, en sanscrit सेना *sênâ* (armée). Anquetil entend bien ce terme; mais Nériosengh le remplace par un mot, duquel je ne puis affirmer positivement, à cause de l'imperfection de nos manuscrits, qu'il faille le lire *hayûnâm* ou *hyûnâm*. Je suppose que l'interprète parso-indien a voulu rappeler ici le nom des Hûnas ou des Huns. Ce qui me confirme dans cette conjecture, c'est que la glose de l'Iescht d'Ormuzd, où se trouve presqu'en entier le passage même qui nous occupe, remplace le zend *haêna* par l'ethnique *Turuchka*. Je ne puis croire que ce nom désigne les Turcs proprement dits; je le regarde comme un synonyme indien du nom de *Tûra*, qui, dans les textes du Zend-Avesta, est le nom propre des Tураniens. Du moins rien ne prouve que le nom de *Turuchka* se trouve déjà dans la glose pehlvie; car nous avons un nombre considérable d'exemples qui

démontrent que Nériosengh a remplacé, par des dénominations purement indiennes, des mots et des noms persans.

A ce terme se rapporte l'adjectif [illegible] *pĕrĕthu ainikayâo* (aux larges bataillons), que nos manuscrits écrivent tous à peu près de même, sauf des variantes trop peu importantes pour être rappelées ici. Ce mot est composé de *pĕrĕthu*, en sanscrit पृथु *prĭthu* (large), et de *ainika*, en sanscrit अनीका *anîkâ* (troupe, armée). On reconnaît de même dans [illegible] *davāthyâo*, lu ainsi dans le numéro II F. le numéro III S. et le manuscrit de Manakdjî, tandis que le numéro VI S. l'édition de Bombay, et un manuscrit de Londres lisent [illegible] *dvāithyâo*, et le Vendîdad Sadé [illegible] *davā ithyâo;* on y reconnaît, disons-nous, le gnt. sng. fém. du participe *davātî* (qui court) pour le sanscrit धावन्ती *dhâvantî*. Nériosengh voit ici le sens de *fraude*, *ruse*, que je ne trouve dans aucune des autres formes du terme que je viens d'analyser.

Enfin [illegible] *patāthyâo*, sur lequel je n'ai à remarquer que les mauvaises leçons du Vendîdad Sadé et de l'édition de Bombay [illegible] *patā ithyâo*, est de même le gnt. sng. fém. du participe *patātî*, que Nériosengh traduit exactement par le participe sanscrit पतत् *patat* (qui vole).

(La suite à un prochain numéro.)

MÉMOIRE HISTORIQUE

Sur la destruction de la dynastie des Mozaffériens, par M. Defrémery.

(Suite[1].)

Après l'arrestation de Moubariz-eddin, Chah Choudjâ se rendit d'Ispahan à Chiraz. Il donna le gouvernement du Kerman à Sultan Ahmed, celui d'Abrcouh et d'Ispahan à Chah Mahmoud, et commanda d'emprisonner Chah Iahia dans la forteresse de Cohendiz. Il eut d'abord à réprimer un nouveau soulèvement des Aughans (760=1359). La concorde qui régnait entre Chah Choudjâ et Chah Mahmoud ne tarda pas à se changer en inimitié. Les préposés du premier s'emparèrent des tributs d'Abrcouh, qui appartenaient à Chah Mahmoud (764=1362-3). Celui-ci, vivement blessé d'une telle usurpation, conduisit une armée sur le territoire d'Iezd, et se rendit maître de cette contrée. De retour à Ispahan, il supprima de la khotbah le nom de Chah Choudjâ, déclarant par là qu'il renonçait à reconnaître la souveraineté de son frère aîné. Lorsque Chah Choudjâ fut informé de cette rébellion, il se dirigea vers Ispahan et y assiégea Mahmoud. Pendant le siége, Chah Sultan, étant tombé dans une embuscade que Mahmoud lui avait dressée dans

[1] Voyez le numéro d'août 1844, pag. 93.

le quartier des jardins [1], fut fait prisonnier et condamné à subir le même supplice qu'il avait infligé à Moubariz-eddin Mohammed. Bientôt après, une paix fut conclue entre les deux frères, à condition que le nom de Chah Choudjâ serait rétabli dans la khotbah et sur la monnaie [2].

Sur ces entrefaites, Chah Iahia, ayant gagné à sa cause plusieurs partisans, se révolta dans le château de Cohendiz, et s'y fortifia. Chah Choudjâ envoya un détachement pour l'y assiéger. Le fils de Chah Mozaffer, reconnaissant l'impuissance où il était de résister à son oncle, se concilia des intercesseurs qui demandèrent sa grâce et l'obtinrent. Il fut envoyé vers Iezd, à la tête d'une armée considérable. Après quelques jours de siége, il fut introduit dans les murs d'Iezd, avec cent hommes déterminés, par un conduit souterrain destiné à amener de l'eau dans la place. Le lieutenant de Chah Mahmoud ayant pris la fuite, Chah Iahia resta maître d'Iezd; mais il ne tarda pas à laisser voir l'inimitié qu'il avait vouée à son oncle, en secouant le joug. A cette nouvelle, Chah Choudjâ le fit assiéger dans Iezd par le vizir Khodjah Cavam-eddin; mais bientôt, cédant aux sollicitations de Chah Iahia et de ses partisans, il ordonna au vizir de lever le siége [3].

Dans l'année 765 (1363-4), Chah Mahmoud, ayant obtenu des secours du sultan Oveïs, souverain

[1] كوچهٔ باغها V. M. Quatremère, *Not. sur le Matla-assaad.* p. 70.
[2] Mirkhond, 160 v. 161 r. *Khilacet*, 235 r. *Lubb ettévarikh*, 83 r.
[3] *Idem*, 161 v. 162 r. *Khilacet, ibid.*

de Bagdad et de Tébriz, se mit en marche vers Chiraz. Les chefs du Petit-Lour[1], de Coum et de Cachan se joignirent à lui. Il gagna Chah Iahia, en lui faisant espérer le gouvernement d'Abrcouh; et ce prince vint le trouver à *Casri-Zerd* (le château jaune). Chah Choudjâ, abandonnant Chiraz, se rendit à Beïdha, et marcha de là contre les ennemis. Sultan Ahmed, irrité du peu de confiance que son frère lui témoignait, se réunit à Chah Mahmoud. Malgré cette défection, Chah Choudjâ résolut de livrer bataille. Les deux armées se rencontrèrent, sans succès décisif, dans la plaine de Khansar et des trois puits (*Seh Tchah*). Pendant la nuit, Chah Choudjâ reprit la route de Chiraz, et se fortifia dans cette ville, où l'armée de Bagdad et de l'Irak vint bientôt l'assiéger[2].

Cependant Daulet Chah et Mélic Mohammed, que Chah Choudjâ avait envoyés dans le Kerman pour recueillir les tributs de cette province, voyant la fâcheuse position où se trouvait leur maître, résolurent de lever l'étendard de la révolte. Ils s'emparèrent de Mozaffer-eddin Chébéli, fils de Chah Choudjâ, et l'emprisonnèrent dans le kiosque vert (*Kochki sebz*). Puis Daulet Chah rassembla une armée considérable, et reconnut l'autorité de Chah Mahmoud, en insérant le nom de ce prince dans la khotbah, et le faisant graver sur la monnaie[3].

[1] Louri Kutchuk. On peut consulter sur cette province la note 65 (pag. 242) de ma traduction de l'Histoire des Samanides.

[2] Mirkhond, 162 v. 163 r. *Khilacet*, 235 v.

[3] *Idem*, 163 v. *Khilacet*, 236 r.

Le siége de Chiraz durait depuis onze mois, et Chah Choudjâ commençait à être réduit aux dernières extrémités. Plusieurs émirs sortirent de la ville, et essayèrent de ménager un accommodement entre les deux fils de Mohammed. Chah Mahmoud fit conseiller à Chah Choudjâ de se rendre à Abrcouh, et d'y séjourner durant un mois, promettant de renvoyer ensuite l'armée du sultan Oveïs, et de traiter avec son frère aîné. Chah Choudjâ ayant suivi ce conseil, Mahmoud entra dans Chiraz, où il fixa sa résidence, sans s'inquiéter de la promesse qu'il avait faite à Chah Choudjâ [1].

Après avoir passé quelques jours à Abrcouh, celui-ci, ayant résolu de consacrer tous ses soins à punir Daulet Chah, se mit en marche à la tête de trois cents cavaliers. Il fut rejoint sur la route par huit cents autres cavaliers, que lui amenèrent Chah Souleïman, frère de Chah Sultan et quelques émirs arabes. Daulet Chah alla à sa rencontre avec une troupe quatre fois plus considérable. Il fut mis en déroute et se réfugia à Kerman, sans se reposer une seule fois sur le chemin; mais bientôt il se soumit et alla rendre hommage à Chah Choudjâ, qui avait établi son camp à une parasange de la ville. Quelques jours après, le fils de Mohammed, ayant appris que Daulet Chah conspirait contre lui, le fit mettre à mort avec ses complices [2].

Sur ces entrefaites, les principaux de Chiraz, qui

[1] Mirkhond, 164 r. *Lubb ettevarikh*, 84 r.
[2] *Idem*, 164 v. 165 r.

avaient pris en haine la domination des troupes de Tébriz et d'Ispahan, envoyèrent un député à Kerman, pour inviter Chah Choudjâ à venir les délivrer. Chah Choudjâ, cédant à leurs sollicitations, se mit en marche avec ses fils Coutb-eddin Oveïs et Mozaffer-eddin Chébéli. Il fut rejoint sur la route par Chah Mançour, fils de Chah Mozaffer. Chah Mahmoud marcha à la rencontre de son frère aîné. Le 16 de dou'lcadeh 767 (1366), les deux armées en vinrent aux mains près de Bésa. Après un combat acharné, les soldats de Chah Mahmoud, ayant tourné le dos, se réfugièrent dans Chiraz, et Chah Choudjâ vint camper près de cette ville. Au bout de trois ou quatre jours, Chah Mahmoud, effrayé des intelligences que les chefs des quartiers et les principaux habitants entretenaient avec son frère, abandonna Chiraz et reprit la route d'Ispahan, dans la nuit du 26 de dou'lcadeh 767. Le lendemain, Chah Choudjâ rentra dans la capitale du Fars [1].

Dans l'année 770 (1368-9), Chah Choudjâ reconnut le khalife Cahir Billah Mohammed, fils d'Abou-Bekr [2].

Chah Choudjâ, ayant appris que son frère Mahmoud avait l'intention de demander de nouveaux secours au sultan Oveïs, envoya à Tébriz l'émir Ikhtiar-eddin Haçan Courtchi, chargé de solliciter,

[1] Mirkhond, 166 r. et v. 167 r. Le manuscrit porte seulement سادس, mais il faut sans aucun doute lire سادس وعشرين.

[2] Ce prince est appelé Moutévekkil-ala-Allah-Abou-Abd-Allah, par J. L. Rasmussen, *Ann. isl.* p. 42. (Voy. aussi M. de Saulcy, *loc. laud.*)

pour son maître, la main d'une princesse de la famille du sultan. Lorsque Mahmoud fut informé de cette démarche, il choisit, en qualité d'ambassadeur, le khodjah Tadj-eddin Méchizi, et lui donna mission de demander en mariage la fille d'Oveïs. Le sultan, cédant au conseil de ses émirs et de ses courtisans, préféra l'alliance de Chah Mahmoud à celle de son frère, et envoya sa fille à Ispahan. De plus, il fit marcher vers cette ville une armée destinée à secourir Chah Mahmoud contre Chah Choudjâ. Dès que ces troupes l'eurent rejoint, Chah Mahmoud se dirigea vers Chiraz. Chah Choudjâ alla à sa rencontre, et lui livra bataille dans la plaine de Tchacht Khar چاشت خوار. Chah Mançour, qui partageait avec Zeïn Elabidin le commandement de l'aile gauche de Choudjâ, rompit l'aile droite de Mahmoud, tandis que, de l'autre côté, l'aile gauche de celui-ci était victorieuse de l'aile droite de Chah Choudjâ. Les deux armées se séparèrent sans succès décisif : une partie des troupes de Chah Mahmoud s'enfuit, sans s'arrêter, jusqu'à Ispahan, et les soldats de Chah Choudjâ retournèrent à Chiraz, à bride abattue. Le lendemain, le prince du Fars, honteux d'avoir pris la fuite, voulut marcher une seconde fois contre son frère. Mançour s'y opposa, promettant d'avoir raison de Mahmoud, si son oncle voulait lui confier un détachement. Choudjâ lui donna trois mille hommes; mais, bientôt après, Chah Mahmoud retourna à Ispahan, sans avoir tenté de nouveau le sort des armes [1].

[1] Mirkhond, fol. 167 v. 168 r. et v. 169 r. *Lubb ettévarikh*, fol.

Vers la fin de ramadan 776 (1375), un cavalier, étant arrivé de l'Azerbeïdjan, apprit à Chah Choudjâ que le sultan Oveïs venait de mourir, à Tébriz. Cette nouvelle fut bientôt suivie de celle de la mort de Chah Mahmoud, arrivée à Ispahan, le 9 de chevval (13 mars 1375) de la même année. Mahmoud avait vécu trente-neuf ans et cinq mois [1].

fol. 84 r. (Dans ce passage, au lieu de سلطان ادريس, il faut lire سلطان اويس).

[1] Mirkhond, 172 r. *Lubb ettévarikh, ibid.* On ignorait si complétement jusqu'ici la date de la mort de Mahmoud, que d'Herbelot, à l'article de Chah Choudjâ, a écrit les lignes suivantes : « Il eut pour successeur Chah-Mahmoud-Cothb-Eddin, son frère, qui s'était révolté contre lui, et avait été obligé de s'enfuir près du sultan Avis, qui lui donna sa fille en mariage, le renvoya à Ispahan et le remit en possession de Chiraz. » Dans un autre endroit (art. *Modhafferoun*), d'Herbelot ajoute une nouvelle erreur à celle que nous venons de relever, en ne donnant à Chah Mahmoud que dix ans de règne, au lieu de seize. De plus, l'auteur de la Bibliothèque orientale nomme, dans un passage (pag. 597), Chah Choudjâ *deuxième* sultan de la dynastie des Modhafferiens, tandis que, plus loin (pag. 751), il lui donne le titre de *quatrième* prince de la même famille. Enfin, il fait de Chah Sultan un fils de Moubariz-Eddin-Mohammed. De Guignes n'est guère plus exact que d'Herbelot sur la généalogie des Mozaffériens : c'est ainsi qu'il donne Abou-Ishac pour un petit-fils de Chah Choudjâ (tom. IV, pag. 26, note). Mais pour en revenir à Chah Mahmoud, je dois faire observer que, malgré le silence de de Guignes et les erreurs de d'Herbelot, M. de Saulcy a deviné, avec sa sagacité habituelle, que l'époque de la mort de ce prince précéda celle de la mort de Chah-Choudjâ. Je m'estime heureux de pouvoir appuyer d'une preuve décisive l'opinion embrassée par un savant aussi distingué.

Lorsque je dressai le tableau généalogique placé en tête de ce Mémoire, je ne connaissais pas l'article que M. Audiffret a consacré à Moubariz-Eddin Mohammed, dans la Biographie universelle (t. XXIX, pag. 189, 190). Ainsi je n'ai pu faire observer que cet estimable savant a cité Ghaïath Eddin Hadji et Chah Sultan, en se gardant

Les habitants d'Ispahan se partagèrent sur le choix du successeur de Chah Mahmoud : les uns, et

bien de faire de ce dernier, à l'exemple de d'Herbelot, un fils de Moubariz-Eddin. A part ces deux rectifications, que je m'empresse de reconnaître, et qui sont dues, ainsi que je le tiens de leur auteur lui-même, à une traduction française manuscrite du *Lubb ettévarikh*, qui appartenait à feu M. Langlès, M. Audiffret n'a guère ajouté aux recherches de ses devanciers. Je ne parlerai pas des lacunes qui se trouvent dans son article; mais je ne puis m'abstenir d'indiquer les principales erreurs qui lui sont échappées, ou, plutôt, dans lesquelles il a été entraîné par la version française manuscrite, citée plus haut. Ainsi, l'atabeg d'Iezd Ioucef-Chah, fils d'Ala-Eddaulah, est confondu avec l'atabeg du Louristan Ioucef-Chah, fils d'Alp Arghoun. Plus loin, M. Audiffret recule jusqu'en 760 la mort de Chah Cherf-Eddin Mozaffer, qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut (t. IV, p. 106), eut lieu en djoumada second 754 (juillet 1353). Je dois faire observer que cette dernière erreur n'existe pas dans la traduction latine du *Lubb ettévarikh*, faite par Gilb. Gaulmin et Antoine Galland. (Voy. Busching, *Magasin historique et géographique*, tom. XVII, pag. 150). Je suis étonné que M. Audiffret, qui a connu le travail de Gaulmin et de Galland, n'ait pas donné la préférence à la version de ces deux savants, sur celle du traducteur français anonyme. En effet, ce dernier a pris soin de rendre son erreur évidente et palpable, en ajoutant (et cette fois avec raison), que lors de sa mort, Chah Mozaffer était âgé de vingt-huit ans et quatre mois. Or, Chah Mozaffer, étant né en 725, aurait eu trente-quatre ans et quatre mois s'il était mort en 760. Une autre erreur, bien plus grave que les précédentes, se trouve dans la phrase que voici : « Depuis son retour de son expédition (de Tebriz), Moubariz-Eddin ne fut plus le même prince. Sans respect pour les mœurs et la religion, il s'abandonna aux excès les plus honteux avec tant de scandale, que les principaux habitants de Chiraz et ses fils le dénoncèrent au magistrat, comme le témoigne le poëte Hafiz dans une élégie, où il dépeint les turpitudes de ce monarque. » Ici encore, M. Audiffret a été induit en erreur par le traducteur français anonyme, qui a fait dire à son auteur précisément le contraire de ce qu'il dit. Pour le prouver, je vais d'abord rapporter le texte du *Lubb ettévarikh*, puis j'en donnerai la traduction : بعد ازين امير مبارز

c'était le plus grand nombre, penchaient pour Chah Choudjâ; d'autres, pour Coutb-eddin Oveïs, fils de

الدّين محمدرا (lisez محمد) در امر معروف ونهی منکر ورفع رسوم فسق وفجور بمثابهء جد واجتهاد می فرمود که فرزندان او وظرفاء شیراز ازوی بمحتسب تعبیر می کردند (Man. persan 64, fol. 82.) « Depuis lors, l'émir Moubariz Eddin Mohammed montra un tel zèle et une telle application pour prescrire ce qui était permis, défendre ce qui était prohibé par la loi, et extirper entièrement l'iniquité et l'impiété, que ses enfants et les plaisants de Chiraz le désignaient par le sobriquet de Mohtecib (lieutenant de police) de Chiraz. » Puis l'auteur du *Lubb ettévarikh* cite un distique de Hafiz, qui se termine ainsi :

پنهان خورید باده که تکفیر می کنند

Buvez du vin en cachette, sinon ils vous accuseront d'impiété.

Ces détails sont textuellement copiés de Mirkhond, qui cite, en outre, des vers de Chah Choudjâ, dont je me contenterai de rapporter le dernier :

رندان همه ترك می پرستی کردند
جز محتسب شهر که بی می مستست

Tous les vauriens ont renoncé au culte du vin, excepté le mohtecib de la ville (c'est-à dire Moubariz-Eddin), qui trouve moyen de s'enivrer sans boire de vin. (Mirkhond, IV° partie, fol. 154 v.)

Au reste, les interprètes latins n'ont pas été plus heureux que le traducteur français; car ils ont ainsi rendu le texte du *Lubb ettévarikh :* « Cæterum Mubariz-Eddinus Muhammed præcepta, seu affirmativa, seu negativa, minimi fecit, et improbitati nequitiæque adeo studuit, ut filii Sirasiique apud præfectum urbis de illo quererentur. » (Busching, *loc. laud.*)

Puisque, dans cette note, j'ai corrigé plusieurs erreurs de mes devanciers, je dois également rectifier une faute dans laquelle m'a entraîné ma confiance dans le manuscrit de l'Arsenal. Mirkhond ne donne pas la date de l'année de la déposition de Moubariz-Eddin. Il se contente de dire que ce prince fut privé de la vue dans la nuit du

ce prince. Bientôt le khodjah Béha-eddin Courtchi et Selah-eddin, le trésorier, envoyèrent à Chiraz des députés chargés d'annoncer que la plupart des émirs et des principaux de la cour de Chah Mahmoud avaient reconnu pour sultan Coutb-eddin Oveïs. Ces deux personnages avaient transporté le trésor de Mahmoud dans le château de Thabrec, et avaient

vendredi 19 de ramadhan. D'un autre côté, Iahia-ben-Abd-Ellatif a placé cet événement à la même date, en y ajoutant le chiffre de l'année 760. J'aurais dû me tenir à cette indication fournie par un écrivain exact et digne de confiance; mais le manuscrit de l'Arsenal, rapportant au mois de moharrem 760 une expédition faite par Chah Choudjâ contre les Aughans, après la déposition de Moubariz-eddin, j'en ai conclu que Iahia-ben-Abd-Ellatif avait commis une erreur d'un an. Le texte de Mirkhond, examiné avec plus d'attention, me fournit le moyen de faire disparaître toute incertitude à ce sujet. En effet, cet historien, après avoir dit que la mort de Moubariz-Eddin arriva dans les derniers jours de rébi premier 765, ajoute que ce prince survécut quatre ans et sept mois à la perte de la vue. Il s'ensuit clairement que l'aveuglement, et, par conséquent, la déposition de Moubariz-Eddin eurent lieu en 760, et non en 759. Quant à la date qui m'a induit en erreur, elle est certainement fautive, d'après ce qui précède. Je propose donc de lire dans Mirkhond : درغرهٔ محرم سنه احدی وستین وسبعمایه (Au commencement de moharrem 761), en place de درغرهٔ محرم سنه ستین وسبعمایه. D'après les tables de l'Art de vérifier les dates, le 19 ramadhan 760 correspond au mercredi 14 août 1359. Cette donnée est en désaccord avec le texte de Mirkhond, qui indique le 19 ramadhan comme un vendredi. Je devrais peut-être entrer dans quelques détails à ce sujet; mais la crainte d'allonger démesurément cette note, m'empêche d'y ajouter aucune observation. Je me contenterai donc de renvoyer aux judicieuses réflexions consignées par Silvestre de Sacy dans son mémoire sur une correspondance de Tamerlan avec Charles VI. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tom. VI, pag. 496 et suiv.)

soutenu deux assauts dans cette forteresse. A cette nouvelle, Chah Choudjâ se mit en marche vers Ispahan, à la tête d'une armée considérable. A chaque station, plusieurs des principaux de l'Irac, venant à sa rencontre, lui offraient des dons et des présents. Les Ispahaniens étaient encore occupés au siége du château de Tabrek, lorsque le bruit de l'arrivée de Chah Choudjâ se répandit tout à coup. Coutb-eddin Oveïs, effrayé de cette nouvelle, après avoir tenu conseil avec ses partisans, envoya une requête à son père, pour en implorer son pardon. Chah Choudjâ le lui ayant promis, Oveïs se rendit à son camp, accompagné des principaux de la ville. Selon une version rapportée par Mirkhond, peu de temps après cette feinte réconciliation, et par l'ordre de Chah Choudjâ, on donna à Oveïs un breuvage empoisonné.

Lorsque Chah Choudjâ fut entré à Ispahan, le prince du Petit-Lour, Mélic Fakhr-eddin, qui avait été jadis au nombre des serviteurs du souverain mozafférien, et qui, par la suite, s'était réfugié à la cour du sultan Oveïs, envoya à Chah Choudjâ des ambassadeurs accompagnés de chevaux de course, de présents et d'objets précieux. De plus, il fit faire la khotbah dans ses états en l'honneur du fils de Moubariz-eddin, et fit inscrire son nom sur la monnaie. D'un autre côté, l'émir Soiourghatmich Aughani se joignit à l'armée de Chah Choudjâ, avec deux mille cavaliers [1].

Pendant que Chah Choudjâ était encore à Ispa-

[1] Mirkhond, 173 r.

han, il fut informé que les principaux de l'Azerbeïdjan étaient mécontents de la conduite du sultan Houceïn, fils du sultan Oveïs, qui passait tout son temps à entendre des chanteurs et des joueurs d'instruments. Le prince mozafférien, ayant conçu, sur ce rapport, l'intention de s'emparer de Tébriz, choisit douze mille cavaliers dans l'armée de l'Irac et du Fars, et se dirigea de ce côté-là. Lorsqu'il arriva à Cazouin, les habitants de cette place essayèrent de résister. Sur l'ordre de Chah Choudjâ, les soldats donnèrent un assaut général, emportèrent la ville en un instant, et commencèrent à piller. Chah Choudjâ, ayant pris en pitié les citoyens de Cazouin, fit publier que personne ne les tourmentât. Il ajoutait que, si quelqu'un venait à être tué en désobéissant à cet ordre, on ne rechercherait point le meurtrier. Tous les soldats s'abstinrent du pillage et sortirent de la ville, et l'armée se remit aussitôt en marche du côté de l'Azerbeïdjan. Sultan Houceïn ayant rencontré Chah Choudjâ, avec trente mille cavaliers, à Djerbadécan, rangea ses troupes en bataille. Chah Choudjâ fit de même : il confia l'aile droite à Sultan Ahmed et à Sultan Chébéli; le commandement de l'aile gauche fut assigné à Chah Mançour et au prince Zeïn Elabidin; pour Chah Choudjâ, il se plaça lui-même au centre, en compagnie de Sultan Abou-Iézid. Chah Mançour, ayant fait une charge, culbuta l'aile droite de l'armée ennemie. Le reste de celle-ci, découragé et troublé par cet échec, prit honteusement la fuite. Chah Man-

çour avait fait prisonniers l'émir Abd-el-Cadir et Pehlévan Hadji Kharbendeh, deux des principaux émirs de l'Azerbeïdjan. Chah Choudjâ les envoya, chargés de chaînes, à Chiraz. Après avoir expédié, de différents côtés, des lettres renfermant l'annonce de sa victoire, le fils de Moubariz-eddin se dirigea vers Tébriz. Lorsqu'il arriva près de cette ville, tous les seïds, les mollahs et les grands de l'Azerbeïdjan allèrent en hâte à sa rencontre, et obtinrent la permission de lui baiser la main. Chah Choudjâ passa tout l'hiver dans la joie et les plaisirs. Il envoya Chah Mançour à Carabagh, avec deux mille cavaliers; fit partir Ferroukh-Aga pour Nakhdjévan, et ordonna à l'émir Seldjouc de se tenir à Oudjan [1].

Deux ou trois mois s'étaient écoulés depuis la victoire de Chah Choudjâ, lorsque ce prince se vit forcé de retourner à Chiraz, malgré une douleur au pied et la rigueur de la saison. Deux des émirs de l'Azerbeïdjan, qui séjournaient sur les bords des rivières Djaghatou et Baghatou [2], s'étant joints ensemble, résolurent d'attaquer l'émir Isfahan Chah, à la faveur de la nuit. Isfahan Chah, ayant eu connaissance de leur accord, se rendit à Oudjan, afin de se réunir à l'émir Seldjouc. Lorsque les deux chefs

[1] Mirkhond, 173 v. *Lubb ettévarikh*, fol. 83 r.

[2] جغتو بغتو. Voy. M. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 103, 105, note 32. Au lieu de بغتو *Baghatou*, plusieurs des écrivains cités par le savant professeur écrivent نغتو ou نغاتو *Naghatou*.

ennemis reçurent la nouvelle de son départ, ils se mirent en mouvement et se jetèrent dans Oudjân, à l'aide d'une marche forcée. Aussitôt ils répandent le bruit que le sultan Houceïn était arrivé avec dix mille cavaliers; puis, se dirigeant vers le quartier d'Isfahan-Chah, ils font cet émir prisonnier. L'émir Seldjouc, effrayé de cette nouvelle, voulut prendre la fuite; mais, étant tombé du toit de sa maison, il se rompit les deux jambes et mourut peu d'instants après. Quant aux soldats des deux émirs, les uns furent tués, les autres se dispersèrent de tous côtés, nus et réduits à la plus entière détresse.

Vers le même temps, Mouçafir Aga, étant arrivé de Bagdad à Méraghah, annonça que le sultan Houceïn était parvenu à tel endroit. Comme l'armée de Chiraz avait été dispersée dans différentes localités, et qu'un violent mal de pied était survenu à Chah Choudjâ, celui-ci ne vit d'autre ressource que la retraite. Il partit donc au fort de l'hiver, porté dans une litière. Lorsqu'il arriva auprès de Cazouin, et que ses serviteurs entrèrent dans la ville pour demander des provisions et du fourrage, les Cazouiniens les leur refusèrent. D'après un récit, Chah Choudjâ ne leur fit aucun mal, et poursuivit tranquillement sa route; mais, selon une autre version, le prince dit au khodjah Medjd-eddin Caçoum Cazouini, qui était à son service : « Tes concitoyens agissent en rebelles; si nous l'avions prévu, nous aurions pris un autre chemin, et ne nous serions point dirigé de ce côté; mais si maintenant nous

n'attaquons point ces hommes sans prudence, l'honneur du rang suprême en recevra quelque dommage. Cependant, nous consentirons à accepter un présent et à passer outre. » Le khodjah Cacoum, s'étant rendu auprès de la ville, fit des représentations aux habitants; mais ceux-ci tuèrent le courrier du khodjah; et ce dernier fut obligé, pour sauver sa vie, de recourir à la fuite. Chah Choudjâ, furieux de cette audace, ordonna aux soldats de commencer l'attaque. Les habitants de Cazouin entreprirent de résister; mais Chah Mançour, ayant renversé la muraille, se précipita dans la ville. Les soldats de Chiraz ne se retirèrent qu'après avoir mis Cazouin au pillage. D'après le premier récit, Chah Mançour et quelques émirs, qui se trouvaient en divers endroits, rejoignirent Chah Choudjâ au bout de vingt jours, et firent connaître que la nouvelle de la marche du sultan Houceïn ne s'était pas confirmée. Deux mois après, Houceïn, étant arrivé à Tébriz, envoya un député à Chah Choudjâ, et fit dire à ce prince : « Deux de mes émirs sont prisonniers auprès de toi; si tu me les renvoies, je relâcherai l'émir Isfahan Chah. » Chah Choudjâ renvoya à Tébriz l'émir Abd-el-Cadir et Pehlévan Hadji Kharbendeh, après les avoir pourvus de toutes les choses nécessaires pour ce voyage. Houceïn, de son côté, fit partir l'émir Isfahan Chah, avec la plus grande pompe.

Chah Choudjâ, après avoir fait épouser la fille de Sultan Oveïs à Zeïn Elabidin, accorda à ce jeune

prince le gouvernement d'Ispahan. Chah Choudjâ avait un nouveau sujet de mécontentement contre Chah Iahia, dont il avait saisi des lettres adressées à Pehlévan Açad, et par lesquelles le fils de Chah Mozaffer excitait ce seigneur à la révolte [1]. Aussi, dès que Chah Choudjâ fut de retour à Chiraz, il envoya une armée mettre le siége devant Iezd. Chah Iahia sortit à la rencontre des assaillants, et un violent combat s'engagea; mais Iahia fut obligé de rentrer dans la ville, où il se vit serré de près. Il eut alors recours à ses ressources ordinaires : la ruse et la perfidie. Il envoya un émissaire aux ennemis, et leur fit dire : « Ne vous pressez pas de me combattre, afin que je puisse députer un ambassadeur à Chiraz. » Les émirs et les soldats, se confiant à cette parole, suspendirent les hostilités, et se retirèrent en sécurité dans leurs tentes. Tout à coup, Iahia sort de la place, et les attaque avec vigueur. L'armée de Chiraz, surprise et troublée, prend aussitôt la fuite, laissant un butin considérable entre les mains de Chah Iahia. Lorsque la nouvelle de cette perfidie parvint à Chah Choudjâ, ce prince voulut se diriger vers Iezd; mais

[1] Pehlévan Açad, fils de Thoghan Chah Khoraçani, avait été nommé gouverneur du Kerman par Chah Choudjâ, lorsque ce prince marcha vers Chiraz, afin d'en chasser son frère Chah Mahmoud. Açad n'avait pas tardé à se révolter contre son bienfaiteur, à l'instigation de Chah Iahia et de l'émir Soiourghatmich Aughani. Chah Choudjâ l'avait fait assiéger dans Kerman, d'abord par Sultan Ahmed, puis par Pehlévan Tadj-eddin Khourrem; l'avait contraint à se soumettre, et, bientôt après, fait assassiner, d'accord avec sa principale épouse. (Ramadan 776, février 1375). (Mirkhond, 169 r. 172 r.)

Chah Mançour s'y opposa, en disant : « Il n'est pas besoin que le roi supporte toute cette peine; je partirai et prendrai Iezd. » Cette promesse ayant plu à Chah Choudjâ, il confia à Mançour un détachement de son armée. A la tête de cette troupe, le fils de Chah Mozaffer alla camper devant Iezd, et y assiégea son frère. Chaque jour, les jeunes gens des deux partis se livraient des combats, dans lesquels les habitants d'Iezd avaient presque toujours le désavantage. A la fin, Chah Iahia envoya sa mère auprès de son frère, et parvint à obtenir la paix, grâce aux reproches et aux prières de la négociatrice. Les troupes retournèrent à Chiraz, par détachements séparés, et il ne resta auprès de Chah Mançour que ses familiers. Mançour voulut alors entrer dans la ville. Chah Iahia, ayant été informé de cette intention, fit dire à son frère : « Iezd est une localité fort petite, et les revenus de cette ville ne suffiraient point aux dépenses de Chah Mançour. Il me paraît donc convenable que mon frère se rende à Asterabad, auprès de l'émir Véli; et que, après avoir reçu de ce prince une armée, il se dirige de ce côté, afin que, d'un commun accord, nous triomphions de Chah Choudjâ. » Quoique Chah Mançour demandât à séjourner dans la ville pendant deux ou trois jours, pour s'occuper des préparatifs de son voyage, il ne put en obtenir la permission; il dut alors se diriger vers Asterabad, maudissant dans son cœur la ruse et la fausseté de son frère[1].

[1] Mirkhond, 174 r. et v.

Dès que Chah Choudjâ eut appris la nouvelle perfidie de son neveu, il se dirigea vers Iezd. Chah Iahia, déterminé à tenter les derniers efforts pour prévenir le danger qui le menaçait, fit sortir au devant de son oncle Sultan Chah, fils de Chah Choudjâ, Khan Zadeh, sœur aînée de ce prince et Sultan Djihanguir, son propre fils, avec tous ses proches. Ces personnes parvinrent à fléchir le monarque par d'humbles supplications. Mais Chah Choudjâ jura que si désormais Chah Iahia se rendait coupable de quelque action condamnable, il n'abandonnerait point les environs d'Iezd, tant qu'il ne lui aurait point infligé son châtiment. Aussitôt après cet accommodement, Chah Choudjâ reprit le chemin de sa capitale.

Dans l'année 781 (1379-80), Chah Choudjâ apprit que Saric Adil, un des émirs du sultan Houceïn, rassemblait une armée à Sultanieh, dans le dessein d'attaquer les états du souverain mozafférien. Celui-ci, voulant le prévenir, se dirigea vers Sultanieh, accompagné d'une armée nombreuse. Chah Choudjâ venait de dresser son camp dans les environs de Sultanieh, et de se mettre à table, en dehors de sa tente, lorsqu'une épaisse poussière s'éleva. On reconnut bientôt que cette poussière était produite par l'approche des ennemis; les guerriers se levèrent de table; avant que le nuage poudreux qui entourait les troupes de Saric Adil se fût entièrement dissipé, l'armée de Chah Choudjâ avait eu le temps de se ranger en bataille. Le prince mozaffé-

rien confia l'aile droite à Sultan Ahmed et à Zeïn Elabidin, mit à la tête de l'aile gauche Sultan Chébéli et Chah Houceïn, frère de Chah Mançour, et se réserva le commandement du centre. Les ennemis, au nombre de 24,000 cavaliers, étant arrivés, les deux armées en vinrent aux mains. Les Chiraziens furent rompus; Chah Choudjâ tomba de cheval et les ennemis l'entourèrent. Chah Choudjâ les éloignait de lui à coups de cimeterre. Sur ces entrefaites, Mélic Baourdji, un des plus braves guerriers des troupes de Chiraz, ayant reconnu le prince, le fit monter sur son propre cheval. Chah Choudjâ, n'apercevant plus aucun bataillon de son armée, voulut tourner bride et abandonner le champ de bataille. Akhi Cutchuc, un de ses principaux officiers, s'y opposa et lui dit : « Si tu t'enfuis, pas un seul homme de cette troupe ne restera en vie. » Pendant que le souverain et Akhi Cutchuc disputaient ensemble, dix ou quinze braves soldats se rallièrent autour de Chah Choudjâ. Tout à coup, une grande poussière s'éleva. Quelques-uns s'écrièrent : « C'est l'ennemi ! » Akhi Cutchuc poussa son cheval en avant, afin de reconnaître la vérité. Lorsqu'il arriva auprès de ce nuage de poussière, il vit que c'étaient les serviteurs de Chah Houceïn qui s'enfuyaient avec l'étendard et une charge d'âne de timbales. Il conduisit ces hommes devant Chah Choudjâ et leur dit : « Frappez les instruments qui servent à annoncer les bonnes nouvelles. » Lorsque le bruit des timbales parvint aux oreilles des fuyards, et que leurs

yeux tombèrent sur l'étendard, ils se dirigèrent vers cet endroit et s'y réunirent; puis, ayant fait une charge sur les ennemis, qui étaient occupés à piller, ils les mirent en fuite. Chah Choudjâ, après avoir passé la nuit sur le champ de bataille, campa le lendemain aux portes de Sultanieh. Saric Adil et les émirs qui étaient avec lui se fortifièrent dans le château. Mais bientôt ils envoyèrent une députation à Chah Choudjâ et demandèrent la paix. Le monarque la leur accorda. Saric Adil envoya au camp des présents considérables et des dons précieux. Lui-même sortit seul, dans l'intention d'aller trouver Chah Choudjâ. Celui-ci, étant monté à cheval avec un petit nombre de personnes, se dirigea à la rencontre de Saric Adil, lui donna sa main à baiser, et le gratifia d'un khilat tiré de sa propre garde-robe et d'une ceinture incrustée de pierres précieuses. Puis Chah Choudjâ retourna à son quartier, et ordonna de décamper au même instant.

Zeïn-Elabidin, égaré par son extrême jeunesse, ne montrait aucune sollicitude pour les intérêts de la population d'Ispahan. Pour le punir, Chah Choudjâ le destitua du gouvernement de cette ville, et le tint en prison durant quelques jours. Le poste ôté à Zeïn Elabidin fut accordé à l'émir Pehlévan Khourrem, qui le conserva jusqu'à sa mort.

Pir Ali Barik, que la faveur de l'émir Cheïkh Zahid, fils de l'émir Cheïkh Haçan Noïan, avait élevé au rang des principaux émirs de l'Azerbeïdjan, devint en butte à la jalousie des notables de

cette contrée, après la mort de son protecteur. Il prit la fuite et se retira auprès de Chah Choudjâ, qui lui fit remettre plusieurs files (طويله) de chevaux, quatre قطار *kithar*[1] de mulets et deux *kithar* de chameaux, chargés d'effets précieux. En outre, il le gratifia de timbales, d'un étendard et de sommes considérables. Enfin, il lui confia une armée nombreuse et lui ordonna de marcher vers Chouchter. Pir Ali s'empara sans peine de cette ville; puis, ayant rassemblé cinq mille cavaliers, il laissa pour gouverner Chouchter un de ses serviteurs, nommé Islam, et se rendit à Bagdad. Non moins heureux dans cette expédition que dans la précédente, il occupa Bagdad et y fit faire la khotbah et battre la monnaie au nom de Chah Choudjâ. Dès que le prince mozafférien fut informé de ces conquêtes, il envoya à Pir Ali un baudrier incrusté de pierres précieuses, avec une lettre remplie de témoignages d'affection.

[1] Le mot *kitar* قطار, dit M. Quatremère, désigne « une suite de chameaux attachés les uns aux autres, et qui se suivent à la file. » On lit....... dans le *Mesalek-Alabsar* (man. 583, fol. 169 v.) قطار واحد وهو اربعة « Un *kitar*, qui se compose de quatre animaux. » Dans l'ouvrage de Pitts (*A faithfull account of the religion and manners of the mahometans*, pag. 149), ce mot est écrit *cottor*; et l'auteur atteste que les chameaux, ainsi réunis, sont au nombre de quatre. D'un autre côté, Chardin (*Voyage en Perse*, tom. II, pag. 28, 270), dit que le *kater* ou *catar*, se compose de sept chameaux, ou autres animaux; et Antonio Tenreiro (*Itenerario*, pag. 361), dit également que le *catar* est la réunion de sept mulets. Ce qui prouve qu'il n'y a rien de fixe à cet égard, et que le nombre des animaux attachés ensemble peut varier sans que le mot change. » (*Hist. des Sultans mamlouks de l'Égypte*, tom I, pag. 161, 162.)

Lorsque Sultan Ahmed, fils d'Oveïs, après s'être révolté, eut assassiné son frère Houceïn et fut monté sur le trône de Tébriz, le prince Cheikh Ali, fils d'Oveïs, et Pir Ali, rassemblèrent une armée et se dirigèrent vers Tébriz. Ahmed alla au-devant d'eux et un violent combat fut livré, dans lequel périrent Cheikh Ali et Pir Ali. Cette victoire eut pour résultat de faire passer Bagdad sous la domination d'Ahmed[1].

Cependant Chah Mançour, après avoir erré quelque temps dans le Mazendéran, se rendit à Sultanieh, où Saric Adil le fit arrêter et charger de liens. Mais Mançour, ayant gagné quelques personnes, parvint à sortir de prison, et se retira auprès de son oncle Sultan Ahmed, qui le reçut avec bonté. Islam envoya de Chouchter un courrier à Chah Choudjâ, et fit connaître à ce prince le retour de son neveu. Chah Choudjâ, craignant qu'Ahmed n'envoyât Chah Mançour à Chouchter, expédia Pehlévan Ali Chah Mezinani مزيناني au secours d'Islam.

A peine arrivé, Pehlévan voulut faire périr Islam; mais il succomba dans l'exécution de ce dessein. Après le meurtre de Pehlévan, Chah Mançour se rendit à Chouchter, et extermina les malfaiteurs et les artisans de troubles. Chaque jour, il faisait des courses contre le Louristan et mettait cette contrée au pillage. L'atabeg Chems-eddin Pécheng, prince du Louristan, implora le secours de Chah Choudjâ,

[1] Mirkhond, fol. 175 v.

s'engageant, s'il obtenait du renfort, à conquérir Chouchter.

Chah Choudjâ voulait se diriger en personne vers Chouchter. Mais, sur ces entrefaites, il reçut du sultan Ahmed le message suivant : « Saric Adil a placé sur le trône, à Sultanieh, mon jeune frère Sultan Baïezid ; il excite continuellement des troubles, et fait des efforts pour vexer les deux partis. Comme sa majesté Chah Choudjâ me tient lieu de père, j'ose espérer qu'il daignera s'occuper de mettre fin à un pareil état de choses, et de rétablir la concorde entre deux frères. » Chah Choudjâ renvoya les ambassadeurs d'Ahmed, après leur avoir fait des promesses conformes à leurs désirs. Il congédia également le député de l'atabeg Pecheng, avec ces paroles : « Quant à présent, j'ai formé le dessein de marcher vers Sultanieh ; mais lorsque je reviendrai de cet endroit, nous nous rencontrerons moi et ton maître, à Chouchter [1]. »

[1] Mirkhond, 176 r. Après avoir exposé les faits que nous venons d'indiquer, cet auteur ajoute les paroles suivantes : بر رای جهان ارای صیرفیان جواهر سخن وواقفان داستانهای نو وکهن پوشیده نماند که بعضی ازین حکایات که سمت کزارش یافت بآنچه در تاریخ حافظ ابرو ومولانا کمال الدین عبد الرزاق مذکورست مخالفتی دارد وبنابر آنکه کلماتی که درین اوراق مسطور گشت بعقیدهٔ راقم حروف اصح بود قلم مشکین رقم در ایراد این روایات جرات نمود (lisez بنمود). « L'esprit brillant des hommes versés dans la connaissance des perles du discours et de ceux

Des hommes mal intentionnés qui étaient au service du sultan Chébeli, inspiraient à ce jeune prince de l'aversion pour son père; puis ils rapportaient à celui-ci, dans les termes les plus odieux, tout ce qui émanait de son fils, soit en particulier, soit en public. Par suite de cette conduite artificieuse, Chah Choudjâ craignit d'éprouver de la part de son fils le traitement qu'il avait lui-même fait subir à son père. Lorsque, dans le mois de djoumada premier 785 (juillet 1383), Chah Choudjâ fut parvenu à deux stations de Chiraz, il donna ordre d'arrêter Chébeli et de le transporter à Calâhi-Séfid[1], dans le Fars, et de là au château d'Aclid et de Sarmac (اقليد وسرمق). Puis, au bout de deux ou trois jours, le sultan, au comble de l'ivresse, confia à l'émir Ramadhan Akhtadji et au khodjah Djauher-Kutchuk l'ordre de priver son fils de la vue. Vaine-

qui possèdent dans leur mémoire les histoires, nouvelles ou anciennes, n'ignore pas que quelques-uns des événements précédemment racontés sont en désaccord avec ce qui est rapporté dans les histoires d'Hafiz-Abrou et de Maulana-Kemal-Eddin-Abd-Errezzak. Mais comme les paroles consignées dans ces feuilles étaient plus vraies, dans l'opinion de l'écrivain (c'est-à-dire de Mirkhond), le roseau qui trace des lignes aussi noires que le musc, a osé transcrire ces récits.» (Sur Nour-Eddin-Loutf-Allah, surnommé Hafiz-Abrou, on peut consulter M. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, pag. CIII, note 186. Quant à Abd-Errezzak, on trouvera sur cet écrivain les détails les plus circonstanciés dans l'ouvrage du même savant, intitulé : *Notice sur le Matla-assaadeïn, etc.* pages 3 à 13.)

[1] On peut consulter sur cette forteresse célèbre les passages du Tarikhi-Wassaf et du Nouzhet-Elcoloub, traduits par M. Quatremère (*Histoire des Mongols*, pag. 382, 383, note).

ment Chah Choudjâ, touché par les sollicitations du khodjah Touranchah, voulut révoquer ce cruel commandement : le courrier expédié par lui à cet effet arriva un instant trop tard[1].

Lorsque Chah Choudjâ parvint auprès de Sultanieh, Saric-Adil, craignant la jonction du prince mozaffèrien avec le sultan Ahmed, sortit de la citadelle, accompagné de Baiézid, et alla au-devant de Chah Choudjâ. Celui-ci le reçut avec toutes sortes de marques d'honneur et de considération. Puis il envoya un député au sultan Ahmed, et, grâce à son entremise, la paix fut rétablie entre ce sultan et son frère. Après quoi, il se fit accompagner de Saric-Adil et se dirigea vers Chouchter, par le chemin du Petit-Lour. On était alors en hiver. Après quelques jours de fatigue, l'armée campa sur le bord du fleuve de Chouchter. Sur ces entrefaites, la pluie, ayant commencé à tomber, ne discontinua point pendant cinq jours et cinq nuits. Mais au bout de ce terme, le mauvais temps cessa, et l'atabeg Pécheng, conformément à sa promesse, vint se joindre à Choudjâ. Chah Mançour, avec sept cents hommes bien armés, s'étant montré de l'autre côté de l'eau, campa sur le bord du fleuve. Après une semaine, le passage devint impossible pour tout le monde, à cause de la violence des eaux. En conséquence, le neveu et l'oncle conclurent un accommodement, et Chah Choudjâ s'en retourna, non sans promettre à l'atabeg de faire partir de Chiraz une armée com-

[1] Mirkhond, 176 r. et v.

mandée par son frère, sultan Abou-Iézid, et qui l'aiderait dans la conquête de Chouchter[1].

Après avoir congédié l'atabeg auprès d'Aïdedj, Chah-Choudjâ se dirigea vers Chiraz, par le chemin de Kouhi Kilouieh[2]. Lorsqu'il fut arrivé dans le Choulistan[3], il passa deux ou trois jours dans les divertissements; mais, une légère indisposition lui étant survenue, il ne se remit en route qu'après sa guérison. A peine de retour à Chiraz, il s'abandonna sans réserve à son goût pour le vin. Comme en même temps il prenait fort peu de nourriture, des indispositions de diverses espèces ne tardèrent pas à ruiner sa constitution et à lui faire perdre tout appétit[4].

Lorsque Chah Choudjâ vit que le moment fatal approchait, il fit disposer sous ses yeux les préparatifs de ses obsèques, et ordonna à dix *hafiz* de

[1] Mirkhond, 176 v. 177 r.

[2] On peut consulter sur ce canton les détails recueillis par M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, pag. 384, 385, note. D'après M. Charmoy, il faut lire *kielweïh*, en faisant venir ce mot du substantif persan کیل *kiel*, qui désigne une nèfle, et de la particule de similitude ویه *weïh*. *Kouhi kielweïh* signifierait donc « la montagne semblable à une nèfle. » Voy. l'expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes, pag. 71, note (a).

[3] Voyez encore M. Quatremère, ouvrage cité, pages 381, 382, note.

[4] چون .... غذای بسیار اندک تناول می نمود علل متضاده بر طبیعت شریف او غالب آمد و مزاج همایون از جادهء استقامت منحرف گشت وقوای حیوانی ضعیف شده مطلقا اشتهای طعام نماند. (Mirkhond, 177 r.)

rester continuellement auprès de lui, et de lire chaque jour le Coran tout entier[1].

Cependant les émirs et les notables se divisèrent en deux partis; quelques-uns prêtèrent serment à Zeïn Élabidin et d'autres se soumirent à Imad-ed-din-Ahmed.

Chah Choudjâ ayant appris cette nouvelle, manda son frère. Dès que les deux fils de Moubariz-ed-din furent en présence, ils se mirent tous deux à pleurer, et les sanglots leur coupèrent la parole. Ahmed sortit, afin que son frère aîné pût recouvrer de la tranquillité. Dès que le sultan se fût rendu maître de son émotion, il fit venir Pir-Chah, qui était le serviteur de confiance d'Ahmed, et le chargea de ces paroles pour son maître : « Le monde ressemble fort à l'ombre d'un nuage et à la vue d'un songe; car la première ne se fixe nulle part, et il ne reste à l'homme éveillé qu'un vain souvenir de la seconde. Je vois beaucoup de troubles dans cette ville. Notre première résidence a été la cité de Kerman. Je n'ai jamais eu à me plaindre de toi.

[1] وده حافظ خوش آوازرا بانعامات گرامند مسرور وخوشدل كردانيده فرمود تا ملازم باشند وهر روز يك نوبت بختم قران مجيد وفرقان حميد اشتغال نمايند. (*Ibidem.*) Cette conduite de Chah Choudjâ trouvera son explication dans les lignes suivantes : « Par une suite de la haute idée que les musulmans se sont faite de l'Alcoran, ils le lisent à l'intention des morts. . . . . . Ils le lisent encore à l'intention des malades, ou lorsqu'ils sont menacés de quelques dangers. » (M. Reinaud, *Monuments arabes, etc.* tom. II, pag. 214, 215.)

Maintenant que je suis sur le point d'entreprendre le voyage de l'autre monde, si tu devenais un artisan de discordes, Dieu en serait mécontent, ainsi que moi; et ce serait nécessairement un sujet de joie pour nos ennemis. Dirige-toi donc sur l'heure du côté de Kerman, et renonce à cette cité pleine de troubles. » Après de nouvelles instances de son frère, Ahmed consentit à partir le même jour pour Kerman [1].

Dès que Chah Choudjâ fut tranquille de ce côté, il écrivit à Timour une lettre que Mirkhond nous a conservée, et par laquelle il lui recommandait Zeïn Elabidin [2], ainsi que ses autres fils, ses frères

[1] Mirkhond, fol. 177 r. et v.

[2] Dès que Timour se fut rapproché de la Perse, en portant la guerre dans le Khoraçan, et en menaçant le Mazendéran, Chah Choudjâ comprit que son intérêt lui commandait de chercher à se faire un ami du conquérant mongol. En conséquence, dans l'année 784 (1382), il lui envoya, en qualité d'ambassadeur, Omar-Chah, un de ses principaux émirs, chargé de nombreux présents, parmi lesquels on distinguait des pierres précieuses, diverses espèces d'étoffes, des chevaux arabes, un grand dais d'écarlate, un pavillon royal, une tente et un grand parasol. Timour accueillit parfaitement le député du prince mozafférien, et lui fit don d'un khilat, tiré de sa propre garde-robe, d'une ceinture, d'un khandjar et d'un cimeterre incrusté de pierres précieuses. De plus, en congédiant Omar-Chah, il lui adjoignit une personne de confiance, chargée de demander à Chah Choudjâ la main de sa fille pour le Mirza Pir Mohammed, fils de Mirza Djihanguir. Enfin, au commencement de l'année 785 (1383), Timour envoya Oldjaïtou et Hadji-Khodjah à Chiraz, pour en amener cette princesse; et, dès qu'elle fut arrivée, il fit célébrer le mariage avec la plus grande pompe. (Voy. les *Melfouzati Timour,* man. persan de Polier, fol. 149 v. 150 r.; *l'Histoire de Timur-Bec,* tom. I, pag. 351, 352, 369; Mirkhond, VIe partie, man. de Brueix, n° 1, fol. 51 r. et v. 55 v. 56 r. Dans ce dernier

et ses neveux. Une pareille recommandation fut adressée au sultan de Bagdad, Ahmed[1].

Après avoir pourvu à ces divers objets, Chah Choudjâ s'occupa, une dernière fois, de régler tout ce qui concernait ses obsèques. Il choisit le coton pour l'étoffe de son linceul, et ordonna que des charpentiers travaillassent en sa présence à la bière qui devait renfermer son cadavre. Il désigna aussi, pour laver son corps, un *ouléma* distingué par sa piété. Enfin, il prescrivit de faire venir de Kerman l'émir Ikhtiar-eddin Haçan Courdji, afin qu'il transportât sa bière à Médine. Chah Choudjâ n'oublia pas non plus de faire préparer de riches présents pour les personnes pieuses qui avaient établi leur séjour à la Mekke et à Médine. Enfin, la nuit du dimanche 22 de chaban 786 (9 octobre 1384), il rendit le dernier soupir[2]; il avait vécu cinquante-trois ans et deux mois.

passage, Mirkhond dit que l'épouse de Pir-Mohammed était une fille de Sultan Oveïs, fils de Chah Choudjâ.)

[1] Mirkhond, fol. 177 r. 178 r. et v.

[2] En plaçant la mort de Chah Choudjâ dans l'année 786, je me suis conformé au récit de Mirkhond (fol. 178 v.), d'Iahîa-ben-Abd-Ellatif (fol. 83 v.), et de Cherf-Eddin-Ali-Iezdi (*Histoire de Timur-Bec*, tom. I, pag. 379). D'après ces auteurs, la date 786 est exprimée par le chronogramme suivant : حیف از شاه شجاع (C'est dommage de Chah Choudjâ). En décomposant ces quatre mots, et en donnant à chacune des lettres qui les forment la valeur numérique qu'elle possède chez les Arabes, on trouve effectivement que le chiffre total représente le nombre 786. De Guignes, et après lui M. de Saulcy, ont reculé la mort de Chah Choudjâ jusqu'à l'année 788.

D'après Mirkhond, Chah Choudjâ était doué d'un excellent caractère, d'un mérite éminent, d'une science profonde, d'une libéralité excessive et d'une bravoure constante. A l'âge de neuf ans, il savait par cœur le Coran tout entier. Il possédait une mémoire telle qu'il retenait sept ou huit vers arabes, après les avoir entendu prononcer une seule fois. Il composa lui-même un grand nombre de vers en persan et en arabe[1]. Enfin, l'auteur du *Rouzet esséfa* justifie quelques-uns des éloges qu'il accorde si libéralement au souverain mozaffério par le récit de trois anecdotes, dont je vais transcrire la première.

Un jour, Chah Choudjâ, revenant de la place du tir des flèches (ميدان تير اندازى), se rendait à son palais, lorsqu'une femme remit entre ses mains une requête ainsi conçue : « Je suis une femme sans ressources et privée de mon mari. Mes deux filles sont en gage, pour la somme de quatre cents dinars, chez un juif qui, tout récemment, a embrassé l'islamisme. Si le *padichah* daigne délivrer ces deux pauvres filles de leur captivité, Dieu lui tiendra compte de cette bonne œuvre; et pendant toute ma vie je serai son obligée. » Chah Choudjâ, ayant pris connaissance du contenu de ce papier, se mit à pleurer et dit : « Au jour de la résurrection et au

[1] On trouvera quelques échantillons du talent poétique de Chah Choudjâ dans Mirkhond, ainsi que dans l'*Atech-Kédeh*, de Loutf-Ali Beg (éd. de M. N. Bland, pag. 19, 20). Je dois faire observer que, dans ce dernier ouvrage, la date ٧٨٣ (783) est fautivement indiquée comme celle de la mort de Chah Choudjâ.

moment où chacun sera récompensé selon ses œuvres, si l'on me demande comment il s'est fait que sous mon règne des jeunes filles, musulmanes de naissance, ont été en gage chez un musulman converti, que répondrai-je ?» Puis il descendit de sa monture, s'assit à l'endroit où il se trouvait et reprit : «Que tous ceux qui me sont dévoués, chacun selon ses facultés, apportent ici quelque chose.» Tous les assistants, émirs, notables, et jusqu'aux domestiques eux-mêmes, déposèrent à terre tout ce qu'ils purent donner, en argent monnayé, en effets précieux et en assignations (بروات); de sorte que la valeur de ces différents objets s'éleva bientôt à près de cent mille dinars. Chah Choudjâ dit alors à ceux qui étaient présents : «Qui d'entre vous a le désir de devenir mon gendre ? Un jeune homme, nommé Adineh, qui faisait partie de la compagnie (قوشون) de l'émir Isfahan-chah, ayant fléchi le genou, prononça ces paroles : «Je suis le premier qui prétende à cette union.» Chah Choudjâ lui demanda quel était le chiffre de ses appointements annuels. Il répondit : Mille dinars. Le roi ordonna d'y ajouter dix-neuf mille autres pièces d'or. Un autre individu appelé Khosrev-chah, qui servait dans la compagnie de l'émir Ala-eddin Inak, s'étant ensuite offert, sa solde, qui était très-peu considérable, fut fixée à vingt mille dinars. Alors Chah Choudjâ commanda de porter quatre cents dinars au créancier de la veuve, et de retirer de ses mains les deux jeunes filles. Puis, par l'ordre du roi, on conduisit

l'une d'elles à la demeure de la princesse Dourri Mulc et la seconde à celle de Mouhabb-chah-Khatoun. Il fit remettre à chacune des princesses cinquante mille dinars, pour être employés au trousseau (جهاز) des jeunes filles. Quant à l'argent, produit des dons faits par les gens de sa suite, il le donna tout entier à la veuve. Enfin, lorsque les préparatifs des noces furent achevés, Chah Choudjâ se rendit au festin nuptial avec tous les émirs et les princesses[1].

[1] Mirkhond, 179 v.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU MÉMOIRE HISTORIQUE SUR LA DESTRUCTION DE LA DYNASTIE DES MOZAFFÉRIENS.

MÉMOIRE

Sur les principes généraux du chinois vulgaire,
par M. Bazin.

(Suite.)

§ IV.

DE LA SYNTHÈSE OU DE LA FORMATION DES MOTS COMPOSÉS.

Après avoir établi, dans la première section de ce Mémoire, la distinction de la langue écrite et de la langue vulgaire; signalé, dans la seconde et la troisième, les rapports qui subsistent entre l'écriture et le langage, il me reste à exposer, dans la quatrième, le système lexicologique ou la théorie de la formation des mots.

Le système lexicologique des Chinois est fort simple et d'ailleurs très-régulier. Il consiste uniquement à former les mots par la méthode de la *composition*, c'est-à-dire *à combiner*, suivant des règles qu'il importe de fixer, *les termes simples* ou *les racines élémentaires de la langue*. Opposons donc, comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici, la langue vulgaire à l'idiome savant; c'est le seul moyen d'approfondir les secrets de la lexicologie chinoise, de re-

connaître la valeur et de découvrir l'analogie philosophique des termes simples ou des radicaux dans les mots composés.

Dans la langue savante, les mots sont, en général, des termes simples. J'appelle *terme simple* UN MONOSYLLABE ÉLÉMENTAIRE ET RADICAL, QUI S'ÉCRIT AVEC UN SEUL CARACTÈRE ET EXPRIME UNE IDÉE. Tels sont : 房 *fanḡ*, maison; 身 *chên*, corps; 孝 *hiao*, piété filiale; 和 *hô*, concorde; 父 *fou*, père; 母 *mou*, mère; 生 *senḡ*, vie; 官 *kouan*, mandarin; 商 *chanḡ*, marchand, etc. etc.

Dans la langue vulgaire, les mots sont, en général, des mots composés. J'appelle *mot composé* UN MOT FORMÉ DE L'AGRÉGATION DE PLUSIEURS MONOSYLLABES ÉLÉMENTAIRES ET RADICAUX, QUI S'ÉCRIT AVEC PLUSIEURS CARACTÈRES, ET N'EXPRIME CEPENDANT QU'UNE IDÉE. Tels sont :

1. — MOTS COMPOSÉS, FORMÉS DE L'AGRÉGATION DE DEUX MONOSYLLABES.

房子 *fanḡ-tze* [1], maison; 身子 *chên-tze*,

[1] Voyez, pour la prononciation des mots chinois, le chapitre IX de l'introduction au système phonétique de M. Callery. On sait que l'auteur est aujourd'hui drogman du Consulat de France à Canton; mais, profitant de l'exemple de M. R. Thom, je n'ai point marqué l'intonation. « We humbly think that the marking of the sound of « each caracter is just so much time and labour thrown away; — « nay more, — it fatigues the eye and serves only to perplex the stu- « dent....... We repeat that all the diacratic marks in this world « will never teach a man to pronounce chinese correctly. — There

corps; 孝順 *hiao-chouen*, piété filiale; 和順 *hô-chouen*, concorde; 父親 *fou-th'sin*, père; 母親 *mou-th'sin*, mère; 生命 *senĝ-minĝ*, vie; 官府 *kouan-fou*, mandarin; 商人 *chanĝ-jên*, marchand, etc. etc.

2. — MOTS COMPOSÉS, FORMÉS DE L'AGRÉGATION DE TROIS MONOSYLLABES.

千里鏡 *th'sièn-li-kinĝ*, télescope; 時辰表 *che-tch'hên-piao*, montre; 十字架 *che-tze-kia*, croix; 頭生兒 *th'eou-senĝ-ell*, fils aîné; 朋友們 *ph'ounĝ-yeou-men*, amis; 鄉巴老 *hianĝ-pa-lèao*, campagnard; 小母指 *siao-mou-tche*, petit doigt; 好好的 *hao-hao-ti*, bon; 伶俐的 *linĝ-li-ti*, habile; 有錢的 *yeou-th'sièn-ti*, riche; 不公道 *pou-kounĝ-tao*, injuste; 爲甚麼 *wēï-chen-mo*, pourquoi; 了不得 *lèao-pou-tee*, extrêmement; 都有了 *tou-yeou-lèao*, assez, etc. etc.

3. — MOTS COMPOSÉS, FORMÉS DE L'AGRÉGATION DE QUATRE MONOSYLLABES.

大母指頭 *ta-mou-tche-th'eou*, le pouce; 賣書的人 *maè-chou-ti-jén*, libraire; 讀書的人 *tou-chou-ti-jén*, lettré; 不拘何人 *pou-kiu-*

« is only one way of learning this: constant practice with natives. » (*Esop's fables*, written in chinese, Introd. p. 20.)

hô-jén, quiconque; 通得明白 *th'ounḡ-tee-minḡ-po*, comprendre; 有德行的 *yeou-tee-hinḡ-ti*, vertueux; 做得來的 *tsô-tee-laï-ti*, possible; 做不來的 *tsô-pou-laï-ti*, impossible, etc. etc.

4. — MOTS COMPOSÉS, FORMÉS DE L'AGRÉGATION DE CINQ MONOSYLLABES.

好奉承的人 *hao-founḡ-tch'henḡ-ti-jén*, flatteur; 出於意外的 *tch'hou-iu-i-waï-ti*, imprévoyable; 算計得來的 *souan-ki-tee-laï-ti*, calculable; 算計不定的 *souan-ki-pou-th'inḡ-ti*, incalculable, etc. etc.

Il faut observer :

1° Que les termes simples ou les mots de la langue savante sont, relativement aux mots composés de la langue vulgaire, des monosyllabes élémentaires et radicaux, comme je viens de le dire,

Élémentaires, car ils forment les mots composés, dont ils sont, à proprement parler, les éléments;

Radicaux, puisque les grammairiens appellent de ce nom tout mot dont un autre est formé, soit par dérivation, soit par *composition*.

2° Que toutes les racines élémentaires qui entrent dans la formation des composés, sont des monosyllabes ou des mots usités dans la langue savante.

Suivant toutes les probabilités, il ne reste plus de la langue primitive ou de la langue que parlaient

les anciens Chinois, que des onomatopées, quelques mots très-courts, quelques monosyllabes consacrés à l'expression des faits les plus familiers ou des plus grands besoins de la vie. Faut-il croire, avec M. Ampère, que tous les monosyllabes de la langue primitive sont encore intacts, parfaitement conservés, parce que les Chinois n'ont jamais fait usage de l'écriture alphabétique? Est-il vrai que « le système de l'écriture chinoise fixe et stéréotype, pour ainsi dire, chaque monosyllabe, qui demeure comme incrusté dans le signe unique et immuable auquel il est attaché[1]? » Ce sont là des questions intéressantes et qui méritent de fixer l'attention. Or, pour les éclaircir, l'art de la dialectique n'est pas nécessaire; les faits suffisent. Interrogeons donc les faits.

Et d'abord, quoiqu'il y ait pour chaque monosyllabe, pour chaque mot, pour toute la langue enfin, une prononciation universellement arrêtée, on a vu, dans la première section de ce Mémoire, que la prononciation chinoise a varié dans tous les temps et varie encore, au point que chaque district de la Chine a sa manière particulière de prononcer les mots. Les maîtres, les lexicographes ne sont pas d'accord; *grammatici certant;* ils diffèrent entre eux sur une foule de points; mais pourquoi diffèrent-ils? Ne serait-ce pas, 1° parce que les traits élémentaires de l'écriture chinoise ne représentent pas, comme nos lettres, les éléments de la parole? 2° parce que

[1] Ampère, *De la Chine et des travaux de M. Abel-Rémusat* (Revue des Deux-Mondes, n° du 14 novembre 1832).

la prononciation des monosyllabes est une prononciation conventionnelle? 3° parce que cette prononciation ne peut s'acquérir et se conserver que par l'usage et la tradition (et chaque district a sa tradition)? « There being no sound to chinese characters, « derivable from their component strokes, as the « sounds of english words are derivable from the « letters of which they are composed, the true sound « of any character can only be learned by rote[1]. »

Telle est la cause de la multiplicité des dialectes. La prodigieuse multiplicité des dialectes et des patois vient précisément de ce que les Chinois n'ont jamais fait usage d'une écriture alphabétique.

Mais pénétrons plus avant dans la question, ou plutôt arrêtons-nous aux phonétiques, qui sont les instruments, bons ou mauvais, sur lesquels toute la langue s'est articulée.

« L'écriture chinoise, dit M. Abel-Rémusat, a éprouvé, par l'effet du temps, deux sortes de modifications : la première n'a porté que sur l'extérieur et la forme des traits qui composent les caractères... A travers tous ces travestissements, la composition intime du caractère put rester et resta effectivement sans altération dans beaucoup de cas....... L'autre genre d'altération a attaqué les caractères dans leur structure intime[2]. » Il en est de même du langage, que le savant académicien n'avait pas jugé à pro-

[1] Bridgman, *a chinese Chrestomathy in the Canton dialect*, introduction, pag. x.

[2] *Mélanges asiatiques*, tom. II, pag. 226.

pos d'examiner; il en est de même de la parole ou des sons exprimés par les phonétiques. Telle phonétique a ses variantes, quant à la forme ou à l'écriture, et ses variantes, quant au son. Il y a des phonétiques d'origine idéographique, dont la prononciation a varié, comme la forme, avec le temps; il y a des phonétiques qui se sont maintenues, perpétuées sans la moindre altération; il y a enfin des caractères auxquels l'élément phonétique ne communique pas toujours sa prononciation. Citons quelques exemples; la question, je le répète, vaut la peine d'être examinée.

Phonétiques.	Sons originaires ou primitifs.	Variantes ou altérations du son.
甲	*kia*	*hia.* *ia.* *tcha.*
隹	*tchouéi*	*chouéï.* *souéï.* *touéï.* *houéï.* *wéï.* *tchouen.*
堯	*yao*	*jao.* *hiao.* *kiao.* *nao.* *chao.*
亶	*tan*	*tchan.* *chèn.*
堂	*th'ang̃*	*tcheng̃.*

Phonétiques.	Sons originaires ou primitifs.	Variantes ou altérations du son.
貫	*kouan*	*che.*
爾	*ell*	*lo.* *naï.* *ni.* *si.* *sièn.*
壽	*cheou*	*tch'heou.* *tchou.* *tao.*
難	*nan*	*th'an.* *ni.* *no.*
施	*che*	*i.*
帛	*po*	*mièn.* *kin.*

Ou je me trompe fort, ou il n'y a rien à ajouter à l'évidence de cette démonstration. La vérité est que

le système de l'écriture chinoise ne se lie guère mieux que notre système alphabétique à l'immutabilité de la parole, à l'immutabilité des articulations et des voyelles.

Le langage n'en conserve pas moins, comme je l'ai dit en commençant, son caractère original et autochthone, parce que ce langage n'a subi aucun contact, aucun amalgame avec les autres. Toutefois, depuis que les Tartares sont devenus les maîtres de la Chine, plusieurs mots mandchous ont été *chinoisés*, dit le P. Cibot; mais, outre qu'ils ne s'écrivent pas et ne sont d'usage que dans la conversation, ils n'ont guère cours qu'à Pékin et aux environs[1]. On trouve aussi dans la langue chinoise des mots indiens et thibétains; les auteurs dramatiques et les romanciers s'en servent peut-être sans les entendre; il n'y a, je crois, que les bouddhistes et les savants du pays qui les comprennent[2].

Un vocabulaire complet de la langue chinoise vulgaire, où tous les mots reçus dans cette langue et autorisés par le bon usage seraient expliqués avec soin, dans un ordre méthodique et régulier, un tel vocabulaire n'existe pas encore. Les nationaux ont pour l'étude de la langue écrite d'excellents dictionnaires, mais ces dictionnaires ne renferment jamais les mots de la langue vulgaire et les locutions du style familier. Il y a, je le répète, des vocabulaires

[1] Voyez les Mémoires concernant les Chinois, t. VIII, p. 206.

[2] La lecture de plusieurs drames m'autorise à émettre cette opinion.

ou des manuels, à l'usage des jeunes Chinois qui apprennent à écrire le kouan-hoa. De ce nombre sont le 南北官話彙編 *Nan-po-kouan-hoa-wéi-pièn*, ou « Vocabulaire du kouan-hoa du Nord et du Midi, » et le 正音撮要 *Tcheng̃-in-th'so-yao*, ou « Principes généraux de la langue commune. » Le Vocabulaire du kouan-hoa du Nord et du Midi, publié sous Kia-king̃, en 1820, par le docteur Tchang̃-iu-tcheng̃, est un excellent vocabulaire et un des ouvrages les plus utiles qu'on ait jamais publiés à la Chine. Il offre un avantage inappréciable, c'est d'établir parfaitement la distinction des dialectes de Pékin et de Nankin, chose dont on n'a pas la moindre idée dans notre pays. Tous les éléments de la langue vulgaire s'y trouvent réunis avec de bonnes interprétations. Malheureusement, les mots sont rangés d'après une classification qui n'est guère à la portée des étudiants. Le *Tcheng̃-in-th'so-yao* est un ouvrage plus complet et d'une date plus récente; il fut publié sous Tao-kouang̃ (l'empereur actuel), en 1834, par un homme de lettres du district de 南海 *Nan-haï*, province de Canton. Tsing̃-ting̃-kao (c'est le nom de l'auteur), après avoir parcouru, comme il nous l'apprend lui-même, presque toutes les provinces de l'empire, étudié à fond les dialectes du Nord et du Midi, particulièrement l'idiome de la capitale, mit au jour les « Principes généraux de la langue commune », manuel composé de quatre petits volumes chinois. Le

premier contient, outre un bon nombre de dissertations, des patrons de phrases et des dialogues familiers[1]; le second et le troisième présentent le vocabulaire de la langue parlée; le quatrième est un traité de la prononciation chinoise, d'après le dialecte de Pékin. Le vocabulaire de la langue parlée renferme environ huit mille mots ou locutions[2], sur lesquels on compte à peine cent mots vraiment monosyllabiques.

Nous avons, pour l'étude des dialectes du Fô-kièn et de Canton, d'excellents ouvrages. Pour le dialecte du Fô-kièn, le Vocabulaire de Dyer (*Dyer's Hokkeen Vocabulary*) et le Dictionnaire de Medhurst (*Medhurst's Dictionary of the Hokkëen dialect*) se recommandent d'eux-mêmes. Pour le dialecte de Canton, outre l'intéressant ouvrage de M. Wells Williams (*Easy lessons in Chinese, especially adapted to the Canton dialect*), il faut citer la Chrestomathie de M. Bridgman (*Chinese Chrestomathy in the Canton dialect*), ouvrage exact, consciencieux, très-méthodique. Je le crois d'une grande utilité aux étudiants, et l'on peut y avoir une entière confiance, si l'on songe que M. Bridgman a choisi pour collaborateurs des sinologues tels que MM. J. R. Morrison, R. H. Thom et Wells-Williams.

[1] M. Robert Thom a publié une traduction exacte d'un de ces dialogues dans son Vocabulaire anglais à l'usage des Chinois (voy. la fin de la première partie). Le texte original a été reproduit par M. Florent dans la Chrestomathie chinoise, destinée aux élèves de l'École des langues orientales.

[2] C'est à peu près le fond de nos langues européennes.

Mais ce que nous n'avons pas, c'est un dictionnaire de la langue poétique des Chinois. Je doute qu'il nous en arrive un, si M. Stanislas Julien ne s'en mêle pas. Il y a bien quelque chose dans les grands dictionnaires de Morrison et dans l'*Arte china* du P. Gonçalvez; mais Morrison et le P. Gonçalvez étaient des hommes d'une érudition fort diffuse, le second surtout; ils savaient tous les deux immensément de mots; ils parlaient correctement le chinois. Or, la composition d'un dictionnaire poétique demande autre chose que l'érudition d'un drogman. Elle demande un tact exquis, une très-grande perspicacité, la connaissance d'une foule d'usages, de superstitions, de traditions, de légendes, d'événements remarquables, ou d'originalités piquantes, l'intelligence parfaite des king et des bons auteurs de l'antiquité, une mémoire inépuisable; et rien de tout cela ne manque à M. Stanislas Julien.

Inutile d'observer que la connaissance de la langue écrite sera toujours indispensable à quiconque voudra étudier les origines de la langue vulgaire. Autrement, comment pourrait-on découvrir le sens primitif et la valeur de chacune des racines du kouan-hoa, puisque telle a été l'influence de la langue écrite sur la langue parlée, que les mots les plus usités de la première sont devenus les racines de la seconde? La langue primitive des anciens Chinois, la vieille langue populaire, qui ne s'écrivait pas, et dont il reste à peine quelques vestiges, a disparu peu à peu; elle a été remplacée

par le *kouan-hoa*, qui s'écrit, et que les auteurs dramatiques, aussi bien que les romanciers de la dynastie mongole des Yuèn, ont pour ainsi dire fixée. Comment se fait-il, dira-t-on, que les racines élémentaires du kouan-hoa ou de la langue commune, de la langue que tout le monde parle, se retrouvent dans la langue *écrite*, c'est-à-dire dans un idiome artificiel et de convention qui n'a jamais été parlé? Ce phénomène, unique peut-être au monde, s'explique naturellement par l'institution de la phonétique; de même que l'introduction dans le langage de certaines locutions, de certaines phrases détachées du texte des quatre livres classiques (livres que les écoliers apprennent par cœur), s'explique naturellement par l'influence de la littérature, l'institution des concours, la découverte de l'imprimerie et le progrès des études. Mais, pour comprendre les origines du kouan-hoa, il ne faut pas perdre de vue qu'un dictionnaire de la langue savante (par exemple le Dictionnaire de Kh'anḡ-hi) n'est, relativement à la langue vulgaire, qu'un dictionnaire ÉTYMOLOGIQUE, c'est-à-dire un dictionnaire qui contient toutes les racines élémentaires de la langue.

Or, quand une fois, dit Beauzée, on sait les racines primitives, et que l'on s'est mis un peu au fait des particules propres d'une langue, on n'est plus guère arrêté par les mots dérivés et composés, qui font la majeure partie du vocabulaire.

La question de savoir si la langue chinoise est monosyllabique ou polysyllabique n'est pas une

grande question; c'est une vaine question : on a joué sur les mots. Le meilleur argument en faveur du monosyllabisme est de M. Ampère. « Jusqu'à ce qu'on trouve en chinois, dit l'habile philologue, un mot de deux syllabes représenté par un seul caractère, il sera vrai de dire que le chinois est une langue monosyllabique [1]. » Mais c'est arguër à tort (j'en demande bien pardon à M. Ampère, qui se trompe rarement) de notre écriture alphabétique contre l'écriture idéo-phonographique des Chinois. Les Chinois n'ont point d'alphabet, partant, point de lettres. Avec quoi voulez-vous donc qu'ils écrivent les mots de leur langue, s'ils ne les écrivent pas avec leurs caractères. « Ces caractères, objecterez-vous, n'expriment que des monosyllabes. » La raison en est fort simple. Tout le monde sait que l'écriture a été très-précoce à la Chine; quand la phonétique a été instituée, si le monosyllabisme prédominait encore dans la langue parlée, qu'y a-t-il d'étonnant que la phonétique n'ait exprimé et n'ait jamais pu exprimer qu'un monosyllabe? car, qu'est-ce qu'une phonétique ou un caractère phonétique? N'est-ce pas un caractère originairement idéographique, qui a été pris comme signe d'un son et abstraction faite de sa signification? Mais, de ce que la langue chinoise a été monosyllabique il y a deux ou trois mille ans, doit-on en conclure qu'elle est monosyllabique *aujourd'hui?* Aujourd'hui que la langue a changé; qu'elle

[1] Ampère, *De la Chine et des travaux de M. Abel-Rémusat.* (Extrait de la Revue des Deux-Mondes, novembre 1832, pag. 9.)

s'est étendue, modifiée et perfectionnée, il faut (la lettre alphabétique manquant), pour écrire un mot chinois, autant de caractères qu'il y a de syllabes ou de monosyllabes dans ce mot. Qu'on lise la vie de Napoléon, écrite, sous l'influence britannique, par quelque bachelier du céleste empire, on verra que l'auteur se sert de *quatre* caractères pour écrire le nom du conquérant, comme, nous autres, nous nous servons de *huit* lettres. Ces quatre caractères sont[1] :

拿破戾翁

Na-ph'o- li - ouñg.

Je le répète, cette question peut être une question académique; ce n'est pas une grande question. Monosyllabisme ou polysyllabisme, tant qu'on voudra, de telles locutions ne s'appliqueront jamais sans ambiguïté à la langue chinoise, qui n'a pas d'alphabet. Voici le véritable caractère de la langue et ce qu'il importe de savoir :

Presque tous les mots du chinois vulgaire, ai-je dit, sont des mots composés; il y a donc aussi des termes simples. Oui, mais DANS LA PLUPART DES CAS, UN TERME SIMPLE OU UN MONOSYLLABE CHINOIS, ISOLÉMENT ARTICULÉ, PRONONCÉ COMME ON VOUDRA, ET DE QUELQUE MANIÈRE QU'ON LE PRONONCE, N'EXCITE AUCUN SENS DANS L'ESPRIT. Toutefois, la langue chinoise a une propriété, que je n'ose point appeler distinctive,

[1] Voyez le recueil intitulé *Touñg-si yañg kh'ao*, 17e année de Tao-kouang (septembre 1837).

car elle est commune à beaucoup de langues ; cette propriété, c'est la faculté, pour celui qui parle, DE DÉCOMPOSER UN MOT, et de substituer, quand il le juge à propos, un terme simple à un mot composé. Expliquons-nous.

Quand je dis : *Hier, en traversant la cour du Luxembourg, j'ai rencontré un pair qui sortait de la chambre*, le sens du mot *pair* est-il suffisamment indiqué ? Celui qui m'écoute croira-t-il que je veux parler d'un *père de famille?* — Non, lorsque je m'exprime de la sorte, il est évident que ce monosyllabe *pair*, articulé par moi, présente à l'esprit de mon interlocuteur un sens identique à celui du mot *pair de France*, comme si je prononçais ce mot composé. Le sens du monosyllabe *pair*, quoique privé de ses adjoints, est indiqué par le contexte.

Pair de France n'est pas un mot composé, dira-t-on. — Je le veux bien ; mais nous avons dans notre langue des mots composés ; nous disons : un *chef-lieu*, un *porte-étendard*, un *pot-de-vin*, un *arc-en-ciel*, des *coq-à-l'âne*, des *fouille-au-pot*, des *culs-de-basse-fosse*, *etc. etc.* Prenons donc au hasard un mot composé, par exemple, le mot *ciel-de-lit*, formé de deux noms unis par une préposition. Un homme, qui fabrique des *ciels-de-lit*, dit à sa femme : *J'ai vu aujourd'hui un marchand qui m'a demandé trois ciels.* Le sens du monosyllabe *ciels* est-il clairement indiqué dans cette phrase ? — Sans nul doute ; il est indiqué par la circonstance de l'état qu'exerce ce fabriquant.

Ainsi, en prenant la langue française pour objet

de comparaison, on voit déjà qu'un monosyllabe, élémentaire et radical, un monosyllabe qui sert à la formation d'un mot composé, peut être mis, dans certains cas, à la place du mot composé, sans qu'il en résulte, dans l'esprit de celui qui écoute, la moindre équivoque, la moindre incertitude, quant au sens. Si l'on songe maintenant que les Chinois ne substituent jamais un radical, un monosyllabe, un terme simple à un mot composé, qu'après que ce mot a déjà été exprimé, on ne fera nulle difficulté d'avouer qu'un pareil usage, malgré l'homophonie d'un très-grand nombre de monosyllabes, ne saurait nuire, ni à la clarté du discours, ni à la communication de la pensée. De tous les mots composés, les plus nombreux sont les mots formés de l'agrégation de deux monosyllabes, élémentaires et radicaux. Il arrive donc quelquefois qu'*un mot, composé de deux monosyllabes, exprimé dans la première phrase, est à moitié sous-entendu dans les autres*. Qu'importe qu'il n'y ait qu'un monosyllabe, si ce monosyllabe suffit pour réveiller, dans l'esprit de celui qui l'entend, un sens total, un sens identique à celui qui a été exprimé tout au long par le mot composé. Qu'on ne pense pas d'ailleurs que cette faculté ne subsiste que pour ceux qui peuvent en user; tout le monde en use. C'est une opération que le peuple fait par habitude, par sentiment, aussi bien que les lettrés. Le dédoublement des mots s'explique naturellement par les mêmes raisons [1].

[1] Le dédoublement des mots est un des plus grands avantages

On m'objectera peut-être que, dans certains ouvrages modernes, on rencontre parfois au commencement d'une phrase, d'une section ou d'un chapitre, des termes simples ou de vrais monosyllabes, mis à la place des mots composés. Je le nie formellement. De tels mots ne peuvent se rencontrer que dans une de ces compositions, que l'on appelle 半文半俗 *pan-wen-pan-soa*, « moitié littéraires et moitié vulgaires, » ou dans un roman moderne, si l'auteur affecte quelque part d'imiter le ton des anciens. Dans la seconde partie de sa grammaire chinoise (§ 311), M. Abel-Rémusat cite une phrase tirée du roman *Iu-kiao-li*. La phrase dont je veux parler est celle-ci : 我一向只以父命爲重。 *wo i hianḡ tche i fou minḡ wéi tchounḡ.* « Jusqu'à présent, je n'ai considéré que les ordres de mon père. »

Voilà, dira-t-on, une phrase entièrement composée de monosyllabes ou de termes simples.—Oui, mais par malheur cette phrase ne se rapporte ni au style vulgaire, ni au style moderne; c'est du style ancien, si jamais il en fut; c'est une citation que le romancier met dans la bouche d'une jeune fille lettrée. Il y a certainement du *kouan-hoa* dans le Iu-kiao-li, et du *kouan-hoa* très-élégant; encore faut-il savoir l'y trouver.

Une erreur trop commune aujourd'hui, c'est de

et une des plus grandes beautés du chinois vulgaire. Prémare en cite de nombreux exemples dans sa *Notitia linguæ sinicæ*, pag. 122 et suiv.

voir des termes simples là où il n'y en a pas. Le 聖諭廣訓 *Cheng̃-iu-kouang̃-hiun* (paraphrase du Saint-Édit) est à coup sûr un monument de la langue parlée, un livre fait tout exprès pour être lu à haute voix. J'affirme qu'on n'y trouvera jamais un terme simple mis à la place d'un mot composé; et cependant il arrive quelquefois que l'auteur se sert, pour écrire, de caractères que l'on prendrait au premier coup d'œil pour des termes simples, mais qui, au fond, n'expriment que des mots composés. Je n'en citerai qu'un exemple. On lit, au commencement du quatrième chapitre, la phrase suivante : 就是士農工商。各有各人的事業。 *Tsieou-che sse-noung̃-koung̃-chang̃, ko-yeou ko-jén-ti sse-ié.* « Quant aux lettrés, aux laboureurs, aux artisans et aux marchands, chacun d'eux a ses travaux particuliers. »

On serait tenté de regarder les quatre caractères 士農工商 *Sse-noung̃-koung̃-chang̃.* « Les lettrés, les laboureurs, les artisans et les marchands, » comme autant de mots ou comme quatre mots séparés. Cela n'est pas; les quatre monosyllabes *sse-noung̃ koung̃-chang̃* ne forment qu'un mot [1], un mot dérivé de la langue savante, comme nous avons en français des mots dérivés du latin, comme nous disons, par exemple, des *pater noster*, des *bénédicité*, des *confiteor*, des *accessit* et des *quiproquo*, avec cette différence

[1] Voir le *Tcheng-in-th'so-yao*, ch. III.

que le latin a été parlé et que la langue savante n'est qu'un idiome artificiel et de convention. Chacun des quatre caractères 士農工商, prononcé isolément, n'exciterait aucun sens dans l'esprit; cela est si vrai, que l'auteur de la paraphrase ou de l'explication, toutes les fois qu'il veut désigner séparément les lettrés, les laboureurs, les artisans ou les marchands, n'emploie jamais seul un de ces quatre caractères, un de ces quatre monosyllabes, un de ces quatre termes simples. On trouve en effet, dans la quatrième paraphrase, les locutions suivantes, qui sont constamment répétées : 讀書的士子們 *Tou-chou-ti sse-tze-men.* « Les lettrés. » (Six caractères au lieu du caractère 士). 庄稼漢 *Tchouanḡ-kia-han.* « Les laboureurs. » (Trois caractères au lieu du caractère 農). 那做手藝的工匠 *Nâ tsô-cheou-i-ti kounḡ-tsianḡ.* Les artisans. (Sept caractères au lieu du caractère 工). 那做買賣的商人 *Nâ tsô maï-maè-ti chanḡ-jén.* « Les marchands. » (Sept caractères au lieu du caractère 商).

Si l'on ne veut pas regarder les quatre monosyllabes *sse-nounḡ-kounḡ-chanḡ* comme une locution détachée du texte des 經 *kinḡ* ou des anciens livres, une locution qui s'est introduite dans la langue vulgaire, et a fini par devenir un mot composé, que l'on adopte au moins l'opinion de M. Gutzlaff[1] :

[1] *Notices on Chinese Grammar*, part. 1, pag. 23.

« A little study of the language soon convinces one, « that it not merely consists of words, but in a great « measure of sentences or phrases, which are used, « as our law terms and proverbs. »

Le point décisif de la question n'est pas, comme on pourrait le croire, l'analyse du discours. Il y a dans la langue parlée une phraséologie compacte, indécomposable, dont les nationaux ne distinguent pas les éléments; l'Européen seul analyse la phrase, et encore cela est fort difficile. Mais, avant de rechercher comment les Chinois associent les mots pour former des phrases, il faut examiner, avec le plus grand soin, de quelle manière les Chinois combinent les monosyllabes pour former des mots.

SYNTHÈSE OU FORMATION DES MOTS COMPOSÉS.

Tout monosyllabe chinois est un son distinct qui, *représenté par un caractère*, exprime toujours une idée.

Dans la plupart des cas, tout monosyllabe chinois, isolément articulé, ne signifie rien par lui-même, *abstraction faite du caractère* qui le représente, et n'exprime aucune idée.

Le sens d'un mot composé, c'est-à-dire d'un mot formé de l'agrégation de plusieurs monosyllabes, RÉSULTE DE LA TOTALITÉ DES SONS EXPRIMÉS PAR LES CARACTÈRES.

Un mot chinois peut être composé de quinze manières différentes:

1° De deux monosyllabes exprimés par deux caractères, dont le premier représente étymologiquement un substantif radical, et le deuxième la terminaison commune des substantifs ;

2° De deux monosyllabes, exprimés par deux caractères, dont le premier représente un substantif ou un participe, et le second une terminaison spéciale des substantifs ;

3° De deux monosyllabes, exprimés par deux caractères, dont le premier représente un nom de nombre, et le second un substantif radical ;

4° De deux monosyllabes ou deux substantifs radicaux, exprimés par deux caractères.

5° De deux monosyllabes ou de deux substantifs radicaux, exprimés par deux caractères, dont le premier est au génitif, et le second au nominatif ;

6° De deux monosyllabes, exprimés par deux caractères, dont le premier représente un adjectif, et le second un substantif ;

7° De deux monosyllabes exprimés par deux caractères, dont le premier représente un adjectif, et le second la terminaison commune des adjectifs ;

8° De deux monosyllabes exprimés par deux caractères, dont le premier est une particule ordinale, et le second un nom de nombre cardinal ;

9° De deux monosyllabes exprimés par deux caractères, dont le premier est un nom de nombre, et le second une particule numérale ;

10° De deux monosyllabes exprimés par deux

caractères, dont le premier est un verbe auxiliaire, et le second un verbe actif, neutre, etc.

11° De deux monosyllabes exprimés par deux caractères, dont le premier est un verbe, et le second un substantif, complément du verbe;

12° De deux monosyllabes exprimés par deux caractères et représentant un adverbe ou une locution adverbiale;

13° De trois monosyllabes exprimés par trois caractères, et représentant un substantif, un adjectif ou un adverbe;

14° De quatre monosyllabes exprimés par quatre caractères, et représentant un substantif, un adjectif, un verbe ou un adverbe;

15° De cinq monosyllabes exprimés par cinq caractères, et représentant un substantif ou un adjectif.

I. — MOTS COMPOSÉS DE DEUX MONOSYLLABES, EXPRIMÉS PAR DEUX CARACTÈRES, DONT LE PREMIER REPRÉSENTE UN SUBSTANTIF RADICAL, ET LE SECOND LA TERMINAISON COMMUNE DES SUBSTANTIFS.

La terminaison commune des substantifs *tze* est exprimée par le caractère 子 *fils*, qui est la clef de la filiation, de la production. Si l'on retranche d'un substantif chinois la terminaison commune 子 *tze*, ce qui reste est, à proprement parler, le radical du nom, le substantif des anciens livres ou de la langue savante. Les noms substantifs de cette

classe ne manquent pas d'une certaine analogie avec les noms latins *corp-us*, *nas-us*, *domin-us*, *barb-a*, *barbul-a*, *argent-um*, *sedil-e*, *etc.* et la terminaison 子 *tze* semble répondre aux désinences ou aux terminaisons latines *us*, *a*, *um*, *e*, *etc.*

1. — Substantifs formés d'un radical et de la terminaison *tze*.

身子 *chên-tze*, le corps.
鼻子 *pi-tze*, le nez.
頸子 *kinḡ-tze*, le cou.
肚子 *tou-tze*, le ventre.
鬍子 *hou-tze*, la barbe.
女子 *niu-tze*, la femme.
妻子 *th'si-tze*, l'épouse.
妹子 *méi-tze*, la sœur cadette.
獅子 *ssè-tze*, le lion.
驢子 *liu-tze*, l'âne.
日子 *je-tze*, le jour.
銀子 *in-tze*, l'argent.
椅子 *i-tze*, la chaise.
盒子 *ho-tze*, la boîte.
鞋子 *hiai-tze*, les souliers.

快子 *kh'ouaï-tze*, les bâtonnets, etc.[1].

Il faut observer que la terminaison commune *tze* peut s'adapter à un substantif formé de deux monosyllabes; ex. :

2. — Substantifs formés de deux monosyllabes et de la terminaison *tze*.

兩口子 *léanḡ-kh'eou-tze,* les époux.
小娃子 *siao-wa-tze*, les enfants.
女孩子 *Niu-haï-tze* une fille.
啞吧子 *yâ-pa-tze*, un muet.
小家子 *siao-kia-tze*, un homme du commun.
野鴨子 *yé-ia-tze*, canard sauvage.
鏨刀子 *tsan-tao-tze*, ciseau (à sculpter), etc.

II. — MOTS COMPOSÉS DE DEUX MONOSYLLABES EXPRIMÉS PAR DEUX CARACTÈRES, DONT LE PREMIER REPRÉSENTE UN SUBSTANTIF OU UN VERBE, ET LE SECOND UNE TERMINAISON SPÉCIALE DES SUBSTANTIFS.

Les terminaisons spéciales des substantifs sont 頭 *th'eou*, la tête; 人 *jén*, l'homme; 夫 *fou*, l'homme; 戶 *hou*, la famille; 匠 *tsianḡ*, l'artisan; 手 *cheou*, la main, etc.

[1] Petits bâtons dont les Chinois se servent pour manger.

1. Substantifs terminés en *th'eou.*

Ils sont formés, comme les précédents, de deux parties : la première est le radical du nom; la seconde, la terminaison spéciale des objets matériels et de forme ronde, circulaire, unie, etc.

指頭 *tche-th'eou*, le doigt.
石頭 *che-th'eou*, la pierre.
日頭 *je-th'eou*, le soleil.
心頭 *sin-th'eou*, le cœur.
口頭 *kh'eou-th'eou*, la bouche.
葱頭 *th'soung̃-th'eou*, les oignons.
饅頭 *man-th'eou*, le pain.
木頭 *mou-th'eou*, le bois.
磚頭 *tchouan-th'eou*, les briques.
斧頭 *fou-th'eou*, la hache.
馬頭 *ma-th'eou*, un port.
渡頭 *tou-th'eou*, un bac, etc.

2. Substantifs terminés en *jên*, *fou* et *hou.*

Ces terminaisons répondent aux terminaisons latines en *tor* pour le masculin et en *trix* pour le féminin. Les substantifs de cette classe sont formés de deux parties, savoir : d'un substantif radical ou d'un verbe qui exprime, soit une profession, soit un

état particulier, une manière d'être, une action, et d'une terminaison qui désigne le sujet ou l'agent; ex.:

賣人 *maè-jén*, le marchand.
乞人 *kh'i-jén*, le mendiant.
線人 *siè̀n-jén*, l'espion.
窮人 *kh'iounḡ-jén*, le pauvre.
後人 *heou-jén*, les descendants.
鄰人 *lin-jén*, le voisin.
差人 *tch'haï-jén*, le messager.
主人 *tchou-jén*, le maître (propriétaire).
家人 *kia-jén*, le domestique.
農夫 *nounḡ-fou*, le laboureur.
挑夫 *th'iao-fou*, le portefaix.
轎夫 *kiao-fou*, le porteur de chaise.
渡夫 *tou-fou*, le batelier.
屠戶 *th'ou-hou*, le boucher.
獵戶 *lié-hou*, le chasseur.
鋪戶 *ph'ou-hou*, le boutiquier.
店戶 *tien-hou*, l'aubergiste, etc.

3. Substantifs terminés en *tsianḡ* et *cheou*.

Ce sont des noms de métier formés de deux parties : la première est un substantif radical qui ex-

prime la matière, l'objet; la seconde est une terminaison spéciale qui désigne l'agent; ex. :

鞋匠 *hiaï-tsianḡ*, le cordonnier.
木匠 *mou-tsianḡ*, le charpentier.
石匠 *che-tsianḡ*, le maçon.
鐵匠 *th'ié-tsianḡ*, le forgeron.
船手 *tch'houan-cheou*, le matelot.
水手 *chouï-cheou*, le marin.
砲手 *ph'ao-cheou*, le canonnier.
書手 *chou-cheou*, le copiste, etc.

Il est visible que les substantifs chinois terminés en *jén*, *fou* et *hou*, sont parfaitement analogues (je ne parle ici que de la formation) aux mots composés des Anglais *husbandman*, laboureur; *huntsman*, chasseur; *waterman*, batelier; *tradesman*, marchand; *chinaman*, faïencier; *tinman*, ferblantier, etc. et que les substantifs terminés en *tsianḡ* et en *cheou* ne ressemblent pas moins aux mots *shoemaker*, cordonnier; *coachmaker*, carrossier; *hatmaker*, chapelier; *boxmaker*, layetier; *silversmith*, orfèvre; *locksmith*, serrurier.

Du reste, les terminaisons spéciales que je viens d'indiquer ne sont pas les seules; il y en a une foule d'autres. Il y en a pour toutes les nomenclatures savantes, pour la médecine, la botanique, la zoologie, l'ornithologie, l'ichtyologie, la minéralogie.

Généralement, les termes propres à l'histoire naturelle, aux arts, aux manufactures, aux métiers, sont tirés de la langue vulgaire [1].

En parlant de la classification des caractères, M. Abel-Rémusat enseigne (§ 28 des Éléments) que « plusieurs classes forment de véritables familles naturelles où tous les caractères se ressemblent, par un signe générique, pour le sens, et diffèrent, par des signes spécifiques, pour le son. Telles sont, dit-il, les classes de l'*homme*, de la *femme*, des *arbres*, des *plantes*, des *quadrupèdes*, des *oiseaux*, et beaucoup d'autres. »

M. Abel-Rémusat enseigne encore (§ 7 des Éléments) que « les caractères qu'on nomme 形聲 *hing̃-ching̃*, ou *figurant le son*, sont moitié représentatifs et moitié syllabiques. L'une de leurs parties, qui est l'image, détermine le sens et fixe le genre; l'autre, qui est un groupe de traits devenus insignifiants, indique le son et caractérise l'espèce. Ainsi, le signe 里, qui signifie *lieu* et répond au mot chinois *li*, joint à l'image de poisson, forme le nom du *poisson li* ou de la *carpe*. Le mot 白 *pe*, qui veut dire *blanc*, ne porte que sa prononciation dans le caractère composé de l'image d'arbre 柏 *pe*, qui signifie *cyprès*. La plupart des noms des arbres, des plantes, des poissons, des oiseaux et d'une foule d'autres objets qu'il eût été trop difficile de repré-

[1] Voyez la Chrestomathie de M. Bridgman, chap. XIV.

senter autrement, sont désignés par des caractères de cette espèce. »

On sait maintenant ce qu'il faut penser de ces *images*, de ces groupes de traits devenus *insignifiants*, du MOT *li* et du MOT *pe;* n'importe, admettons tout cela. On conviendra toujours que la théorie de M. Abel-Rémusat, si elle explique la formation des caractères, n'explique pas le moins du monde la formation des mots. Quand on a lu les deux paragraphes que je viens de citer, ou les quatre cent treize paragraphes dont se composent les Éléments de la grammaire chinoise, on peut se demander encore : « Mais, dans le kouan-hoa, dans la langue commune, dans la langue que l'on parle, comment sont formés les noms des arbres, des plantes, des poissons, des oiseaux, des minéraux? etc. Ces noms sont-ils pourvus d'une terminaison spéciale? Peut-on distinguer, dans la langue parlée, comme on les distingue dans la langue écrite, les noms des arbres des noms des plantes, les noms des plantes des noms des poissons, les noms des poissons des noms d'oiseaux? etc. Comment nomme-t-on la *carpe* en chinois? Comment appelle-t-on le *cyprès ?* » L'illustre auteur des Recherches sur les langues tartares, qui était plus curieux du mongol et du thibétain que des dialectes du céleste empire, n'a pas jugé à propos d'indiquer les procédés les plus communs du langage ou de la langue vulgaire des Chinois. Il est vrai que, dans les livres ou dans la langue écrite, le caractère 鯉

signifie une *carpe;* mais le monosyllabe *li*, affecté à la prononciation de ce caractère, n'est pas, comme le croyait M. Abel-Rémusat, le nom chinois de la *carpe*, pas plus que le même monosyllabe, affecté à la prononciation du caractère 梨 *poire*, n'est le nom chinois de la *poire*, pas plus que le mot *pear* n'est le nom anglais du *poirier*.

Voici le procédé. De même que dans l'écriture ou dans la langue écrite, les CARACTÈRES qui servent à représenter les arbres, les plantes, les poissons, les oiseaux, les minéraux, etc. se composent de deux parties, dont l'une fixe le genre et dont l'autre détermine l'espèce; de même, dans le langage ou dans la langue parlée, les NOMS des arbres, des plantes, des poissons, des oiseaux, des minéraux, etc. se composent de deux parties, c'est-à-dire de deux, trois ou quatre monosyllabes, dont le dernier, qui fait l'office d'une terminaison, marque le genre, et dont les autres déterminent l'espèce. Ces noms chinois sont exactement formés comme les mots anglais *pear-tree*, poirier; *plum-tree*, prunier; *ash-tree*, frêne; *maple-tree*, érable; *mulberry-tree*, mûrier; *craw-fish*, écrevisse; *sea-fish*, poisson de mer; *cornelian-stone*, la cornaline; *load-stone*, l'aimant; *brim-stone*, le soufre, etc. etc. Dans la nomenclature 樹 *choa*, arbre, est la terminaison spéciale des noms d'arbres; 魚 *iu*, poisson, est la terminaison spéciale des noms de poissons; 鳥 *niao*, oiseau, est la terminaison spéciale des noms

d'oiseaux; 石 *che*, pierre, est la terminaison spéciale des noms de minéraux; ex. :

Noms d'arbres.

梨樹 *li-chou*, le poirier.
柏樹 *po-chou*, le cyprès.
桃樹 *th'ao-chou*, le pêcher.
梅樹 *méi-chou*, le prunier.
桑樹 *sanḡ-chou*, le mûrier.
竹樹 *tchou-chou*, le bambou.
槐樹 *hoaï-chou*, le frêne.
松樹 *sounḡ-chou*, le sapin.
榆樹 *yu-chou*, l'orme.
木棉樹 *mou-mièn-chou*, le cotonnier, etc.

Noms de poissons.

鯉魚 *li-iu*, la carpe.
鯊魚 *cha-iu*, le requin.
花魚 *hoa-iu*, le goujon.
鱑魚 *hoanḡ-iu*, l'esturgeon.
鰍魚 *th'sieou-iu*, l'anguille.
狗吐魚 *keou-th'ou-iu*, le saumon.

鞋底魚 *hiaï-ti-iu*, } la sole.
比目魚 *pi-mou-iu*, }

Noms de minéraux.

藍寶石 *lan-pao-che*, l'améthyste.

金鋼石 *kin-kh'anḡ-che*, le diamant.

紅寶石 *hounḡ-pao-che*, le rubis.

大理石 *ta-li-che*, le marbre (brun), etc.

Les noms de royaumes, de villes, de fleuves, de rivières, de montagnes, etc. sont tous pourvus d'une terminaison spéciale.

(La fin à un prochain numéro.)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 avril 1845.

M. Édouard Chaslin est nommé membre de la Société.

On lit une lettre de M. Henri Montucci, qui remercie le Conseil de sa nomination, et présente un ouvrage de son père.

M. de Persigny rend compte dans une lettre du but de son ouvrage sur la destination des Pyramides.

M. Mohl présente au nom de la commission des fonds les comptes de la Société pour l'année 1844, et le budget pour 1845. Renvoyé à la commission des censeurs.

M. Édouard Biot rend compte de quelques ouvrages anciens chinois sur l'arithmétique et l'astronomie, qu'il a reçus de Pékin par les soins de M. le comte Demidoff. Il annonce la publication prochaine d'un ouvrage sur l'histoire de l'instruction publique en Chine.

Séance du 9 mai 1845.

M. le docteur François Mandel (de Moravie) est reçu membre de la Société.

M. Judas lit une note sur la légende d'un médaillon phénicien de Syracuse, et sur une médaille phénicienne d'Homère.

M. de Longpérier lit une note sur une médaille d'or de Barkiaroc.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 avril 1845.

Par l'auteur. *De la destination des pyramides d'Égypte et de Nubie contre les irruptions sablonneuses du désert*, par M. Fialin de Persigny. Paris, 1845, in-8°.

Par M. Montucci. *A Parallel between two intended Chinese dictionaries*. Londres, 1817, in-4°.

Par l'auteur. *Notice sur la vie et les travaux de Jean Campensis et d'And. Gennep*, par M. Nève. Louvain, 1845, in-12.

Par le même. *Des portraits de femmes dans la poésie épique de l'Inde*. (Extrait du Correspondant.) Paris, 1844, in-8°.

Par le même. *Histoire d'Arménie*, par Jean Catholicos. (Extrait de l'Université catholique.) Paris, 1843, in-8°.

Séance du 9 mai 1845.

Par l'auteur. *Histoire des Samanides*, par Mirkhond, texte persan, traduit et commenté par M. Defrémery. Paris, Imprimerie royale, 1845, in-8°.

Par l'auteur. *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde*, par M. Reinaud. Paris, 1845, in-8° (extrait du Journal asiatique).

Par l'auteur. *Mémoires sur des inscriptions phéniciennes*, par M. Judas. Paris, 1845, in-8° (extrait du Journal asiatique).

Par l'auteur. *Les Invasions des Normands en Espagne*, par M. Mooyer. Minden, 1844, in-8° (en allemand).

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE Dr ROBERT

À M. GARCIN DE TASSY.

Simla, 14 avril 1845.

Je viens d'arriver à Simla, de retour d'une excursion sur les plateaux élevés de la Tartarie chinoise....... Il y a plus d'une année que j'ai quitté Firozpour. En mars, je fus témoin du grand *kumbh ka méla,* qui n'a lieu, comme vous le savez, que tous les douze ans à peu près; quand Jupiter est dans *Aquarius*, et lorsque le soleil entre dans le signe *Aries*. En mai, j'étais sur les montagnes du Larham (frontière du Kafiristan), d'où j'envoyai un rapport à M. le ministre accompagné de 1,500 médailles hindoues, greco-barbares.

Je m'étais mis en route pour le Badakhschan; mais, comme je fus reconnu sous mon déguisement pour un *Firangui,* et que je n'avais point, ainsi que le docteur Wolf, de firmam du Grand-Seigneur pour l'imâm de Bokhara, je fus obligé de regagner en toute hâte Firozpour, d'où je me rendis dans les Himalayas. J'y restai durant la saison des pluies, m'occupant de l'étude des mœurs, des usages, des traditions de ses habitants, sans oublier leur langage, qui n'est qu'une corruption de sanscrit et d'hindoui. Au moyen de l'hindoustani, que je parle et écris assez correctement, je puis me mettre en rapport avec les castes les plus élevées, comme les plus basses. Cette langue s'est tellement répandue par les communications fréquentes que le commerce a fait naître avec les peuples situés au nord, à l'est et à l'ouest de l'Hindoustan, qu'un voyageur possédant la connaissance de l'hindoustani et d'un peu de persan, peut se passer d'interprète. J'ai pu ainsi entrer en conversation avec des gens de Kanaour, des Tartares de Chipki, des habitants de Lassa, d'Iskardo, de Sowat-Bomr, de Bokhara. Les premiers se rendent annuellement à la foire de Rampour, dans la vallée du Satledje, pour y apporter des laines, du borax (*sohaga*),

des fourrures, des *tchauris* (queues de yack), des fruits secs, des métaux à l'état natif; et prennent, en retour, de l'argent, du riz, de la farine, des bassins de cuivre, de la coutellerie et quelques étoffes anglaises. Les autres amènent à Agra et Dehli quelques beaux chevaux de l'Iran, des mules et des *yabous*, chargés des fruits du Caboul, et s'en retournent ensuite chez eux, avec des *kinkabes* du Décan ou de Bénarès. J'ai rencontré, dans un des *séraïs* de l'ancienne Thanessar, une petite caravane composée d'Afghans, trafiquant seulement de rossignols qu'ils avaient apportés du Caboul; et sous leurs haillons, avec leurs figures de brigands, plusieurs récitaient les plus belles poésies de Saadi, qu'ils me traduisaient ensuite en hindoustani......

En octobre, j'étais en route pour la Tartarie chinoise, d'où je suis revenu chassé par le froid et les neiges.....

Je vais repartir en mai pour la Tartarie chinoise, lorsque les neiges n'obstrueront plus les routes; et je chercherai à pénétrer dans la Chine proprement dite. Des natifs de Bissar, que j'ai eu occasion de voir à la foire de Rampour, m'ont assuré avoir été à Pékin, et m'ont donné un itinéraire grossier de la route qu'ils ont suivie. J'ignore si on peut ajouter foi à cette version native, mais je n'y vois rien d'improbable.......

Comme je suis dans les Himalayas, je ne puis passer sous silence les mœurs étranges des habitants. On peut parfaitement les assimiler à la 12ᵉ classe de végétaux de Linnée, puisqu'ils sont polyandriques; mais je devrais dire avec plus de raison que c'est la polyadelphie qui existe parmi eux; car ce n'est guère que parmi plusieurs frères qu'on trouve une seule épouse. Ils ont cela de commun avec les *todas* des Nilghéries. A quoi attribuer cette coutume extraordinaire, tellement en opposition avec la passion la plus violente que la nature ait mise non-seulement dans le cœur de l'homme, mais même dans celui de tous les animaux? Ce qu'il y a encore de plus étonnant, c'est que cette coutume ait pris son origine chez des peuples asiatiques. Quand on leur en de-

mande la cause, ils en donnent plusieurs raisons. La première, c'est la pauvreté qui, de toutes, est, je crois, la plus plausible ; car tous les hommes nobles et aisés sont polygames, dans les montagnes ainsi que dans les plaines. Comme les parents disposent de leurs filles à l'égal d'une marchandise, et que le prix courant en est de 60, 80, 100 roupies, lorsqu'elles sont nubiles, il est rare que des montagnards de la classe pauvre puissent à eux seuls posséder une pareille somme; car, avec toute leur industrie, ils parviennent bien difficilement à gagner plus de trois à quatre roupies par mois. Alors plusieurs frères, parents ou amis se réunissent pour acquérir en commun une femme. Ils s'absentent, tour à tour, un mois, deux mois, de manière qu'il y n'ait jamais qu'un seul individu avec la femme; et toutes leurs économies sont apportées à la masse. S'il naît un enfant, il appartient de droit à l'aîné; s'il en naît un second, au cadet, et ainsi de suite.

Pour seconde raison, ils disent que le nombre des hommes l'emporte de beaucoup sur celui des femmes. Cela paraît assez probable (sans influencer cependant sur ces mariages); car il se fait un assez grand commerce d'enfants du sexe féminin destinés aux Rajepoutes des plaines. Ceux-ci, toujours fidèles aux horribles coutumes de leurs ancêtres, massacrent leurs filles et sont, par conséquent, obligés d'aller ailleurs afin de se pourvoir de femmes de leur propre caste (pour ces infanticides voyez Capt. M'Murdo's *Account of the Province of Cutch and the countries between Guzerat and the Indus*). Les habitants des Himalayas appartiennent à la race caucasique, du moins tous ceux qui sont fixés dans la chaîne comprise en deçà du Sutledje. Les femmes sont jolies et ont le teint presque blanc; mais les deux sexes sont d'une malpropreté extrême. Ils sont tous Hindous et divisés en trois castes: *Rajepoutes, Kanétis* et *Coulis*. Ils ne font guère de *pouja* qu'à la déesse *Mahtah-dévî*, qui préside à la petite vérole. Ce qui m'a le plus surpris, c'est que je n'ai pas vu, dans les Himalayas, de marques de cette cruelle maladie, quoique la

vaccine n'y soit point usitée. Sans doute qu'elle y exerça autrefois de très-grands ravages, comme elle le fit en Europe dans le moyen âge........

P. S. On prépare la traduction en *urdu* (hindoustani du nord), au *Dehli college*, des ouvrages persans et sanscrits dont les titres suivent :

Timour-nâma ; Nigâristân ; Hadâyik ul balagât (sous presse); *Abstract of the Mahâbharat ; Sanscrit Dramas ; Râmâyan of Adyatma.*

Plus, trente différents ouvrages, traduits de l'anglais, dont huit sont sous presse, ainsi qu'un Dictionnaire urdu, et un autre ouvrage intitulé *Dictionary of Urdu idiomatical expressions.*

NOTE SUR DEUX CARTES CHINOISES

REPRÉSENTANT LES TRAVAUX DU FLEUVE JAUNE ET DU GRAND CANAL,

Et appartenant au dépôt des cartes de la Bibliothèque royale.

Vers la fin de l'année dernière, j'ai été chargé par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, d'examiner une grande carte chinoise envoyée de Canton par M. Callery, interprète du Gouvernement français en Chine. Je fis un rapport détaillé sur ce document, et je fixai la date de sa composition, que M. Callery n'avait pas précisée. Quelque temps après, M. Jomard me montra une carte du même genre, appartenant au dépôt de la Bibliothèque royale placé sous sa direction. Je l'ai comparée avec celle qu'avait envoyée M. Callery, et j'ai déterminé de même sa date. Je présente ici un résumé de mon travail, pour donner une idée de ces deux documents.

La carte que m'a montrée M. Jomard appartient à la Bibliothèque royale depuis plus de cent ans. Elle est tracée sur étoffe de soie. Elle embrasse plus de 150 lieues de longueur endiguée du fleuve Jaune, et tous les travaux du grand canal sur 80 lieues de développement, dans le Chan-toung et le Pe-tchi-

li. La partie qui représente le cours supérieur du fleuve Jaune jusqu'à sa source, depuis son grand coude, par 35° de latitude, est d'une inexactitude excessive, et n'a été évidemment ajoutée que pour donner une idée de ce cours supérieur. La carte est également très-inexacte dans la partie qui représente le pays au sud du fleuve Jaune. En général, les villes y sont répandues d'une façon irrégulière, et sans avoir égard à leurs véritables distances géographiques. D'après cette indication, il est évident que la carte entière n'a d'autre but que de représenter les travaux d'art et les digues du fleuve Jaune et du grand canal; mais les dimensions assignées aux digues, contre-digues et ponts, sont hors de toute proportion avec l'étendue en largeur donnée aux lits du canal et du fleuve.

En examinant, d'une part, ces grands travaux d'art, et, d'autre part, les noms des villes écrits sur la carte, elle me paraît devoir être approximativement de la première moitié du siècle dernier. Il est évident qu'elle est antérieure à l'an 1764, époque à laquelle fut exécutée une révision des noms et de l'étendue des départements et arrondissements de l'empire. En effet, plusieurs des arrondissements indiqués comme de deuxième ordre (*tcheou*) sur la carte, sont devenus, depuis cette révision, départements (*fou*) de premier ordre. Je citerai entre autres Y-tcheou, Thsao-tcheou, autour du canal impérial; Tchin-tcheou, au sud du fleuve Jaune, et Ho-tcheou du côté de l'ouest. Ces mêmes noms se lisent sur la carte des missionnaires. On voit encore du côté de l'ouest des noms d'arrondissements indiqués comme du troisième ordre, et actuellement élevés au premier rang. Je citerai Ning-hia, marqué à tort sur la rive gauche du fleuve Jaune, au lieu d'être placé sur la rive droite; Yu-lin-hien, et Lin-thao-hien, qui remplace sur la carte Lin-thao-fou du Chen-si. D'ailleurs, les principales digues représentées ici sur les bords du fleuve Jaune et du grand canal, sont des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, comme on peut le voir dans mon Mémoire sur les changements du cours du fleuve Jaune. Par ces deux sortes de

preuves, nous arrivons à constater que la carte est d'une époque peu différente de celle du grand travail géodésique exécuté sur la Chine entière par les missionnaires européens, au commencement du siècle dernier.

La seconde carte qui a été envoyée en 1844 de Canton, et adressée par M. Callery au ministère de l'instruction publique, a été récemment donnée par le Ministre à la Bibliothèque royale. Elle est sur papier, et n'est qu'une copie d'une carte sur étoffe de soie, qu'avait achetée M. de Jancigny, et qui n'est pas encore arrivée. Comme la première, avec laquelle elle a de grandes ressemblances, elle a été dressée pour représenter les travaux exécutés sur les deux rives du fleuve Jaune et du grand canal. Elle n'est pas complète; car il manque une feuille du côté de l'orient, jusqu'à la mer Jaune, feuille qui se trouve dans la première carte. Elle présente un grand nombre de notes écrites auprès des digues, ponts et travaux d'art, et destinées à indiquer les travaux ordonnés pour réparer ou consolider ces ouvrages. Quelques-unes indiquent des travaux de réparation annuelle (*souï-seou*). La plupart se rapportent à des travaux d'urgence (*tsiang-sieou*). Elles sont très-courtes; et, bien que l'on comprenne leur sens général, elles sont remplies de termes techniques qui ne pourraient être traduits exactement qu'en voyant des travaux analogues en Chine, et en interrogeant des entrepreneurs chinois.

D'après ces notes, qui ne se trouvent pas sur la première carte, la seconde est ce que l'on appelle, en termes d'ingénieur, un plan d'attachement des travaux à exécuter. L'étendue de ce plan me fait présumer qu'il a pu appartenir aux bureaux de la direction générale du fleuve Jaune, corps spécial qui est chargé aussi de la conservation du canal impérial, et qui obéit à trois directeurs principaux, résidant dans les provinces de Ho-nan, de Pe-tchi-li et de Chantoung.

En considérant, sur cette seconde carte comme sur la première, les travaux du fleuve Jaune et du grand canal, on reconnaît que les deux représentations sont presque identiques;

seulement la seconde carte contient des contre-forts et quelques constructions qui ne se trouvent pas sur la première. En examinant les noms des villes, on voit que plusieurs des arrondissements que j'ai cités comme n'ayant que le rang secondaire avant la révision de 1764, et ayant été, depuis, élevés au rang de département, sont accompagnés ici du caractère *fou*, qui désigne les arrondissements de premier ordre ou départements. Ainsi on y lit : Ning-hia-fou, Ho-tcheou-fou, Y-tcheou-fou, Thsao-tcheou-fou, Tchin-tcheou-fou. Il est évident, d'après ces deux sortes d'indications, que cette seconde carte est postérieure à la première, et qu'elle a dû être dressée, avec ses notes, depuis l'an 1764. Probablement elle est de la seconde moitié du siècle dernier. Elle est, du reste, aussi inexacte que la première, et ne peut avoir, non plus que celle-ci, aucune importance comme document géographique. — ÉDOUARD BIOT.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Des feux de guerre, du feu grégeois et des origines de la poudre à canon, par MM. REINAUD, membre de l'Institut, et FAVÉ, capitaine d'artillerie. 1 vol. in-8°, avec dix-sept planches. Paris, Dumaine, rue Dauphine, 36.

Le feu grégeois, pendant le moyen âge, et la poudre à canon, à partir du XIVe siècle, ont été d'un usage général en Orient et en Occident; et cependant, par suite du mystère dont ces compositions ont été longtemps enveloppées, et, par l'effet des progrès et des changements que le temps amène naturellement, on était encore incertain sur les origines et la marche d'un art qui tient une si grande place dans l'histoire militaire du monde. Les deux collaborateurs étaient dans la position la plus favorable pour traiter une question si

délicate et si vaste. Après avoir travaillé séparément, et chacun de leur côté, ils ont réuni et mis en commun les résultats de leurs recherches. Pour ne pas sortir du cadre du *Journal asiatique*, on se bornera à indiquer ici ce qui concerne les Arabes et les Chinois. Les raisonnements et les déductions qui se rapportent à l'Orient sont accompagnés de nombreux textes arabes inédits.

BOKHARA, *its amir and its people* (Description de Bokhara, de son gouvernement et de ses habitants). Londres, chez Madden; 1845, in-8°.

Cette relation, qui a été publiée originairement à Saint-Pétersbourg, en langue russe, a pour auteur M. Khanikoff, et le traducteur est M. le baron Clément de Bode. M. Khanikoff a exploré le royaume de Bokhara pendant les années 1841 et 1842, et il a visité Samarkand ainsi que d'autres lieux où ni M. le baron de Meyendorff, ni Alexandre Burnes n'avaient pu pénétrer. L'ouvrage n'est pas rédigé en forme de voyage. Le premier chapitre traite des limites et de l'étendue du royaume; le deuxième des montagnes et des cours d'eaux, etc. Outre les observations qu'il a recueillies de ses yeux, l'auteur met à contribution des mémoires manuscrits qui lui ont été communiqués; et, comme il a nécessairement profité des remarques publiées antérieurement, il en résulte que l'ouvrage offre le tableau le plus précis et le plus complet d'un pays aussi intéressant que peu accessible. En tête du volume, est une carte du royaume de Bokhara. Pendant le cours de l'impression, le traducteur a reçu communication de quelques nouvelles remarques faites par l'auteur; mais, d'un autre côté, il a omis de reproduire un vocabulaire de mots arabes et les plans de Bokhara et de Samarkand, qui se trouvaient dans l'édition originale.

FIN DU TOME V.

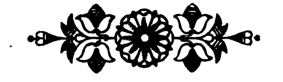
TABLE DES MATIÈRES

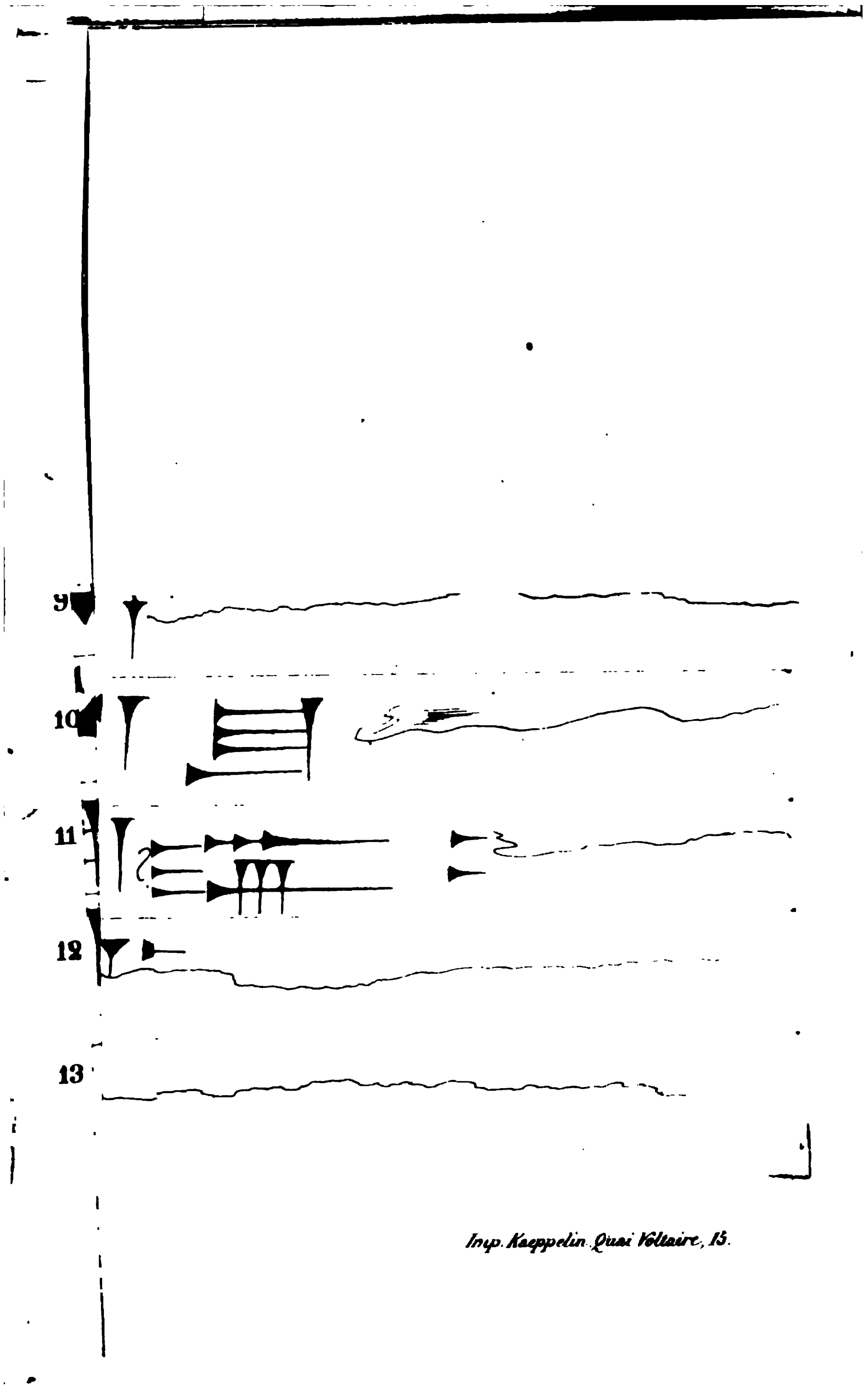
CONTENUES DANS LE TOME V.

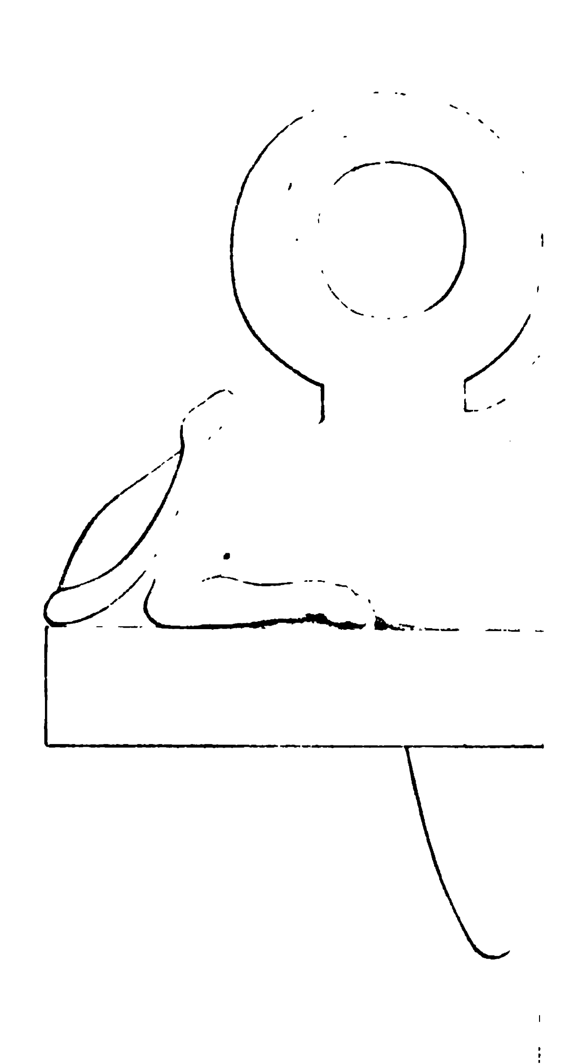
MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

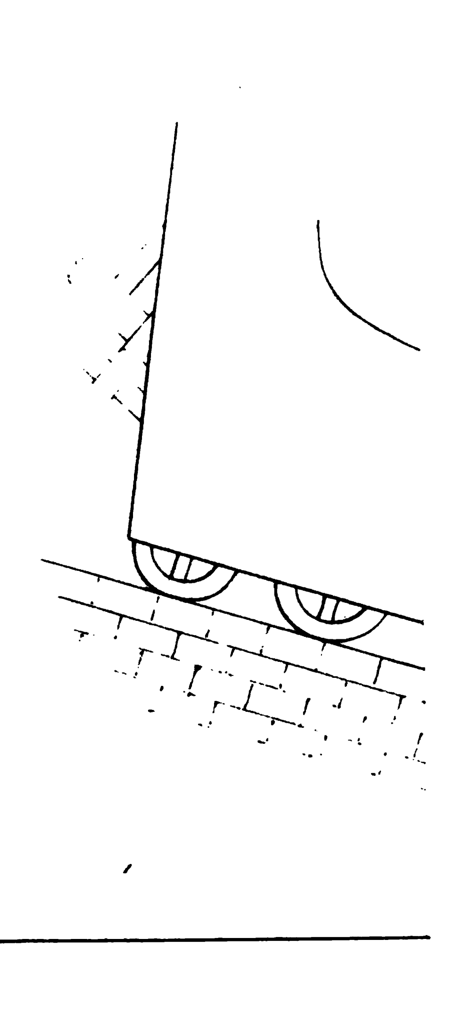
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

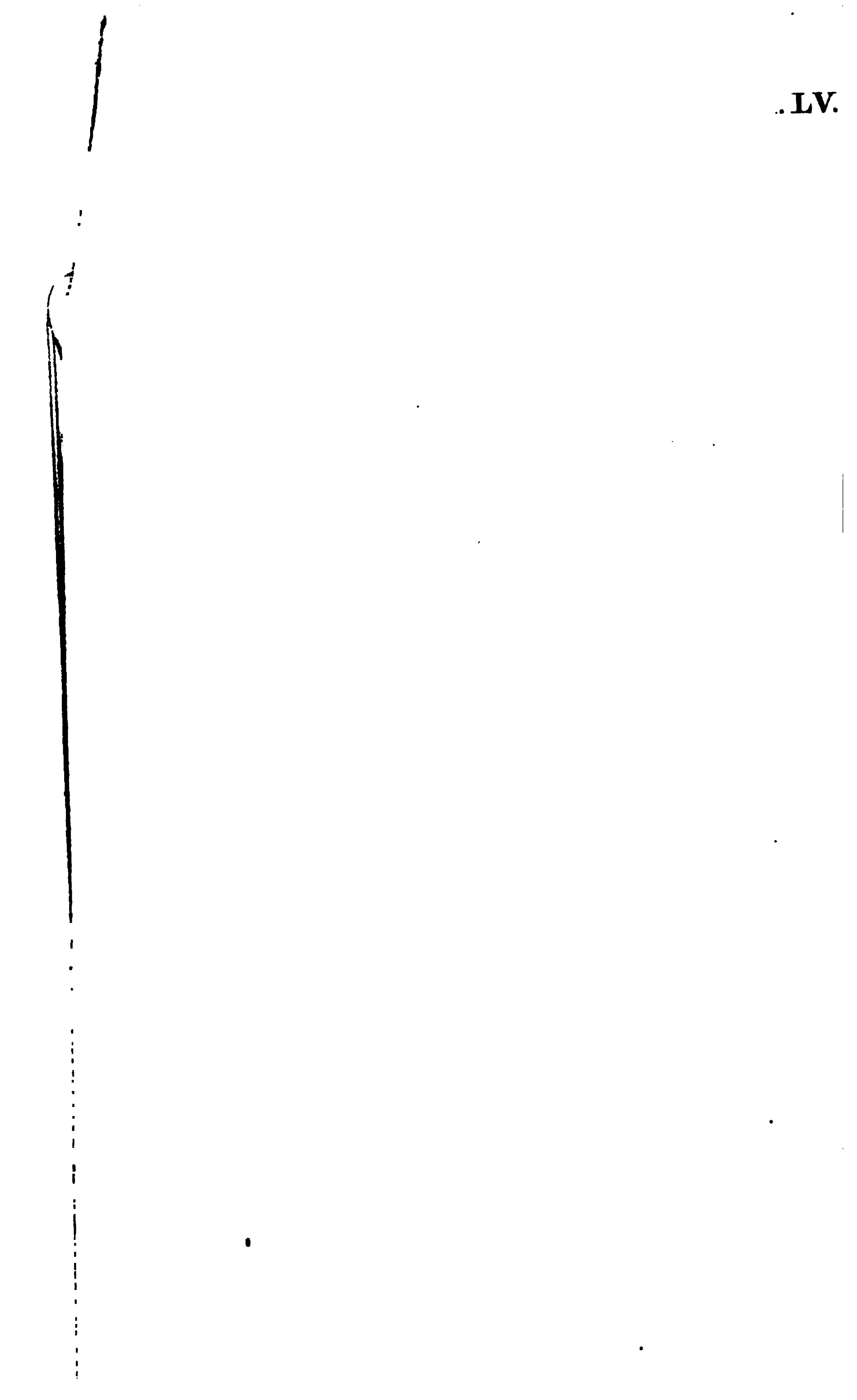
NOUVELLES ET MÉLANGES.




9
10
11
12
13
Imp. Kaeppelin. Quai Voltaire, 15.







LV.

